

DOM BERNARD DU BOISROUVRAY

BÉNÉDICTIN DE L'ABBAYE DE FARNBOROUGH (ANGLETERRE)

MONSEIGNEUR GAY

ÉVÊQUE D'ANTHÉDON

AUXILIAIRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL PIE

(1815-1892)

SA VIE — SES ŒUVRES

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

*Avec une Lettre-Préface de Sa Grandeur M^{gr} RIVIÈRE
Archevêque d'Aix*

TOME DEUXIÈME

TOURS

MAISON ALFRED MAME ET FILS



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2012.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

MONSEIGNEUR GAY

Nihil obstat.

† FERDINANDUS CABROL.

Imprimatur.

Turonibus, die 21 Octobris 1921.

† ALBERTUS,
ARCH. TURON.

MONSEIGNEUR GAY

ÉVÊQUE D'ANTHÉDON

AUXILIAIRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL PIE

CHAPITRE XI

L'ÉPISCOPAT

1877-1880

I

On a vu, dans le précédent volume, les qualités exceptionnelles que l'abbé Gay possédait comme théologien, écrivain et directeur d'âmes. Des dons si remarquables le désignaient manifestement pour les honneurs de l'épiscopat. Aussi de nombreux évêques s'étonnaient-ils de ne pas le compter déjà parmi leurs collègues. Et, comme la malice humaine se glisse partout, de méchantes langues s'en prenaient à l'évêque de Poitiers, l'accusant d'écarter, par intérêt personnel, une candidature qui s'imposait en toute justice ¹.

Insinuations calomnieuses, du reste ; car, depuis de longues années, M^{gr} Pie multipliait les démarches dans le but de faire placer à la tête d'un diocèse celui dont il connaissait, mieux que personne, les talents et les vertus.

¹ M^{gr} Pie fit allusion à ces récriminations dans le discours qu'il prononça au sacre de M^{gr} Gay : « Que de fois, ô mon pieux frère, n'ai-je pas été interpellé, que dis-je, accusé par nos frères dans l'épiscopat, comme si j'avais manqué de zèle et d'activité pour vous introduire dans les rangs de notre hiérarchie où vous appelait le suffrage unanime des amis de l'Eglise ! »

Les premières négociations remontaient à 1870. Pendant la guerre franco-allemande, le gouvernement de Tours s'était montré disposé à laisser le Pape choisir désormais librement les évêques. Rome avait aussitôt pris des mesures en vue de cette éventualité ardemment désirée. Au mois de janvier 1871, un cardinal écrivait à M^{gr} Pie, de la part du Saint-Père, et le priait de dresser « une liste de candidats solidement fournie, en mettant en tête quelques choix exceptionnels. Il faut, disait expressément le cardinal, que, s'il reprend sa liberté d'action, le Saint-Siège débute par des choix hors ligne ¹. » Or le nom de l'abbé Gay figurait sur la liste dressée par M^{gr} Pie.

Non content d'appeler l'attention de Rome sur les titres de son vicaire général, M^{gr} Pie les faisait valoir auprès du gouvernement français. Dès le mois de février 1871, l'évêque de Poitiers profitait d'une visite que lui rendait M. Thiers pour présenter l'abbé Gay à cet homme d'État alors tout-puissant. Peu après, l'estime de M. Thiers pour l'évêque de Poitiers valut à ce dernier l'offre de l'archevêché de Tours. Tout en déclinant cette flatteuse proposition, M^{gr} Pie signalait au ministre des cultes l'abbé Gay comme digne de monter sur le siège de saint Martin. Son avis ne fut pas écouté ; mais il avait posé un premier jalon, avec l'intention arrêtée de s'en servir pour amorcer, le cas échéant, de nouvelles démarches. « Si un siège vient à vaquer, disait-il à l'abbé Gay, surtout dans certaines conditions qui, selon moi, l'assortiraient à vos forces et vous laisseraient les loisirs nécessaires pour vos travaux écrits, ma conscience me ferait un devoir de vous y pousser ². » Or, vers la fin de 1874, M^{gr} Colet quitta l'évêché de Luçon pour l'archevêché de Tours. Justement, de tous les diocèses de France, celui de Luçon était, au jugement de M^{gr} Pie, celui qui convenait le mieux à l'abbé Gay. L'évêque de Poitiers ne laissa pas échapper une si belle occasion. Selon sa pieuse habitude, il confia l'affaire à la sainte Vierge. Le 12 novembre, il déposait aux pieds de sa statue de Marie un billet sur lequel il avait écrit : « Puisse la*volonté de votre divin Fils s'accomplir sur cet autre Thomas qui a si bien écrit de Lui ! » Puis il partit pour Paris, décidé à lancer et à appuyer de tout son pouvoir la candidature de l'abbé Gay.

¹ Voir M^{gr} Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, t. II, p. 473 et 649.

² L'abbé Gay à une carmélite, lettre inédite, 1^{er} décembre 1874.

Celui-ci eut comme l'intuition que quelque chose se tramait à son sujet.

« J'eus une peur très vive et très douloureuse, écrit-il ¹; elle me suivait partout et hier, dans mon oraison, je ne pus penser à autre chose qu'à cette perspective de l'épiscopat. J'y sentais une répugnance inexprimable qui me faisait verser des larmes et pousser vers Dieu de vrais cris : et, ce qui achevait de me mettre l'âme en agonie, c'est qu'à certains égards, il me semblait que Dieu voulait de moi ce sacrifice et avait tout préparé pour cela. Je sentais d'ailleurs que je n'étais plus du tout mon maître, m'étant donné à lui comme je l'ai fait ; que non seulement un ordre de sa part mais le moindre signe de son moindre bon plaisir ne me laisserait pas même la possibilité d'une résistance ; que sa puissance et sa fidélité répondaient surabondamment à toutes mes inquiétudes ; que le trésor de douleurs, de déchirements, de brisements qu'impliquait ce changement d'état et l'autre trésor de travaux et de peines qui m'y attendaient visiblement étaient une pure grâce, puisque par là je donnais plus de gloire à Jésus ; que c'était donc là pour moi un attrait d'abord, puis un gain ; et, devant ces pensées, mon cœur demeurait noyé dans l'angoisse, ma volonté restait muette, respectueuse, donnée, livrée avec adoration. J'ai passé la journée ainsi ². Le soir, je sentis le besoin d'écrire à l'évêque et lui dis tout ce que je pouvais et voyais de contraire à son dessein, le conjurant de ne le point poursuivre ³. Je ne lui dis rien de cette acceptation hypothétique que j'avais faite dans l'oraison, ne pouvant pas la refuser à un amour qui a tout droit sur moi et vraiment me possède. Je n'avais pas à m'ouvrir à lui jusque là et je ne sentais pas du tout que Dieu me poussât à le faire... Que s'est-il passé là-haut ? je l'ignore. Toujours est-il que je me sens ce matin dans une disposition toute différente de celle d'hier. A l'oraison, j'ai eu l'âme soulagée, dilatée, joyeuse et pleine d'actions de grâces, comme si Dieu se contentait du sacrifice accompli intérieurement hier, me rendait toute ma liberté, me permettait de refuser (ce qu'hier je n'aurais pu faire en conscience) et me rendait à ma chère vie cachée, selon moi plus utile que l'autre — je ne parle pas de sa douceur. C'est si fort que je n'ai quasi plus d'inquiétude et me sens armé contre tout et contre tous. Si Dieu me laisse ainsi, je dirai *non* tout de suite à l'offre qui me sera faite, et un tel *non* qu'on n'y reviendra pas. Je ne crains rien que de moins plaire à Dieu, et cette crainte hier faisait mon supplice : aujourd'hui il me semble que je ne lui plairais pas moins en refusant cette charge, et alors je ne puis pas seulement, je dois refuser. Ainsi ferai-je. »

¹ Lettre inédite à une carmélite, 1^{er} décembre 1874.

² Le 23 novembre 1874.

³ Il lui disait entre autres choses : « Ne m'obligez pas, cher Seigneur, à refuser une chose qui vous ferait plaisir, sauf à vous inspirer ensuite des regrets, sinon des remords... »

L'abbé Gay n'eut à dire ni oui, ni non. Des gens bien informés, que M^{gr} Pie avait rencontrés à Paris, avaient détourné le prélat d'engager l'affaire à fond. D'après eux, le ministère libéral alors au pouvoir était « à mille lieues de vouloir donner un siège quelconque à un ecclésiastique attaché aux doctrines et fidèle aux conduites qu'on tenait à Poitiers ¹ ». L'abbé Gay en éprouva un indicible soulagement.

« Je crois fort maintenant, écrit-il ², que c'en est fini pour moi de cette sorte d'angoisse. Je ne sais pas sans doute ce que feront les hommes à cet endroit, mais je ne dépends pas d'eux... Je conserve le droit et la volonté de refuser si jamais la charge m'est offerte. »

D'ailleurs, à mesure que le temps s'écoulait, l'élévation de l'abbé Gay à l'épiscopat devenait de plus en plus problématique. Les informateurs de M^{gr} Pie ne se trompaient point : Poitiers n'était guère en odeur de sainteté auprès des libéraux qui détenaient alors le pouvoir avec le duc de Broglie. Il ne fallait pas leur parler de M^{gr} Pie. Le Pape ayant exprimé son désir de voir l'évêque de Poitiers transféré à Lyon et devenir ainsi Primat des Gaules, le ministre des cultes avait opposé une fin de non-recevoir à la démarche du Saint-Père. Si M^{gr} Pie était ainsi noté en haut lieu, son protégé ne devait guère jouir à Paris d'une meilleure réputation.

Tout permettait donc à l'abbé Gay de croire qu'il finirait sa vie dans sa stalle de chanoine. Il en était tellement persuadé que, la propriétaire de sa maison étant venue à mourir, il écouta les propositions des héritiers qui lui offraient de lui vendre l'immeuble. Il se décida à l'acheter « pour se garer d'un déménagement et s'assurer, jusqu'à la fin de ses jours, une retraite tranquille et favorable au travail ³ ».

Cependant M^{gr} Pie ne pouvait se faire à l'idée que l'abbé Gay ne porterait jamais la mitre. Lui objectait-on la santé délicate de son vicaire général, le prélat répliquait par le mot de saint Grégoire de Nazianze à propos de saint Basile : « Les évêques ne sont pas des athlètes. »

« Vous me parlez de la vacance du siège de Blois, écrivait de son côté l'abbé Gay à l'abbé Perdrau ⁴ : imaginez que notre cher évêque

¹ L'abbé Gay à une carmélite, lettre inédite, 3 décembre 1874.

² Lettre inédite à une carmélite, 3 décembre 1874.

³ A sa sœur, 25 décembre 1876, *Corresp.*, t. II, p. 258.

⁴ Vendredi saint 1877, *Corresp.*, t. II, p. 268.

s'obstine dans la pensée que vous lui savez à mon sujet. J'en ai eu un instant d'émotion ; mais cela ne tient pas, et, indépendamment des nouvelles rassurantes que vous me donnez, je me sens plus fixé que jamais à refuser, tout de suite et catégoriquement, tout ce qui, par impossible, me serait proposé en ceci. Je sais que l'évêque voudrait me faire donner un ordre par le Pape ; mais, outre que le gouvernement ne m'agréera pas, le Pape ne donne guère, Dieu merci, d'ordres pareils. De plus, je ne vois pas du tout pourquoi on ne tolérerait pas, en notre siècle, ce que l'on admire dans les saints des autres temps : ce qui est bien pour les géants serait-il mauvais pour les pygmées ? »

Une fois de plus, les efforts de M^{gr} Pie se heurtèrent au parti pris du ministre. Découragé, l'évêque déclara à l'abbé Gay « qu'il ne ferait pas d'autre démarche ». L'abbé Gay, qui rapporte, dans une lettre, les paroles de M^{gr} Pie, ajoute aussitôt :

« Je lui ai dit, dans la joie de mon cœur, que je lui en savais un gré infini, encore que j'eusse ma conscience formée sur le point du refus ; que sa disgrâce était ma grâce, et que, sans m'étonner, puisque j'ai toujours eu la conviction que l'épiscopat n'était point du tout ma vocation, cette nouvelle assurance et cette bonté de Dieu me pénétraient de reconnaissance ¹. »

Cependant l'opinion publique ne pactisait pas avec les vues du ministère et continuait de considérer l'abbé Gay comme digne de gouverner un diocèse. De-ci, de-là, son nom était prononcé quand une vacance venait à se produire.

« Imagine-toi, écrit l'abbé Gay à sa sœur ², que, cette fois encore et plus que les autres, il a été question de moi pour Nantes : c'était le désir de M^{gr} Richard. Il en sera de Nantes comme de Tours, comme de Blois et de tout autre siège : Dieu ne permettra pas qu'aucun me soit sérieusement proposé et ne me condamnera pas, par suite, à l'ennui de refuser : ce qui me donnerait le semblant d'un acte d'humilité, que je ne ferais pas devant Dieu, puisque ma conviction est que je n'ai rien de ce qu'il faut pour l'épiscopat et que je ne pourrais l'accepter en conscience. Mais tout ce bruit n'est rien et je ne t'en parle que parce que tu es ma sœur. Il n'y a pas de puissance humaine pour faire aboutir ce qui n'est pas écrit là-haut. »

Il était donc écrit là-haut que l'abbé Gay n'aurait jamais à administrer un diocèse, mais il n'était pas dit qu'il ne serait jamais évêque. Au moment où il traçait les lignes qu'on vient de lire, l'intéressé le savait mieux que personne.

Trois semaines auparavant, en effet, exactement le 16 juillet,

¹ Lettre inédite à une carmélite, 5 avril 1877.

² 9 août 1877. *Corresp.*, t. II, p. 231.

à l'issue de la retraite ecclésiastique, M^{sr} Pie lui avait demandé s'il accepterait de devenir son évêque auxiliaire ¹. C'était la plénitude du sacerdoce sans le fardeau d'une administration diocésaine ; c'étaient les loisirs assurés pour la continuation de ses travaux écrits et de son cher ministère dans les communautés religieuses ; bref un accroissement de grâces sans une augmentation corrélative de responsabilités. Aucun des arguments invoqués jusqu'alors par l'abbé Gay ne tenait devant cette nouvelle combinaison. L'intéressé n'avait qu'à accepter ; c'est ce qu'il fit ².

On convint de garder un secret absolu sur l'affaire. M^{sr} Pie écrivit aussitôt à Rome. L'agrément officiel du Pape arriva à Poitiers dans les premiers jours de septembre. En même temps la nonciature était avisée d'avoir à négocier avec le ministre des cultes. De son côté, M^{sr} Pie entra en pourparlers avec le gouvernement et pria la maréchale de Mac-Mahon d'intervenir auprès du ministre des cultes, M. Brunet. Celui-ci écrivit à la maréchale et dit au nonce « que le gouvernement agréerait sans difficultés M. l'abbé Gay comme évêque *in partibus*, s'il recevait du Saint-Père cette haute distinction ; — que, par là, le gouvernement ne s'engageait en rien pour l'avenir, mais que, cette réserve faite, le ministre ne pouvait être qu'empressé à donner la main à toute chose de nature à grandir la situation d'un ecclésiastique vraiment éminent, que son évêque honore de son amitié ³. » Le maréchal de Mac-Mahon, lors de son passage à Poitiers, le 14 septembre, confirma de vive voix à M^{sr} Pie l'assentiment donné par son ministre ⁴.

¹ Il semble que l'initiative de ce projet soit venue de Rome, non de M^{sr} Pie. Autant que l'évêque de Poitiers, Rome désirait l'élévation de l'abbé Gay à la dignité épiscopale. Mise au courant des obstacles soulevés par le gouvernement, d'une part et, de l'autre, avertie des répugnances de l'abbé Gay à se charger de l'administration d'un diocèse, Rome aurait suggéré à M^{sr} Pie l'idée d'un évêché *in partibus* pour son ami et collaborateur, qui deviendrait ainsi son évêque auxiliaire. C'est ce qui paraît résulter de ce passage d'une lettre inédite de M^{sr} Gay à l'abbé Perdrau (8 mars 1878) : « ... Vous ai-je écrit que définitivement le Saint-Siège avait tenu à me nommer auxiliaire de l'évêque de Poitiers, lequel ne le demandait ni ne le désirait point?... »

² L'abbé Gay à l'abbé Perdrau (18 septembre 1877, *Corresp.*, t. II, p. 274) : « Autant je sentais devoir refuser, envers et contre tout, un siège épiscopal, autant je suis désarmé devant cet arrangement, qui me donne le caractère avec une mesure de travail, sans l'effroyable responsabilité d'un diocèse. »

³ Extraits de la lettre du ministre à la Maréchale, cités par M^{sr} Pie dans une lettre qu'il écrit à l'abbé Gay le 14 septembre 1877.

⁴ Dans la lettre que M^{sr} Pie écrivit au ministre pour le remercier, se trouve le passage suivant : « ... Vu son âge et sa santé que de longs travaux ont assujettie à

Pendant que ces négociations se poursuivaient entre Poitiers, Rome et Paris, l'abbé Gay jouissait, à Trasforêt, de quelques semaines de vacances, en compagnie de nombreux parents et amis. Le secret qui retenait les paroles captives sur ses lèvres n'empêchait pas les prévisions les plus opposées de se croiser dans son esprit. Le gouvernement, qui se refusait à le voir gouverner un diocèse, consentirait-il à le laisser remplir les fonctions d'évêque auxiliaire? Si peu vraisemblable que parût la négative, elle ne pouvait être écartée *a priori*, et il n'en fallait pas davantage pour que la pensée de l'avenir le harcelât sans pitié.

« L'autre nuit, écrit-il le 10 septembre, j'ai rêvé que l'évêque de Poitiers me passait autour du cou une croix pectorale. Et cependant, je pense le plus souvent que son projet s'en ira en fumée, et par bien des côtés, les plus nombreux côtés, s'il en était ainsi, je serais soulagé. Mon soulagement suprême est de me perdre dans la volonté de mon Seigneur et Maître ¹. »

Le dimanche 16 septembre, jour où l'Église fêtait cette année-là Notre-Dame des Sept-Douleurs, l'abbé Gay reçut la lettre par laquelle M^{gr} Pie lui apprenait l'accord intervenu entre Rome et Paris au sujet de son élévation à l'épiscopat. Après avoir consacré les premières pages de sa lettre « au récitatif de l'affaire », l'évêque de Poitiers donnait libre cours aux effusions de son cœur. « ... Laissez-moi vous dire, mon bien cher ami, que je sens une des plus douces joies intérieures de ma vie, à la pensée que vous allez être investi du suprême caractère de l'ordre sacerdotal, et que, votre existence devenant unie à la mienne, vous serez auprès de Dieu et du Pontife souverain, son divin Fils, mon amende honorable et mon expiation vivante de tout ce qui en moi reste si notoirement au-dessous de ce que ce divin caractère voudrait de moi. Plus ardent à servir Notre-Seigneur par toutes les énergies de vos facultés intérieures, plus privilégié aussi par l'exemption des affaires absorbantes qui m'incombent, en même temps qu'en bien des détails vous me serez un aide, vous me serez surtout un suppléant et un rédempteur...

de fréquentes vicissitudes, M. l'abbé Gay, qui a toujours manifesté une vive opposition pour les charges d'une administration diocésaine, ne pouvait désormais, aux yeux de tous ceux qui le connaissent et le considèrent comme une des plus belles intelligences du clergé contemporain, recevoir une récompense mieux appropriée à la carrière qu'il a fournie et qu'il continuera encore, je l'espère, pendant de longues années... »

¹ Lettre inédite à une carmélite.

« Offrez à Madame votre sœur mes *félicitations* : vous n'en voudriez point pour vous. Elle les acceptera et continuera plus que jamais de trouver bon que son frère soit le mien, et que nous soyons, à nous deux, pères et pasteurs d'une même famille et d'un même bercail... »

Grande fut l'émotion de l'abbé Gay à la lecture de ces lignes.

« On se réjouit autour de moi, écrit-il à l'abbé Perdrau ¹; je ne sens pas la joie, je suis accablé par la grandeur de cette dignité et le poids de cette charge, encore qu'elle soit si adoucie. Après avoir lu la lettre de l'évêque, je suis allé m'agenouiller devant le tabernacle, où j'avais besoin de passer une heure, en solitude avec Jésus ; et, m'étant anéanti devant la face de mon Créateur, comme une pauvre créature pécheresse que je suis, je l'ai supplié, de toutes les énergies de mon être, de ne pas permettre que je vive, si, dans le sublime état où il paraît vouloir que j'entre, je dois lui déplaire, ou même moins le glorifier. »

« Je suis si ému que je demeure comme abasourdi et sans parole, écrit-il encore ². Je suis à genoux devant Dieu, comme un homme dont on est absolument maître et dont on commence de faire tout ce qu'on veut, sans lui demander ce qui lui convient ou non, ou même ce qu'il peut ou ne peut pas... Je n'ai peur de rien et je sens, dans l'âme, un saisissement qui tient de la frayeur. C'est comme si la main de Dieu venait de me toucher. Au fond, je ne suis qu'acquiescement, docilité, obéissance, adoration, amour. Il est le Maître ! Qu'il aille à ses fins et tire de tout sa gloire ! »

En même temps qu'il annonçait à l'abbé Gay sa prochaine élévation à l'épiscopat, M^{gr} Pie l'avertissait de se tenir prêt à partir pour Paris, afin de remplir à la nonciature certaines formalités canoniques. L'abbé Gay quitta Trasforêt le 24 septembre ; mais son premier soin, avant de se rendre à Paris, fut d'aller exprimer à son évêque les sentiments de filiale gratitude qui débordaient de son cœur.

« Arrivé à Poitiers, écrit-il ³, je courus voir mon évêque, aux genoux de qui je commençai par me précipiter. J'étais si ému qu'en me voyant il s'écria : « Mon pauvre ami, vous paraissez à moitié mort. » Il me releva, m'embrassa avec une tendre et paternelle bonté, et, avec cette autorité et cette grâce douce qui lui sont propres, il me parla de la volonté de Dieu dans ce dessein de mon épiscopat, dans des termes qui furent à mon cœur comme un vrai baume de paix et de force.

¹ 18 septembre 1877, *Corresp.*, t. II, p. 273.

² Lettre inédite à une religieuse, 16 septembre 1877.

³ Lettre inédite à une carmélite, 27 septembre 1877.

Puis, avec une délicatesse touchante, il me pria d'accepter une de ses croix pectorales, et vous pensez si je la reçus avec bonheur et avec larmes. »

M^{gr} Pie lui dit que la nonciature s'emploierait de son mieux à accélérer la marche des négociations, mais qu'en tout état de cause, le sacre ne pourrait avoir lieu avant le mois de novembre.

A son arrivée à Paris, le 26 septembre, l'abbé Gay trouva un billet de la nonciature qui le priait de venir le lendemain, accompagné de deux témoins, prononcer la profession de foi requise par le droit canon. Ce furent l'abbé Perdrau et l'abbé Le Rebours qui l'assistèrent en cette occasion. Il fit ensuite, à l'Élysée et au ministère des cultes, les visites de convenance. Dès le 1^{er} octobre, il retournait à Trasforêt, pour se rendre presque aussitôt après au carmel du Dorat, où il passa quelques jours dans la retraite.

M^{gr} Pie suivait, par la pensée, son ami au milieu de ses pérégrinations. C'est ainsi qu'une date qui leur était chère à tous deux, celle du 1^{er} octobre, inspira à l'évêque ces lignes charmantes : « C'est aujourd'hui le jour de votre naissance et celui de mon baptême. L'avance que j'ai prise sur vous, vous l'avez regagnée sur moi à tant d'autres titres, que je me demande comment le bon Dieu a pu permettre que ce soit ma vieillesse sacerdotale qui doive enfanter, en vous, la grâce suprême du sacerdoce. Mais, là encore, vous rattraperez si bien l'arriéré, que vous y tiendrez bientôt la tête. Je bénis, tous les jours, Notre-Seigneur de la grâce qu'il me fait de vous voir honoré de la plénitude du plus divin d'entre ses divins dons. »

Signalée par la presse, la nouvelle de l'élévation de l'abbé Gay à l'épiscopat fut accueillie par d'unanimes applaudissements. Charles Gounod écrit à son vieil ami ¹ : « Grande, grandissime a été ma joie en apprenant que le Vicaire de la Vérité venait de faire évêque, par le titre et par le pouvoir, celui que la Vérité elle-même avait depuis longtemps fait évêque par la science et la vertu. Mon Charles Gay évêque ! Je reçois cette nouvelle comme une grâce propre et personnelle, dans l'esprit où tu la reçois et la bénis toi-même, comme le don spécial d'une famille spirituelle à *toi*, dans notre chère grande famille l'Église universelle. Oh ! que mon cœur est près du tien dans cet honneur et dans cette joie ! Comme je sais et comme je sens et comme je

¹ 19 octobre 1877.

vois comment ton âme va dire et dit déjà d'avance son « Filioli », comme le grand *semeur* des Gentils ! Combien d'âmes à entretenir dans la foi, outre celles qu'il faut y réveiller, y engendrer et surtout y ressusciter ! Cette foi qui est le *bon sens* et l'instinct vierge de la *vie*, de cette vraie vie sur laquelle le *mortis imperium* ne peut plus rien, puisque la mort ne peut tuer que *les morts* et que tout croyant est un *vivant*... »

M^{gr} de Dreux-Brézé relevait, de son côté, la portée de l'honneur qui venait d'être conféré à l'abbé Gay. « ... Le Saint-Père en faisant de votre plume un bâton pastoral, lui écrit-il ¹, a consacré votre paternité sur l'immense troupeau de vos lecteurs. Ils deviennent, pour vous, autant de brebis qui vous suivent, et, sans contracter charge d'âmes, vous aurez un diocèse qui n'aura pas de limites comme les nôtres et serez investi d'une autorité qui durera autant que vos livres. »

Le nouvel évêque comptait, à Poitiers et dans le diocèse, de trop nombreuses sympathies pour ne pas recueillir, sur toutes les lèvres, des témoignages de la satisfaction générale. Sa modestie faillit s'en offusquer. Il écrivait à sa sœur ² :

« ... Tout le monde me fait, à Poitiers, un accueil si cordial, accompagné de félicitations vraiment si joyeuses, que je n'en reviens pas. Quelle bonté Dieu inspire aux siens et que les mœurs de ses enfants sont douces ! »

« De tous côtés, mande-t-il à une religieuse ³, les félicitations pleuvent et à moi, et, ce qui vaut mieux, à Monseigneur. Je ne reviens toujours pas de ce qu'on pense de moi et de ce qu'on dit, par suite, à propos de cet épiscopat. Mais je me jette, avec tout cela, dans le Cœur de mon adoré Maître, où j'oublie aisément tout le dehors pour me nourrir de ce dedans qui ne passe jamais. »

Cependant, on attendait, de jour en jour, le bref apostolique qui désignerait le titre *in partibus infidelium* attribué au nouveau prélat. Ce dernier venait de célébrer la messe au carmel de Poitiers et s'apprêtait à présider les funérailles de la prieure du couvent (Mère Aimée), lorsque le secrétaire de l'évêché vint lui remettre une enveloppe avec cette suscription écrite de la main de M^{gr} Pie : « A Sa Grandeur l'Évêque d'Anthédon (Palestine). » L'enveloppe contenait le bref de nomination.

¹ 23 octobre 1877.

² 19 octobre 1877.

³ Lettre inédite, 30 octobre 1877.

« Je fus saisi, pénétré, comblé, raconte M^{gr} Gay ¹; mais saisi de cette manière grave et sainte que je ressentis au jour de Notre-Dame des Sept-Douleurs, quand j'ai reçu la première lettre de mon évêque m'annonçant l'ouverture des informations. Je ne saurais vous dire l'impression que je ressentis de recevoir ce bref à côté de ce cercueil, encore ouvert, de Mère Aimée qui avait tant désiré et annoncé cet épiscopat, tant prié pour que j'eusse cette grâce et, deux jours encore avant mon départ pour Niort, me disait : « Oh ! combien volontiers « je fais à Dieu le sacrifice de ma vie en action de grâces de votre épiscopat ! » Il m'est impossible de ne pas voir, une fois de plus, la main si savamment délicate de Dieu dans cette coïncidence. Aussi, j'ai voulu tenir ce bref sur ma poitrine pendant tout le temps que j'ai présidé à cette sépulture. »

Anthédon, la ville dont M^{gr} Gay devait porter le titre épiscopal, n'éveille, dans l'esprit, le souvenir d'aucun fait mémorable. Située à l'extrémité méridionale de la Terre sainte, sur les bords de la Méditerranée et non loin de Gaza, c'est à peine si elle mérite la qualification de ville. Déchue de son ancienne importance, laquelle ne fut du reste jamais considérable, Anthédon n'est plus aujourd'hui qu'un village arabe, où l'islamisme a depuis longtemps supplanté la foi chrétienne. « Me voici pasteur de ce pauvre troupeau où je ne sais s'il y a même un chrétien. » Cette mélancolique réflexion traverse, comme un éclair, l'esprit de M^{gr} Gay, pour faire place à cette autre, où se trahit le zèle d'un apôtre :

« Sans doute, je ne les verrai jamais (mes pauvres diocésains); mais ils vivent déjà dans mon âme, et pas un jour ne se passera plus pour moi sans que je prie pour ces brebis, aimées, quoique infidèles ². »

Tout le monde n'avait pas les mêmes raisons que M^{gr} Gay de s'intéresser ainsi aux habitants d'Anthédon. Personne, parmi les amis du nouvel évêque, ne songea à s'enquérir de leur sort. Ou plutôt non; il se rencontra un pince-sans-rire, l'incorrigible abbé Gibert, pour relever le caractère étrange qu'offrait, au cas particulier, le mariage mystique du prélat avec sa lointaine Église. « Une chose me fâche dans ce mariage, notait malicieusement l'abbé Gibert ³, c'est que l'épouse est absente et dans un pays où il ne vous est pas permis de l'aller chercher. Vous voilà obligé de faire traduire vos œuvres en hébreu, ou

¹ Lettre inédite à une carmélite, 27 octobre 1877.

² A sa sœur, 29 octobre 1877, *Corresp.*, t. II, p. 279.

³ L'abbé Gibert à M^{gr} Gay, 13 novembre 1877.

en syrien, ou en chaldaïque, si vous voulez instruire vos diocésains. J'aurais préféré qu'on vous les donnât d'une langue qui vous eût plus facilement permis de vous faire entendre d'eux... Les gens d'Anthédon sont tout de même bien sacrifiés. Votre bonheur veut qu'ils ne se plaignent point ; remerciez-les bien... »

II

Au reste, le temps manquait à l'évêque d'Anthédon pour entrer en relations avec ses hypothétiques diocésains. Quelques semaines seulement le séparaient de son sacre, qui devait avoir lieu le dimanche 25 novembre, dans la cathédrale de Poitiers. D'ici là des affaires urgentes réclamaient sa présence à Paris. Il s'y rendit au commencement de novembre. A peine arrivé, il fut instamment prié par la Maréchale de venir dire, un jour, la messe dans la chapelle de l'Élysée. Ce qu'il vit et entendit à cette occasion l'édifia grandement.

« Vous n'imaginez pas, écrit-il ¹, quelle bonne et simple femme est cette digne Maréchale. Elle a communié à ma messe, comme elle le fait chaque jour, se réservant, où qu'elle soit et quoi qu'elle ait à faire, une heure et demie chaque matin pour sa méditation, sa messe et son action de grâces. Elle paraît fort intelligente et d'une remarquable fermeté. Notre-Seigneur m'a mis dans l'âme, pendant que j'étais à l'autel, de prier de tout mon cœur pour elle et pour son pauvre mari. Ils sont présentement dans une passe si difficile ² ! Après la messe, je suis monté prendre le thé au salon avec elle et deux pieuses dames de ses amies, plus le bon abbé Perdrau, qui a ses entrées dans la maison, à titre d'ami ancien et dévoué. Nous avons causé là une bonne demi-heure et l'on s'est séparé, apparemment fort contents les uns des autres. »

Gounod, « toujours le même : bon, simple, tendre, ouvert, » profita du passage de M^{gr} Gay dans la capitale pour le voir à plusieurs reprises. Il aurait désiré voir son ami prolonger son séjour ; mais le temps pressait : impossible de changer la date du 25 novembre fixée pour le sacre, date chère au cœur de

¹ Lettre inédite à une carmélite, 7 novembre 1877.

² Accédant à la requête du Maréchal, le Sénat avait voté, au mois de juin précédent, la dissolution de la Chambre des députés. Les élections venaient de faire triompher l'opposition, et la nouvelle Chambre devait siéger pour la première fois ce jour-là même (7 novembre 1877).

M^{gr} Pie, puisqu'elle ramenait le vingt-huitième anniversaire de sa consécration épiscopale. Ainsi, nés et baptisés à quelques jours d'intervalle, les deux prélats verraient, soixante ans plus tard, une même date les rapprocher de nouveau et « souder, en quelque sorte, leurs deux vies l'une à l'autre ».

Le 12 novembre, M^{gr} Gay rentrait à Poitiers. Trois jours plus tard, il consignait sa porte aux étrangers, et fermait l'oreille à tous les bruits du monde pour vivre, pendant dix jours, face à face avec Dieu et occupé des intérêts de son âme. Les prières du Pontifical pour la consécration des évêques servirent d'aliment à ses oraisons. Le souvenir du fondateur de la Visitation l'occupait aussi de temps à autre.

« Je lis de la vie de mon bien-aimé saint François de Sales, que j'aime à la folie et que j'invoque de tout mon cœur, écrit-il à une religieuse ¹. J'espère que, me voyant pour lui une si vive affection, il daigne en avoir aussi un peu pour moi. »

M^{gr} Pie n'avait rien épargné pour donner tout l'éclat possible au sacre de son fidèle ami et collaborateur.

« Tout se prépare pour une imposante solennité, écrit ce dernier à sa sœur ²... Cela plaît à Monseigneur qui met, à toute cette fête, un entrain qui témoigne la joie qu'il en a. Il pense que le déjeuner du séminaire ne comptera pas moins de cent vingt convives. Me vois-tu au milieu de ces bruyants et éclatants honneurs? Enfin, j'aurai ma ressource, qui sera de me cacher en Notre-Seigneur, à qui je renverrai tout, même ce qu'on ne lui enverra point. »

Le sacre d'un évêque n'était pas alors, à Poitiers, un spectacle insolite. Au cours des quatre années précédentes, la cathédrale avait servi, par deux fois, de cadre à cette imposante fonction liturgique ³. D'ailleurs, le brillant cortège qui devait entourer M^{gr} Gay lors de cette cérémonie solennelle, justifiait à lui seul, l'affluence des fidèles qui se pressaient dans la cathédrale, le dimanche 25 novembre. Le prélat consécrateur, M^{gr} Pie, était assisté par les répondants de l'élu, M^{gr} Mermillod et M^{gr} Camille-Albert de Briey. Les évêques d'Arras, de Limoges et d'Angoulême, plusieurs dignitaires de la prélature, M^{gr} de

¹ Lettre inédite, 17 novembre 1877.

² 6 novembre 1877, *Corresp.*, t. II, p. 279.

³ M^{gr} Saivet, évêque de Mende, et M^{gr} Camille-Albert de Briey, évêque de Saint-Dié, avaient tous deux reçu l'onction épiscopale des mains de M^{gr} Pie, le premier en 1873, le second en 1876.

Séjour entre autres, les abbés des monastères bénédictins de Solesmes et de Ligugé, rehaussaient, par leur présence, l'éclat de la cérémonie. Les représentants des autorités civiles et militaires avaient pris place au premier rang de l'assistance. On remarquait enfin, sur des sièges réservés, les parents et les amis de M^{gr} Gay, et parmi eux Charles Gounod.

Dans la cérémonie du sacre d'un évêque, deux choses intéressent surtout la foule : l'entrée de l'élu et sa première bénédiction solennelle. Quand le cortège pénétra dans la cathédrale, tous les regards se portèrent sur M^{gr} Gay, chacun essayant de lire sur son visage les sentiments et les émotions de son âme. Derrière le voile de gravité douce et recueillie sous lequel il paraissait vouloir se dérober, on croyait surprendre les marques d'une lassitude résignée. De fait, une violente migraine lui enleva pour une part, avec la liberté de son esprit, la conscience sensible des grâces qui devaient lui être conférées. Les sanglots faillirent plus d'une fois l'étouffer. Voici en quels termes il traduisait les impressions qu'il ressentit au plus intime de l'âme.

« Les plus marquées de ces impressions furent au moment où j'étais prosterné pendant le chant des litanies des saints. Pendant la retraite, j'avais beaucoup admiré et savouré cette invocation solennelle qui se fait par l'Église de toutes les forces vives du ciel sur le nouvel élu. A l'église, aidé à cela sans doute, par l'état physique où j'étais et qui me réduisait si fort, je me sentis abîmé dans ma propre infirmité, impuissance et indignité, si bien que, regardant ce que je suis, j'aurais trouvé très juste, très simple, très doux que tout ce peuple immense qui remplissait la cathédrale me foulât sous les pieds, comme l'être le plus misérable du monde, ce que j'avais, en effet, la conscience d'être. Mais quand, relevé, je sentis appuyées sur ma tête les six mains unies et sacrées de mes trois consécrateurs qui disaient d'une même voix : « Reçois le Saint-Esprit, » oh ! je ne puis dire ce qui se passa dans mon âme. Ce fut vraiment comme une descente, une infusion de cette adorable personne divine en moi, au centre de mon cœur, et je conçus qu'une relation toute nouvelle avec elle commençait. Quand les onctions se firent sur la tête et aux mains, je sentis tout mon être pénétré d'une grande suavité. Ce fut comme un renouvellement saint de mon intérieur et la réalité surnaturelle de ce que le saint chrême est dans l'ordre des choses sensibles. J'avais tant demandé à Dieu, pendant les litanies, de mourir enfin à cette place, d'ensevelir tout mon vieil homme et de me lever comme un ressuscité. Je crois que ce que j'ai demandé là, les saintes onctions me l'ont donné.

J'aurais voulu qu'elles s'étendissent à tout mon corps et je me livrai à mon cher et adoré Saint-Esprit pour cela. La messe se poursuivit, chaque parole m'apportant sa grâce et opérant en moi sa vertu. A la communion, où vous savez que le consacré partage l'hostie unique qu'il a consacrée avec l'évêque consécrateur, j'eus avec l'humanité sainte et adorée de notre Sauveur à jamais béni une union toute semblable à celle que j'avais senti contracter avec le Saint-Esprit. C'était comme l'épanouissement savoureux, délicieux de cette grâce qui, durant toute ma vie, m'a uni à cette nature humaine assumée par le Verbe. Ce sont de vraies lueurs du ciel. Que vous dire de la suite, de l'imposition de la mitre, de la crosse mise aux mains, de l'anneau mis au doigt?... Puis vient l'intronisation, puis le discours admirable et si émouvant de l'évêque¹, puis le *Te Deum* et mon voyage à travers les foules, mitre en tête, crosse en main, entouré de mes deux chers consécrateurs, dont l'un, l'évêque d'Hébron (M^{sr} Mermillod), m'entourait d'affection et me faisait sentir son cœur à toute minute, me couvrait comme une mère couvrirait son enfant. J'allai d'abord porter ma bénédiction aux miens, tous rassemblés à la droite du sanctuaire, puis je traversai le peuple, bénissant partout, à droite et à gauche, et je revins pour m'agenouiller trois fois devant mon cher consécrateur, en lui disant : *ad multos annos*. En dernier lieu, lui et moi n'y tîmes plus et nous fondîmes en larmes. J'eus cependant la force de dire d'une voix très ferme la grande bénédiction épiscopale qui conclut tout. Cela fait, le long cortège défila sous les voûtes, puis rentra processionnellement à l'évêché, allongeant le parcours autant qu'il se pouvait. Nous avons tous gardé nos vêtements de pontifes ; tout le clergé, abbés, prélats, évêques, me précédaient ; je n'avais derrière moi que l'évêque de Poitiers, mais j'étais le seul à bénir. Vous dire le concours et l'empressement de ce peuple, c'est impossible. Toutes les classes étaient là et on s'empressait autour de moi jusqu'à m'empêcher de marcher, et cela avec tant de respect, de foi, de piété, il faut bien le dire, d'affection, que tout le monde l'a remarqué et que j'en étais touché plus que je ne saurais dire. Il était temps que cela finît, car, à chaque pas nouveau

¹ Cf. *Œuvres* du cardinal Pie, t. IX, p. 538 et suiv. Prenant pour texte ces paroles de l'Apôtre : « Que les prêtres qui accomplissent très bien leur emploi soient honorés d'un double honneur ; ceux surtout qui portent le labour de la parole et de la doctrine » (I Timoth., v, 17), M^{sr} Pie montrait d'abord les difficultés d'un ministère qui consiste à « nourrir les âmes d'une forte doctrine, afin de les élever à la hauteur des grâces à recevoir ». Il admirait ensuite les voies de la Providence qui, retardant l'élévation de l'abbé Gay à l'épiscopat, lui avait ainsi laissé les loisirs nécessaires pour « élaborer des productions préparées et mûries dans sa stalle canoniale ». Il exprimait sa joie que l'onction épiscopale ne séparât pas l' élu de l'Eglise de Poitiers. « Comme il est, disait M^{sr} Pie s'adressant à M^{sr} Gay, dans la tradition des choses divines que le plus grand serve le plus petit, je n'aurai point à m'étonner ni à m'excuser du rang que vous tiendrez près de moi. » L'orateur se félicitait, en terminant, de voir le « maître et précepteur spirituel » des vierges du cloître et des mères chrétiennes trouver dans le caractère épiscopal « plus de lumière, de grâce et d'autorité encore pour commenter la devise du grand Apôtre, devenue sa propre devise : *Omnia et in omnibus Christus.* »

que je faisais au milieu de ces bons fidèles, dont les visages respiraient la joie, les pleurs montaient à m'étouffer... On s'est senti tout le jour (et tous en témoignent chacun à sa manière) sous une impression de grâce peu ordinaire ; on était dilaté, ravi, heureux, saintement ému, plein d'admiration pour la sainte Église ; on se sentait comme en famille et une immense bénédiction semblait s'être répandue partout et sur tous. Il n'y a pas jusqu'au temps qui n'ait été très favorable. La veille, il faisait une tempête à tout renverser et une pluie battante. Le jour, le soleil a brillé durant toute la cérémonie ¹. »

Après la cérémonie, l'évêque de Poitiers réunit, pour un déjeuner au grand séminaire, les notabilités ecclésiastiques, civiles et militaires, ainsi que les parents et les amis de M^{gr} Gay. Ce dernier assista au déjeuner et fit bonne figure à tout le monde, en dépit de sa migraine qui l'obligea à garder strictement la diète.

L'office du soir ramena à la cathédrale l'assistance du matin. M^{gr} Mermillod monta en chaire et tint l'auditoire sous le charme de sa parole. Dans une chaude et vibrante improvisation, il établit cette thèse que l'épiscopat catholique est non seulement un rouage essentiel dans la constitution de l'Église, mais qu'il rend les plus grands services à la société. Cette journée mémorable du 25 novembre 1877 laissa une impression profonde à tous ceux qui assistèrent aux imposantes cérémonies de la cathédrale de Poitiers.

III

M^{gr} Gay se savait élevé, par sa consécration épiscopale, à l'état de perfection, et « placé, selon que le lui avait dit M^{gr} Pie dans son discours, sur les sommets les plus rapprochés de l'union hypostatique ». « Noblesse oblige ; » le nouvel évêque n'en doutait pas et il n'avait garde de se dissimuler à lui-même les devoirs attachés à la dignité prélatice. Loin de l'abattre, cette conviction avivait au contraire sa confiance en Dieu. La Providence ne lui constituait-elle pas, en vue de sa nouvelle position, toute une famille invisible ? Au sommet, la sainte Trinité, avec laquelle il sentait que l'évêque a des relations très sublimes et toute spéciales. Au-dessous, lui apparaissait « la sainte et inexpri-

¹ Lettre inédite à une carmélite, 27 novembre 1877.

mablement chère humanité de Jésus, prêtre suprême » ; là encore, il découvrait des trésors de lumière et de grâce. Puis venait, Marie, sa patronne dans l'ordre céleste. Dans l'ordre angélique, son épiscopat se trouvait placé sous la protection de saint Michel ; dans l'ordre apostolique, sous celle de saint Jean, et enfin, dans l'ordre épiscopal, sous celle de saint Augustin qu'il invoquerait spécialement pour sa vie intérieure et ses relations d'âme avec Dieu et Jésus. A son tant aimé saint François de Sales il confiait tous ses rapports avec le prochain, désireux qu'il était de l'imiter « dans sa douceur affable, sa constante bonne grâce, sa charité sans bornes ». Il s'en remettait à son patron de baptême, saint Charles Borromée, « ce vaillant défenseur des intérêts et de la discipline ecclésiastique, » pour ce qui concernait ses rapports avec l'Église ¹.

Tant et de si puissants protecteurs devaient lui obtenir des grâces insignes. De fait, dans les premiers mois qui suivirent son sacre, sa vie intérieure traversa une phase particulièrement bénie.

« Abondance et facilité pour toutes choses, écrit-il en décembre 1877 ², avec une grande, une profonde, une suave paix intérieure, voilà mon état. Oh ! laissez-moi tout vous dire : il me semble (et je ne crois pas me faire illusion) que je suis, que je vis plus près de Dieu. Mon âme est comme une maison dont on aurait reculé les murailles, élargi toutes les fenêtres, aplani toutes les voies. Je suis entré plus avant dans la famille de Dieu et je ne serais pas téméraire en disant que je jouis de l'intimité de mon Maître. J'ai connu cela certainement depuis que j'ai la grâce infinie d'être prêtre, mais pas au même degré. Je suis assis, établi. J'ai en moi quelque chose de ferme, de haut, et tout cela est comme détrempe en douceur. La terre me laisse plus indifférent, le ciel m'attire davantage. C'est comme si je respirais quelques-uns de ces souffles embaumés qui viennent du sol de la patric. Est-ce que des ailes vont me pousser pour me faire voler vers notre Dieu adoré et aimé ? Je pense au fond, malgré tout, que je le servirai longtemps encore dans cette vallée d'exil, et même je me sens vraiment si heureux, si comblé, qu'il ne me paraît pas possible que cela dure (je dis quant au sentiment que j'en ai et au bonheur qu'il me donne), que des épreuves viendront, que j'aurai la grâce de souffrir, et peut-être beaucoup, durant ces mauvais temps que nous font les méchants et qu'enfin, en ce moment, Dieu engraisse la petite victime. »

¹ Lettre inédite à une carmélite, 27 septembre 1877.

² Lettre inédite à une carmélite, 8 décembre 1877.

Un accroissement de zèle pour sa sanctification et celle du prochain, un dévouement sans bornes à l'accomplissement des devoirs qu'entraînait sa nouvelle dignité, telle fut la réponse de M^{gr} Gay aux faveurs qui lui venaient du ciel. Son sacre avait eu lieu le 25 novembre : dès le 30, il donne la confirmation dans la ville même de Poitiers ; le 8 décembre, il officie pontificalement à Notre-Dame-la-Grande ; le 27 du même mois, il fait une ordination ; entre temps, il prêche souvent et préside des cérémonies dans des communautés religieuses.

« Je n'ai pas prêché moins de vingt-cinq fois en un mois et à des auditoires très différents, écrit-il dans les premiers jours de janvier 1878 ¹. »

Loin de lui être à charge, ce ministère le remplit de joie. Sa correspondance en témoigne abondamment.

« Donner le Saint-Esprit, écrit-il, m'affecte comme une grâce immense. Parler assis, la mitre sur la tête et la crosse dans la main, est un acte qui me paraît beaucoup plus haut et plus divin que de parler comme un simple prêtre... Je sens en moi une abondance habituelle et comme une source toujours prête à jaillir. Évangéliser, parler de Dieu, me devient une chose naturelle, et le faire me soulage ².

« ...Je bénis avec bonheur, pensant à ce qui m'a été dit par l'Esprit-Saint au jour du sacre : que ceux que je bénirai seront vraiment bénis ³.

« ...Rien ne m'embarrasse jusqu'ici dans tous ces rites épiscopaux. On me dit que j'ai l'air d'être depuis longtemps évêque, et intérieurement, en effet, je m'y sens tout habitué ⁴.

« ...Je me reconnais à peine, en voyant la facilité avec laquelle je porte cette vie d'évêque dont, à distance, j'avais mille raisons d'être effrayé. Non seulement je la porte, mais j'en fais les actes tout naturellement et sans embarras. J'écrivais, il y a quelques jours, que je me sens comme une machine vivante dont on aurait huilé tous les rouages : tout marche, tout joue et rien ne crie. Quelles grandes réalités sont donc les sacrements, et quels effets ils produisent dans les âmes ! Je le savais ; mais autre chose est la foi, autre chose est l'expérience ⁵. »

Il n'était pas jusqu'à sa santé qui n'éprouvât le bienfaisant contre-coup des grâces intérieures. Les fatigues inséparables

¹ A l'abbé Perdrau, 9 janvier 1878, *Corresp.*, t. II, p. 288.

² Lettre inédite à une carmélite, 30 novembre 1877.

³ Lettre inédite à une carmélite, 8 décembre 1877.

⁴ Lettre inédite à une carmélite, 30 novembre 1877.

⁵ A sa sœur, 2 janvier 1878, *Corresp.*, t. II, p. 285.

des fréquents déplacements et des longues cérémonies ne comp-
taient plus pour lui ; on eût dit une transformation subite de
tout son être.

Cependant son élévation à l'épiscopat ne modifiait pas les
grandes lignes de son existence. Sa vie se partageait toujours
entre les offices du chœur, le ministère dans les communautés
religieuses et la composition d'ouvrages ascétiques. Évêque, il
demeurait membre du chapitre cathédral, obligé par suite de
remplir, dans la mesure du possible, ses devoirs de chanoine.

Au reste, cette existence qu'il s'était faite et qu'il menait
depuis vingt ans gardait, à ses yeux, toute sa valeur et ne per-
dait aucun de ses charmes.

« Me voici remis dans ma vie régulière et occupée, écrit-il un mois
après son sacre ¹ ; cela m'est salulaire comme l'ordre. »

La mort de Pie IX, survenue le 7 février 1878, affecta beau-
coup M^{gr} Gay. L'évêque de Poitiers la ressentit aussi très vive-
ment. Il avoua à ses prêtres que le nom de ce grand Pape lais-
serait à jamais dans son âme « un sentiment d'inexprimable
tendresse et de gratitude filiale ». Et repassant dans son esprit
les faveurs personnelles dont l'avait comblé le Pontife défunt,
M^{gr} Pie insistait sur l'élévation de l'abbé Gay à l'épiscopat comme
sur l'une des plus grandes faveurs qu'il eût reçues de Rome.
Cela lui rappelait Jacob entrecroisant ses bras pour appuyer ses
mains mystérieusement bénissantes sur les deux têtes d'Éphraïm
et de Manassé ², et le successeur de saint Hilaire, ajoutait :
« Les annales de l'Église de Poitiers n'aimeront-elles pas à
se représenter Pie IX dans une attitude analogue, à l'heure
où les approches de la mort le retenaient déjà sur son lit de
souffrance ³ ? »

Annonçant, quelques jours plus tard, à ses diocésains l'accès-
sion du cardinal Pecci au trône pontifical, M^{gr} Pie constatait
que « l'élection du 20 février était venue justifier ses présages,
ou plutôt ses assurances ». M^{gr} Gay tenait à peu près le même
langage.

« L'élection si prompte et, je crois, très providentielle du nouveau
Pape a été pour mon âme un grand sujet de joie... Je ne connaissais

¹ Lettre inédite, 24 décembre 1877.

² Cf. Genèse, chap. XLVIII.

³ M^{gr} Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, t. II, p. 654.

pas, pour l'avoir vu, le cardinal Pecci, mais je sais sa valeur, sa grande doctrine, son vaillant caractère, sa haute vertu, et je regarde son élection comme une immense grâce que Dieu fait à l'Église. Pie IX va être dignement continué. Les politiques du dehors sont joués, ceux du dedans frustrés ; nous continuerons d'entendre un témoignage courageusement rendu, et, quoi qu'il lui en puisse coûter, ce Pape accomplira la justice. Si j'avais été au conclave, c'est très assurément celui à qui j'aurais donné ma voix ¹. »

Lorsqu'il multipliait les démarches en vue d'obtenir à l'abbé Gay les honneurs de l'épiscopat, M^{gr} Pie travaillait uniquement pour la gloire de l'Église et ne céda à aucune arrière-pensée d'intérêt personnel. Il ne songeait pas à alléger le fardeau de l'administration diocésaine qu'il portait depuis vingt-huit ans déjà. Pourtant, si son intelligence et son courage demeuraient à la hauteur de sa mission, ses forces physiques commençaient à faiblir. Au mois de juin 1877, une atteinte de phlébite l'avait condamné à l'immobilité pendant plusieurs semaines. Des deuils répétés, la mort de sa mère surtout, et aussi les appréhensions que lui causait la tournure des événements en France l'affectaient au point d'influer sur sa santé. Comme il se trouvait à Niort, au mois d'avril 1878, une forte grippe l'obligea d'interrompre sa visite pastorale et de se faire suppléer par son évêque auxiliaire. Celui-ci s'y prêta volontiers.

« Notre-Seigneur, écrit-il à son neveu ², me fait la grâce que mon titre d'auxiliaire cesse d'impliquer pour moi autre chose qu'une sinécure et que j'aie, de plus en plus, l'occasion de dispenser les grâces dont mon épiscopat me remplit. Il y a peu de temps, l'évêque fut malade et me manda par télégramme pour confirmer le lendemain plus de quatre cents enfants. Le jeudi saint, je dus faire à la cathédrale de Poitiers toute cette incomparable cérémonie pontificale qui consiste dans la messe célébrée, la communion donnée à tout le clergé, la consécration des saintes huiles et la procession au reposoir où se garde l'hostie présanctifiée du vendredi. Je ne saurais te dire le bonheur que m'ont donné ces sublimes et douces fonctions et ce que j'ai senti de gratitude envers le bon Maître pour m'avoir ainsi amené à faire, en ce premier jeudi saint qui me voit revêtu du caractère épiscopal, des fonctions que j'aurais pu, n'ayant pas de diocèse, n'accomplir pas une seule fois dans ma vie. »

Sur ces entrefaites, M^{gr} Pie, remis de son indisposition, quitta Poitiers pour continuer sa visite pastorale et pria M^{gr} Gay de

¹ Lettre inédite à une religieuse, 22 février 1878.

² Lettre inédite, 27 avril 1878.

l'accompagner, au moins pendant quelques jours. Cette tournée dans des paroisses rurales fatigua beaucoup l'évêque auxiliaire. Tant qu'on se trouvait à l'église, tout allait bien ¹; mais les réunions au presbytère, les repas interminables au milieu de convives qu'il ne connaissait pas, les conversations alimentées le plus souvent par des questions de clocher ou de ménage, tout cela le fatiguait, contrariait ses tendances natives, exerçait fort sa patience. La tournure de son esprit l'empêchait de se mettre aisément au niveau de son entourage; la délicatesse de son estomac refusait de se plier à un régime qu'appréciaient les robustes appétits campagnards. Bref, physiquement et moralement parlant, les tournées pastorales dépassaient ses forces. Comme il l'écrivait à sa sœur à la suite d'une première expérience ², « il n'aurait pas prolongé cette vie quelques jours de plus sans tomber malade. »

« Les cérémonies de l'Église, lui expliquait-il, si longues soient-elles, ne me fatiguent réellement pas : j'ai confirmé, ici et là, un grand nombre d'enfants, fait tout entière une consécration d'église, ce qui, avec la messe, dure quatre ou cinq heures; j'ai aidé Monseigneur à en faire une autre, j'ai parlé... De tout cela je me tire sans peine. Mais ces dîners, ces heures apparemment perdues, ces conversations vides : voilà ce qui passe mes forces. Chaque jour, il fallait demeurer à table quatre heures à peu près, deux heures sans rémission vers midi ³, deux heures encore le soir, avec des voyages ordinairement dans l'intervalle. Joins-y des nuits à peu près blanches et que je nommerais volontiers noires plutôt que blanches, des migraines naissant l'une de l'autre, diète forcée et prolongée... Je me sentais descendre la pente qui mène à la maladie. »

Du reste, M^{gr} Pic épargna désormais à son auxiliaire les fatigues des tournées pastorales; il préféra utiliser son talent d'orateur devant des auditoires qui ne lui étaient pas familiers, des auditoires d'ouvriers, par exemple ⁴.

On sait le développement rapide pris, après la guerre de 1870, par les cercles catholiques d'ouvriers. L'évêque de Poitiers fut

¹ Ainsi écrit-il, le 13 juillet 1879, au cours d'une autre tournée pastorale : « Les Pontificaux me ravissent toujours, comme si je recevais moi-même les sacrements que je donne. » (Lettre inédite.)

² 12 mai 1878, *Corresp.*, t. II, p. 290.

³ « ... Après la cérémonie elle-même, un inévitable déjeuner qui nous fera un peu expier les saintes joies du matin... » (Lettre inédite, 5 août 1881.)

⁴ Pourtant, en 1853, prêchant le carême à Moulins, il avait adressé la parole aux membres d'un cercle catholique d'ouvriers récemment fondé dans cette ville par son ami, l'abbé Gibert. « C'est une œuvre excellente, » écrit-il alors à sa mère.

un des premiers et des plus fermes soutiens de ce genre d'œuvres. C'est dans sa ville épiscopale que se tint, en 1872, le Congrès annuel de l'Union des associations catholiques ouvrières. Un cercle catholique d'ouvriers s'organisa à Poitiers sous le patronage de Notre-Dame des Dunes. Tout en louant beaucoup l'initiative des généreux apôtres qui se groupaient autour du comte Albert de Mun, M^{gr} Gay s'était tenu un peu à l'écart du mouvement social catholique. Son intention d'observer, à ce propos, une attitude plutôt réservée apparaît dans ces lignes écrites en 1875 ¹ :

« Nous avons ici (à Poitiers), dans la semaine octave de l'Assomption, un congrès catholique ², qui amène de nombreuses notabilités. Quoique je sois parfaitement inutile aux œuvres dont on s'occupera, il y a convenance que je sois ici pour répondre à quelques personnes qui souhaitent me parler ; et puis, surtout, l'évêque désire ma présence... »

Devenu l'évêque auxiliaire de M^{gr} Pie, M^{gr} Gay jugea opportun de témoigner un plus vif intérêt à des œuvres que l'autorité diocésaine favorisait de tout son pouvoir. Ce fut l'origine d'une nouvelle forme d'apostolat à laquelle nous verrons l'évêque d'Anthédon se dévouer très activement dans la suite.

Les devoirs qui naissaient, pour M^{gr} Gay, de sa charge d'évêque auxiliaire ne se conciliaient pas toujours avec ses obligations de chanoine. La conscience délicate du prélat souffrait de cette incompatibilité. Confident de ses inquiétudes, M^{gr} Pie résolut d'y mettre fin et profita d'un voyage qu'il fit à Rome, en novembre 1878, pour soumettre le cas au Souverain Pontife. « Le Pape veut que vous soyez pleinement en sécurité de conscience par rapport à vos obligations de chanoine, écrit l'évêque de Poitiers à son auxiliaire ³. Il veut que vous n'ayez aucun scrupule à propos des absences du chœur, dès là qu'elles sont motivées par vos travaux et vos ennuis de santé, lesquels s'ajoutent aux services que vous êtes dans le cas de me rendre. Il a insisté deux fois pour vous dire que le Pape vous délivrait de toute sujétion, en me donnant pleins pouvoirs pour les licences justifiées à mes yeux. »

¹ A sa sœur, 23 juin 1875, *Corresp.*, t. II, p. 242.

² Le congrès de l'Union des associations ouvrières catholiques, qui devait se tenir pour la deuxième fois à Poitiers.

³ 5 novembre 1878.

M^{gr} Gay estimait à un trop haut prix la grâce de son ordination épiscopale pour laisser passer inaperçue la date anniversaire de son sacre, du jour qu'il considérait comme étant, « dans un certain ordre, le plus grand de sa vie ¹ ».

« Voilà donc une année entière que je porte cette grâce de l'épiscopat, écrit-il à l'abbé Perdrau ² : je la porte, ou plutôt elle me porte. Il est vrai, c'est un autre climat que le sacerdoce, si divin pourtant ! Ce qu'il y a de changé au dehors, dans les relations avec les hommes, ce qu'il y a d'accroissement dans les fonctions n'est que le rayonnement d'une transformation intérieure ; on n'a plus besoin d'y croire, on la sent. Dieu est plus proche, plus ouvert ; on vit plus haut, dans une lumière plus pure. »

Et aussi, aurait-il pu ajouter, dans une joie plus profonde, car, comme il l'avouait à un ami ³, « il n'y a qu'un évêque au monde qui puisse être heureux : c'est celui d'Anthédon. » Et il ajoutait : « J'en suis encore à la stupéfaction quand je considère ce que Dieu a fait là et de moi et pour moi. »

Cependant la Providence réservait une autre gloire à l'Église de Poitiers : l'heure approchait où la pourpre romaine récompenserait, dans la personne de M^{gr} Pie, la science sacrée, l'éloquence et de grands services rendus à la religion. Léon XIII avait hérité de l'estime de son prédécesseur pour le docte et vaillant prélat. Si vif était son désir de créer M^{gr} Pie cardinal qu'il offrit d'accorder à la France un septième titre cardinalice, sous la seule condition que l'évêque de Poitiers en serait le titulaire. Ainsi Rome triompha-t-elle de l'opiniâtre résistance qui avait arrêté Pie IX en 1873. Mais, comme ce succès diplomatique se trouvait coïncider avec la démission du maréchal de Mac-Mahon et une violente campagne des anti-cléricaux pour s'emparer du pouvoir, il importait de ne pas chanter victoire sur un ton qui portât ombrage au gouvernement. D'où l'attitude réservée et prudente que Léon XIII conseilla à M^{gr} Pie d'adopter.

Il va sans dire que ce conseil suggéré par des questions d'ordre politique laissait à la nomination toute l'étendue de sa portée, et la joie des catholiques français fut d'autant plus vive que plus longue avait été l'attente imposée à leur désir. M^{gr} de Ségur exprimait un sentiment très répandu en disant de l'évêque de

¹ A sa sœur, 22 novembre 1878, *Corresp.*, t. II, p. 300.

² 1^{er} décembre 1878, *Corresp.*, t. II, p. 300.

³ A l'abbé Perdrau, 11 juin 1878, *Corresp.*, t. II, p. 293.

Poitiers qu'il avait depuis longtemps déjà « l'âme, le caractère et les grandes allures cardinalices », qu'il en aurait désormais « la forme et l'habit ¹ ».

Si le Vatican et la France entière se félicitaient ainsi de l'élévation de M^{gr} Pie au cardinalat, on devine l'enthousiasme que cette promotion suscita à Poitiers et dans le diocèse, on juge aussi de la joie débordante ressentie par M^{gr} Gay. L'évêque d'Anthédon se fit l'interprète des sentiments du clergé diocésain, le jour où celui-ci s'assembla au grand séminaire pour offrir au nouveau cardinal une superbe *cappa magna*.

« Nous répétons souvent, dans l'office des Confesseurs Pontifes, dit alors M^{gr} Gay, que « Dieu ayant aimé le juste, il l'a orné et revêtu d'une robe de gloire : *Amavit eum Dominus et ornavit eum : stolam gloriæ induit eum.* » Imitant Dieu comme des fils bien-aimés, vos enfants tout aimants ont eu aussi à cœur d'orner votre Eminence et de lui faire tisser son glorieux vêtement. Vous voudrez bien, Monseigneur, recevoir de leurs mains cette précieuse *cappa* ; d'autant qu'étant l'insigne propre de votre dignité et le gage de leur respectueuse et cordiale affection, elle est aussi, comme les vêtements d'Aaron, le symbole de l'union intime du troupeau avec le pasteur, et de la volonté où nous nous sentons tous affermis aujourd'hui de vous suivre toujours et d'aussi près que possible, dans les sentiers, non seulement de la doctrine, du droit, de la vertu, de la sainteté, mais aussi du travail, et, s'il le faut et tant qu'il le faudra, du sacrifice et de l'immolation ². »

Dans la bouche de M^{gr} Gay, ces assurances n'avaient rien d'hyperbolique. Entre les deux prélats régnait une parfaite union : vingt années d'une collaboration assidue avaient littéralement « soudé leurs deux vies ³ ». Un incident survenu au mois de septembre 1879 va nous en fournir une nouvelle preuve.

M^{gr} Gay se trouvait alors à Trasforêt, chez sa sœur, lorsqu'il apprit de source sûre qu'un ecclésiastique de Poitiers avait rapporté au cardinal un propos désobligeant pour Son Éminence, propos que l'on prétendait avoir été tenu par M^{gr} Gay. Celui-ci s'en expliqua aussitôt avec M^{gr} Pie.

« Tout mon cœur a bondi en apprenant cela, lui écrivait-il ⁴ ; et, quoique je vous connaisse trop pour penser que vous m'ayez pu croire

¹ Cf. M^{gr} Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, t. II, p. 673.

² *Semaine liturgique du diocèse de Poitiers*, n^o du 18 mai 1879, p. 323 et 324.

³ Discours de M^{gr} Pie au sacre de M^{gr} Gay.

⁴ Lettre inédite, 12 septembre 1879.

capable d'une sottise si ridicule et si impertinente, je ne résiste point au besoin de vous dire que ni une semblable parole n'est sortie de mes lèvres, ni une pareille pensée n'a jamais traversé mon esprit. Cela me semble une *énormité* qu'on ait pu m'attribuer ce langage et une autre qu'on vous ait rapporté ce prétendu jugement.

« Cher vénéré Seigneur, Dieu sait s'il y a eu, s'il y aura jamais dans mon cœur à votre endroit autre chose que du respect, de l'admiration et de la reconnaissance, jointe à l'affection la plus sincèrement cordiale et dévouée. Je me sens ainsi affecté que je demeure, dans mon appréciation, très au-dessous de la plupart des gens que je rencontre. Il m'est comme impossible de ne pas trouver qu'en somme presque tout le monde m'est supérieur, encore que je ne m'aveugle point assez sur certains dons de Dieu pour n'avoir point, envers lui, une gratitude immense. Pensez dès lors quelle estime je fais de vous, si riche et si grand de toute manière et à côté de qui je me suis toujours vu si infirme, si pauvre et si petit ! Et j'aurais dit que vous n'êtes point assez ouvert pour me comprendre !... J'ai dit parfois et je pense que vous êtes, et dans un rang très élevé, de l'école de saint Pierre, et que je suis, moi, un pauvre petit disciple et client de saint Jean. Mais que Jean aimait Pierre et que Pierre aimait Jean, et bien que leurs grâces, comme leur nature, comme leur mission, fussent si diverses, comme ils se comprenaient l'un l'autre ! Ainsi sommes-nous, me semble-t-il, toute distance gardée. »

L'affaire, on le pense bien, n'eut pas de suite. M^{gr} Pie rassura au plus vite les alarmes de son évêque auxiliaire, et ce dernier clôtura l'incident par ces lignes significatives :

« *Omnia diligentibus Deum cooperantur in bonum*¹. Je bénis donc la méprise accidentellement survenue puisque, m'ayant fourni l'occasion de vous redire mes sentiments pour vous, elle vous a conduit à m'écrire en des termes qui, faisant disparaître en moi toute peine, ont tant réjoui mon cœur en me montrant tout le vôtre à mon endroit. Quoique ce soit une vraie grâce que votre sainte affection pour moi, par un côté j'ose bien dire que c'est une justice, tant la mienne pour vous est grande et profonde². »

Pendant des occupations de jour en jour plus absorbantes mettaient M^{gr} Gay dans l'impossibilité de concilier ses devoirs de chanoine avec ses fonctions d'évêque auxiliaire. Le Saint-Père avait sans doute donné toute latitude à l'évêque de Poitiers pour dispenser M^{gr} Gay de l'assiduité au chœur, mais l'évêque d'Anthédon souffrait de voir ses fréquentes absences occasionner à ses collègues du chapitre un petit supplément de travail. Avec

¹ « Toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu. » Rom. VIII, 28.

² Lettre inédite, 16 septembre 1879.

l'approbation du cardinal, tout en conservant son titre et ses droits de chanoine, il se fit remplacer au chœur par un chanoine honoraire, auquel il abandonna son traitement (octobre 1879). « Je n'irai donc plus au chœur que par pure dévotion, ce qui sera pourtant le plus souvent possible, » écrit-il à M^{gr} Pie ¹.

IV

Dans le discours qu'il avait prononcé le jour du sacre de l'évêque d'Anthédon, M^{gr} Pie avait signalé à l'admiration de l'auditoire la sagesse des voies providentielles qui, retardant d'une manière imprévue l'élévation de M^{gr} Gay à l'épiscopat, avaient ainsi donné à ce dernier les loisirs indispensables pour la composition de ses ouvrages. M^{gr} Gay devait-il donc renoncer à l'apostolat par la plume, maintenant qu'il portait la crosse et la mitre? Il semblait, au contraire, que les raisons mêmes qui avaient décidé de sa promotion aux honneurs dussent lui fournir un impérieux motif de continuer à écrire. Selon l'expression très juste de M^{gr} de Dreux-Brézé, le Saint-Père, en faisant de sa plume un bâton pastoral, avait consacré sa paternité sur l'immense troupeau de ses lecteurs. Ceux-ci devenaient en quelque sorte ses diocésains. Il était naturel qu'après avoir goûté la belle doctrine de *la Vie et les Vertus chrétiennes* et apprécié l'enseignement des *Conférences*, ces diocésains spirituels attendissent du zèle et de la science de leur pasteur la publication de nouveaux ouvrages.

Aussi bien, dès avant sa promotion à l'épiscopat, M^{gr} Gay avait-il prévenu ces légitimes désirs. Les *Conférences aux Mères chrétiennes* n'avaient pas encore vu le jour que la composition d'un nouveau livre était arrêtée dans son esprit. Fidèle à son procédé habituel, il en avait cherché la substance parmi les notes que, depuis longtemps, il recueillait au jour le jour. Mais, cette fois, délaissant les matériaux sur lesquels il avait élaboré sermons et conférences, il avait porté son choix sur des documents d'un ordre plus intime ; il avait décidé d'utiliser les pensées et les réflexions puisées dans ses oraisons.

¹ Lettre inédite, 18 octobre 1879.

« Dieu, dont la joie est de converser avec les simples, parle aux âmes qui le cherchent avec droiture. » En cela rien de miraculeux ni même d'extraordinaire, mais des sourires, des caresses de la bonté divine qui donne soudain à l'âme fidèle l'intelligence de vérités surnaturelles demeurées jusqu'alors impénétrables, lui ouvre « le dedans de l'Évangile », illumine son esprit et dilate son cœur. M^{gr} Gay était une de ces âmes privilégiées, il l'avoue sans détour. Sa crainte de perdre ne fût-ce qu'un atome des dons célestes le portait à noter soigneusement ce qu'il avait cru recevoir dans ses colloques intimes avec Dieu. Il ne songea d'abord, en agissant ainsi, qu'aux intérêts de son âme. Mais bientôt germa, dans son esprit, la pensée de communiquer ces notes à des personnes qu'il savait « affamées du pain dont lui-même était nourri par Dieu ».

Souvent, lorsqu'il faisait oraison, les lueurs célestes qui passaient devant ses yeux ne possédaient pas cet éclat qui lui eût permis d'en garder l'impression d'une manière précise, intelligible pour d'autres que lui. C'est ainsi qu'un verset de l'Évangile selon saint Jean ¹ le retient une semaine entière.

« Je comprends, écrit-il ², je sens surtout que tout le mystère de grâce et d'amour qui emplit le ciel et la terre et les unit entre eux est contenu dans ces trois paroles. J'ai soif d'en avoir la pleine intelligence et de transmettre à mes frères ce qu'il aura plu à Dieu d'en découvrir à mon ignorance ; j'ai bien des vues sur chacune de ces trois vérités, mais il ne me semble pas encore avoir reçu cette clarté vivante qui permet d'écrire. »

D'autres fois, à un moment où il ne s'y attendait guère, au cours d'une promenade ou d'un voyage par exemple, la lumière se faisait soudain dans son esprit. Témoin ce passage d'une lettre à une carmélite ³ :

« ...Mon pressentiment, dont je vous ai fait part, ne me trompait point. Je vous ai dit que si je n'entrevois point le sens depuis longtemps cherché de ce *sanctificetur nomen tuum*, j'avais dans l'âme je ne sais quoi qui me donnait confiance que cette grâce n'était plus bien loin. Eh bien, tout est arrivé comme je l'attendais de l'incroyable munificence de notre doux Père céleste. J'ai été seul dans mon wagon, j'ai prié, regardé et j'ai... vu, mais vu assez pour pouvoir dire et

¹ « En ce jour-là, vous connaîtrez que je suis en mon Père et vous en moi et moi en vous. » (Joan. XIV, 20.)

² Lettre inédite à une carmélite, 8 août 1878.

³ Lettre inédite, 2 mars 1878.

j'ai écrit au crayon douze pages de notes où se trouve toute la substance de l'explication que je souhaitais. Certes il doit y avoir bien d'autres choses à dire. C'est si sublime, si profond, si saint, ces paroles, qu'un esprit tel que le mien ne peut, même étant grandement assisté, tout atteindre et encore moins tout concevoir ; mais je suis content et reconnaissant, au delà de ce que je puis dire, d'avoir pu préciser ce que je pressentais d'une manière confuse ; et plus d'une fois, en écrivant, j'étais moi-même émerveillé de ce que Dieu me faisait comprendre ¹. »

Les religieuses dont il était le supérieur, les carmélites en particulier, écoutaient volontiers la lecture de ces pages qu'il dénommait des *Élévations*.

« Je ne saurais vous dire, écrit-il à ce propos ², l'impression de grâce que font ici (au carmel de Niort) ces élévations que je lis durant les récréations. Moi-même, en les relisant, j'y sens une abondance de Dieu qui me fait comprendre que lui seul a tout donné, tout fait, tout dit et que mon pauvre cœur n'est à cette source que ce qu'est un pauvre robinet de métal froid et grossier à l'eau pure de la fontaine à qui, en se tournant, il livre le passage. »

Avec le temps, M^{gr} Gay ayant parcouru, dans ses oraisons, les diverses phases de la vie de Jésus, avait amassé une quantité considérable de matériaux, prêts à être utilisés. Dès lors « un livre se trouvait fait, un livre ayant son plan et que l'on pouvait dire tracé de main divine ; un livre ayant sa raison d'être, puisque d'un bout à l'autre, et sous les aspects les plus variés, il n'y était question que de Celui qui, pour tous ici-bas, est toujours la suprême sinon l'unique question ; un livre enfin ayant son caractère, puisque toute la doctrine y prenait sa lumière de l'oraison et en gardait même presque partout la forme et la saveur ³. »

Convenait-il de publier ce livre ? De sérieuses objections militaient en faveur de la négative. Des vues et des sentiments aussi personnels n'étaient pas à livrer au public, même au public chrétien : on jugerait leur divulgation un manque de pudeur envers la grâce et de discrétion envers Dieu. D'ailleurs, lorsque le christianisme, même abaissé, naturalisé, semblait une charge écrasante pour la pusillanimité d'un grand nombre, convenait-il de « monter sur les toits pour y exposer au grand jour ce que

¹ Les notes auxquelles il est fait allusion ici sont devenues la trentième des *Élévations sur la vie et la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (t. I, p. 275-290).

² Lettre inédite à une carmélite, 6 avril 1877.

³ *Élévations sur la vie et la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, préface, p. XXIII.

Dieu confie à son Église de plus intime, de plus élevé, la foi avec ses fiertés, ses franchises et ses énergies royales, l'amour avec ses libertés, ses audaces et surtout ses tendresses, d'un mot, le surnaturel à outrance ¹ »?

M^{GR} Gay exposa ces objections à Dieu dans la prière, les pesa, prit conseil auprès de personnes prudentes et éclairées. Il lui fut répondu que les difficultés mises en avant ne reposaient sur aucun fondement sérieux, que le livre donnerait probablement à beaucoup d'âmes le goût et peut-être le secret d'étudier davantage et de mieux aimer Jésus-Christ, que c'était l'heure ou jamais d'affirmer toute la foi chrétienne et de montrer les trésors que Dieu y a déposés. Plus l'iniquité grandit, en effet, plus il sied aux champions du Christ d'élever très haut leur voix.

L'évêque d'Anthédon se laissa convaincre par ces arguments et s'employa à revoir ses notes, à les compléter et à les corriger, en vue de leur prochaine publication. Alors se succédèrent ces alternatives d'entrain et de lassitude, de joie et d'abattement auxquelles l'avait habitué la composition de ses précédents ouvrages.

Un jour, il avoue éprouver « une sorte de tentation de dégoût » pour ce travail des *Élévations*.

« Je suis souvent mécontent de ce que j'en relis, explique-t-il ² ; je me trouve téméraire de livrer cela au public, d'abord parce que c'est si imparfait, puis parce que tant de personnes estiment insensé d'avoir ainsi contemplé et cherché à décrire les mystères. Je ne m'arrête pas beaucoup à cela, sachant par expérience que c'est affaire de sentiment et que le sentiment passe. Je ne suis même pas fâché au fond de passer par ces creusets ; je n'ai rien fait sans subir cette peine qui purifie et mérite la grâce de mieux voir et de mieux dire. »

Après ces heures pénibles, d'autres sonnaient pendant lesquelles, se sentant assisté de Dieu, « il travaillait avec bonheur ».

« Je n'osais pas entrer dans l'adorable entretien de Notre-Seigneur après la Cène, écrit-il à l'abbé Perdrau ³. Encore que j'eusse tant de fois senti des goûts célestes à tous ces dires du Maître, je restais devant ce Saint des saints de sa vie et de sa parole comme n'étant ni digne, ni capable d'y pénétrer. Sa grâce m'a poussé à le faire et voici que, depuis deux mois, je n'ai point écrit sur autre chose. Tout

¹ *Élévations*, préface, *passim*.

² Lettre inédite à une carmélite, 26 mai 1877.

³ 4 novembre 1878.

s'est successivement ouvert, mais si lumineusement, que, étant, si je ne me trompe, la partie de mon livre la plus élevée et la plus utile, je crois, ce sera celle aussi que j'aurai faite le plus aisément. »

Il lui fallut deux grandes années de travail pour terminer son ouvrage. Ce fut, dans sa vie, un moment inoubliable que celui où il traça le dernier mot de son manuscrit : le *Nunc dimittis* résonna, sinon sur ses lèvres, au moins dans son cœur.

« Tu devines, écrit-il à sa sœur ¹, si je bénis Dieu d'avoir pu achever cette œuvre qui me tenait tant au cœur. Maintenant, n'était que mon pauvre Nazareth ² a encore besoin de moi, je mourrais volontiers, ayant dit et fait, je crois, tout ce que Dieu m'a chargé de dire et de faire en ce monde. »

Dès que parurent en librairie les *Élévations sur la vie et la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, M^{gr} Gay s'empressa d'en adresser un exemplaire à l'évêque de Poitiers. Dans la lettre qui accompagnait les deux volumes ³, l'évêque d'Anthédon exprimait « son espoir qu'on le comprendrait assez pour ne point lui être trop sévère », et il renvoyait M^{gr} Pie aux tables de l'ouvrage, pour apprendre « vers quelles régions l'Esprit l'avait poussé et quel grand voyage il avait accompli sous sa conduite ».

« Il me semble, ajoutait-il, que je n'ai quasi fait qu'écouter, entendre et obéir. Si ces pages donnent Jésus-Christ aux âmes comme elles me l'ont donné à moi, l'œuvre sera grandement bienfaisante. »

Elle le fut en effet ⁴. Un religieux, le Père Lécuyer ⁵ va nous dire le genre de service que les *Élévations* rendirent aux âmes. « Vous avez rendu, Monseigneur, écrit-il à l'évêque d'Anthédon ⁶, un grand service aux pauvres âmes trop souvent emprisonnées dans les méthodes et gênées dans leur essor. Vous leur dites de monter plus haut et vous leur apprenez à respirer à l'aise et à trouver leur vie sur des sommets trop rarement explorés. Je pense, en vous lisant, aux conquérants qui ont tracé des voies royales jusqu'au sommet des Alpes, de telle sorte que des armées entières puissent passer sûrement là où quelques chevaliers à

¹ Lettre inédite, 21 juillet 1879.

² Nom qu'il donnait volontiers au carmel du Dorat.

³ Lettre inédite, 25 juillet 1879.

⁴ « On commence à m'écrire à propos de ce livre et de manière à me réjouir le cœur, par l'assurance qu'on me donne du bien qu'il fait et devra faire. » (M^{gr} Gay au cardinal Pie. Lettre inédite, 22 août 1879.)

⁵ Supérieur du Tiers-Ordre enseignant de Saint-Dominique.

⁶ 11 octobre 1879.

peine osaient s'aventurer. Avec cette différence que les lieux où vous nous conduisez ne sont pas un passage mais un séjour où l'on voudrait établir sa tente et fixer ses pensées et son cœur, parce que là est le centre de toute vie et de toute vérité. Vous rendez l'Évangile plus intelligible, plus aimable, plus auguste, en l'expliquant, non par la lumière d'en bas, mais par celle d'en haut, je veux dire par ce Verbe de Dieu que vous aimez tant à contempler dans ses relations avec son Père. »

Après le jugement porté par un théologien, écoutons celui que formule un homme du monde. C'est Charles Gounod qui écrit de Paris à M^{gr} Gay ¹ : « Très cher ami, Je suis au milieu des paquets, mais je ne veux pas partir sans te remercier du bel envoi que j'ai reçu. Depuis que ce beau livre est entre mes mains, je n'ai pas passé un soir sans en lire ; mais, bien qu'attachant au suprême degré, c'est un de ces ouvrages qui demandent à n'être point *courus* ni *dévorés* : rien n'est moins semblable à une friandise, encore que ce soit constamment exquis... J'ai lu jusqu'ici environ deux cents pages. J'en suis à la vingt-neuvième *Élévation* et je vais certainement achever l'œuvre à Morainville... »

La presse, au moins la presse religieuse, ne pouvait demeurer indifférente à l'apparition d'un livre signé d'un écrivain comme M^{gr} Gay. De fait elle en parla, insistant sur le caractère personnel, original de l'ouvrage. « Ce livre, c'est l'auteur, déclare « un théologien » dans *la Semaine liturgique du diocèse de Poitiers* ²... M^{gr} Gay a vécu son livre ; c'est sa physionomie intime, le portrait de son âme, ce qu'il sait, ce qu'il peut, ce qu'il veut, ce qu'il aime : sa foi, sa piété, sa religion, son idéal, ses joies, ses gémissements. C'est une vraie photographie spirituelle. »

A cet égard, le contraste s'accuse nettement entre les *Élévations* et les précédents ouvrages de l'écrivain. Beaucoup de lecteurs s'étonnèrent aussi du parti pris évident de l'auteur de paraître ignorer les Pères et les maîtres de la vie spirituelle. Le cardinal Dechamps se fit leur interprète auprès de l'évêque d'Anthédon. Il écrit à ce dernier ³ : « Un religieux de la Congrégation de Saint-Alphonse de Liguori, qui goûte tout particulièrement vos écrits, m'a prié, parce qu'il vous aime beaucoup, de vous demander

¹ 9 août 1879.

² Numéro du 19 avril 1880, p. 254.

³ 18 août 1879.

pourquoi, dans vos ouvrages, vous ne citez nulle part l'un des grands ascètes de notre temps, un Docteur de l'Église, son cher patron et le mien? Je n'ai jamais eu le temps nécessaire pour vous lire tout entier; je n'ai donc jamais été à même de vérifier ce silence; mais, s'il existe en vérité dans vos si excellents travaux, je m'unis à mon vieux confrère pour vous faire son impertinente question. »

M^{gr} Gay aurait pu répondre que, soit par principe, soit par goût, il se montre, en effet, extrêmement sobre de citations et qu'il ne prend pas modèle, en cela, sur le fondateur des Rédemptoristes. Mais ce silence que l'évêque d'Anthédon garda sur saint Alphonse n'entraîne nullement de sa part un manque de sympathie envers le pieux auteur des *Gloires de Marie*. Il faut, en tout cas, reconnaître que le genre adopté par M^{gr} Gay dans ses *Élévations* ne se prête guère aux citations d'une certaine ampleur. « Je cite l'Écriture à chaque instant, remarque notre écrivain ¹; je ne cite pas, je crois, trois fois un Père ou un Docteur; c'est de l'oraison et non de la science. » D'ailleurs, la préface de l'ouvrage contenait cette déclaration catégorique: « Ce livre est né dans la prière et véritablement de la prière ². »

Oraison, prière, sans doute; les *Élévations* n'en sont pas moins saturées de doctrine. Le qualificatif de « spéculations priantes » qu'un théologien attribuait naguère aux méditations de saint Anselme ³, conviendrait ici, dans une certaine mesure. M^{gr} Gay reconnaît tout le premier qu'il gagne parfois les sommets de la théologie, s'aventure même dans des sentiers inexplorés. Or, sa conviction de ne marcher que sur l'appel de Dieu ⁴, ses efforts « pour se tenir dans sa lumière » n'arrivaient pas à triompher de sa défiance de lui-même. Il lui fallait l'approbation d'« un vrai théologien, d'un esprit calme et critique ». Le Père Fessard, S. J., alors recteur de la Faculté de théologie de Poitiers, s'était mis à sa disposition pour lui servir de censeur: l'offre fut acceptée.

¹ A l'abbé Perdrau, 11 juin 1878.

² P. xxviii.

³ J.-V. Bainvel, *Dictionnaire de théologie*, art. Anselme.

⁴ Il écrit à propos de la cinquante-troisième *Élévation*: *De la solitude de l'âme en Dieu* (t. I, p. 439-449): « J'ai achevé la première rédaction de cette *Élévation* sur la solitude. La grâce a continué et avec plus d'abondance encore que la veille. Je sens que Dieu veut que je dise tout cela qui, sans être nouveau, ne ressemble pas à ce qu'ont écrit (et à tort selon moi, à prendre du moins plusieurs de leurs expressions en rigueur) certains auteurs mystiques. » (Lettre inédite, 22 mai 1878.)

« J'aurais aimé trouver un théologien plus *corsé*, avoue M^{gr} Gay à l'abbé Perdrau ¹. Ce n'est pas qu'ils nous manquent ici à la Faculté ; mais ceux-là sont étrangers et je ne me sens point en sûreté ni en goût pour leur livrer mon français. »

Car, comme il l'écrivait encore au même ami ², « c'est en doctrine surtout qu'il faut vérifier jusqu'aux points et aux iota. » Le Père Fessard employa sa conscience scrupuleuse à passer au crible l'ouvrage de M^{gr} Gay. Cette assistance d'un théologien éclairé rassura l'évêque d'Anthédon.

« En somme, disait-il à l'abbé Houssaye ³, entouré comme je suis de prières et muni de ces garanties, j'espère ne point faire un pas hors de la vérité, hors même de la prudence et de la discrétion. »

L'auteur des *Élévations* demeura-t-il de tout point fidèle à ce programme ? Plusieurs estimèrent qu'il s'en était parfois inconsciemment écarté. Le Père Lécuyer parle à M^{gr} Gay d'« une âme élevée, à la pureté un peu ombrageuse » et qui, remplie d'admiration pour les *Élévations*, « s'est pourtant émue, cabrée en quelque sorte devant certains passages, notamment dans la seizième *Élévation* ⁴ ».

M^{gr} Gay, lui, ne s'émut ni se cabra devant le reproche de hardiesse adressé à quelques-unes de ses expressions. Il ne se troubla pas davantage des observations que lui fit M^{gr} Pie au sujet de la doctrine exposée dans l'*Élévation sur la permanence de notre union avec la sainte humanité de Notre-Seigneur* ⁵. Après avoir

¹ Passage inédit d'une lettre en date du 8 mars 1879, *Corresp.*, t. II, p. 303.

² 11 juin 1878, *Corresp.*, t. II, p. 292.

³ Lettre inédite, vendredi saint, 1879.

⁴ *Du saint allaitement de l'Enfant Jésus par sa mère* (t. I, p. 133-141). Le Père Lécuyer ne signale pas les passages incriminés. Peut-être s'agit-il des passages suivants : « ... La candeur qu'eut Jésus en prenant le sein de Marie, Marie l'eut dans son cœur en donnant son sein à Jésus. Oh ! que ces choses sont saintes ! On se sent devenir vierge rien qu'en les regardant... » (p. 134). — « ... Ce sein que Dieu seul et ses anges avaient vu, elle le découvrit donc à Jésus, comme la rose qui s'épanouit, se découvre au soleil levant et sous son influence. Ce fut quelque chose de tranquille et de suave comme la première apparition du jour à l'horizon. Une vierge voilant son visage ne sera jamais aussi chaste que cette Vierge dévoilant son sein... » (p. 135). — « Que peut-on dire de cet allaitement, et en même temps que n'en peut-on pas dire ? Ce fut comme l'eucharistie humaine de Jésus... Marie avait enfanté Jésus à la vie d'ici-bas ; c'était comme le baptême humain de Dieu ; mais, pour que ce Dieu pût vivre humainement après sa naissance, il fallait qu'une sorte d'eucharistie correspondit à ce baptême et vint en perpétuer l'effet. Ce fut le lait de la sainte Vierge » (p. 137). — « ... Jésus d'ailleurs est la mamelle de Dieu. Marie y but toujours ; mais que cette mamelle divine lui dût être découverte, désaltérante et enivrante au moment où elle-même présentait et livrait la sienne à Jésus ! » (p. 141).

⁵ La 117^e *Élévation*, t. II, p. 381-395.

transmis à son évêque auxiliaire les inquiétudes de M^{gr} Freppel relativement à la parfaite orthodoxie de sa doctrine, le cardinal lui confiait ses craintes de voir s'élever les protestations de quelques théologiens.

L'évêque d'Anthédon lui répondit sans le moindre embarras.

« Je comprends à quoi vous faites allusion dans le livre et sur quoi porte le souci du bon prélat d'Angers. Je crois et j'espère qu'il s'exagère les choses. Je suis parfaitement au courant de ce que l'on a justement blâmé dans les doctrines de Dom Angelo, plus ou moins reproduites par notre excellent ami de Ségur¹. Je me suis garé de cela avec le plus grand soin, étudiant devant Dieu, avec une grande ferveur de désir et de prière, cette question qui m'a toujours semblé fort importante, parce qu'elle intéresse au premier chef cette gloire de la grâce du Christ tant de fois célébrée par saint Paul, et que, par suite, elle tient très fort au cœur de ceux à qui cette gloire est chère. J'ai lu à ce sujet et de mon mieux les vrais théologiens, me rendant compte de la délicatesse de ces matières et, sachant les susceptibilités de plusieurs à cet endroit, je n'ai écrit qu'avec une circonspection extrême, pesant tous les mots, évitant tout ce qui pouvait, même indirectement, donner un prétexte à la critique. J'ai lu cette élévation à plusieurs prêtres fort instruits. Je l'ai soumise, comme d'ailleurs toutes les pages de ces deux volumes, au contrôle du Père Fessard, qui, sur ma demande expresse, m'a *épluché* d'aussi près qu'il l'a pu ; tous ont trouvé que la chose était inattaquable, et ce n'est que sur leur congé que je l'ai publiée telle qu'elle est. Je me demande quelle garantie de plus j'aurais pu prendre². » « Force est bien que nous parlions humainement des choses de Dieu, écrit-il encore³, puisque nous sommes des hommes, et si, quittant les voies de la simplicité et de la charité, on lit avec un esprit disputeur et contredisant, aucune page ne restera indemne. »

M^{gr} Pie estima que le moyen le plus sûr pour décourager la critique consistait à placer l'orthodoxie de l'ouvrage sous le couvert d'un bref pontifical. Il devait se rendre prochainement à Rome, pour y recevoir le chapeau cardinalice ; excellente occasion qui lui permettrait de présenter lui-même au Saint-Père les œuvres de son évêque auxiliaire. Cette proposition que M^{gr} Pie fit à M^{gr} Gay l'emporta sur la répugnance instinctive de ce dernier à sortir de « sa chère ombre » et sur sa crainte que le livre ne fût pas goûté à Rome.

¹ Dans son ouvrage *Jésus vivant en nous*, qui fut condamné par l'Index en 1869. Voir ci-dessus, ch. IX.

² Lettre inédite à M^{gr} Pie, 7 septembre 1879.

³ Lettre inédite à une carmélite, 4 septembre 1879.

« Volontiers, écrit-il à l'évêque de Poitiers ¹, je me range à votre avis pour l'envoi au Saint-Père, et combien je suis touché que vous me proposiez d'être vous-même le médiateur de cet hommage! Assurément, si quelque chose le peut rendre agréable, c'est d'être présenté par vous. C'est peut-être bien hardi de viser à un bref. S'il vient, j'en serai bien heureux et reconnaissant envers vous, cher vénéré Seigneur, car je le devrai surtout à votre amitié et à votre influence. »

M^{gr} Gay savait cette influence considérable; néanmoins les doutes qui persistaient dans son esprit relativement au succès de la démarche lui suggérèrent l'idée de faire une neuvaine à Pie IX. Il écrit à une religieuse ² :

« Je demande à Dieu, par ce bien-aimé et tant vénéré Pontife à qui je dois tant, que le démon ne se serve pas de l'infirmité ou de la malveillance humaine pour entraver l'œuvre de Jésus, si elle doit, comme nous l'espérons, être procurée par mes livres. Je lui demande subsidiairement que, si cela doit servir à sa gloire, Léon XIII m'envoie un bref et tel qu'il serve de consécration, ou du moins de rempart au livre que certainement plusieurs critiqueront. »

L'intercession du Pontife défunt fut merveilleusement efficace. La neuvaine était à peine achevée que M^{gr} Gay recevait « un beau, un bon, un magnifique bref de Léon XIII, un bref de nature à satisfaire ses amis les plus exigeants ».

« Ce n'est pas seulement un rempart contre la critique, lit-on dans une lettre de M^{gr} Gay à une religieuse ³, c'est un laissez-passer et même une consécration indirecte de la doctrine contenue dans ces pages qui, dans toute l'Église, désormais seront lues impunément avec confiance et y porteront librement tous les fruits que Jésus voudra... Mon Dieu, quelle grâce de pouvoir maintenant traverser la critique et de porter Jésus aux âmes en toute sécurité, le Jésus de ce livre! »

A la joie qui perce dans ces lignes, on voit quelle importance l'auteur des *Élévations* attachait à son œuvre. Quoi d'étonnant? L'ouvrage contenait un trésor sans prix à ses yeux, le trésor des idées et des sentiments dont son âme avait vécu et continuait à vivre.

¹ Lettre inédite, 7 septembre 1879.

² Lettre inédite, 18 septembre 1879.

³ Lettre inédite, 10 octobre 1879.

Lorsqu'en 1883 on procéda à la réimpression du livre, M^{gr} Gay, sur la demande de l'éditeur, en revisa le texte.

« Il y a si longtemps que j'ai écrit ces pages et que je ne les ai relues, avoue-t-il à ce propos ¹, que j'entends cela comme une chose nouvelle, et, encore que je m'y retrouve d'une certaine manière pour l'accord parfait que je sens de mon âme à tout ce qui y est dit, cela m'affecte un peu comme une œuvre écrite par un autre. Eh bien, imaginez que j'en suis si touché, si étonné, que j'y trouve tant de lumière, de vie, de Dieu enfin, que deux sentiments en naissent et me saisissent, surtout le premier. Et le premier, c'est une sorte de découragement produit par la pensée que je ne suis plus du tout capable d'écrire ainsi, que je n'ai plus ce don de pénétrer, de goûter, de dire ces choses divines, de les dire avec cette plénitude, ce charme, cette jeunesse, cette fleur de vie qui me semblent être partout dans ce livre... Le temps est passé, les fleurs ne reparaîtront plus sur ma terre. Il n'est que sage de s'en tenir là. C'est déjà une telle grâce d'avoir reçu ces choses et de les laisser à l'Église ! Puis, et c'est là mon second sentiment, je ne puis m'empêcher de désirer, de demander à Dieu que cet ouvrage soit plus connu, parce que, sous l'impression que me fait sa lecture, je ne puis m'empêcher de croire qu'un très grand nombre y trouveraient la vie, en y trouvant Jésus ². »

V

Tandis que M^{gr} Gay travaillait de toutes ses forces à étendre le règne de Jésus-Christ, la politique anticléricale ne cessait de gagner du terrain en France. On s'acheminait évidemment vers une ère de persécution légale. Dès 1876, l'abbé Gay écrivait ³ :

« Nous touchons à des jours mauvais et il faut s'apprêter à souffrir... On doit s'attendre à tout : le dépouillement des biens temporels est d'abord ce qui nous menace ; ce qu'on nous enlèvera ensuite, c'est la liberté : celle de parler, celle de prier, celle pour les religieux et les religieuses d'exister comme tels et de vivre en communauté, peut-être ensuite la liberté de demeurer dans nos maisons et d'aller et de venir. Après cela, il faudra peut-être donner sa vie. »

¹ Lettre inédite à une carmélite, 5 mars 1883.

² Plusieurs années après, quand on prépara la troisième édition des *Élévations*, l'occasion s'offrit encore à M^{gr} Gay de relire son livre. Cette lecture le laissa sous la même impression favorable. « Je suis bien touché de ces *Élévations*, confie-t-il à une carmélite (lettre inédite, 26 août 1890), et je ne puis comprendre, en les parcourant de nouveau, que Jésus me les ait fait écrire à moi. Il me semble que cela me dépasse tant de toute manière ; et pourtant c'est bien moi qui ai vu et dit ces choses ; mais que ne dois-je pas à Dieu pour cela ? »

³ Lettre inédite à une carmélite, 22 février 1876.

De fait, vers 1879, de graves symptômes ne permettaient aucun doute sur l'imminence du danger. Un plan d'une habileté satanique avait été dressé par les ennemis de l'Église et l'heure semblait propice pour son exécution. Les sectaires pouvaient compter sur la complicité du Président de la République et sur celle du Parlement. Quelques-uns des leurs s'étaient même glissés dans le ministère alors au pouvoir. Enfin les résultats des récentes élections dénotaient, dans l'opinion publique, des tendances favorables aux projets des anticléricaux. On frapperait d'abord les religieux, puis on porterait, par des dispositions législatives draconiennes, un coup mortel à l'enseignement de la religion.

Or, Poitiers possédait, depuis quelques années, une faculté de théologie dirigée par les jésuites. La loi de 1875 sur l'enseignement supérieur avait, en effet, permis à M^{gr} Pie de réaliser un de ses desseins les plus chers ¹, la création dans sa ville épiscopale d'un centre de hautes études ecclésiastiques. L'évêque renouait ainsi une tradition vieille de plusieurs siècles, et ressuscitait en partie, cent ans environ après sa disparition, l'université fondée jadis par le pape Eugène IV.

Cette résurrection d'ailleurs n'avait provoqué aucun éclat. Conformément à la volonté formelle de M^{gr} Pie, les choses s'étaient passées sans bruit ². Mais tous les efforts de la prudence n'avaient pu soustraire la faculté de théologie à la malveillance du gouvernement. Sa perte était décidée en haut lieu. M^{gr} Gay en fut, le premier, officiellement averti.

« La persécution commence, écrit-il le vendredi saint 1880 ³. Hier, le recteur de l'académie (qui ne paraissait pas fier) est venu me déclarer (le cardinal étant absent) les mesures que le gouvernement commence de prendre contre notre faculté de théologie. Là est le péril de l'État, paraît-il, et il y faut pourvoir d'urgence. Le jour était bien choisi. C'est à soulever l'âme de pitié. La Passion recommence toujours, et, quoi qu'on fasse, on ne peut pas sortir du cadre tracé il y a dix-huit cents ans. Même victime, mêmes prétextes pour la

¹ « Cette affaire qui est la principale de ma vie, » portait un petit billet déposé par M^{gr} Pie aux pieds de sa madone. (M^{gr} Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, t. II, p. 578.)

² « M^{gr} Pie souhaite beaucoup qu'on demeure très discret, touchant ce qui se passe, ou se passera à cette faculté de Poitiers. Il trouve, à bon droit, que trop de choses présentement sont compromises, parce qu'elles sont livrées en pâture à l'opinion publique. » (Lettre inédite de M^{gr} Gay à M. Gaston de Beaucourt, octobre 1875.)

³ Lettre inédite à une carmélite.

poursuivre et l'immoler, mêmes personnages, mêmes caractères, mêmes mensonges, même lieu, mêmes circonstances et cette fois même date. Est-on assez insensé ? Mais quel jugement ils se préparent ! »

M^{gr} Gay transmit aussitôt à M^{gr} Pie la communication faite au nom du ministre de l'instruction publique, M. Jules Ferry, par le recteur d'académie : sommation à l'évêque de Poitiers de ne plus appeler désormais « faculté » son école de théologie et surtout de ne plus y admettre des professeurs de nationalité étrangère ¹. « Qu'on suive la route comme par le passé jusqu'à nouvel ordre, » telles furent les instructions que M^{gr} Pie envoyait de Rome. Et, de fait, les cours continuèrent jusqu'à la fin de l'année scolaire.

M^{gr} Gay se rendit à Paris, au mois d'avril, pour bénir le mariage de M. Jean Gounod, le fils de son vieil ami et son filleul. Habitué au recueillement des chapelles de couvent, l'évêque d'Anthédon ne prisait qu'à demi l'éclat un peu tapageur de ces cérémonies auxquelles le caractère de l'assistance prête un aspect mondain. Le pieux prélat craignait que sa parole ne fût pas comprise d'un auditoire auquel il voulait pourtant faire du bien. De là, une certaine inquiétude, dont la trace se retrouve dans ces lignes adressées à une carmélite ² :

« C'est lundi à midi qu'a lieu ce grand et bruyant mariage, où viendra une vraie foule et comment composée ! Je vous prie d'aider le prédicateur, afin qu'il dise ce qu'il faut à ces mécréants. Tous ne le sont pas, sans nul doute, mais vous devinez s'il y en aura. »

Convertir ses auditeurs d'occasion, M^{gr} Gay le désirait certainement, sans oser toutefois se le promettre. Du moins, recueillit-il l'assurance que son discours avait « produit quelque bien, malgré l'étrangeté de l'auditoire ».

La tentation ne lui vint cependant pas de prolonger son séjour dans la capitale. « Un besoin extrême de reprendre sa vie ordinaire » le rappelait à Poitiers, et son premier soin, en rentrant dans son calme logis de la rue Saint-Fortunat, fut d'écrire à la prieure du carmel de Niort ³ :

« Comme il était inévitable à ma faiblesse, je reviens de Paris l'âme fatiguée, distraite et comme attiédie. Oh ! qu'heureuses êtes-vous,

¹ La plupart des professeurs étant étrangers, congédier ceux qui n'étaient pas français équivalait presque à supprimer l'enseignement donné à la faculté.

² Lettre inédite, 24 avril 1880.

³ Lettre inédite, 6 mai 1880.

vierges consacrées, qui vivez, par état, dans la solitude et abritées du monde, séparées de ses affaires et oubliées de ses agissements ! »

Inquiétants pour tous les catholiques français, les agissements du monde offraient aux évêques mille causes de tristesse, voire même d'effroi. Lorsque M^{gr} Pie était arrivé à Poitiers, retour de Rome, tout le monde avait été frappé de la tristesse du prélat et de l'altération de ses traits. A un de ses vicaires généraux qui l'interrogeait sur la politique anticléricale du gouvernement et lui demandait s'il conservait personnellement une lueur d'espérance : « Aucune, répondit-il avec insistance. Ils iront jusqu'au bout ¹. »

Quelques jours plus tard, sacrant dans sa cathédrale M^{gr} Emmanuel de Briey, nommé coadjuteur de l'évêque de Meaux, le cardinal Pie revendiqua, dans un magistral discours, « le droit de redire les paroles que l'indépendance épiscopale pouvait faire arriver aux oreilles des Césars du iv^e siècle ». L'accent de sa voix, la couleur de son visage, son regard, son frémissement visible trahissaient la généreuse émotion d'une rentrée en campagne. Personne ne s'y trompa : on venait d'entendre l'évêque de Poitiers faire une proclamation et tracer un programme.

Épuisé par le travail et les angoisses, M^{gr} Pie songeait à prendre un repos prolongé. Mais il voulait auparavant acquitter la promesse qu'il avait faite à l'évêque d'Angoulême de célébrer avec lui la fête de la Pentecôte et de présider, le lendemain, une réunion d'œuvres ouvrières. Se sentant fatigué, il consulta son médecin. Celui-ci le détourna de se rendre à Angoulême, mais sans réussir à l'y décider.

« La veille du départ, raconte M^{gr} Gay, j'allai voir M^{gr} Pie à l'évêché ; je le trouvai si souffrant et si changé que j'en eus une vive peine et ne pus me défendre de le dissuader de se mettre en route. Voici sa réponse textuelle : « Il est vrai, ce voyage m'est pénible ; mais j'ai promis et je ne déteste rien tant que de manquer de parole ². »

Et il partit, chargeant M^{gr} Gay de présider à sa place, à Poitiers, les offices du jour de la Pentecôte.

Quant à lui, il pontifia et prêcha dans la cathédrale d'Angoulême et, fidèle jusqu'au bout à remplir ses engagements, présida, le lundi de la Pentecôte, l'assemblée des Œuvres catho-

¹ M^{gr} Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, t. II, p. 734.

² M^{gr} Baunard, *loc. cit.*, t. II, p. 738.

liques ouvrières. Dans la nuit du lundi au mardi, son vicaire général, M. Marnay, qui occupait une chambre contiguë à la sienne, fut éveillé soudain par des coups frappés convulsivement contre la muraille. « Cet appel s'étant fait entendre une seconde fois, le grand vicaire se leva ; soudain sa porte s'ouvrit et le cardinal apparut sur le seuil : « Mon enfant, venez à mon aide ! » M. Marnay accourut. L'évêque s'était remis au lit ; son domestique fut appelé et arriva aussitôt. Ce fidèle serviteur voulant le rassurer lui dit : « Monseigneur, c'est comme à Rome ¹. — « Ah ! non, c'est autre chose, » répondit le mourant. La respiration était haletante, la voix entrecoupée. Le prêtre le soutenait par derrière. Comme, dans cette attitude, il ne pouvait s'apercevoir du changement de ses traits : « Mais, monsieur l'abbé, « Son Éminence se meurt ! » lui dit le domestique. M. Marnay regarda le malade en face : c'était vrai. « Monseigneur, vous « êtes bien mal. Voulez-vous que je vous donne l'absolution ? » Le mourant répondit par un signe affirmatif. Il avait sa connaissance, mais déjà il ne parlait plus. Ses traits se contractaient, la langue s'épaississait et devenait violacée. M^{gr} d'Angoulême arriva alors, tout en larmes, avec les saintes huiles pour l'extrême-onction qu'on lui administra en grande hâte. Un moment après, c'en était fait. Le médecin, qui accourut, déclara qu'il y avait eu rupture d'anévrisme. Le cardinal n'était plus ². »

La nouvelle de cette mort soudaine causa, à Poitiers, une véritable stupeur.

« Tu devines notre douleur et notre deuil, écrit M^{gr} Gay à sa sœur ³. Dieu seul est nécessaire, et, encore qu'on le sache bien, il est bon de se l'entendre si solennellement rappeler. Ces coups de foudre sont un peu comme les espèces eucharistiques : on y sent la *présence réelle*, et alors l'hommage va de droit. Il n'y a donc, avec une immense douceur, que silence et adoration dans mon âme. Le diocèse tout entier est dans la consternation, et la prière s'élève de toutes parts, non seulement pour le cher défunt, mais pour que les projets des méchants soient déjoués et que le cardinal ait pour successeur un évêque qui continue son œuvre. On a tenu à ce que je fusse vicaire capitulaire ; Dieu me soutiendra, je le sens, mais je vais avoir à traverser de bien mauvais jours. Au lieu de m'effrayer, cela m'attire ; demande seu-

¹ Quelques semaines auparavant, pendant son séjour à Rome, le cardinal avait éprouvé de pénibles crises d'étouffements, qui heureusement n'avaient pas eu de suites fâcheuses.

² M^{gr} Baunard, *loc. cit.*, t. II, p. 742 et 743.

³ 20 mai 1880, *Corresp.*, t. II, p. 313.

lement à Dieu que mon impuissance et mon indignité ne compromettent pas son œuvre. Je n'ai pas l'ombre d'un souci sur ma situation personnelle et je te supplie de n'en point avoir : c'est l'affaire de notre bon Dieu et non la mienne. Je t'envoie le premier acte écrit de mon administration ¹ ; il paraît qu'on en est content : il suffisait d'ouvrir mon âme. J'ai écrit à tous les évêques de la province. Le cardinal de Bordeaux officiera, et j'espère que M^{gr} de la Boullerie voudra bien dire quelques paroles. »

« Les funérailles du cardinal eurent le caractère de toute son existence : ce furent celles d'un homme de l'Église. Neuf abbés ou prélats, quinze archevêques ou évêques, toutes les congrégations et ordres religieux du diocèse, presque tout le clergé, puis les représentants de toutes les corporations et associations catholiques ; les facultés, les notabilités de toutes les provinces : jamais semblable cortège ne s'était déroulé dans les rues de Poitiers aujourd'hui tendues partout de noir, et naguère pavées joyeusement pour la réception du nouveau Prince de l'Église. Plus de six mille personnes se pressaient dans la cathédrale : beaucoup durent rester dehors. Le cardinal Donnet, malgré ses quatre-vingt-sept ans, voulut officier pontificalement : c'était un dernier devoir rendu à celui qu'il avait tant admiré et tant aimé ². » Le Père Jourdan de la Passardière, prédicateur du mois de Marie à la cathédrale, prononça le panégyrique du défunt. Le corps fut ensuite déposé dans le caveau que M^{gr} Pie s'était fait, depuis longtemps, préparer dans le sanctuaire de l'église de Notre-Dame-la-Grande.

Restait à rendre à M^{gr} Pie un hommage suprême en prononçant son oraison funèbre. On fit comprendre à M^{gr} Gay qu'il lui revenait de donner ce témoignage de reconnaissance à la mémoire de celui qui s'était toujours montré son protecteur et son ami. M^{gr} Gay accepta donc de prononcer l'oraison funèbre, bien qu'« à beaucoup d'égards, cette tâche lui semblât une énorme montagne à franchir ». Ses inquiétudes reposaient sur les entraves qu'il prévoyait devoir venir de sa santé et d'un surcroît d'occupations. L'événement démontra que ces craintes n'étaient pas fondées. Mais le temps lui était strictement mesuré pour composer son oraison funèbre : il l'employa jusqu'à la dernière

¹ Le mandement des vicaires capitulaires à l'occasion de la mort du cardinal Pie.

² M^{gr} Baunard, *loc. cit.*, p. 746 et 747.

minute, « écrivant le mot *amen* quand on venait lui dire qu'on l'attendait pour monter en chaire ».

C'était le 7 juillet, jour où l'on célébrait le service de quarantaine. La cathédrale offrait à peu près le même spectacle qu'au jour des obsèques. Le cardinal-archevêque de Paris officiait, entouré de cinq évêques, de plusieurs prélats et abbés et d'un nombreux clergé. L'orateur glorifia dans l'évêque de Poitiers l'*homme de l'Église*. Il montra comment l'amour de l'Église avait, en M^{gr} Pie, formé le chrétien, illuminé le docteur et sanctifié le pasteur des âmes.

« Aussi bien, ô Pontife, ô Père, s'écriait l'orateur, Dieu vous ayant gagné, nous ne vous avons point perdu. Nos yeux ne vous voient plus, il est vrai, mais notre âme est avec votre âme... Père, vous êtes heureux et nous sommes dans la peine. Soutenez-nous dans le chemin, consolez-nous dans les angoisses... Bénissez-nous encore, vous qui tant de fois nous avez bénits et du haut de cette chaire, et du haut de votre trône. Faites enfin que nous demeurions fidèles jusqu'à la mort à cette foi que vous avez prêchée, à cette Église que vous avez aimée, à ce Christ qui, étant désormais votre joie pleine et éternelle, est le terme de nos ambitions, de nos efforts et de notre espérance. *Amen!* »

M^{gr} Gay écrivait le lendemain du jour où il avait prononcé cette oraison funèbre :

« Croirez-vous que je suis resté en chaire trois heures moins un quart et je lisais ! Jugez de l'étendue de l'œuvre. C'est un petit prodige que j'aie pu parvenir à faire un tel travail, mais j'étais visiblement assisté d'en haut. Je vois qu'on a été content de ce discours et qu'on y a trouvé, tout vivant et très ressemblant, notre cher cardinal. C'était ce que je souhaitais surtout, et d'y avoir réussi est une grande consolation pour mon âme ¹. »

Aujourd'hui encore, on relit avec plaisir ce beau morceau d'éloquence, dont la forme élégante et noble convient si bien à la grande figure du cardinal Pie.

¹ Lettre inédite à une carmélite.

CHAPITRE XII

POITIERS

1880 - 1882

I

La mort imprévue de M^{gr} Pie n'inspirait pas seulement des regrets, elle faisait naître des appréhensions chez tous ceux qui s'intéressaient à l'avenir du diocèse de Poitiers. Un homme de l'envergure du cardinal Pie ne gouverne pas trente ans une Église sans laisser des exemples qu'on se plaît à admirer mais qu'on imite moins aisément. Lourde tâche que celle de maintenir les traditions de science, de courage, de bonté établies par un évêque dont le nom devait, sans conteste, passer à la postérité.

Qui recueillerait un si glorieux héritage? On se le demandait anxieusement. A s'en tenir aux desiderata du clergé diocésain, point n'eût été nécessaire de chercher bien loin le successeur du cardinal défunt. Confident des pensées du prélat, partisan déclaré de ses doctrines, M^{gr} Gay eût suivi sa ligne de conduite et répondu ainsi aux vœux du plus grand nombre.

Le jour des obsèques, comme l'évêque d'Anthédon sortait du grand séminaire, on vit les séminaristes se presser autour de lui, baiser ses mains et, « pour ainsi parler, se jeter dans ses bras ». Le cardinal Donnet ayant alors paru sur le perron, un des directeurs du séminaire le supplia, au nom de toutes les personnes présentes, d'obtenir pour M^{gr} Gay la succession de M^{gr} Pie. Le cardinal Donnet répondit que cette requête devançait sa pensée. Aussitôt les applaudissements éclatèrent. M^{gr} Gay dut s'éloigner : les larmes l'étouffaient.

Non contents de savoir que l'archevêque de Bordeaux appuierait, auprès du directeur des cultes, la candidature de M^{gr} Gay, les vicaires capitulaires commencèrent, de leur côté, des démarches dans le même sens auprès du gouvernement. Aussi bien, ni l'une ni l'autre de ces interventions n'avaient chance d'aboutir ; l'évêque d'Anthédon, tout le premier, souhaitait leur échec. Dans l'hypothèse où on lui eût imposé la charge du diocèse de Poitiers, ce « suprême sacrifice aurait été pour lui, disait-il, le prélude de celui qui consomme les autres ¹ » ; et, s'il lui avait fallu « gravir ce calvaire », la perspective de sa fin prochaine eût été son seul appui et son unique consolation.

D'ailleurs il n'aurait pas à accepter ce suprême sacrifice ; de nombreux motifs lui en donnaient l'assurance. Sans parler de la délicatesse de sa santé et de son peu d'aptitude au maniement des affaires, il prévoyait, de la part du gouvernement, une hostilité déclarée. De cette hostilité, M^{gr} Pie avait, à plusieurs reprises, constaté l'existence. Le ministre venait d'en donner une nouvelle preuve en refusant d'agréer M^{gr} Gay comme vicaire capitulaire. Mais validement élu par le chapitre, ce dernier resta vicaire capitulaire au regard de l'autorité ecclésiastique et en exerça les fonctions. Il se disait même « tout heureux de ne tenir rien en ceci que des mains immaculées de sa sainte Mère l'Église ² ». La seule conséquence de cette mesure arbitraire fut la privation d'émoluments dont il était résolu à ne pas profiter lui-même, mais à faire bénéficier les pauvres.

Ces dispositions défavorables du pouvoir à son endroit n'étaient, du reste, pas pour le surprendre. Il restait trop l'homme du cardinal ; on eût retrouvé en lui son esprit et ses principes. Or cet esprit et ces principes réactionnaires n'étaient plus de saison, alors que Gambetta, l'homme du jour, venait de pousser son cri de guerre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » On rêvait, en haut lieu, d'asservir l'Église au moyen du Concordat traîtreusement exploité contre elle. Dès 1879, la résolution s'affirme, dans les milieux gouvernementaux, d'appeler aux honneurs de l'épiscopat des sujets médiocres d'intelligence et faibles de caractère. Ainsi, le temps aidant, verra-t-on l'Église de France, autrefois si fière, remplir l'office de servante auprès de César.

¹ Lettre inédite, 22 mai 1880.

² A sa sœur, 26 juin 1880, *Corresp.*, t. II, p. 316.

Folles prétentions d'un sectarisme aveugle? Hélas! non : des ecclésiastiques se rencontrent que l'ambition pousse à favoriser la réalisation de ce satanique dessein. « Gambetta a sa cour de prêtres comme il a sa cour de généraux, » écrit à M^{gr} Gay le Père Picard, de l'Assomption ¹, et M^{gr} Perraud, évêque d'Autun, au lendemain de la mort du cardinal Pie ² : « Vous confierai-je, mon cher Seigneur, combien je tremble en pensant aux misérables et viles ambitions de bas étage qui, hélas ! ont libre entrée, depuis quelques mois, dans les bureaux du ministère des cultes? Comment faire pour avertir le nonce et le mettre en garde contre de fatales méprises ou surprises? »

Car le nonce est là, défenseur attitré des intérêts de l'Église contre le machiaviélisme des gens au pouvoir. Il peut, au nom du Pape, refuser d'agréer les candidats qu'on lui présente. Aussi s'ingénie-t-on à le circonvenir, à fausser ses enquêtes. Pour un siège vacant, on lui soumet plusieurs noms, dans l'espoir que l'indignité notoire d'un des candidats le rendra moins difficile à l'égard d'un autre simplement suspect. Il faut, en effet, qu'il accepte, bon gré mal gré, un de ceux que le ministre lui présente et même qu'il ne se montre pas trop difficile, sous peine de rendre sa position intenable.

M^{gr} Gay n'ignorait rien de cette dure et humiliante situation à laquelle on voulait ravalier l'Église de France. Il savait que la splendeur de l'édifice élevé par la science et le zèle de M^{gr} Pie excitait la rage des sectaires et que rien ne serait épargné pour en précipiter la ruine. Il écrit à une carmélite ³ :

« Nous avons réellement à redouter des choix qui, soit en eux-mêmes, soit surtout par leurs suites, seraient vraiment déplorables. Le pouvoir est mal disposé, le nonce presque réduit à l'impuissance ; tout notre secours est en Dieu ⁴. »

L'évêque d'Anthédon s'étudiait à conjurer le péril en sollicitant les prières des âmes ferventes et en entretenant une correspondance suivie avec la nonciature ⁵.

¹ 1^{er} février 1881.

² 21 mai 1880.

³ Lettre inédite, 28 mai 1880.

⁴ « ... Je ne sais si je pourrai beaucoup par le temps qui court. Mais je ferai mon possible pour le bien de notre sainte Mère l'Église tellement éprouvée... » (S. E. le Nonce à M^{gr} Gay, 20 mai 1880.)

⁵ Il écrit aux carmélites de Niort (lettre inédite, 20 mai 1880) : « Des batteries sont déjà dressées, j'en suis sûr, pour faire venir ici un prélat d'opposition, avec la mission

« Ces derniers jours encore, écrit-il le 29 juillet ¹, j'ai eu de vraies transes pour ce qui est du successeur du cardinal. On désignait des noms impossibles, un surtout qui m'a fait dire par premier mouvement : « Si ce prêtre arrive ici un lundi, je pars le mardi. » J'ai poussé, par lettre, un vrai cri vers le nonce ; il me répond que ce nom n'a pas été prononcé devant lui ; mais j'ai peur que le pouvoir ne joue ce digne archevêque et ne lui apporte qu'une nomination faite, sur laquelle il n'y ait point à revenir. Bref, je demeure inquiet ; ce qui a du moins ce bon côté de me faire, moi aussi, m'abandonner de plus en plus à Dieu. »

Chose remarquable, en effet, au milieu de si graves préoccupations, son âme restait calme, livrée sans réserve au bon plaisir divin.

« Je ne sors pas de la paix, confie-t-il à une carmélite ², et j'ai le cœur plein d'espérance, d'abandon surtout... Quoi qu'il advienne, je me sens prêt à tout, même à quitter le diocèse, si l'on envoie quelqu'un pour défaire l'œuvre de notre évêque. Tout ce qui m'est personnel m'importe peu ou point ; je puis porter toutes choses en fait d'écartement et même de disgrâce. »

Il acceptait d'avance les pires éventualités, une seule exceptée : « voir ruiner, sous ses yeux, l'édifice élevé par M^{gr} Pie au prix de tant de labeurs et de vertus. Je ne m'en sens pas le courage, avouait-il, et Dieu ne me l'impose point. »

Mais la Providence allait lui imposer bientôt un autre spectacle non moins douloureux : celui de loyaux Français chassés de leurs demeures par le gouvernement. Les jésuites, condamnés à disparaître comme tels par les décrets du 29 mars 1880, attendaient l'exécution de cet inique arrêt. La Compagnie de Jésus possédait à Poitiers une résidence et un collège. Quand les crocheteurs, se présentant à la résidence, eurent forcé la porte de la chapelle, ils se trouvèrent en face de M^{gr} Gay qui, mitre en tête et crosse en main, prononça, d'une voix haute et ferme, l'excommunication contre les auteurs de cette violation sacrilège. Avant de se retirer et de céder devant la violence, il tint à exposer brièvement aux fidèles présents les raisons qui l'avaient amené dans cette chapelle à cette heure douloureuse.

acceptée de détruire l'œuvre du cardinal. Je tâcherai, comme je le puis, de déjouer ces manœuvres à l'aide du nonce, qui m'est tout dévoué. Mais la grande arme, c'est la prière. Fondez-vous donc toutes en prière. »

¹ Lettre inédite à une carmélite.

² Lettre inédite, 28 mai 1880.

« Nous sommes venu, dit-il, pour accomplir les devoirs de notre charge et déclarer que les décrets en vertu desquels on expulse de leur demeure, on entrave dans leur profession et l'on attaque dans leur personne les religieux et les religieuses de France, sont contraires aux lois divines et ecclésiastiques, que devant Dieu et devant l'Église ils sont nuls de droit et qu'en vertu des conciles généraux et des bulles des Souverains Pontifes, ceux qui les ont édictés, ceux qui les ont favorisés, ceux enfin qui les exécutent, encourent, par ce seul fait, l'excommunication majeure réservée au Pape.

« Nous sommes venu aussi pour donner à la sainte Compagnie de Jésus, la première frappée, un témoignage public de notre respect et de notre confiance, de notre reconnaissance, de notre tendre affection et de notre dévouement inaltérable. Nous vous remercions de tout ce que vous avez fait, dans ces derniers jours, pour manifester vos sentiments envers la Compagnie, sentiments tout pareils aux nôtres.

« Nous sommes venu pour vous dire de ne vous troubler point et d'avoir confiance, parce que les paroles de Notre-Seigneur demeurent, et que s'il a dit : *In mundo pressuram habebitis*, il a fini son discours en disant : *Confidite, ego vici mundum*.

« Enfin, voulant en tout suivre son esprit et nous inspirer de son esprit, nous sommes venu afin de prier avec vous, non seulement pour les persécutés, mais aussi pour la France entière étonnée, émue, scandalisée de ce qui se passe et pour la conversion des persécuteurs, dont nous disons de tout cœur, comme Jésus sur la croix a dit des siens : Père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font.

« A toutes ces intentions et aussi pour réparer l'iniquité et le sacrilège qu'on va commettre, nous réciterons, à genoux, et ensemble le *Miserere* avec le *Parce, Domine*. »

Profondément émus, rapporte un témoin, nous croyions vivre une scène des premiers siècles de l'Église.

La fermeture de la résidence et du collège des Pères jésuites présageait celle d'autres maisons religieuses, nouvelle perspective dont la tristesse s'ajoutait, pour M^{gr} Gay, aux soucis que lui apportait la succession toujours ouverte du cardinal. Même partagée avec les deux autres vicaires capitulaires, l'administration provisoire du diocèse lui était un fardeau très lourd. Il écrit dès le mois de juin ¹ :

« Je soupire après la nomination du successeur de M^{gr} Pic et ma rentrée dans ma vie cachée, silencieuse, tranquille et intérieure.

Je ne suis pas fait pour les tracasseries, encore que j'y apporte une âme assez sereine. »

¹ Lettre inédite à une religieuse, 24 juin 1880.

Ailleurs, il parle « des flots d'ennui et de tristesse qui, de-ci de-là, le submergent intérieurement » et dont il rend responsables « les menaces de l'iniquité, l'embarras et le poids des affaires et un certain isolement *extérieur* ¹ ». En se prolongeant, la vacance du siège accroît l'acuité de l'épreuve.

« Tu devines, écrit-il à sa sœur ², si c'est une privation pour moi de n'être pas avec vous en ce temps de l'année qui, depuis si longtemps, était celui de mes vacances. »

Et, après avoir félicité un ami de pouvoir respirer, à pleins poumons, l'air de l'océan, il ajoute mélancoliquement :

« Moi, je vis sous le faix et, quoique ce que Dieu lui-même impose ne soit jamais sans douceur, cependant la nature plie parfois et dit : *Usquequo, Domine?* ³ »

Au début de septembre, jugeant possible une absence de quelques jours, il en profita pour accompagner à Lourdes les pèlerins du diocèse de Poitiers. Le célèbre sanctuaire ne lui était pas inconnu : on l'y avait vu venir, en 1874, pour remercier Marie du succès remporté par son premier ouvrage, *la Vie et les Vertus chrétiennes*. Mais c'était la première fois qu'il y paraissait en qualité d'évêque. Sa dignité lui valut une invitation à célébrer, en chaire, les gloires de Marie. Il eut aussi la joie d'assister à la guérison miraculeuse d'un enfant de douze ans, un petit Japonais amené par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu. Mais laissons M^{sr} Gay narrer lui-même cet épisode de son pèlerinage :

« J'avais déjà vu et béni ce pauvre petit, couché dans une voiture de malade devant la grotte. Hier, dans la soirée, y étant redescendu pour prier, ... je vis le Frère de Saint-Jean-de-Dieu porter dans ses bras son infirme, incapable de se tenir, et qu'on déposa à côté de moi sur une litière. Le Rosaire récité, on vint le reprendre pour le plonger dans la piscine. Demeuré là pour continuer mes dévotions, j'entendis, tout d'un coup, une rumeur dans la foule, et la porte de la grotte se rouvrit pour laisser passage à quatre ou cinq personnes, au milieu desquelles je vis le petit malade, qui marchait et vint s'agenouiller sur le marchepied de l'autel... On m'amena l'enfant, que je bénis et embrassai : il marcha encore pour venir de nouveau s'asseoir auprès de moi et réciter, les bras étendus, une partie du Rosaire ⁴. »

¹ Lettre inédite, 7 juin 1880.

² Lettre inédite, 26 août 1880.

³ Lettre inédite à M^{sr} de Conny, 26 juillet 1880.

⁴ A sa sœur, 10 septembre 1880, *Corresp.*, t. II, p. 318.

M^{gr} Gay emporte de Lourdes un souvenir inoubliable.

« Je suis ravi de mon séjour, écrit-il à sa sœur ¹. Lourdes est un lieu de prière incomparable ; on y respire la grâce encore mieux que l'air pur des montagnes, et ce que l'on voit ici de foi et de piété est pour consoler de cette effroyable quantité de péchés qui déshonorent notre pauvre France. Que volontiers on oublierait la terre, à côté de cette grotte, pour ne se souvenir que du ciel ! »

Oublier la terre, il n'y fallait pas songer. La vigilance s'imposait et d'autant plus attentive que redoublaient non plus seulement les menaces, mais les actes de persécution contre l'Église.

« Pour ce qui est du diocèse, écrit-il ², je veille avec le très ardent désir d'y parler, d'y défendre tous les droits, protestant contre toutes les injustices. »

Dès la nouvelle de l'expulsion brutale des Chanoines réguliers de Saint-Jean-de-Latran établis à Beauchesne, il écrivit au préfet des Deux-Sèvres « qui avait eu l'impudeur non seulement d'assister à l'attentat, mais d'en diriger les agents » et lui signifia sa protestation en termes énergiques.

Presque en même temps, on avertissait M^{gr} Gay que l'expulsion des dominicains de Poitiers semblait imminente. Le couvent est situé au delà de la rivière qui enserme la ville de ce côté. M^{gr} Gay s'y rendit sur-le-champ ; mais, pour ne pas éveiller l'attention, il évita de passer par le pont et traversa le Clain en barque. Il portait sur lui le texte de la protestation qu'il comptait lire au premier fonctionnaire qui forcerait la clôture. Les crocheteurs n'ayant pas paru, l'évêque d'Anthédon ne consentit à retourner chez lui qu'après avoir reçu l'assurance qu'il serait prévenu si les agents du pouvoir venaient chasser les religieux. « Car je tiens à être là, » répétait-il avec insistance. Et, de fait, il s'y trouva lorsque, quelques jours plus tard, les dominicains furent expulsés *manu militari*.

Adoptant la ligne de conduite suivie par les jésuites et les dominicains, le Père abbé du monastère bénédictin de Ligugé était décidé, lui aussi, à ne céder qu'à la force. M^{gr} Gay aurait voulu se trouver à ses côtés lors de la venue des crocheteurs ; mais des devoirs urgents réclamaient alors sa présence au Dorat.

¹ 10 septembre 1880, *Corresp.*, t. II, p. 317.

Lettre inédite à une carmélite, 1^{er} novembre 1880.

Expulsés de leur abbaye le 5 novembre, les moines trouvèrent un asile dans des familles chrétiennes du village. L'église du monastère étant aussi église paroissiale, elle échappa, de ce fait, à la fermeture et à l'apposition des scellés. M^{sr} Gay s'y rendit le 11 novembre, accompagné des élèves du grand séminaire et d'un nombreux clergé. Il tenait à donner « un témoignage public de respect et d'affection aux chers religieux » le jour même où ils fêtaient saint Martin, fondateur et patron de leur abbaye.

Dans les conjonctures difficiles que traversait alors l'Église de France, M^{sr} Gay aurait cru manquer à son devoir s'il n'avait suscité, parmi ses diocésains, un mouvement de prières réparatrices.

« Depuis deux jours, écrit-il le 17 novembre ¹, je suis travaillé par la pensée d'ordonner, dans tout le diocèse, des prières de réparation pour les péchés publics qu'on vient de commettre dans notre pauvre pays. Je pense que cela vient de Dieu... C'est une des consolations de l'autorité que de pouvoir produire de si grands mouvements et provoquer des actes si considérables. Songez ! nous avons cinq à six cents paroisses, sans parler de nos communautés de femmes et de cette foule de bonnes âmes qui s'affligeront devant Dieu et imploreront sa miséricorde. »

Il confia son projet aux deux autres vicaires capitulaires. Ceux-ci ne jugèrent ni prudent, ni opportun un appel public à l'expiation ². M^{sr} Gay dut se ranger à leur opinion, avec le regret de n'être pas évêque tout de bon pour vingt-quatre heures.

¹ Lettre inédite à une carmélite.

² « Eh bien ! je le craignais, il faut refouler dans mon cœur et ma douleur et mon zèle. Les vicaires capitulaires, mes collègues, ne trouvent ni *prudent*, ni *opportun* cet appel public à la réparation, et l'outrage déborde. Si un évêque, un seul, avait parlé ou agi dans ce sens, ils consentiraient à signer mon acte projeté ; mais ils disent que ce n'est pas à nous, vicaires capitulaires, de prendre une telle initiative. Cela peut être, mais mon cœur bout en moi de voir qu'on s'occupe (et encore avec quelle froideur !) de réparer les dommages humains et que personne ne pense que le principal dommage est le péché et que l'expiation est urgente et que Jésus veut être consolé. Je crois que nous le paierons cher. Pour moi, je cède forcément, regrettant de ne pas être évêque tout de bon pour vingt-quatre heures ; mais, me retournant vers mon diocèse qu'est ma famille du Carmel, je demande qu'à tout le moins on fasse là quelque chose et qu'on s'unisse à moi pour pleurer. Vous voyez bien que la terre est détestable. Enfin Jésus y est ; mais cela même est à douleur, car voyez comme il y est traité. Au moins, nous l'aimerons nous, n'est-ce pas, et lui donnerons notre vie pour ses usages. Nous sommes à lui à jamais et tout entiers. » (M^{sr} Gay à une carmélite, lettre inédite, 23 novembre 1880.)

II

On le voit, les événements semblaient multiplier à plaisir les épreuves sur sa route. Ils lui arrachaient cet aveu, qu'on sent parti du cœur :

« Ah ! que, décidément, je ne suis pas fait pour ces choses ! Il y a trop d'affaires et l'humain s'y trouve trop ¹. »

Puis il ajoutait :

« J'espère qu'enfin on va nous donner un évêque : il devient probable que ce sera un vicaire général de Bordeaux, qui est originaire du Poitou. Je le connais fort peu ; cependant, c'est justement lui qui, sur la prière du cardinal (Donnet), m'accompagna à la gare quand je pris le train pour Lourdes. Il m'a paru fort poli et obligeant et ne m'a rien dit que de sensé dans le court entretien que nous eûmes. Comme tout est relatif en ce monde et que la situation est pleine de périls, je trouverais (si ce qu'on nous écrit de Bordeaux est exact) que notre part n'est pas mauvaise. Que d'inconnu ! ² »

Chercher à dissiper cet inconnu, à éclaircir les points obscurs, fut le premier soin de M^{sr} Gay. Voici en quels termes il consigne, dans une lettre à une carmélite ³, les résultats de son enquête.

« Nous avons un évêque ⁴. Des renseignements certains et étendus nous montrent en lui un ensemble de qualités et de vertus qui

¹ Il écrivait, dans le même sens, à l'abbé Perdrau (12 novembre 1880, *Corresp.*, t. II, p. 320) : « ... J'ai hâte que cet état finisse. Ce ne serait rien que je fusse à bout de force et de patience, mais une vacance prolongée nuirait fort au diocèse. Ah ! cher ami, que ces six mois de gouvernement m'en ont appris long sur l'épiscopat, et que, plus que jamais, je m'y sens impropre ! Je n'ai pas la capacité requise pour cette charge et je persiste à croire que la volonté de Dieu n'est point de me l'imposer. Je le bénis donc, à plein cœur, d'avoir arrêté tous ces mouvements qu'on s'est donnés pour me faire nommer... »

² A sa sœur, 27 novembre 1880, *Corresp.*, t. II, p. 322.

³ Lettre inédite à la prieure du carmel de Niort, 7 décembre 1880.

⁴ Le gouvernement avait proposé trois candidats pour le siège de Poitiers : M^{sr} Elie Méric, professeur à la Sorbonne ; M^{sr} Turinaz, évêque de Tarentaise, et l'abbé Henri Bellot des Minières, vicaire général de Bordeaux. On avait aussi prononcé le nom de l'abbé Lamazou, curé d'une des paroisses de Paris. L'abbé Bellot des Minières avait été agréé par Rome sur un rapport favorable de M^{sr} de la Bouillierie, archevêque de Perga et coadjuteur du cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux. « Mo^r seigneur de Perga, dira M^{sr} Bellot dans son mandement de prise de possession, Poitiers est aussi à vous... Nous ne saurions pas plus dire ce que vous avez été pour nous que nous n'avons pu retracer ce qu'a été Son Eminence. Comme M^{sr} le Cardinal, Archevêque de Bordeaux, vous avez daigné vous faire notre caution ; vous l'avez fait spontanément généreusement, et nous serions deux fois ingrat si nous ne proclamions pas que vous nous avez donné de votre affection des preuves qui ne s'oublient jamais... »

nous font bénir Dieu. Nous nous regardons comme exaucés et estimons un petit prodige que ce si mauvais gouvernement nous ait envoyé un tel prêtre. Je vous en parlerai la semaine prochaine ; mais vous serez contente de savoir, dès maintenant, qu'il est plus que bien disposé pour moi et semble vouloir se lier à moi d'affection pour que nous fassions le bien ensemble. Je resterai, vous le devinez, plus que discret et dans une grande réserve ; mais enfin les débuts sont favorables. »

M^{sr} Gay s'empressa d'adresser ses félicitations à M^{gr} Henri Bellot des Minières, — ainsi s'appelait le nouvel évêque de Poitiers. Il en reçut une réponse « excellente ». Qu'on en juge :

Bordeaux, le 11 décembre 1880.

Monseigneur,

C'est seulement en rentrant hier soir de Paris que j'ai pu lire la lettre parfaite que Votre Grandeur a bien voulu m'écrire, dès qu'elle a su, par les journaux, ma nomination officielle.

Appelé inopinément pour mes informations auprès de S. Exc. le Nonce apostolique, j'ai dû, toutes choses cessantes, me préoccuper de réunir les pièces nécessaires. Daignez excuser le retard qui en a été la conséquence, et être bien persuadé que j'ai été profondément touché des sentiments dont vous m'avez si spontanément adressé l'expression.

Ne doutez pas non plus, Monseigneur, des dispositions qui étaient d'avance et n'ont cessé d'être les miennes au sujet de cette promotion que rien ne faisait pressentir et qui m'a surpris plus que personne.

Ma pensée ne s'était jamais arrêtée sur une aussi redoutable éventualité, encore moins mon désir. Je n'aspirais, en arrivant insensiblement au seuil de la vieillesse, qu'à la retraite, à la liberté des études solitaires et des offices les plus humbles ; je me serais cru atteint de démence si j'avais trouvé en moi une prétention quelconque.

La Providence en a disposé autrement, à mon insu, et j'ose l'affirmer, à mon corps défendant. Autant que cela a été possible, j'ai reculé soit devant la charge épiscopale elle-même, soit en particulier devant la succession écrasante de votre grand et bien-aimé cardinal. Il a fallu céder ; j'espère, avec la grâce de Dieu, n'oublier jamais la sainteté des devoirs qui vont m'être imposés, ni tout ce que me commande, sous quelque rapport que ce soit, le périlleux honneur de continuer les œuvres de M^{sr} Pie.

Vous me permettrez, Monseigneur, de compter, après Dieu, sur votre généreux concours. Moins je suis et peux par moi-même et plus mon cœur a besoin de s'appuyer sur le vôtre. Tout ce que Son Éminence de Bordeaux a bien voulu, dès le premier instant, me promettre en votre nom ; tout ce que m'ont répété, en termes chaleureux, M^{sr} le coadjuteur et notre excellent ami, M. Gervais ; tout ce que le nonce apostolique a cherché, de son côté, à me donner de courage et d'espérance, votre bonne lettre me le confirme : et je me sens, je ne dis pas confiant, mais moins présomptueux en m'abandonnant désormais à la volonté de notre divin Maître.

En retour des assurances qu'il m'est si consolant de recevoir de votre part, Monseigneur, laissez-moi vous protester que nul plus que moi ne vous

sera plus sincèrement et plus tendrement attaché par les liens de la charité. Je ne cesserai de vous prouver combien sont vifs et profonds les sentiments avec lesquels je suis, de votre Grandeur, Monseigneur, le serviteur très humble et très dévoué,

H. BELLOT DES MINIÈRES,

Évêque nommé de Poitiers.

Le ton affectueux de cette lettre décida M^{gr} Gay à « avancer de plusieurs pas » vers M^{gr} Bellot. D'où une nouvelle lettre provoquant une réponse encore meilleure que la première, s'il est possible ¹.

« Comment voulez-vous, disait en propres termes M^{gr} Bellot, que je puisse répondre à ce que Votre Grandeur m'a prodigué de témoignages d'estime et de confiance, à moi qui suis l'ombre de votre illustre ami l'ombre ? est bien peu de chose ! et suis-je même cela ? »

« J'aurai cependant, s'il plaît à Dieu, les sentiments dont ce grand évêque était pénétré pour votre personne. Ce qu'il vous aurait pressé de lui accorder de concours dévoué, je le sollicite ; la tendre et fraternelle affection dont il eût continué de vous donner des gages, oh ! comptez-y largement : vous la retrouverez dans son humble successeur. Vous étiez deux ; nous serons trois, si je puis dire. Il est dans le sein de Dieu, à la vérité, mais je le verrai présent partout ; et, sur ses traces, je vous verrai aussi où il aimait à vous rencontrer et à joindre sa main à la vôtre : et, si une main de plus se permet de bénir, soyez bien assuré que ce sera comme vous et lui l'avez fait.

« Plus jeune que vous, je garderai pour moi les rudes labeurs. Il me serait par trop pénible de faire peser le joug sur vos épaules. Vos attrait particuliers, vos ministères si pieux et dont les âmes ne sauraient se priver, seront plus que jamais respectés. Votre Grandeur n'avait pas à m'en exprimer le désir ; n'étais-je pas allé au-devant ? Par ma nature et, grâce à Dieu, par le sentiment le plus cher à mon cœur d'évêque, je ne puis ni ne veux faire autrement. »

Quand il traçait ces lignes, M^{gr} Bellot n'avait pas encore pris possession de son diocèse ; son sacre ne pouvait avoir lieu avant la fin de janvier ; M^{gr} Gay conservait donc encore son autorité de vicaire capitulaire. Il venait d'en user pour réparer une omis-

¹ Cette réponse est datée du 3 janvier 1881.

sion dans laquelle sa responsabilité n'était nullement engagée et dont le souvenir pourtant le poursuivait sans cesse. Que l'année des décrets persécuteurs et des crochetages de couvents s'achevât sans une protestation publique de ceux qui tenaient la place de l'évêque, que des églises du diocèse aucune supplication officielle ne s'élevât vers Dieu pour apaiser sa colère, cette seule pensée était insupportable à l'évêque d'Anthédon. Il prit l'initiative de convier les fidèles à un salut solennel du saint Sacrement qui fut célébré le 31 décembre dans la cathédrale de Poitiers et au cours duquel on implora pour la France coupable la miséricorde du ciel.

Cependant, le diocèse ne connaissait pas encore, de façon officielle, la nomination de M^{gr} Bellot. La plume délicate et exercée de M^{gr} Gay se chargea de combler cette lacune et de solliciter des prières à l'occasion du sacre du nouvel élu. Dans le mandement qu'il rédigea, M^{gr} Gay, avec une émotion contenue, rappela « que les regrets peuvent subsister même avec les meilleurs espoirs », que « ni Dieu, ni son ministre ne demandent que le présent, quel qu'il soit, ou même l'avenir, quel qu'il puisse être, efface tout à fait dans les âmes le souvenir d'un incomparable passé ». Et puis, continuait-il, « comment livrer toute son âme à l'allégresse d'une fête, quand l'Église entière est navrée ; quand les hommes de l'impiété, de la haine et du mensonge déclarent ouvertement la guerre à Dieu et à son Christ ; quand avec tant d'audace, hélas ! et de succès (succès terrible à qui l'obtient), ils ont déjà commencé la bataille,... si bien qu'entrant dans cet héritage, hier encore si glorieux et si riche, l'évêque que nous attendons marchera d'abord sur des ruines ? »

Mais, ce tribut payé à la tristesse des temps, M^{gr} Gay invita les fidèles à remercier, avec lui, le Seigneur de la « grande grâce » qu'il accordait au diocèse en lui envoyant M^{gr} Bellot. « Nous le savons assez pour vous le dire, affirmait M^{gr} Gay, c'est un vrai homme de Dieu que l'évêque qui nous est donné. » Suivait l'éloge de « son grand cœur, épris des nobles choses... indépendant des vues humaines, étranger aux partis, facile et prompt à tous les dévouements ». « C'est donc cette âme toute sacerdotale, continuait l'auteur du mandement, que l'Esprit-Saint va prendre, investir et remplir, perfectionnant tant de qualités heureuses et mettant le comble à ces solides vertus. Et tout

cela sera pour nous ; tout cela devient notre patrimoine et constitue le don fait par Dieu à l'Église de Poitiers. »

M^{gr} Bellot des Minières fut sacré à Bordeaux, le dimanche 30 janvier, dans l'église primatiale de Saint-André. M^{gr} de la Bouillerie, prélat consécrateur, était assisté par M^{gr} Fonteneau, évêque d'Agen, et M^{gr} Gay. Laissons à ce dernier le rôle de chroniqueur.

« Le sacre eut lieu hier, écrit-il de Poitiers à une carmélite ¹, et tout s'y passa à merveille. Notre évêque est décidément bon et *très bon*. Son cœur est riche, sensible, débordant même à certaines heures ; son esprit me paraît juste, sa volonté ferme ; il est disposé à tout bien et fort en état de bien faire. Il a été touchant d'émotion durant toute la cérémonie et au retour, à la sacristie, où au cardinal (Donnet) et aux trois évêques s'était joint tout le clergé venu de Poitiers et mêlé à celui de Bordeaux, il a improvisé un petit discours où chacun avait sa juste part et qui a ravi tout le monde. En m'embrassant sur la grande estrade du sacre, avant que nous n'allassions, avec l'évêque d'Agen, le conduire pour bénir le peuple, il me dit, avec un accent qui partait du fond de ses entrailles : « Soyons frères à jamais ! » Déjà la veille, en m'abordant, il s'était jeté dans mes bras et me serra longtemps dans les siens de toutes ses forces. »

« Je reviens l'âme toute remplie de joie, de gratitude et d'espérance, écrit encore M^{gr} Gay... ² Je ne pouvais ni espérer, ni souhaiter, quant à moi, des dispositions plus cordiales, où je sens bien qu'un grand respect (qui ne m'est pourtant pas dû) se mêle à la plus affectueuse confiance. Tout ira de soi, je crois, entre nous, et il veut que nous ne soyons qu'un pour faire l'œuvre de Dieu dans ce cher diocèse. »

M^{gr} Bellot des Minières fit son entrée solennelle à Poitiers le 2 février, fête de la Purification de la sainte Vierge. Devant un auditoire remplissant toute la cathédrale, le nouvel évêque monte en chaire et donne lui-même lecture de son mandement de prise de possession. Dès les premières phrases on voit, dans l'assistance, des gens s'interroger du regard. On prête l'oreille, comme pour mieux saisir le sens des paroles. Bientôt la stupéfaction est générale ; M^{gr} Gay s'effondre dans sa stalle. Le premier acte épiscopal de M^{gr} Bellot a été de tendre la main à ceux qui signaient, quelques mois auparavant, les décrets d'expulsion des religieux, qui, hier encore, crochetaient les portes des couvents et jetaient sur le pavé de loyaux serviteurs de la

¹ Lettre inédite.

² Lettre inédite à une religieuse, 1^{er} février 1881.

patrie, coupables de s'être dévoués corps et âme aux intérêts de Dieu et de l'Église. Le nouvel évêque se présente un rameau d'olivier à la main. Il n'y a, d'après lui, ni persécuteurs, ni persécutés ; tout se réduit à « un malentendu entre gens ayant les mêmes aspirations et faits pour s'entendre entre eux ».

M^{gr} Bellot avait remarqué la pénible impression produite par son mandement. Pendant le parcours de la cathédrale à l'évêché, il balbutia, en manière d'excuses, à l'oreille du maître des cérémonies qui l'accompagnait : « Il y avait des paroles à dire ; je les ai dites, c'est fini. »

Oui, c'en était fini, non pas des paroles malheureuses que le prélat venait d'offrir en gage au gouvernement, mais de la confiance et de l'affection qui l'avaient accueilli à son arrivée dans sa ville épiscopale. Une sorte de révolte intérieure, puis une tristesse humiliée s'étaient emparées des âmes. La cérémonie s'achevait à peine que les plus amères critiques circulaient dans le clergé et les jugements les plus fâcheux dans la foule ¹.

Cependant, le premier moment de surprise passé, M^{gr} Gay et quelques autres insistèrent pour qu'on ne brisât pas tout de suite.

L'évêque avait annoncé qu'il recevrait dans la soirée. A la prière de M^{gr} Gay, plusieurs personnes influentes revinrent sur leur décision de décliner les avances de M^{gr} Bellot, de sorte que les salons de l'évêché n'offrirent pas, ce soir-là, le lamentable aspect d'un désert.

Mais il fallait renoncer à prévenir le retentissement de ce regrettable incident, à empêcher la presse antireligieuse de chanter victoire et de soulever les passions. Les feuilles gouvernemen-

¹ Tout, dans le mandement, n'était pourtant pas répréhensible. Témoin les passages suivants à l'adresse de M^{gr} Gay :

« ... Vous ne cesserez de nous prodiguer votre dévoué concours, ô saint et éloquent ami du grand Évêque qui n'a pu mieux faire que de vous adjoindre à lui pour gouverner son beau diocèse, se reposant sur vous du soin de compléter et de féconder ses œuvres. Nous sommes unis déjà et devons l'être, de jour en jour, davantage. Vous nous avez ouvert votre cœur, et le nôtre y a répondu avec transport. Dès que nous vous avons aperçu, nous nous sommes jeté dans vos bras. Vous savez lire dans les âmes, vous avez compris la nôtre. Vous savez dès à présent que, si nous ne pouvons vous rendre l'illustre Cardinal qui vous a tant affectionné, nous aurons cependant assez de reconnaissance pour chercher à vous dédommager ; et que nous continuerons avec vous ce que M^{gr} Pie avait à cœur de faire, poursuivant le même but, aimant, comme il les aimait, l'Église et les âmes... »

L'article 5 du dispositif était ainsi conçu : « Nous sommes heureux de demander à M^{gr} d'Anthédon, évêque auxiliaire de Poitiers, tout le concours qu'il lui sera possible de nous accorder, ainsi qu'il l'avait prêté à notre illustre et regretté prédécesseur. »

tales exultèrent et leur jubilation contrastait avec le silence obligé mais piteux des journaux catholiques. Rome s'émut de tout ce bruit. M^{gr} de la Bouillerie se trouvait alors dans la Ville éternelle. Le Pape le chargea de transmettre à M^{gr} Bellot l'expression de « sa vive peine ¹ ». De leur côté, effrayés des déplorables conséquences que semblait devoir amener l'agitation des esprits, l'évêque d'Anthédon et plusieurs autres personnalités ecclésiastiques du diocèse tentèrent de montrer à M^{gr} Bellot, avec tout le respect et la déférence voulus, les dangers de la voie sur laquelle il s'engageait. Vainement M^{gr} Gay chercha-t-il à approcher le nouvel évêque ; ses efforts se heurtèrent à un parti pris d'éluder toute conversation sur les sujets brûlants. « Il m'a comblé d'égards et de caresses, écrit M^{gr} Gay à l'abbé Perdrau ², mais m'a fermé toute ouverture à un conseil quelconque. »

Dans ces conjonctures, l'évêque d'Anthédon réalisa un projet arrêté depuis longtemps et notifié à M^{gr} Bellot dès avant son sacre ³. Il se retira chez sa sœur, à Trasforêt, heureux de fuir l'atmosphère enfiévrée d'une ville en émoi, heureux de se soustraire aux ennuis d'une position délicate, mais aussi l'âme peinée au spectacle des ruines qui se préparaient pour un avenir prochain.

M^{gr} Bellot devait se trouver à Montmorillon dans les derniers jours de mars ; il y avait d'avance donné rendez-vous à M^{gr} Gay. Ce dernier disposait ainsi de deux mois environ pour observer la tournure que prendraient les événements et se fixer une ligne de conduite. Car il lui faudrait prendre un parti sans tarder. La loyauté de son caractère se refusait, en effet, à voir se prolonger une situation équivoque. Mais comment échapper au

¹ A son retour de Rome, M^{gr} de la Bouillerie écrit à M^{gr} Gay (19 avril 1881) : « ... Très confidentiellement je vous dirai que le Pape m'a parlé du mandement et m'a confié la délicate mission de faire parvenir à l'auteur l'expression de sa vive peine. Je l'ai fait immédiatement et l'auteur m'a répondu par une lettre remplie de sentiments de docilité, d'humilité et qui m'ont semblé de repentance. Le Pape en a paru satisfait ; mais la pièce à laquelle elle se rapportait m'a semblé le témoignage d'un si faux jugement que je tremble un peu pour l'avenir... »

² 28 février 1881, *Corresp.*, t. II, p. 329.

³ « ... Nous sommes toujours sans évêque. Quand en viendra-t-il un ? et qui viendra ? Quel qu'il soit, mon premier besoin, comme mon premier devoir, sera de m'éclipser presque tout de suite après son arrivée. Je ne veux pas qu'il me trouve devant lui ni trop près de lui ; il importe qu'il ait toute la place. Ensuite, nous verrons celle qu'il me voudra faire, et même s'il m'en veut faire une... » (M^{gr} Gay à sa sœur, 10 septembre 1880, *Corresp.*, t. II, p. 349.)

« ... Je tiens à ne rien faire qui ne soit parfaitement convenable et qu'il (M^{gr} Bellot) ne puisse agréer. Il sait d'ailleurs ma longue absence, j'ai tenu à l'en prévenir... » (M^{gr} Gay à une carmélite, lettre inédite, 31 janvier 1881.)

dilemme qui se dressait devant lui ? D'une part, en effet, son silence pourrait être interprété comme un acquiescement à des principes qu'il réprouvait hautement, et, d'autre part, il lui répugnait de se poser en adversaire résolu de l'autorité diocésaine.

Selon sa coutume, il demanda à la réflexion et à la prière la solution de ce problème épineux. La lettre suivante, qu'il reçut de M. Marnay, ancien vicaire général de M^{gr} Pie et vicaire général de M^{gr} Bellot, laisse supposer qu'il consulta également ses amis.

La Puye, 4 mars 1881.

Monseigneur,

J'ai pu causer longuement avec M^{gr} Bellot, et, pour la confiance que vous avez bien voulu me témoigner, je dois vous rendre compte de mes impressions. Je ne crois pas qu'il y ait utilité à ce que vous lui écriviez ce que vous pensez de son mandement et de l'attitude qu'il a prise. Monseigneur se rend parfaitement compte du mouvement d'opinion qu'il a excité, en sens si contraire, chez les catholiques et chez nos ennemis : il a cru devoir agir et parler comme il l'a fait ; et il a voulu en cela, devant l'éventualité des luttes qu'il s'attend et qu'il est décidé à soutenir pour les droits de l'Église, se poser sur un terrain d'autant plus solide que ceux contre qui il combattra n'auront pas à l'accuser de parti pris politique. S'il a gardé le silence sur les attentats commis contre les religieux, ce n'est ni trahison, ni indifférence, mais ménagement, en vue d'une situation où il espère pouvoir rendre quelques services. Il lui en a coûté beaucoup de s'exposer à froisser les catholiques, mais il espère que, le voyant à l'œuvre, on reviendra peu à peu de ces premières impressions, ceux du moins en qui un certain esprit de parti ne domine pas les convictions religieuses.

Cela étant, Monseigneur, plutôt que de vous exposer à mettre quelque froid entre vous et lui, ne vaut-il pas mieux vous garder de lui rien écrire ? Il ne se trompe aucunement sur nos sentiments, il nous garde, malgré cela, sa confiance, il veut que nous l'aidions à faire du bien. Pour ma part, je lui sais gré de ses bonnes intentions et je vous supplie, Monseigneur, de réserver pour notre cher diocèse et pour le bien général, toute votre possibilité de lui être utile. Plutôt que de lui écrire, j'aimerais mieux que vous vous réserviez de causer plus tard avec lui. Il est toujours plus facile de s'expliquer et de s'entendre par conversation que par lettres.

Hélas ! il ne faut plus compter sur cette sève de doctrine qui nous était autrefois communiquée si abondamment. Si nous ne la recevons plus, j'espère au moins que ce que nous en avons reçu continuera de nous profiter et ne s'altérera jamais. Plus que personne, vous nous aiderez, Monseigneur, à garder intact le dépôt des vrais principes dans lesquels nous avons été élevés et instruits, et je garde l'assurance que vous serez cet appui et une force pour notre évêque. Puisque ceux qui l'acclament aujourd'hui ne peuvent manquer d'être amenés à le poursuivre, il est désirable que nous, qui nous sommes d'abord alarmés, nous nous serrions autour de lui pour l'encourager et le soutenir.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect avec lequel je suis, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

M. MARNAY, v. g.

Cette lettre ne modifia en rien les projets de M^{gr} Gay. Il lui tardait de sortir d'une situation équivoque en dévoilant à M^{gr} Bellot ce qu'il pensait de son fameux mandement ¹.

Il le fit dans une lettre strictement personnelle, sur un ton mesuré, en des termes qui trahissent le respect et la charité chrétienne ². M^{gr} Gay rappelle d'abord à M^{gr} Bellot les égards, les témoignages de bonté dont il se reconnaît redevable envers lui. Puis, abordant la question brûlante, l'évêque d'Anthédon constate l'unanime réprobation soulevée dans le diocèse par le mandement de prise de possession du nouvel évêque de Poitiers. Personne, parmi les chrétiens, n'approuve l'attitude prise par M^{gr} Bellot non pas envers la République, qui n'est nullement en cause, mais envers la *Révolution* dont les républicains au pouvoir s'inspirent et se font les adeptes. M^{gr} Gay s'étonne que le successeur de M^{gr} Pie ait osé appeler « un malentendu » cette phase aiguë de l'éternelle lutte entre la vérité et le mensonge, le bien et le mal, le ciel et l'enfer, le monde et l'Église, Jésus-Christ et Satan. Somme toute, on a senti que, par son premier acte d'évêque et de pasteur, M^{gr} Bellot répudiait un principe théologique sur les rapports essentiels, et par là même immuables, entre l'Église et l'État ; erreur d'autant plus répréhensible chez un évêque que le principe en question est attaqué par les impies avec plus de fureur, faussé avec plus d'habileté et d'obstination par les libéraux.

Si seulement M^{gr} Bellot avait pris conseil auprès de M^{gr} Gay avant de publier son mandement ! Tout en respectant certaines idées chères au nouveau prélat, l'ancien auxiliaire du cardinal Pie lui aurait appris ce que ses diocésains attendaient de lui, ce qu'ils avaient besoin d'entendre et ce qu'il leur était avantageux de n'entendre point. Ainsi aurait été évité le préjudice incalculable, peut-être irréparable d'un malheureux début.

M^{gr} Gay ne croit pas la situation désespérée.

« Dieu, en effet, est puissant, remarque le pieux prélat, sa grâce est grande. Mais, ajoute-t-il en s'adressant à M^{gr} Bellot, si, avec la prudence qui convient, vous ne quittez point ce chemin où il nous semble à tous que vous avez mis les deux pieds, si vous ne le quittez de telle sorte que ce revirement soit manifeste et puisse être allégué,

¹ « ... J'écrirai avant le retour (à Poitiers), car je ne puis ni ne veux accepter une situation équivoque... » (A l'abbé Perdrau, 28 février 1881, *Corresp.*, t. II, p. 329.)

² Voir le texte de cette lettre aux *Documents et pièces justificatives*.

— non seulement vous ne serez point suivi, mais vous trouverez partout d'invincibles résistances et d'insurmontables obstacles à ce bien dont vous êtes pourtant, je le sais, si ardemment ambitieux.

« Vous serez délaissé, Monseigneur, non de nous et de quelques-uns qui, comme moi, veulent à tout prix vous rester soumis, fidèles, attachés et dévoués, même s'ils ont le chagrin de différer de vous sur des points de doctrine ; mais vous serez délaissé de presque tous vos prêtres et des fidèles les plus considérables par leurs vertus, leur position, leur influence et les ressources de tout genre qu'ils vous eussent apportées. Cette situation, si elle s'établissait (ce qu'à Dieu ne plaise !), deviendrait douloureuse jusqu'à cesser d'être tenable... »

La lettre de M^{sr} Gay portait la date du 12 mars. Le 19, M^{sr} Bellot y répondait en ces termes :

Cher et bien vénéré Seigneur,

Pardonnez-moi mon silence après la lettre que vous avez cru devoir m'écrire. J'y répondrai; mais je ne m'y attendais nullement et je désire y penser devant Dieu, dans le calme et la prière.

Tout ce que vous dites est délicat et grave ; soyez assuré d'avance qu'il n'y aura sous ma plume, dès que j'aurai le temps et la liberté d'esprit de revenir sur ces choses, que l'expression de la plus sincère reconnaissance et en même temps de la plus respectueuse franchise. Vous m'avez ouvert votre cœur ; je vous ouvrirai le mien. Il y aura toujours entre nous la différence qui sépare la grande vertu d'une immense misère ; les dons les plus précieux et des talents hors ligne, d'une médiocrité dont j'ai parfaitement conscience ; et enfin une haute position acquise à bon droit dans l'estime, ou plutôt la vénération des fidèles, et la nécessité où je suis et resterai de chercher à prendre pied, tantôt ici, tantôt là, dans un diocèse exceptionnel, ce semble, au moins à certains égards. Mais, cher et vénéré Seigneur, la charité comble les abîmes ; et ce miracle, je n'en doute pas, notre divin Sauveur daignera le faire en ma faveur. Je ne désespère donc ni de l'avenir en ce qui nous touche, ni même d'avoir, dès à présent, quelque peu vos sympathies. Que dis-je? votre lettre renferme, à cet égard, de nouveaux témoignages des sentiments les plus fraternels. Je sais à quoi cela m'oblige et je ne serai pas en reste.

Mais j'ai besoin de calme, de silence, de recueillement ; or je suis, bon gré mal gré, encore au milieu d'un tourbillon bruyant et affairé.

Permettez-moi donc de me borner à vous remercier de tout ce que vous m'avez écrit, sans exception ; et de vous répondre uniquement au sujet de Niort¹ ...

A bientôt, s'il plaît à Dieu ; je serai heureux de me rapprocher de vous et de me jeter dans vos bras. Je vous renouvelle, en attendant, l'expression la plus tendre de mon respectueux attachement.

† HENRI, *Évêque de Poitiers.*

¹ M^{sr} Bellot annonce ici à M^{sr} Gay qu'il vient de nommer à la tête d'une des paroisses de Niort le candidat qui avait les préférences de l'évêque d'Anthédon.

Une double consécration d'autels devait avoir lieu, le dimanche 3 avril, dans l'église de Montmorillon. M^{gr} Bellot invita M^{gr} Gay à venir consacrer un des autels, pendant que lui-même consacrerait l'autre. La proposition fut acceptée de bonne grâce. Dès son arrivée à Montmorillon, l'évêque d'Anthédon fut reçu par M^{gr} Bellot qui l'accueillit « avec sa bonté ordinaire, sans transports toutefois, et ne se jeta point dans ses bras comme aux premiers jours ¹ ».

Vainement M^{gr} Gay essaya-t-il d'aborder la question du mandement. Son interlocuteur le pria d'ajourner encore la discussion de ce sujet brûlant. M^{gr} Gay n'en fit pas moins passer devant les yeux du prélat le tableau de la tristesse et du désarroi provoqués dans le diocèse. Les faits étaient patents : M^{gr} Bellot ne craignit pas d'en nier l'exactitude.

« Il est pleinement dans l'illusion touchant l'état des esprits et la cause de cet état, écrit à ce propos l'évêque d'Anthédon ². Il s'obstine à croire qu'il a gagné tout son clergé, et les preuves les plus palpables du contraire qu'on lui présente ne lui font pas la moindre impression. Quelquefois il nie l'évidence. Il ne se rend pas compte, même après tout l'effet produit, de ce blâme unanime, de la portée doctrinale de son mandement, dont il m'a pourtant, à la fin, abandonné quelque peu la forme, ou ce qu'il nomme la phraséologie. Il voit, en tout cela, des préventions semées à dessein par des gens de Bordeaux et qu'il croit ne devoir pas tenir devant son dévouement ; il s'en prend surtout aux passions politiques. Il estime qu'au fond il est d'accord avec moi sur les principes et se défend avec chaleur d'être capable de jamais trahir la vérité. Je lui disais qu'avant tout il fallait la connaître, la discerner, la dire, mais il s'échappait toujours du côté de ses sentiments. Voyant qu'après une heure, je ne gagnais absolument rien sur son esprit, qui m'a semblé fermé à ces choses, j'ai fini par lui redire mon dévouement très affectueux pour lui et il a été lui-même affectueux comme à l'ordinaire. Le soir même, au repas, il m'a parlé d'affaires très sérieuses et avec une confiance fraternelle... Dans les conversations du jour et du soir, j'ai toujours vu le même homme abondant en respects, en amitiés et même en confiance. Je dois même dire une chose, c'est que, le soir, ayant terminé la cérémonie par un mot improvisé, il a été heureux et a quasi répété ce que je lui avais dit, la veille, des droits de Jésus-Christ, de la malice des hommes de notre temps et de leur ingratitude ; je m'étonne si tout le monde n'a pas remarqué ce brusque changement de ton. Plusieurs m'en ont parlé. J'ai béni Dieu... »

¹ M^{gr} Gay à sa sœur, 6 avril 1881, *Corresp.*, t. II, p. 341.

² Lettre inédite à une carmélite, 4 avril 1881.

En somme, après cette entrevue, M^{gr} Gay rentra à Poitiers, « paisible, content » ; non qu'il espérât combler, chez M^{gr} Bellot, des lacunes de plus en plus certaines et très regrettables ; non qu'il se flattât de réparer un mal dont le pauvre prélat ne parvenait pas à voir l'étendue ; mais il nourrissait l'espoir « d'atténuer ce mal, de contribuer à faire un peu de bien d'un côté et de l'autre, et enfin de voir Dieu bénir, dans une mesure au moins, des intentions si droites, un cœur si bon, des vertus si réelles et une dépense de foi touchante ». « Les qualités, ici, manquent plus que les vertus, remarque M^{gr} Gay ¹, quoique à ces vertus mêmes la lumière manque ². »

De son bon vouloir, M^{gr} Bellot venait, au reste, de donner une preuve irrécusable. Cédant à des influences locales, le gouvernement avait refusé d'agréer deux vicaires généraux, présentés par le nouvel évêque, « première et belle récompense de tant d'avances qu'il a cru devoir faire, » note M^{gr} Gay, avec une pointe d'ironie. Indigné, M^{gr} Bellot s'était rendu incontinent à Paris et avait manifesté son intention de conserver, coûte que coûte, les vicaires généraux qu'il s'était choisis, dût-il les payer de ses propres deniers. Tant d'énergie avait triomphé de l'opposition ministérielle : la victoire était finalement restée à l'évêque de Poitiers.

Par ailleurs, quels pouvoirs celui-ci accorderait-il à M^{gr} Gay ? Dans le dispositif de son mandement de prise de possession, M^{gr} Bellot s'était exprimé sur ce sujet, mais en termes vagues ³. L'évêque d'Anthédon demanda des précisions sur une question aussi capitale. Cette démarche lui valut la réponse qu'on va lire.

Poitiers, le 21 mai 1881.

Cher et vénéré Seigneur,

Un doute pouvait-il naître ? Je ne le supposais pas. Vous n'aviez, ce me semble, qu'à continuer comme par le passé et à user de la plus illimitée liberté. Il m'est extrêmement pénible de voir mettre cela en question.

Je prends donc comme un pur scrupule la préoccupation que Votre Gran-

¹ Lettre inédite à une carmélite, 4 avril 1881.

² « ... Il faut prendre son parti et faire son deuil. L'évêque que Dieu nous a donné n'a pas et n'aura jamais la science voulue ; il n'a pas et n'aura jamais le sens de la doctrine ; son esprit est aussi médiocre que son cœur est bon et généreux. Rien ne changera cela. Mais j'espère que, dans une mesure, Dieu bénira ses intentions et aura égard, pour lui et pour nous, à son dévouement qui est réel... » (M^{gr} Gay à l'abbé A. de P..., lettre inédite, 7 avril 1881.)

³ Voir plus haut, p. 56, en note.

deur a bien voulu me confier et je vous prie de ne rien effacer des lignes tracées par la main de mon illustre prédécesseur.

Un seul point me paraîtrait, eu égard aux circonstances, susceptible d'une certaine réserve de ma part, pour le moment : c'est celui de la confirmation.

Avec l'intention déjà hautement manifestée par moi de visiter chaque paroisse, je craindrais que telle et telle vinsent à m'échapper, s'il n'y avait pas préalable entente à cet égard entre vous et moi.

Mais, je le répète, ce serait là le seul point sur lequel je me permettrais d'appeler votre attention. Je serais heureux que l'on voulût bien, s'il y a quelque demande, m'en donner avis, afin que je fusse à même de faire rentrer cette paroisse dans le cadre de mes tournées ou de solliciter votre fraternel concours.

J'espère, cher et vénéré Seigneur, qu'au besoin ce concours ne me fera pas défaut.

Je regrette vivement de n'avoir pas pu vous voir depuis ma rentrée ; les deux fois, j'étais retenu au lit et souffreteux. Ce ne sera rien et je me sens presque dispos pour reprendre mes courses. Puisse votre santé être meilleure avec ces beaux jours !

Si j'avais eu un instant, je serais allé vous dire combien est sincère ce désir et respectueux et affectueusement dévoué mon attachement pour vous.

† HENRI, *Évêque de Poitiers.*

Toutefois, en dépit de ces belles assurances, M^{gr} Gay voyait se creuser chaque jour davantage le fossé qui le séparait de son évêque.

« Malgré mes tentatives, écrivait-il à une religieuse ¹, je ne parviens point à le voir et lui ne vient pas, ni ne me dit rien, ne m'écrit rien ; nous restons absolument étrangers l'un à l'autre, et ce qu'il fait, ou ne fait pas, ou laisse faire, me désole ; je ne sais ce qui adviendra... Dieu semble creuser lui-même la séparation de l'évêque à moi : ce n'est pas moi qui l'aurai faite... »

Confidente des tristesses de son frère, M^{me} Pouquet craignit que sa santé délicate n'éprouvât le contre-coup de ces épreuves. Elle l'engagea à venir passer quelque temps près d'elle, à Biarritz. M^{gr} Gay ne voulut pas quitter Poitiers sans avoir pris congé de l'évêque. Par deux fois, il trouva porte close.

Les six semaines qu'il passa au bord de la mer furent profitables à sa santé. De son côté, M^{me} Pouquet goûta tellement les charmes de Biarritz qu'elle fit l'acquisition d'une belle villa, baptisée par elle Villa Notre-Dame, avec l'intention de l'habiter plusieurs mois chaque année.

Ce séjour à Biarritz permit à M^{gr} Gay de lier des relations avec

¹ Lettre inédite, 19 mai 1881.

le duc et la duchesse de Parme ¹. Mais en dépit de ces distractions dans lesquelles il cherchait du repos, le prélat ne laissait échapper aucune occasion de témoigner sa déférence envers M^{gr} Bellot. Ayant adressé au prélat ses souhaits à l'occasion de sa fête, il en reçut une lettre très affectueuse. Son cœur toujours bienveillant se prit à y voir le prélude d'un changement dans l'attitude de l'évêque à son endroit. Pure illusion ! Quand il rentra à Poitiers, dans la seconde quinzaine de juillet, ce fut encore une déception.

« Je n'ai pas vu encore notre évêque, écrit-il ², car il est sans cesse absent... Vous n'imaginez pas tout ce que j'apprends de triste à ce sujet. On défaille et on s'écarte un peu sur toute la ligne et la situation devient déplorable. Je bénis Dieu d'être *dehors*, ce qui me sauve de toute responsabilité ; je tiens à ce qu'on sache que je n'en ai aucune. »

Justement, la Providence lui offrit, comme à point nommé, un moyen d'échapper à toute compromission, même apparente, dans les affaires du diocèse. La mort de M^{gr} de Ségur venait de rendre vacante la présidence de l'Œuvre de Saint-François-de-Sales. Les membres du conseil de l'œuvre songèrent à M^{gr} Gay pour remplacer le prélat défunt et « conserver à l'œuvre la vigueur de foi et la fermeté de doctrine qui lui avaient été imprimées dès ses débuts ». Le Père Picard se fit l'interprète de ces desiderata auprès de l'évêque d'Anthédon et le « supplia » d'accueillir favorablement sa requête. « Je comprends, lui dit-il, que vous considérez comme un devoir de rester à votre poste tant que la volonté du bon Dieu ne s'est pas manifestée ; mais ne pourriez-vous pas voir aujourd'hui comme une manifestation de cette volonté dans la perte de ce bon M^{gr} de Ségur et dans l'unanimité avec laquelle on vous désire ? Vous pourriez reprendre cet appartement où est née l'œuvre, ranimer cette chapelle où tant d'âmes et d'associations ont trouvé la vie ou ranimé leur

¹ « ... Ici (à Biarritz), j'ai vu, d'abord chez eux, puis chez moi, le duc et la duchesse de Parme (le duc Robert est le fils de la sœur du comte de Chambord et la duchesse la sœur du roi don Carlos). Ils sont venus m'entendre hier soir et m'ont prié à dîner demain. On n'est ni plus chrétien, ni plus aimable que ces princes. Vous ne sauriez croire quels honneurs ils rendent aux évêques et avec quelle simplicité de foi. Ils ont huit ou neuf enfants, quoique encore jeunes, et tout cela est élevé en perfection. Ils vivent presque toujours à Biarritz, à cause de la santé de tous ces précieux petits êtres... » (M^{gr} Gay à une carmélite, lettre inédite, 25 juin 1881.)

² Lettre inédite à une carmélite, 21 juillet 1881.

ferveur. Vos amis sont ceux de M^{gr} de Ségur et du cardinal de Poitiers. Rien ne vous empêcherait de retourner souvent à ce cher Poitiers et d'y conserver votre centre d'œuvres toute une partie de l'année, et tous vos amis seraient contents. »

A ces instances, le marquis de Ségur et M. Baudon vinrent joindre les leurs. Soins inutiles : M^{gr} Gay refusa d'accepter l'héritage qu'on lui offrait.

« Ces bons messieurs se trompent, explique-t-il dans une lettre à l'abbé Bougouin¹ ; je ne suis pas l'homme qu'il leur faut : cet héritage n'est pas selon ma grâce et je fausserais ma voie en retournant à Paris. Vous devinez qu'en plaidant ce qu'ils avaient la bonté d'appeler leur cause, ils insistaient sur la position toute nouvelle qui m'est faite à Poitiers et la facilité, l'à-propos qu'il y avait ainsi d'en sortir. Je ne vois que trop ce qu'est devenue et ce que continuera d'être cette position, si position il y a ; malgré tout je demeure, attendant le signe de Dieu pour agir en tel ou tel sens. Si Notre-Seigneur prolonge ma vie et me rend quelques forces, je trouverai bien toujours à employer mon temps, — ce que je désire bien ardemment, car cette grâce de l'épiscopat *urget me* et je ne supporte point la pensée de la laisser stérile. »

L'été était venu ; il allait disperser, pour quelque temps, les personnalités qui dirigeaient l'Œuvre de Saint-François-de-Sales. Celles-ci remirent à l'automne suivant une nouvelle tentative en vue de vaincre l'opposition de M^{gr} Gay. Au mois de novembre, le marquis de Ségur reprit la plume. Il joignit à sa missive « une lettre du cardinal Chigi, protecteur de l'œuvre, lequel exprimait son grand désir de voir l'évêque d'Anthédon accepter la charge qu'on lui proposait ».

Cette intervention d'un prince de l'Église fit réfléchir M^{gr} Gay, éveilla en lui « une certaine crainte de ne pas répondre à un appel d'en haut ». Si forte fut même l'impression, qu'elle lui suggéra le projet d'aller à Paris consulter « son vieux conseiller, le supérieur général de Saint-Sulpice² ».

« Le lendemain, ayant prié beaucoup, il fut affecté autrement, se sentit plus que jamais incliné au refus. Il croyait par là obéir à la raison, à l'esprit de grâce, à sa conscience et donner plus de gloire à Dieu en restant davantage « le Jésus » qu'il le voulait. »

Néanmoins, la crainte de céder à une illusion lui fit remettre

¹ Lettre inédite, 26 juin 1881.

² M. Icard.

de quelques jours sa réponse définitive. La réflexion et la prière ne modifièrent pas, cette fois, sa manière d'envisager les choses.

« Je suis, avoue-t-il ¹, toujours revenu au même point qu'accepter cette fonction, c'est me *jeter dehors*, que Jésus me veut à *part*, caché et au dedans, à sa disposition à *Lui*, pour me faire, en toute liberté, et prier et aimer, et écrire et souffrir ; que là est ma vraie voie et non ailleurs, et que je le puis reconnaître à la paix profonde et constante que me donne la pensée du refus, tandis que la perspective de cette obligation nouvelle me l'ôte, en me tiraillant et m'inquiétant.

« Voyez-vous, ces bons messieurs ne voient et ne peuvent voir que le *dehors* ; c'est par le *dedans* que je juge et qu'il convient de juger. Je ne répondrais pas en fait à leur attente ; je ne pourrais point être à eux et à l'œuvre autant qu'il faudrait, et la peine souvent renaissante que j'en aurais m'ôterait beaucoup de la liberté d'esprit et quiétude d'âme dont j'ai besoin pour être ce que Dieu veut que je sois et pour Lui et pour les âmes. Je pense que, dans ces dernières années de ma vie, l'infirmité tiendra plus de place encore que l'activité... Il semble justement que, dans les jours où la question se débattait, Notre-Seigneur, en m'obligeant à garder le lit, m'ait fait entendre que les voyages nombreux, les grandes intendances et les affaires n'étaient pas mon lot. Bref, je me suis levé ce matin de mon prie-Dieu avec la tranquille mais définitive volonté de répondre que, malgré de vrais et profonds regrets, je ne puis me rendre à cette offre... »

Et tout se termina sur ce refus catégorique.

III

Parmi les motifs qui détournaient M^{gr} Gay de quitter Poitiers, l'un des principaux était, sans conteste, son attachement pour les carmels confiés à sa sage et prudente direction. Fondateur du carmel du Dorat, il se préoccupait justement, vers 1880, d'assurer l'avenir de ce monastère.

Pour comprendre à quel point cette œuvre lui tenait au cœur, le lecteur voudra bien se reporter à quelques années en arrière, exactement au cours de l'automne de 1878. A cette époque, les difficultés du début ² n'étaient plus qu'un lointain souvenir.

« Les bénédictions de Dieu pleuvent sur ce pauvre petit monastère, si longtemps humilié, écrivait M^{gr} Gay ³. C'est comme pour le

¹ Lettre inédite à une carmélite, 1⁴ novembre 1881.

² Voir le chap. VII.

³ A sa sœur, 12 octobre, *Corresp.*, t. II, p. 295.

bon Maître, dont il est dit qu'après les quarante jours d'épreuve au désert, les anges s'approchaient de lui et le servaient. »

Seulement, en raison du nombre croissant des religieuses et des novices, les bâtiments devenaient trop exigus. Il n'y avait sans doute qu'à les agrandir, mais on n'avait pas assez d'argent pour cela. Emprunter, s'endetter pour construire? C'eût été compromettre gravement l'existence du monastère. Le seul parti acceptable consistait à attendre un signe du ciel. Ce signe ne tarda pas à se manifester.

Un jour de septembre 1878, M^{gr} Gay se trouvait au carmel du Dorat lorsqu'une jeune fille, accompagnée par une personne plus âgée, demanda à parler au prélat. Dès les premiers mots de l'entretien, la jeune fille lui expliqua le but de sa visite et lui remit un papier où elle avait noté, en termes clairs et précis, ses attrait et ses répugnances pour la vie du monde, la vie religieuse consacrée aux œuvres extérieures de charité et la vie religieuse qui, s'écoulant dans le cloître, est plus spécialement vouée à la prière et à la pénitence. Avec son coup d'œil si sûr et son expérience des âmes, M^{gr} Gay comprit que son interlocutrice était appelée de Dieu à la vie contemplative et apostolique du Carmel. Restait à fixer dans quel monastère la jeune fille entrerait. Interrogée, celle-ci déclara n'avoir qu'un désir : c'est que la maison où elle se consacrerait au Seigneur fût pauvre, éloignée des grandes villes, afin de lui permettre d'y vivre plus cachée, séparée davantage de ses parents et de ses connaissances.

M^{gr} Gay lui proposa plusieurs carmels ; elle répondit simplement que si on voulait bien la recevoir au Dorat, elle ne chercherait pas ailleurs. On lui promit de lui ouvrir les portes du monastère dès qu'elle serait prête, car elle demandait quelques semaines pour mettre ordre à ses affaires.

La jeune fille partie, l'évêque d'Anthédon s'aperçut qu'il avait omis de parler de la dot. Question secondaire au reste, dont il ne s'inquiéta pas autrement, ses prières s'unissant à celles de la communauté pour obtenir, avant tout, que cette postulante inconnue devînt bientôt une fervente novice.

Lorsqu'elle entra au carmel du Dorat, deux mois plus tard, la première faveur qu'elle sollicita de M^{gr} Gay fut de mettre à la disposition du monastère la belle fortune qu'elle possédait

en propre, depuis la mort de ses parents. M^{gr} Gay lui confia alors son projet d'agrandir le couvent et son regret que ses ressources personnelles ne lui permissent pas de couvrir entièrement les dépenses ¹. Il ajouta que la prudence la plus élémentaire s'opposait à ce qu'une postulante se dépouillât de tous ses biens avant de s'être fixée irrévocablement, par des vœux, dans l'état religieux. Mais rien ne l'empêchait de consentir, sur sa fortune, une avance à la communauté, avance qui rendrait possible la réalisation immédiate d'un projet éminemment profitable aux intérêts du monastère.

La jeune fille voulut non pas seulement prêter, mais donner sur-le-champ la somme nécessaire pour agrandir les bâtiments du couvent. M^{gr} Gay n'y consentit pas et s'en tint à sa proposition, qui fut naturellement acceptée par la postulante.

M^{gr} Gay écrivit à un architecte de ses amis, M. Rivière, de préparer des plans et se préoccupa de louer, au Dorat, une maison où les carmélites pussent continuer à vivre selon leur règle, pendant la durée des travaux.

Au mois de février 1879, on laissa le champ libre à l'architecte et aux ouvriers. Un examen attentif révéla bientôt la nécessité non pas seulement d'agrandir, mais de reconstruire le monastère en entier. Deux mois plus tard, M^{gr} Gay posait solennellement la première pierre du nouveau carmel.

Avec son habituel esprit de foi, il admirait les voies de la Providence. L'Écriture lui rappelait qu'en vain les ouvriers labeurent, si Dieu lui-même n'édifie la maison. Aussi apportait-il le concours de ses prières à ceux qui s'étaient chargés de la partie matérielle de l'œuvre. Il « parlait à Jésus de son cher Nazareth, le suppliant d'en faire sa maison, sa famille, son sanctuaire, un lieu pour lui de repos et de joie ».

« Et pour que cela fût, écrivait-il à la prieure ², vous et moi qui sommes et resterons le fondement de cette œuvre, nous ne consentirions pas à être foulés et immolés, afin que Dieu ait cette gloire, et nous, cette fortune de la lui avoir procurée? »

Inutile de dire que ces généreux sentiments étaient partagés par les vaillantes filles de sainte Thérèse. Aussi bien, les épreuves

¹ Une somme d'environ quarante mille francs, provenant de ses droits d'auteur, et qu'il désirait consacrer à l'agrandissement de son cher Nazareth, n'était pas, à beaucoup près, suffisante.

² Lettre inédite, 3 mai 1879.

ne leur manquèrent pas. Installées vaille que vaille dans un logis mal clos, manquant parfois du nécessaire, les carmélites payèrent un large tribut à la maladie, au cours du rigoureux hiver de 1879-1880. M^{gr} Gay arrive un jour à l'improviste. Il est reçu par une religieuse qui lui avoue être la seule valide de la communauté. Quinze jours plus tard, nouvelle visite. La prieure, à peine remise, se traîne au parloir pour recevoir M^{gr} Gay. Celui-ci la congédie avec bonté et demande la sous-prieure. On lui répond qu'elle est au lit et que le couvent est encore un hôpital. Le lendemain, après sa messe, il porta la sainte Communion aux malades, et, dit la chronique du monastère, « Jésus éclaira de sa divine lumière notre pauvre demeure, ranima les âmes abattues, en leur laissant un rayon de sa céleste et joyeuse paix. »

Chacun des voyages qu'il faisait au Dorat fournissait à M^{gr} Gay l'occasion de visiter le chantier, afin de se rendre compte de la marche des travaux. Pénétré de l'esprit de sainte Thérèse, il répétait souvent à l'architecte : « Tâchez qu'en toutes choses ces conditions se trouvent réunies : pauvreté, régularité, solidité, salubrité. On lui proposa de couvrir le monastère avec des tuiles vernies, d'un joli effet. — « Non, non, répondit-il, il faut bien que le carmel rayonne, mais pas par son toit. » Le devis de l'architecte, qui grossissait bien au delà de ses prévisions, faisait dire plaisamment à M^{gr} Gay : « Dame Pauvreté est une grande dame ; son logement coûtera cher. »

Cependant les murs du nouveau monastère s'élevaient rapidement. L'hiver ne suspendit pas les travaux. Au début de mars, on achevait le gros œuvre et bientôt une croix de fonte, surmontant le petit clocher du couvent, annonça au loin l'érection d'une nouvelle maison de prière.

La reconstruction de Nazareth touchait à sa fin lorsque, avec les fameux décrets de 1880, s'ouvrit une ère de persécution religieuse. L'existence même des communautés se trouvait mise en question. Le carmel du Dorat disparaîtrait-il dans la tourmente ? L'exemple de plusieurs familles religieuses dissoutes autorisait toutes les craintes. Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi dans de cruelles perplexités. Vers la fin de juin, une fausse alerte fit même passer les carmélites par de terribles angoisses : elles se crurent sur le point d'être expulsées. Il n'en fut rien heureusement, mais la menace d'une dispersion imposée par simple arrêté

administratif pesait toujours sur le couvent. M^{gr} Gay écrivait, le 16 août, à une des religieuses ¹ :

« Si vous êtes dans votre couvent en octobre ou novembre, ce sera, ni plus ni moins, un miracle de Dieu. Je donne tout, absolument tout, même de vous voir chassées, dispersées, et devenant ce que je ne sais pas, d'avoir par suite, en construisant ce cher couvent et avec tant de joie et d'amour, bâti la mairie, la justice de paix ou la gendarmerie du Dorat ; mais, pour être accepté, ce sacrifice ne m'en coûte pas moins le cœur et Dieu sait à quelles profondeurs. »

Grâce à une protection insigne de la Providence, les carmélites prirent possession, en septembre, de leur nouveau monastère.

« Il est admirablement réussi, déclarait M^{gr} Gay à l'abbé Perdrau ² ; la maison est pleine de lumière, saine au possible, régulière ; enfin nos pauvres enfants s'y trouvent comme en un vestibule du paradis. »

Les carmélites avaient d'autant plus de raison de bénir Dieu qu'à l'avantage de vivre dans un couvent spacieux et bien distribué, se joignait, pour elles, l'avantage plus appréciable encore de posséder une excellente prieure. Appartenant à une famille du Dorat, elle était entrée jeune au Carmel. Ses dons naturels, sa piété, ses vertus n'avaient pas tardé à attirer l'attention de M^{gr} Gay. Éluë prieure après quelques années seulement de vie religieuse, cette remarquable fille de sainte Thérèse, qui portait, en religion, le nom de l'illustre réformatrice, s'était trouvée réaliser et même dépasser les espérances que M^{gr} Gay avait fondées sur elle ³.

Nazareth reconstruit et dirigé par une prieure qui possédait toute sa confiance, l'évêque d'Anthédon pouvait donc, au mois de novembre 1880, joindre ses actions de grâces à celles de ses carmélites. Il ne se doutait pas que l'heure d'épreuves particulièrement pénibles allait bientôt sonner pour lui, avec l'élévation de M^{gr} Bellot des Minières sur le siège épiscopal de Poitiers. Du moins, la Providence lui ménageait-elle, au milieu des tristesses

¹ Lettre inédite.

² 12 novembre 1880, *Corresp.*, t. II, p. 321.

³ La Mère Thérèse de Jésus demeura, jusqu'à la mort de M^{gr} Gay, l'instrument providentiel qui aida le saint prélat à exercer une influence très profonde sur le carmel du Dorat. M^{gr} Gay disparu, elle continua jusqu'à sa mort, survenue en juin 1918, de faire fructifier, autour d'elle, l'héritage spirituel qu'elle avait reçu de l'évêque d'Anthédon.

qui allaient briser son cœur, des asiles de paix et comme des refuges, où il lui serait loisible de goûter quelque repos.

Les communautés dont M^{gr} Gay était le supérieur, les monastères du Carmel et, entre autres, celui du Dorat reçurent de lui, au cours des années 1881 et 1882, des visites plus fréquentes et plus prolongées. Consacrer la chapelle de son cher Nazareth était un de ses plus ardents désirs. Malheureusement, les circonstances ne se prêtaient guère à sa réalisation. Comment harmoniser, en effet, la paix et l'allégresse d'une aussi belle cérémonie avec les inquiétudes qui assombrissaient alors les cœurs? On résolut donc d'attendre des jours meilleurs, avec l'espoir de voir bientôt le ciel se rasséréner, ou du moins de voir se produire une accalmie dans l'orage qui compromettait le sort des communautés religieuses.

IV

Selon sa coutume, M^{gr} Gay avait passé à Trasforêt les mois d'août et de septembre (1881). Il regagna Poitiers en octobre, décidé à se confiner plus que jamais dans la retraite. M^{gr} Bellot voulait le tenir à l'écart; cette situation effacée répondait trop aux tendances de sa nature pour qu'il essayât de réagir. Sa conscience se déclarait satisfaite par les charitables avertissements qu'il avait cru devoir donner à son évêque. Que celui-ci fît la sourde oreille, Dieu saurait établir les responsabilités. Puisque M^{gr} Bellot laissait à M^{gr} Gay toute liberté dans l'exercice de son ministère, à ce prix la courtoisie demeurait assurée dans les rapports entre les deux prélats : l'évêque d'Anthédon n'en demandait pas davantage ¹.

Au reste, la mort du cardinal Pie n'avait rien changé à ses occupations habituelles. En dehors de ses exercices de piété, la prédication et la composition d'ouvrages édifiants se partageaient le meilleur de son temps. Témoin ce passage extrait d'une lettre à sa sœur ² :

« Encore que j'aie pris la résolution de ne rien accepter d'extraordinaire, je devrai prêcher au moins dix fois ce mois-ci... Joins à cela

¹ Il écrivait à sa sœur, au sortir d'une visite à l'évêché : « Telles qu'elles sont, les relations peuvent demeurer, toutes convenances gardées, comme aussi la liberté de chacun. » (25 novembre 1881, *Corresp.*, t. II, p. 344.)

² 1^{er} décembre 1881.

que j'ai achevé la composition de la *Vie de Xavérine de Maistre* ¹ et que j'en ai commencé la rédaction dernière... De plus, je m'efforce de préparer une retraite que je voudrais prêcher, en janvier, à mon carmel de Niort... Avec la correspondance et le courant du ministère, cela fait une vie plus que plaine... »

Cependant des soucis d'un autre genre et qu'il eût voulu écarter pour jamais vinrent de nouveau l'assaillir. M^{gr} Bellot ne s'était pas contenté de provoquer dans tout son diocèse, par son premier mandement, une tristesse qui touchait à l'indignation ; en juillet 1881, une lutte ouverte s'était déclarée entre l'évêque et le chapitre de la cathédrale. L'origine du différend se trouve dans la générosité sans précédent avec laquelle M^{gr} Bellot, presque au lendemain de son sacre, se mit à distribuer des camails de chanoine honoraire.

Gardien et défenseur des traditions diocésaines, le chapitre crut devoir élever la voix et plaider la cause de ces traditions auprès de qui paraissait les ignorer. N'était-ce pas d'ailleurs répondre au désir de l'évêque, lequel avait publiquement demandé à son chapitre de lui prêter aide et assistance ? Les chanoines se rappelaient cet avis inséré dans le mandement même de prise de possession : « Vous nous donnerez librement vos conseils, vénérables membres du chapitre, qui serez toujours nos frères bien aimés ; vos noms seuls disent assez haut tout ce qu'il y a, dans l'Église de Poitiers, de science et de vertu, d'expérience et de sagesse. »

Le chapitre s'aperçut bientôt du cas qu'il fallait faire de ces belles promesses. Aux conseils les plus mesurés, M^{gr} Bellot préférait l'obéissance passive ; il le signifia aux chanoines en termes catégoriques. Or, la signature de M^{gr} Gay figurait au bas de la délibération capitulaire qui avait provoqué la mauvaise humeur de l'évêque. Ainsi, de l'avis de M^{gr} Bellot, l'ancien auxiliaire du cardinal Pie entra dans la cabale organisée en vue de rendre sa position intenable. De là à croire que M^{gr} Gay dirigeait cette cabale, il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut franchi lors d'un nouvel incident qui surgit au mois de décembre 1881.

Le chapitre de Poitiers comptait alors parmi ses membres un ancien protégé de M^{gr} de Ségur, devenu également celui de M^{gr} Pie. Son nom trahissait son origine alsacienne : il s'appelait

¹ Ouvrage que l'abbé Houssaye avait, en mourant, prié M^{gr} Gay de terminer.

l'abbé Louis Klingenhoffen ; on l'appelait communément l'abbé Louis. Des longues années qu'il avait passées, en qualité de sergent, au corps d'occupation de Rome, l'abbé Louis avait conservé une humeur et des habitudes de langage plus militaires qu'ecclésiastiques. Son tempérament irascible s'exacerba au spectacle des procédés de M^{gr} Bellot. Il ne put contenir sa verve soldatesque : des propos lui échappèrent qui furent rapportés à l'évêque. Celui-ci décida de faire un exemple : il retira à l'abbé Louis sa charge d'aumônier des Filles Notre-Dame, ainsi que les pouvoirs de prêcher et de confesser dans le diocèse. Depuis vingt ans qu'il exerçait son ministère à Poitiers, l'abbé Louis n'avait encouru aucun reproche ; on rendait unanimement hommage à l'intelligence de son zèle et à ses vertus sacerdotales. Aussi la nouvelle de la censure qui le frappait suscita-t-elle, parmi les catholiques, un assez vif mécontentement.

L'abbé Louis, estimant que l'évêque avait violé les règles du droit canonique, en appela à Rome de la décision qui le frappait et, pour mieux appuyer sa cause, demanda au chapitre d'attester officiellement sa parfaite honorabilité. Le chapitre y consentit et, dans la délibération qu'il prit à cette occasion, se garda bien, autant par respect que par prudence, de juger la conduite de M^{gr} Bellot. Pas plus que les précédentes, cette délibération du chapitre qui portait, entre autres, la signature de M^{gr} Gay, ne satisfait l'évêque de Poitiers. Le prélat enjoignit à son chapitre « de ne plus tenir désormais aucune réunion sans sa permission » et décida que le registre des délibérations devrait être déposé au secrétariat de l'évêché.

Fort de ses droits, le chapitre refusa d'obtempérer aux ordres de l'évêque. Celui-ci recevrait le registre des procès-verbaux par l'intermédiaire du secrétaire du chapitre et seulement pour communication.

Les rapports se tendaient ainsi chaque jour davantage entre M^{gr} Bellot et son chapitre, rendant très difficile la position de M^{gr} Gay.

« Je deviens le refuge des frappés et de ceux qui sont dans la peine, écrit l'évêque d'Anthédon ¹. Ma position est délicate, vous le concevez. Demandez à Jésus que je demeure rempli de son esprit et ne fasse rien que son œuvre. »

¹ Lettre inédite à une carmélite 15 décembre 1881.

On approchait de la fin de l'année. M^{gr} Gay craignit les embarras que lui vaudraient vraisemblablement les visites, lettres et discours qu'on échange à pareille époque. Il quitta donc Poitiers, au lendemain de Noël, pour passer une quinzaine de jours au Dorat. Coïncidence curieuse, M^{gr} Bellot avait raisonné comme l'évêque d'Anthédon et le 26 décembre était parti pour Paris.

Mais, loin de procurer l'apaisement tant désiré, ces expédients soulignaient plutôt le caractère critique de la situation. Cependant au milieu de ces circonstances pénibles, M^{gr} Gay conservait sa sérénité habituelle.

« Ne soyez pas inquiets, écrivait-il à son neveu ¹ ; jusqu'ici je vois mon devoir : c'est assez. Bien des inconvénients se peuvent produire ; mais tu sais que, quand j'ai la conscience que mon Dieu est content, tout le reste me devient égal. Je confesse pourtant que cette vie de Poitiers m'épuise et qu'il se fait bientôt temps que j'aie vous retrouver. »

M^{me} Pouquet était, en effet, installée depuis quelques semaines, dans sa villa de Biarritz. Son neveu, sa nièce et leurs deux fils s'y trouvaient aussi. M^{gr} Gay devait les rejoindre à la fin de janvier, pour passer, en famille, février et mars. Le prélat aspirait à goûter, près des siens, « ce repos doux à l'âme et fécond pour le travail que donnent l'intimité, la liberté, la possibilité de vivre le cœur tout épanoui, de parler comme on pense, de dire ce que l'on sent, avec la certitude de trouver un entier écho dans les âmes qui vous entourent ² ». Il estimait « une précieuse grâce » cette possibilité d'échapper, pendant deux mois, aux embarras et aux peines qui affligeaient le diocèse.

Au fond de son cœur, une espérance avait même lui, mais si belle qu'il osait à peine y croire. Le bruit courait à Poitiers que M^{gr} Bellot, ouvrant enfin les yeux à l'évidence et se jugeant irrémédiablement perdu dans l'estime et l'affection de ses diocésains, briguait un autre évêché : il souhaitait, disait-on, échanger son siège contre celui d'Amiens ³. Les démarches qu'il faisait dans ce but expliquaient, en partie, ses séjours prolongés à Paris.

¹ M. Alfred Pouquet, 6 janvier 1881.

² Lettre inédite à sa sœur, 26 janvier 1882.

³ « ... Il paraît que décidément notre pauvre évêque est résolu à ne plus revenir ; il travaille de tout son pouvoir à se faire nommer évêque d'Amiens. Que Dieu conduise toutes choses et pour lui et pour son successeur et pour nous ! » (Lettre inédite à une carmélite, 19 janvier 1882.)

La pensée que M^{gr} Bellot pourrait arriver à ses fins alléger, pour un moment, le fardcau de souffrances morales qui pesait, depuis un an, sur les épaules de l'évêque d'Anthédon. « Vous avez donc pris les ailes de la colombe, lui écrivait l'abbé Bournard ¹, et *elongasti fugiens et mansisti in solitudine, quoniam vidisti iniquitatem et contradictionem in civitate* ². Que je comprends bien votre éloignement de Poitiers ! Votre solitude ne sera-t-elle pas, du moins, une solitude fertile et n'en verrons-nous pas les fruits dans quelque bon livre ? »

Cette question, beaucoup se la posaient en voyant l'auteur des *Élévations* quitter momentanément sa chère ville de Poitiers. La réponse affirmative ne faisait, d'ailleurs, de doute pour personne. De son côté, M^{gr} Gay n'avait pas à se mettre en frais d'imagination pour découvrir un sujet : depuis bientôt trois ans, il avait un ouvrage sur le métier. Poursuivre l'œuvre commencée, l'achever si possible, son programme était ainsi tracé d'avance.

Ses fonctions de directeur de la Confrérie du Rosaire, à Poitiers, l'avaient amené à donner jadis une série d'instructions sur les mystères du Rosaire. Tel avait été le succès du prédicateur que, bien des années après, on le pressa de revoir ses notes et de les publier ³. Il lui en coûta beaucoup de céder à ces sollicitations.

« Je ne puis dire, avoua-t-il à une carmélite ⁴, quel effort j'ai dû faire pour cela. Où j'en suis, j'aurais le besoin et l'envie de ne plus faire que prier et contempler, ou lire des livres parlant de Dieu, de la vie intérieure, de l'union ; sauf à jeter, en passant, des notes sur le papier pour ne pas perdre ce qui me semblerait venir de Dieu et pouvoir être communiqué aux âmes, mais par la parole, parce que la parole est l'expression spontanée de l'âme et ne coûte guère plus que de vivre, et qu'enfin Jésus a parlé, qu'on parlera encore dans le ciel et que Dieu même parle éternellement. Mais écrire, composer, avoir à tant employer son esprit, faire une œuvre extérieure, inévitablement passagère et qui est forcément *artificielle* dans une mesure, cela me coûte énormément. Sentant cette peine et le dégoût qui en naissait, je me suis jeté à genoux et, comprenant cependant, au fond de l'âme, que ce que j'avais résolu et comme promis de faire était

¹ 12 février 1882.

² Réminiscence des versets 6, 7 et 9 du psaume 54°.

³ A l'abbé de Conny, août 1879 : « ...J'ai annoncé un quatrième ouvrage : des *Entretiens sur le Rosaire*. La substance en est écrite depuis plusieurs années et l'on m'a pressé d'en faire une rédaction dernière... »

⁴ Lettre inédite, 29 février 1880.

bon en soi et pouvait être utile, je me suis surmonté pour Dieu et j'ai repris ma plume. »

Cet acte d'abnégation reçut du ciel sa récompense.

« Le croirez-vous, écrit-il le 1^{er} novembre 1880 ¹, malgré ces préoccupations et ces occupations ², Notre-Seigneur, outre qu'il me laisse mes oraisons, où j'ai été très aidé, m'a comme ouvert la voie et poussé à reprendre la composition de mon pauvre *Rosaire*, abandonné depuis un an. Il m'en donne le goût, la facilité, avec je ne sais quel sentiment que j'ai maintenant la *grâce* voulue pour ce livre. Chaque soir, depuis trois jours, j'y consacre une heure ou une heure et demie. »

L'écrivain fit largement profiter son *Rosaire* des loisirs de son séjour à Biarritz.

« J'y ai grand goût et grande facilité, écrit-il ³; je trouve dans mes manuscrits anciens plus de substance que je ne croyais, et il me semble que le travail à faire n'est pas extrêmement long. »

Mais s'absorber dans la composition d'un ouvrage n'entraînait guère dans les habitudes de M^{gr} Gay. Il aimait trop le ministère extérieur pour ne pas lui consacrer une partie notable de son temps. A son ami l'abbé Perdrau, il avoue ⁴ que « la pensée de son épiscopat ne l'a jamais tant *urgé* ».

« C'est comme un foyer intérieur qui me brûle, ajoute-t-il. Je me dis : que faire? Je regarde tant de besoins qui sont dans l'Église et je souffre de mon inutilité. »

Cette souffrance a lieu de surprendre quand on songe à l'activité qu'il déploya pendant sa villégiature à Biarritz, à la profusion avec laquelle il sema la bonne parole. Obligé d'interrompre le cours de ses sermons de carême, le prédicateur qui donnait la station à l'église paroissiale trouva en M^{gr} Gay le plus complaisant et le plus autorisé des suppléants. Bref l'évêque d'Anthédon rapporta « une bonne moisson » de son séjour sur les bords de l'océan, si bonne même qu'il projeta de revenir bientôt.

Pâques était arrivé. Les carmels de Niort et du Dorat réclamaient sa présence. Avant de s'y rendre, il s'arrêta quelques jours à Poitiers, assez longtemps pour constater que M^{gr} Bellot,

¹ Lettre inédite à une carmélite,

² Il était alors vicaire capitulaire et très préoccupé par les expulsions imminentes de plusieurs communautés religieuses du diocèse.

³ Lettre inédite à une carmélite, 13 février 1882.

⁴ Lettre du 7 mars 1882, *Corresp.*, t. II, p. 358.

déçu dans son espoir d'obtenir l'évêché d'Amiens, n'avait pourtant rien changé à sa funeste ligne de conduite. D'autre part, l'opposition du clergé et des fidèles demeurait irréductible. Somme toute, la situation avait plutôt empiré.

« Ma position dans le diocèse me donne de sérieuses inquiétudes, écrit-il ¹. Outre que j'ai de la peine en voyant l'état général et la persistance, avec aggravation, des débats entre l'évêque et le chapitre, je prévois que, sans trop tarder, je serai amené à me démettre de mon canonat. Alors je n'ai plus de racine canonique, ni même, en vérité, de *position ecclésiastique*. Je serai comme un évêque ayant son domicile à Poitiers et dépendant, pour toutes choses, d'un évêque qui croit que je lui suis hostile, et c'est, au fond, fort disgracieux pour moi. Qu'est-ce que Dieu veut, fait ou prépare? C'est une belle occasion d'abandon, et me voici comme Abraham devant aller sans savoir où. Vive Jésus! Par l'abandon, je sens que ces souffrances de tout genre me rapprochent de Dieu, et cela c'est le bien suprême... Ah! je suis loin de ma paix de Biarritz; mais la paix n'est qu'une trêve ici-bas et la trêve est pour le combat, c'est-à-dire pour réparer les forces du combattant. »

M^{gr} Gay comptait profiter de son passage à Poitiers pour régler une petite affaire personnelle. A son grand étonnement, l'administration des cultes ne lui avait pas adressé le mandat qui devait lui permettre de toucher le dernier trimestre échu de son traitement de chanoine. Il avait saisi le préfet d'une réclamation et reçu de ce dernier une lettre l'informant qu'un chanoine qui s'absente, pendant un temps notable, sans congé régulier, perd *ipso facto* ses droits à recevoir les émoluments d'une charge qu'il ne remplit plus. Vainement M^{gr} Gay pria-t-il M^{gr} Bellot d'intervenir auprès de l'autorité préfectorale. L'évêque argua de l'inutilité d'une pareille démarche ². M^{gr} Gay n'eut

¹ Lettre inédite à une carmélite, 16 avril 1882.

² M^{gr} Bellot à M^{gr} Gay :

ÉVÊCHÉ DE POITIERS

Poitiers, le 30 avril 1882.

Monseigneur,

J'allais répondre à la première lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pendant ma tournée dans le Mellois, lorsque j'ai appris, par une deuxième, l'incident relatif à la suppression de votre mandat d'avril.

Votre Grandeur me demande d'exposer à M. le Préfet la situation établie depuis trois ans; mais elle se fait peu d'illusion et comprend elle-même tout ce qu'il y a de délicat dans la démarche qu'elle désire de ma part. Pour moi, je n'ai aucun espoir.

Je n'ai pas attendu votre lettre pour savoir à quoi m'en tenir, Monseigneur. A plusieurs reprises, la mesure qui vient d'être appliquée a failli l'être. Il m'a été possible de l'empêcher, même après la circulaire du 9 juin, même encore fin décembre dernier. Cette fois, je suis réduit à l'impuissance. La situation est parfaitement connue

d'autre ressource que de rétribuer, sur sa fortune personnelle, les services du chanoine honoraire qui le suppléait au chœur de la cathédrale.

Dans ces conjonctures, on conçoit son peu d'empressement à rendre visite à M^{gr} Bellot. Il céda pourtant devant la convenance manifeste que présentait un tel acte de courtoisie. L'entrevue des deux prélats ne donna d'ailleurs lieu à aucun incident désagréable, grâce aux précautions prises par les interlocuteurs pour ne pas aborder les questions épineuses. Chacun resta sur ses positions.

Mais M^{gr} Gay avait hâte de regagner Biarritz. La fatigue morale, les émotions de ce dernier séjour à Poitiers le faisaient soupirer après la détente que lui réservait la douce atmosphère de la vie de famille. La première communion d'un de ses neveux ajouta encore au charme de la réunion. Tout le monde était à la joie lorsque la santé de M^{me} Paul Pouquet, légèrement atteinte depuis quelque temps, donna soudain les plus vives inquiétudes. Obligée de s'aliter le mardi de la Pentecôte, M^{me} Pouquet s'éteignait le surlendemain, après avoir reçu les derniers sacrements des mains de son frère.

« Vous devinez dans quel état elle nous laisse, écrit M^{gr} Gay ¹. Voilà ma vie toute changée, mais qu'importe ! Ma sœur est avec Dieu, hors de ce triste monde, où le péché la faisait tant souffrir et où elle a fait tant de bien ! Elle en rêvait encore quand la mort l'a saisie... Nous emporterons à Trasforêt sa chère dépouille et nous l'y honorerons de notre mieux... Ce sera, je l'espère bien et le demande à Dieu, la dernière fois que je ferai là une telle cérémonie, jusqu'au jour où on la renouvellera pour moi ; car c'est mon tour à présent. »

M^{gr} Gay se trouvait encore sous le coup de la douleur causée par la mort de sa sœur lorsqu'il apprit que Rome venait de donner gain de cause à M^{gr} Bellot dans l'affaire de l'abbé Louis. La victoire remportée par le prélat revêtait, pour les chanoines, le caractère d'une défaite, puisque le chapitre avait moralement

à la préfecture, et les termes des instructions ministérielles sont trop précis pour qu'on revienne sur la décision qui vous préoccupe.

Je suis convaincu que j'irais au-devant d'un échec si je tentais une nouvelle démarche.

Veillez croire, Monseigneur, à mon très vif regret et agréer l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

† HENRI, *Évêque de Poitiers.*

¹ A l'abbé Perdrau, 2 juin 1882, *Corresp.*, t. II, p. 365.

soutenu les revendications de l'abbé Louis. On s'attendait à voir l'évêque de Poitiers triompher bruyamment et donner à la décision de la Congrégation du concile le commentaire que ne manqueraient pas de lui inspirer l'aigreur et l'irritation de son âme. Ces pronostics se trouvèrent justifiés par la lettre confidentielle que M^{gr} Bellot adressa à son clergé, à la date du 3 juillet 1882.

S'inclinant devant la sentence qui le frappait, l'abbé Louis avait, de son propre mouvement, quitté le diocèse de Poitiers, et s'était rendu à Bordeaux, où l'appelaient quelques amitiés fidèles. Ces derniers partisans de sa cause espéraient qu'une intervention de M^{gr} Gay à Rome obtiendrait peut-être la réhabilitation de leur confrère. Le chanoine Maynard accepta, sans enthousiasme d'ailleurs, de se faire leur interprète auprès de l'évêque d'Anthédon. « L'abbé Louis et les amis de Bordeaux, insinue le chanoine ¹, croient encore que vous devriez informer Rome de la vraie situation, ce qui amènerait, sans doute, la reprise de l'affaire sur son vrai terrain, le terrain ecclésiastique. Le Pape avait retiré le débat à lui, un mois peut-être avant que l'évêque, harcelé par la Sacré Congrégation, eût essayé enfin de balbutier quelques raisons canoniques. Je n'insiste pas sur l'intervention à Rome que l'on réclame de vous, parce que c'est là une question délicate, qui ne se peut guère traiter par lettre. Mais vous allez nous revenir et nous en parlerons sérieusement. »

Les entretiens de M^{gr} Gay avec le chanoine Maynard ne décidèrent pas l'évêque d'Anthédon à s'immiscer dans la reprise hasardeuse d'une affaire déjà jugée. Bien plutôt l'auraient-ils incliné à donner sa démission de chanoine et à se libérer ainsi des soucis et des préoccupations qui le torturaient. Mais la volonté de Dieu ne se montrait pas à lui avec la clarté requise pour légitimer une aussi grave décision. Attendre et redoubler de prières lui parut le parti le plus sage. Il s'en explique ainsi avec son neveu, le docteur Alfred Pouquet :

« Mon cœur est tout ouvert, lui écrit-il ², et demeure exposé à Dieu, pour recevoir, de sa main mille fois bénie, tout ce qu'il voudra... Prie-le de me garder, de me posséder de plus en plus, et de faire que je vive de le servir et de pâtir s'il lui plaît. Qui m'aurait dit qu'avant de mourir, moi, si ami du silence et de la vie cachée, je serais livré à la foule? Je te dirai bien, du reste, que tout ce bruit n'entre pas

¹ 22 juin 1882.

² 9 juillet 1882, *Corresp.* t. II, p. 369.

dans l'intime de mon âme, et, après que j'y ai donné l'attention réclamée par ce qui peut être un devoir, je tâche d'oublier et de ne me souvenir que de mon Dieu, qui est tout aimable. »

Une triste nouvelle vint le surprendre au milieu de ces épreuves. La mort de M^{gr} de la Bouillerie, qui disparaissait soudainement, victime d'une maladie étrange, analogue au choléra, produisit sur M^{gr} Gay une profonde impression. Il pleura, dans la personne du prélat défunt, un ami de jeunesse et aussi l'espoir de l'Église métropolitaine de Bordeaux.

« Voilà, écrit-il à son neveu ¹, notre province ecclésiastique ayant à sa tête un vieillard de quatre-vingt-huit ans ² ! Qui lui succédera?... Cher ami, tu devines ce que cela me met d'angoisse dans l'âme. Quel dessein de Dieu !... Je suis bien malheureux, quoique me tenant à genoux, et le cœur plein d'adoration devant ce coup d'État de la Souveraineté. »

On était au début de juillet : la retraite ecclésiastique allait s'ouvrir à Poitiers ; M^{gr} Gay ne voulut pas y prendre part. Le carmel de Niort lui servit, pour ainsi dire, de refuge pendant ce temps ³. La ligne de conduite qu'il adopterait ensuite à l'égard de M^{gr} Bellot dépendrait de l'attitude manifestée par le clergé au cours de la retraite et aussi des résolutions que prendrait le chapitre. Dans le cas où ce dernier ne répondrait pas à la dernière lettre de l'évêque, ne pouvant pas, lui, en conscience, approuver ce silence, il se démettrait de son canonicat, après avoir exposé à l'évêque les motifs de sa démission.

Quand M^{gr} Gay revint de Niort à Poitiers, on lui rapporta un mot prononcé par M^{gr} Bellot à l'issue de la retraite ecclésiastique. « Cette retraite, aurait dit l'évêque, n'a été bonne ni pour les prêtres, ni pour moi. » Loin d'avoir été gagnés au parti de leur évêque, les prêtres s'étaient, en effet, montrés, en grande majorité, mal édifiés du langage tenu par leur pasteur, notamment des propos qu'il avait tenus contre son chapitre.

Les chanoines jugèrent inadmissible de laisser sans réponse une pareille provocation. Ils rédigèrent et présentèrent à l'évêque

¹ 9 juillet 1882, *Corresp.*, t. II, p. 368.

² Le cardinal Donnet dont M^{gr} de la Bouillerie était le coadjuteur.

³ Il écrit à son neveu (1^{er} juillet 1882, *Corresp.*, t. II, p. 367) : « Il devient probable que je retarderai mon départ pour Niort jusqu'à samedi, afin d'y rester jusqu'à la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel et éviter ainsi la retraite et la fête de l'évêque (la saint Henri). »

d'*Humbles remontrances* (21 juillet 1882). Ce document officiel, dont le titre résume exactement la teneur, n'était pas destiné à la publicité. Dans l'intention de ses rédacteurs et signataires, il devait conserver un caractère strictement privé et confidentiel. Mais deux jours ne s'étaient pas écoulés qu'une indiscrétion, demeurée inexplicable ¹, le porta à la connaissance du public. Tous les prêtres du diocèse en reçurent même un exemplaire imprimé ².

Détail à noter : depuis son élévation à l'épiscopat, M^{gr} Gay signait le premier les délibérations du chapitre, accédant en cela au désir unanime de ses collègues. Or, par exception, il n'avait apposé sa signature que le troisième, au bas des *Humbles remontrances*, réfutant ainsi les imputations qui auraient voulu faire de lui un chef de cabale. Mais l'inconnu qui avait livré aux presses le texte du document n'avait pas respecté l'ordre des signatures, et il avait placé le nom de l'évêque d'Anthédon en tête de la liste, laissant ainsi le champ ouvert aux plus malveillantes insinuations.

La publication des *Humbles remontrances* vexa au dernier point M^{gr} Gay et suscita un désaccord au sein même du chapitre ³. Dès lors que l'harmonie ne régnait plus entre les cha-

¹ Un passage d'une lettre de M^{gr} Gay semble en attribuer la responsabilité au chanoine U. Maynard.

² Voir, aux *Documents et pièces justificatives*, le texte intégral des « *Humbles remontrances* ».

³ M^{gr} Gay écrit le 27 juillet (lettre inédite à une carmélite) : « ... Avec le pauvre évêque (M^{gr} Bellot), tout va de mal en pis : la guerre s'accroît entre lui et le chapitre. Jusqu'ici tout allait bien, quoiqu'il soit toujours déplorable d'en venir à de tels actes (présentation des *Humbles remontrances* à M^{gr} Bellot). Mais voici que notre pauvre et ardent abbé M... vient de faire, à notre insu, une chose compromettante, à laquelle je me serais tout à fait opposé si, comme il le fallait, on en eût délibéré en assemblée capitulaire. Je suis là, quant à moi, injustement et maladroitement compromis, car on m'attribuera évidemment, soit à l'évêché, soit ailleurs, cet acte (la publication des « *Humbles remontrances* »), qui est absolument contre ma lumière et mon gré... »

De son côté, l'évêque d'Angoulême, M^{gr} Sébaux, écrit à M^{gr} Gay (2 août 1882) :

« ... Je trouve bien fort ce qui concerne le Chapitre (dans la lettre de M^{gr} Bellot à son clergé, en date du 3 juillet) ; de droit commun, ce ne serait pas possible.

« Il est bien regrettable qu'on ait donné à vos *Observations* cette publicité ; on aura peine, dans le public, à dégager le chapitre de cette responsabilité qui paraît encourue au moins par un chanoine.

« Ne serait-il pas à propos que le Saint-Siège fût instruit par un rapport grave, motivé et très modéré dans la forme ?

« Je plains aussi le pauvre évêque (M^{gr} Bellot) ; il doit être bien malheureux ! On loue son bon cœur ; on gémit sur son défaut de rectitude d'esprit et sur les influences qu'il subit... »

noines, l'heure n'était-elle pas venue pour l'évêque d'Anthédon de démissionner? D'aucuns l'auraient pensé, mais lui sut imposer silence à ses griefs pour n'écouter que son cœur et ne songer qu'aux intérêts de ses collègues.

« Il ne serait point généreux de les quitter en un tel moment, écrit-il à une religieuse ¹. Aussi ne le veux-je pas faire ; mais quel droit j'en aurais et quelle paix m'apportera le jour où, en conscience, je pourrai me démettre !

Les *Humbles remontrances* avaient mécontenté vivement M^{gr} Bellot. Leur publication portait, en effet, un coup funeste au prestige déjà fort compromis du prélat. Mais comment répondre à un tel acte d'audace? Quelle mesure prendre pour réduire une opposition si obstinée? Sévir contre le chapitre tout entier? Le procédé n'allait pas sans de sérieux dangers. Frapper les personnalités de marque, afin d'intimider les autres membres du chapitre? Mais rien n'autorisait l'évêque à se croire victime d'une sorte de conspiration, moins encore à en dénoncer et à en frapper les meneurs. La temporisation à laquelle il se résigna révéla, mieux que tout le reste, son embarras et sa perplexité. Elle surprit d'abord. Les jours, les semaines passèrent. On finit par croire que M^{gr} Bellot laissait le temps accomplir son œuvre d'apaisement et d'oubli.

M^{gr} Gay brûlait de quitter Poitiers, pour goûter, sous les ombrages de Trasforêt, les douceurs de la vie de famille.

« J'ose bien vous défier de désirer plus me revoir que je ne désire vous retrouver, confiait-il à son neveu ². Outre la joie si grande que j'en aurai, j'aspire au départ comme à la délivrance. Toute cette agitation, ces luttes, ces tristesses, ces *humanités* que je vois ici et là, me donnent la faim du silence, de la solitude, de la prière, de Jésus enfin et des amis de Jésus. »

La même lettre parle aussi d'une double décision qu'il avait été amené à prendre.

« Sais-tu qu'on m'écrit de plusieurs côtés pour me faire accepter, en survivance de M^{gr} de Ségur et de M^{gr} de la Bouillerie, la présidence des congrès eucharistiques, dont le premier se doit tenir à Avignon, au milieu de septembre, avec un conseil préalable à Paris, conseil qui se devrait réunir une ou deux fois, chaque année, sans parler de l'assemblée générale, qui a lieu dans une ville de France

¹ Lettre inédite, 27 juillet 1882.

² 2 août 1882, *Corresp.*, t. II, p. 370.

qu'on désigne annuellement ? Les raisons qu'on fait valoir sont spécieuses et pressantes. Tu comprends si mon âme peut être tentée par le dévouement aux œuvres qui intéressent si fort la gloire de Dieu. Malgré tout, les mêmes motifs qui ont valu pour la présidence de Saint-François-de-Sales me semblent valoir à peu près autant pour celle-ci. J'ai donc répondu par un refus, au moins pour le congrès de septembre. On voulait aussi que j'écrivisse la vie de mon cher archevêque de Perga ; c'est une histoire que je te raconterai. J'ai dit non, et tu verras que je ne pouvais dire autre chose ¹. »

Deux mois, août et septembre, ne parurent pas de trop à M^{sr} Gay pour prendre un peu de repos et préparer des prédications qu'il comptait donner, en octobre, dans ses carmels de Poitiers, de Niort et du Dorat. L'année 1882 ramenait, en effet, le troisième centenaire de la mort de sainte Thérèse. Il convenait que la France fit écho aux solennités dont l'Espagne allait être le théâtre. Pour sa part, M^{sr} Gay eut l'idée d'un triduum qui serait consacré à rappeler les mérites et les vertus de l'illustre réformatrice du Carmel. La rédaction des trois sermons qu'il se proposait de donner, à cette occasion, l'occupa pendant une bonne partie du mois de septembre. Il caressait également le projet de faire coïncider la consécration de la chapelle du carmel du Dorat avec ce mémorable anniversaire. Ainsi se trouverait achevée une entreprise dont les débuts remontaient à 1855.

« Ce me semble un rêve, disait-il, de couronner cette œuvre au bout de vingt-sept ans. Plus d'un quart de siècle. Cela fait oublier les souffrances du passé ; on ne peut, dès lors, que bénir Dieu de tout. »

Mais il était dit que le sacrifice se mêlerait à ses plus douces joies. La veille du jour fixé pour la consécration de la chapelle, M^{sr} Gay ressentit un malaise qui lui fit craindre pour la cérémonie du lendemain. « Mes enfants, dit-il aux carmélites, il faudra, comme aux colonnes de la chapelle, une croix au front du pontife. » Cette croix fut, en effet, une violente migraine.

¹ M^{sr} de la Boullerie, archevêque de Perga, avait, de son vivant et à l'insu de sa famille, chargé M^{sr} Ricard, professeur à la Faculté de théologie d'Aix, d'écrire sa vie. Il lui avait même remis, pour lui faciliter la tâche, une série de notes autobiographiques. M^{sr} Ricard se crut, dès lors, en droit de faire insérer, dans le journal *l'Univers*, un entrefilet qui mettait le public au courant de ses projets. Mécontentement du comte de la Boullerie, qui, ignorant les intentions de son frère défunt, avait déjà prié M^{sr} Gay de se faire le biographe de l'archevêque de Perga. M^{sr} Ricard écrivit aussitôt à M^{sr} Gay, lui disant qu'il s'effacerait devant lui, au cas où il accepterait les offres du comte de la Boullerie. L'évêque d'Anthédon préféra se retirer et laisser à M^{sr} Ricard cette nouvelle occasion d'exercer son talent d'écrivain.

Pendant les quatre heures que dura la cérémonie de la consécration, le célébrant domina à grand'peine la douleur qui menaçait de le terrasser. On le sentait soutenu, entraîné par les clercs qui l'entouraient. Au sortir de la chapelle, il dut regagner sa chambre et passer au lit la plus grande partie de la journée. Mais, malgré ses souffrances, le prélat s'épanchait devant Dieu en de vives actions de grâces : un de ses vœux les plus chers se trouvait exaucé. Lui, qui, à l'en croire, ne pouvait, » sans rire, alléguer un mérite devant Dieu, » il avait « explicitement demandé à ce Dieu juste et bon que son Nazareth fût le salaire de ses travaux pour lui ¹ ». Nazareth voyait, à cette heure, ses légitimes aspirations satisfaites : le nécessaire était assuré aux corps ; la ferveur régnait dans les âmes ; M^{gr} Gay s'estimait donc largement payé de ses labeurs.

¹ Lettre inédite à une carmélite, 20 novembre 1879.

CHAPITRE XIII

TRASFORÊT - ARCAÇON

1882-1885

I

La consécration de la chapelle du carmel du Dorat avait eu lieu le 4 octobre. De retour le surlendemain à Trasforêt, M^{gr} Gay y trouvait une lettre de M^{gr} Bellot. En termes froids, mais polis, l'évêque l'invitait à ne plus faire usage désormais des insignes pontificaux dans les limites du diocèse de Poitiers.

Grande fut la surprise de M^{gr} Gay. Quel manque de respect, quel acte de désobéissance avait pu provoquer une pareille mesure? M^{gr} Bellot ne le disait pas expressément; mais pour peu qu'on lût entre les lignes, on devinait sans peine le motif de sa décision. C'était la réponse aux *Humbles remontrances* formulées, deux mois plus tôt, par le chapitre de Poitiers, réponse tardive, mais où se reflétait la ferme volonté de l'évêque de dire le dernier mot dans l'affaire.

En rendant M^{gr} Gay seul responsable de l'opposition qu'il rencontrait parmi ses chanoines, M^{gr} Bellot frappait le chapitre de sa cathédrale « à la tête et au cœur ». Une lettre de protestation rédigée par les chanoines le lui fit suffisamment entendre. « Qui a pu, Monseigneur, interrogeaient les auteurs de la lettre, vous pousser à un pareil acte contre un tel évêque, vous surtout qui deviez encore sentir sur votre tête le contact de sa main bénissante, au jour de votre consécration? Si nous en croyons la voix publique, vous avez voulu punir M^{gr} d'Anthédon et de son opposition à votre autorité et de son dédain du titre d'évêque auxiliaire et de sa participation aux *Humbles remontrances*.

« Cette opposition prétendue, thème vague et habituel de doléances et considérants en tous vos discours et sentences, ne se saurait discuter, surtout à propos d'un homme si religieusement fidèle à tous ses devoirs de chrétien, de prêtre et d'évêque, d'un homme qui précisément, pour ne donner prise sur lui à la moindre accusation de ce genre, s'est condamné, presque constamment, à une absence aussi douloureuse pour son cœur que pour ses amis !

« Quant au dédain reproché du titre d'auxiliaire, et sans doute à la négligence d'en remplir les fonctions, vous oubliez que M^{gr} d'Anthédon n'a pas de titre auprès de votre personne... Et, d'ailleurs, qui ignore que, dès les premiers jours, loin de l'attirer et inviter, vous l'avez écarté de vos conseils et de votre personne ?

« Enfin, dans l'affaire des *Humbles remontrances*, qu'aucun de nous certes ne se reproche, s'il y avait un coupable, ce serait lui moins que personne, puisqu'il a protesté hautement et officiellement contre la publicité — non capitulaire du reste — donnée à cette pièce, comme nos registres le constatent, et comme il a eu le soin de vous le faire savoir par une double entremise, officielle et officieuse. »

Le chapitre insistait aussi sur le retentissement que ne manquerait pas d'avoir l'interdiction prononcée par M^{gr} Bellot :

« ... Ce n'est pas votre chapitre seulement qui se sent navré et meurtri ; c'est tout votre diocèse, prêtres et fidèles, si docilement, si saintement évangélisés par M^{gr} d'Anthédon ; tous les prêtres, dont il est la couronne et la gloire ; tous ceux des fidèles qui veulent monter dans la connaissance et l'amour de Jésus-Christ et qui s'aident de sa voix et de sa plume toujours prêtes ; plus particulièrement, toutes les âmes vouées à la vie religieuse, dont il est, en notre siècle, le docteur suréminent, en même temps qu'il est le modèle de toutes les vertus chrétiennes si bien enseignées par lui...

« L'effet de votre mesure ne se renfermera pas dans les limites du diocèse ; elle aura un retentissement plus étendu, et nous osons dire catholique... »

Les événements donnèrent bientôt raison au chapitre sur ce dernier point. Les journalistes, en effet, toujours à l'affût d'incidents scabreux, eurent vite fait de signaler au public la mesure étrange prise par M^{gr} Bellot contre M^{gr} Gay. « Nous ne sommes

plus au temps des scandales discrets, remarquait le journal *le Temps* ¹. La curiosité publique s'arroge des droits sur toutes choses et sur toutes gens, même sur les évêques. Il faut la satisfaire et l'on n'y manque pas. » Une feuille parisienne, *le Clairon*, dépêcha un de ses rédacteurs auprès de M^{sr} Gay. Cet émissaire se fit recevoir en déguisant sa qualité de journaliste et sa mission d'informateur. Les quelques réponses insignifiantes qu'il obtint du prélat ne lui suffisant pas pour rédiger son article, il dut se rabattre sur une description des lieux, de la bibliothèque et autres détails de ce genre. L'interview fut reproduite par un grand nombre de journaux ; du coup, l'incident fit le tour de la presse.

Songez donc ! deux évêques en lutte ouverte dans le même diocèse ! L'excellent prétexte pour jeter le discrédit sur la religion et dévoiler l'hypocrisie de ses ministres ! *L'Estafette* ² ne peut contenir son indignation. « La lutte a été ouverte, la rébellion absolue. Et ce clergé, révolté contre son évêque, vient nous parler de religion et d'obéissance ! » Les feuilles de province font chorus. « N'est-ce pas délicieux, note *le Mémorial des Deux-Sèvres* ³, de voir ainsi les bons cléricaux de France régenter leur évêque ? Ils nous prêchent le respect dû à l'autorité de l'Église et voilà comment ils l'appliquent ! » Certains journaux allèrent jusqu'à publier de véritables romans, qui outrageaient, sans vergogne, la vérité et la décence ⁴.

¹ Numéro du 15 octobre 1882.

² Numéro du 20 octobre 1882, *Religion et politique*, article signé : C. Mondon.

³ Numéro du 12 octobre 1882.

⁴ Citons, à titre d'exemple, un article publié par *L'Estafette* : « *Entre Prélats*. — On connaît maintenant à fond l'historique du différend survenu, il y a quelques jours, entre M. Bellot des Minières, évêque de Poitiers, et un autre évêque, *in partibus* celui-là, M. Gay, chargé du diocèse d'Anthédon.

« M. Gay s'était mis en subsistance, — c'est l'absolue vérité, — dans le diocèse de Poitiers, dont la direction ecclésiastique et l'administration ecclésiastique appartiennent entièrement à M. Bellot des Minières, titulaire du siège. M. Gay est bon théologien et prédicateur fervent. N'ayant pu occuper l'évêché d'Anthédon, qui joue un peu dans cette affaire le rôle de l'île donnée par don Quichotte à son écuyer Sancho, le fantaisiste prêtre trouva commode d'exercer ses facultés brillantes dans le diocèse de M. Bellot des Minières.

« On le vit arriver, un beau jour, cahin-caha, en soutane violette et la croix pectorale au cou. Fort peu de temps après, l'évêque d'Anthédon s'était fait une place importante dans le haut clergé du pays, et avait notamment réussi à faire partie du chapitre de la cathédrale.

« Jusque-là rien de bien extraordinaire. On trouvait bien un peu irrégulière la situation de l'évêque exotique ; mais, comme le fait de recueillir les chevaliers errants de la foi est assez dans les traditions de l'Église catholique, personne n'osa élever

M^{gr} Gay n'était d'ailleurs pas seul à exciter la verve grossière de certains journalistes. Il suffisait de différer d'opinion d'avec M^{gr} Bellot pour tomber sous les foudres de la presse républicaine anticléricale. *La République française*¹ dénonçait « la ligue » formée contre M^{gr} Bellot par « les disciples du cardinal Pie, élevés dans les traditions du plus pur ultramontanisme, dans le culte du journal *l'Univers*, et dont l'un ou l'autre, sans doute, avait pu se croire appelé à succéder à son illustre maître ». « Il y avait là, — continue *la République Française* citant *le Figaro*, — il y avait là un vicaire général du nom de Marnay, supérieur d'une congrégation de plus de quatre mille religieuses appelées les Filles de la Croix ; puis un aumônier des Filles de Notre-Dame, ancien soldat, protestant converti, connu sous le nom de l'abbé Louis, qui excellait à donner aux leçons de la chaire sacrée le relief et le montant du style de caserne ; enfin un évêque *in partibus*, M. Gay, d'Anthédon, grand musicien et très riche par-dessus le marché, ami de Liszt et de Gounod. Un joueur de flûte, un ancien militaire converti et un supérieur général de plus de quatre mille Filles de la Croix, c'était à faire reculer plus d'un évêque. Il paraît cependant que cette belle troupe n'intimida pas le fils du proscrit de décembre... »

Ce fils de proscrit dont les anticléricaux vantaient les mérites n'était autre que M^{gr} Bellot des Minières². « La religion ! s'écrie un journal sectaire³, mais le chapitre et le clergé de Poitiers en ont cure comme d'un fœtus. L'évêque a, à leurs yeux, un défaut impardonnable. Il est libéral, — nous n'osons dire républicain, tant la chose semblerait étrange, — et cela suffit. Il est l'ennemi, comme nous le sommes ; peut-être est-il encore

la voix contre cet état de choses. Vint cependant le moment où M. Gay créa de sérieux embarras au titulaire du diocèse, M. Bellot des Minières. Ce dernier, qui est un esprit libéral et conciliant, — autant du moins qu'évêque peut l'être, — épuisa toute la dose de patience qu'il pouvait avoir.

« Mais, quand l'heure sonna de faire acte d'autorité dans son diocèse, M. Bellot n'hésita pas à signifier à M. l'évêque d'Anthédon qu'il entendait désormais les choses d'une autre façon. M. Gay eut le tort de ne pas tenir compte de l'avertissement donné par un prélat d'aussi bonne composition.

« C'est alors que M. Bellot des Minières, autorisé par les règlements canoniques et le Concordat, frappa M. Gay d'interdit... » (*L'Estafette*, n° du 14 octobre 1882, article signé : Tancrede Martel.)

¹ Numéro du 20 octobre 1882.

² Son père, juge au tribunal de Bazas, avait été proscrit, lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851, et s'était réfugié en Algérie.

³ *L'Estafette*, n° du 20 octobre 1882, article : *Religion et politique*, signé C. Mondon.

plus détesté que nous. » La clairvoyance des journalistes ne s'est pas, en effet, laissé tromper sur les véritables causes des divisions qui désolent le diocèse de Poitiers. Sous les dehors d'une question religieuse, ils ont cru découvrir un épisode de la lutte inexorable qui se poursuit entre royalistes et républicains. « M. Bellot des Minières a pour lui le Concordat et le Pape, note une feuille locale, mais M. Gay a les dévots royalistes ¹; » « derrière le chapitre s'ameute toute la cléricaille royaliste du département ². » « Les journaux royalistes et ultramontains, remarque *le National* ³, fulminent contre le prélat qui ose s'avouer républicain et prétendre au respect de ses subordonnés. » Et voilà la presse antireligieuse soutenant, pour une fois, la cause de l'autorité ecclésiastique et du pouvoir civil. « On parle déjà de déplacer M. Bellot des Minières, relate avec inquiétude *le National* ⁴; autant vaudrait déclarer que le gouvernement de la République ne se sent pas assez fort pour imposer un chef républicain à un diocèse de l'Ouest. Nous aimons à croire que ce rare prélat n'aura pas à se repentir d'un courage et d'une fermeté dont il est peut-être le premier à donner l'exemple. S'il finissait par rendre les armes, nous nous demanderions comment on pourrait encore défendre le Concordat. » « Il s'agit de savoir aujourd'hui, affirme de son côté *la République française* ⁵, s'il subsiste encore quelque discipline dans l'Église, ou si la démagogie cléricale, conduite par *l'Univers*, fera la loi aux évêques et au Pape et disposera des sièges épiscopaux. »

La presse conservatrice et religieuse aurait eu beau jeu à renverser un pareil échafaudage de calomnies et de mensonges. Mais le caractère purement ecclésiastique de la question débattue lui commandait la plus grande réserve. L'entrefilet suivant inséré dans *le Monde* ⁶ résume, à cet égard, l'opinion des journaux catholiques : « Tous les journaux s'occupent du douloureux état où se trouve présentement le diocèse de Poitiers, par suite du grave conflit qui s'est élevé entre M^{gr} Bellot des Minières et son Chapitre. Bien que ce conflit soit devenu malheureuse-

¹ *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, n° du 16 octobre 1882.

² *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, n° du 17 octobre 1882.

³ Numéro du 18 octobre 1882.

⁴ Numéro du 18 octobre 1882.

⁵ Numéro du 20 octobre 1882.

⁶ Numéro du 15 octobre 1882.

ment public, nous croyons que les commentaires de la presse ne peuvent guère que l'aggraver et l'envenimer. En tout cas, comme il s'agit là d'une question purement ecclésiastique, nos lecteurs comprendront que nous observions la plus grande réserve ; la cause n'a qu'un juge : c'est le Pape. » Quelques journaux pourtant crurent rester dans les limites de la réserve qu'ils s'étaient imposée en dévoilant la part de responsabilité qui incombait au gouvernement dans l'affaire. « Dans ce diocèse de Poitiers, où les principes de la théologie romaine et de la philosophie thomiste étaient soigneusement gardés et défendus, — c'est la *Patrie* qui s'exprime ainsi ¹, — un évêque trop souple, disposé à des accommodements, parfois utiles sans doute, mais attristants pour les persécutés d'hier et pour les proscrits de demain, risquait de se heurter à des résistances respectueuses, mais fières et persistantes. C'est ce que l'on voulait et c'est ce qui est advenu. Le pouvoir civil a prémédité le conflit : c'est ce qui est indéniable. »

La circonspection dont faisaient preuve les organes catholiques convenait davantage encore, dans l'occurrence, à l'épiscopat. Les évêques comprirent le danger qu'il y aurait, pour l'Église en général et pour eux en particulier, à se ranger derrière l'un ou l'autre des prélats en cause. Aussi gardèrent-ils presque tous le silence. M^{gr} Freppel ne put toutefois contenir son indignation. Il s'adressa à l'archevêque de Bordeaux, supérieur hiérarchique de l'évêque de Poitiers, le priant d'obtenir de M^{gr} Bellot le retrait d'une mesure qu'il taxait, lui, « de scandale et d'infamie ». A ses yeux, l'épiscopat entier se trouvait atteint et, comme membre du corps épiscopal, il se déclarait prêt à protester publiquement. M^{gr} Freppel écrivit aussi à M^{gr} Gay pour lui ouvrir toutes grandes les portes de son diocèse, si les agissements de M^{gr} Bellot le contraignaient de quitter Poitiers. L'archevêque de Reims faisait, de son côté, une offre analogue à l'évêque d'Anthédon ².

¹ Numéro du 14 octobre 1882.

² « ... L'évêque d'Angers est outré ; il nomme cette mesure un scandale et une infamie, a écrit tout de suite au Métropolitain pour faire retirer cet interdit qui lui semble odieux et a prié l'évêque d'Angoulême de faire comme lui. Mais, de plus, il déclare que tout l'épiscopat est atteint par l'affront qui m'est fait, qu'il est temps d'arrêter l'évêque, qu'il veut protester publiquement. Il me demande, si la position devient impossible ici, de me fixer dans son diocèse. C'est ce que me demande aussi, en termes vraiment touchants, le digne archevêque de Reims... » (M^{gr} Gay à une carmélite, lettre inédite, 11 octobre 1882.)

A ces témoignages de sympathie, il convient d'ajouter ceux que M^{gr} Gay reçut de ses amis ¹ et des personnalités catholiques de Poitiers. C'est à Trasforét que M^{gr} Gay avait reçu notification de la mesure prise, à son endroit, par M^{gr} Bellot. Quelques jours plus tard, il rentra à Poitiers afin d'y prêcher, dans la chapelle des carmélites, un triduum en l'honneur du troisième centenaire de la mort de sainte Thérèse. Son retour fut l'occasion d'« une sorte d'ovation », comme il le raconte lui-même.

« Après avoir sagement renoncé à me venir chercher à la gare, une vingtaine au moins de nos catholiques les plus éminents m'attendaient dans ma cour, désireux de me témoigner leur respect et leur sympathie, de me serrer la main et d'être bénits par moi. Le lendemain, je reçus en députation tous les membres du bureau des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul ² ».

Les prédications de M^{gr} Gay au carmel attirèrent une affluence considérable, aussi avide d'écouter une parole éloquente qu'émue de voir l'orateur ne pas porter, cette fois, sur son camail violet, la croix pectorale des évêques.

Aussi bien, quels sentiments provoquaient, dans l'âme de M^{gr} Gay, ces témoignages de l'estime et de la vénération générales?

« Par un côté cela me touche, écrit le pieux prélat ³, car enfin c'est à Dieu que tout ceci se termine, puisqu'on a l'intention d'honorer ainsi la justice, le droit, la liberté ecclésiastique, l'honneur d'un évêque, la vérité, toutes choses divines. Mais je suis plus affligé que consolé, car le revers de tout cela, c'est que la première autorité du diocèse est compromise, méprisée et, je puis dire, traînée dans la boue par le peuple, car le peuple s'occupe de cela et en quels termes parle-t-il de notre pauvre évêque ! Pour moi, je reste paisible comme vous m'avez vu, et, encore que mon esprit voie bien qu'il y a là un *affront*, mon cœur ne peut parvenir à le sentir et je ne puis accepter l'honneur

¹ Charles Gounod à M^{gr} Gay, 11 octobre 1882 : « J'arrive de Morainville où je viens d'apprendre la disgrâce dont tu viens d'être honoré. Je te *sais* et te *sens* fort au-dessus de ces nuages, dans un *bleu* que leur confusion est de ne pouvoir troubler ni ternir. La *chose seule* est lamentable en elle-même. Aussi ne me mettrai-je pas en frais de condoléances dont tu n'as que faire et qui se tromperaient de porte en frappant à la tienne. J'ai voulu seulement te dire ce que saint Denys l'Aréopagite écrivait à saint Jean : « Quant aux maux qu'ils veulent vous faire, vous les *sentez*, mais vous n'en *souffrez* pas. » Les saints ont les épaules fortes ; cela attire les fardeaux. — Donne-moi de tes nouvelles. — A toi du meilleur de moi. — CH. GOUNOD. »

² M^{gr} Gay à une carmélite, lettre inédite, 11 octobre 1882.

³ Lettre inédite à une carmélite, 11 octobre 1882.

que tous me décernent d'être un *persécuté*. Ce qui me navre encore plus que ce discrédit de l'évêque aveuglé, c'est l'état de ce pauvre et tant aimé diocèse. Dans cet ordre, les choses changent de face et autant je me sens, et très facilement, décidé à me taire et à m'abs-tenir pour tout ce qui concerne mon *humble personne*, qui réellement n'est rien, autant je sens l'amour et le zèle bouillonner dans mon âme, pour arrêter, s'il est possible, le mal qui dévaste ce troupeau, et par le fait, hélas ! de son pasteur, sinon par sa faute. »

Que faire pour arrêter le mal ? Avant tout, pensait M^{gr} Gay, dire la vérité, s'en prendre aux exagérations et aux mensonges, conséquences déplorables du déchaînement des passions.

Si regrettable qu'il jugeât la publicité donnée à l'incident, cette publicité demeurerait un fait acquis. Restait à redresser les dires de certains journalistes. Or, seule, la presse pouvait utilement démentir les allégations erronées ou téméraires qu'elle avait jetées en pâture au public. Des articles plus ou moins vio-lents dirigés contre sa personne, M^{gr} Gay n'en retint qu'un seul, celui qu'avait publié *le Soir*, dans son numéro du 18 octobre. Quelques jours plus tard, le directeur de ce journal recevait la lettre suivante :

Poitiers, 21 octobre 1882.

Monsieur,

On me remet le numéro du journal *le Soir* où se trouve un article inti-tulé : *Deux hommes d'église*, et où, sur la foi d'un de vos amis, fort au cour-ant, dites-vous, des affaires de Poitiers, vous parlez de M^{gr} Bellot et de moi, et appréciez, à votre manière, nos sentiments et nos conduites.

L'anonyme est commode pour se couvrir et *tout couvrir*. De notre temps surtout il sert à de tristes usages. Monsieur, votre correspondant, s'aven-turant à insulter publiquement deux évêques, aurait bien fait de commencer par ne point taire son nom. Le masque ici blesse la face qu'il paraît défendre ; dans l'intérêt de l'assaillant, nous voudrions que son masque fût enlevé.

M^{gr} l'évêque de Poitiers verra s'il doit répondre ; mais il est malheureux, monsieur, qu'en voulant l'attaquer, vous lui reprochiez précisément deux actes qui l'honorent¹.

Pour moi, l'on a passé outre, et par là on me met en demeure de réclamer publiquement justice.

Votre correspondant écrit que « moi aussi, j'ai voulu me montrer répu-blicain et libéral à mes heures ». S'il s'était borné à cela, j'avoue que je n'au-rais pas daigné répondre, l'accusation étant plus ridicule encore que fausse, et ne pouvant avoir d'autre effet que de faire hausser les épaules à tous

¹ L'auteur de l'article en question reprochait à M^{gr} Bellot de « s'être mis à la tête d'un pèlerinage dont le but avoué était de porter à Lourdes les vœux et les larmes de la *France repentante* ». Il lui en voulait également d'avoir publié une lettre pasto-rale protestant énergiquement contre la récente loi sur l'enseignement primaire. Cette lettre pastorale constituait, au dire du journaliste, « une défaillance, plus grave encore que le voyage à Lourdes ».

ceux qui me connaissent. Mais on ajoute que, « en cherchant bien dans les cartons du ministère, on trouverait quelques lettres, âgées d'environ deux ans, dans lesquelles M^{gr} l'évêque d'Anthédon, *adversaire?* actuel et *irréconciliable* (??) de celui de Poitiers non moins que de la République, *promettait* d'être tout autre chose, à la condition qu'on lui donnerait un siège en France ».

J'arrête le mot qui, de lui-même, vient sous ma plume pour caractériser une telle allégation, mais je donne à la personne qui n'a pas craint de l'écrire et à vous, monsieur, qui l'avez publiée sans contrôle, le démenti le plus formel. C'est là une *calomnie odieuse*, et je mets votre ami au défi de justifier ce qu'il avance. Il peut aller au ministère, où je n'ai jamais mis les pieds ; il peut fouiller tous les papiers, si on lui en donne la permission, et je l'invite à la demander pour pouvoir donner à son dire injurieux l'ombre du moins d'une preuve. Qu'il cherche donc et fasse chercher : j'*attends* en paix sa découverte, il ne trouvera rien...

Je voudrais espérer, monsieur, que ces déclarations si nettes, qu'appuieraient, si je le voulais, des milliers de témoins, inspireront à votre correspondant et à vous-même quelque regret de votre commune témérité.

En tout cas, j'entends ici user de mon droit, en user même au besoin *jusqu'au bout*, et j'*exige* que ma réponse à votre article d'avant-hier soit *intégralement* insérée dans le premier numéro de votre journal.

En attendant de vous cette justice, monsieur, je vous prie d'agréer mes civilités.

† CHARLES,

Evêque d'Anthédon,

Ancien auxiliaire du Cardinal Pie, évêque de Poitiers.

Les catholiques n'étaient guère des lecteurs assidus du journal *le Soir*. Aussi, pour les éclairer, M^{gr} Gay avait-il jugé à propos de publier dans *l'Univers* une lettre ouverte ¹ qui remettait toutes choses au point, en des termes d'une clarté et d'une simplicité remarquables. Ce document ne vengeait pas seulement les droits de la vérité ; il révèle, chez son auteur, deux qualités admirables, un profond esprit d'humilité et d'obéissance.

« On a parlé de *différend* survenu entre l'évêque de Poitiers et moi ; il n'y a pas de différend et ne saurait y en avoir, l'évêque étant le chef unique de son diocèse et toutes ses volontés légitimes devant être, par tous ceux qui lui sont hiérarchiquement subordonnés, respectées et exécutées...

« *L'antagonisme* n'a pas plus existé que *l'opposition*, et lui aussi est impossible entre personnes qui craignent Dieu et ne voudraient, pour rien au monde, manquer à leurs devoirs. La *jalousie*, Dieu merci, n'existe pas non plus dans le cœur des évêques, et supposer le contraire est une injure... »

M^{gr} Gay ne prononce pas un plaidoyer ; il expose la situation et laisse les faits parler d'eux-mêmes. Aucune récrimination de

¹ Datée de Niort, 17 octobre.

sa part, rien qui rappelle l'amertume de l'amour-propre blessé ¹. Jette-t-il un regard sur le passé, ce regard est empreint d'une amoureuse résignation. Il se souvient avoir écrit, voilà cinq ans déjà :

« Le premier mot sérieux (sur mon élévation à l'épiscopat) m'est venu le jour de l'Exaltation de la sainte Croix ; le dernier m'arrive en la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs ; c'est bien. On peut voir là un signe que les peines ne manqueront pas dans cette gloire qui descend du ciel sur mon humble existence. Tant mieux ² ! »

L'heure des épreuves ayant sonné, le pieux prélat ne rétracte rien de sa généreuse adhésion aux desseins de la Providence. Les voies providentielles ont, il est vrai, infligé un cruel démenti à quelques-unes de ses plus chères et de ses plus légitimes aspirations. Il l'avoue humblement.

« Ah ! mon pauvre cher ami, écrit-il à un ancien secrétaire de l'évêché ³, nous a-t-on trompés à Bordeaux ! Avons-nous été confiants et candides ! Je ne m'en repens certes point, mais que je souhaite que ceux qui on fait cela en aient du repentir ! Le pauvre archevêque de Perga, trompé lui aussi, car il était pieux, bon et aimant la sainte Église, en a demandé pardon, avant de mourir, et à Dieu et aux hommes. Prions ; notre arme défensive et offensive, c'est surtout la prière. »

M^{sr} Gay priait donc plus instamment que jamais, réservant, dans ses suffrages, une large part à l'évêque de Poitiers. « Ah ! disait-il aux carmélites du Dorat, il y gagnera cela, ce pauvre évêque, que je prierai un peu plus pour lui. »

II

Rome ne pouvait demeurer indifférente à la mesure qui privait M^{sr} Gay de l'usage des pontificaux dans le diocèse de Poitiers. Non que le Pape dût intervenir comme arbitre, puisqu'à proprement parler, aucun différend ne s'était produit entre les

¹ M^{sr} Baunard écrira plus tard à M^{sr} Gay (14 novembre 1884) : « Je n'ai pas oublié l'édification que j'ai reçue avec tout le monde, quand, ayant à parler de certaines rigueurs de M^{sr} de Poitiers à votre égard, dans une lettre publique (la lettre ouverte au directeur de *l'Univers*), vous l'avez fait avec une indulgente et toute chrétienne bonté, qui aurait gagné tous les cœurs à votre cause, si déjà ils n'avaient été conquis d'avance à votre personne. »

² Lettre inédite à une carmélite, 16 septembre 1877.

³ Lettre inédite à l'abbé Robineau, 11 novembre 1882.

deux prélats ; mais la malencontreuse décision prise par M^{gr} Bellot avait provoqué une vive émotion, diminué le prestige déjà fort compromis de l'autorité épiscopale, accentué les divisions au sein du clergé, jeté le désarroi dans les esprits, en un mot troublé profondément l'harmonie des rapports entre le pasteur et son troupeau. Par ailleurs, la presse avait saisi l'occasion qui s'offrait à elle de discuter sur certaines questions de principe, et d'apprécier diversement la politique de Léon XIII à l'égard de la France.

*Le Temps*¹, interprète de l'opinion en cours dans les milieux gouvernementaux, s'exprimait ainsi : « ... Dans ce conflit qui a eu et qui a encore un si grand retentissement, c'est toujours la même question qui se trouve en jeu, la question de l'intransigeance cléricale. M. Bellot des Minières partage, en ce qui concerne les rapports de l'Église et de l'État, les vues de l'évêque d'Amiens², de M. Czacki³ et de quelques autres prélats qui comprennent tous les dangers que ferait courir, non seulement à l'Église, mais à la religion elle-même, une reprise de la politique violente de Pie IX. Le nouvel évêque de Poitiers ne marche pas sur les traces de son prédécesseur. Il se défend de toute hostilité contre le gouvernement de la République. De là l'insurrection de ses subordonnés contre son autorité épiscopale.

« Un tel état de choses ne pouvait manquer de causer une impression fâcheuse à la cour de Rome. Déjà Léon XIII avait été péniblement impressionné par les attaques dirigées contre son ambassadeur à Paris, contre le sage et habile représentant de sa politique⁴. Le conflit survenu dans le diocèse de Poitiers a dû lui paraître plus grave encore, car la révolte des intempérants du parti cléricale contre l'autorité des évêques pourrait bien être le prélude d'une révolte contre l'autorité même du Pape. Aussi celui-ci a-t-il saisi la première occasion qui s'est offerte à lui pour rappeler à leur devoir les catholiques, laïques ou clercs, qui ont cru, dans les diverses circonstances que nous venons de rappeler, se mettre au-dessus des évêques et peut-être, plus ou moins ouvertement, au-dessus du Saint-Siège.

« C'est en recevant les pèlerins français revenant de Jérusalem

¹ Numéro du 18 octobre 1882.

² M^{gr} Guilbert.

³ M^{gr} Czacki, alors nonce à Paris, et qui devait bientôt être remplacé dans ce poste par M^{gr} di Rende.

⁴ M^{gr} Czacki.

que, d'une façon indirecte, mais très claire, le Pape a fait connaître sa pensée sur le différend existant entre l'évêque de Poitiers et son Chapitre. Léon XIII n'a pas hésité à se ranger du côté de l'évêque et à infliger aux révoltés un blâme qui, pour n'être point formellement exprimé, n'en est pas moins très significatif, étant donnée l'habituelle modération du langage de la cour de Rome. Après avoir rappelé la nécessité de la concorde parmi les catholiques, il a ajouté ces paroles, sur la portée desquelles personne ne saurait se méprendre : « Il faut se mettre « derrière les évêques et non au-dessus, *comme certains le pré-* « *tendent...* Il faut combattre sous la conduite et sous la direc- « tion des évêques... »

« Nous ne savons quel cas les chanoines de Poitiers et ceux qui les soutiennent dans leur résistance à leur évêque feront de ces injonctions du Pape infallible ; mais les paroles que nous venons de rapporter sont la condamnation formelle de ce parti ultraradical, où figurent en grand nombre ces révolutionnaires de droite qu'on a appelés des évêques laïques, et qui s'efforce, malgré le Saint-Père, malgré tous les esprits prévoyants de la catholicité, d'entraîner l'Église dans la voie de l'intransigeance absolue... »

Un autre organe républicain, *l'Estafette*¹, soutenait une thèse bien différente, quand il conseillait de rompre le pacte conclu, quatre-vingts ans plus tôt, entre le Pape et le Premier Consul. « Quand les amateurs du Concordat, déclarait *l'Estafette*, viennent nous vanter les mérites de cette ineptie napoléonienne, ils feraient mieux de méditer sur l'incident de Poitiers, qui se renouvelle partout où l'évêque est soupçonné de n'être pas un réactionnaire intransigeant. C'est vraiment la peine, en vérité, de se donner tant de peine pour trouver un haut clergé concordataire. Le jour où l'on met la main sur un évêque disposé à la conciliation, tout son clergé s'arme contre lui et lui rend sa situation intenable... »

Mais quelque avis qu'ils se plussent à émettre, les journalistes se méprenaient sur les intentions du Vatican, quand ils croyaient que le Pape les imiterait dans leur hâte à juger les hommes et les choses. Ils exagéraient certainement la portée des instructions,

¹ Numéro du 20 octobre 1882.

en somme assez vagues et plutôt banales, que Léon XIII avait données aux pèlerins français.

Rome ne se prononce jamais à la légère, elle entend au préalable les personnalités en cause. M^{gr} Bellot fut invité à venir lui-même fournir des explications. L'évêque quitta Poitiers dans la seconde quinzaine de novembre. Son départ donna lieu à de nombreux commentaires.

On prévoyait généralement que le Pape négocierait avec le gouvernement le transfert de M^{gr} Bellot sur un autre siège, ou irait peut-être jusqu'à exiger du prélat sa démission. M^{gr} Gay partageait cette manière de voir.

« Tout annonce, écrit-il ¹, que l'évêque partira, et le souhait de tous ceux qui le connaissent est qu'on ne lui donne aucun autre siège, mais une retraite à Saint-Denys, ce qui sera encore possible. »

Cette dernière solution semblait d'autant plus probable que *le Gaulois* ² venait de faire des révélations peu à l'honneur de M^{gr} Bellot des Minières.

Cependant Rome, on le pressentait, ne s'arrêterait à aucun parti sans avoir auparavant enquêté auprès du chapitre et interrogé l'évêque d'Anthédon. Cette éventualité avait fait l'objet de délibérations entre les chanoines. Certains, l'abbé U. Maynard, entre autres, opinaient pour qu'on prît les devants et qu'on envoyât un rapport détaillé à Rome. Ce rapport, d'ailleurs, était prêt, il avait pour auteur l'abbé Maynard lui-même ³. Désireux de voir la question des démêlés avec M^{gr} Bellot consignée dans une relation écrite, M^{gr} Gay ne souhaitait pas, en revanche, que le chapitre prît sur lui de communiquer cette relation au Pape. Son avis prévalut sur celui de son collègue et ami, le chanoine Maynard.

Lorsqu'il avait reçu l'invitation de se rendre à Rome, M^{gr} Bellot des Minières, jugeant sans doute son cas embarrassant, avait cru prudent de se faire couvrir, auprès du Saint-Père, par une

¹ Lettre inédite à M. G. de Beaucourt, 31 octobre 1882.

² Dans son *Supplément littéraire*, n° du 27 octobre 1882.

³ « ... L'abbé M... a fait un rapport où il a recueilli toutes les pièces et raconte les faits. Je crois que cela suffit, avec quelques compléments que, de concert avec l'abbé M..., je suis en mesure de lui fournir. De cette manière, il vaut mieux que cette relation ne soit pas faite par moi... » (Lettre inédite de M^{gr} Gay à une carmélite, 24 novembre 1882.)

lettre élogieuse de son Métropolitain, le cardinal Donnet ¹. Quels propos furent échangés au cours de l'audience accordée par Léon XIII à l'évêque de Poitiers ? On ne le sait pas de façon certaine. S'il faut en croire un homme intègre et suffisamment renseigné ², le Pape aurait dit à M^{gr} Bellot : « Il y a eu, de votre part, des imprudences personnelles et des imprudences au point de vue de votre diocèse. Je ne veux ni vous humilier, ni créer un conflit avec le gouvernement. Mais vous retournerez à Poitiers pour un temps et, à l'occasion la plus prochaine, vous alléguerez de sérieux motifs pour vous démettre. En attendant, vous rétablirez ce qui pourra l'être. Il y aura eu bien des malheurs occasionnés, mais il faudra tendre à tout réparer. »

Quoi qu'il en soit des paroles du Saint-Père, de retour à Poitiers, M^{gr} Bellot ne prit aucune décision susceptible de révéler les injonctions qu'on avait dû lui faire à Rome. Les fêtes de Noël, le nouvel an se passèrent sans que l'interdiction prononcée contre M^{gr} Gay ait été levée. Beaucoup s'en étonnèrent. On se refusait, en effet, à croire que le Pape n'eût pas prié l'évêque de Poitiers de revenir sur une mesure dont l'effet avait été déplorable.

« Ce *statu quo* après le voyage à Rome, écrivait M^{gr} Gay à M^{gr} de Conny ³, semble impliquer que le Saint-Siège n'a pas beaucoup blâmé

¹ Le cardinal Donnet, qui devait mourir un mois plus tard, ne jouissait pas alors de toutes ses facultés mentales. M^{gr} Bellot des Minières en profita pour surprendre la bonne foi de l'archevêque et se procurer un témoignage écrit, dont il argua auprès du Saint-Père.

La lettre suivante adressée à M^{gr} Gay ne permet aucun doute à cet égard.

Archevêché de Bordeaux

Bordeaux, le 27 décembre 1882.

Monseigneur,

J'avais pressenti la réponse de Votre Grandeur, et ce n'est pas sans embarras que j'accomplissais la commission que me donnaient auprès d'elle mes collègues. Qu'elle veuille croire à mon grand regret de la voir éloignée de Bordeaux et de tous ceux qui lui sont ici respectueusement fidèles.

Je remercie Votre Grandeur de prier avec nous pour notre défunt cardinal. Si sa main a signé la lettre à Notre Saint-Père, il n'en doit point porter la responsabilité. L'affaiblissement des facultés mentales était déjà accompli à cette date fatale, et la surprise d'une signature a été facile.

Laiques et ecclésiastiques, nous déplorons tous ce témoignage rendu contre l'Eglise de Poitiers et le sénat de cette Eglise gémissante. Mais, hélas ! nous ne pouvons l'effacer, ni le détruire, pour le bien des vivants et la gloire du mort.

Je prie Votre Grandeur de me bénir et de me donner une part dans ses prières, au moment où, avec un grand honneur, je me vois imposer une plus grande charge.

Avec respect, je baise humblement la main de Votre Grandeur en me disant votre très dévoué et affectueux serviteur,

A. COMPANS, *vicairé capitulaire*.

² M. Léon Pagès, lettre de M. Léon Pagès à M^{gr} Gay, 4 janvier 1883.

³ Lettre inédite, février 1883.

(ce qui pourtant n'est pas vrai), ou se trouve dans l'impuissance de remédier au mal ¹. »

Peu après le retour de M^{gr} Bellot, l'évêque d'Anthédon reçut du cardinal Jacobini, secrétaire d'État de Sa Sainteté, une lettre confidentielle. Le cardinal manifestait son désir de voir les regrettables incidents de Poitiers se terminer à l'amiable. Il demandait si « une visite du chapitre à l'évêque, lors de son retour de Rome, ne serait pas à propos pour rétablir la paix et les bons rapports ».

Devant la gravité d'une pareille question, M^{gr} Gay « ne se sentit pas la force de prendre une décision tout seul ». Il « courut demander conseil aux bons Pères jésuites ». Un des Pères, « esprit sage et fort vertueux, » se mit à sa disposition pour l'aider à rédiger sa réponse au cardinal Jacobini.

« Nous nous sommes entendus, avoue M^{gr} Gay ², je me suis apaisé et, ma lettre étant faite, je reprends ma tranquillité. »

M^{gr} Gay explique au cardinal que « déjà plusieurs jours avant le retour à Poitiers de M^{gr} Bellot et l'arrivée de la lettre de Son Éminence », la question d'une visite du chapitre à l'évêque avait été discutée par les chanoines et déclarée inacceptable à l'unanimité des voix moins deux.

« Sachant cette décision, dit textuellement l'évêque d'Anthédon, assuré que je ne la changerais point, ne pouvant d'ailleurs juger mau-

¹ Dans une lettre qu'il adressait à M^{gr} Gay (20 janvier 1883) l'abbé Marnay essayait d'expliquer ainsi la conduite du Saint-Père relativement aux affaires de Poitiers.

« ... S'il est vrai, comme nous avons lieu de le croire, que le Saint-Père, éclairé sur la situation de notre diocèse, cherche à y porter remède en amenant notre pauvre évêque à quitter son siège, il a besoin d'être armé d'un argument contre lequel le pouvoir civil, avec qui il faut compter, n'ait pas à élever de faux prétextes ou qu'il ne puisse pas retourner contre nous.

« Or, aux arguments tirés de la personne même de l'évêque, de la déconsidération qu'il a encourue, du caractère de certains de ses actes etc., le gouvernement essaiera toujours d'objecter, quoique ce ne soit pas vrai, que la politique est au fond de cette affaire et refusera de sacrifier, c'est-à-dire d'abandonner à lui-même, le prélat républicain, devant ce qu'il lui conviendra d'appeler un parti-pris d'opposition et des rancunes légitimistes ou bonapartistes...

« ... Mais quelle arme M^{gr} Bellot fournit au Saint-Siège contre lui, si décidément il se montre indocile à ses avertissements et à ses injonctions sur un point déterminé, comme est, par exemple, l'invitation qui lui a été faite de vous rendre les honneurs qu'il vous a enlevés sans raison ! Il semble, il est vrai, qu'il s'est mis déjà dans ce cas, en ne profitant pas de l'occasion si favorable qui s'offrait à lui, dès la fête de Noël, et en vous laissant, au lendemain de son retour de Rome, en une si douce et si grande solennité, toujours sous le coup de sa sentence de colère... »

² Lettre inédite, 21 décembre 1882.

vais les motifs allégués, frappé surtout par d'autres qui sont d'un ordre beaucoup plus grave, j'ai cru devoir ne point intervenir et garder même un complet silence sur la lettre de Votre Eminence qui, au reste, me priait de la considérer comme strictement confidentielle. »

La raison qui, aux yeux de M^{gr} Gay, « domine de très haut toutes les autres » et justifie la décision des chanoines est que « toute démarche, soit du chapitre, soit du clergé, qui tendrait à faire croire que, réserve faite des égards qui sont dus à toute autorité légitime et sacrée, le Saint-Siège consacre, par une approbation même implicite, une administration épiscopale dont tout le monde gémit et qui a manifestement bouleversé tout le diocèse, mettrait le comble à la confusion des esprits, au trouble des consciences, au scandale des chrétiens, à la joie déjà si éclatante des ennemis de l'Église ».

« Or, poursuit M^{gr} Gay, de voir compromis ce que nous vénérons et aimons le plus au monde, à savoir l'Église et le Saint-Siège, c'est ce dont la pensée même nous est insupportable.

« ...La vérité est que M^{gr} Bellot est, pour toutes sortes de raisons, incapable de faire l'œuvre de Dieu dans le diocèse de Poitiers et d'y réparer le mal dont il est le principal sinon l'unique auteur, auteur inconscient, je le crois, et très involontaire, mais l'auteur trop réel. Jamais, j'en suis convaincu, il n'a eu que de bonnes et droites intentions ; je veux même excuser, par la faiblesse de son caractère et les difficultés de sa position, de nombreux manques de sincérité que tous connaissent ; mais la meilleure volonté ne saurait remplacer la science, le sens ecclésiastique, le jugement, force est de dire même le bon sens. Notre pauvre évêque n'a que trop prouvé que tout cela lui fait défaut...

« Que si même M^{gr} Bellot quitte Poitiers pour s'asseoir sur un autre siège, supposé que sa nomination ne soulevât pas, dans le diocèse qui lui serait attribué, une opposition violente et invincible, cela étonnerait, jusqu'au scandale, l'épiscopat et le clergé de France (j'en ai des preuves écrites), et l'on n'aurait fait que transporter ailleurs le mal dont nous souffrons.

« Il n'y a qu'une issue et tout le monde la crie, c'est que M^{gr} Bellot se retire humblement et honorablement, en demandant un canonicat à Saint-Denys. Tous les gens compétents nous assurent que la chose est encore possible, et n'est-il pas permis de penser que le Saint-Siège l'obtiendrait, sans trop de peine, du Gouvernement français ?

« Pour ce qui est de mon humble personne, laquelle n'importe guère et dont on a beaucoup trop parlé, loin de demander quoi que ce soit, ou de me plaindre de rien, je me suis effacé et tu autant qu'il m'a été possible et je continuerai de faire ainsi. Je n'appartiens point,

par mon origine, non plus que par mon ordination, au diocèse de Poitiers, mais à celui de Paris...

« ...Si, depuis que Dieu a rappelé à lui le cardinal Pie, je suis resté ici, d'abord vicaire capitulaire durant toute la vacance du siège, puis chanoine théologal comme je l'étais depuis vingt ans, c'est principalement parce que je savais suivre en ceci les intentions de mon illustre et défunt ami, et qu'en continuant à cultiver sa vigne par ma coopération à tant d'œuvres dont il m'avait laissé le soin, je gardais, me semblait-il, une portion de son saint héritage. C'est aussi parce que chanoines, clergé, communautés religieuses et fidèles m'ont ardemment et instamment supplié de ne m'en aller point. C'est enfin parce que, depuis quelque temps, je sais de science certaine que, si je donnais ma démission, mon titre passerait à un *indigne*. N'étaient ces graves raisons qui m'obligent et me retiennent, je me serais déjà retiré depuis longtemps...

« Présentement, je me retire *de fait*, honteux, navré, plus que lassé de ce qui se passe ici... Je m'en vais dans la solitude, auprès d'un tabernacle et sous un toit de famille, continuer des travaux écrits interrompus forcément depuis la mort du cardinal et qui, si j'en juge par la bénédiction que Dieu a daigné accorder aux précédents, pourront être encore de quelque utilité à l'Église et aux âmes. J'attendrai là les événements et verrai s'il y a lieu de rompre le seul lien canonique qui m'attache encore à Poitiers. Ce ne sera pas sans un grand déchirement de cœur, mais je le ferai certainement si je crois que c'est la volonté de Dieu, dont l'accomplissement est le seul bien que je désire au monde. »

La lettre de M^{gr} Gay au cardinal Jacobini porte la date du 26 décembre 1882. Depuis cinq mois déjà, l'évêque d'Anthédon ne résidait à Poitiers que par intervalles et sans jamais y prolonger son séjour. Il vivait d'ordinaire à Trasforêt et n'en sortait guère que pour se rendre dans ses carmels de Niort et du Dorat. D'abord provisoire, cet état de choses prit un caractère quasi définitif à partir du début de février 1883.

« Je n'avais pas de raison suffisante pour rester à Poitiers, écrivait M^{gr} Gay à un de ses correspondants ¹; j'en avais cent pour en sortir, non de droit, mais de fait. »

Plusieurs, parmi les amis du prélat, regrettaient cette retraite. Ils auraient désiré le voir se prêter davantage, ne fût-ce qu'en habitant Poitiers, aux vellétés de rapprochement que pouvait encore manifester M^{gr} Bellot ².

¹ Lettre inédite à M^{sr} de Conny, février 1883.

² L'abbé Marnay exprimait à M^{sr} Gay (lettre du 20 janvier 1883) son désappointement qu'il ait quitté Poitiers au lendemain des fêtes de Noël. « Si vous êtes trop

M^{sr} Gay envisageait la situation sous un autre jour. Il voyait dans sa présence au foyer même de l'agitation la principale cause de la persistance de la crise, et son éloignement de Poitiers lui paraissait le meilleur moyen de hâter l'œuvre de la pacification. Sa modestie l'empêchait d'apprécier à sa réelle importance le rôle que jouait dans l'affaire sa haute personnalité. Sa retraite toute spontanée servit de thème aux suppositions les plus fantaisistes. Si animées étaient les discussions à ce sujet que l'écho en parvenait jusqu'à M^{sr} Gay. Celui-ci écrivait à l'abbé Bougouin ¹ :

« Il paraît que plusieurs disent que tout va bien à Poitiers depuis que je n'y suis plus et que même, si j'en suis absent, c'est par l'ordre ou du moins sur le conseil du Pape. Voyez l'homme important que je suis, que la paix ou la guerre dépendent de ma présence et que le Saint-Siège s'occupe de ma personne. Tout cela est pour faire pitié et ne me fait pas plus changer de conduite qu'il ne trouble ma paix intérieure. »

Le secret de cette imperturbable sérénité, nous le connaissons déjà ; mais on ne se lasse pas de le retrouver sous la plume de l'évêque d'Anthédon, aux heures joyeuses et surtout aux heures tristes de son existence. Recueillons donc cet aveu qu'il fait à son neveu au début de 1883, c'est-à-dire au commencement d'une année qui s'annonçait lourde d'épreuves :

« ...J'aime à dire et répète souvent, ces temps-ci, exprimant par là tous mes désirs, toute ma prière, toute l'ambition de mon cœur et tout le programme de ma vie : — Jésus, tout Jésus, rien que Jésus. Il est sûr que, pour moi, cela dit tout. Eh bien ! c'est ce que je voudrais être à tous, mais surtout à ceux que Dieu m'a tant donnés.

« Tu vois bien, cher ami, qu'on parle à tort de mes épreuves. Je puis dire que je ne les sens pas (au moins en ce qui m'est personnel), tant je les traverse vite, tant elles me semblent peu de choses et m'atteignent peu profondément. Moi, que Dieu a fait pour vivre dans l'intime, je me trouve si comblé, là où sont les réalités vraies, immuables, éternelles, que je ne suis qu'actions de grâces et louanges pour les bontés de Dieu. Les œuvres de Dieu qui nous exercent sont

longtemps à y revenir, ajoutait-il, M^{sr} Bellot pourra se fonder sur cette absence prolongée pour excuser, pour pallier du moins son tort. C'est pourquoi M^{sr} Sébaux estime que si Votre Grandeur ne pouvait faire autrement que de s'éloigner de Poitiers pour le premier de l'an, il serait à désirer que vous y revinsiez le plus tôt possible et que vous y prissiez résidence, afin de mettre l'évêque en demeure de témoigner sa bonne volonté, s'il est disposé à obéir au Souverain Pontife, ou que, dans le cas contraire, sa mauvaise volonté fût bien constatée et éclatât aux yeux de tout le monde... »

¹ Lettre inédite, 29 mars 1883.

presque exclusivement du dehors ; les dons que son amour nous fait sont au dedans et du dedans. C'est pourquoi il est si aisé de supporter les unes et si délicieusement doux de se tenir au sein des autres, et d'y vivre, et d'en vivre ¹. »

« Vivre dans l'intime » n'était pas, pour M^{gr} Gay, se désintéresser des événements extérieurs. Dans sa retraite de Trasforêt, il laissait souvent sa pensée se reporter vers Poitiers, et, quoique la prolongation du *statu quo* « pesât bien lourdement sur son âme », il conservait le vague espoir d'apprendre, un jour ou l'autre, la démission de M^{gr} Bellot. L'évêque de Saint-Dié, M^{gr} de Briey, croyait même cette démission tellement inévitable qu'il patronait dès lors chaudement, auprès de la Nonciature et du Vatican, la candidature de M^{gr} d'Hulst au siège de saint Hilaire ².

M^{gr} Gay était resté absent de Poitiers pendant les trois premiers mois de l'année 1883. Vers la mi-avril, les devoirs inhérents à sa charge de supérieur de plusieurs communautés religieuses l'obligèrent à quitter, pour quelques jours, sa solitude de Trasforêt.

« Je suis rentré ici avec quelque petite joie, écrit-il de Poitiers le 24 avril ¹, à cause de ce que j'y retrouve de devoirs, de moyens de

¹ A son neveu, le docteur Alfred Pouquet, 4 janvier 1883, *Corresp.*, t. II, p. 380.

² M^{gr} Camille-Albert de Briey, évêque de Saint-Dié, à M^{gr} Gay (15 janvier 1883).

« ... Prévoyant, comme tout le monde, que M^{gr} Bellot serait amené bon gré, mal gré à quitter Poitiers dans un temps donné, j'ai cherché à mettre en avant, pour le siège de Poitiers, une candidature qui me paraîtrait à la fois très bonne devant Dieu et possible aux yeux du gouvernement. Me trouvant donc à Paris dans les derniers jours de novembre, en route pour mon voyage *ad limina*, j'ai demandé pour le siège de saint Hilaire M^{gr} d'Hulst, prélat de la maison du Pape, vicaire général de Paris et recteur de l'Institut catholique. J'ai plaidé vivement cette cause devant M^{gr} di Rende, qui s'y est montré très sympathique ; le cardinal de Paris a aussi accueilli cette ouverture avec une satisfaction marquée. Enfin j'en ai parlé à Rome même au cardinal secrétaire d'Etat, qui m'a écouté avec bienveillance... Je suis convaincu qu'il y a en M^{gr} d'Hulst toute l'étoffe d'un évêque très remarquable. J'ajoute encore, ce qui n'est pas indifférent pour le public, que ce prélat se recommande par les avantages extérieurs les plus heureux et une grande distinction de manières. Je regarderais donc la nomination de M^{gr} d'Hulst au siège de Poitiers comme une véritable bénédiction du ciel ; avec lui l'autorité épiscopale retrouverait tout son prestige, et les créations du cardinal, notamment la faculté de théologie, seraient sûres de trouver un énergique protecteur. D'un autre côté, je ne crois pas cette nomination impossible ; elle aurait, en effet, l'appui combiné de la nonciature et de l'archevêché de Paris, et ce sont là les deux influences religieuses qui ont le plus de poids auprès du gouvernement.

« Je crois utile, cher et vénéré Seigneur, de vous faire part de ces espérances. Il est bon d'ailleurs que vous soyez averti d'avance, pour que vous puissiez intervenir, si vous le trouvez bon et si les circonstances paraissent le demander. Je vous prie de vouloir bien communiquer cette lettre à MM. les chanoines. Je ne saurais toutefois trop leur recommander le silence au sujet de cette candidature. L'affaire serait très probablement perdue si elle était prématurément ébruitée... »

³ Lettre inédite à une carmélite.

sanctification, de bien à faire et même d'habitudes, mais avec beaucoup de peine et vraiment le cœur navré, à raison de cette ombre glaciale, presque mortelle, qui plane sur le diocèse. Il y a plus de calme apparent, mais ce calme couvre un travail qui est pour désoler et préparer le plus déplorable avenir. Et pas d'issue apparente !... Il n'y a de recours qu'en Dieu. »

Les négociations entreprises par M^{gr} de Briey semblaient donc avoir échoué.

Rome ne se désintéressait pourtant pas du sort de l'infortuné diocèse. Au cours d'une visite à la nonciature, M^{lle} Élise Veillot entendit, en effet, M^{gr} di Rende s'exprimer en termes peu élogieux sur le compte de M^{gr} Bellot des Minières, puis lui demander *ex abrupto* : « M^{gr} Gay ne vient donc jamais à Paris ? » M^{lle} Élise Veillot s'empressa de rapporter à l'évêque d'Anthédon ce propos dans lequel elle avait cru voir la manifestation discrète d'un désir du nonce. Justement, M^{gr} Gay projetait alors un voyage à Paris. Il profita de son séjour dans la capitale pour voir M^{gr} di Rende, mais son entrevue avec le représentant du Saint-Père n'amena aucun changement ni dans sa manière d'envisager la situation à Poitiers, ni dans ses projets personnels. Tout porte donc à croire que le nonce le confirma dans ses prévisions que M^{gr} Bellot ne démissionnerait pas. Il fallait prendre son parti de voir le successeur du cardinal Pie continuer à administrer son diocèse de la manière que l'on sait. Les lignes suivantes, bien qu'écrites avant le voyage de M^{gr} Gay à Paris, révèlent exactement l'état d'âme du saint prélat au sortir de sa visite à la nonciature.

« Je vois et sens toujours, écrit-il à son neveu ¹, qu'en dehors de signes divins que rien n'annonce (tout au contraire), je dois m'en aller, comme aussi je dois entrer et m'établir dans cette vie nouvelle que nous avons conçue et qui semble préparée par Dieu même. »

III

Cette « vie nouvelle » devait, dans la pensée de M^{gr} Gay, s'écouler sous le toit qui abriterait aussi celle de son neveu, le docteur Alfred Pouquet, de sa nièce et de leurs deux fils. Le prélat les suivrait là où les conduiraient les circonstances ; il

¹ Poitiers, 13 mai 1883, *Corresp.*, t. II, p. 387.

trouverait auprès d'eux les soins matériels et l'appui moral que réclamaient son âge et ses épreuves ¹.

En quittant Paris vers la fin de mai, M^{gr} Gay devait se rendre à Biarritz et y passer plusieurs semaines avec le docteur Pouquet, sa femme et ses enfants. Ceux-ci devaient y devancer leur oncle de quelques jours ; mais une grave maladie de M. Cyprien Pouquet, père du docteur, les appela soudain en Périgord, et les empêcha, par suite, de se trouver à Biarritz lors de l'arrivée de M^{gr} Gay.

L'évêque d'Anthédon passa donc seul plusieurs jours à la villa Notre-Dame où, l'année précédente, il avait vu mourir sa bien-aimée sœur. Une tristesse « douce mais profonde » s'empara de lui au spectacle de ces lieux remplis de souvenirs. Pourtant, loin de lui être à charge, la solitude lui souriait par un certain côté : « le silence de la nature et des choses parle tant, remarque-t-il ² ; la mer est si belle ! » Il refit, pensif, ses promenades favorites sur la falaise ; et, tout en cheminant, il songeait à M. Cyprien Pouquet qui était demeuré toute sa vie à peu près étranger aux pratiques religieuses et que la mort allait peut-être surprendre dans ce triste état. Alors ses réflexions s'achevaient par une prière.

« Mon Dieu, disait-il, il est bien beau votre océan et l'azur de votre firmament est aussi bien magnifique ; mais qu'il y a donc plus de vous dans une seule créature humaine que dans ces œuvres qui, pourtant, disent tant votre puissance !... Ce cher vieillard, pour lequel nous vous prions tant, vaut donc plus que le monde, et de le sauver nous rendra plus riches que de posséder l'univers ³... »

M. Cyprien Pouquet mourut à quelques jours de là, dans des conditions qui permettaient d'espérer qu'il s'était auparavant réconcilié avec Dieu. Après avoir rendu les derniers devoirs à son père, le docteur Pouquet, accompagné de sa femme et de ses enfants, rejoignait M^{gr} Gay à Biarritz. Tous quittèrent ensemble la villa Notre-Dame au début de juillet et se rendirent en pèlerinage à Lourdes, avant de se fixer à Trasforêt pour le reste de l'été.

¹ « ... Je vais, de par la volonté de Dieu et conduit par la Providence, m'établir sous votre toit et mener vie commune avec vous ; votre maison sera ma maison ; je suis des vôtres, on ne se séparera plus, sinon pour de petites absences, et on reviendra *au foyer*. » (M^{gr} Gay à son neveu, 31 octobre 1883, *Corresp.*, t. II, p. 397.)

² A son neveu, 6 juin 1883.

³ A son neveu, 6 juin 1883, *Corresp.*, t. II, p. 390.

Le séjour que M^{gr} Gay venait de faire à Biarritz devait être le dernier. Le docteur Pouquet avait, en effet, résolu d'aller s'installer pour deux ans à Arcachon qui, outre la douceur de son climat, offrait des ressources pour l'éducation des enfants. Il aurait fallu que M^{gr} Bellot des Minières quittât Poitiers pour que M^{gr} Gay renonçât à vivre sous le même toit que son neveu. Or, humainement parlant, ce départ de l'évêque de Poitiers devenait de plus en plus hypothétique. M^{gr} Gay se décida donc à « s'éloigner officiellement » de Poitiers et à se fixer à Arcachon.

« Je vais faire comme le soleil, disait-il plaisamment aux carmélites du Dorat, je vais me coucher dans la mer et me lèverai dans l'éternité. »

Il écrivait à son ami, l'abbé Perdrau ¹ :

« Je ne romprai point avec Poitiers. Il faut appartenir à une Église et celle-là restera la mienne. Mais de plus en plus je sens que ma place *de fait* n'est plus là, et je me tiendrai éloigné, priant, gémissant, travaillant dans ce qui me reste de famille. »

Qu'impliquait donc au juste cet « éloignement officiel » qui n'était pas une rupture? M^{gr} Gay s'en explique dans une lettre qu'il écrit à l'abbé Bougouïn ².

« Je ne pourrai plus faire chez moi (à Poitiers) que des apparitions courtes et rares. Aucune charge n'est compatible avec cette vie qui devient pour moi obligatoire. Les charges de l'Église sont uniquement pour procurer le bien des âmes; pour cultiver les âmes, une présence habituelle est nécessaire. Je veux être libre de revenir, mais libre aussi de m'en aller. Du côté de Dieu, tout m'attire à ce parti et la conscience vraiment le commande. »

D'autre part, résigner toutes les charges qu'il avait assumées dans le diocèse, donner sa démission de chanoine, c'eût été rompre avec l'Église de Poitiers et cette perspective lui répugnait ³.

Il résolut donc de conserver son titre de chanoine, mais d'abandonner la direction des communautés et des confréries dont le siège était à Poitiers ⁴. Cette dernière résolution attrista pro-

¹ Lettre inédite, 8 août 1883.

² Lettre inédite, 25 septembre 1883.

³ « ... Rompre, je ne le ferai jamais; j'espère et je demande à Dieu comme une grâce de mourir membre du clergé de Poitiers. » (Lettre inédite à l'abbé Bougouïn, 25 septembre 1883.)

⁴ Le Carmel, l'Assomption, les Hospitalières, le Bon-Pasteur, la confrérie des Mères chrétiennes.

fondément les âmes pieuses qui appréciaient depuis si longtemps la science, le tact, la prudence et la piété de l'évêque d'Anthédon.

Ce ne fut pas non plus sans douleur que M^{sr} Gay se résigna à vivre habituellement loin d'une ville à laquelle le rattachaient de si doux souvenirs.

« Vous devinez que je n'ai pas quitté Poitiers sans émotion, écrit-il à l'abbé Perdrau ¹ : cette cathédrale, cette tombe, ces souvenirs de vingt-cinq ans, ces âmes, ce ministère ;... et cependant, il le fallait ! Je sentais cette nécessité ; tout me pressait de partir, et j'avais même cette vue salutaire, mais un peu amère, que j'allais être tout de suite et partout remplacé, que bientôt je serais peu regretté, et qu'un peu plus tard, je serais oublié. C'est juste, et ne suffit-il pas que Dieu se souvienne de nous ? On ne monte à lui de nulle part aussi bien que du désert ; j'espère donc mieux monter. »

A son neveu et à sa nièce qui s'efforçaient d'atténuer le chagrin de cette séparation, l'évêque d'Anthédon répondait ² :

« Vos affectueuses lettres m'ont été un rayon de soleil dans les ombres que mes derniers jours de Poitiers avaient de plus en plus amassées dans mon cœur... J'ai soif de paix, de silence, de liberté, de solitude, d'intimité, d'oraison, enfin de tout ce qu'Arcachon me promet. »

Arcachon ne manque pas d'agrément avec ses villas élégantes qui s'abritent discrètement sous la verdure sombre mais toujours fidèle de sa forêt de sapins. La villa Clara, sur laquelle le docteur Pouquet avait jeté son dévolu, était une charmante résidence, réunissant tous les avantages auxquels tenait par-dessus tout M^{sr} Gay : voisinage de l'église, isolement relatif, silence ³, quiétude.

« ...De la grande fenêtre d'une magnifique pièce qui me sert, à la fois, de chapelle et de lieu de travail, écrit-il ⁴, je vois les plus beaux arbres et ce qu'on nomme ici la mer. C'est bien la mer, en effet, mais dans un golfe et sans la magnificence de l'océan. »

Cependant, plus encore que le spectacle de la nature, c'étaient les joies de la famille que l'évêque d'Anthédon désirait goûter

¹ 5 décembre 1883, *Corresp.*, t. II, p. 398.

² A son neveu, 31 octobre 1883, *Corresp.*, t. II, p. 397.

³ « ... Cette belle chambre de travail, chambre vraiment princière, d'où je vois le parc et la mer et le ciel, où je vis seul et dans un silence tel que je puis me croire à cent lieues de toute habitation humaine... » (Lettre inédite à une carmélite, 10 novembre 1883.)

⁴ A l'abbé Perdrau, 5 décembre 1883.

à la villa Clara. Ces joies ne lui étaient pas inconnues, mais il avait eu rarement l'occasion d'apprécier le surcroît d'intérêt et de douceur que la présence des enfants introduit dans l'existence familiale. Les deux fils du docteur Pouquet, Joseph et Paul, suivaient les cours du collège Saint-Elme en qualité d'externes. Ils prenaient par conséquent leurs repas et leurs récréations à la villa Clara.

« Vous n'imaginez pas à quel point ils sont gentils pour moi, écrit d'eux M^{gr} Gay ¹, dociles, pleins d'égards et tout à fait à l'aise, semblant m'aimer beaucoup, ce qu'ils ont bien raison de faire. Aux repas, au salon nous causons librement ; ils me disent tout ce qui les occupe, et n'était le souci de l'absence momentanée de leur mère ² et de Paris, ils seraient pleinement heureux. Pas trace d'ennui. Hier soir, Joseph étudiait si bien son piano et jouait avec tant d'entrain une sonate de Mozart, que je tâchais de lui faire comprendre, qu'il avait beaucoup de peine, même après une grande heure, à quitter l'instrument. Nous avons terminé nos entretiens par deux dizaines de chapelet... »

Malheureusement, la santé de M^{gr} Gay ne bénéficia pas, comme on l'espérait, du climat d'Arcachon. Migraines, fièvre, maux d'yeux, rhumatismes vinrent souvent déprimer ses forces et interrompre le cours de ses occupations favorites. De loin, les amis du pieux prélat sympathisaient à ses souffrances ³. L'acuité et la durée de ces souffrances n'allèrent cependant pas jusqu'à suspendre entièrement les travaux de plume qui remplissaient la majeure partie de son temps, en particulier la rédaction de ses *Entretiens sur les mystères du Rosaire*.

Non content de composer des ouvrages pour l'édification de son prochain, M^{gr} Gay voulut aider un écrivain qui mettait alors son talent au service d'une grande mémoire. Sur sa demande, M^{gr} Baunard, recteur des facultés catholiques de Lille, avait, en effet, entrepris d'écrire la vie du cardinal Pie. Le charme de cette grande figure d'évêque avait conquis le distingué biographe, mais ne lui avait pas dissimulé les difficultés de la tâche.

¹ A M^{me} Alfred Pouquet, 31 décembre 1883.

² M. et M^{me} Pouquet se trouvaient alors à Paris auprès du père de M^{me} Pouquet, dont la santé donnait de grandes inquiétudes.

³ Charles Gounod lui écrit (29 décembre 1883) :

« Très cher ami, — Je te sais éprouvé par ton état de santé. C'est te dire que je pense à toi plus encore que de coutume. Mais l'existence ne permet pas à la vie de se témoigner comme elle le voudrait. *La vie unit et parle*, l'existence divise et jacasse. Aussi l'enverrons-nous promener avec la mort. Je t'envoie, avec toutes mes tendresses, mes meilleurs vœux pour ton rétablissement. A toi, CHARLES GOUNOD. »

« J'ai tant besoin d'être aidé! avouait M^{gr} Baunard à l'évêque d'Anthédon. Je n'ai pas connu votre illustre ami. J'étais loin de son Église; les documents sont confus, les personnes me sont étrangères; autant d'infériorités qui retomberaient sur le livre, si votre bonté, qui m'a mis à l'œuvre, ne continuait à me soutenir ¹... Donnez-moi l'espérance que vous, le témoin et le confident de cette vie, vous écrirez sur elle beaucoup de faits, beaucoup de notes, que vous recueillerez beaucoup de lettres et que vous me mettez à même d'élever à la vérité le monument que je souhaite ². » M^{gr} Gay répondit de son mieux au désir de M^{gr} Baunard, fournit des matériaux à l'auteur et revisa soigneusement son manuscrit.

Tâche bien douce, au reste, pour l'évêque d'Anthédon, car elle évoquait dans sa mémoire les meilleures années de sa vie. Au souvenir de cet ardent soldat du Christ qui s'était tant dépensé pour les intérêts de l'Église, M^{gr} Gay sentait s'aviver en lui la flamme de l'apostolat; il aurait voulu exercer d'une manière plus active son ministère d'évêque. Les circonstances, à dire vrai, ne favorisaient guère ses aspirations. Du moins saisissait-il avidement toutes les occasions de répandre la grâce dont son caractère épiscopal le constituait le dispensateur.

« Souvent, écrit-il à l'abbé Perdrau ³, je me regarde et me remue sur place en jetant les yeux vers le ciel; je me demande ce que je fais, car je sens que je voudrais tant faire et, surtout, si bien faire!... Notre-Seigneur me donne, ici et là, l'occasion de petits biens. J'ai ordonné un prêtre à Saint-Elme⁴, le samedi de la Passion; j'ai fait le lavement des pieds, le jeudi saint, confirmé des enfants, il y a trois jours; je vais, aujourd'hui, bénir une barque de pêcheurs; je prie, je parle quelquefois, je m'efforce de dire saintement la sainte messe, j'écris quand Dieu m'en donne la facilité (ce qui n'est pas toujours), je soupire vers la patrie, je tâche de donner Jésus à tous ceux qui m'entourent, j'écris des lettres de direction, et puis, surtout, j'ambitionne de faire plus et suis tenté souvent de croire que mes péchés retiennent les saints mandats que Dieu me pourrait encore donner. »

Par deux fois pourtant, au cours de l'année 1884, M^{gr} Sebaux, évêque d'Angoulême, l'invita à officier pontificalement et à

¹ Lettre du 22 août 1881.

² 17 mai 1882.

³ 19 avril 1884, *Corresp.*, t. II, p. 406.

⁴ M^{gr} Gay entretenait d'excellents rapports avec les RR. PP. Dominicains du Tiers-Ordre enseignant qui dirigeaient l'école Saint-Elme.

prêcher. Pour comprendre la joie que lui procuraient de pareilles invitations, il suffit de voir en quels termes il en consigne le souvenir.

« Ces trois jours d'Angoulême, écrit-il à une carmélite ¹, peuvent compter parmi les *bons jours* de ma vie. Il semble que ma grâce d'évêque, comprimée depuis si longtemps, se soit délivrée, dédommée et épanouie durant ce petit triduum. Croiriez-vous que j'y ai parlé onze fois? »

Léon XIII venait de publier son encyclique sur la franc-maçonnerie et d'indiquer aux évêques les règles auxquelles ils devaient conformer leur conduite relativement aux sociétés secrètes. Le document pontifical frappa vivement M^{gr} Gay.

« Te confesserai-je, écrit-il à son neveu ², qu'en lisant ce grand programme que le Pape trace aux évêques, je me prenais à regretter de n'avoir pas à obéir à ces saintes injonctions, à commenter ces enseignements, à me jeter dans cette mêlée. Si le cardinal vivait, il m'aurait probablement employé à cette œuvre. Mais ce sont de vains regrets et d'inutiles désirs. »

Quelques mois plus tard, M^{gr} Gay se rencontra avec M^{gr} Blanger, évêque de Limoges.

« Visiblement, ce pauvre prélat est plus malade qu'on ne pense, écrit l'évêque d'Anthédon ³. Je regrette bien, je vous assure, de n'être pas domicilié ici, car je me serais fait un devoir et un bonheur de me mettre à la disposition de M^{gr} Blanger pour faire, selon la mesure de mes forces, ce qu'il est hors d'état de faire lui-même, dans l'ordre des cérémonies et même des tournées de confirmation. »

Regret inconscient de se voir éloigné des honneurs, de ne plus recevoir les marques de cet empressement respectueux qu'on témoigne à un évêque dans les solennités et les réunions publiques? Non pas; la vie tout entière de M^{gr} Gay proteste contre une telle supposition. Loin de rechercher les honneurs, l'humble évêque s'y était dérobé autant que le lui avaient permis son amour du devoir et son zèle pour le bien de l'Église. Au mois de novembre 1883, le patriarche latin de Jérusalem lui conféra le titre de grand-croix de l'ordre du Saint-Sépulcre, en reconnaissance de la générosité avec laquelle il soutenait de sa bourse la mission catholique de Gaza, toute proche d'Anthédon. Cette

¹ Lettre inédite, 18 décembre 1884.

² 27 avril 1884, *Corresp.*, t. II, p. 409.

³ Lettre inédite à une carmélite, 25 septembre 1884.

flatteuse distinction trouva M^{gr} Gay simple, modeste comme toujours. Lorsque les carmélites de Niort lui firent présent des insignes de l'ordre du Saint-Sépulcre, il relata la chose avec une bonhomie charmante.

« Ces chères enfants, aidées de la novice d'hier, ont tenu à cette petite folie de commander, pour moi, ma plaque et la croix qui symbolisent ma dignité jérosolymitaine. Je vous arriverai, portant tout cela *dans ma malle*, et vous pourrai donner la représentation d'un vrai grand-croix. »

Si, en 1884, quelque chose pouvait assombrir l'âme de M^{gr} Gay, ce n'était certes pas la situation effacée qu'il avait librement choisie, non plus que l'isolement relatif dans lequel il se confinait de son plein gré. Oublieux de ce qui concernait sa propre personne, il dirigeait ses regards vers un plus vaste horizon. L'Église, épouse mystique du Christ, le préoccupait souverainement ; il ne vivait que pour elle. Comment n'aurait-il pas tremblé à la vue des dangers qui menaçaient alors l'Église de France ? Il voyait avec effroi l'incrédulité pénétrer toujours plus avant dans les masses, et s'emparer de la jeunesse, à la faveur de lois sataniques sur l'enseignement primaire.

« Nous en sommes à ces *tempora periculosa* annoncés par saint Paul, écrit-il à l'abbé Bougouïn ¹. Les ténèbres y sont si épaisses qu'elles jettent des ombres jusque dans le sanctuaire, et ces ombres du dedans font plus de mal encore que les ténèbres du dehors... Quoi qu'on puisse penser des sentiments personnels de Léon XIII, il est clair qu'on l'exploite. Malheureusement il ne l'est pas moins que de nombreux messagers libéraux, dont quelques évêques, le circonviennent, lui montrent les choses de France sous le jour qui leur convient et qu'ayant plus d'une intelligence dans la place, on s'en sert pour appuyer quotidiennement ces témoignages plus rares qu'amènent les visites *ad limina*. Je veux espérer que d'autres parlent autrement, du moins quelquefois, mais je crains que la balance ne demeure fort inégale. Il faut prier, ne se décourager point et s'armer de la patience des saints, car nous semblons arrivés au crépuscule du soir où éclatera la grande tribulation ². »

¹ Lettre inédite, 6 juin 1884.

² Voici deux témoignages qui corroborent le jugement de M^{gr} Gay sur la situation religieuse de la France vers 1884.

M^{gr} Freppel écrit à l'évêque d'Anthédon (15 avril 1884) :

« ... Que vous dire de la situation ? Elle est lamentable à tous égards. Les institutions et les œuvres de l'Église de France s'en vont pièce par pièce : encore quelques années de ce régime et je ne sais ce qui restera debout. La résistance eût été pourtant bien facile si l'on n'en était arrivé, de concession en concession, à laisser le champ libre à nos adversaires... Ce que je crains le plus, c'est qu'on ne finisse par s'accoutu-

On s'étonnera peut-être de voir M^{gr} Gay suivre avec une telle attention les manœuvres du parti libéral, et déplorer ses succès comme autant de malheurs pour l'Église. Rappelons-nous que M^{gr} Gay fait abstraction des questions de personnes, se garde de juger les intentions et voit avant tout, dans le libéralisme, la négation de la royauté sociale de Jésus-Christ. Quiconque, catholique ou non, pactise avec le libéralisme refuse de reconnaître les droits souverains du Christ sur la société et insulte par conséquent la personne adorable du Rédempteur ¹.

mer à un pareil état de choses, par en prendre son parti : ce serait donner gain de cause à l'ennemi. Le gouvernement cherche à conserver le Concordat pour quelques années, afin de se servir de ce trompe-l'œil et d'endormir la résistance. Dans l'intervalle, on travaillera de plus en plus à la déchristianisation de la France et, au bout de quelque temps, le Concordat tombera de lui-même avec le budget des cultes. La loi militaire tarira la source du recrutement du clergé, fera le vide dans les noviciats des Frères et l'enseignement libre disparaîtra faute de maîtres. Ce qui n'empêchera pas le Nonce Czacky de dire et de répéter qu'il a fait merveille en inculquant à l'épiscopat la politique du silence et de l'effacement... La nonciature de ce prélat polonais a été, pour l'Église de France, une période fatale ; c'est de là que datent toutes les faiblesses et toutes les défaillances... »

Dom Gréa écrit à M^{gr} Gay (2 février 1884) :

« Bien vénéré Monseigneur, — Je ne puis me résigner à ne point avoir de vos chères nouvelles dans ces tristes années. Je sens combien votre cœur d'évêque doit être affligé de voir le triste état de l'Église de France. Partout les libéraux relèvent la tête. Ils ont fait de leur *Vie de M^{gr} Dupanloup* un manifeste et une provocation ; les lettres approbatives des derniers survivants de l'opposition au Concile sont une déclaration de principes et de conduite des plus affligeantes. Peu à peu ils se sont emparés des sièges métropolitains. Notre gouvernement les met partout à la tête des principales Églises ; il nomme aux autres sièges des hommes inconnus dont l'obscurité cache les intrigues et la vulgaire bassesse. Encore quelques années de ce régime et de ce Concordat faussé et retourné contre la sainte Église, et l'épiscopat de France sera la *contre-partie* de l'épiscopat du Concile. En attendant et pour assurer leurs positions conquises, nos évêques libéraux entourent Léon XIII d'adulations et cherchent à abuser de son silence pour l'opposer artificieusement à Pie IX. A Rome même, n'ont-ils pas leurs hommes ? Nous avons eu ici M^{gr} Cazcky, qui paraissait les seconder utilement ! Et cependant, pendant qu'ils parlent et que Rome se tait, les catholiques affligés et désorientés quittent peu à peu le champ de bataille ; ils n'ont plus de chef, ils n'entendent plus l'appel précis de la grande voix de saint Pierre. *Si incertum sonitum de tuba, quis præparabit ad bellum ?* Les religieux ont été expulsés, Rome s'est tue ; les lois d'enseignement sont venues, même silence ; quelques demi-mots toutefois tels que la mise à l'Index des manuels. Par suite, une anarchie décourageante parmi nous ; aucune ligne tracée, aucun plan de résistance déterminé. L'attaque est hardie, savante, suivie ; la défense incertaine et s'affaiblissant toujours davantage.

« Mais, vénéré Seigneur, les larmes devant Dieu peuvent seules convenir à ces temps et à ces angoisses, et les paroles sont impuissantes à égaler nos tristesses... »

¹ Il écrit à une carmélite : « Gémissiez dans le secret, conjurant Dieu de protéger lui-même la cause, les droits, la sainte gloire de son Fils, Roi du monde malgré le monde, et adorons d'autant plus cette royauté ensemble qu'elle reçoit plus d'outrages et de ceux-là mêmes qui se disent et se croient ses amis : c'est une grande amertume. Pour moi qui ne puis rien, je me consume sur place et je supplie Jésus de susciter de vrais évêques comme, même en notre temps, nous en avons vus... » (Lettre inédite, 22 mai 1884.)

Pour remédier aux dangers que le christianisme courait en France, M^{gr} Gay préconisait, depuis plusieurs années déjà, une intervention plus énergique non de l'épiscopat pris en corps, mais des évêques considérés individuellement. Il aurait souhaité les voir élever la voix non pour « entrer directement, comme évêques, dans la question purement politique », mais pour exposer publiquement aux fidèles, surtout à l'approche des élections, les principes sur lesquels ils doivent s'appuyer, « leur montrer, en particulier, qu'abstraction faite de tout parti, ils ne peuvent, sans péché grave, donner à un sectaire notoire une voix qui est un concours direct et efficace à l'institution des législateurs de la France et à la constitution même du pouvoir qui nous doit régir ¹. »

Malgré tout, M^{gr} Gay savait rendre justice aux efforts et à la générosité des catholiques de France. Il aurait désiré seulement que ces efforts portassent davantage sur les œuvres spécialement consacrées à la conservation et au développement de la foi dans notre pays.

« On entend parler d'œuvres admirables, mais qui vont plus directement au bien des corps qu'à celui des âmes. On essaie de se mettre en règle sur le point de la miséricorde et peut-être y réussit-on. La foi demeure une vertu négligée. Et pourtant la charité n'est vraie et ne vaut que si elle a la foi pour racine. »

Les sympathies d'amis fidèles venaient consoler M^{gr} Gay en ces heures de tristesse ²; les exemples édifiants qu'il rencontrait sur sa route l'aidaient à reprendre courage. Il s'accusait alors de s'être laissé aller à la faiblesse et à l'impatience. A Charles

¹ Voir aux *Documents et pièces justificatives* une lettre de M^{rs} Gay à M^{gr} Freppel datée du 12 juin 1881.

² Citons, entre autres, cette lettre du supérieur du grand séminaire de Poitiers :

Monseigneur,

A l'occasion de la fête de votre saint patron, nous avons l'honneur, MM. les directeurs du séminaire et moi, de venir vous offrir, avec nos vœux, l'hommage de notre très profond respect et de notre inaltérable attachement. Votre éloignement, Monseigneur, est toujours une cause de deuil pour les vrais fidèles de Poitiers. Nous nous consolons un peu en pensant que votre si pénible exil, comme celui de notre grand saint Hilaire, ne sera pas stérile. Vous nous y préparerez, pour nous les ouvrir bientôt, de nouvelles sources où viendront se désaltérer délicieusement les âmes qui ont soif de la science de Jésus-Christ. Ah ! quand plaira-t-il à la divine Miséricorde de mettre fin à la séparation et de vous ramener au milieu de nous ? Quelle joie et que d'actions de grâces ce jour-là ! Veuillez, etc. — MICHAEL DIÈRE, sup.

Gounod dont l'affection lui fut, à cette époque, très secourable ¹, il écrivait ² :

« Demande bien pour moi cette vertu suprême, sans laquelle les autres courent tant de risques : *le support patient et humble*. Oh ! mon ami, je sens que cela me manque tant encore ! »

IV

M^{gr} Gay rompait, par de courtes mais fréquentes absences, la monotonie de son existence à Arcachon. Quatre fois chaque année, il visitait les carmels de Niort et du Dorat, dont il demeurerait le supérieur. Chacun de ces voyages, ou presque, lui fournissait l'occasion d'un court arrêt à Poitiers et lui permettait ainsi de se renseigner sur la situation des affaires diocésaines.

Cette situation restait malheureusement désolante et rien ne laissait prévoir une amélioration. Outre un certain manque de doctrine et de rectitude dans le jugement, l'expérience avait révélé, chez M^{gr} Bellot des Minières, une incapacité manifeste à bien gérer les intérêts temporels du diocèse. Cette incapacité n'était, au reste, connue ou soupçonnée que d'un petit nombre. Clergé et fidèles s'en rapportaient au savoir-faire du trésorier de l'évêché, l'abbé Fossin, qui, après avoir été pendant douze ans l'homme de confiance de M^{gr} Pie, s'était vu confirmé, dans ses fonctions de trésorier, par M^{gr} Bellot.

Aussi fut-on surpris d'apprendre, au mois de septembre 1884, qu'un désaccord s'était produit, sur des questions d'argent, entre l'abbé Fossin, trésorier de l'évêché, et l'abbé Poisson, économiste du petit séminaire de Montmorillon. Ce dernier avait porté l'affaire à la connaissance du clergé, en faisant imprimer et adresser à tous les ecclésiastiques du diocèse une *Note confidentielle sur la gestion et situation de la caisse diocésaine, examinée à la lumière de ses relations de comptes avec le petit séminaire de Montmorillon*. Rédigée avec toute la clarté et la précision possibles, cette note constituait un terrible réquisitoire contre le trésorier de l'évêché et atteignait indirectement l'évêque, sous le con-

¹ Voir aux Documents et pièces justificatives deux lettres de Gounod à M^{gr} Gay (20 août et 16 septembre 1884).

² Lettre inédite, 16 septembre 1884.

trôle duquel l'abbé Fossin était censé agir. Dans sa note, l'abbé Poisson rapportait cet aveu qu'il tenait de la bouche de M. Marnay, vicaire général : « Voici, hélas ! la situation : avant la mort du cardinal, deux hommes connaissaient la caisse, aujourd'hui il n'y en a qu'un ; il est seul et sans contrôle. » Et l'auteur de la note ajoutait : « Cette situation est-elle prudente, est-elle croyable ? — Non, et pourtant, d'après les on-dit, elle continue toujours la même : l'état général de la caisse n'aurait pas été fait à la mort de M^{gr} Pie par le chapitre et les vicaires capitulaires ; cet état n'aurait pas davantage été constaté depuis par M^{gr} Bellot. Les comptes rendus annuels de décembre, dont nous connaissons la valeur, seraient le seul élément de vérification fourni par le dépositaire des fonds de tout un diocèse. Est-ce vrai ? Si l'on nous montrait chaque année une caisse prospère, une situation florissante, nous aurions quand même peine à croire à une telle quiétude ; mais lorsque chaque année nous apporte des déficits inexplicables, cette insouciance poitevine est-elle vraisemblable ? Et si elle est vraie, quel mystère d'iniquités y a-t-il là-dessous ? »

M^{gr} Bellot semonça vertement l'abbé Poisson pour avoir publié sa note à l'insu de l'autorité épiscopale. Mais il était trop tard pour étouffer l'affaire : l'alarme était donnée ; à « l'insouciance poitevine » succéda bientôt une grande perplexité.

Les chanoines se concertèrent sur l'attitude qu'il convenait au chapitre d'adopter. L'un d'entre eux, le savant chanoine Aubert, s'en fut à Angers consulter M^{gr} Freppel, dont on connaissait l'animosité contre l'évêque de Poitiers. L'abbé Aubert parla à M^{gr} Freppel d'un projet « de lettre collective du chapitre au Souverain Pontife, lettre dans laquelle les chanoines exposeraient à Sa Sainteté l'état des choses, lui révélant comment leur chère Église de Poitiers mourait tous les jours sous les coups d'une administration inavouable et d'une doctrine qui laissait expirer tous les principes ¹. » M^{gr} Freppel approuva le projet de l'abbé Aubert et promit « de seconder de tout son pouvoir la démarche du chapitre ² ».

L'abbé Aubert soumit alors son dessein à M^{gr} Gay en le priant d'y souscrire. Avec une loyauté parfaite, le docte chanoine avait

¹ Lettre du chanoine Aubert à M^{gr} Gay, 6 septembre 1884.

² Lettre du chanoine Aubert à M^{gr} Gay, 6 septembre 1884.

soin d'ajouter que « ses confrères du chapitre ne paraissaient pas très portés à cette mesure, sans toutefois s'y déclarer opposés ». M^{gr} Gay ne goûta guère la proposition de l'abbé Aubert et d'avance se refusa à signer une supplique collective du chapitre au Saint-Père, quelque modérée qu'elle pût être dans la forme. Il se rappelait l'affaire de l'abbé Louis et la circonspection, pour ne pas dire la méfiance, avec laquelle Rome accueille tout document qui dénonce une faute de l'autorité épiscopale. D'ailleurs pourquoi en appeler à Rome lorsque le droit canon indiquait la procédure à suivre? Une disposition du Concile de Trente prévoyait, en effet, la nomination d'une commission ecclésiastique chargée de contrôler les comptes des séminaires. Le chapitre de Poitiers n'avait donc qu'à réclamer, par voie de délibération, la réunion de cette commission. Au cas où ses avis ne seraient pas écoutés, il pourrait provoquer, parmi le clergé, un mouvement de pétitionnement qui appuierait ses réclamations. Cette ligne de conduite présentait de grands avantages, dont le principal était la prudence. On avançait sur un terrain solide ; on écartait par suite la crainte d'encourir un blâme de Rome, et on ne donnait à l'évêque aucun sujet de récrimination.

La majorité du chapitre se rallia à ces arguments et invita officiellement M^{gr} Bellot à réunir la commission prévue par le Concile de Trente. M^{gr} Gay signa la délibération qui fut prise à ce propos. Mais l'évêque de Poitiers obtempérerait-il à ce qu'il pouvait considérer comme une nouvelle sommation de son chapitre? Il en coûterait certes à son amour-propre blessé de reconnaître publiquement le bien-fondé d'un avis émanant d'ecclésiastiques qui, depuis trois ans, se conduisaient à son égard en adversaires. D'autre part, un refus serait interprété comme un aveu de la complicité de l'évêque dans les manœuvres présumées frauduleuses de l'abbé Fossin. Or, il convenait de dégager avant tout la responsabilité épiscopale dans une affaire qui menaçait de revêtir un caractère scandaleux. M^{gr} Bellot hésita longtemps sur le parti à prendre. Finalement, il comprit la nécessité qu'il y avait de faire la lumière et, imposant silence à ses susceptibilités, il réunit la commission prévue par le Concile de Trente.

A cette commission échut la douloureuse tâche de constater que la caisse diocésaine des séminaires était vide et que, depuis un certain temps, le trésorier empruntait dans diverses banques

l'argent indispensable pour faire face aux dépenses les plus urgentes. Impossible de cacher aux fidèles cette catastrophe financière : l'évêque la dévoila dans une lettre pastorale datée du 16 décembre 1884 et annonça les mesures prises en vue de remédier à la situation, notamment la réunion de la commission prévue par le Concile de Trente ¹. Il chargea un de ses vicaires généraux, M. de Vareilles-Sommières, d'envoyer à M^{gr} Gay un exemplaire de cette lettre pastorale. Au document épiscopal, M. de Vareilles joignit la lettre suivante :

Poitiers, 18 décembre 1884.

Cher et vénéré Monseigneur,

Voici enfin, je pense, l'heure de la paix et de la réconciliation arrivée. J'ai reçu ce soir ma mission et l'autorisation de partir vers vous avec cette *première* épreuve de la lettre pastorale qui va être demain adressée à tout le diocèse.

Vous y verrez avec plaisir, je suis sûr, que l'évêque institue la commission du Concile de Trente, avec cette seule modification qu'il y introduit les supérieurs des séminaires. Comme d'après le Concile, les membres de la commission sont simplement des témoins autorisés n'ayant aucune voix délibérative, la présence de deux témoins surajoutés n'empêche pas cette commission d'être véritablement celle que le chapitre et plusieurs cantons réunis en conférence avaient demandée, certainement sans aucune espérance de l'obtenir. Vous dire tout ce que j'ai dit de paroles à cet effet est impossible. Le résultat est enfin obtenu. Savez-vous à qui nous le devons ? A vous, cher Monseigneur. J'ai donné avant hier comme dernier argument que de cette garantie, de ce retour aux lois de l'Église et de cette concession faite aux désirs si légitimes du diocèse, je ferais le point de départ d'une intervention auprès de vous, me faisant fort d'obtenir ensuite de vous, dont je garantissais les intentions passées, présentes et futures, un mot de condoléances pour les abominations récemment découvertes et la situation si grave qu'elles causent au diocèse, un mot de félicitations et de remerciements pour l'attitude prise en ces derniers temps dans la question des prêtres infirmes, attitude que vous voyez confirmée dans une des notes de la présente circulaire, un mot de votre intelligence et de votre cœur sur le concours moral ou d'influence que vous voudrez apporter à une détresse si navrante — et

¹ L'abbé Fossin, destitué de ses fonctions de trésorier de l'évêché, dut quitter le diocèse. Il écrivit (12 mai 1886), fit imprimer et envoya à ses anciens confrères du diocèse de Poitiers, une lettre pour justifier sa conduite comme trésorier et « répondre à des attaques et à des insinuations odieuses » répandues contre lui par certains journaux. Après avoir vécu quelque temps à Paris, sans emploi et presque sans ressources, il obtint de M^{gr} de Briey, ancien vicaire général de Poitiers, un poste dans le diocèse de Meaux. Il était curé de Varreddes, petite localité située dans la vallée de la Marne, lorsqu'éclata la dernière guerre. Il fut pris comme otage par les Allemands, le 7 septembre 1914. Il est mort dans des circonstances restées mystérieuses, vraisemblablement fusillé par les Allemands.

Voir aux *Documents et pièces justificatives* la *Lettre circulaire de S. G. M^{gr} l'évêque de Meaux sur les derniers jours et la mort de M. l'abbé Fossin, curé de Varreddes*. Voir aussi *l'Echo de Paris* (22 et 23 février 1915).

à ce mot, à cette démarche, l'évêque répondrait comme il doit répondre, en vous rendant ce qu'il doit et ce qu'il veut vous rendre.

Cet argument a été décisif et ce matin il m'a appelé pour voir sa lettre, la toucher et la retoucher avec lui dans les parties essentielles ; en ajoutant et retranchant, nous sommes arrivés, dans les deux dernières lignes, aux termes mêmes du Concile de Trente, et, ce soir enfin, il m'a donné ma mission vers vous. Vous jugez avec quelle joie je m'empresse de m'en acquitter.

Vous m'avez écrit, cher Monseigneur : « Si l'évêque fait un pas vers moi, j'en ferai trois vers lui. » Or, ce grand pas de la commission du Concile de Trente, il l'a fait à cause de vous, il l'a fait par conséquent vers vous. De plus, la mission qu'il me confie ce soir est une autre avance. Au nom des plus chers intérêts de ce diocèse que vous aimez tant, cher Monseigneur, vous ne refuserez pas de faire vous-même un pas vers lui et il fera le reste.

Tout le monde, prêtres et laïques, remarque un changement d'attitude, tout le monde a un immense désir de l'encourager et de revenir à la paix et à l'union. Tout le monde dit qu'il n'y a plus qu'un seul obstacle, sa méintelligence avec vous, et tout le monde sent, sans trop savoir comment, que cet obstacle va disparaître.

Le moyen, cher Monseigneur, vous l'avez entre les mains et vous ne voudrez certainement pas repousser cette occasion unique de faire une paix si absolument nécessaire à l'heure présente. Il ne doit être, ni d'un côté ni de l'autre, question du passé ; toutes les dignités et toutes les susceptibilités se trouvent par là sauvegardées. Vous m'aviez dit, cher Monseigneur, que l'année dernière, à l'occasion de la mort de M. Combes, vous aviez eu la pensée d'écrire un mot de condoléance et de sympathie à Monseigneur. Cette pensée, un peu retardée en son exécution, ne put ensuite être réalisée, vous m'avez dit pourquoi. Mais j'en conclus que vous ne pouvez avoir de répugnance absolue à écrire le premier dans une circonstance bien plus douloureuse, surtout lorsque cette démarche est sollicitée, attendue et facilitée par Monseigneur.

Ce qui vous touche le plus, cher Monseigneur, c'est l'immense besoin que le diocèse éprouve de cette abnégation de votre part, c'est l'attente universelle, ce sont tous les esprits et tous les cœurs tournés, en ce moment, vers Arcachon et vers vous, d'où l'on attend, en ce moment, le salut et la paix. Un groupe important de laïques riches et bien pensants ont dit à Chauveau, le notaire, qu'ils voulaient subvenir à la détresse des séminaires si la réconciliation se faisait entre les deux évêques. A la même condition, ils doivent aller, au premier de l'an, à l'évêché ; le chapitre doit aussi, lui depuis si longtemps éloigné, s'y rendre à la même condition.

Vous serez heureux, cher Monseigneur, de rendre possibles tous ces bons désirs en faisant, aussi promptement que possible, la simple démarche qui est attendue. J'ai mis uniquement le Père Lépine et ces messieurs du séminaire au courant de la situation de ce soir. Ils joignent, l'un et l'autre, leurs instances aux miennes ; ils croient que vous pouvez et que vous voudrez, non pas profiter, mais nous faire profiter d'une occasion qui, si elle nous échappe, ne reviendra probablement pas de longtemps.

« Mais je m'oublie et je crois bien que je plaide trop une cause toute gagnée d'avance. J'ai trop pris l'habitude, dans ces derniers temps, d'insister de la sorte et j'oublie à quel cœur je m'adresse en ce moment. Je regarde donc la chose comme acquise, votre démarche comme certaine, et je vous demande uniquement, cher Monseigneur, de m'écrire en même temps qu'à Monseigneur, c'est-à-dire le plus tôt possible, dès demain, si vous en avez la faci-

lité, et de me dire un peu dans quel sens vous lui parlez. J'irai immédiatement recueillir ses impressions et je vous les transmettrai de suite.

« Pardon, cher Monseigneur, de vous écrire et de vous parler si simplement ; n'y voyez qu'une preuve de ma confiance et de ma bien filiale affection en Notre-Seigneur.

A. DE VAREILLES-SOMMIÈRES, *prêtre.*

Cette lettre était d'un diplomate, habile à découvrir un terrain d'entente et à en faciliter l'accès aux parties adverses. Dans l'occurrence, le rapprochement projeté avait d'autant plus de chances de réussir que le négociateur semblait mieux désigné pour se faire entendre des antagonistes.

Par sa naissance, l'abbé de Vareilles appartenait à cette noblesse poitevine qui s'était montrée l'appui fidèle et l'auxiliaire précieux du cardinal Pie. Personnellement, il devait beaucoup au cardinal, qui ne lui avait pas ménagé les preuves d'une affection très spéciale. D'autre part, il était aussi grandement redevable à M^{gr} Bellot des Minières. Il faut dire que, sans se laisser déconcerter par des déclarations et une ligne de conduite que tant d'autres jugeaient déplacées, l'abbé de Vareilles avait espéré en M^{gr} Bellot contre toute espérance, mettant ainsi en pratique la devise choisie par l'évêque de Poitiers ¹. Un poste de vicaire général était bientôt venu récompenser son attachement à M^{gr} Bellot. Mais, tout en paraissant avoir oublié le passé, M. de Vareilles nourrissait le secret espoir de voir disparaître les dissensions qui désolaient le diocèse. Il se savait, sur ce point, en parfait accord avec l'évêque d'Anthédon. Il savait, en outre, que M^{gr} Gay n'exigerait de M^{gr} Bellot, pour prix de son rapprochement, que « l'indispensable et que, cet indispensable, il ne le demanderait même pas pour lui ² ». Dans ces conditions, l'abbé de Vareilles augurait bien de l'issue de ses démarches. L'événement justifia ses pronostics. M^{gr} Gay écrivit, en effet, la lettre suivante à l'évêque de Poitiers :

Monseigneur,

Je reçois, par l'intermédiaire de M. l'abbé de Vareilles, l'épreuve de la circulaire du 16 décembre que Votre Grandeur a eu l'obligeance de me faire expédier. Je ne veux pas tarder d'un seul jour, Monseigneur, à vous remercier de cette communication bienveillante. Quoique éloigné de Poitiers, je n'avais pas tout à fait ignoré les déplorables découvertes qu'on vient de faire dans l'administration des finances diocésaines, et j'ai porté ma grande part du

¹ *Spes contra spem.*

² M^{gr} Gay à M^{me} de M., 30 décembre 1884.

fardeau de douleur que des désordres si graves et de si incroyables iniquités ont fait peser sur vous et sur tout votre clergé. Je suis tout consolé en voyant le bien qui, grâce à vous, va sortir de ce mal. Cette rentrée dans les règles si sagement tracées par le Concile de Trente est en même temps qu'un hommage édifiant rendu au droit de notre sainte Mère l'Église, une garantie précieuse pour tous les intérêts sacrés commis à notre garde.

« Votre chapitre et votre clergé ne peuvent que vous savoir gré, Monseigneur, d'une mesure si opportune et depuis si longtemps désirée. Ils y trouveront une sécurité dont le malheur du temps augmente encore le prix, et Votre Grandeur elle-même y puisera une paix aussi douce à son cœur d'évêque que favorable à l'exercice de son saint et si laborieux ministère.

Pour moi, Monseigneur, je suis heureux d'avoir une si bonne occasion de vous redire les sentiments de profond respect avec lesquels je demeure votre très humble et tout dévoué serviteur et frère en N.-S. J.-C.

† CHARLES, év. d'Anthédon.

Cette lettre répondait pleinement à l'attente de M. de Vareilles. Celui-ci n'avait plus qu'à obtenir de M^{gr} Bellot une réponse digne des condoléances exprimées par l'évêque d'Anthédon. Mais l'évêque de Poitiers oubliait difficilement ses anciens griefs ; sa lettre à M^{gr} Gay ne le prouva que trop. M. de Vareilles, qui avait eu connaissance de la réponse de M^{gr} Bellot, jugea prudent d'écrire, de son côté, à M^{gr} Gay pour pallier la fâcheuse impression qu'aurait pu produire la missive de l'évêque de Poitiers ¹. Or, par suite d'un retard imprévu, la lettre de M^{gr} Bellot ne partit que le lendemain du jour où avait été envoyée celle de M. de Vareilles. M^{gr} Gay dut à cette heureuse circonstance d'être prévenu amicalement, vingt-quatre heures d'avance, de la teneur de la lettre écrite par M^{gr} Bellot. S'attendant à une réponse amère, M^{gr} Gay fut agréablement surpris de recevoir, de l'évêque de Poitiers, une lettre relativement aimable ². Il

¹ « ... Par ce même courrier, vous devez recevoir une lettre de Monseigneur ; elle n'est pas bonne, elle n'est pas celle que nous désirions et que nous espérions... Monseigneur m'a dit qu'il voulait absolument vous écrire de la sorte, mais qu'il ne voulait absolument pas vous écrire de manière à vous peiner, ni à vous offenser, qu'il me lirait sa lettre, que nous l'arrangerions ensemble et qu'il me permettrait de vous écrire en même temps que lui pour vous expliquer et vous commenter sa pensée... Je puis vous affirmer, malgré tout, qu'il a un immense désir de se rapprocher de vous, qu'il sent la nécessité absolue pour lui, pour le diocèse et pour les œuvres, de voir cesser cette séparation scandaleuse. Il croit sa lettre des plus conciliantes et dit bien haut qu'il vous ouvre la porte à deux battants... » (M. l'abbé de Vareilles à M^{gr} Gay, 23 décembre 1884.)

² EVÊCHÉ DE POITIERS

Poitiers, le 23 décembre 1884.

Monseigneur,

Plaise à Dieu que vos vœux se réalisent !

Dans les conditions où le mal continuait de se commettre comme il s'était, hélas !

suivit le conseil donné par M. de Vareilles et répliqua d'une manière affectueuse mais digne.

Monseigneur,

Je demeure bien touché de votre lettre reçue hier et je remercie Votre Grandeur de m'avoir parlé avec tant d'ouverture et de confiance. Oui, Monseigneur, c'est à la pacification complète des esprits que va mon espérance, et j'estime que, par la grande miséricorde de Dieu, cette paix sera le fruit de nos communes et douloureuses épreuves. Autant que je le puis savoir, en regardant ma conscience, il n'a jamais tenu à moi que cette paix si désirable et si fort voulue de Dieu ne fût pas troublée dans le diocèse ; je n'ai pas pu, sans doute, empêcher les conséquences extérieures de la position particulière que la Providence m'y avait faite, non plus que les abus dont

commis depuis 1868, il durerait encore s'il y avait eu quelques ressources de plus à dévorer.

Ces détournements remontent très haut et se sont étendus à toutes choses, avec un inconcevable cynisme et une audace que l'impunité avait enhardie.

C'était à pleines mains, à tout venant et à tout propos que l'or se prodiguait et Dieu sait pour quelles folies ! Des faits non moins graves et tout récents sont venus s'ajouter à la liste de ceux qui s'étaient révélés avant mon arrivée à Poitiers.

Je ne vous apprendrais rien si je vous entretenais de sa vie privée.

Mais ce que vous ne savez peut-être pas, Monseigneur, c'est la perfidie dont il a usé en ces dernières années, avec un art consommé ; c'est la malice qu'il a mise à semer contre moi le mensonge et la calomnie, soit pour mieux masquer son jeu, soit pour exploiter, au profit de sa popularité malsaine, les préventions et les rancunes qu'il faisait naître ou qu'il entretenait en m'accusant, dans l'ombre, de dilapider les fonds diocésains.

Tout cela, et bien d'autres choses, on ne me l'a confié que trop tard.

Le mal est donc inouï. Le bien en sortira, m'écrivez-vous. Je le désire ardemment mais quel bien entrevoyez-vous, Monseigneur ?

Sans doute, après ces terribles leçons dont la responsabilité ne pèse pas seulement sur l'administration actuelle, il était sage de prévenir le retour de pareilles catastrophes. Des précautions sont déjà prises dans ce but, du moins en principe. Mais Votre Grandeur ne va-t-elle pas plus loin ? Se contente-t-elle d'applaudir à cette rentrée dans les règles tracées par le Concile de Trente ? Ne sent-elle pas, qu'elle me permette de le lui dire, qu'il est d'autres points dignes de son attention ?

Puisque l'occasion s'offre, si triste malheureusement, de parler à cœur ouvert, je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer que la question, telle que je la comprends, embrasse la situation tout entière. Et, pour m'expliquer, je rappellerai ce principe que les devoirs qui lient un évêque et son clergé sont corrélatifs. Si l'évêque doit à son clergé affection et dévouement, le clergé doit à son évêque révérence et soumission.

L'affection, je l'ai eue dès le premier instant ; le dévouement, j'en ai multiplié les preuves. J'avais le droit de compter, en retour, sur le respect et l'obéissance de tous, sans exception. Or, parmi mes prêtres, il en est qui se sont prévalus de votre nom, de votre caractère sacré, de vos mérites ; j'allais dire de votre sainteté, pour former et grossir bien vite un noyau d'opposition qui m'a fait une guerre impie.

Très innocemment, j'en suis convaincu et sans vouloir tremper le moins du monde en ces menées, vous avez paru faire cause commune avec mes adversaires et vous avez ainsi donné un corps et une âme à cette opposition. Vous n'avez du moins rien fait que je sache pour rétablir les choses dans la justice et la vérité au tribunal de l'opinion publique. Et, si j'ai souffert, c'est surtout de votre silence, en décembre 1882, par exemple, en présence des infamies sous lesquelles on espérait bien me voir succomber.

Dieu n'a pas permis le triomphe de mes ennemis. A la suite de certains incidents

vous m'affirmez qu'elle a été parfois l'occasion ; je n'ai pas pu davantage manquer à certains devoirs auxquels m'obligeait mon titre de chanoine, lors même que ces devoirs étaient douloureux à remplir. Alors cependant, Monseigneur, vous ne pouvez l'avoir oublié, j'ai pris soin de vous écrire plusieurs fois en particulier pour vous dire ma peine et vous expliquer ma conduite. Mais, loin d'avoir fomenté contre votre sainte autorité, ni contre vous, la moindre opposition, j'ai toujours tâché d'apaiser les âmes que je voyais troublées ou excitées, de rappeler le devoir de l'obéissance et du respect, de modérer enfin ceux qu'un zèle trop ardent pour ce qui leur semblait être l'intérêt de l'Église, poussait à la passion.

Ce dont vous avez eu justement à vous plaindre, Monseigneur, s'est fait à mon insu, et je puis le dire, en cachette de moi. L'ayant appris quand les choses étaient accomplies, j'ai dit combien je les blâmais et en étais contristé. Je l'ai dit publiquement plusieurs fois, et cela aussi, Votre Grandeur l'a su ; d'autres fois, j'en ai parlé d'une manière privée, selon que paraissaient me le conseiller la charité et la prudence.

Soyez donc assuré, Monseigneur, que si j'ai fidèlement gardé cette règle de conduite durant le temps des agitations, je m'y rendrai d'autant plus fidèle à présent qu'elles se calment. Et que puis-je désirer, grand Dieu ! sinon le meilleur bien de cette Église de Poitiers qui m'est si chère à tant de titres, et, par suite, la première et indispensable condition de ce bien, qui est l'union du pasteur avec tout son troupeau. Y contribuer dans toute la mesure qui me sera possible est le besoin de mon cœur autant que celui de ma conscience. Je prie donc Votre Grandeur de compter sans réserve sur le concours que je lui pourrai donner en ceci.

Mais ce concours lui-même, que sera-t-il ? Vous me le direz, Monseigneur, lorsque, dans mon prochain séjour à Poitiers, j'aurai l'honneur et la joie de vous revoir. Mais quoi que vous en puissiez juger, je ne puis ne pas vous avouer, dès aujourd'hui, ma conviction actuelle et mûrement réfléchie devant Dieu. Mon âge, ma santé, les travaux que j'ai entrepris pour le service de la sainte Église et qui exigent beaucoup de temps et de liberté d'esprit, des devoirs de famille qui chaque jour deviennent plus serrés, m'empêcheront désormais de reprendre à Poitiers une résidence habituelle et de m'y dévouer dès lors à un ministère suivi. J'y viendrai tant que besoin sera, comptant y garder ma maison et une partie de mes serviteurs ; j'y viendrai surtout, Monseigneur, et avec le plus cordial et le plus joyeux empressement, chaque fois que, appelé par vous, je pourrai vous y rendre personnellement quelque

et à la clarté des cruelles découvertes de ces derniers jours, un grand apaisement se produit dans tous les rangs. Le bien qui doit sortir du mal que vous déplorez, n'est-ce pas la fin d'une campagne qui a failli créer un schisme parmi nous ?

Il vous appartient, Monseigneur, de contribuer puissamment à faire cesser toute division.

Vous avez bien voulu me protester de nouveau que vous étiez pour moi un frère : c'est en frère que je viens de vous répondre. C'est aussi en évêque singulièrement méconnu, mais dont l'unique ambition est de rappeler et de fondre ensemble tous les cœurs, afin qu'ils soient tous à Jésus-Christ. Plus il est vraiment regrettable que les sentiments qui m'animent et qui inspirent mes actes aient été jusqu'ici si peu compris de vos amis, et plus j'espère qu'en ce qui vous concerne vous les apprécierez mieux et contribuerez à les faire mieux apprécier désormais, en reprenant avec moi les rapports sur lesquels j'étais si fort en droit de compter, après les lettres échangées entre nous en décembre 1880 et janvier 1881.

J'en serai heureux, Monseigneur ; veuillez en agréer l'affectueuse assurance.

† HENRI, *Évêque de Poitiers.*

service ; mais tout me persuade que promettre ou faire plus serait pour moi sortir de la voie tracée par Dieu même.

Je voudrais beaucoup, Monseigneur, que ce bon et grand Dieu qui voit toutes choses, vous fit comprendre avec quels sentiments d'affectueux respect je suis, dans sa charité, votre très humble et tout dévoué serviteur et frère en N.-S.

† CHARLES, *Évêque d'Anthédon*.

La paix était faite entre M^{gr} Gay et M^{gr} Bellot. Restait à la proclamer, à la sceller d'une manière éclatante. La solennité de la Saint-Hilaire, fixée au 18 janvier, s'offrait pour cela comme une excellente occasion. L'évêque de Poitiers invita M^{gr} d'Anthédon à venir, ce jour-là, officier pontificalement à la cathédrale et y prêcher à l'issue des vêpres¹.

M^{gr} Gay accepta « avec reconnaissance » l'invitation de M^{gr} Bellot.

« On pouvait savoir cette acceptation d'avance, écrit M^{gr} Gay à l'abbé Bougouïn². Je n'avais cessé de dire que la fin de cette brouille extérieure était on ne peut plus souhaitable et en elle-même et pour l'édification publique et pour le bien de notre pauvre diocèse, que si donc l'évêque de Poitiers faisait vers moi le moindre pas, j'en ferais plusieurs vers lui. C'est ce qui est arrivé ; j'en bénis Dieu. »

Il ne fut pas le seul à bénir la Providence. L'abbé de Vareilles lui écrivait à ce propos : « Vous avez vu, je pense, la *Semaine liturgique*, ou le journal d'hier annonçant, en grandes lettres, la grande solennité. Toutes les âmes pieuses et droites sont dans la joie et, grâce à Dieu, elles sont encore nombreuses ; vous le verrez, je pense, dimanche, à l'affluence qui se pressera autour de vous à la cathédrale. Le clergé du diocèse tout entier, moins passionné que celui de la ville, est aussi au comble de ses vœux et regarde comme définitivement close l'ère des divisions et des difficultés³. »

¹ M^{gr} Bellot des Minières à M^{gr} Gay (3 janvier 1885) :

« Monseigneur,

« Après votre bonne réponse, toute pleine d'assurances qui me touchent profondément, je n'hésite pas à vous prier de faire coïncider votre prochain voyage à Poitiers avec la solennité de saint Hilaire. Vous nous feriez à tous un sensible plaisir en officiant pontificalement, ce jour-là, à la cathédrale et en prêchant à vêpres. C'est le vœu des personnes qui ont conservé pour vous une vive affection ; je le désire aussi ; vous ne sauriez vous y refuser.

« Je me permets donc d'y compter, Monseigneur, et je prie Votre Grandeur d'agréer la nouvelle expression de mon respectueux et fraternel dévouement.

† HENRI, *Évêque de Poitiers*.

² Lettre inédite, 7 janvier 1885.

³ 11 janvier 1885.

« Le chapitre est venu à l'évêché pour le premier de l'an ; l'entrevue a été cordiale. Beaucoup de visites et de cartes de gens qui n'en mettaient pas. Un petit groupe catholique-royaliste, influencé par le curé de Notre-Dame, n'a pas encore bougé, mais s'ébranlera à l'occasion de la Saint-Hilaire ¹. »

Ce jour-là l'évêque devait assister au trône aux offices de la cathédrale. Enfin, on organisait un banquet qui devait clôturer dignement une journée si mémorable ².

Tout en prenant sa part de l'allégresse générale, M^{gr} Gay se gardait des illusions et, de sa paisible retraite d'Arcachon, jugeait la situation avec sa sagesse et sa modération coutumières.

« Malgré ces préparatifs de paix que l'on dispose, non sans effort, écrivait-il à une carmélite ³, je sens bien, d'après tout ce qui m'arrive de ce malheureux diocèse, que la paix ne sera point profonde, et que le changement qui se fait au dehors dans mes relations avec l'évêque ne saurait avoir les conséquences que plusieurs en espèrent. Ma place n'est plus là, et, sans rompre, sans m'en aller, tout prêt même à me dévouer, si Dieu m'en fournit l'occasion, je me tiendrai à distance. »

Telles étaient les dispositions de M^{gr} Gay quand il se rendit à Poitiers, pour répondre à l'invitation de M^{gr} Bellot. Laissons l'évêque d'Anthédon nous dire comment se passèrent les solennités de la Saint-Hilaire.

« Me laissera-t-on le temps de t'écrire, cher ami? se demande-t-il le lendemain de la mémorable journée ⁴. Les visites se succèdent sans interruption, du matin au soir. Allons donc au plus pressé. Dès mon arrivée, j'ai vu l'évêque : il est accablé, malade, et vraiment fait pitié. Tout s'est, d'ailleurs, on ne peut mieux passé entre nous... La journée d'hier a été à souhait. Pas de migraine, d'abord, mais plutôt une grande liberté de tête et d'âme. Le pontifical fut célébré avec la pompe accoutumée et l'assistance était nombreuse. Ce ne

¹ 2 janvier 1885.

² M^{gr} Gay reçut de nombreuses lettres de félicitations à l'occasion de sa réconciliation avec M^{gr} Bellot. Citons seulement ces quelques lignes d'une lettre de l'abbé Marnay : « ... La mesure réparatrice à laquelle M^{gr} l'évêque de Poitiers s'est enfin décidé est vraiment un rayon de soleil dans notre ciel si noir. L'excellent abbé de Vareilles a bien voulu me tenir au courant de toute cette affaire dont je désirais, plus que personne, le dénouement favorable. Je savais bien que les difficultés ne viendraient pas de vous. Puissent les yeux de notre pauvre Prélat s'être tout à fait ouverts à la lumière et toutes ses préventions s'être dissipées ! Il trouvera toujours les vrais prêtres tout prêts à se serrer autour de lui et à l'aider. Ce n'est pas trop de tous les efforts réunis pour sauver encore quelque chose de la ruine où nous sommes... »

³ Lettre inédite, 5 janvier 1885.

⁴ A son neveu, 19 janvier 1885, *Corresp.*, t. II, p. 418.

fut rien, pourtant, à côté de la soirée : la cathédrale était pleine comme à nos plus beaux jours d'autrefois. J'ai parlé à l'auditoire le plus attentif, et je crois avoir dit ce qu'il fallait ; l'impression générale est bonne. Mon appel pour les séminaires a été entendu ; la quête, aux vêpres, a produit environ onze mille francs, auxquels il faut ajouter ce qui a été recueilli à l'office du matin. C'est beaucoup pour Poitiers, et l'évêque est content. Il l'est de tout et ne cesse d'en parler. Je lui ai remis mon offrande... Le dîner fut très long ; j'y avais l'âme navrée de tristesse par les souvenirs qui m'obsédaient. Cependant j'ai tâché de faire bonne contenance et je crois y avoir réussi. Comme c'est son goût et sa coutume, l'évêque a voulu me parler d'office avant le dessert. Ce qu'il m'a dit était bien et bon : j'y ai répondu de mon mieux. Une mesure de cordialité régnait parmi les convives... Enfin, c'est fini ! Les attitudes sont prises, les positions faites : je les trouve excellentes et j'en bénis Dieu. »

Comme M^{sr} Gay le confiait à une personne amie ¹, « la porte glorieuse ou du moins honorable qu'on lui avait ouverte, devait être pratiquement pour lui une porte de sortie. » A cet égard, certaines choses dont il fut témoin lors des fêtes de la Saint-Hilaire, le confirmèrent dans les projets qu'il avait déjà arrêtés.

« Je suis bien touché de tous les témoignages de respect et d'affection que je reçois, écrit-il à son neveu ² ; je les mets aux pieds de Notre-Seigneur ; mais, cher ami, que nous ne nous sommes pas trompés, et comme il est évident que ma place n'est plus ici ! Tout le monde le comprend, et ceux-là mêmes en conviennent, qui étaient le plus désireux de me voir rester à Poitiers. »

Deux jours après la Saint-Hilaire, M^{sr} Gay se rendit au carmel de Niort, d'où il adressa à l'évêque de Poitiers et au doyen du chapitre sa démission de chanoine ³.

¹ Lettre inédite à M^{me} de M., 23 janvier 1885.

² 19 janvier 1885, *Corresp.*, t. II, p. 447.

³ M^{sr} Gay à M^{sr} Bellot des Minières.

Carmel de Niort, 20 janvier 1885.

Monseigneur,

Tout me persuade que le moment est venu de mettre à exécution un projet arrêté depuis bien longtemps déjà dans mon âme, et auquel j'ai trop sérieusement réfléchi devant Dieu, pour n'être point certain d'agir en ceci dans son esprit. Veuillez, Monseigneur, agréer ma démission de chanoine et pourvoir à mon remplacement comme théologal. J'avise, par le même courrier, Monsieur le Doyen de ces Messieurs du Chapitre de ma démarche auprès de Votre Grandeur.

La convenance s'accorde avec le droit pour me défendre de vous parler de mon successeur. Aussi bien suis-je fondé à croire qu'ici toute recommandation ou prière serait superflue, tant il me semble que le choix est indiqué d'avance. Je m'assure, Monseigneur, que la nomination d'un prêtre si vertueux, si méritant, si digne à tous égards et capable de rendre tant de services au diocèse, à qui il a déjà été si utile, satisfera pleinement votre Chapitre et réjouira votre clergé.

Ai-je besoin de vous dire, Monseigneur, qu'elle sera pour moi une vraie consola-

Cette démission surprit et peina M^{sr} Bellot. « Si Votre Grandeur, lui écrivait ce dernier ¹, se fût bornée à me confier sa démis-

sion, m'affectant comme une grâce, encore que je la regarde aussi comme une justice.

J'ai pourvu pour toute cette année aux prédications de la cathédrale. Le R. P. Lorine, de la Compagnie de Jésus, doit prêcher le carême ; Messieurs les directeurs du grand séminaire se partageront les sermons des fêtes de l'été ; M. l'abbé L. Périer m'a promis la station d'avent, y compris la Toussaint et l'Épiphanie.

Je suis heureux, Monseigneur, d'avoir cette occasion de vous redire les sentiments d'affectueux respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Grandeur, le très humble et tout dévoué serviteur et frère en N.-S. J.-C.

† CHARLES, *Év. d'Anthédon.*

M^{sr} Gay au Doyen du chapitre de la cathédrale de Poitiers :

Carmel de Niort, 20 janvier 1885.

Cher et vénéré Monsieur le Doyen,

Je viens vous faire part d'une décision qui, à beaucoup d'égards, me coûte au point d'être très douloureuse ; mais je l'ai trop longtemps mûrie devant Dieu et je la vois appuyée de trop nombreuses et fortes raisons, pour ne me sentir point obligé à la prendre. J'envoie à Monseigneur l'évêque de Poitiers ma démission de chanoine théologal.

Je devine toutes les objections que votre charité et celle de tous mes chers collègues du Chapitre auraient faites à ma résolution si je la leur avais soumise d'avance. J'ai tout examiné, et je crois devoir passer outre, tant j'ai conscience d'agir en ceci selon l'esprit de Dieu.

Loin de perdre, du reste, à mon départ, le Chapitre y gagnera, j'en suis sûr. Moins encore dans l'avenir que durant les quatre années dernières, je puis résider habituellement à Poitiers ; et si, pour obéir à des conseils qui étaient pour moi presque des ordres, j'ai pu porter jusqu'à présent le fardeau et la responsabilité de mon absence du chœur, cet état de choses n'était point pour durer indéfiniment. Ma stalle, il est vrai, était occupée de fait et par un remplaçant plus que digne (M. l'abbé Lépine, déjà chanoine honoraire) ; il est avantageux pour tous qu'elle soit occupée de droit.

En devenant chanoine d'honneur, je vous demeure uni, et croyez que je le suis et le serai toujours bien plus par le cœur que par le titre. Les liens que j'ai contractés avec l'Église de Poitiers et spécialement avec son vénérable Chapitre sont de ceux qui ne se rompent jamais. J'entends mourir fils de l'Église de saint Hilaire et du cardinal Pie et je resterai des vôtres jusqu'à mon dernier souffle. J'ai passé avec vous les meilleures années de ma vie ecclésiastique. C'est dans le sanctuaire où nous avons chanté ensemble les louanges de Dieu que, par un incompréhensible dessein de sa Providence, j'ai reçu l'onction épiscopale. Rien de cela ne se peut oublier. Nous vivrons donc toujours ensemble comme de vrais frères, dans une communauté parfaite de foi, de charité et de prière. Ni le temps, ni les séparations extérieures et accidentelles n'ont de prise sur des communions si divines. Gardez mon souvenir, le vôtre est pour moi ineffaçable. Nous nous reverrons d'ailleurs, et bien des fois encore, je l'espère ; nous nous retrouverons agenouillés ensemble sous la voûte de Saint-Pierre et devant cet autel où si souvent nous sommes montés. Toute occasion de me réunir à vous sera une fête pour mon cœur et je n'en laisserai point volontairement échapper une seule. Ce n'est donc point, en somme, un adieu que je vous fais, c'est un revoir que je vous dis.

Je procurerai sans délai que le livre du théologal soit remis entre vos mains. J'ai pourvu, grâce à Dieu, à toutes les prédications de la présente année jusqu'à la prochaine fête de l'Épiphanie inclusivement.

Agréez, Monsieur le Doyen, et faites agréer à tous mes chers collègues du Chapitre, l'hommage de mon profond respect, avec l'expression de ma bien cordiale gratitude et de ma toute dévouée affection en N.-S.

† CHARLES, *Év. d'Anthédon.*

¹ 22 janvier 1885.

sion, sans rien écrire à ces messieurs du Chapitre, j'aurais cru de haute convenance de ne pas l'accepter sans vous prier d'y réfléchir encore.

« En me plaçant à un autre point de vue, je me serais aussi permis une observation. Est-ce bien le moment? vous aurais-je dit, Monseigneur; et les gens mal avisés qui cherchent toujours à tout dénaturer, ne prendront-ils pas occasion de là et prétexte pour incriminer un acte tout spontané de votre part, mais qu'ils chercheront à présenter comme imposé par l'évêque de Poitiers à M^{gr} l'évêque d'Anthédon?

« Ces observations sont, à cette heure, inutiles; la lettre que M. le doyen a reçue en même temps que celle à laquelle je répons, a été communiquée à MM. les chanoines; je ne puis donc écouter aucun sentiment personnel, ni espérer que vous reviendrez sur votre détermination.

« Je n'en dois pas moins vous exprimer mes regrets, Monseigneur, de vous voir briser un lien aussi fort et aussi sacré, précisément au moment même où je venais de renouer si complètement avec vous des relations fraternelles.

« C'est un motif de plus et tout-puissant pour moi de prendre en quelque sorte de vos mains le nouveau chanoine qui doit occuper la stalle que vous avez honorée. Je présenterai donc la nomination de M. l'abbé Lépine à l'agrément du Chef de l'État. En voyant de près cet ecclésiastique, j'ai appris à l'estimer de plus en plus; l'éloge que Votre Grandeur fait de lui est très mérité; je n'en retranche pas un mot. J'espère que ce choix sera unanimement approuvé. »

M^{gr} Bellot ne se trompait pas sur ce dernier point. Il avait également raison de craindre que la démission inattendue de M^{gr} Gay ne donnât de la consistance à certains bruits discordants qui s'étaient fait entendre au milieu de la joie générale. Dès le 3 janvier, M. de Vareilles signalait ces fâcheuses rumeurs à l'évêque d'Anthédon.

« Vous aurez, lui écrivait-il, une mission à remplir auprès de certaines familles qui, par attache au passé et habitude de défiance du présent, croient encore que M. Fossin est une victime innocente sacrifiée par M^{gr} Bellot, désireux de voler la caisse plus à l'aise. » Jusqu'à la veille de la Saint-Hilaire, on allait répétant que tout était rompu entre les deux prélats, que

M^{gr} Gay, indigné d'avoir été joué, était revenu sur sa parole et avait refusé de venir officier à Poitiers. D'autres insinuaient que le Pape était intervenu pour forcer la main à l'évêque. D'autres enfin affirmaient que seul le besoin urgent d'argent avait décidé M^{gr} Bellot à se rapprocher de M^{gr} Gay. Ces bruits trouvaient d'autant plus facilement créance qu'ils étaient propagés par des ecclésiastiques de marque, estimés pour leur savoir et vénérés pour leurs vertus. Le jour de la Saint-Hilaire, on avait remarqué des absences significatives, tant aux offices de la cathédrale qu'au dîner de l'évêché. A ce dîner, M^{gr} Gay s'était montré triste ; on avait noté la froideur de sa réponse au toast porté par l'évêque, la hâte avec laquelle il avait quitté Poitiers dès le surlendemain de la solennité. Nombre de gens voyaient dans ces diverses circonstances autant de motifs pour nier ou, du moins, révoquer en doute la sincérité de la réconciliation ¹. D'où, chez eux, une amère déception.

Beaucoup de personnes espéraient, en effet, que le rapprochement des deux prélats marquerait, pour le diocèse, le début d'une ère de paix et de prospérité ; elles comptaient voir s'établir, entre M^{gr} Bellot et l'évêque d'Anthédon, les relations intimes et fécondes qui avaient existé naguère entre M^{gr} Pie et son auxiliaire. Elles oubliaient que la meilleure volonté du monde ne ferait jamais de M^{gr} Bellot un émule de son prédécesseur sur le trône de saint Hilaire. La réconciliation qui venait de s'accomplir effaçait toujours le pénible souvenir de trois années d'une regrettable mésintelligence.

¹ M. de Vareilles à M^{gr} Gay (22 février 1885).

« ... Je vous assure, cher Monseigneur, que je suis parfois bien attristé de voir comme la passion s'était emparée de certains esprits et les avait aveuglés. Si Monseigneur (Bellot) a eu des torts dans le passé, il fait, en ce moment, tout ce qu'il peut pour les réparer. Depuis cinq mois, sa conduite en tout est plus que correcte ; or plusieurs de ses adversaires sont plus furieux et plus acharnés contre lui qu'à l'époque où il agissait autrement... Ils sentent combien vous leur manquez et ils s'obstinent à vouloir dire et vous faire dire à vous-même que la réconciliation n'a pas été sincère... »

M. de Vareilles à M^{gr} Gay (15 juin 1885).

« ... Ceux qui ne voulaient à aucun prix de la concorde se sont efforcés d'abord d'empêcher ce rapprochement et ensuite, vous l'avez vu, dès le premier jour, d'en dénaturer le sens... On vous a immédiatement mis en scène et on vous a fait parler vous-même dans ce sens. On a prétendu que vous vous étiez plaint d'avoir été joué, d'avoir été trompé, on vous a fait dire que l'évêque était un *fourbe*. On a exploité dans ce sens la tristesse que vous avez manifestée au dîner du 18, la froideur de votre réponse à l'évêque à la fin de ce dîner, votre départ précipité du lendemain ; votre démission de chanoine surtout a été regardée comme un signe que vous ne vouliez plus et ne pouviez plus vous entendre avec lui... »

Résultat appréciable et dont tout esprit sage aurait dû se contenter ¹.

Quoi qu'on pût dire et faire, une source latente de conflits subsisterait toujours entre des gens qui réglèrent leur conduite d'après des principes très différents. L'évêque d'Anthédon servait donc les intérêts du diocèse en écartant, par sa retraite définitive, une des causes les plus graves de trouble et de dissensions.

On sut gré à M^{gr} Gay de l'abnégation et de la générosité avec lesquelles il s'était rapproché de M^{gr} Bellot ; on n'apprécia pas au même degré le service qu'il rendait au diocèse de Poitiers en s'éloignant spontanément et pour toujours, quoi qu'il pût lui en coûter. On s'était flatté d'obtenir l'impossible en espérant voir l'évêque d'Anthédon retrouver la situation que lui avait faite M^{gr} Pie. Espoir chimérique, mais qui prouve, une fois de plus, la vénération dont jouissait, à Poitiers, l'ancien auxiliaire du grand cardinal.

V

M^{gr} Gay s'était montré touché des témoignages de respect et d'affection qu'on lui avait prodigués lors de la solennité de la Saint-Hilaire. Il avait cependant hâte de regagner sa paisible résidence d'Arcachon. « Je suis encore de cœur à la villa, écrivait-il à son neveu ². Déjà il me tarde d'y revenir. » Après une courte visite aux carmels de Niort et du Dorat, M^{gr} Gay rentra chez lui, l'âme débordante de grâces, « décidé comme jamais à donner enfin gloire à Dieu, à lui chanter un *Magnificat* de vertus, d'efforts constants, de victoires, de sacrifices ³. »

Prenant acte de ces dispositions généreuses, la Providence les mit bientôt à l'épreuve. M^{gr} Gay apprit, en effet, que son

¹ Dans la suite, M^{gr} Bellot tint à prouver, par des actes significatifs, la sincérité de sa réconciliation avec M^{gr} Gay. Il choisit notamment l'évêque d'Anthédon comme arbitre dans un litige survenu entre la mense épiscopale et l'abbaye bénédictine de Ligugé. Le 30 janvier 1885, jour anniversaire de son sacre, il prononça une allocution dans laquelle il fit l'éloge de M^{gr} Gay. Cette allocution parut dans la *Semaine liturgique*,

² 19 Janvier 1885, *Corresp.*, t. II, p. 419.

³ Lettre inédite à une carmélite, 10 février 1885.

frère, M. Victor Gay, venait de tomber dangereusement malade.

« Hélas ! écrit l'évêque d'Anthédon ¹, si mon pauvre frère s'était mis avec moi dans des relations autres que celles qu'il a voulues, je volerais vers lui pour l'aider. Mais je ne suis pas l'homme qu'il lui faut pour cette œuvre... »

Cette œuvre, qui captivait alors l'attention de M^{sr} Gay était le retour de son frère à des sentiments plus chrétiens. Il y collabora de son mieux, y intéressa son cher ami, l'abbé Perdrau, et provoqua, dans ce but, les prières des saintes religieuses dont il était le supérieur. De si vives instances touchèrent le ciel et M. Victor Gay retrouva la santé de l'âme en même temps que la santé du corps.

Cependant, les enfants de M. et M^{me} Pouquet grandissaient. Dans l'intérêt de leurs études, il convenait que le séjour à Arcachon ne se prolongeât pas plus longtemps. Paris leur serait, semblait-il, plus favorable. M. et M^{me} Pouquet se décidèrent donc à se fixer à Paris ; ils prendraient un logement sur la rive gauche, à proximité du collège Stanislas, dont leurs deux fils suivraient les cours, en qualité d'externes.

Cette résolution ne dérangerait nullement les plans de M^{sr} Gay. Paris attirait le pieux évêque.

« Je sens que ma place est là aussi et pour toutes sortes de raisons, écrivait-il à une carmélite ². Moins que jamais, je puis quitter nos amis. Poitiers est devenu tout à fait impossible ; je n'ai pas où aller. Avec eux, vous savez tout ce que je trouve d'affection, de dévouement, de paix, de liberté, de facilité pour toutes choses. Ma présence leur est douce et bonne ; j'espère leur être utile et l'être aussi aux enfants. C'est un devoir de reconnaissance que de me dévouer à eux, et tout mon cœur m'y porte. Au point de vue des moyens de sanctification et des œuvres de ministère, je trouve là ce que nulle part ailleurs je ne trouverais. Je n'aurai qu'à me défendre des occasions de travailler, de prêcher, de faire du bien ici et là. Tous mes amis se réjouissent de ce retour. Mes travaux écrits seront alors bien avancés ; j'aurai donc plus de loisirs pour ma vie d'évêque ³. »

¹ Lettre inédite à une carmélite, 10 février 1885.

² Lettre inédite, 16 mars 1885.

³ M^{sr} Gay à M^{sr} de Conny (lettre inédite, 8 septembre 1885) : ... Je retourne à Paris. Je n'ai plus à Poitiers ni place, ni raison d'être. Quoique l'évêque soit revenu à moi et que des rapports de bonne volonté soient renoués entre nous, je ne puis être libre, et si même je l'étais, je ne ferais là qu'un bien restreint. Notre grand et cher cardinal Pie m'avait amené dans ce diocèse. Lui mort et si bien mort que rien de lui n'y reste plus, on peut le dire, il est simple que je m'en aille. »

La politesse exigeait que M^{sr} Gay fît part de sa détermination à l'évêque de Poitiers. Tel fut l'objet d'une lettre très affectueuse de l'évêque d'Anthédon, lettre à laquelle M^{sr} Bellot répondit d'une manière non moins affectueuse ¹.

Les convenances étaient donc satisfaites, mais non la mauvaise humeur de ceux qui refusaient obstinément de croire à la sincérité de la réconciliation entre les deux prélats. M. de Vareilles découvrit le moyen simple et sûr de couper court aux insinuations mensongères qui continuaient à circuler. Il en avisa M^{sr} Gay. « Pour faire connaître une fois pour toutes la vérité, lui écrit-il ², et mettre un terme à ces ennuyeux bavardages, nous croyons nécessaire d'insérer les deux lettres, la vôtre et celle de Monseigneur, dans la *Semaine liturgique*. Votre départ de Poitiers est une nouvelle diocésaine qui intéresse le clergé et les fidèles. Vous-même, de la sorte, l'annoncerez en en faisant

¹ M^{sr} Bellot des Minières à M^{sr} Gay :

ÉVÊCHÉ DE POITIERS.

Poitiers, le 10 juin 1885.

Monseigneur,

Des absences répétées m'ont seules empêché de répondre à votre lettre vraiment bien bonne du 31 mai.

J'ai, tous ces jours, beaucoup réfléchi à ce que vous avez bien voulu me confier. Je me rends compte de votre détermination. Vous croyez y voir la volonté de Dieu : je n'ose donc pas la blâmer ; mais je ne puis pas ne pas vous en exprimer de vifs regrets.

Heureusement, Monseigneur, vous ne brisez aucun des liens qui vous unissent à l'Eglise de Poitiers : ni elle, ni moi ne consentirions à vous perdre.

Ce diocèse pour lequel vous avez multiplié vos veilles et prodigué vos sueurs, vous regardera toujours comme un de ses plus glorieux enfants et n'oubliera pas vos services.

Vous n'avez renoncé à votre stalle au chapitre que par excès de scrupule, et vous savez qu'il n'a pas tenu à moi que votre démission ne fût pas donnée. Votre nom figurera sur la liste de nos chanoines d'honneur : le droit l'exige, mais, avant tout, c'est mon affection qui vous y inscrit.

Notre carmel de Niort, dont vous êtes le père, ne se privera jamais de vos lumières et ne cessera de s'appuyer sur votre charité.

Et, pour ne pas me passer sous silence, je suis assuré que votre dévoué concours ne me fera jamais défaut, quel que soit l'appel que je puisse y faire.

Vous ne m'eussiez pas invité à aller vous voir, lorsque je serai obligé de me rendre à Paris, que je n'en aurais pas moins rempli ce devoir très doux à mon cœur. J'espère bien que, de votre côté, vous ne viendrez pas à Poitiers sans descendre à l'évêché. Je ne céderai à personne la joie de vous offrir la plus franche hospitalité.

Mais ce ne seront là, Monseigneur, que des occasions trop rares de nous rencontrer. Il y a un lieu où les âmes se mêlent d'une manière permanente et autrement intime : c'est le cœur du divin Maître. Eh bien ! là, en union avec lui, je serai, par sa grâce, toujours et parfaitement vôtre. Mes vœux seront d'accord avec ceux que vous formerez pour la sainte Eglise et le bien du cher diocèse de Poitiers, et mes humbles prières demanderont à Dieu votre plus complet bonheur.

Agréez, cher Monseigneur, la nouvelle assurance de mon respectueux attachement,

† HENRI, évêque de Poitiers.

² 12 juin 1885.

connaître les vraies raisons et tout le monde verra dans quels termes vous vous séparez. Le Père Lépine, avec lequel je continue à m'entendre pour toutes choses, est, comme moi, d'avis que cette publication est nécessaire. Monseigneur y consent de grand cœur, pourvu que vous ne vous y opposiez pas vous-même. Je lui ai affirmé que vous aimiez trop la vérité et que vous étiez trop sincère dans l'expression de vos sentiments pour vous opposer à leur manifestation dans les circonstances présentes. J'ai cru même que vous seriez heureux vous-même de mettre un terme à certaines manœuvres trop souvent employées pour vous faire penser et parler autrement que vous ne le faites réellement. Les deux lettres seront donc dans la prochaine *Semaine liturgique*. »

Grande fut la surprise de M. de Vareilles quand M^{gr} Gay lui déclara, par écrit, s'opposer à la publication de sa lettre à M^{gr} Bellot. L'évêque d'Anthédon niait l'urgence de cette publication, en contestait l'opportunité et affirmait que M^{gr} Bellot comprendrait, tout le premier, sa manière de voir. Dans sa réponse à M^{gr} Gay, M. de Vareilles émit un doute sur le bien-fondé des raisons invoquées par son correspondant et lui rappela son engagement « de ne refuser à M^{gr} Bellot *aucun concours pour la pacification du diocèse* ». « Jamais, ajoutait le vicaire général ¹, vous ne trouverez une pareille occasion de *concourir* avec lui à cette pacification tant désirée. »

M^{gr} Gay ne voulut pas discuter plus longtemps avec M. de Vareilles et exposa à l'évêque les motifs pour lesquels il n'acquiesçait pas à la publication de sa lettre dans la *Semaine liturgique*. M^{gr} Bellot repartit en faisant siens les arguments invoqués par M. de Vareilles. « Il n'y a point là de secrets de famille, ni d'administration, disait l'évêque ², mais bien un exposé franc et d'une candeur parfaite, de votre côté comme du mien, des dispositions où nous sommes. Nul n'en pourra faire une arme contre vous, et tous vos amis vous en seront reconnaissants. Ils le jugent plus qu'opportun ; je le regarde comme un devoir.

« C'est vous dire, cher Monseigneur, que je ne m'arrêterai pas à vos scrupules. Votre Grandeur ne peut pas me laisser exposé à d'aussi déplorables appréciations ; le bien de mon

¹ Lettre du 15 juin 1885.

² A M^{gr} Gay, 29 juin 1885.

diocèse veut que j'aie, en cette circonstance, cette fermeté. »

M^{gr} Gay s'inclina devant le dessein bien arrêté de M^{gr} Bellot.

« Vous êtes le juge naturel et souverain de la situation, lui écrivit-il. Je vous ai dit, avec simplicité, ce qui d'ici me semblait le meilleur, mais je n'ai aucune peine à faire céder mon sentiment au vôtre... Je vous ai dit, dès le mois de janvier, que vous pouvez compter sur mon dévouement et pour le cher diocèse de Poitiers et pour vous. Mon cœur d'évêque est dans cette parole ; soyez donc assuré qu'elle ne sera pas rétractée. »

La publication des deux lettres rassura les gens de bonne foi sur l'affabilité des rapports entre M^{gr} Bellot et M^{gr} Gay, mais elle ne désarma pas les ennemis passionnés de l'évêque de Poitiers. Plusieurs de ces derniers, l'abbé U. Maynard entre autres, comptaient parmi les plus fidèles amis de M^{gr} Gay ¹. C'est surtout pour les ménager que l'évêque d'Anthédon aurait voulu éviter la publication de sa dernière lettre à M^{gr} Bellot. Il prévoyait que, dans leur exaspération, ils s'en prendraient à lui et ne lui ménageraient pas les critiques. C'est ce qui advint. M^{gr} Gay ne se troubla pas et attendit tranquillement la fin de l'orage ².

¹ M^{gr} Gay à son neveu (19 janvier 1885, *Corresp.*, t. II, p. 419) : « ... Le bon abbé Maynard est venu me voir ; tout en gardant ses jugements et sa passion, il me témoigne plus d'amitié que jamais... »

² L'abbé U. Maynard à M^{gr} Gay

Poitiers, 28 juin 1885.

Vénéré et cher Seigneur,

Est-ce de votre aveu et consentement qu'a été publiée la lettre singulière que je viens de lire dans notre *Semaine religieuse* ? Je voudrais croire que cette publicité intempestive n'est que le résultat d'une indiscretion malheureuse.

Qu'il vous soit permis d'atteler, d'inféoder à une famille la fin de votre vie, je n'oserais le contester, quoiqu'il me soit difficile de comprendre que la grâce et l'honneur de l'épiscopat vous aient été conférés pour une fin si mince ; mais prétendre, proclamer d'une façon si assurée et si solennelle qu'une telle détermination vous soit comme imposée par l'obéissance à la volonté de Dieu, aussi manifestement connue qu'elle le puisse être en ce monde, voilà l'excès !

Ah ! l'excès, il est bien plus dans tous ces respects, toutes ces tendresses si mal adressées à un pareil homme !

Et cette tendre invitation à vous aller voir à Paris !!!

Non, c'est trop de palinodie !

Ecrivez donc, en quelque sorte sous la dictée de l'évêque d'Anthédon, les *Humiles remontrances*, ou telle autre pièce, pour avoir à subir ensuite le commentaire, ou plutôt la dénégation d'une pareille lettre !

Si vous avez voulu, entre vous deux, l'application et le départ de l'*hunc oportet crescere, me autem minui*, vous avez réussi merveilleusement et tous vos meilleurs amis sont navrés de vous voir servir d'escabeau à l'exhaussement de ce pauvre homme !

J'étais déjà triste à la mort de l'affaire du cardinal Pitra ; vous m'avez comme achevé par cette lettre.

Oh ! notre homme n'a pas été trop maladroit dans sa réponse, et, en vous suivant pas à pas, il vous a enlacé dans vos propres tissus. Je pariais, hier soir, que vous loge-

Son attention était d'ailleurs attirée d'un autre côté. L'abbé Marnay, appelé à Rome par des affaires intéressant la Congrè-

riez, en effet, à l'évêché dans vos passages trimestriels à Poitiers et j'ai grand'peur de gagner mon pari. Oh ! ce n'est pas là que je vous irai voir !

La lettre du Pape et la vôtre ont été deux rudes coups portés à ma foi, soit divine, soit humaine. Pour la foi divine, je me cramponne, tant que je peux, à mon *Credo* ; pour la foi humaine, je crois bien que je deviens absolument sceptique. Néanmoins, je crois que vous m'aimez encore, comme vous devez être bien assuré que je vous aimerai et respecterai toujours.

Votre sainte bénédiction :

U. M.

M^{sr} Gay à l'abbé U. Maynard

Arcachon, 2 juillet 1885.

Cher ami,

J'ai trouvé votre lettre ici hier soir, en revenant d'Angoulême, où j'avais été faire l'ordination et quelques confirmations, pour soulager le bon et pieux évêque dont le zèle a épuisé les forces. C'est pourquoi je ne vous ai pas répondu de suite.

Vous parlez d'excès et vous ne vous êtes point aperçu que votre lettre en était une longue suite. Vous trouvez singulière celle que j'ai écrite à l'évêque de Poitiers et vous n'avez pas eu conscience que, n'était cette persistante affection qui m'incline à vous excuser toujours, je serais en droit de vous dire que vos pages sont injurieuses et blessantes.

La convenance la plus évidente m'obligeait à ne pas quitter le diocèse sans en prévenir officiellement Monseigneur. La charité dont je veux que mon âme soit toujours pleine et l'urbanité qui est dans mes habitudes parce qu'elle est dans mes goûts, me conduisaient à l'en prévenir dans les termes dont je me suis servi. Il ne m'est pas même venu à la pensée, en lui écrivant, que je m'adressais à d'autres qu'à lui et que ma lettre deviendrait publique...

Vous parlez de palinodie, cher ami ; ce n'en est pas une que de résister, selon le droit, à des actes où il n'est pas respecté, pour ensuite approuver ceux qui sont conformes à la justice. Le seul esprit de parti en peut juger autrement. Et je n'ai été, ne suis et ne serai jamais d'aucun parti, hormis celui de la vérité, de la justice et de la charité. Je vois bien que, de part et d'autre, on veut me faire descendre de là ; on n'y réussira pas, dussé-je, comme il arrive souvent, être blâmé des deux côtés.

Vous avez tort de rappeler les *Humiles remontrances*. Pouvez-vous oublier que je n'en ai pas lu un mot avant que vous-même en fissiez lecture au Chapitre, et que ce fut là pour vous l'occasion de faire, en cachette de moi et contre ma volonté facile à présumer, deux actes que je vous ai, Dieu le sait, pardonnés de tout mon cœur, mais que les gens du monde qualifieraient sévèrement.

Vous avez plus grand tort encore, cher ami, en jugeant, comme vous le faites, non seulement ma conduite, mais même ma conscience et ma conscience d'évêque. C'est là un sanctuaire où Dieu seul et moi entrons. Il me semble que vous auriez dû vous en souvenir. Vous me blâmez de m'*atteler* à ma famille. Quel mot ! Et qu'en savez-vous ? Et quel titre avez-vous pour prononcer de tels verdicts ? Je n'ai pas coutume d'agir sans réflexion, ni par passion.

Quand j'ai dit que j'avais, pour prendre le parti où je m'arrête, tous les signes désirables de la volonté de Dieu, j'ai dit la vérité. Il me semble qu'en ceci je suis le meilleur et même l'unique juge.

Oui, je rentre dans ma famille, à qui je dois, outre la consolation et le soutien d'une affection éprouvée, qu'on trouve rarement en ce monde, une liberté et une indépendance dont je n'ai pas joui depuis ma bénie association avec mes frères de la rue Cassette...

Je voulais vous dire ces choses et le devais. J'ajoute cependant que, comme vous me l'écrivez, je ne cesserai d'avoir pour vous la plus cordiale et la plus dévouée affection et que je suis heureux que vous me donniez, de votre côté, une pareille assurance.

Que Notre-Seigneur et son esprit soient toujours avec vous !

† CHARLES, *Év. d'Anthédon*.

gation des Filles de la Croix dont il était le supérieur, avait eu, le 17 mai, une audience privée du Pape. Après s'être enquis de l'état des relations entre M^{gr} Bellot des Minières et M^{gr} Gay, le Souverain Pontife avait dit textuellement à l'abbé Marnay : « Oh ! personne ne pouvait se méprendre sur les sentiments de M^{gr} Gay. Tout le monde sait bien que c'est un saint. » Léon XIII avait ensuite manifesté son étonnement que l'évêque d'Anthédon ne fût pas venu à Rome. L'abbé Marnay mit cette abstention sur le compte d'une excessive réserve, de la répugnance que M^{gr} Gay avait toujours montrée à se défendre, au risque d'accuser les autres. « De la réponse du Pape, ajoute l'abbé Marnay dans le compte rendu qu'il fait à M^{gr} Gay de son audience, j'ai retenu au moins le désir bien nettement exprimé de vous voir enfin. »

« Il me semble, Monseigneur, poursuit l'abbé Marnay, que, vous rapportant cette conversation, je m'acquitte d'une commission, et je conçois l'espoir que Votre Grandeur, mettant de côté toute considération personnelle, se décidera enfin à partir pour Rome, dès le premier moment favorable. D'après ce que j'ai observé, il ne m'est pas difficile d'entrevoir que votre visite au Vatican produirait plus d'un heureux effet. Le Saint-Père est très scrutateur ; il aime beaucoup à s'informer par lui-même. Plusieurs appartenant au parti qui rêve de prendre sa revanche du Concile, travaillent à le circonvenir, et il est bon que d'autres, qui s'inspirent de sentiments contraires, aient l'occasion de lui manifester leurs craintes et leurs espérances ¹. »

M^{gr} Gay n'était pas, semble-t-il, très au courant de ce qui se passait alors à Rome ; autrement il n'eût pas reculé à une échéance lointaine la visite qu'on réclamait de lui au Vatican ². Il savait, sans doute, dans quelle direction certaines personnalités ecclésiastiques influentes, connues pour leur libéralisme,

¹ L'abbé Marnay à M^{gr} Gay, 15 juin 1885.

² M^{gr} Gay à une carmélite (lettre inédite du 22 juin 1885) :

« ... Le Pape a de nouveau insisté pour que je fisse le voyage de Rome, de telle sorte que cela ressemble à une invitation formelle, presque à une volonté, et je ne puis vous dire l'impression que cette lettre (de l'abbé Marnay) m'a laissée dans l'âme. J'y sentais comme un appel très doux mais très fort de Notre-Seigneur, et, chose étonnante, non seulement les grandes répugnances que j'avais eues jusqu'ici à ce voyage disparaissaient, mais l'attrait en prenait la place. Cependant il est clair que je ne puis y songer pour cette année ; mais, s'il n'y a pas de contre-indication providentielle, je pense qu'à l'automne de 1886, quand mon livre *les Entretiens sur les mystères du Rosaire* sera imprimé, je pourrai aller moi-même le déposer aux pieds du Saint-Père et lui donner la satisfaction qu'il semble désirer, recevant pour moi l'immense grâce de sa parole et de sa bénédiction. Ce sera l'affaire de quinze jours... »

s'efforçaient d'orienter la politique pontificale relative aux affaires de France. Aussi eût-il été surpris d'apprendre que Léon XIII avait un instant songé à lui pour diriger *le Moniteur de Rome* ¹. Il eût été également très étonné de constater l'estime dont on entourait sa personnalité, jusque dans le camp libéral ².

¹ « Après la suppression du *Journal de Rome*, le Pape voulait aussi apporter des changements dans le *Moniteur de Rome* et lui donner un nouveau directeur. Il avait pensé à M^{sr} Gay, évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire du cardinal Pie. Ce projet transpira à Rome et M^{sr} Perraud, averti par un personnage ecclésiastique recourut à l'intervention du cardinal Lavigerie, pour empêcher à tout prix cette combinaison. Certainement Léon XIII n'était pas renseigné. M^{sr} Gay était du parti des ardents. Il était même de ceux qui avaient formé de petites associations de personnes pieuses, afin de prier pour la conversion de Léon XIII. Le cardinal Lavigerie s'empressa de mettre au courant le cardinal secrétaire d'Etat : « C'est un homme (M^{sr} Gay) d'un réel talent, mais je crois devoir vous avertir qu'il est aussi avancé que possible dans le parti de *l'Univers*. Il a avec les Veillot des relations animées et de tout temps. Ce qui est plus grave encore, il est connu par son opposition à la personne et aux idées de Léon XIII... Cela est su, en France, de la majorité des évêques, et rien ne ferait, en conséquence, une plus mauvaise impression que de voir le Saint-Père abusé sur le choix d'un prélat auquel il voudrait donner, auprès de lui, un poste de confiance. » (J. Tournier, *le Cardinal Lavigerie et son action politique, d'après des documents inédits*, 1863-1892. — Paris, Perrin et C^o, p. 215.)

² M^{lle} M. d'Haussonville à une religieuse.

« Château de Coppet-Vaud (Suisse), 3 juillet 1885.

« Ma chère Mère,

« ... Vous vous souvenez de notre dernier entretien, de votre joyeuse surprise quand je vous ai dit tout ce que je devais à M^{sr} Gay et de la discrétion qui m'arrêtait à accepter votre offre de me mettre en relation. Aujourd'hui je viens vous demander bien plus que cela. Croyez-vous qu'il fût possible (je ne sais quelles sont ses habitudes, ni s'il prend des vacances) d'obtenir de lui de venir se reposer un peu à Coppet, car il me semble que si le bon Dieu voulait l'incliner à cela, il pourrait en résulter un très grand bien.

« Figurez-vous que mon pauvre abbé Lagrange me donne une confiance spirituelle qui m'inquiéterait un peu si je ne me disais que le bon Dieu permet peut-être cette illusion pour en tirer sa gloire. Je suis arrivée à l'inquiéter véritablement sur les récits que, dans sa vie de M^{sr} Dupanloup, il fait du Concile du Vatican, en lui disant que, de les mettre tels quels dans l'édition populaire à bon marché qu'il prépare, était encourir une véritable responsabilité spirituelle vis-à-vis des âmes simples qui, dans la lecture de ces controverses, ne trouveraient aucune bénédiction, mais bien un affaiblissement du surnaturel et du respect des choses saintes. Il m'a demandé hier de revoir avec lui ces chapitres de son livre et de l'aider à les retravailler au point de vue de ces simples et de ces petits dont j'ai osé plaider très vivement la cause devant sa conscience de prêtre...

« Mais que faire dans mon ignorance et de femme et de nouvelle convertie dans ces matières? Le bon abbé me disait hier : « Vous me donnez des points de vue que je ne saurais avoir seul, parce que vous êtes étrangère à toutes les luttes du passé et que vous me parlez au seul point de vue surnaturel de l'amour des âmes. » — Je lui répondis : « Je voudrais pouvoir vous mettre, à ce seul point de vue, en relation avec un prêtre de l'école opposée à la vôtre, mais qui pût oublier avec vous tout ce que les partis ont mêlé d'humain dans ces questions et qui cherchât avec vous la seule gloire de Dieu et le bien des âmes. » — Et la pensée de M^{sr} Gay me vint à l'esprit. Je le dis aussitôt au bon abbé. Il me répondit, sans hésiter, que si cela était possible que je servisse d'intermédiaire entre lui et M^{sr} Gay, il en serait excessivement heureux, qu'il avait pour lui le plus profond respect et le plus vif attrait et que, s'il voulait revoir son travail et l'aider à le refaire, il accepterait ses observations avec bon-

Mais M^{sr} Gay était trop modeste pour se demander si on songeait à lui en haut lieu. Il n'avait d'autre ambition que celle d'unir aux joies simples et pures de la vie de famille les joies qu'il attendait d'un ministère épiscopal plus actif. La Providence lui désignait Paris comme le lieu où seraient satisfaites les aspirations de son âme : il acceptait donc de vivre à Paris.

Quitter Arcachon lui causait toutefois quelque peine.

« Outre qu'on s'attache toujours aux lieux où l'on a vécu, écrivait-il ¹, pensez ce que c'est que de quitter une si belle nature pour aller contempler des murailles et des pavés, comme nous allons le faire à Paris. »

Mais dire adieu à sa chère ville de Poitiers lui fut plus pénible encore. Cette fois la séparation était complète et définitive. Son déménagement presque terminé, il partit, certain soir du mois de juillet. Une vive émotion s'empara de son âme pendant qu'il se rendait en voiture de la rue Saint-Fortunat à la gare.

« Je fus plus ému que je ne l'aurais cru, écrivait-il à son neveu ², en traversant, la nuit, ces rues de Poitiers que j'ai parcourues tant de fois pendant vingt-cinq ans, portant ici et là la parole de Dieu ou les grâces de mon ministère. Tout ce passé se dressait devant mon âme avec le grand et doux souvenir du cardinal et de son époque, qui fut celle de Pie IX, et si différente de celle où nous sommes. »

Du moins, M^{sr} Gay emportait-il la douce assurance que « l'ordre et la charité » régnaient et continueraient de régner dans ses rapports avec le successeur du grand cardinal.

heur. « Mais, ajouta-t-il, cela pourra-t-il rester secret, et M^{sr} Gay ne se laissera-t-il pas entraîner à donner, en confidence, à ses amis un caractère de rétractation de « ma part à ce qui ne serait qu'une communication toute spirituelle et étrangère aux luttes de parti? » Comme je ne connais pas M^{sr} Gay, je n'ai pu répondre autre chose que de promettre de faire passer sous les yeux du chanoine la lettre que j'écrirais à M^{sr} Gay, pour soumettre mes perplexités devant la tâche singulière qui m'est préparée...

« La personnalité de M^{sr} Gay est très puissante. Il y a des fascinations pour le bien comme il y en a pour le mal. Qui sait s'il ne lui sera pas donné de retirer cette âme de ses erreurs et de prévenir par là bien du mal ? Le chanoine Lagrange est, avec cette disposition malade du côté des affections naturelles, très accessible à la vie mystique... Je lui avais prêté la vie de la sœur Thérèse de Jésus, par M^{sr} Gay ; il la lisait avec délices. Je voudrais donc amener un contact entre M^{sr} Gay et lui et j'en espérais beaucoup. Il est ici pour l'été, et il me semble que si M^{sr} Gay voulait bien m'accorder un séjour sous mon toit, ce serait le moyen le plus efficace...

Recevez une fois de plus, ma chère Mère, tout ce que mon cœur a pour vous de plus fraternel et de plus respectueux.

« M. d'Haussonville. »

Le projet de M^{no} d'Haussonville n'aboutit pas.

¹ Lettre inédite, 12 juillet 1885.

² 11 juillet 1885, *Corresp.*, t. II, p. 423.

CHAPITRE XIV

PARIS

1885 - 1891

I

Une fois la décision prise de venir habiter Paris, M. et M^{me} Pouquet s'étaient préoccupés de trouver un logement en rapport avec les conditions que leur imposaient les circonstances. Il leur fallait s'installer non loin du collège Stanislas, dont leurs deux fils suivraient les cours en qualité d'externes ; leur maison devrait aussi être située dans une rue tranquille, M^{sr} Gay ne pouvant supporter le bruit d'une voie trop fréquentée.

Après bien des recherches, M. et M^{me} Pouquet jetèrent leur dévolu sur le premier étage d'une maison de rapport portant le n^o 1 de la rue de Narbonne. La rue de Narbonne ¹, qui serait mieux dénommée impasse de Narbonne, se trouve sur la rive gauche de la Seine, près de la rue du Bac, à proximité des rues de Babylone et de Varennes. On y accède de cette dernière rue par la rue de la Planche. L'immeuble portant le n^o 1 est situé à l'angle de la rue de la Planche et de l'impasse de Narbonne. Pour le calme dont on y jouit, il rivaliserait avec beaucoup de maisons situées dans des petites villes de province.

On convint avec le propriétaire que deux appartements, ayant leur porte d'entrée sur le même palier seraient mis en commu-

¹ Cette petite rue n'a que deux maisons. Chose curieuse : dans l'une habitait M^{sr}. Freppel, évêque d'Angers et en même temps député, ardent champion des luttes du dehors. Dans l'autre maison, habitait M^{sr} Gay, un des maîtres de l'ascétisme et de la vie intérieure.

nication par l'intérieur. Cette combinaison présentait un double avantage : d'abord elle donnait à M^{gr} Gay un logement assez vaste pour satisfaire aux exigences de la dignité épiscopale ; elle lui laissait surtout une grande indépendance, tout en lui permettant de mener, avec son neveu et sa nièce, la vie de famille.

M. et M^{me} Pouquet avaient dû passer le bail sans que leur oncle ait pu venir voir les appartements en question. D'où, de leur part, une certaine appréhension que le logement arrêté ne convînt pas au prélat. Celui-ci rassura aussitôt son neveu.

« Pour ce qui est du gîte choisi, où vont tes craintes et de quoi te troubles-tu ? Ce sont de vraies chimères que tes inquiétudes à cet endroit, et je m'assure que de toutes les manières et à tous les points de vue, je m'y trouverai très bien, très convenablement, très dignement. Donc bannis tout souci et jouis, comme moi, de ce que Dieu nous prépare et nous donne ¹. »

Non content de rassurer son neveu, M^{gr} Gay saisissait cette occasion de lui témoigner sa reconnaissance.

« Je ne me défends pas, cher ami, d'une petite peine en constatant les difficultés que j'apporte à votre installation. Ne m'en veuille pas d'un sentiment inévitable et qui n'empêche rien. Je sais du reste ce que tu en penses et tu sais bien aussi ce que j'en pense au fond ; mais ma gratitude s'en augmente pour vous deux. Je me souviens, en matière de soulagement, des énormes *embarras* que Jésus apporta à Marie et à Joseph. Que Jésus que vous recevez, logez, soignez, aimez en ma pauvre personne, vous paie comme il a payé ses parents et pourvoyeurs humains ! Le bon est que tout cela resserre encore les liens formés ²... »

Quand M^{gr} Gay voulut suivre son neveu et sa nièce à Paris, dans les premiers jours d'octobre, les travaux qu'on exécutait pour l'aménagement de son appartement n'étaient pas terminés. Il songea à s'installer pour quelques semaines dans le logement qu'avait occupé son cher et saint ami M^{gr} de Ségur, au n^o 39 de la rue du Bac. Ce projet lui souriait.

« J'ai une vraie joie d'âme, écrivait-il ³, à commencer mon séjour à Paris dans cette demeure sanctifiée par mon admirable ami, si grand serviteur de Dieu et dans les œuvres duquel je devrai entrer pour une grande part. C'est comme la consécration de mon séjour dans la capitale et de mon ministère. »

¹ Au docteur Alfred Pouquet, 16 avril 1885, *Corresp.*, t. II, p. 422.

² Au docteur A. Pouquet, 16 avril 1885, *Corresp.*, t. II, p. 422.

³ Lettre inédite à une carmélite, 14 octobre 1885.

D'un autre côté, des amis lui offraient l'hospitalité avec une aimable insistance. C'était M. Le Rebours, curé de la Madeleine, qui lui ouvrait les portes de son presbytère, M^{me} de Cholet qui lui ouvrait celles de son hôtel. M^{sr} Gay, très touché de ces offres, crut toutefois devoir les décliner. Finalement, il accepta d'occuper provisoirement, rue de la Chaise, dans le couvent des Dames du Cénacle, l'appartement réservé d'ordinaire aux prédicateurs de retraite. Il y arriva le 17 octobre.

« Je suis à merveille dans cette maison tranquille, avoue-t-il ¹, n'ayant qu'une cour à traverser pour trouver une fort belle et riche chapelle, où j'ai dit la messe et la dirai, sans doute, chaque matin jusqu'à la Toussaint, selon toute apparence. »

Mais s'il se montra sensible aux égards dont on l'entoura dès son arrivée à Paris, M^{sr} Gay ne fut pas moins ému par l'affectueuse bienveillance du cardinal Guibert et de M^{sr} Richard à son endroit. L'expression de cette bienveillance était venue le trouver à Niort, dernière étape de son voyage entre Trasforêt et Paris ².

« Une grande et douce nouvelle que je me hâte de vous communiquer, écrit-il à une carmélite ³. Le coadjuteur (M^{sr} Richard, archevêque de Larisse et coadjuteur du cardinal Guibert) m'a écrit une lettre excellente et qui me remplit de joie. A plein cœur, le bon cardinal me permet de garder sous notre toit le saint Sacrement, et de plus il m'accorde, dès avant mon arrivée, tous les pouvoirs possibles, soit pour n'importe quelles fonctions épiscopales, soit pour les confessions et divers actes de ministère... Puis je vois qu'à l'archevêché ils sont si heureux de m'avoir ! Quelles conditions Dieu me fait là et comme je vois s'ouvrir devant moi une vaste et libre carrière épiscopale !... »

Mais les perspectives du ministère extérieur n'absorbaient pas toute l'attention de M^{sr} Gay. Il se préoccupait trop vivement des intérêts de sa vie intérieure pour ne pas s'enquérir

¹ Lettre inédite à une carmélite, 18 octobre 1885.

² M^{sr} Richard à M^{sr} Gay, 11 octobre 1885. — « Cher et vénéré Monseigneur, J'aurais voulu vous remercier plus tôt de la bonté que vous avez eue de conférer l'ordination sacerdotale à notre diacre, M. l'abbé D... Cette lettre ira vous porter nos remerciements à Niort et vous dire, en venant à votre rencontre, combien nous sommes heureux de vous recevoir à Paris... Notre vénéré cardinal (le cardinal Guibert, archevêque de Paris) veut aussi que je vous dise, dès aujourd'hui, que vous aurez, dans le diocèse de Paris, la pleine liberté de faire toutes les fonctions épiscopales qui vous seront demandées... Nous sentons trop notre impuissance en présence de tout ce qu'il y a à faire dans ce grand Paris, pour ne pas bénir Notre-Seigneur et le remercier des secours qu'il nous envoie... »

³ Lettre inédite, 14 octobre 1885.

au plus tôt d'un directeur spirituel. Son choix se porta sur un sulpicien, M. Bieil, alors supérieur du séminaire Saint-Sulpice ¹.

Au début de novembre, les travaux d'aménagement terminés, l'évêque d'Anthédon put s'installer dans son appartement, rue de Narbonne. Il avait abandonné à sa nièce le soin d'en surveiller l'ameublement. Sa chambre à coucher fut reconstituée avec le même mobilier qu'à Poitiers. Un grand salon devint son cabinet de travail. Ses chers livres, qui en recouvraient les murs, en formèrent aussi l'unique ornement. Quant à sa chapelle, il tint à en diriger lui-même la décoration. Au-dessus d'un autel en chêne sculpté, se détachait le grand Christ qui, à Poitiers, surmontait déjà l'autel de son oratoire. A droite et à gauche de l'autel des statues de la sainte Vierge et de saint Joseph. Aux murs pendaient de belles gravures. Quelques draperies et de jolies appliques complétaient un ensemble qui témoignait d'un goût sûr et très affiné.

Pour ce qui regardait l'emploi de ses journées, M^{gr} Gay s'était fixé ce programme simple et net : « Ne plus écrire, agir et parler ². » En d'autres termes, présider des cérémonies religieuses et des réunions d'œuvres, administrer le sacrement de confirmation, prêcher dans les églises paroissiales et les chapelles de communauté, s'occuper de direction spirituelle, etc. C'était là un champ immense qui s'ouvrait devant les ardeurs de son zèle, car, à n'en pas douter, son savoir et son éloquence, sans parler de son expérience des âmes, seraient largement mis à contribution.

Les événements justifiaient ses pronostics.

« Les demandes commencent à pleuvoir, lit-on dans une lettre du 26 octobre ³, mais je n'accepte que très raisonnablement. »

Son âge et la délicatesse de sa santé lui commandaient, en effet, d'être prudent, sous peine de se voir bientôt réduit à l'impuissance.

« Ma vie est telle ici que je l'avais prévue, écrit-il à l'abbé Bougouin ⁴. Les occasions de faire le bien fourmillent, et, quoique je ne sois guère vaillant pour la santé, je suffis à bien des choses. »

¹ « ...J'ai vu mon vieux Père de Saint-Sulpice (M. Icard) et le supérieur de la maison de Paris qui est un fort saint prêtre. Je l'ai choisi pour confesseur et suis tout à fait content, non seulement de sa bonté à me recevoir, mais des premières paroles qu'il m'a dites en confession... » (Lettre inédite, 1^{er} novembre 1885.)

² A M^{gr} de Conny, 8 septembre 1885.

³ Lettre inédite à une carmélite.

⁴ Lettre inédite, 3 janvier 1886.

« Impossible de vous dire toutes les relations qui se nouent déjà et les petites œuvres qui en résultent, écrit-il encore ¹. Tout cela me rend bien heureux... Je ferai plus ici en trois mois qu'à Poitiers en un an... L'évêque d'Angers (M^{gr} Freppel) loge en face de chez moi ; je fus pour le voir hier... »

M^{gr} Gay était très serviable. Qu'on lui demandât de présider une séance dans un cercle catholique d'étudiants ou de prononcer une allocution dans une réunion d'Enfants de Marie, qu'il fût convié à confirmer les enfants des faubourgs ou prié de donner dans une paroisse riche un sermon de charité, on le trouvait également prêt à se dévouer. Mais il entendait ne s'assujettir à aucun travail suivi ou absorbant. Cette résolution l'avait déjà conduit, vers 1882, à refuser la présidence de l'œuvre de Saint-François de Sales et celle de l'œuvre des Congrès eucharistiques. Installé à Paris, il ne dévia pas, sur ce point, de la ligne de conduite qu'il suivait depuis longtemps. Il voulait, nous l'avons dit, une carrière épiscopale vaste et féconde sans doute, mais « libre », c'est-à-dire dégagée non seulement de toute préoccupation d'ordre administratif, mais encore de toute sujétion quelle qu'elle fût. D'ailleurs il n'en faisait pas mystère. D'où une certaine réserve de la part d'hommes d'œuvres qui autrement auraient voulu associer l'évêque d'Anthédon à leurs saintes entreprises.

Au mois de septembre 1885, l'Union des Associations ouvrières catholiques devait tenir à Limoges son congrès annuel. D'après les statuts de l'œuvre, la présidence en revenait à l'évêque du diocèse, M^{gr} Blanger. Celui-ci, empêché, pria M^{gr} Gay, alors en villégiature à Trasforêt, de vouloir bien le remplacer. L'invitation fut acceptée. Quand, à la fin de la première réunion, l'évêque d'Anthédon eut pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux congressistes, une émotion profonde s'empara de l'auditoire. L'orateur venait de fixer les objectifs du congrès dans une langue originale, colorée, pleine des images de la Sainte Écriture. Cette parole ardente avait comme emporté d'assaut l'adhésion unanime des assistants. M. Léon Harmel disait, quelques jours après : « Il y a des congrès que l'on a de la peine à *faire partir*. Celui-là s'est mis en route dès le premier soir. » Le congrès qu'il avait brillamment ouvert, M^{gr} Gay le clôtura par un discours admirable prononcé dans la cathédrale. Au sortir de l'église, les

¹ Lettre inédite à une carmélite, 12 novembre 1885.

organisateurs du congrès se disaient les uns aux autres : « Si M^{gr} Gay voulait bien accepter la présidence de l'Union des associations ouvrières ! »

Oui, mais accepterait-il? Pourrait-on même le lui proposer, après le refus qu'il avait déjà opposé à des démarches analogues? Perplexe, le Père Delaporte, président de l'Union, consulta M^{gr} Richard, dès son retour à Paris. Le coadjuteur conseilla au Père Delaporte de tenter une démarche. « M^{gr} Gay, ajouta-t-il, m'a parlé lui-même du vif intérêt que lui avait inspiré le congrès de Limoges, et je crois que les congressistes n'ont pas été moins heureux de l'avoir pour président de leurs assemblées. Son Éminence et moi, nous verrions avec plaisir M^{gr} Gay apporter le secours de ses conseils, de sa parole et de son action à l'Union des œuvres ouvrières, et vous pouvez, sans difficulté, offrir à ce bon et digne prélat le titre de président d'honneur du Bureau central de l'œuvre. »

M^{gr} Gay accueillit favorablement les offres du Père Delaporte. Il spécifia seulement, soit à cause de sa frêle santé, soit par déférence pour le président du Bureau central, qu'il lui était impossible de s'engager à un travail assujettissant. Cette restriction fut admise et l'évêque d'Anthédon devint président d'honneur de l'œuvre. Il se trouvait recueillir, après un intervalle de trois années, la succession du premier président d'honneur, son ami M^{gr} de Ségur.

En 1885, l'Union des œuvres ouvrières catholiques de France comptait treize années d'existence. C'était, en effet, le 8 septembre 1872 que soixante directeurs ou amis d'œuvres ouvrières, réunis à Nevers autour de M^{gr} Forcade, en avaient salué la naissance. Attendu et préparé depuis un certain temps, ce nouvel organisme devait relier entre elles les œuvres catholiques ouvrières, tout en respectant leur autonomie propre ¹. La publication d'un

¹ « ...Nous disons l'Union des Associations ouvrières, parce que, parmi tant de questions qui surgissent devant nous et qui réclament, avec une intervention plus active, des travaux plus éclairés, des solutions plus sûres, plus pratiques et plus promptes, celle qui regarde les ouvriers est, de l'aveu de tous, au premier rang. Nous disons aussi l'Union des Associations ouvrières, parce que, unis d'esprit et de cœur à cette œuvre capitale des cercles catholiques ouvriers, servie par tant d'hommes doctes, laborieux, intrépides, et commandée par ce vaillant chevalier des droits de Dieu, dont la parole vaut plusieurs épées et dont la France applaudit l'éloquence, nous entendons travailler comme lui et avec lui à l'amélioration morale, sociale et matérielle de la classe ouvrière.

« Mais ce nom n'est point exclusif, et, de droit, d'intention et de fait, nous appar-

bulletin et la réunion de congrès annuels entretiendraient et développeraient la vie de l'œuvre. Un Bureau central, installé à Paris et en relation avec des correspondants habitant la province, servirait en outre de cheville ouvrière. Depuis la mort de M^{gr} de Ségur, le Père Delaporte cherchait un dignitaire ecclésiastique qui voulût bien assumer le titre de président d'honneur de l'œuvre. Faute d'un prélat à la tête du Bureau central, l'œuvre perdait un peu de son prestige, l'éclat de ses congrès se trouvait diminué. Cette situation menaçait de compromettre, à la longue, l'existence même de l'entreprise.

L'acceptation de M^{gr} Gay dissipa toutes les craintes, surtout à un moment où se manifestaient, entre catholiques, des divergences d'opinion sur les problèmes sociaux. L'orthodoxie doctrinale du pieux évêque contribuerait, disait-on, à maintenir l'activité du Bureau central de l'œuvre dans la vérité et la mesure.

M^{gr} Gay se rendit pour la première fois au Bureau central le 7 décembre 1885 et s'acquitta dès lors de ses fonctions avec autant de zèle que de compétence. Son assiduité aux séances édifiait les assistants. « Il nous émerveillait, écrit le Père Delaporte ¹, par la justesse de ses vues sur les graves questions qui s'étaient de suite imposées à ce grand et ferme esprit et plus encore à ce cœur si bon et si compatissant. Sans effort et sur-

tenons à toutes les œuvres ; nous avons l'ambition et l'espoir de leur être utiles à toutes.

« Et pour cela le Bureau central procure qu'elles profitent des études assidues de ceux qui le composent et des documents qui en sortent. Il les révèle les unes aux autres, les met en relation les unes avec les autres, faisant part à chacune des idées conçues et des procédés employés, des succès obtenus par les autres.

« Respectant d'une manière absolue leur autonomie, leur organisation préférée, leur vie propre, le Bureau concourt à leur action, soit en leur fournissant des renseignements, soit en recourant à elles pour tel ou tel besoin individuel qu'elle sait être de leur ressort ; soit même en leur faisant parvenir des secours de diverses natures. On correspond avec toutes. Nous écrivons, quand il y a lieu, à leurs évêques respectifs, et quels encouragements, quelles actions de grâces, quelles bénédictions nous recevons de ce côté ! Nous avons le bonheur de voir, grâce à ces bénédictions, des conférences régulières s'établir dans bon nombre de séminaires de France, conférences où les jeunes clercs sont instruits dans la science des œuvres : de telle sorte qu'employés plus tard dans le ministère paroissial, ils y apportent le fruit d'une expérience déjà acquise. Nous ne désirons rien tant, en effet, que de voir prospérer ce ministère indispensable, et ce qui nous a semblé le plus efficace pour atteindre ce but a été d'obtenir que les prêtres destinés aux paroisses soient préalablement formés par leurs supérieurs naturels à l'intelligence et à la pratique des œuvres sans lesquelles, de nos jours et dans la situation difficile où se trouve l'Église, on ne peut guère se flatter de faire fleurir la piété ou même de conserver la foi... » (Discours prononcé par M^{gr} Gay dans l'église de la Madeleine, à Paris, le 28 février 1886.)

¹ *Bulletin de l'Union des œuvres ouvrières catholiques*, numéro de février 1892.

le-champ, il était entré dans le vif de ces épineux problèmes, et il était prouvé une fois de plus que les vrais mystiques, dont le regard est toujours fixé sur la vérité divine, sont par là même, quand la charité les fait descendre sur le terrain des choses de la vie pratique, les intelligences les mieux équilibrées et les plus sûres d'elles-mêmes... Constamment, dit encore le Père Delaporte, nous avions accès auprès de notre cher et vénéré président d'honneur. Nous pouvions, sans lasser sa patience et sa fraternelle aménité, lui demander tous les services, tels que lettres de sa main à NN. SS. les évêques et autres personnages marquants, lui soumettre tous nos projets et tous nos doutes... »

M^{gr} Gay s'était pénétré de l'exceptionnelle importance des œuvres ouvrières catholiques à notre époque, et de la part que doit y prendre le clergé. L'Union des œuvres ouvrières lui semblait appelée à seconder puissamment ce mouvement qui tendait à la diffusion des idées chrétiennes parmi les classes laborieuses. « Il y a là, disait-il en parlant du Bureau central qu'il présidait, un foyer très précieux d'activité charitable ¹. » Cette activité bienfaisante, il la voulait aussi étendue et aussi féconde que possible. Aussi ne négligeait-il rien pour atteindre ce but : il lisait, annotait, corrigeait lui-même tous les documents de l'œuvre et encourageait leur diffusion.

Cette remarquable entente des détails d'ordre pratique, cette joyeuse ardeur au travail, il les déploya surtout lors des deux congrès de Rodez et de Montauban qu'il dirigea avec succès. A Rodez notamment, les discussions relatives aux bureaux diocésains, aux œuvres pour les émigrés et les jeunes bergers, prirent une ampleur inaccoutumée sous l'impulsion de sa belle parole. Lorsqu'il remercia l'évêque de Rodez, lui disant modestement : « Nous avons travaillé comme nous avons pu, nous ne savons trop ce que nous vous avons apporté, » M^{gr} Bourret se leva et avec une grâce parfaite : « Vous ne savez pas, répondit-il, ce que vous nous avez donné; moi, je vais vous le dire : Vous nous avez montré un grand évêque chargé de glorieux travaux qui, à un âge où le repos serait si légitime, n'écoute que son zèle et trouve encore des forces pour sauver l'âme du pauvre peuple. »

M^{gr} Gay aimait cette âme du pauvre peuple. Volontiers prenait-il contact avec elle lors de ses visites dans les paroisses des

¹ Lettre inédite, 9 décembre 1885.

faubourgs. « Une de ses plus grandes joies était de venir dans les œuvres ouvrières, de donner la confirmation aux retardataires, de consoler, de soutenir ceux qui s'efforçaient à grand'peine de rester chrétiens à l'atelier ¹. Entre toutes les œuvres de Paris, il ²aima d'une prédilection spéciale la maison Sainte-Anne de Charonne, où l'on gardera longtemps le souvenir de ses visites bénies. Un jour, dans une après-midi, il adressa jusqu'à sept fois la parole aux différents groupes de cette maison d'œuvres, et à tous il disait le mot juste, il donnait l'encouragement nécessaire. M^{gr} Gay parlait au peuple avec la même clarté, la même ardeur, le même sentiment des besoins de l'âme qu'il avait en parlant à ses chères carmélites. Un jour entre autres, s'adressant à une réunion de familles ouvrières, il fit une admirable instruction sur la charité. Tous, après l'avoir entendu, comprenaient à merveille le devoir d'aimer Dieu et le devoir d'aimer le prochain ; devant la précision de ses conseils, on aurait cru que le zélé prélat avait passé une grande partie de sa vie à confesser et à catéchiser les ouvriers. Il avait déjà soixante-treize et soixante-quatorze ans, lorsqu'il se donnait tout entier à de pareilles fatigues et le lendemain, en faisant allusion à de tels dimanches, il s'écriait : « Bonne journée d'évêque ! ² »

A ce ministère si actif auprès des classes populaires, M^{gr} Gay joignait ce qu'il appelait son ministère « de défense et de préservation » sur le terrain doctrinal.

Commentant une récente encyclique de Léon XIII ³, un prélat s'était mis en désaccord avec plusieurs principes de la politique et de la sociologie chrétiennes. M^{gr} Gay écrit à ce propos dans une lettre du 20 décembre 1885 ⁴ :

« L'archevêque de Rouen (M^{gr} Thomas) a profité d'un congrès tenu dans sa ville épiscopale pour lancer un manifeste libéral qu'il cherche à baser sur la dernière encyclique de Léon XIII et qui est, pour un grand nombre de catholiques, une vraie provocation... Suivant un mouvement de conscience très réfléchi, j'ai écrit à l'archevêque de Rouen pour lui faire, avec tous les égards, me semble-t-il,

¹ « ...Je vais ce soir confirmer une trentaine d'adultes, presque tous chiffonniers ramassés dans les boues de Paris par les Pères du Saint-Sacrement. J'en ai grande joie... » (M^{gr} Gay à une carmélite, lettre inédite, 19 janvier 1890.)

² Abbé Lucas-Championnière, M^{gr} Gay ami des œuvres, dans le *Prêtre*, n° du 3 mars 1892.

³ L'encyclique *Immortale Dei* sur la constitution chrétienne des États.

⁴ Lettre inédite à une carmélite.

dus à sa dignité, des observations sur son discours au Congrès de Normandie, discours qui est un vrai manifeste libéral. L'évêque d'Angers avait écrit dans ce sens et de plus avait extrait de ce malheureux discours six propositions théologiques sur lesquelles les théologiens commis à cet effet par le Souverain Pontife ont déclaré qu'il y en avait quatre au moins qui étaient fausses et injustifiables. Comme ont coutume de faire les libéraux qui n'aiment la liberté que pour eux et ne supportent guère qu'on les contredise, l'archevêque s'est fâché, m'a plus que sèchement accusé réception de ma lettre, me disant qu'il l'enverrait à Rome, avec celle de l'évêque d'Angers, parce que cela « pourrait éclairer le Saint-Père sur les dispositions de certains membres de l'épiscopat ». Cela m'a un peu ému et j'ai voulu relire ma lettre. Franchement, je n'y puis rien trouver qui soit répréhensible; je l'écrirais encore et finis par n'être pas fâché que le Saint-Siège en juge. Cependant, si je ne crains pas le jugement qu'on portera du texte, je redoute un peu les commentaires qu'en pourra faire le prélat, car, s'il la commente comme il a fait de l'encyclique, il sera loin de la vérité en exposant ce qu'il croit que je pense. J'ai donc hier, pour parer le coup, écrit au nonce qui est mon voisin, lui racontant l'incident, lui envoyant la copie de ma lettre à Rouen et la réponse, et lui disant ne pas vouloir souffrir qu'on interprêtât mal mes dispositions au regard du Saint-Siège, qui sont et n'ont cessé d'être, Dieu merci, celles de la piété filiale la plus docile et la plus dévouée. J'ajoute qu'il est étrange que les mêmes prélats qui, au Concile (du Vatican), ont tout fait pour empêcher la définition de la plus essentielle des prérogatives du Pape viennent maintenant donner des leçons de respect et de soumission à ceux qui se sont constamment employés à défendre la vérité que l'Esprit-Saint lui-même a consacrée. Je dis donc au nonce que, s'il le juge à propos, je le prie de renouveler à Léon XIII l'assurance de mes sentiments, dont certainement d'ailleurs le Pape n'a jamais douté. Je pense que ceci suffira et je suis rentré dans ma grande paix. »

On le devine sans peine, aucune animosité personnelle n'avait incité l'évêque d'Anthédon à protester contre les assertions d'un de ses frères dans l'épiscopat. Seule, la conscience de remplir un devoir en rappelant les droits imprescriptibles de la vérité l'avait décidé à s'engager dans cette polémique. Le cardinal Pie, se disait-il, n'aurait pas laissé même un archevêque prononcer un discours comme celui de M^{gr} Thomas sans relever les erreurs qui s'y étaient glissées. Cet argument lui avait paru décisif.

Toutefois ces désaccords entre évêques l'affligeaient beaucoup; il priait et faisait prier pour qu'on cessât d'en avoir le pénible spectacle. Aussi se félicita-t-il, quelques années plus tard, de voir l'épiscopat français adhérer en masse aux déclarations du

cardinal Richard touchant les obligations sociales des catholiques (mars 1891). Lui-même témoigna des premiers sa reconnaissance à l'archevêque de Paris pour ce qu'il appelait « la plus heureuse, la plus opportune et la plus désirée des initiatives ».

Mais la vérité religieuse ne réclame pas seulement des défenseurs, elle veut remplir auprès des âmes sa mission illuminatrice. M^{sr} Gay se fit son porte-parole en remontant dans des chaires où, trente ans plus tôt, s'étaient révélées ses qualités d'orateur. Cependant, si la Madeleine, Sainte-Clotilde et Saint-Augustin entendirent souvent sa parole éloquente, son attrait le conduisit de préférence dans les chapelles des communautés religieuses, notamment chez les Carmélites, les Dames du Sacré-Cœur, les Dames du Cénacle et les Dames de l'Assomption. Des cérémonies de vêtue et de profession lui fournirent l'occasion de prononcer de charmantes allocutions. Il prêchait aussi volontiers des retraites. Ainsi remplit-il, jusqu'à la fin, ce ministère de la parole où il excellait et pour lequel il eut toujours un vif attachement.

II

Lors de son installation à Paris, M^{sr} Gay mettait la dernière main à un travail sur les mystères du Rosaire. On connaît la genèse de cet ouvrage et les efforts qu'il coûta à son auteur. M^{sr} Gay fut amplement récompensé de sa peine par les éloges qui accueillirent le livre ¹ dès sa publication. Éloges pleinement mérités d'ailleurs.

L'écrivain avait, en effet, réussi à donner un cachet personnel, un tour nouveau à des sujets maintes fois traités avant lui. « Nous essaierons de pénétrer dans l'intime des mystères, » avait-il annoncé au lecteur ², et il avait tenu parole pour le plus grand profit des âmes avides de « doctrines substantielles, élevées, nombreuses, baignées dans la lumière divine et pénétrées de chaleur autant que d'onction ³ ».

On en a souvent fait la remarque, le Rosaire est à la fois une prière et un enseignement, une prière enseignante et un ensei-

¹ *Entretiens sur les mystères du saint Rosaire*, 2 volumes, Oudin, éditeur.

² Tome I, p. 277.

³ Lettre de M^{sr} l'évêque de Châlons à M^{sr} Gay, 2 janvier 1887.

gnement qui prie. L'ouvrage de l'évêque d'Anthédon répond à ce double caractère, c'est tout ensemble un livre de doctrine et un livre de piété. Sans doute, l'auteur déclare vouloir « faire acte de piété beaucoup plus que de science », mais par piété il entend « le rejaillissement des clartés de la doctrine sur le cœur et la volonté ». A ce compte, aucun des livres de M^{gr} Gay n'est exclusivement un livre de science, car, lorsqu'il écrit, le saint prélat ne peut ni ne veut faire abstraction de son cœur. C'est spontanément que jaillit de sa plume l'expression des sentiments provoqués dans son âme par la contemplation des vérités surnaturelles. Lumière et chaleur, il veut tout communiquer de ce qu'il a éprouvé lui-même. D'où l'impression profonde qu'il produit chez ses lecteurs.

Simple est le plan des *Entretiens sur les mystères du Rosaire*. Trois entretiens préliminaires traitent d'abord des dévotions en général, puis de la dévotion au saint Rosaire; ils s'achèvent sur des considérations relatives à l'ordonnance et à l'enchaînement des différents mystères. Cela dit, M^{gr} Gay consacre un entretien à chacun des quinze mystères.

Chaque entretien comprend trois parties. Dans la première, l'auteur commente, sous forme d'homélie, le récit évangélique ou traditionnel. Le théologien succède alors au narrateur, et expose, dans la seconde partie, la doctrine que contient en germe l'exposé des faits. La troisième partie offre aux méditations du lecteur des considérations d'ordre pratique. L'auteur ne veut pas, en effet, que le lecteur quitte l'étude d'un mystère sans emporter une moisson de saints conseils et de bons exemples.

Bien qu'à l'instar de toute dévotion catholique la dévotion au saint Rosaire se rapporte à Jésus-Christ comme à son objet premier et final, la sainte Vierge y occupe cependant une place prépondérante. M^{gr} Gay en profite pour suppléer à ce que ses précédents ouvrages ne nous avaient pas fait connaître sur la mère de Dieu. Les *Entretiens sur le Rosaire* complètent donc heureusement l'exposé de la doctrine théologique de M^{gr} Gay et achèvent d'éclairer la figure du Christ telle que nous l'ont déjà dépeinte le traité sur les *Vertus chrétiennes*, les *Conférences* et les *Elévations*.

Chaque page met aussi en relief, d'une manière plus ou moins

explicite, l'analogie qui doit exister entre la vie de la sainte Vierge et celle de toute âme chrétienne. Comment, par exemple, ne pas découvrir l'idéal du parfait renoncement dans la « désappropriation » de son Jésus, que Marie accepte au jour de sa Purification? M^{gr} Gay témoigne, de même, d'une grande ingéniosité lorsqu'il tire de nombreuses et très justes conclusions morales des textes scripturaires que l'interprétation traditionnelle applique indistinctement à la sainte Vierge, à l'Église et à l'âme fidèle.

On a quelquefois reproché à M^{gr} Gay de se tenir dans des régions peu accessibles. Semblable critique ne concerne certes pas les *Entretiens sur le Rosaire*. M^{gr} Gay y révèle son intention d'éclairer tous les esprits et d'échauffer tous les cœurs, afin de stimuler toutes les bonnes volontés. Comme le divin Maître, après avoir conduit sur le Thabor les disciples privilégiés, il redescend de la sainte montagne pour donner à la foule des fidèles la nourriture qui leur convient.

Est-ce à dire que tout soit parfait dans le livre de l'évêque d'Anthédon? Évidemment non. Désarmée devant la sûreté et la profondeur de la doctrine, une critique pointilleuse signalerait çà et là quelques imperfections, ici un manque de netteté dans le dessin du plan, ailleurs quelques énumérations trop chargées, des accumulations de mots qui nuisent à la légèreté et à l'agrément du style. Mais l'auteur n'en demeure pas moins le maître écrivain que nous ont révélé ses précédents ouvrages, et les âmes pieuses lui seront toujours reconnaissantes d'avoir composé, sous une forme simple et pratique, une véritable petite somme des mystères du saint Rosaire. Léon XIII daigna exprimer, dans un bref à l'auteur, l'estime qu'il avait pour son œuvre¹. Quand M^{gr} Gay reçut ce précieux témoignage émanant du Vicaire de Jésus-Christ, il était revenu sur sa décision de ne plus écrire de livres, décision qui formait, on se le rappelle, un des articles de son programme, lors de son installation à Paris. A peine les *Entretiens sur les mystères du Rosaire* parus en librairie (février 1887), l'évêque d'Anthédon avait, en effet, commencé la

¹ « ...Hier (22 juin 1887) m'est arrivé un bref du Pape pour me remercier et me féliciter de mes *Entretiens sur le Rosaire*. Il n'est pas tout à fait comme les anciens que rédigeait M^{sr} Mercurelli qui me connaissait et m'aimait ; mais, tel qu'il est, il demeure très précieux pour moi et, avec le surcroît de la lettre beaucoup plus explicite du cardinal vicaire, c'est plus qu'il n'en faut pour accrédi-ter et consacrer l'ouvrage... » (Lettre inédite à une carmélite, 22 juin 1887.)

rédaction des instructions d'une retraite prêchée en 1882 au carmel de Niort ¹.

Entre beaucoup d'autres, cette retraite lui paraissait spécialement importante. Il avait consacré à sa préparation plusieurs mois de son séjour à Biarritz, au cours de l'hiver 1881-1882. Les vingt et une instructions de cette retraite lui étaient, dès ce moment, apparues comme formant la substance d'un futur ouvrage de spiritualité ². Elles formaient ce qu'il appelait « sa grande, sa longue, sa sérieuse retraite ». Les *Entretiens sur le Rosaire*, commencés en 1880, occupèrent M^{sr} Gay jusqu'en 1886, mais sans le détourner du dessein de publier sa « grande » retraite. Ce dessein entra en voie d'exécution pendant l'hiver 1886-1887.

On sait que, pour M^{sr} Gay, rédiger en vue de la publication signifiait refondre et amplifier. Tâche ardue devant les difficultés de laquelle nous l'avons vu mainte fois hésiter puis se ressaisir. Les premiers feuillets du livre composés sans trop de peine, il dut interrompre son travail pendant deux mois. Une déception l'attendait quand il se remit de nouveau à la besogne.

« J'ai repris les feuilles écrites cet hiver, déclare-t-il au mois de juin 1887 ³. J'ai trouvé cela si froid, si long, si enchevêtré qu'en somme cette composition ne vaut rien. Je me demande que faire et si je dois poursuivre. Je suis bien tenté de m'arrêter. Peut-être que mon docteur a raison et qu'à mon âge on ne peut plus composer de livres. Je ne prends aucun parti et demanderai la lumière à Dieu... »

Dieu lui inspira de continuer le travail entrepris. Il poursuivit donc sa rédaction, soutenu par le secours sensible de ses protecteurs célestes et les encouragements des carmélites. Quand il la termina, deux ans après, son cœur se répandit en sentiments de gratitude pour les âmes charitables qui l'avaient incité à écrire ce nouvel ouvrage.

« Vous savez, avoue-t-il à une carmélite ⁴, la grande peine que je ressentais à entreprendre ce travail qui me paraissait si difficile et, à certains égards, superflu. Maintenant je bénis Notre-Seigneur

¹ « ...Croirez-vous que je me suis remis à écrire? Oui, j'ai commencé la rédaction de notre grande retraite... » (Lettre inédite à une carmélite, 20 avril 1887.)

² « ...J'ai préparé toute une longue et sérieuse retraite que j'ai prêchée depuis à mon carmel de Niort, que je prêcherai à d'autres et que, suivant les conseils qu'on m'a donnés, je rédigerai sans doute et publierai... » (Lettre inédite à M^{sr} de Conny, 19 mai 1882.)

³ Lettre inédite à une carmélite, 11 juin 1887.

⁴ Lettre inédite, 15 février 1889.

de ce que l'on m'a tant *urgé* pour m'y mettre, parce que je crois qu'un grand nombre de religieuses et d'âmes pieuses en pourront profiter. »

C'est, en effet, aux religieuses que s'adressent plus spécialement les *Instructions en forme de retraite*¹. M^{gr} Gay y traite surtout « des rapports les plus intimes de Notre-Seigneur avec les âmes ».

« Celles qui sont consacrées à Dieu par état, remarque l'auteur dans la préface de l'ouvrage², se sentiront là dans ce qu'elles nomment volontiers leur patrie intérieure; elles en reconnaîtront la langue, et trop heureux serons-nous si, par la grâce de Dieu, nous les menons dans ces régions saintes plus avant qu'elles n'étaient... Nous pensons toutefois que beaucoup de personnes séculières, mais sérieusement pieuses, ou voulant le devenir, comprendront et goûteront les doctrines énoncées dans ces pages... »

Que ces doctrines soient très élevées, M^{gr} Gay en convient implicitement lorsqu'il avoue s'être placé « en présence des quelques questions les plus hautes, les plus difficiles et les plus délicates de la théologie³ ». Seize instructions, qui vont toutes « à éclairer le mystère sacré du Sauveur », remplissent les six cents pages du volume. C'est dire que l'auteur a singulièrement développé les vingt et une instructions prêchées, du moins en partie, aux carmélites de Niort. Il va de soi que les sujets traités ont également subi des modifications⁴. Mais tels qu'ils sont

¹ Un volume in-12, Oudin, éditeur.

² P. VIII.

³ Préface, p. IX.

⁴ « ...Je veux vous envoyer le titre des instructions. Vous verrez qu'il y en a pour dix jours et j'en prêcherai huit à peine; mais les choses me sont venues ainsi et cela forme un tout que je pourrai utiliser plus tard.

« *Retraite.* — 1. Préparation. — 2. Le plan de Dieu. — 3. Le devoir de la créature (confession, restitution, aspiration). — 4. Les illusions. — 5. Les servitudes. — 6. Le don de Dieu (Si tu savais le don de Dieu). — 7. Encore le don de Dieu (Comment est-ce qu'en nous le donnant, Dieu ne nous a pas donné toutes choses?) — 8. Du séjour et de la vie de Jésus en nous. — 9. Jésus Maître, l'âme disciple. — 10. Jésus Epoux. — 11. L'âme épouse. — 12. L'âme coadjutrice. — 13. L'âme victime. — 14. L'âme image de Jésus dans sa vie intérieure. — 15. L'âme image de Jésus dans sa vie extérieure (sainte Face). — 16. La prière de Jésus et la prière de l'âme. — 17. L'amour du prochain dans le Cœur de Jésus. — 18. L'amour du prochain dans notre cœur. — 19. Le dernier mot de la vie, qui est la sainteté. — 20. Le dernier mot des choses, qui est le règne de Dieu et de son Christ. — 21. Secrets de la persévérance.

« Quand je compléterai cette retraite, si je l'écris, j'y joindrai des instructions sur les vœux, l'office, le silence, la régularité et le parler... » (M^{gr} Gay à une carmélite, lettre inédite, 30 mars 1882.)

Voici maintenant, à titre de comparaison, les sujets traités dans les *Instructions en forme de retraite*.

I. De la retraite. — II. Le plan divin de notre vie de grâce exposé par saint Pierre

présentés dans le livre, leur enchaînement réalise cette progression logique qu'on doit rencontrer dans une retraite bien conduite.

Exposé dès la seconde instruction ¹, « le plan divin de notre vie de grâce » nous remet en mémoire les fondements de la vie spirituelle. Le chrétien vient de Dieu et retourne vers lui. Aussi doit-il « le confesser parce qu'il est la souveraine excellence, se restituer à lui parce qu'il est le Seigneur et le maître souverain de toutes choses, aspirer à lui enfin, parce qu'il est sa béatitude et sa dernière fin ² ». Dans l'accomplissement de ce triple devoir, le chrétien rencontre de nombreux et redoutables obstacles : ici se pose la question si étendue du mal moral, du péché. Supposant cette question connue du lecteur, au moins dans ses éléments essentiels, l'auteur traite plus spécialement des illusions coupables, c'est-à-dire des erreurs aimées, caressées, volontairement gardées. Ces sortes d'illusions emprisonnent la volonté dans des servitudes également coupables ; c'en est fait de la liberté dont jouissent les vrais enfants de Dieu. Se prémunir contre les illusions et les servitudes, au besoin s'en dégager, telle est la conclusion que l'auteur veut faire partager à l'âme de bonne volonté. Puis, la sachant éclairée, armée, il la met en présence de Jésus-Christ, « don de Dieu, sujet né de toute retraite chrétienne ».

« Connaître ce don de Dieu, c'est en effet toute science ; le recevoir, c'est toute grâce ; le conserver, c'est toute sagesse ; le cultiver, c'est toute vertu ; le posséder parfaitement, c'est toute perfection, toute sainteté, tout bonheur ³. »

Comment Jésus-Christ est-il donné par Dieu, jusqu'où est-il donné, à qui est-il donné ? trois questions auxquelles M^{gr} Gay répond longuement. Il montre ensuite que le Christ, et lui seul, satisfait pleinement les besoins essentiels de notre nature, besoins de vie, de lumière, d'amour, de liberté, de joie et de paix ; il

— III. De trois devoirs essentiels qui nous obligent envers Dieu. — IV. Des illusions. — V. Des servitudes. — VI. Le don de Dieu. — VII. Encore le don de Dieu. — VIII. Jésus Maître, l'âme disciple. — IX. Jésus Époux. — X. L'âme épouse. — XI. L'âme coadjutrice. — XII. L'âme victime. — XIII. L'âme image de Jésus dans sa vie intérieure. — XIV. L'âme image de Jésus dans sa vie extérieure. — XV. De l'amour du prochain dans le Cœur de Jésus. — XVI. De l'amour du prochain dans notre cœur.

¹ La première instruction est en réalité un préambule.

² *Instructions en forme de retraite*, 6^e édit., p. 85.

³ *Loc. cit.*, p. 187.

prouve que le Christ nous révèle Dieu, que, « dans tous ses états, dans tous ses actes, Jésus-Christ *équivalait à Dieu* ¹. »

Se livrant sans réserve, « l'âme disciple » se place alors aux pieds de son Maître, « l'âme épouse » reste fidèle à son Époux, « l'âme coadjutrice écoute Celui qui daigne l'associer à son œuvre, « l'âme victime » contemple son divin Pontife. Se présentant sous les traits de cet exemplaire vivant qu'est le Verbe incarné, les vertus chrétiennes perdent leur caractère d'entités froides et abstraites. L'humilité, c'est Jésus humble ; la mortification, Jésus pénitent ; l'obéissance, Jésus docile et soumis ; l'esprit de sacrifice, Jésus victime universelle. Disciple, épouse, coadjutrice, victime, l'âme tend à devenir *une* avec le Christ, et, par le Christ une, en lui, avec le prochain. Tel est l'objet des instructions sur « l'âme image de Jésus-Christ dans sa vie intérieure et extérieure », ainsi que de celles sur « l'amour du prochain dans le Cœur de Jésus et dans notre cœur ». Alors se trouve rempli le magistral programme que l'auteur s'était fixé en écrivant sa *Retraite*.

Programme qui, sans parler de son mérite intrinsèque, se recommande par la manière très personnelle dont il a été développé. Les *Élévations* exceptées, nulle part M^{gr} Gay n'a exposé plus librement ses doctrines favorites que dans sa *Retraite* ². L'inépuisable mystère du Christ s'y présente sous des aspects que les précédents ouvrages de l'évêque d'Anthédon n'avaient pas à ce point mis en relief ³. Jamais peut-être le pieux auteur ne nous avait initié de la sorte à la vie intérieure de Jésus, ce sanctuaire d'un temple dont le vestibule et le parvis figureraient la vie extérieure de l'Homme-Dieu. Jamais aussi M^{gr} Gay n'avait illustré de cette façon les prérogatives du saint baptême, dans lequel il nous montre un mariage entre le Christ et l'âme du baptisé.

« Incontestablement, déclare-t-il, le Christ épouse l'homme au baptême... Cette union baptismale est si bien un mariage, qu'avant

¹ *Loc. cit.*, p. 256.

² Il écrivait pendant qu'il préparait sa retraite : « ...Je sens un grand goût à cette préparation, à cause des sujets que j'y traite et qui sont tant *dans ma grâce*... » (Lettre inédite à une carmélite, 10 décembre 1881.)

³ « ...J'y explique encore, mais à des points de vue nouveaux (je veux dire que je n'ai point exposés dans les précédents ouvrages) l'adorable et inépuisable mystère de Jésus-Christ... » (Lettre inédite à M^{gr} de Conny, 18 février 1890.)

« Il me semble que ces pages sont pour si bien déclarer ce qu'il (Jésus) nous est, et que ce qu'il me donne là je ne l'ai pas mis ailleurs... » (Lettre inédite à une carmélite, 17 décembre 1888.)

qu'elles le contractent, un consentement est exigé des deux parties. Celui du Verbe n'est pas douteux... Mais il faut celui du catéchumène, et si indispensable est-il ici que, même s'il s'agit d'un enfant nouveau-né, le parrain répond à sa place et s'engage pour lui... Il y a plus : nous rappelions cette loi promulguée de la part de Dieu dans le paradis terrestre : « L'homme quittera son père et sa mère, « et il adhérera à son épouse »... Or la même loi oblige cette créature humaine qu'il plaît à Jésus d'épouser. C'est pourquoi, elle aussi, pour être toute à l'époux, doit d'abord quitter ses auteurs... Puisqu'elle est encore dans le péché, Satan, principe de tout le mal, est son père : elle y renonce. Les pompes de Satan, son église, sa cité, sa famille, c'est le monde ; elle appartient au monde, étant sous la domination de celui qui en est le prince : elle y renonce. Les œuvres de Satan, ce sont toutes ces iniquités, tous ces désordres, toutes ces actions méchantes et coupables que saint Paul nomme « les œuvres de la chair ». La chair, mère de ces œuvres, est jusqu'ici mère de cette âme ; cette créature est née d'elle, par elle et en elle : elle y renonce.

« Les conditions sont donc remplies, le contrat se passe, le mariage se conclut ; Jésus est l'Époux de l'âme, l'âme l'épouse de Jésus. Ils sont deux en un jusqu'à être un seul corps, car ce baptisé est maintenant membre du corps mystique dont Jésus est le chef, comme tout époux l'est de son épouse. En tant qu'ils sont ainsi unis, le Christ et l'âme n'ont plus qu'une vie. Cette heureuse créature vit dans le Christ, et le Christ vit en elle. Le Christ épouse son humanité à elle ; elle épouse sa divinité à lui. Ils n'ont qu'un même Esprit, l'Esprit-Saint qui, étant l'unique et naturel esprit du Christ, devient l'esprit surnaturel et principal de l'autre. Oh ! que cette union est étroite ! qu'elle est ferme ! qu'elle est sainte !...¹ »

Qu'ils sont beaux les spectacles que la foi nous découvre !

Ajoutons que, chez M^{gr} Gay, les beautés de la forme répondent à celles de la doctrine. Le style dans lequel a été écrite la *Retraite* possède l'élégance et l'onction familières à l'écrivain. Mais ici le rythme a gagné en rapidité, les phrases en concision ; ce qui n'est pas pour déplaire. M^{gr} Gay pouvait donc être content de son œuvre et en attendre d'heureux fruits².

L'ouvrage parut au mois de février 1890 et obtint un franc succès.

« Je commence à recevoir des lettres à propos du livre, écrit M^{gr} Gay³ ; de tous côtés ce sont de grands éloges et de gracieux

¹ *Instructions en forme de retraite*, 6^e édit., p. 322 à 325 *passim*.

² « ...En repassant ce travail, j'en suis tout reconnaissant envers Notre-Seigneur, tant il me semble qu'il y est, lui, mis en lumière et que les âmes y trouveront d'aliement... » (Lettre inédite à une carmélite, 8 décembre 1889.)

³ Lettre inédite à une carmélite, 6 mars 1890.

remerciements. Le livre se vend beaucoup ; j'ai confiance qu'il fera du bien. Le bon Père Fessard, qui l'a lu tout entier, me témoigne son admiration, disant qu'il ne prodigue pas ce mot, et que nulle part il n'a trouvé des pages où, soit au dedans, soit au dehors, Notre-Seigneur fût ainsi déclaré. Pensez si j'en rends grâces ! »

III

Le zèle avec lequel M^{gr} Gay mettait sa plume au service des intérêts de Dieu n'avait d'égal que son ardeur à procurer le bien spirituel de ses proches. Le pieux prélat se préoccupait vivement alors de la santé de son frère très compromise depuis deux ans. Au mois de décembre 1887, une crise très grave se déclara, qui mit en danger la vie de M. Victor Gay. Celui-ci se trouvait en Périgord, dans sa propriété de Labarde. Dès la première nouvelle, l'évêque d'Anthédon accourut ; il eut la consolation de pouvoir s'entretenir avec son frère, de l'assister à son lit de mort et de présider ses obsèques.

« Deux années au moins de souffrances cruelles, écrivait-il, et la foi qu'il avait toujours gardée avaient intérieurement préparé mon frère au départ. Il a reçu les sacrements en pleine connaissance et a quitté ce monde dans la paix du bon Dieu ¹... Nous étions trois frères et sœurs ; c'est moi l'aîné qui demeure sur la terre. Mais, à mon âge, les séparations ne sont plus jamais bien longues... »

La mort fauchait autour de lui. Presque en même temps que M. Victor Gay, M^{gr} Blanger s'éteignait après quelques années passées sur le siège de Limoges, prématurément épuisé par une longue carrière sacerdotale aux Antilles. Trois mois plus tard, le 15 mars 1888, M^{gr} Bellot des Minières, évêque de Poitiers, paraissait à son tour devant Dieu. Il s'était arrêté quelques jours à Paris, au retour d'un voyage *ad limina* qui l'avait beaucoup fatigué. C'est là que la mort vint le surprendre, au sens littéral du mot ².

L'annonce de cette disparition soudaine émut « au dernier point » M^{gr} Gay. Il songea de suite à l'âme du pauvre défunt.

« A-t-il pu se reconnaître ? A-t-il reçu les sacrements ? demandait anxieusement l'évêque d'Anthédon à l'abbé de Vareilles, vicaire

¹ Voir aux *Documents et pièces justificatives* une notice sur M. Victor Gay.

² M^{gr} Bellot avait été trouvé mort dans son lit.

général et compagnon de voyage de M^{sr} Bellot. Si vous ne pouvez venir me voir ce soir, venez demain le plus tôt possible. Je dirai la sainte messe à huit heures, et je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle sera pour le pauvre défunt... Quel coup de foudre et que cela jette en Dieu ! Je ne cesse de le prier pour le salut et le repos de cette âme. »

Les obsèques furent célébrées à Paris en l'église Saint-Philippe-du-Roule ; M^{sr} Gay y assista. Il n'avait d'ailleurs pas attendu la mort de M^{sr} Bellot pour oublier ce qu'il avait eu à souffrir de l'évêque de Poitiers. On se rappelle dans quels termes de fraternelle charité les deux prélats s'étaient séparés en 1885. Depuis lors, rien n'était venu altérer leurs sentiments¹. Toute question personnelle mise à part, M^{sr} Gay n'avait pu, il est vrai, modifier son jugement sur une administration diocésaine qui avait continué à s'inspirer de principes à tout le moins contestables. Mais, quoi qu'il pût arriver, l'évêque d'Anthédon restait attaché à une Église pour laquelle il s'était dépensé pendant un quart de siècle. Aussi multiplia-t-il les démarches, dans l'espérance de voir nommer à l'évêché de Poitiers un digne héritier du cardinal Pie.

La nomination de l'abbé Juteau lui causa une amère déception. Elle affligea également bon nombre de catholiques, et suscita quelques protestations². Rome s'émut, chargea le cardinal Lavignerie, notoirement favorable à l'abbé Juteau, de faire une enquête et, sur les conclusions du cardinal, ratifia le choix du gouvernement.

¹ Au mois de mai 1886, il était revenu aux oreilles de M^{sr} Bellot que M^{sr} Gay s'étonnait de n'avoir pas reçu sa visite à Paris, où l'évêque de Poitiers se rendait cependant assez fréquemment. M^{sr} Bellot s'était empressé d'écrire à M^{sr} Gay une lettre (18 mai 1886), dont nous extrayons le passage suivant :

« ...Il est très vrai que je suis en retard avec vous, cher Seigneur, et que je me reproche de ne vous avoir pas vu dans les apparitions que j'ai faites à Paris. Mais je serais fort aux regrets que vous pussiez interpréter mon silence comme on semble le supposer. Il n'y a eu à cela qu'une seule cause et il ne saurait y en avoir d'autre, c'est la multiplicité des soucis ; j'en ai ma large part ; et, remettant à un jour moins gros d'ennuis, à une heure plus riante, soit la lettre à écrire, soit la visite projetée, ni l'heure, ni le jour ne sont venus.

« Mais, veuillez le croire, cela n'est nullement chez moi le signe d'une altération des sentiments dont je vous ai dit, en plusieurs circonstances, et la vivacité et la persistance... »

M^{sr} Gay avait aussi été invité à prêcher à Poitiers pour la fête de sainte Radegonde, en août 1887.

² L'abbé André-Hubert Juteau appartenait au diocèse de Tours. D'abord vicaire à Chinon, il avait ensuite rempli, pendant longtemps, les fonctions d'aumônier au lycée de Tours et s'était acquis, dans ce poste, les sympathies gouvernementales. Il était curé d'une des paroisses de Tours lorsqu'il fut nommé évêque.

Sitôt M^{gr} Juteau investi de son autorité épiscopale, M^{gr} Gay, voulant oublier l'opposition qu'il avait faite à sa candidature, lui écrivit en termes très déferents. Après lui avoir exprimé ses félicitations, il lui demandait de lui confirmer les pouvoirs de prêcher et de confesser que lui avait accordés M^{gr} Bellot et que justifiait son titre de supérieur du carmel de Niort.

Cette lettre écrite, M^{gr} Gay quitta Paris et se rendit à Niort, pour faire au carmel de cette ville sa visite trimestrielle accoutumée. En y arrivant le 3 mai, il n'y trouva pas, à sa grande surprise, de lettre de Poitiers. Il pria la Mère prieure d'écrire à M^{gr} Juteau pour lui rappeler sa requête. Pas de réponse. Une prise de voile devait avoir lieu : on remit la cérémonie à une date ultérieure, avec l'espoir que, dans l'intervalle, M^{gr} Gay recevrait le pouvoir de prêcher. Le 9 mai, M^{gr} Juteau fit écrire par un de ses vicaires généraux à la prieure du Carmel, exprimant à celle-ci son étonnement que M^{gr} Gay eût sollicité des pouvoirs, puisque les facultés accordées par la précédente administration avaient été confirmées pour trois mois, en vertu d'un article du mandement de prise de possession. Le vicaire général ajoutait que, pour M^{gr} Gay, comme pour les autres prêtres, cette confirmation des pouvoirs était provisoire et que l'évêque statuerait sur son cas à l'expiration des trois mois.

M^{gr} Gay entendit la lettre du vicaire général dans le sens que, toléré pour un temps comme supérieur d'une communauté, il cesserait bientôt de l'être. Cette situation lui parut inacceptable et, le jour même, il envoya à l'évêque de Poitiers sa démission de supérieur du carmel¹. Cette décision lui coûta beaucoup et jeta la communauté dans la tristesse. Trente années d'un supérieurat ininterrompu avaient établi entre lui et sa petite famille spirituelle un profond et mutuel attachement.

La douleur des religieuses se doubla de la peine que leur causèrent les procédés peu courtois de M^{gr} Juteau envers M^{gr} Gay. L'évêque de Poitiers n'ignorait pas que l'ancien auxiliaire du cardinal Pie s'était employé à lui fermer, si possible, l'accès à

¹ « ...J'ai dû, vendredi dernier, donner par écrit à l'évêque de Poitiers ma démission de supérieur des carmélites de Niort. Malgré une peine bien concevable qui se traduisait par des larmes, tous, à commencer par la chère Mère (prieure) et notre saint aumônier, ont été unanimes à dire que je ne pouvais faire autrement, sans manquer aux devoirs les plus évidents et les plus impérieux... » (Lettre inédite à une carmélite, 14 mai 1889.)

l'épiscopat. Il semblait, d'ailleurs, trahir par son silence un ressentiment qui n'avait pas cédé devant la démarche respectueuse de l'évêque d'Anthédon. Ce dernier aurait pu s'en juger offensé ; mais son esprit surnaturel ne lui permit seulement pas d'en avoir l'idée. Aux condoléances qu'on lui adressait, il se contenta de répondre :

« Ne me plaignez pas : je vous assure que je ne sens même pas cette insulte et que je n'ai aucun mérite à tout pardonner... Rien au fond, ajoutait-il, ne sera changé, quoi qu'il advienne, entre ma chère famille de Niort et moi ¹. »

M^{gr} Gay voulait parler de l'affection et de la confiance réciproques qui survivraient à la rupture des rapports officiels, car, quant à revenir sur sa décision, il n'y songea pas un instant.

« Pour Niort, c'est chose finie, déclarait-il le 19 mai ². Je ne puis retirer ma démission et j'ai écrit ³ hier à notre chère Mère (la prieure du carmel) de procurer qu'on fasse des élections, leur conseillant de choisir M. Marnay, qui, j'espère, ne refusera pas. »

Quant aux carmélites, il leur en coûtait beaucoup de n'avoir plus M^{gr} Gay pour supérieur. Le premier moment de surprise passé, elles s'étaient ressaisies. Dès le lendemain du jour où l'évêque d'Anthédon avait démissionné, la prieure conjurait M^{gr} Juteau de parler : « Oh ! Monseigneur, j'ose vous en supplier ! dites-moi que j'ai mal compris la lettre de M. l'abbé P... (le vicaire général) et que vous ne voulez rien changer à ce qu'ont fait pour nous vos prédécesseurs. Dites à notre Père que vous n'acceptez pas sa démission ! »

Comme on pouvait s'y attendre, M^{gr} Juteau demeura silencieux, il n'accusa même pas réception à M^{gr} Gay de sa lettre de démission. Les carmélites jugèrent alors qu'insister serait inutile et leur porterait même préjudice. Elles s'en tinrent au conseil de M^{gr} Gay et élirent M. Marnay pour supérieur. M^{gr} Juteau ratifia ce choix et peu après se rendit à Niort. Il dit à la prieure du carmel qu'il trouverait « simple et bon » que M^{gr} Gay vînt les voir autant que cela lui scrait agréable et que le prélat serait toujours reçu dans son diocèse « avec honneur ».

¹ Lettre inédite à une carmélite, 14 mai 1889.

² Lettre inédite à une carmélite.

³ M^{gr} Gay avait quitté Niort presque au lendemain du jour où il avait donné sa démission de supérieur.

Ces paroles furent rapportées à l'évêque d'Anthédon qui en fut heureux. « Cela laisse le champ libre, comme je l'espérais et le souhaitais, » remarqua-t-il. Estimant toutefois qu'une visite au mois de juillet serait prématurée de sa part, il remit au mois d'octobre la joie de revoir ses chères carmélites. Son esprit de foi lui dicta encore ici le dernier mot sur ce pénible incident.

« J'ai reçu les lettres hier soir, chère Mère, écrit-il à la prieure ¹. Vous pouvez bien lire dans votre cœur ce qui se passe dans le mien : l'adoration dans la douleur, la paix dans le sacrifice. Peut-être que cette chère œuvre de trente années commencée entre nos deux âmes et étendue à toute notre famille de grâce n'eût point été assez digne de Dieu et agréable au Cœur de son divin Fils si elle n'avait pas eu pour couronnement une immolation si inattendue, si violente, si profonde et si générale... A quoi bon sortir de cette lumière pour regarder les causes secondes et apprécier humainement un coup de la sainte droite de Dieu? Vous le dites : nous avons semé, il moissonnera... »

Cependant, en dépit des ans qui s'accumulaient sur sa tête, M^{sr} Gay ne connaissait aucune des infirmités de la vieillesse et menait une vie relativement active.

« Je vais, le 1^{er} octobre, entrer dans ma soixante-quinzième année, écrit-il en septembre 1889 ²; c'est à peine croyable et j'en souris au dedans, sentant encore en moi tant de jeunesse et de vie. »

Cet air de jeunesse frappait, d'ailleurs, non seulement ses intimes, mais aussi ceux qui l'écoutaient parler en public; car présider de nombreuses réunions, y prononcer de grands discours n'excédait nullement ses forces. Il venait justement de diriger, au mois de septembre, les travaux d'un congrès tenu à Montauban par l'Union des associations ouvrières catholiques ³.

¹ Lettre inédite, 14 juin 1889.

² Lettre inédite à une carmélite, 25 septembre 1889.

³ Le but de ce congrès est indiqué dans ce passage d'une lettre circulaire du secrétaire de l'œuvre : « ...En dehors de toute idée préconçue et sans favoriser aucune méthode plus particulièrement, nous vous invitons à venir examiner ensemble ce qui paraît le plus apte à diminuer les ravages effroyables exercés dans nos campagnes et dans nos villes par l'école sans Dieu, le service militaire universel, la presse impie, les sociétés secrètes, en un mot tout l'ensemble des embûches que l'esprit du monde dresse sans cesse contre la foi et les mœurs des ouvriers. Nous étudierons quels sont les moyens les plus simples et le mieux à portée de tous pour réagir contre le mal et pour prémunir en particulier la jeunesse contre les dangers qui la pressent de toutes parts... » (Voir le *Bulletin de l'Union des œuvres*, mai 1889.)

Une lettre de l'évêque d'Anthédon contient, à ce propos, les détails suivants :

« Le congrès de Montauban a finalement on ne peut mieux réussi... Quoique ces sortes d'occupations me semblent toujours, quant à moi, exorbitantes, je m'y intéresse beaucoup quand j'y suis. Dieu en reçoit tant de gloire et les âmes tant de bien ! C'est la vie de l'Église et, dès lors, la vie de Jésus. Je m'y suis d'ailleurs senti continuellement aidé. J'ai pu assister à tout autant qu'il était nécessaire ou même convenable. On m'a prié de parler le second soir à l'assemblée générale, je n'ai eu que le temps de me recueillir, de prier et de jeter sur mon agenda quelques mots au crayon ; c'est là-dessus que j'ai fait cette petite allocution dont le bon abbé L... vous a dit être content. C'était d'ailleurs bien simple. La grosse affaire fut le discours de clôture que j'avais préparé avec soin et où je devais dire des choses assez importantes. Là aussi, j'ai senti le secours du bon Dieu et de vos chères prières. La cathédrale était pleine : je crois bien qu'il y avait de deux à trois mille personnes. J'ai pu être entendu ; j'avais l'esprit libre, la voix claire et forte et je n'ai pas parlé moins d'une heure sans la moindre fatigue ¹... »

Les travaux, sinon les fatigues, du congrès de Montauban s'intercalèrent, pour M^{sr} Gay, entre deux grands mois de repos passés sous les ombrages de Trasforêt. Vers la fin d'octobre l'évêque regagna Paris et y retrouva ses occupations habituelles.

« Dieu m'épargne maintenant humainement, écrivait-il le 31 octobre ². Je fais facilement le travail qui m'incombe. Enfin c'est une phase de prospérité. »

Phase de trop courte durée. Au début de l'hiver éclata, en effet, la première épidémie d'un mal baptisé *influenza* et devenu, hélas ! bien commun depuis lors. Cette épidémie de l'hiver 1889-1890 fut très meurtrière. Grâce aux précautions dont on l'entoura, M^{sr} Gay ne paya qu'un très léger tribut à la maladie. Tout se borna à deux jours de fièvre et à une semaine de réclusion. Le 11 janvier, il assistait à la cérémonie de clôture de la neuvaine qui se célèbre chaque année à Saint-Étienne-du-Mont en l'honneur de sainte Geneviève, patronne de Paris. Néanmoins des migraines plus fréquentes l'avertirent d'avoir désormais à se ménager. Problème au reste d'une solution délicate que celui qui consiste à concilier les exigences de la santé avec celles d'une serviabilité sans limites. Expérience faite à plusieurs reprises,

¹ Lettre inédite à une carmélite, 15 septembre 1889.

² Lettre inédite à une carmélite.

notamment à la Madeleine, le jour de la Saint-Joseph, à l'occasion d'un sermon de charité, M^{gr} Gay décida qu'il ne prononcerait plus de « ces grands et laborieux discours ». Aussi bien se sentait-il attiré vers une vie de contemplation, de silence, de « retraite en Jésus ». Les circonstances toutefois ne lui permirent guère de suivre cet attrait dans la mesure où il l'eût souhaité.

Comme celui des années précédentes, le printemps de 1890 apporta dans son existence un surcroît d'occupations extérieures. « Depuis jeudi jusqu'à samedi matin, j'ai confirmé environ treize cents enfants, » lit-on dans une lettre qu'il écrivait le 12 mai. Sa santé en subit aussitôt le contre-coup.

« Alfred trouve que j'en fais trop, écrit-il ¹, que je ne tiens pas compte de mon âge, etc., etc. Je ferai pour le mieux, surtout quand j'aurai vu le médecin. »

Le docteur Rigal prescrivit des ménagements, recommanda d'éviter, à tout prix, les grandes fatigues du corps et surtout celles de l'esprit. Pas de grandes prédications, pas de congrès, aucun extra. M^{gr} Gay se soumit à ce verdict de la science. Les Dames de l'Assomption le priaient instamment de devenir le supérieur de leur maison-mère située à Autcuil. Il refusa, quoi qu'il pût lui en coûter.

Cependant, le mois de juin était arrivé ; l'époque des longs déplacements approchait : M^{gr} Gay arrêta ainsi ses projets : départ de Paris vers la mi-juillet pour une visite au carmel de Niort ; puis visite au carmel du Dorat et court arrêt à Ambazac. Dans la première quinzaine d'août, pèlerinage à Lourdes et enfin séjour à Trasforêt.

Ce programme se réalisa comme il avait été prévu. Lourdes, qu'il n'avait pas vue depuis dix ans, valut à son âme des faveurs surnaturelles. Mais il goûta peu les aménagements que l'affluence sans cesse grandissante des pèlerins avait comme imposés.

« A mon avis, déclare-t-il ², on a bien gâté ce pèlerinage par tous ces monuments vraiment gigantesques que l'on a construits devant la basilique. Puis, vous ne sauriez croire à quel point, tout en s'expliquant les choses, on est choqué de voir, dans toute la ville, cette exportation, ce négoce de la piété et d'autres choses : pastilles de

¹ Lettre inédite à une carmélite, 20 mai 1890.

² Lettre inédite à une carmélite, août 1890.

Lourdes, chocolat, café, tout porte l'enseigne de « catholique » ; puis ces hôtels de tout nom, ces voitures de toute sorte, enfin une vraie foire de dévotion. On a besoin de tout dépasser et oublier pour trouver Marie qu'on sent bien malgré tout. L'homme gâte tout ce qu'il touche. Mais c'est bien juste d'être indulgent. »

M^{gr} Gay avait prêché à Lourdes, lors de son précédent pèlerinage. Cette fois il se contenta de prêcher d'exemple, et encore sans s'en douter. Le fait va nous être conté par le Père missionnaire ¹ qui en fut témoin. « La dernière fois que M^{gr} Gay passa à Lourdes, rapporte le missionnaire, il demanda à se confesser avec la simplicité d'un saint. Nous étions dans le grand parloir, un monsieur nous regardait et l'entendit faire sa demande avec son esprit de foi pénétrant. Or ce monsieur ne s'était pas confessé depuis quelque cinquante ans. Cet exemple fut son coup de grâce. »

M^{gr} Gay regagna Paris vers la fin d'octobre, après deux mois de repos à Trasforêt.

« Je serai très sobre de ministère, écrivait-il au mois de novembre ², me réservant pour les ouvrages qui manifestement sont plus de ma grâce que tout le reste. »

Allusion à ses livres dont les éditions qui se succédaient à de courts intervalles, prouvaient le succès et la salutaire influence. La première édition des *Instructions en forme de retraite* parue en février se trouvait presque épuisée quelques mois plus tard ; on en préparait une seconde. Le public réclamait aussi une troisième édition des *Élévations*, sans parler du traité sur les *Vertus chrétiennes* encore plus demandé, malgré ses quinze années d'existence.

Cette diffusion inespérée de ses ouvrages, jointe à de pressantes sollicitations, venait de décider M^{gr} Gay à publier les instructions qu'il avait données récemment aux Agrégées de Notre-Dame du Cénacle et aux Enfants de Marie.

Parmi les œuvres auxquelles l'évêque d'Anthédon s'était dévoué, à son arrivée à Paris en 1885, deux surtout lui avaient inspiré un intérêt particulier : le première était celle des Agrégées de Notre-Dame du Cénacle, dames et jeunes filles du monde qu'un lien canonique rattachait aux religieuses connues sous le

¹ Le P. Bordebat, M. J. C.

² Lettre inédite à une carmélite, 14 novembre 1890.

nom de Dames de la Retraite. La seconde œuvre était celle des Enfants de Marie, dont les divers groupements s'assemblent dans plusieurs chapelles de paroisses ou de couvents ¹. M^{gr} Gay avait aussitôt compris qu'en donnant, dans ces œuvres, un enseignement suivi, au moyen d'instructions mensuelles, il exercerait une action plus féconde qu'en donnant, ici et là, des instructions isolées.

De nombreuses personnes, les unes ayant entendu ses instructions, et voulant les relire, les autres désirant en prendre connaissance, insistèrent auprès de M^{gr} Gay pour qu'il les fît imprimer. C'étaient, se produisant à dix ans de distance, les mêmes arguments qu'avaient fait valoir les « Mères chrétiennes » de Poitiers pour appuyer, auprès de leur conférencier, une requête semblable. L'évêque d'Anthédon n'en fut pas surpris ; son intention, bien arrêtée, était de satisfaire à de si légitimes désirs.

Son auditoire de Paris présentant une grande analogie avec celui de Poitiers, M^{gr} Gay avait adopté la même méthode quant au choix des sujets de ses instructions. Les unes constituaient un commentaire du douzième chapitre de l'épître de saint Paul aux Romains ; elles formèrent le contenu d'un premier volume. Les autres se rapportaient à diverses fêtes ou solennités liturgiques ; groupées, elles remplirent le second volume des *Instructions pour les personnes du monde* ². A cet égard, un parallélisme étroit rapproche ce dernier ouvrage des *Conférences aux Mères chrétiennes*.

Si, de la question du plan suivi, nous passons à celles de la doctrine et du style, ce n'est plus seulement aux *Conférences* mais à tous les livres de M^{gr} Gay que l'on songe quand on lit les *Instructions pour les personnes du monde*. On y retrouve la même spiritualité solidement appuyée sur la doctrine, cette doctrine éclairant toujours le mystère de Jésus-Christ et celui de la grâce. La pensée envisage constamment les choses de très haut et d'une manière synthétique. Enfin le style ne cesse d'offrir, dans son élégante simplicité, une profusion de gracieuses images.

Dès lors quoi d'étonnant si, en dépit du titre qui destine tel

¹ M^{gr} Gay présidait les réunions mensuelles des Enfants de Marie qui se tenaient à Auteuil, dans la chapelle des Dames de l'Assomption.

² Oudin, éditeur. L'ouvrage ne parut qu'après la mort de son auteur.

livre aux religieuses et tel autre aux personnes du monde, religieux et séculiers peuvent profiter indifféremment de tous les ouvrages de M^{gr} Gay? L'idéal de sainteté reste substantiellement le même pour tous les chrétiens. Il n'y a pas deux Évangiles, remarque l'écrivain dans la préface de plusieurs de ses livres ¹; le même christianisme régit toutes les vocations. Seul, il contient pour les individus, les familles, les sociétés, le mot de l'ordre, de la paix et du bonheur. Religieuses ou mères de famille, l'évêque d'Anthédon invite toutes les âmes à monter, chacune selon sa voie. Dans le dernier comme dans le premier des ouvrages qui soient sortis de sa plume s'accuse toutefois très nettement ce sens pratique qui sait distinguer le conseil du précepte, garantir contre les illusions, maintenir dans la juste mesure.

Bref, les *Instructions pour les personnes du monde* sont dignes des précédents ouvrages de M^{gr} Gay. A en juger par le ton général du livre, il semble que la rédaction de cette œuvre ultime ait coûté à son auteur moins d'efforts que ses devancières. On comprend qu'une doctrine si longtemps mûrie et tant de fois prêchée ait trouvé son expression adéquate d'une manière plus aisée et sous une forme plus simple. La lecture de ces instructions ne produit pas, au même degré, l'impression de fatigue qu'occasionne parfois la lecture des autres livres de M^{gr} Gay. C'est dire tout le profit qu'on peut facilement en tirer.

Tandis qu'il travaillait à rédiger ses *Instructions pour les personnes du monde*, l'écrivain s'arrêtait quelquefois pour laisser chanter le poète. Le pieux prélat composait, en effet, volontiers des cantiques, par manière de distraction et sans y attacher autrement d'importance.

Charles Gounod connaissait de longue date cette aptitude de son ami à tourner joliment les vers. Il la mit à contribution, voici dans quelles circonstances.

Au début de décembre 1890, M^{gr} Gay reçut la lettre suivante :

Morainville, 6 décembre 1890.

Bien cher ami,

Tu ne seras pas peu surpris de me savoir encore à Morainville à cette époque de l'année. C'est que, depuis trente-trois jours, j'ai été pris d'une très grave maladie qui me tient encore à la chambre et m'a fait passer de fort mauvais

¹ Voir : *Instructions en forme de Retraite*. Préface VII à IX, et *Instructions pour les personnes du monde*, Préface, p. VII et VIII.

jours et d'affreuses nuits. Mais *virtus in infirmitate perficitur* et la maladie m'a laissé le temps de bien des réflexions.

Tu sais que la composition théâtrale est depuis longtemps finie pour moi. Mais un rêve vient de me traverser l'esprit, c'est d'écrire une sorte de dyp-tique musical, à la façon des tableaux des primitifs, sur saint François d'Assise. Je voudrais que le premier des deux morceaux fût la traduction musicale du beau tableau de Murillo représentant le Crucifié qui se penche vers saint François et lui passe le bras autour du cou. Le second serait la traduction de l'admirable tableau de la mort de saint François entouré de ses religieux.

Je ne sais qu'une âme en état d'écrire les vers de ces deux poèmes sublimes, c'est celle de mon saint ami. Mais est-ce que je vais oser le lui demander?

Je suis à Morainville pour toute la semaine prochaine et tu me rendrais bien heureux, mon bien cher ami, si tu me répondais que je puis espérer voir mon désir exaucé. Ce colloque entre le Crucifié et le Séraphique, quelle merveille!

Je t'embrasse, cher ami, de tout mon cœur,

CH. GOUNOD.

Le « saint ami » commença par se récuser.

Je répondis, raconte-t-il ¹, que j'avais bien le sentiment et même la conception de la chose, mais que, si j'avais fait des vers (ce que tout le monde a fait dans sa vie), je n'étais nullement poète et qu'à mon sens, le mieux était que, comme il a fait si heureusement les vers de son grand oratorio de *Rédemption*, il fit également ceux-ci ². Cependant, quelques jours après, ou plutôt une nuit où je ne dormais guère, je fus hanté par cette première scène (Jésus embrassant saint François d'Assise) et je composai tout le petit poème qui me semblait convenir... Avant-hier j'ai été voir mon ami Gounod... Il s'était déjà mis à l'œuvre, s'étant formé un plan un peu différent et plus vaste; puis, sentant venir la musique, il avait fait une partie des paroles. Cette musique est, à mon sens, admirablement réussie et les paroles suffisent. Il m'a chanté la prière de saint François, plus courte que la mienne, puis quelques parties de la seconde scène où le saint meurt. Je lui ai fort conseillé de s'en tenir à son inspiration et de laisser là mes vers, dont il a été content cependant et qu'il a voulu garder. Je ne sais ce qu'il en fera ³, mais enfin j'ai fait acte de bon vouloir et c'est assez. Je suis content de la reprise des relations à laquelle cet incident donne occasion entre le cher ami et moi. Je l'ai senti bien plus chrétien et on ne peut plus affectueux pour moi. Je le reverrai plusieurs fois cet hiver... »

¹ Lettre inédite à une carmélite, 25 décembre 1890.

² Voir aux *Documents et pièces justificatives* la réponse de Gounod aux suggestions de M^{sr} Gay, 13 décembre 1890.

³ Gounod fit un petit emprunt à la poésie de M^{sr} Gay, ainsi qu'en témoigne ce passage d'une lettre de Gounod à l'évêque d'Anthédon (19 janvier 1891) : « ... Dans le premier tableau, j'ai intercalé dix de tes vers, lesquels s'ajustent si naturellement avec les miens que le tout est d'un ensemble parfaitement un... »

Sur la demande des carmélites du Dorat, M^{gr} Gay transforma en cantique sa poésie sur le baiser du Crucifié à saint François d'Assise. Il la mit en musique ¹ et très simplement soumit son travail au jugement de Gounod. Le grand compositeur lui écrivait à ce propos ² : « ... Si quelque autre poésie te venait pour l'usage de tes saintes filles et que tu fisses appel à mon humble muse, tu sais qu'elle t'appartient corps et âme... »

Bien que, dans l'ensemble, la santé de M^{gr} Gay fût assez bonne, cependant au cours de l'hiver 1890-1891 on constata un certain fléchissement. Quelques troubles se produisirent dans le fonctionnement du cœur. « Il a le cœur de son âge, disaient les médecins ; il faut agir en conséquence. » Cet organe était, chez lui, plus usé que les autres qui, de fait, demeurèrent intacts jusqu'à la fin. Mais Dieu permettait que la gravité du mal ne se manifestât pas encore. Le prélat disait souvent : « Je n'ai jamais eu la tête plus libre et jamais plus de facilité pour le travail. » Aussi bien son ardeur, la vivacité de son zèle faisaient-elles illusion, non seulement à lui-même, mais à plusieurs personnes de son entourage. Je ne crois pas, rapporte M^{me} Pouquet, qu'à aucune époque de sa vie il se soit donné pareillement.

Pourtant, le jour de la Saint-François-de-Sales (29 janvier), présidant une cérémonie à l'église de la Trinité, il se sentit tellement faible qu'il fut dans l'impossibilité de parler. L'assistance en éprouva une pénible impression. Une autre fois, comme il se rendait au couvent des Dames du Sacré-Cœur de la rue de Varenne, un étourdissement subit l'obligea de rentrer chez lui. Un peu plus tard, le même accident se produisit pendant une de ces réunions du Bureau central de l'Union des œuvres ouvrières qu'il aimait et auxquelles il se rendait ponctuellement, malgré sa fatigue.

Le mois de mai ramena les cérémonies de confirmation : il voulut y prendre une part active, comme l'année précédente. Les instances de ses proches réussirent seulement à réduire pour lui le nombre de ces fatigantes fonctions liturgiques. Il ne se résignait pas non plus à y garder le silence, estimant qu'on privait d'une grâce les enfants confirmés en ne leur faisant pas une allocution de circonstance. Or chacune de ces instructions

¹ Voir aux *Documents et pièces justificatives* la poésie de M^{gr} Gay.

² 19 janvier 1891.

exigeait un petit effort et par suite augmentait son mal. Un jour qu'il avait adressé plusieurs fois la parole aux enfants et aux jeunes ouvriers du patronage de Charonne, il disait plaisamment au directeur du patronage, l'abbé Lucas-Championnière : « Comme je serais grondé si on savait, rue de Narbonne, ce que j'ai fait aujourd'hui ! »

A se dépenser ainsi au delà de ses forces, le zélé prélat ressentit bientôt une grande faiblesse. Il n'en voulut pas moins remplir tous les engagements qu'il avait pris. Le triduum de prédications qui clôtura la série de ses instructions aux Agrégées de Notre-Dame du Cénacle lui coûta beaucoup. Dieu seul sait ce qu'il endura de souffrances pendant ces trois jours. Au milieu de l'émotion générale, il prit définitivement congé de cet auditoire que, pendant cinq ans, il avait instruit et charmé. On avait peine à admettre qu'une voix si apostolique dût céder devant le manque de forces et renoncer à se faire désormais entendre ¹.

C'était, à n'en pas douter, et M^{gr} Gay en prenait peu à peu conscience, la fin d'un long et fécond ministère auprès des âmes. Le moment semble donc opportun pour jeter un regard rétrospectif sur la carrière sacerdotale de l'évêque d'Anthédon, afin de dépeindre la physionomie du théologien, de l'orateur, du directeur spirituel et de l'écrivain. Le portrait s'achèvera par quelques données sur la vie intime du saint prélat.

¹ M^{gr} Gay écrit à une carmélite le 29 mai 1891 : « ...Depuis quelques jours, je ne suis pas bien ; dans la nuit de vendredi à samedi, j'eus un vomissement qui m'a bien fatigué et je croyais bien être hors d'état, le samedi matin, de clore le triduum. J'ai pu le faire cependant, prenant congé de ces dames, ne pouvant plus, l'an prochain, reprendre ce ministère ; mais, depuis, je suis d'une grande faiblesse et sans aucun entrain pour rien. J'ai pourtant confirmé hier de nombreux enfants à Clichy, près Paris (l'ancienne paroisse dont saint Vincent de Paul fut curé), mais je me traîne à tout, je dors ici et là, le travail n'est pas facile, la prière même est un peu entravée. Je me sens tout enveloppé d'infirmité... J'espère que ce n'est qu'une phase à traverser... » (Lettre inédite.)

CHAPITRE XV

LE THÉOLOGIE

I

S'il fallait absolument avoir coiffé le bonnet de docteur, avoir professé avec éclat ou composé de savants traités en latin, pour mériter le titre de théologien, dans ce cas M^{sr} Gay n'y saurait prétendre. Il ne possédait, en effet, aucun grade, pas même celui de bachelier en théologie ¹ ; il n'a jamais enseigné la science sacrée dans une chaire de séminaire ou d'université et il n'a publié aucun traité technique rédigé dans la langue de l'Église ².

Mais sied-il vraiment de se montrer si rigoureux ? A ce compte, il faudrait rayer de la liste des théologiens quelques-uns des docteurs de l'Église, saint Pierre Chrysologue par exemple. A côté des théologiens de profession, qui parlent le langage de la science et s'adressent à un cercle d'initiés, il convient, semble-t-il, de réserver une place pour ceux qui adoptent le langage de tout le monde et font jouir les fidèles des résultats les plus certains et les plus féconds de la théologie. C'est parmi cette

¹ M^{sr} Gay écrivait à l'abbé Bougouin, en août 1876, à propos de la Faculté de théologie qui allait être érigée par M^{sr} Pie à Poitiers : « ...M^{sr} Pie m'a lu son projet de règlement pour l'académie théologique. Cela m'a paru fort bien conçu. L'abbé de Béchillon en sera le président, votre serviteur y est nommé premier assesseur ; grand passe-droit de nommer, avant les vrais docteurs, un malheureux qui n'a même point le titre de bachelier... »

² Il a cependant composé, en 1850, trois conférences sur la sainte Trinité. Nous donnons dans les *Documents et pièces justificatives* le texte intégral et inédit de la deuxième de ces conférences. Cette étude spéculative révèle, en M^{sr} Gay, un théologien scolastique très informé, et laisse entrevoir ce dont il eût été capable s'il avait exposé la théologie *ex professo*.

dernière catégorie de théologiens que M^{gr} Gay aurait, de lui-même, marqué sa place.

D'ailleurs, à défaut de diplômes qu'il n'avait jamais essayé d'obtenir, l'évêque d'Anthédon pouvait se prévaloir de titres sérieux, même au regard des professionnels. Théologien dans plusieurs conciles provinciaux, il remplit aussi, pendant vingt-cinq ans, les fonctions de théologal du chapitre de Poitiers. Enfin et surtout il figura parmi les membres des commissions préparatoires au concile du Vatican et assista aux séances du concile, en qualité de théologien du Pape. Ces diverses missions l'obligèrent à rédiger en latin de savants mémoires sur des questions ardues et délicates, tâche dans l'accomplissement de laquelle il révéla l'étendue de son savoir et la sûreté de son jugement.

Aussi de hautes personnalités ecclésiastiques, M^{gr} Pie en tête, tenaient-elles en grande estime la valeur de M^{gr} Gay comme théologien. En 1875, on demanda à ce dernier d'accepter le titre de recteur magnifique de l'Université de Paris, proposition qu'il déclina modestement¹. Des professeurs de grand mérite puisèrent dans ses ouvrages de précieux renseignements et recoururent à ses lumières. « Vous m'initiez, lui écrivait l'abbé Fouard (12 janvier 1887), au plus intime de la doctrine de saint Paul, dont j'écris en ce moment l'apostolat. Si Votre Grandeur daigne me le permettre, je solliciterai même d'Elle, plus tard, quelques conseils sur divers points de ce grand sujet... Les épîtres de saint Paul m'offrent de graves difficultés, sur lesquelles j'ai grand besoin de trouver lumière et direction. »

Devant ces témoignages flatteurs accordés au savoir de M^{gr} Gay, on ne peut se défendre d'un sentiment de surprise en songeant que notre prélat s'est formé tout seul, qu'il a étudié privément et s'est approprié, sans autre secours humain que celui des livres, les méthodes, les principes et les résultats d'une science aussi difficile que la théologie. Quatre années passées sur les bancs du séminaire Saint-Sulpice l'avaient désappointé plutôt qu'elles ne l'avaient doté d'un sérieux bagage de connaissances. Tout autre que lui se serait cru voué à ne jamais dépasser, en fait de science théologique, un niveau des plus ordinaires. Mais

¹ M^{gr} Mermillod à l'abbé Gay, 10 octobre 1875 :

« ...On m'a demandé si vous accepteriez d'être *Recteur magnifique de l'Université de Paris*? Parlez-en à votre grand évêque ; votre présence la préserverait des périls des doctrines frelatées ! Je vous glisse ceci à l'oreille du cœur... »

M^{gr} Gay possédait, pour l'étude de la science sacrée, des qualités hors ligne ; un attrait irrésistible l'avait, de tout temps, porté à scruter les mystères de la religion, et, au service de cet instinct, devenu, après sa conversion, une piété ardente, il mettait une intelligence lucide, un tempérament de philosophe et une âme d'artiste.

L'insuccès relatif de ses études au séminaire s'expliquait par son aversion prononcée pour les méthodes scolastiques. Il s'était imaginé que les manuels qu'on lui mettrait entre les mains lui ouvriraient une source intarissable de lumière et de chaleur spirituelles et, au lieu de cela, ils lui présentaient des définitions, des analyses, des polémiques perpétuelles contre quelque erreur ou quelque hérétique. La vérité religieuse lui plaisait pour elle-même ; il entendait en jouir, mais aussi ne pénétrer qu'avec respect dans ses arcanes. La dissection à outrance de certains mystères, par exemple du mode de la présence réelle dans l'Eucharistie, heurtait la délicatesse de sa piété et paralysait, en quelque sorte, les efforts de son intelligence. Enfin il lui répugnait de voir « planter la forêt d'Aristote auprès de l'autel du Seigneur », selon le mot de Pierre de Celle.

Mais, quand il fut laissé à lui-même et que ses facultés purent s'exercer selon le mode spécial qui leur convenait, alors elles prirent un merveilleux essor, et ses aptitudes, dont il n'avait jamais douté, se révélèrent dans toute leur ampleur. Sur la question de la formation théologique, comme sur plusieurs autres, M^{gr} Gay ne suivit pas les sentiers battus, non pour satisfaire un penchant vers l'originalité qu'il ne connut jamais, mais pour obéir à des dispositions innées, contre lesquelles il lui était impossible de réagir.

L'étude de la théologie a été le souci constant et très doux de sa vie sacerdotale. Suivant la règle platonicienne, il s'est dirigé avec toute son âme vers le vrai et le bien. Jamais il n'eût admis cette dualité qui concède certaines heures à la prière et certaines autres à des travaux purement intellectuels. Telle qu'il la comprenait, l'étude de la théologie devait être pénétrée d'amour. Si fine, si pénétrante que fût son intelligence, il lui déplaisait d'aborder l'étude des saints mystères armé de ce seul instrument. La volonté devait marcher de front avec l'intelligence, afin de stimuler, d'échauffer les opérations de l'esprit

et de les rendre ainsi plus effectives. Chez lui, l'imagination, la sensibilité prêtaient également leur concours aux facultés supérieures.

« Toute la science n'est pas dans le travail, écrit Charles Gay à sa sœur (1^{er} juin 1837) ; l'inspiration sentimentale nous en révèle la moitié. Or tu sais si moi, artiste comme je suis, artiste de nature et de position, c'est-à-dire de droit et de fait, je crois à ces intuitions du cœur et à cette lumière de la sensibilité. »

Cet aveu est d'un jeune homme récemment revenu à la pratique religieuse et se croyant appelé à exercer une sorte d'apostolat artistique. Aussi ne faut-il pas en exagérer la portée.

Recueillons-le toutefois comme l'expression spontanée et très-sincère de tendances natives qui, même disciplinées, se retrouveront dans l'œuvre théologique de M^{gr} Gay.

Intuitif par tempérament, l'évêque d'Anthédon fut favorisé de lumières spéciales pour l'intelligence des sciences sacrées. Lui-même en convient. Quand il lit, prie ou médite, ce sont parfois de vives lumières qui viennent soudain éclairer telle ou telle vérité demeurée jusque-là obscure. Sans en tirer aucunement vanité, il estime beaucoup ces illuminations inattendues, dans lesquelles il discerne l'action de l'Esprit-Saint. Il n'essaie donc pas d'échapper à l'impression profonde qu'elles produisent sur son âme. Remettant à plus tard le soin de discuter sur les perspectives entrevues, il ne pense, sur le moment, qu'à en goûter la beauté, à en jouir et à se fondre en effusions de reconnaissance et d'amour. Au témoignage d'une personne qui l'a connu intimement, il a étudié la théologie « d'abord dans l'oraison et dans les livres après ».

« C'est par les sommets de mon intelligence que je reçois la lumière. écrit-il à la prieure du carmel de Niort, et cela d'une manière si élevée et si simple qu'il m'en coûte pour la rendre intelligible et la formuler à d'autres, ce travail allant souvent jusqu'à la douleur. Je ne puis me servir des livres que pour m'édifier après coup. »

Cependant cette science infuse ne le dispense pas d'utiliser les procédés qui s'imposent à quiconque veut s'instruire. M^{gr} Gay a toujours été passionné pour la lecture, et, par ce mot, entendez ici une lecture réfléchie, méditée, souvent faite la plume à la main. Il a beaucoup fréquenté les Pères, saint Augustin surtout. Parmi les théologiens, Suarez semble avoir eu ses préférences,

on dirait même qu'il n'a guère connu saint Thomas que par l'intermédiaire de Suarez. Les auteurs ascétiques et mystiques, saint François de Sales entre autres, lui sont familiers. Mais sa grande, sa principale source d'information, il la trouve dans la Bible, et spécialement dans les épîtres de saint Paul. Il parle quelque part ¹ de « ces lectures qui éveillent des mondes dans l'esprit et qui font vivre plusieurs vies dans un jour ». L'étude de la Bible, de cette parole qui est « esprit et vie », appartient, au premier chef, à cette catégorie de lectures.

M^{gr} Gay admettait que le texte sacré peut offrir un sens littéral et un sens spirituel, sans parler des interprétations accommodatives ². « Il y a des Écritures sacrées une science purement extérieure, remarque-t-il ³, il y en a donc une intérieure. » C'est cette dernière qu'il s'efforce d'acquérir. Mais « l'onction seule la donne », c'est-à-dire, en fin de compte, le Saint-Esprit. Aussi M^{gr} Gay lisait-il amoureusement l'Écriture, assuré que plus vive serait sa foi et plus ardente sa charité, plus il pénétrerait aussi dans « l'intime » de l'enseignement divin. De là également ses efforts pour commenter certains passages d'une manière ingénieuse et personnelle, avec le seul désir de fournir un nouvel aliment à sa piété ⁴. Dans ses *Instructions en forme de*

¹ *Sermons de Carême*, t. I, p. 286.

² « Dans l'idiome chrétien, non seulement les mots et les noms sont eux-mêmes vrais et justes, mais ils ont comme deux titres de justesse et de vérité. Ce sont des mots à double portée, exprimant simultanément deux ordres de réalités différentes : l'une extérieure et inférieure, terrestre et temporelle ; l'autre plus intime, plus haute, plus sainte, spirituelle, éternelle même, ne fût-ce que dans son principe et dans sa fin. » (*Entretiens sur les mystères du Rosaire*. — De la dévotion au Rosaire, t. I, p. 47.) C'est ce dernier ordre de réalités qu'il s'est appliqué de préférence à mettre en évidence dans son commentaire des psaumes, ou plutôt dans ces notes demeurées inachevées et qui ont été publiées, après sa mort, sous le titre d'*Exposition théologique et mystique des psaumes*.

³ 106^e Élévation, *Élévations*, t. II, p. 330.

⁴ Il écrit à une carmélite :

« Dans mon dernier séjour à Niort, ayant eu une petite lumière sur ces saintes paroles du Cantique : « Je me suis assise à l'ombre de Celui qui aime mon âme. » je l'ai expliqué à nos enfants (les carmélites) qui en ont été nourries. Cette ombre, c'est l'humanité de Jésus, c'est sa divine Eucharistie, mais c'est aussi la volonté du Père céleste se cachant dans les divers événements de la vie. Jésus, qui est notre ombre à nous, a vécu trente ans à l'ombre de cette volonté. » (Lettre inédite, 11 juin 1887.)

Il écrit encore :

« En entendant ce verset du psaume XC^o, si souvent répété dans l'office : « Il te couvrira et t'enveloppera de ses épaules comme d'une ombre, et tu espéreras, abrité sous ses ailes. » j'étais comblé de bonheur en pensant que ces épaules qui nous protègent ainsi, c'est sa nature divine qui est tout être, toute substance, toute essence, tout Lui enfin, notre unique Dieu, immuable et souverain qui, même en agissant, reste pour nous ici-bas un mystère insondable, ce pour quoi le psalmiste parle d'*ombre*.

*retraite*¹ se glisse une allusion discrète à cette science cachée, intérieure de la Bible qui était l'objet de sa prédilection :

« Quoi qu'il en soit de ces manifestations extérieures de la divinité de Jésus, écrit-il, il y en a dans l'Évangile qui, pour être d'un tout autre ordre, n'en sont que plus touchantes, sinon plus convaincantes. Toutes les âmes intérieures en ont fait l'expérience. Quand, en lisant ce livre unique, elles étaient dans les dispositions voulues d'humilité, de pureté, de recueillement, de ferveur, est-ce que telle ou telle page ne leur a pas donné une sorte de vision de la divinité du Christ? En s'ouvrant soudainement à elles, le cœur de Jésus ne leur découvrait-il pas alors un coin du ciel? Leur foi ne devenait-elle pas tout à coup l'évidence et ne se fondaient-elles pas elles-mêmes en adoration, en louange et en amour? Le doute, en ces instants, leur était impossible : Dieu était là ; elles venaient de l'apercevoir, elles venaient de l'entendre ; elles l'avaient reconnu. »

La méditation de l'Évangile surexcite en lui une pieuse curiosité. Comme le Père Faber, il explore volontiers, à la lumière des raisons de convenance, ce que l'écrivain sacré ne nous a pas révélé en termes explicites ; il le fait, au reste, avec loyauté et en usant des réserves habituelles en pareil cas.

C'est ainsi que, parlant de l'archange Gabriel, il nous le montre comme ayant vécu (selon notre manière de compter sur la terre) « pour le moins quarante siècles quand sonna l'heure marquée pour la divine incarnation. Cette vie toute remplie de choses et d'actes ineffables, cette vie avec Dieu, cette vie en Dieu fut, en fait, une préparation à l'ambassade dont le Seigneur avait décrété de charger cet Archange. » Et M^{gr} Gay ajoute : « Nous ne nous défendons point de penser que, pendant la durée plus ou moins longue qui, selon la loi imposée à toute créature libre, précéda son entrée dans la gloire et où, mis en demeure d'élire sa voie, il dut, en choisissant la bonne, se rendre digne de la béatitude, il mérita, comme il était possible, cette faveur insigne de devenir un jour l'Ange de l'Incarnation... Il a dû, sans nul doute, avoir une dévotion spéciale au mystère du

comme l'Évangile en parle pour dire la descente et l'opération divines de l'Incarnation en Marie. C'est là dans cette ombre et sous ce Dieu que nous sommes, que nous pensons, que nous aimons, que nous marchons. C'est une sûreté incomparable et la source d'une vertu invincible.

« Quant à ces ailes divines sous lesquelles nous devons espérer, ce sont ces deux extensions de la divinité qu'on appelle les *missions*, du Verbe d'abord, puis du Saint-Esprit, missions qui ont toutes deux leur principe dans la divinité, comme les ailes ont leur racine et leur appui dans les épaules ; mais ayant leur effet et leur terme au dehors, parce qu'elles sont pour nous faire profiter, en faisant en nous l'œuvre de Dieu, qui est de nous sanctifier, pour ensuite, en se repliant, nous enserrer en lui dans sa joie, dans sa gloire, dans sa vie éternelle. Ah ! qui sommes-nous ? Sommes-nous aimés ! Sommes-nous riches, pourvus, défendus ! » (Lettre inédite, 29 février 1879.)

¹ P. 184.

Verbe incarné, quand Dieu le proposa à la foi et à l'adoration des armées angéliques. Il l'aura cru plus parfaitement, pénétré davantage, adoré avec plus de soumission et de piété, aimé avec plus de tendresse. Cette libre manifestation des saints attributs de Dieu l'aura jeté en quelque transport intérieur où ne s'élevèrent point les autres. Cette miséricordieuse invention de l'amour infini aura fait à son cœur une blessure d'amour plus profonde. Il se sera pris d'une ardeur enflammée et jalouse pour ce Roi universel, comme aussi pour cette Reine qui siège à son côté, partageant toutes ses grâces, unie à tous ses états, contribuant à toutes ses œuvres. Il se sera spontanément offert et, sous le bon plaisir de Dieu, dédié à leur service. Peut-être aura-t-il demandé à Dieu de leur appartenir à quelque titre particulier? Il en sera résulté en lui une affection plus vive pour la nature humaine. Sa charité aura tout d'un coup et très amoureusement embrassé toute cette immense famille d'Adam qui lui était naturellement inférieure, mais où son Dieu devait plus tard prendre rang pour opérer de si grandes merveilles et déifier toute sa création. Ces actes, si excellents qu'ils fussent, ne lui méritèrent point rigoureusement la grâce inouïe que Dieu lui destinait; mais ils l'y disposèrent et rendirent très convenable le choix que, dès les premiers débuts de sa vie, ou de toute éternité pour mieux dire, Dieu daigna faire de lui¹. »

Les *Entretiens sur les mystères du Rosaire* fournissent naturellement à M^{gr} Gay l'occasion de multiplier ces suppositions qui ont pris naissance dans son cœur autant que dans son esprit. « C'est de la piété plus que de la science, » note-t-il très justement dans la préface de ces mêmes *Entretiens*. Aussi nous garderons-nous d'insister.

Revenons à la question des sources d'information auxquelles M^{gr} Gay a puisé comme théologien. Nous en avons cité quelques-unes; les énumérer toutes serait d'autant plus difficile que M^{gr} Gay s'est toujours montré très réservé sur le chapitre de ses lectures, de ses auteurs préférés et des motifs qui l'inclinaient à adopter telle ou telle opinion théologique. L'étude qu'il a faite des sciences sacrées reste ainsi entourée d'un certain mystère².

Dans ses rapports avec ses confrères, il se montrait très conciliant, n'imposait jamais sa manière de voir, mais en revanche exigeait qu'on ne lui demandât pas compte de ses opinions personnelles. Il s'intéressait, jusqu'à un certain point, aux diffé-

¹ *Elévations*, 6^e Elévation, t. I, p. 47-48.

² Voir aux *Documents et pièces justificatives* une note sur la bibliothèque et les notes théologiques de M^{gr} Gay.

rentes solutions que les écoles catholiques apportent aux questions les plus obscures, mais il s'abstenait de prendre part à leurs querelles domestiques. Les polémiques doctrinales sur les questions libres, la guerre civile, latente ou déclaré, entre écoles approuvées, non seulement ne le tentaient pas mais répugnaient à sa douceur. Voyait-il des ecclésiastiques argumenter avec un peu trop d'ardeur, il se détournait aussitôt en se disant : « Heureusement que le bon Dieu n'est pas théologien ! »

Pour lui, après avoir prié et examiné les choses, il adoptait une solution et y demeurait fidèle. Au fond, sa grande règle dans l'étude de la théologie était de prendre son bien là où il le trouvait.

Ce bien n'était autre, à ses yeux, que sa sanctification et celle de toutes les âmes qu'il dirigeait. Considérer l'étude de la théologie comme une fin en elle-même, n'entra jamais dans ses vues; il lui suffisait d'y voir un puissant moyen de progrès spirituel. Les tempéraments diffèrent, les vocations aussi. Exposer la doctrine catholique suivant les formes les mieux adaptées aux besoins de chacun, M^{gr} Gay n'eut jamais d'autre ambition. Mais l'intérêt du prochain le demandant, il savait imposer silence à ses attrait et se poser alors en apologiste, en polémiste redoutable. Certaines lettres publiées sous le titre de « lettres pour la conversion d'un ami ¹ » nous montrent sa rigueur de logicien et la sûreté de ses informations en matière de théologie. S'il s'est affranchi du vocabulaire scolastique, c'est aussi en vue d'atteindre un plus grand nombre d'âmes. Personnel par tempérament, apôtre par vocation, M^{gr} Gay a étudié et exposé la théologie à sa manière. Il faut convenir que cette manière était bonne, au moins pour lui, puisqu'elle lui a réussi.

De ce qu'elle n'est pas celle de tous, n'allons pas déduire que M^{gr} Gay soit un novateur en théologie. Il se montre au contraire nettement conservateur. Jamais sa doctrine n'a reçu de Rome que des éloges, et en eût-il été autrement qu'il se fût soumis sans réserve. C'est chez lui une conviction profonde que la vérité dogmatique ne peut se rencontrer en dehors du courant traditionnel. Les modernistes auraient certainement trouvé en lui un adversaire résolu. Il n'admettait pas qu'une altération dans

¹ Voir *Correspondance de M^{gr} Gay*, 'Lettres de direction spirituelle. 4^e série. Lettres pour la conversion d'un ami, p. 388-473.

le sens des définitions théologiques pût être estimée à l'égal d'un progrès.

« Il est très difficile, remarque-t-il déjà dans des notes datées de 1838, de faire comprendre à quelques modernes que la vérité ne progresse pas, mais que l'homme progresse dans la vérité (rien pourtant ne paraît plus simple). Il semble, à entendre les hommes du progrès, que le dogme aille se transformant d'âge en âge. Les plus écoutés attribuent ces transformations à une nécessité et à une certaine expansion fatale de la substance humaine. Les autres, plus modérés mais peut-être moins logiques, ont l'air de penser que la vérité n'est mise au jour que par l'erreur, en ce sens que l'hérésie force la doctrine à se montrer et la contraint à une explication positive sur tous les points qu'elle attaque successivement. »

Charles Gay signale aussi, toujours dans des notes antérieures à son entrée dans les ordres, la tendance de certains auteurs à étudier la théologie patristique, avec l'intention d'étayer sur les témoignages des Pères leur doctrine évolutionniste en matière de dogmes. La parole célèbre de Tertullien disant aux païens : *De vestris fuimus. Fiunt, non nascuntur christiani*, lui inspire cette remarque :

« C'est un étrange aveuglement et, malgré tout, un hommage indirect et l'annonce peut-être d'un retour prochain que cette prétention du siècle à vouloir tout trouver dans les Pères et tout justifier par leurs écrits. »

La prédilection marquée de M^{gr} Gay pour l'étude des Pères s'inspirait d'un tout autre motif. Il aimait leur manière large, synthétique d'exposer la doctrine ; cette fusion harmonieuse du dogme et de la morale qu'il goûtait dans leurs écrits, il essaiera de l'imiter dans ses propres ouvrages.

Mais si le fond de l'enseignement théologique est traditionnel chez M^{gr} Gay, la forme surprend agréablement par son cachet de nouveauté. L'écrivain ne paraît pas tributaire de ses devanciers ; il s'est si parfaitement assimilé la substance de leurs œuvres qu'il semble tirer de son propre fond tout ce qu'il expose.

En somme, M^{gr} Gay est entré au séminaire avec des idées bien arrêtées sur la théologie envisagée comme science. Ces idées l'ont amené à adopter un plan d'études bien défini et une méthode en rapport avec son tempérament. Concept, plan, méthode ont abouti à l'exposition de sa doctrine théologique sous une forme très personnelle.

II

Si nous voulions maintenant poursuivre nos investigations, le moment serait venu d'étudier en détail l'œuvre théologique de M^{gr} Gay. Mais cette étude exigerait, à elle seule, un volume et dépasserait les bornes d'une biographie. Qu'il nous suffise de signaler les points saillants, les indices révélateurs qui permettent de fixer la physionomie de M^{gr} Gay théologien.

Les ouvrages de l'évêque d'Anthédon sont saturés d'une théologie diffuse, souvent profonde, mais au demeurant fragmentaire. A cela rien d'étonnant; le contraire surprendrait plutôt. M^{gr} Gay ne nous donne, en effet, sous des formes diverses, que le fruit de son ministère auprès des âmes. Or, à quel prédicateur, à quel conférencier est-il arrivé de traiter tous les sujets de la théologie dogmatique et morale? Le prédicateur jouit d'ordinaire d'une certaine latitude dans le choix de ses sujets. Il s'en tient habituellement à ceux qu'il estime les mieux appropriés aux circonstances. Personne ne lui en veut non plus s'il consulte ses attrait particuliers. La conséquence inévitable, c'est que des lacunes se produisent. On en a relevé un bon nombre dans l'œuvre de M^{gr} Gay et plusieurs sont pour étonner.

Dans le traité sur *la Vie et les Vertus chrétiennes*, par exemple, on cherche vainement une étude approfondie des vertus cardinales, étude qui aurait pourtant fourni un fondement solide à celle des vertus spécifiquement chrétiennes. Comment aussi M^{gr} Gay n'a-t-il jamais parlé aux auditoires d'élite qui se pressaient autour de lui d'un sujet parfaitement en rapport avec ses dispositions intimes et celles des personnes qui l'écoutaient, je veux dire des dons du Saint-Esprit et de leur importance capitale dans les actes héroïques de la vie chrétienne, plus encore dans la vie religieuse et la pratique généreuse des vœux? Il n'a non plus jamais abordé la question de la confirmation, celle de l'extrême-onction et c'est incidemment qu'il s'est occupé du baptême ¹.

Quand il traite un sujet, M^{gr} Gay le fait d'une manière complète, eu égard du moins à la catégorie des personnes qui l'écoutent

¹ *Instructions en forme de retraite*. Jésus époux, p. 322-329.

ou le lisent. Les monographies qu'il a consacrées aux principales vertus chrétiennes ¹ ne laissent rien à désirer sous ce rapport. Néglige-t-il de toucher à certains points secondaires, on est certain d'avance que ces points n'intéressent pas directement son public, ou qu'ils sortent du cadre des considérations pratiques auxquelles, en apôtre qu'il est, il a voulu se limiter. Ainsi, développant la doctrine catholique sur l'enfer ², il a passé sous silence les difficultés créées par le sort des infidèles qui ont ignoré la révélation et par la distribution inégale des grâces actuelles.

Avouons toutefois que si M^{gr} Gay prédicateur a su se plier aux dispositions et aux besoins présumés de son auditoire, il a souvent trouvé ou composé un auditoire en harmonie avec le genre de considérations que son attrait le portait à envisager. Et cette dernière remarque nous amène à signaler l'influence capitale que les inclinations natives de M^{gr} Gay ont exercée sur sa théologie.

Par tempérament, M^{gr} Gay a toujours été très religieux. Dès sa jeunesse, son esprit a été hanté par le problème des relations mutuelles entre le Créateur et sa créature. Il y trouvait une source inépuisable de méditations. Jamais la notion d'un Dieu se désintéressant de son œuvre ne s'est présentée à lui. Il a toujours, et comme d'instinct, vu le Créateur désireux de s'unir à la création et la créature heureuse de se rapprocher de son Dieu. Pour Charles Gay ayant à peine dépassé ses vingt ans, tout se résume à savoir comment Dieu réalisera cette union du créé et de l'incrédé, du divin avec l'humain.

Une doctrine approuvée de l'Église lui présente une solution idéale de ce grand problème. La seconde personne de la Sainte Trinité, le Verbe, s'incarnera et c'est dans la personne de Jésus que se fera l'union du Créateur avec la création.

« L'humanité du Verbe, créature qui est le Créateur en personne, est la créature par excellence, la cime, la source, la somme de toute la création... Et, parce que, appartenant à cette création, nous devenons l'objet de cette connaissance éternelle que Dieu a de son Fils unique Jésus, premier-né de nous tous, nous avons part aussi à l'éternel amour qu'il lui donne ³. » En Jésus tout s'unit, tout s'embrasse, le créé et l'incrédé, le divin et l'humain. Jésus-Christ, premier-né de

¹ Dans son traité sur *la Vie et les Vertus chrétiennes*.

² *Sermons de Carême*, t. I, p. 332-392.

³ *Nouveaux Sermons*, p. 103, 104.

toute créature, est « l'union, le centre, le baiser de toutes choses ¹ ».

Le « mystère du Christ » résout de façon admirable le grand et, en un sens, le seul problème religieux qui existe, à savoir l'union du Créateur et de la créature.

Charles Gay, qui ne songe encore que vaguement à embrasser l'état ecclésiastique, est séduit, charmé, transporté par cette vision de Jésus « centre et baiser de toutes choses ». Il ne détachera jamais plus ses regards de ce spectacle qui le captive. La création divinisée en Jésus, Dieu s'unissant à la création dans la personne du Verbe : désormais, tout, y compris Dieu, est corps et esprit.

« La création de Dieu est corps et esprit ; la religion qui la déifie est corps et esprit ; les sacrements, qui sont les instruments de l'Église pour tout déifier par la religion, sont corps et esprit ; Dieu lui-même, Dieu à présent et pour toujours est corps et esprit : Dieu est Jésus ². »

Voilà pour satisfaire le philosophe qu'est Charles Gay, le philosophe qui rêve d'unité, de l'unité suprême et parfaite. Elle est réalisée dans la personne de Jésus. Voilà qui contente aussi l'artiste épris de beauté, d'harmonie. « J'admire et j'adore l'unité et l'harmonie de l'être de Jésus, » écrira plus tard l'évêque d'Anthédon ³. Enfin la sensibilité exquise, la nature éminemment affectueuse de Charles Gay tressaille devant ce témoignage infini d'amour que Dieu donne à sa création en se l'unissant et en la déifiant dans la personne de Jésus.

« Dieu a voulu se lier à ses créatures par une communauté de nature, de vie, de sainteté, de gloire, de béatitude. Pour cela, Dieu a visé sa création au cœur, en choisissant la nature humaine et un seul homme dans la multitude des individus. La raison de cette effusion gratuite de Dieu, c'est l'amour ⁴. »

« Si j'ai pris mon humanité, fait dire à Jésus l'évêque d'Anthédon ⁵, ç'a été sans doute par amour pour elle, car il est vrai que je l'aime entre toutes les créatures ; mais ç'a été aussi par amour pour toutes les créatures. »

Bref, le mystère de l'Incarnation (que M^{gr} Gay appelle de préférence « le mystère du Christ ») est « le mystère suprême, fou-

¹ *Sermons d'Avent*, p. 275.

² *Sermons de Carême*, t. II, p. 49.

³ A une carmélite, 31 janvier 1881.

⁴ *Sermons d'Avent*, p. 267, 268.

⁵ *Elévations*, 117^e Elévation, t. I, p. 391.

damental et pour nous (hommes) et pour vous (Dieu le Père), mystère de sainteté, de vie, d'harmonie, de charité, de grâce, de gloire, d'union universelles ¹ ».

M^{gr} Gay éprouve un ineffable contentement de ce que Jésus-Christ existe :

« Dieu dans sa création et en devenant le chef, pour en être le Pontife et l'organe ; l'organe de l'adoration, de la reconnaissance, de la dilection, de la soumission universelles. Cette certitude me comble, déclare-t-il. Ce mystère de Jésus-Christ donne à mon âme la paix du paradis. Il est l'ordre parfait, la justice accomplie, la vérité faite ; il est le bien, il est tout bien. En lui et par lui l'α rejoint l'ω. Dieu a sa gloire, Dieu est content ; son œuvre est son repos. Il n'y a plus de lacune nulle part. Tout est en harmonie. Assurément, le ciel n'est que l'épanouissement total, la consommation définitive, l'éternelle incommutabilité de ce mystère. Par Jésus, Dieu est, comme dit saint Paul, tout en tout et en tous ². »

Le mystère du Christ, M^{gr} Gay le considère donc sous trois aspects également sublimes et qui contentent pleinement les trois tendances primordiales de son tempérament : comme mystère de beauté, d'harmonie, comme mystère d'amour et comme mystère d'union.

Mystère de beauté et d'harmonie, d'abord. M^{gr} Gay a le sens esthétique très développé : la beauté comme aussi la laideur l'impressionnent vivement, non seulement la beauté et la laideur sensibles, mais encore la beauté et la laideur des réalités d'ordre spirituel, beauté de la vérité, de la vertu, laideur de l'ignorance, de l'erreur, du péché, du vice. Selon le mot d'un critique ³, « il voit l'objet de la foi en termes de beauté ». Il ne sépare pas non plus la beauté et l'harmonie de la sainteté, en ce sens du moins que tout ce qui est saint est harmonique. « Comme tout était harmonique en la Mère du Sauveur ! » dit-il ⁴ lorsqu'il veut mettre en relief la sainteté de Marie. M^{gr} Gay répétait volontiers que l'harmonie de la doctrine évangélique lui prouvait la divinité de Jésus-Christ. Jésus est la beauté, l'harmonie suprême. Essentiellement beau, comme Verbe éternel, il est aussi le plus beau des enfants des hommes. « En s'incarnant, le Verbe est devenu le cantique incorruptible de

¹ 2^e Élévation, *Elévations*, t. I, p. 26.

² Notes inédites de retraite (11-18 juillet 1887).

³ G. Voisine, *Un apôtre de la lumière*, dans *l'Œuvre* du 18 mars 1914.

⁴ *Elévations*, 16^e Élévation, t. I, p. 138.

toutes choses, et le coryphée qui mène le chœur universel ¹. » Pour M^{gr} Gay comme pour saint Augustin, Jésus est le *Christus musicus*.

Qu'on se garde pourtant de voir dans l'insistance de M^{gr} Gay à contempler la beauté du mystère du Christ, une fantaisie de dilettante et d'esthète. La vue des beaux spectacles exerce sur son âme une action sanctifiante ; elle l'excite à resserrer son union avec Celui qui est la Beauté par excellence. C'est ainsi qu'il écrit à une carmélite ² :

« Je veux vous dire que Dieu est adorablement bon pour son pauvre indigne serviteur, qu'il me fait des grâces d'harmonie (je ne sais pas dire autrement) qui me le donnent lui-même comme nulle chose au monde. »

Il en conclut que la vue de la beauté et de l'harmonie des œuvres divines doit aussi exercer une heureuse influence sur d'autres que lui.

L'idée d'utiliser l'art comme instrument d'apostolat remonte, on le sait, à sa jeunesse. Il se crut même appelé de Dieu à exercer ce genre spécial d'apostolat.

« L'art n'est pas l'orthodoxie, écrivait-il vers 1838 ³, mais il l'exprime, la formule et la rend sensible. Non, le drame, ni l'épopée ne sont le culte ; non, le poète (et étendez ce mot à tous les artistes), le poète n'est pas le prêtre, mais il enseigne par l'émotion, comme le prêtre par l'intelligence : il attire, l'autre persuade. Il dispose, il chauffe ; l'autre sème. A eux deux tout ce qu'il y a d'action dans le monde, à eux tout seuls. Ils sont frères : ne séparez pas ce que Dieu a uni. Ils sont bien deux, deux dans l'unité, comme le Père et le Fils, la substance et le Verbe que rigoureusement ici ils représentent. »

Ces déclarations brûlantes d'un enthousiasme juvénile trahissent le tempérament foncièrement artistique de M^{gr} Gay. Toutefois, même jeune homme, notre prélat sut contenir dans de sages limites ses tendances esthétiques et sa foi dans l'action

¹ *Elévations*, 2^e Elévation, t. I, p. 26.

² Aucune intelligence créée ne peut ni dire ni concevoir la hauteur, la splendeur, la beauté, la pureté, la sérénité, les délices de ce mystérieux enfantement (du Fils par le Père). Ce Fils qui naturellement et éternellement naît du Père, est l'image vive et subsistante de Celui qui l'engendre ;... il est l'éclat, le parfum, la fleur, le fruit, l'expression totale de sa vie. • (*Instructions en forme de retraite*, p. 189.)

³ Lettre inédite, 5 avril 1877.

⁴ Notes inédites.

sanctifiante de la beauté en général. Séminariste, il écrit dans des notes de voyage (1840) ¹ :

« L'Église n'a donné de décision, quant à l'art, qu'en tant qu'il touche à la morale. Elle n'a mission que pour le nécessaire, c'est-à-dire pour ce qui regarde le salut. Or, dans l'état de chute, le beau n'est pas une des conditions nécessaires. *Unum necessarium*. Et pourtant le beau et le bien sont une même chose : l'art n'est que l'expression du vrai, mais il appartient à l'ordre de la liberté et non à l'ordre obligatoire. C'est pourquoi il n'y a pour l'art ni Révélation, ni Symbole, ni Église, ni infailibilité, encore que dans la Révélation, dans le Symbole, dans l'Église se trouvent implicitement et obscurément la loi du bien et celle de l'art. Mais il faut les en déduire par le raisonnement et chacun le fait librement, selon son intelligence particulière. »

M^{gr} Gay, lui, n'y manque pas. Il recourt aux arguments esthétiques, sinon comme à des preuves apodictiques, du moins comme à des états qui consolident d'autres preuves ². Sa théologie revêt, de ce chef, un caractère original et très agréable.

Mystère de beauté et d'harmonie, le mystère du Christ est aussi le mystère d'amour par excellence. M^{gr} Gay mériterait d'être appelé le docteur de l'amour surnaturel, de la charité. Il s'efforce d'en scruter les profondeurs, d'en mesurer les dimensions ³. Au sommet de sa doctrine, expliquant tout mais demeurant lui-même insondable, plane le mystère de l'amour de Dieu pour la création et en particulier pour les hommes. Or « la grande preuve d'amour que Dieu a donnée au monde, c'est Jésus-Christ... Les mystères de Jésus sont les chants du poème de l'amour éternel ⁴ ». Jésus est « le don de Dieu ⁵ », « le principe, le lien et le dénouement du grand drame du monde ».

De tous les attributs de Dieu, l'amour est peut-être celui qui frappe le plus M^{gr} Gay.

« Si l'on peut dire, remarque-t-il à propos d'un mot de Tertullien ⁶, Dieu est plus naturellement, plus spontanément, plus joyeusement bon qu'il n'est juste.

« Nous marchons, nous marchons tous et sans cesse sous l'inspi-

¹ Notes inédites.

² Cf. par exemple, *Vie et Vertus chrétiennes*, De la chasteté, § II, et *Instructions en forme de retraite*, p. 328.

³ Cf. *Elévations*, 80^e Elévation *De l'amour*. t. II, p. 141-142.

⁴ 101^e Elévation.

⁵ Voir *Instructions en forme de retraite*, p. 183 et suiv.

⁶ *De suo optimus, de nostro justus*.

ration de la loi d'amour, écrit-il ¹. Ce qui marque les heures, ce sont les pas de l'humanité dans la voie sainte. »

En raison de sa grande compréhension, le mot « amour » prête à une certaine ambiguïté que M^{gr} Gay ne dissipe pas toujours. Notre auteur désigne d'ordinaire, par ce terme, l'amour de bénignité, de dilection, comme il ressort de ce passage de son traité sur *la Vie et les Vertus chrétiennes* ² :

« Je n'arrive à cette source (de la mortification : l'esprit de religion) qu'après celle de l'amour. Est-ce à dire qu'elle lui est supérieure, et vraiment, y a-t-il quelque chose de supérieur à l'amour? Non, si on embrasse l'amour dans son ensemble, avec tous ses degrés et tous ses actes. Oui, si on ne le regarde que dans son acte premier, essentiel et universel, qui est la dilection. »

« La bonté seule produit l'amour, » lisons-nous aussi dans les *Conférences aux Mères chrétiennes* ³.

Des théologiens, même au courant de la terminologie de M^{gr} Gay, comme le Père Fessard, ne purent s'empêcher de lui faire quelques observations sur le sens qu'il attribue au mot « amour ». Le Père Fessard lui écrit à propos de ses *Instructions en forme de retraite* ⁴ : « A la page 553, vous écrivez : « Son œuvre, c'est de « rendre témoignage à l'amour. » Oui particulièrement, uniquement non... En plus d'un endroit de votre ouvrage, il semble que Dieu a créé *uniquement* pour manifester sa bonté, c'est-à-dire sa bénignité, sa bienveillance, sa bienfaisance, son amour ; mais il me paraîtrait que vous prenez là le mot « bonté » dans un sens qui n'est pas celui de la théologie de l'Église ⁵... Dieu a tout créé par amour? oui, mais non pour l'amour des créatures, mais

¹ Sur la première page de la *Vie de sainte Elisabeth de Hongrie*, par Montalenbert, livre qu'il offrait à sa sœur à l'occasion du nouvel an (1^{er} janvier 1838).

² *La Mortification*, t. I, p. 457.

³ 54^e Conférence, t. II, p. 429.

⁴ 3 mars 1890.

⁵ « ...Bonitas Dei dupliciter considerari potest : *absolute*, prout est bonum in se et *relative*, prout est bonum nostrum, nos beatificans. Posteriori modo considerata est objectum spei; priore modo considerata est objectum caritatis. Bonitas Dei absoluta iterum dupliciter considerari potest, prout complectitur essentialiam divinam cum omnibus attributis, aut prout est singulare aliquod attributum divinum e. g. sapientia, benignitas. Sed, cum attributa divina nec inter se nec ab essentialia distinguantur, quodvis attributum Dei, sive absolutum, sive relativum, includit omnem bonitatem divinam. Ideo objectum et motivum formale caritatis est tum bonitas Dei, quatenus in qualibet perfectione divina, sive absolute sive relative, tota bonitas Dei infinita continetur. » (Noldin, *Summa Theologiae moralis*. De Caritate Dei. Editio Sexta, t. II, p. 60.)

de soi. *Universa propter semetipsum operatus est Dominus.* Si Dieu avait créé uniquement pour manifester son amour, tous les êtres seraient sauvés. »

L'amour tend à se répandre, mais c'est finalement pour embrasser l'objet aimé, s'attacher, s'unir à lui. Parce qu'il est le grand mystère d'amour, le mystère du Christ est celui de l'union de Dieu avec son œuvre. De tous les aspects sous lesquels se présente le mystère du Christ, il n'y en a pas de plus sublime et qui intéresse plus directement la gloire de Dieu et la félicité des créatures, puisque tous les êtres doivent procurer la gloire de Dieu et trouver leur bonheur par et dans leur union avec le Créateur, union qui varie d'ailleurs suivant la nature de chaque être.

Le problème de l'union des êtres entre eux et celui de leur union avec Dieu a particulièrement retenu l'attention de M^{gr} Gay. Nous avons vu qu'aux yeux de notre prélat, ce problème résumait, en un sens, tous les autres ; il surexcitait aussi sa curiosité par son côté mystérieux. Plus dissemblables apparaissent deux êtres et moins aisément s'explique leur union. Si l'union intime, personnelle, d'un principe spirituel comme l'âme et d'un principe matériel comme le corps défie nos investigations, à plus forte raison en sera-t-il de même de l'union de Dieu avec ses créatures, et en particulier avec l'homme. Et pourtant cette union de l'incrédé avec le créé, du divin avec l'humain a été réalisée en Jésus comme dans son prototype et son exemplaire.

Si l'essence des unions surnaturelles, union des personnes divines au sein de la Trinité, union hypostatique des deux natures en Jésus-Christ, union de l'âme fidèle avec Dieu par la grâce, dépasse la portée de l'intelligence humaine, nous savons du moins que l'union surnaturelle de l'âme fidèle avec son Créateur respecte la personnalité de Dieu comme celle de l'homme et que, tout en étant un témoignage de la condescendance divine, elle laisse intacte la transcendance de Dieu. Dieu présent dans les êtres en est cependant substantiellement distinct, les dépasse même infiniment. Cette double vérité garantit la doctrine orthodoxe contre le panthéisme d'une part et le gnosticisme de l'autre.

Mais, tout en se gardant de tomber dans l'erreur, chacun a le droit, suivant son tempérament personnel, d'insister davantage sur l'un ou l'autre des deux aspects que présente la question

de l'union de Dieu avec sa créature ¹. « Dieu est présent partout ; essayez de le découvrir dans toutes les créatures, afin de vous unir à lui. » Tel est le conseil qui prévaut dans l'école mystique immanentiste dont saint François de Sales est un des plus célèbres adeptes. « Dieu dépasse infiniment toutes choses, remarquent les tenants de l'école mystique transcendantaliste, à la suite de saint Jean de la Croix. Pour s'unir à Dieu, il faut dépasser le créé, renoncer à tout le créé par la « nuit des sens » et la « nuit de l'esprit ». Les deux conseils sont excellents et pratiquement compatibles. Par attrait, M^{gr} Gay goûtait davantage le premier. Il aimait à voir et par suite à montrer Dieu présent partout, à considérer les créatures comme des sacrements de Jésus, à contempler la nature, même inanimée, participant tout entière, dans une certaine mesure, au mystère du Christ.

Mais par-dessus tout, c'est l'union surnaturelle de l'homme avec Dieu, par et dans le Christ, que M^{gr} Gay étudie passionnément. Cette difficile question forme peut-être le chapitre le plus important, le plus développé de sa théologie. Puisque, sans Jésus-Christ, l'homme ne peut poser un acte vraiment salutaire, vraiment profitable à ses intérêts éternels, il semble bien, en effet, que la grâce, qui est le moyen dont se sert le Verbe incarné pour nous illuminer et nous pousser au bien, doit occuper une place de choix dans l'enseignement ascétique. Ainsi en jugeait M^{gr} Gay.

« Le christianisme, dit-il ², n'est pas tant une loi extérieure qu'une grâce intérieure et, pour tout dire, l'infusion, la résidence et l'action, dans les créatures, de l'Esprit même du Christ. »

Voulant définir la grâce sanctifiante M^{gr} Gay se réfère au texte de saint Paul : *Gratia vita æterna in Christo Jcsu.* « La grâce, dit notre auteur ³, ce qui nous rend chrétiens, ce qui nous sanctifie, ce qui nous déifie, c'est la vie éternelle dans le Christ Jésus Notre-Seigneur. » D'après lui, c'est la personne de Jésus-Christ qui forme le lien qui nous unit à Dieu dans la vie de la grâce. Ce sentiment s'appuie sur les nombreux textes de l'Écriture, surtout ceux de saint Paul, dans lesquels Jésus-Christ est présenté comme le principe de notre justification, et sa vie en

¹ Voir C. Martindale. S. J. *Life of M^{gr} R. H. Benson*, t. II, p. 387 et suiv.

² *Sermons de Carême*, t. II, p. 466.

³ *Vie et Vertus chrétiennes*, t. I, p. 31.

nous comme la perfection de notre vie surnaturelle ¹. Bien qu'adoptée par un bon nombre d'auteurs, cette opinion se heurte à l'opposition de beaucoup de théologiens. « Cette manière de parler n'est pas rigoureusement juste, remarque le Père Ch. de Smedt ². Jésus-Christ, le Dieu-Homme, n'est pas l'auteur de la vie de la grâce par une union réelle, physique, formelle, avec notre âme. » Le Père de Smedt montre comment Jésus-Christ est la cause méritoire, exemplaire, finale, de cette vie, qu'il peut en être la cause efficiente, parce que, en tant que Verbe, il opère, avec le Père et le Saint-Esprit, l'infusion de la grâce en nous. « Mais, continue cet auteur, il n'est pas la cause formelle, le principe immédiat de la déification de nos âmes. Cette cause formelle, ainsi qu'il ressort manifestement des textes, c'est la personne du Saint-Esprit, c'est la nature divine dans sa substance propre. Il y a un sens pourtant dans lequel il est vrai de dire que nous sommes saints (de sainteté habituelle, par la possession de la grâce sanctifiante) de par notre union avec Jésus-Christ. C'est en tant que nous sommes membres de son corps mystique. »

C'est évidemment dans ce dernier sens seulement que M^{gr} Gay attribue notre sanctification à la personne de Jésus-Christ. L'insistance avec laquelle l'évêque d'Anthédon parle de notre incorporation au Christ en est une preuve manifeste. D'ailleurs peu de questions ont été approfondies par M^{gr} Gay avec autant de soin que celle de notre incorporation au Christ. Le côté ascétique du problème ne l'absorbe pas tout entier. Il faut reconnaître une réelle portée doctrinale à certaines de ses expressions qui, au premier abord, passeraient pour de pieuses exagérations. « Être Jésus » ne constitue pas un idéal irréalisable, blasphématoire. En proposant à maintes reprises cet idéal, M^{gr} Gay ne fait que traduire le *Christus facti sumus* de saint Augustin ³. Il explique son « être Jésus » d'une manière parfaitement orthodoxe.

« En somme, écrit-il ⁴, comme l'union hypostatique fait que le Christ

¹ Joan. xv, 4-7. Rom. v, 1, 2, 11, 17, 18, 21 ; vi, 11, 23 ; vii, 24 ; viii, 1, 2, 9, 10, 39 ; I Cor. i, 4, 30, vi, 15 ; II Cor. iv, 10, 11 ; xii, 9 ; Galat. ii, 16, 17, 20 ; Ephes. i, 3, 7 ; ii, 5, 18-20 ; iii, 17-19 ; iv, 7, 15 ; Philip. ii, 20, 21 ; Coloss. i, 18-22, 27, 28, etc.

² R. P. Ch. de Smedt S. J. *Notre Vie surnaturelle*, Bruxelles, Albert Dewit, 1910, t. I, p. 58 et suiv.

³ Voir l'explication de ce texte dans Terrien S. J., *La Grâce et la Gloire*, t. I, Livre V. ch. iv, p. 319, 320.

⁴ *Instructions en forme de retraite*, p. 258.

est Dieu, de même la communication, l'application qui nous est faite à tous et à chacun de tout son saint mystère, fait que, devant Dieu et pour Dieu, nous sommes aussi le Christ. Eux en moi, moi en eux, dit-il à la Cène, afin qu'ils soient uns comme nous et consommés dans l'unité. Vivre, pour moi, c'est donc lui. »

« Dès que, par la grâce sanctifiante, nous sommes incorporés au Christ, nous recevons, dit saint Jean, quelque chose de cette plénitude, et c'est ainsi que Dieu commence d'habiter en nous ¹. »

Mais comment Dieu vient-il en nous? N'y est-il pas déjà, n'est-il pas en tout lieu par sa puissance, sa présence, son essence?

« Comment concevoir qu'il vienne ici ou là, et que veulents dire ces mots de Jésus-Christ : *Nous viendrons à lui?* En un sens, il est vrai, venir n'est pas possible à Dieu. Nous disons cependant qu'il vient quelque part quand il commence d'y faire ce qu'il n'y faisait point auparavant. Comme il opère très librement dans toutes ses créatures, il peut toujours y agir plus ou moins. Lors donc qu'il y a produit quelque effet nouveau et meilleur, nous disons qu'il y arrive et lui-même parle ainsi. L'Esprit-Saint surviendra en toi, dit Gabriel à la sainte Vierge. Certes, cet Esprit était déjà en elle; c'est lui qui la faisait immaculée, sainte et toute pleine de grâce; mais il allait la faire mère de Dieu, et c'est ce que l'ange signifie en annonçant cette « survenance ».

« Dieu vient donc dans une âme, quand il y opère plus divinement... « Il vient par le secours qu'il donne, » écrit saint Augustin : *venit subveniendo*. Il vient comme le soleil arrive dans une chambre, dont on ouvre soudain les fenêtres que d'épaisses jalousies fermaient jusque-là. Cette chambre n'était pas complètement obscure, et le jour qui y pénétrait venait bien du soleil; mais dès que le passage est rendu libre, la lumière afflue dans la pièce, qui se trouve tout à coup pleinement éclairée. Dieu vient ainsi par la lumière qu'il répand et fait resplendir : *venit illuminando*. Il vient comme l'eau d'un ruisseau qui, coulant dans un lit resserré, trouve, à un moment donné, un lit plus large et plus profond, où ses flots se versent abondamment et coulent en liberté. Il vient en dilatant et en remplissant l'être qu'il a dilaté : *venit implendo*...

Dieu vient donc dans nos âmes, comme la vie vient dans un corps languissant et infirme, quand, par l'effet d'un remède énergique ou, mieux encore, d'un miracle, la maladie fait place à la santé. Il vient comme la vérité vient dans notre intelligence, lorsque, ayant longtemps médité un principe, nous apercevons tout d'un coup de nombreuses et importantes conséquences qui nous étaient cachées jusque-là. Il vient comme l'amour vient parfois dans notre cœur, lorsque nous nous trouvons en présence d'une personne admirablement belle et bonne. Il vient, comme la joie vient dans l'âme, quand

¹ *Instructions pour les personnes du monde*, t. II, p. 64.

on possède enfin un bien longtemps désiré, poursuivi ou attendu ¹. »

« Ce n'est pas tout encore. Dieu pourrait venir, mais il pourrait aussi passer. Sa venue serait déjà pour l'âme une gloire et une bénédiction. Toutefois, il n'en va pas ainsi : Dieu se fixe dans l'âme. Pour autant qu'il dépend de lui, cette résidence n'aura de fin ni dans le temps, ni dans l'éternité. C'est même plus qu'une résidence, c'est un embrassement, une étreinte qui aboutit à l'union, en attendant que l'âme soit consommée dans l'unité. Et cette union n'est pas inactive ; Dieu opère dans l'âme, il la transforme sur son propre modèle ². »

M^{gr} Gay suit ici l'enseignement de saint Thomas, d'après lequel Dieu est d'abord présent partout par son énergie opérative.

Notre auteur revient sans cesse sur cette habitation de Dieu, de Notre-Seigneur, dans l'âme fidèle. Il traite cette question délicate avec une sûreté de doctrine tout à l'honneur de sa science théologique ³. On s'est demandé si M^{gr} Gay n'avait pas confondu la grâce créée, le don du Saint-Esprit, avec la grâce créée. Non, il les distingue nettement ; à défaut d'autres preuves, le passage suivant semble très explicite sur ce point.

« Dieu, dit-il, ayant chargé ce soldat, qui est l'homme terrestre, de conquérir cette terre promise, qui est la divinité, a dû déposer en nous, offrir du moins à notre liberté un génie et un courage divins, une science divine, avec un ensemble de forces et de secours proportionnés et à l'infirmité du conquérant et à la sublimité de la conquête. Il a dû mettre en nous des facultés célestes, un germe de vision intuitive, une semence d'amour béatifique, un élément de joie éternelle, un principe de divinité.

« Mais nous ne recevons pas seulement de Dieu « des facultés célestes », nous recevons bien plus encore Dieu lui-même qui vient habiter en nous ⁴. »

Habitation de Dieu dans l'âme fidèle, opérations de Dieu sur cette âme, deux aspects d'une même réalité surnaturelle. M^{gr} Gay, qui parle volontiers du premier de ces deux aspects, ne néglige pas le second. Il décrit avec complaisance les merveilles accomplies par la grâce. Sa plume s'attarde à nous montrer cette grâce divine exploitant les ressources naturelles que l'homme porte

¹ *Instructions pour les personnes du monde*, t. II, p. 67, 70.

² *Idem.*, p. 72 et suiv.

³ Voir en particulier la 117^e élévation (*Elévations*, t. II, p. 381 et suiv.). Voir aussi dans les *Documents et pièces justificatives*, vers la fin de la *Conférence sur la sainte Trinité*, ce que M^{gr} Gay enseigne sur les missions invisibles de la sainte Trinité.

⁴ *Sermons de Carême*, t. I, p. 13.

en lui-même, fécondant ce champ qui, sans elle, demeurerait stérile au regard de la vie future.

« Les meilleurs dons de la nature non seulement ne suffisent point, sans la grâce, à mener l'homme à sa fin dernière, à cette fin divine et unique, au-dessous de laquelle il n'y a d'avenir pour lui que l'enfer ; mais ces dons sont encore impuissants à sauver l'homme en ce bas monde, je veux dire à préserver notre esprit des erreurs les plus déplorables, non plus que notre cœur des plus honteux dérèglements. Ils n'ont point en eux la vertu, je ne dis pas de croître, par leur développement normal, jusqu'à la perfection de leur ordre où le paradis n'entre point, mais même de se conserver dans leur intégrité première. Sans doute, à prendre la chose en rigueur et à la regarder purement en théorie, il en pourrait bien être autrement ; mais, en réalité, sans le secours surnaturel de Dieu et l'action de sa grâce, ces dons se corrompent toujours plus ou moins et n'empêchent l'homme ni de se tromper, ni de se dégrader, ni de se perdre ¹. »

Toutefois M^{gr} Gay connaît trop bien les erreurs de Baius pour qualifier de péchés tous les actes dont la grâce n'est pas la source, ni se refuser à admettre la moralité d'œuvres naturellement bonnes.

« Je suppose un homme actuellement isolé des influences surnaturelles et je dis que, si le monde est tout entier mauvais, — ce que je maintiens, car c'est le dire de l'Écriture, — cet homme pourtant n'est pas le monde, et personne vraiment n'est le monde. J'accorde donc, sans disputer, la réalité de ces vertus et de ces dévouements. La source, même de cet ordre supposé purement naturel, est encore Dieu plus que l'homme, car Dieu est le principe de la nature aussi bien que de la grâce ; mais, je l'avoue, la source secondaire en est l'homme. Qu'est-ce à dire, et que s'en suit-il ? — Que le mondain peut sortir du monde et qu'il en sort ici. Le monde, c'est la convoitise égoïste ; les vertus dont vous me parlez, c'est la nature. Avons-nous accusé la nature ? — D'insuffisance quant à la fin dernière, puisque la fin dernière est surnaturelle, oui, assurément, mais de péché, jamais. La nature est l'œuvre de Dieu ; le péché lui est essentiellement contraire. Donc, loin de l'accuser, nous maudissons, avec Dieu et avec elle, le mal odieux qui la souille et qui, à l'insuffisance, vient ajouter l'indignité ². »

Les dons naturels ne sont pas méprisables ; ils constituent le fond solide sur lequel travaille la grâce.

« L'Église qui, à bon droit, exalte tant la grâce, l'Église qui n'est, pour ainsi dire, fondée que sur la grâce, qui vit d'elle et pour elle,

¹ *Conférences aux Mères chrétiennes*, 50^e Conférence, t. II, p. 356.

² *Sermons de Carême*, t. I, p. 44 et suiv.

l'Église estime plus que personne les dons de la nature. Elle les souhaite pour tous ses enfants ; elle prie Dieu qu'il les leur accorde ; elle les cultive là où elle les trouve, avec un soin religieux et jaloux ; elle gourmande et menace des châtiments divins tous ceux qui les négligent ; et toutes les fois que l'hérésie a prétendu les rabaisser, elle a frappé l'hérésie d'anathème... L'Église est plus que l'amie de la nature et des biens dont Dieu l'a ornée, et des puissances qu'il a mises en elle : et par exemple de la raison, de la curiosité légitime, de l'ambition justifiée, de la magnanimité des caractères, de la bonne sensibilité, de la vraie tendresse, de l'amour qui mérite son nom, de la science, des arts, de l'industrie, du progrès qui n'est point un leurre ou une machine de guerre, enfin de tout ce fonds magnifique dont Dieu a, de première main, doté l'humanité... Tout cet ordre de choses est sacré à ses yeux, non seulement sacré, mais nécessaire et intéressant au premier chef cette glorification de Dieu par le salut des âmes, qui est sa mission spéciale et sa grande tâche ici-bas. Toutefois, l'Église le croit aussi et nous oblige à le croire parce que c'est l'enseignement qu'elle a reçu de Dieu ; si, pour favorisée que la nature puisse être, Dieu n'y ajoutait point ce surcroît de la grâce dont je vous ai parlé, grâce sanctifiante et grâce actuelle, nul de nous n'atteindrait le terme de la route, et, risquant d'y tomber à chaque pas, nous y ferions inévitablement des chutes et souvent des chutes graves¹. »

Sans prétendre dissiper le mystère qui enveloppe la question de l'union de l'âme fidèle avec Dieu par la grâce, on peut s'efforcer de la rendre moins obscure au moyen de rapprochements avec des unions analogues dont l'ordre naturel ou même surnaturel nous offrent des exemples. C'est ainsi que M^{gr} Gay nous parle très souvent de l'union matrimoniale. Jésus Époux, l'âme épouse sont les titres de deux longues instructions de retraite², dans lesquelles notre auteur condense une doctrine qui lui est particulièrement chère et qui se retrouve en maint endroit de son œuvre.

« L'homme seul ne pourrait se donner un enfant sans le concours de la femme ; ce concours n'est pas plus nécessaire à la paternité que la libre coopération de notre volonté à la production d'une œuvre surnaturellement bonne. Le principe viril ici, c'est Dieu ; le principe féminin, c'est l'âme. *La grâce de Dieu avec moi*, dit saint Paul : voilà la vraie formule. Il y a donc là plus qu'un précepte positif : il y a là une loi essentielle, comme toutes celles qui régissent la vie et d'où elle dépend par là même. On peut être

¹ *Conférences aux Mères chrétiennes*, t. II, p. 359.

² *Instructions en forme de retraite*, p. 303-389.

dispensé d'un précepte, on ne se soustrait point à l'ordre des choses ¹. »

« L'Époux se donne à l'épouse et c'est là son grand don ; mais il apporte aussi sa dot ; et le premier emploi qu'il en fait, c'est de parer celle qu'il s'unit. Ainsi fit le Verbe ; se donnant d'abord en personne à son humanité, il l'enrichit en outre par toutes sortes de présents, il répandit en elle toutes les grâces, il la doua de toutes les vertus... Or, c'est ce qui, proportion gardée, se passe dans notre justification. Par respect pour lui-même et par bonté pour nous, l'Époux divin apporte sa dot avec lui et nous fait mille largesses ². »

Ces largesses sont d'abord les vertus théologiques, à commencer par la foi qui forme le premier nœud de l'union divine.

« La foi nous divinise en faisant de nous des Christs, ou plutôt en nous incorporant à l'unique Christ de Dieu. Qu'est-ce que le Christ ? Une humanité possédée par le Verbe. Et qu'est-ce que le croyant ? Si sa foi est vivante, et surtout si elle est pleine et parfaite, c'est aussi un homme possédé et gouverné par le Verbe... La foi est comme un organe synthétique qui nous permet d'entendre la parole de Dieu, d'entrevoir ses secrets, de goûter ses mystères. L'âme étant une substance simple et la foi une vertu unique, la foi donne à l'âme toute entière ces divers modes de perception divine. Par la foi, c'est toute l'âme qui devient une oreille, toute l'âme qui devient un œil, toute l'âme qui est comme une bouche affamée. Sous ces formes différentes, la foi reste le sens unique et total de la vérité surnaturelle et toute l'âme est le siège de ce sens ³. »

Vient-il à parler de l'espérance, M^{gr} Gay reste fidèle à montrer la grâce surélevant nos facultés naturelles.

« L'ordre naturel, dit-il, ne renferme aucune force que la christianisme ne reconnaisse, n'agrée, ne consacre et n'emploie. Quelle apparence qu'il eût négligé celle-ci, qui est comme le ressort intime de toutes les autres ? Mais il a fait pour elle ce qu'il a fait pour toutes choses : en se l'appropriant, il l'a divinement transformée, il en a rehaussé l'objet, élargi l'horizon, affermi les fondements, augmenté la portée. Il y a mis Dieu partout. La substance même de Dieu, ce qui revient à dire sa vie, sa gloire, sa béatitude essentielle, est devenue par Jésus-Christ le pain régulier et quotidien de cette faim de bonheur qui nous presse ⁴. »

« D'ailleurs, Dieu nous a fait une loi de l'espérance. Cet irrésistible besoin de notre cœur, il l'a élevé à la hauteur d'une obligation de conscience ⁵. »

¹ *Instructions pour les personnes du monde*, t. II, p. 196.

² *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, t. I, p. 43.

³ *Loc. cit.*, p. 151, 152.

⁴ *Loc. cit.*, p. 222.

⁵ *Loc. cit.*, p. 223.

C'est aussi un besoin irrésistible qui nous porte à aimer. A propos de la charité, on s'est quelquefois demandé si M^{gr} Gay distinguait nettement le don créé du don incréé, la charité de la personne du Saint-Esprit.

« La charité, dit notre auteur, est un don, l'Esprit-Saint en est le donateur, mais ici le donateur et le don, quoique distincts, ne sont ni séparés, ni séparables, si bien que ce qu'il y a de plus intime dans le don, c'est le donateur en personne. Sans doute, notre charité à nous est quelque chose de créé. C'est une qualité divine de notre âme, une habitude accidentelle, une vertu survenue. Mais dans sa source, on peut dire dans sa substance, c'est la charité incréée elle-même. Ne vous imaginez pas qu'entre le Saint-Esprit et l'âme juste il y ait quelque substance intermédiaire ¹. »

Ce texte explicite dissipe tous les doutes et atteste la parfaite orthodoxie de la doctrine de M^{gr} Gay.

Le prélat distingue aussi nettement entre l'amour sensible et l'amour affectif, de dilection. Dieu n'exige pas que nous l'aimions d'un amour sensible, mais il nous commande de lui témoigner un amour affectif.

« Dieu n'est pas un être sensible, remarque très justement M^{gr} Gay ², et le siège de l'amour qu'il veut n'est pas la sensibilité mais la volonté. La question n'est donc pas de savoir si vous versez plus de larmes sur vos affections brisées que sur vos péchés qui offensent Dieu et sur les ruines intérieures qui les suivent. La question est de savoir si, quand dans votre cœur un conflit s'élève entre l'amour de Dieu et de la créature, vous êtes, aux yeux de Dieu, dans la disposition sincère de sacrifier toujours la créature au Créateur, dans la résolution de perdre plutôt tout bien, même la vie, même l'honneur, que de commettre, je ne dis pas un péché véniel, encore que ce fût votre devoir, mais un péché mortel, c'est-à-dire de transgresser gravement une loi grave. Que si, malgré les répugnances naturelles et les révoltes de votre cœur de chair, vous êtes persuadé qu'un sacrifice est à faire, si vous êtes décidé à le faire, c'est ce qui s'appelle n'aimer rien plus que Dieu, rien contre la volonté formelle de Dieu, rien à l'égal de Dieu ; c'est ce qui accomplit à son degré infime le précepte de la charité. »

De là vient que le Seigneur lui-même a donné comme signe certain de la charité l'accomplissement généreux des commandements.

¹ *Vie et Vertus chrétiennes*, t. II, p. 417.

² *Sermons de Carême*, t. II, p. 284.

Mais il serait exagéré, nuisible, de conclure de là qu'on peut se dispenser de l'amour affectif.

« Plus d'un théologien a risqué de le dire. Dieu est si réservé dans ses lois, si discret envers l'homme, que plusieurs ont pu douter qu'il exigeât cet amour. Obéir, accomplir les préceptes divins, oui, tous l'ont jugé nécessaire ; mais avoir pour Dieu un peu de vraie tendresse, un peu de ce dont le cœur de l'homme est si riche, un peu de ce qu'une nature sublime et inconnue comme celle de Dieu pouvait n'inspirer pas facilement à des êtres grossiers tels que nous, mais que l'apparition, la vie, les souffrances et la mort de ce Dieu dans la chair semblaient devoir tirer des cœurs les plus durs et faire couler à flots de ceux qui ne le sont pas, c'est ce qui ne nous est pas si clairement demandé que l'obligation en ait frappé tous les regards. Malgré tout, la saine théologie n'hésite pas sur ce point : le précepte de la dilection proprement dite et de l'amour affectif envers Dieu est réel ; il fonde pour nous tous un devoir grave et certain. A la condition de demeurer toujours le premier dans notre estime et pourvu qu'à aucun prix nous ne consentions à le perdre, Dieu acceptera bien encore qu'on aime une créature plus sensiblement que lui... (Mais), plus ou moins sensible ou intense, une affection cordiale pour Dieu est commandée. *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu*, dit la loi, non seulement *de toute ta volonté*, en la soumettant à ses ordonnances, mais aussi *de tout ton cœur*, en t'attachant à lui par une vraie affection ¹. »

« L'amour, la dilection, voilà le point capital en cette morale de la charité. Mais quoi ! d'abord y a-t-il une différence entre la charité et la dilection ? Aucune, sinon celle qui existe entre la lumière et sa splendeur. La splendeur est ce qu'il y a d'actif dans la lumière, et la dilection, c'est la charité en action. La charité peut inspirer mille et mille actes... La charité est donc active. Mais, quand je parle ici de son action, je n'entends pas ces effets lointains qu'elle pourrait ne pas produire, ou que l'on peut du moins détacher d'elle, comme on sépare les fruits de la branche qui les a portés. J'entends cet effet premier, inséparable, essentiel, sans lequel elle n'a pas son existence complète, cet effet qui est sa forme propre et l'existence même de sa vie : c'est ce que, avec la théologie, je nomme l'amour ou la dilection.

« Mais qu'est-ce encore ? On répète dans l'École qu'aimer c'est *vouloir du bien*. C'est bien dire, mais est-ce tout dire ? Sous ce vouloir bienfaisant qu'on trouve toujours en celui qui aime, n'y a-t-il pas quelque chose de plus profond, de plus vital et par là même de plus précieux ? Si mon cœur veut votre joie, s'il en sent le besoin autant et plus que de la sienne, s'il souffre quand elle vous fuit, n'est-ce pas que, au moins par quelque endroit, nos deux cœurs se pénètrent

¹ *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, t. II, p. 249 et suiv.

et que, dans la mesure de cette mutuelle et douce pénétration, nos deux vies sont identifiées? Ainsi, l'union de deux en un, voilà la charité dans son action première. Cette union est quelque chose d'actuel plus encore que d'actif; c'est une habitude qui s'exerce, c'est un état vivant ¹. »

III

L'occasion s'est présentée souvent déjà de signaler, dans le tempérament intellectuel de M^{gr} Gay, une tendance bien marquée. Notre prélat a toujours voulu aller tout de suite au fond des choses. Aborde-t-il l'étude d'une science, son premier soin est de découvrir les principes fondamentaux. Il n'a de repos qu'il ne les ait saisis. Ces vérités primordiales bien établies, il possède une base inébranlable, sur laquelle il élèvera l'édifice, par voie de déductions rigoureuses.

Lorsque le problème religieux s'est posé devant lui, Charles Gay a voulu tout de suite connaître la réponse formelle que la doctrine catholique donne aux questions fondamentales. Le simple bon sens suggère quelles sont ces questions fondamentales. Après celle de savoir ce qu'est Dieu, quelle est sa nature et quels sont ses attributs, il n'en est pas de plus importante, objectivement parlant, que celle de savoir ce que Dieu a voulu faire hors de lui et dans quel ordre ont été promulgués les décrets divins relatifs à la création. Charles Gay, poussé par son désir instinctif d'éclairer, sans plus tarder, les questions primordiales, a demandé à l'Église de le renseigner. Or, sur la question de savoir dans quel ordre ont été promulgués les décrets divins relatifs à la création, l'Église ne lui a pas donné de réponse formelle. Elle l'a laissé libre d'opter entre les deux opinions, dites l'une thomiste et l'autre scotiste ², qui divisent les théologiens. D'autres que Charles Gay se seraient dit : Puisque Dieu ne s'est pas expliqué clairement sur cette question qui m'apparaît comme fondamentale, inutile de m'y arrêter. Mais Charles Gay, avec sa prédilection pour tout ce qui touche à l'origine des choses, veut avoir son opinion faite, et il donnera à la solution qu'il adoptera une importance pratique en rapport avec la valeur objective, théo-

¹ *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, t. II, p. 436.

² Voir dans les *Documents et pièces justificatives* un exposé inédit de la controverse entre thomistes et scotistes sur la question de la cause finale de l'Incarnation.

rique, qu'il attribue au problème lui-même. Par ailleurs, il connaît les réponses également orthodoxes qui ont été données au problème. La réponse scotiste, qu'il a probablement lue dans saint François de Sales ¹, a conquis d'emblée ses préférences. Il s'y rallie dès 1838, avant même d'entrer au séminaire.

« Le Verbe, écrit-il à cette époque ², c'est le Christ : nous sommes, dès le commencement, fondés en lui par la création. Sans la chute, nous n'aurions jamais été fondés en lui d'une autre manière. Après la chute, la justice demandait que ce fondement fût ruiné, la miséricorde a supplié pour qu'il fût raffermi et c'est alors que le Christ Rédempteur a été promis au monde. »

Qu'Adam n'eût pas péché, le Verbe se serait tout de même incarné, afin de remplir sa mission d'intermédiaire entre le Créateur et la créature, de pontife de la création, et d'accomplir ainsi le grand, l'éternel dessein de Dieu, qui a toujours été de s'unir à la création.

Les sermons de M^{gr} Gay sont remplis de cette doctrine, ses ouvrages aussi ³. L'orateur comme l'écrivain avouent qu'ils la partagent et la défendent ⁴. Plus notre auteur avance dans la vie, plus cette doctrine semble lui tenir au cœur. Il l'expose avec enthousiasme dans la seconde de ses *Élévations* et dans des notes inédites de retraite (1881 et 1887).

Nous avons vu plus haut comment la doctrine scotiste sur l'Incarnation répondait aux tendances de son tempérament ⁵ ; mais ce serait méconnaître la valeur de M^{gr} Gay théologien que de voir en lui un impulsif, qui suit ses attrait sans en contrôler le bien-fondé. La préférence qu'il accorde à l'opinion scotiste s'appuie sur de graves raisons, raisons dont il nous fait part ¹. Puisque Dieu avait résolu de créer, il fallait un média-

¹ *Traité de l'amour de Dieu*, livre II, chap. IV et V.

² Notes inédites.

³ *Sermons d'Avent*, p. 269 et 332. — *Nouveaux sermons*, p. 71. — *Vie et Vertus chrétiennes*, traité sur la *Vie chrétienne*. — *Instructions en forme de retraite*, p. 39. — *Instructions pour les personnes du monde*, t. II, p. 317, etc.

⁴ *Sermons d'Avent*, p. 171-172. — *Vie et Vertus chrétiennes*, avant-propos.

⁵ « La thèse scotiste se recommande par sa beauté intrinsèque, le sens profond qu'elle donne à l'œuvre créatrice, en établissant l'unité de plan entre cette œuvre et l'Incarnation, la vue éblouissante qu'elle ouvre sur le décret divin, la grandeur qui en rejailit sur le mystère du Christ : tout cela est bien propre à séduire les esprits que la haute poésie, la profondeur philosophique et théologique ne laissent pas insensibles. » (R. P. Souben, *le Verbe incarné*, p. 78.)

¹ Voir en particulier *Vie et Vertus chrétiennes*, traité sur la *Vie chrétienne*, et *Élévation*, 2^e *Élévation*.

teur pour relier la création au Père, et ce médiateur ne remplirait pas parfaitement sa mission si Dieu et la créature ne s'embrassaient étroitement en lui. De plus, l'amour de Dieu pour les êtres qu'il avait ainsi tirés du néant postulait cet embrassement ineffable. Enfin une création exclusivement composée d'êtres sans raison eût été une création médiocre ; c'est la créature raisonnable qui donne tout son prix à l'œuvre divine. Mais, dès lors que la raison et la liberté entraient dans le monde, que la vie de la grâce était, par la miséricorde infinie, concédée aux créatures raisonnables et libres, la possibilité du péché et de la déchéance s'y introduisait aussi. Dieu alors prenait ses sûretés en décrétant l'incarnation du Verbe, en la plaçant en tête de ses desseins.

« Le mystère du Christ une fois décrété, il est clair que tout était sauf. La créature restait bien placée *dans la main de son propre conseil* : c'est une vérité de foi que, tout en étant impeccable, le Christ était libre et servait Dieu d'un plein consentement ; mais aussi, quels que pussent être ensuite les défaillances et les écarts des êtres créés, dès que le Verbe se faisait l'un d'entre eux et devenait leur tête, Dieu ne pouvait plus être finalement ni déçu ni frustré ¹. »

Ces arguments ont sans doute pesé d'un grand poids dans l'esprit de M^{gr} Gay ; il semble toutefois qu'on doive chercher ailleurs le motif déterminant de sa constante fidélité à l'opinion scotiste. Le Père Fessard lui avait fait observer que, dans la seconde de ses *Élévations*, il prenait vraiment avec un peu trop d'ardeur la défense de la thèse scotiste, « qu'il avait l'air de vouloir trop écraser ses adversaires et presque de dédaigner, non leur personne, mais leurs idées ». Après avoir relaté cette observation dans une lettre qu'il écrit à une carmélite ², M^{gr} Gay ajoute :

« Je conviens qu'en face du sentiment que j'ai tâché d'exposer, l'autre opinion me semble pâle et piètre ; mais ce n'est point ma faute, et il suffit que la gloire de mon Jésus soit en jeu pour que je ne puisse parler froidement. »

Or, à ses yeux, la thèse scotiste met davantage en relief l'excellence du Christ et sert mieux, par suite, les intérêts de la gloire

¹ *Vie et Vertus chrétiennes*, t. I, p. 24.

² Lettre inédite, 15 mars 1879.

du Verbe incarné ¹. Là se trouve, semble-t-il, le motif déterminant qui a décidé du choix de M^{gr} Gay entre l'opinion thomiste et l'opinion scotiste.

Le docte prélat, on le voit, attache une grande importance aux arguments de convenance, d'harmonie, de nécessité hypothétique. Mais, après tout, ces arguments constituent des raisons théologiques, plus ou moins péremptoires, il est vrai, mais de réelles preuves de raison. Si l'on voulait exclure du domaine de la science sacrée les raisons de convenance et d'harmonie, il faudrait effacer de la *Somme* les articles dans lesquels saint Thomas met en lumière les motifs de convenance de l'Incarnation, déchirer les pages des Pères recueillies par Thomassin et Petau et qui tendent au même but. Cela prouve donc quelque chose, parce que Dieu agit toujours conformément à sa sagesse et aux harmonies secrètes qu'il lui plaît d'établir. Rappelons-nous aussi l'argument des scotistes au sujet de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge : *Potuit Deus ; deuit ; ergo fecit*, argument de convenance qui finalement l'a emporté.

On aurait donc tort de plaider les circonstances atténuantes pour le cas de M^{gr} Gay ; il n'en a nul besoin. Il s'est prononcé après mûre réflexion, en toute liberté, pour une doctrine à laquelle ont adhéré d'illustres théologiens, Albert le Grand, Alexandre de Halès, Duns Scot, Suarez, et qui n'a jamais été frappée de la plus légère censure, bien que l'opinion thomiste soit plus communément admise.

Un éminent théologien du siècle dernier, avec lequel M^{gr} Gay entretenait des relations d'amitié, le Père Schrader, S. J., a bien résumé les critiques qu'a values à l'évêque d'Anthédon son attachement pour la doctrine scotiste sur l'Incarnation. Écrivant à M^{gr} Gay ² pour le féliciter de son ouvrage *la Vie et les Vertus chrétiennes* et l'ayant loué de « cet enseignement

¹ Voici, du reste, l'argument mis en forme. — Nous traduisons textuellement ce qu'écrivit le Père Pesch (*Prælect. theolog.*, t. IV, p. 192).

Il convient davantage à l'excellence du Christ que l'Incarnation soit décrétée indépendamment de la prévision du péché.

Car l'Incarnation procure à Dieu une gloire infiniment plus grande que toutes ses autres œuvres *ad extra*.

Donc on ne doit pas admettre que Dieu ait décrété l'Incarnation uniquement en vue de la rédemption du genre humain, rédemption qui intéresse à un degré infiniment moindre la gloire de Dieu.

² 13 août 1874.

sublime de l'ascétique chrétienne » qu'il y donne, le Père Schrader ajoute ¹ :

« Après cet aveu simple et sincère, vous ne permettez pas seulement, mais vous exigez de moi la remarque d'une petite tache dans cette belle figure, que je voudrais y voir tant moins que celle-ci est plus parfaite. C'est que vous mettez un *theologumenon*, une simple opinion de peu, en thèse, en conclusion théologique par la Révélation assurée, en base presque et fondement de vos hautes et si précieuses contemplations, et cela encore après l'avertissement de votre sage conseil ² de suivre en tout la doctrine des Pères et nommément de saint Thomas. Mais que le Verbe soit incarné dans l'hypothèse que l'homme n'ait pas péché, n'est pas la doctrine des Pères, d'après l'avis du plus grand explorateur des Pères, Petau (*de Incarnatione*, lib. II, cap. XVII - 7 sqq.) ; ce n'est pas non plus la doctrine de saint Thomas, comme il déclare dans la Pars III^a, quest. 1 à 3 expressément. Ce n'est pas signifié par l'Apôtre dans le texte allégué qui se rapporte à l'hypostase divine dans le Christ ; enfin la raison théologique prouve trop et est plus que précaire, parce qu'elle rend l'Incarnation nécessaire, soit généralement pour toute manifestation divine *ad extra*, soit pour la manifestation de Dieu *ad extra* dans l'ordre surnaturel. »

Du reproche d'avoir embrassé l'opinion scotiste sur l'Incarnation, M^{gr} Gay n'avait pas à se laver ; nous l'avons démontré. Mais l'auteur de *la Vie et Vertus chrétiennes* s'est montré sensible au reproche d'avoir appuyé toute sa doctrine sur une opinion de peu de valeur. Il y a aussitôt répondu dans un avant-propos publié en tête de la seconde édition de son grand ouvrage et qui a toujours été maintenu dans les éditions suivantes :

« Quelques-uns ont regretté, nous dit-on, que le livre (*De la Vie et des Vertus chrétiennes*) parût tout entier s'appuyer sur la grande doctrine franciscaine selon laquelle le Verbe se serait incarné, même si Adam n'avait pas péché : c'est-à-dire sur une opinion théologique qui, pour autorisée qu'elle soit, n'est cependant qu'une opinion et n'a point, dès lors, cette solidité immuable que réclame un fondement et qui est le propre des dogmes de foi. Ce regret n'a pu évidemment venir que d'une méprise. Il est bien vrai qu'en ceci l'opinion d'Alexandre

¹ On excusera le style de la lettre. Le Père Schrader était Autrichien et l'allemand était sa langue maternelle.

² Le Père Fessard, S. J.

de Halès et de Scot est la nôtre, et elle nous semble fondée sur les plus graves raisons. Mais d'abord, loin d'établir ce sentiment comme une doctrine incontestée, nous avons plusieurs fois rappelé et en termes tout à fait explicites (notamment dans la première partie du traité *De la douleur chrétienne* t. II, p. 298 et 299), que bon nombre de théologiens et des plus haut placés, ne l'admettent point : non pas tant, comme Suarez l'observe, parce qu'ils le jugent en lui-même insoutenable, ou invraisemblable, que parce qu'il ne leur semble pas suffisamment prouvé par l'Écriture. De plus, et c'est là notre réponse, l'hypothèse de l'incarnation du Verbe indépendamment du péché n'est à aucun titre la base de notre ouvrage. Notre fondement réel et unique, c'est celui dont saint Paul a dit : « Nul ne peut poser un « fondement autre que celui qui est posé », posé par Dieu, posé par l'Église, « à savoir le Christ Jésus ». Quoi qu'il fût advenu si Adam n'avait point failli, « le Verbe s'est vraiment fait chair et a habité « parmi nous ». Or, ce Verbe incarné, qui est le Christ, médiateur de religion aussi bien que de rédemption, tient *en fait* la tête des œuvres divines ; il est l'aîné de toutes les créatures, l' α et l' ω des voies de Dieu, le chef des anges et des hommes, résumant tout, couronnant tout, déifiant tout, etc ¹. »

Le Père Schrader n'avait donc pas suffisamment tenu compte de ce fait qu'en entrant dans le monde, le Verbe incarné devient nécessairement le point central de la création et la tête des prédestinés. Cela suffisait à justifier pleinement l'exposé de M^{gr} Gay, qui du reste n'a jamais reçu de Rome que des éloges.

Doctrinalement parlant, M^{gr} Gay nous semble inattaquable ². L'opinion scotiste sur l'Incarnation est orthodoxe ; par ailleurs M^{gr} Gay lui conserve sa valeur de simple opinion. Mais devant l'insistance avec laquelle l'évêque d'Anthédon présente le Christ sous un aspect spécial, particulier à la doctrine scotiste, un lecteur non prévenu pourrait être porté à s'exagérer la portée doctrinale de l'hypothèse scotiste. Expliquons-nous.

Quelle que soit l'opinion qu'on adopte, Jésus s'offre sous un double aspect, comme médiateur de religion, pontife de la création et comme Rédempteur du genre humain. Dans l'hypothèse scotiste, l'aspect de Jésus médiateur de religion est primordial, d'abord au point de vue chronologique, puisque le décret décidant l'incarnation du Verbe est antérieur à celui qui permet

¹ *Vie et Vertus chrétiennes*, p. xxx et suiv.

² M^{gr} Gay se garde bien de croire à la nécessité de l'Incarnation.

« Nous ne voulons pas dire que, en dehors du mystère du Christ, Dieu n'eût aucun moyen de procurer que, au tout ou en partie, ses créatures parvinssent à leur fin bienheureuse » (*Élévations*, t. I, p. 18).

le péché; ensuite sous le rapport de l'importance, puisque Jésus médiateur de religion rend ainsi plus de gloire à son Père que par son œuvre rédemptrice, et aussi parce qu'en tout état de cause Jésus devait être médiateur de religion, c'était là sa mission essentielle.

Dans l'hypothèse thomiste, Jésus se montre à nous d'abord et avant tout comme Rédempteur. Jésus n'aurait pas existé sans le péché; expier la faute originelle constitue sa mission primordiale en quelque sorte, quoique son incarnation fasse aussi de lui le médiateur de religion à l'égard de son Père.

M^{gr} Gay a très bien distingué ces deux aspects de Jésus, médiateur de religion et médiateur de rédemption. En partisan déterminé de la doctrine scotiste, il attache une plus grande importance au premier aspect qu'au second.

Dans la quatre-vingt-neuvième de ses *Élévations*¹, M^{gr} Gay nous rappelle que le Verbe incarné a rendu à Dieu son Père deux espèces de gloire : la gloire de la réparation du péché originel sans doute, « mais aussi l'autre espèce de gloire, la première, celle que lui vaut la soumission, la piété, l'amour des êtres qu'il a daigné créer; gloire dont nous ne nous défendons point de penser que, malgré tout, il la préfère à l'autre, puisque c'est celle-là qu'avant tout et directement il demande, montrant assez par là son désir de n'en recevoir pas d'autre; et qu'enfin, si l'on peut dire ainsi, il est plus naturellement, plus spontanément, plus joyeusement bon qu'il n'est juste. » « On ne saurait exprimer, dit encore M^{gr} Gay², à quel point Jésus est grand comme Sauveur et Rédempteur; il l'est cependant beaucoup plus comme adorateur et religieux de son Père³. »

Conséquence naturelle de cette manière de voir : M^{gr} Gay parle plus volontiers de Jésus pontife-né de la création, que de Jésus Rédempteur. D'où un certain étonnement chez des lecteurs habitués à des livres de piété ou à des traités ascétiques conçus d'après la doctrine thomiste sur l'Incarnation. Ces lecteurs ne pouvaient considérer Jésus sans penser à la faute originelle, et

¹ T. II, p. 197.

² *Instructions en forme de retraite*, p. 257.

³ « Supprimez, dans le plan divin, le dessein du Verbe incarné envisagé, non point comme Rédempteur, mais comme adorateur du Père et religieux de Dieu (ce qui incontestablement constitue sa fin la plus haute), l'hypothèse se présente et pourrait devenir un fait... » (*Élévations*, 2^e Élévation, t. I, p. 18).

voilà que le Christ se révèle à eux comme médiateur de la louange et de la reconnaissance universelle, dans une auréole radieuse, que le péché n'est pas encore venu assombrir. On leur avait montré en Jésus le nouvel Adam, et maintenant ils entendent M^{gr} Gay leur dire : « Il est impossible de ne pas voir qu'Adam a été calqué et conçu sur le Christ ¹ ». Ils se demandent ce qu'il en est.

« Il paraît, écrit M^{gr} Gay ² à l'abbé Bougouïn, que plusieurs prétendent que le Jésus des *Élévations* n'est pas le vrai, n'étant pas celui qu'ils ont appris dans les livres et les écoles ³. »

L'évêque d'Anthédon ne s'en émut pas autrement, car il se savait en règle sur le chapitre de l'orthodoxie doctrinale. Seulement pour « ne choquer personne et ne pas éveiller, dès le début du livre (*Élévations sur la vie et la doctrine de N.-S. J.-C.*) surtout, les susceptibilités (fort grandes) des théologiens d'école ⁴ », il « estompa quelques traits » et expliqua, dans une note ⁵, qu'adepte résolu de la thèse scotiste, il n'en demeurerait pas moins « plein de respect pour les auteurs qui tiennent le sentiment contraire ».

« En somme, concluait-il ⁶, après avoir calmé les « susceptibilités » des tenants de l'opinion thomiste, je me suis estimé très heureux d'avoir passé cette douane à si peu de frais ; c'est la plus difficile, et j'en bénis Notre-Seigneur. »

Les livres de M^{gr} Gay sont littéralement des livres vécus ; ils reflètent exactement la vie intérieure de celui qui les a composés. Si, en particulier, nous le voyons insister sur la doctrine scotiste de l'Incarnation, c'est que cette doctrine tenait une grande place dans le cercle habituel de ses méditations. Ses notes de retraite, sa correspondance intime nous le montrent sans cesse en contemplation devant l'adorable figure de Jésus

¹ *Nouveaux Sermons*, p. 121.

² Lettre inédite, 8 septembre 1879.

³ « ...Nous ne saisisons point la vraie physionomie de la personne de Jésus, si nous ne la plaçons constamment au regard de sa mission rédemptrice par le sacrifice et l'immolation de lui-même. C'est pourquoi quand saint Paul disait qu'il ramène tout « à la connaissance du mystère de Jésus », il ajoutait aussitôt « et de Jésus crucifié ». *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum* » (I Cor. II, 2). (D. Columba Marmion, *le Christ dans ses mystères*, 2^e édit.. Abbaye de Maredsous (Belgique), 1919, p. 109.)

⁴ Lettre inédite à une carmélite, 15 mars 1879.

⁵ *Élévations*. t. II, p. 29.

⁶ Lettre à une carmélite, 15 mars 1879.

médiateur de louange, d'adoration, de reconnaissance. Cette habitude de vivre constamment en face du Christ existant et remplissant sa mission essentielle indépendamment du péché, ne pouvait manquer d'avoir sa répercussion sur l'œuvre théologique de M^{gr} Gay.

Si l'évêque d'Anthédon avait été un professeur de théologie, nul doute qu'il eût procédé différemment, et s'il se fût douté que certaines personnes considéreraient ses ouvrages comme une véritable somme théologique, il aurait certainement détrompé ses lecteurs et ses lectrices. M^{gr} Gay ne s'est jamais proposé d'autre but que de rédiger des sermons et des conférences, ainsi que de rassembler des notes jetées sur le papier au sortir de ses oraisons. Ce dessein, qui visait avant tout à l'édification et à la sanctification du prochain, lui donnait pleine liberté pour passer sous silence certains sujets et pour envisager les autres sous le point de vue qui lui plaisait davantage.

Cette prédilection de M^{gr} Gay pour le mystère du Christ le porte à étendre autant que possible le domaine où le mystère de l'Incarnation exerce son influence, donc à faire intervenir aussi souvent qu'il le peut la question de l'Incarnation. Ainsi pense-t-il avec Suarez que Dieu le Père aurait révélé aux anges l'Incarnation de son Verbe et aurait présenté le Verbe ainsi revêtu d'une nature humaine, inférieure en soi à la nature angélique, aux adorations et aux hommages des esprits célestes. Le premier des anges, Lucifer, aurait revendiqué pour lui-même cet honneur et cette gloire incomparable de l'union hypostatique et refusé de s'incliner devant l'Homme-Dieu ¹.

Quoi qu'on pense de cette théorie, elle est devenue commune parmi les théologiens, à ce point que le cardinal Mercier, dans une lettre pastorale de 1915, a dit que c'était le sentiment le plus général.

De ce que M^{gr} Gay fait, dans son œuvre, la part très large au mystère de l'Incarnation, on aurait tort de conclure qu'il n'appréciait pas à sa valeur le prix de notre rédemption par le Christ.

« Archimède demandait qu'on lui fournît un point d'appui, disant qu'alors il se chargerait de soulever le monde. Le Christ est le point d'appui de Dieu pour soulever la création ². »

¹ Cf. *Elévations*, 6^e Élévation, passage cité plus haut (p. 177).

² *Instructions pour les personnes du monde*, t. 1, p. 279.

C'est l'amour qui servira de levier, l'amour qui se donne et qui se livre, non pour des amis, mais pour tous ses ennemis, pour les pécheurs.

« Vous n'imaginerez jamais assez la réalité étonnante de cette substitution du Christ à la masse des pécheurs, et comment, devenu par son incarnation le chef de ses créatures, il devient positivement *pécheur dans ses membres*. Oui, Jésus pur, immaculé, trois fois saint, Dieu véritable, mais homme véritable aussi, Jésus est à cette heure la tête des orgueilleux, des impies, des avares, des impudiques, des homicides, des voleurs, des cruels, des traîtres, des sacrilèges, des abominables ! Il a à rougir et à souffrir personnellement du péché de ses membres, parce qu'en toute vérité il a pris les pécheurs pour membres et se les est incorporés. Vous vous rappelez ce qu'il disait : « Ce que vous avez fait au plus petit d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » Et maintenant il doit dire à son Père et il lui dit : Ce qu'a fait et ce qu'a fait malgré vous et contre vous le plus indigne de tous mes frères, ce qu'a fait mon frère Caïn, mon frère Cham, mon frère Antiochus, mon frère Judas, mon frère Néron, ce qu'ils ont fait, c'est moi qui l'ai fait et j'en dois porter toute la peine. « Dieu a posé sur lui l'iniquité de nous tous. Celui qui ne connaissait pas le péché, Dieu l'a fait péché pour nous, afin qu'en lui nous devinssions comme une justice à Dieu. » C'est en cette qualité et dans la vérité de cet état de pécheur qu'il se présente à son Père, à la justice, à la sainteté et forcément à la colère, aux revendications et aux malédictions de son Père : et cela, comme étant en tout notre semblable et revêtu de toutes nos infirmités aussi réellement que de nos crimes ¹. »

« Le nombre des étoiles est petit à côté des offenses que, depuis l'origine, le genre humain fit à Dieu... Or, le sacrifice de Jésus expie tout, paie tout, satisfait pour tout, compense tout. C'est un déluge universel de miséricorde, de grâce et de sainteté, voyant toutes les iniquités passées, présentes et futures ; il fait surabonder, aux yeux de Dieu, l'amour et la justice ; il force Dieu à pardonner. Une seule des larmes de Jésus eût eu ce prix et cette vertu ; Jésus y met tout son sang, et alors la paix se fait entre le ciel et la terre, une paix plénière, triomphante, inaltérable ². »

Ces textes et beaucoup d'autres, qu'on pourrait également citer, prouvent que M^{gr} Gay n'a jamais considéré l'acte rédempteur comme une simple réparation morale. Réparation morale. la Passion l'est sans contredit : l'obéissance du Sauveur fait contrepoids à la désobéissance du premier homme ; la mort de

¹ *Conférences aux Mères chrétiennes*, t. II, p. 514.

² *Instructions pour les pères du monde*, t. II, p. 330. — Voir aussi, *Élévation*, t. II, p. 191 et suiv.

l'innocent à l'introduction de la mort dans le monde par le péché. Mais de plus la Passion constitue une réparation réelle, l'acquittement d'une dette formidable contractée par les hommes et payée à la justice du Père par le sacrifice du Sauveur. L'évêque d'Anthédon prend au pied de la lettre les expressions de saint Paul, son théologien favori : *Empti enim estis pretio magno*.

M^{gr} Gay n'aimait cependant pas à considérer exclusivement, dans le sacrifice, l'acte destructeur de la victime.

On définit, d'ordinaire, le sacrifice un acte par lequel l'homme qui a mission pour cela voue à Dieu et détruit, soit réellement, soit équivalement, un être vivant ou provenant directement d'une chose vivante, avec l'intention de se le substituer à lui-même ou à un autre et de proclamer, par sa destruction, que Dieu est l'auteur de la vie ou de la mort. Un prêtre juif, par exemple, offrait à Dieu et immolait un agneau, ou brûlait des gâteaux de farine, ou répandait des libations de vin ou d'huile. Deux choses semblent donc essentielles dans la notion du sacrifice : l'oblation à Dieu et la destruction, physique ou morale, de la victime. Toute destruction n'est pas un sacrifice : il faut, de plus, un sacrificateur, une intention, une victime choisie, une oblation rituelle.

M^{gr} Gay acceptait toutes ces notions, mais il entendait les compléter. Telles quelles, il les aurait jugées essentiellement insuffisantes. A ses yeux, la consommation de la victime par Dieu, non par l'homme, est un acte indispensable, sans lequel il n'y aurait pas sacrifice. En d'autres termes, M^{gr} Gay n'entendait pas soutenir que, sans la communion de l'homme au sacrifice, un élément nécessaire manque à ce sacrifice ; il savait fort bien que l'holocauste et le sacrifice pour le péché ne comportaient pas la communion de l'homme à la victime. Ce qu'il considérait comme requis, c'était l'acceptation divine sous cette forme de consommation.

« L'immolation, la mort par conséquent, n'est jamais, dans le sacrifice, qu'un acte particulier et transitoire, une phase et un moyen. La fin, l'acte qui conclut tout, auquel, dès lors, tous les autres se rapportent et sont coordonnés, c'est la consommation de la victime. Aucune hostie n'est offerte ni immolée à Dieu, sinon pour que, de manière ou d'autre, en figure ou en réalité, il la consume ; et, s'il ne le fait point, le sacrifice avorte, on le regarde comme rejeté.

« ...A ce titre, le sacrifice ne nous apparaît plus principalement

comme un devoir austère et, à certains égards, terrible ; considéré dans son ensemble et comme formant un tout, il est l'ascension de la créature dans la vie, son mouvement vers sa fin dernière, son progrès, par là même, et son acheminement régulier à sa félicité qui est Dieu même, Dieu contemplé, aimé et possédé...

«... C'est pour cela qu'on retrouve cette loi jusque dans la nature. Partout, en effet, elle est écrite et pratiquée ; partout vous pouvez voir ce mouvement ascensionnel des êtres vers une vie supérieure. C'est l'ordre universel ; et, quant à nous, notre vie, même physique, y est plus qu'intéressée : sa conservation en dépend... Étant le roi du monde sensible, l'homme en est aussi le prêtre, ce qui revient à dire le sacrificateur... Naturellement et très licitement, l'homme ne sacrifie-t-il pas, à son profit, les êtres qui sont ses sujets?... Il prend, il tue, il sacrifie sans cesse tout ce qu'il estime nécessaire ou bon de consommer, de s'assimiler, de faire entrer, enfin, dans sa vie personnelle. Ainsi il cueille un épi de blé, l'arrachant à la tige où cet épi puisait sa sève ; il met ce blé sous la meule, l'écrase, en extrait la farine, dont il forme une pâte qu'il pétrit, jette au four, soumet à la cuisson, pour la transformer ensuite en un pain qu'il pose sur sa table et qu'il mange, y prenant, par le fait de la nutrition, un surcroît de force, un principe de santé, le soutien enfin de sa vie corporelle, et même, indirectement, de sa vie spirituelle, puisque, à bien des égards, le libre exercice de celle-ci dépend de celle-là.

« Faites-y bien attention : il y a là tout ce qui constitue un vrai et complet sacrifice ; vous en pouvez reconnaître les formes, les actes et toutes les phases successives. Comme en toute ascension, il y a là un point de départ et un point d'arrivée. Le point de départ, c'est une vie petite et basse, il est vrai, mais qui répond à une pensée de Dieu et qui, réalisant dans le temps cette pensée éternelle, a dès lors sa raison d'être, sa beauté, sa bonté, sa valeur, sa loi, sa durée et sa fin naturelle. Le point d'arrivée, c'est une vie supérieure qui, par rapport à la vie primitive, est tout à fait surnaturelle, étant une vie humaine, c'est-à-dire spirituelle, raisonnable, libre, morale, impérisable par ses sommets... Ainsi, selon l'ordre établi par Dieu, le monde inférieur s'*humanise*, pour ainsi parler, la matière se dépasse et communique à l'esprit, ce qui, manifestement, est en soi un bien magnifique, en même temps que c'est un précieux bien pour l'homme, qui ne peut vivre ici-bas que de toutes ces hosties qu'il immole.

« Mais prenez garde : la loi dont il profite devient sa loi à lui ; du gain qu'il tire d'en bas naît un devoir qui l'oblige à regarder en haut. S'il est le roi, le prêtre et la fin naturelle des êtres inférieurs, il n'en est pas la fin dernière. Et comment serait-il cette fin ? Il n'est pas même la sienne : sa royauté est un mandat, son sacerdoce un ministère... Ce qu'il exige de ses sujets, Dieu l'exige de lui, son sujet responsable. Dieu veut que l'homme quitte sa vie première, élémentaire, terrestre, vie dont il est naturellement le maître et dont son libre arbitre lui permet d'user ou même d'abuser ; il veut que, par un choix

volontaire, il s'élève jusqu'à cette vie suprême qui est sa vraie destinée, vie céleste, vie divine, vie qui est notre consommation plénière et éternelle dans la divinité. Pour nous, comme pour le monde sensible, le sacrifice est donc la loi, le moyen institué, infaillible, mais indispensable de notre ascension dans la vie ¹. »

« Il est évident que, depuis la chute, le caractère du sacrifice s'est modifié. Il s'y joint nécessairement une part de douleur et de souffrance, qui serait restée inconnue de nos premiers pères, s'ils avaient ignoré le péché. Cette part de souffrance retombe tout particulièrement sur le sacrificateur et la victime par excellence, le Christ, sans lequel notre fin dernière était irrémédiablement manquée. Le Christ aussi a dû souffrir et mourir pour entrer dans la gloire, c'est-à-dire pour être consommé par Dieu ; mais il emporte avec lui vers Dieu tous ceux qui se livrent à lui, qui se renoncent et se sacrifient pour lui appartenir : « Tout est à vous, disait saint Paul, et vous, vous êtes « au Christ, et le Christ est à Dieu ². »

Cette exposition est déjà claire par elle-même ; peut-être le deviendrait-elle davantage si on la résume dans les propositions suivantes :

1^o Le sacrifice, au sens large du mot, est une loi de nature. L'homme ne peut entretenir en lui la vie sans sacrifier celle des végétaux et des animaux qu'il s'assimile ensuite par la manducation.

2^o Le sacrifice, au sens large, suppose donc que des vies inférieures sont immolées à la nécessité de soutenir une vie supérieure en laquelle elles sont transformées. Ce n'est donc pas une immolation pure et simple, mais une immolation dans un but de transmutation, d'élévation à une vie supérieure.

3^o Par analogie, tout sacrifice, au sens strict, doit être accepté et consommé par Dieu, afin d'être élevé ainsi à la vie divine. La destruction, l'immolation de la victime n'est pas la fin dernière du sacrifice ; c'est la consommation par Dieu qui en marque le dernier terme.

Cette théorie originale et, en somme, exacte du sacrifice est sortie toute entière des réflexions de M^{gr} Gay. Il écrit, à ce propos, à une carmélite ³ :

« Notre-Seigneur m'a beaucoup aidé pour traiter cette question si haute et si difficile du sacrifice... Ce que je dis me paraît l'évidence même, en même temps que cela donne de Dieu, de Jésus-Christ,

¹ *Instructions pour les personnes du monde*, t. II, p. 292-299.

² *Instructions pour les personnes du monde*, t. II, p. 315 et suiv.

³ Lettre inédite, 20 mai 1890.

de son œuvre et de la place que nous y tenons, une idée à la fois si sublime et si simple. Je ne comprends pas que, depuis des siècles, tout cela n'ait pas été dit et qu'on n'en trouve rien dans les livres. »

N'en déplaise à M^{gr} Gay, saint Augustin définissait déjà le sacrifice : *omne opus quo agitur ut sancta societate inhaereamus Dei*¹, et surtout un admirable ouvrage attribué au Père de Condren, *l'Idée du sacerdoce et du sacrifice de Jésus-Christ*, expose en détail la doctrine que l'évêque d'Anthédon croyait avoir découverte². La doctrine du Père de Condren a été reprise par le Père Gratry³. On peut s'étonner que M^{gr} Gay n'ait pas connu l'ouvrage du

¹ « Toute œuvre par laquelle nous entrons dans la sainte compagnie de Dieu. »

² « La quatrième raison pour laquelle on brûlait les victimes, était pour marquer la nature et la vertu du vrai sacrifice, qui est de nous unir à Dieu d'une union si intime que Jésus-Christ même lui donne le nom d'unité. Car nous devenons par le sacrifice comme le pain de Dieu, étant reçus dans son sein pour y vivre de sa vie. Or, comme la victime tenait la place de l'homme dans les sacrifices figuratifs, le feu y tenait aussi, pour ainsi dire, la place de Dieu et le représentait : et, soit que le feu descendit du ciel pour consumer la victime, comme il est arrivé plusieurs fois, soit qu'il y fût mis au nom et de l'autorité de Dieu par ses ministres, qui tenaient aussi sa place, il semblait par là que Dieu entrât en communion des sacrifices qui lui étaient offerts, car Dieu se faisait connaître sous le symbole du feu dans l'ancienne loi... Lors donc que le feu consumait les victimes, Dieu, qu'il figurait et représentait, paraissait s'unir à ces victimes et entrer en communion de leurs sacrifices ; et ne pouvant donner leurs victimes à Dieu, pour être changées en lui, ils (les prêtres juifs) les donnaient au feu et les changeaient en la représentation de Dieu, qui est le feu, comme le plus pur et le plus noble de tous les éléments. » (Père de Condren, *l'Idée du sacerdoce et du sacrifice de Jésus-Christ*, II^e partie, chap. II, p. 49 et 50 de la réimpression de 1901, par un Bénédictin de Farnborough.)

Un peu plus loin (II^e partie, chap. v, p. 73 et suiv.), appliquant ces principes au sacrifice de Jésus-Christ, le Père de Condren ajoute :

« Comme le prêtre élève la victime vers Dieu, ainsi Jésus-Christ a été élevé une fois sur la croix. La victime semblait monter à Dieu dans la flamme et dans la fumée, et Jésus-Christ y monte en vérité dans la nuée, revêtu de gloire au jour de son ascension : et, dans cet état de gloire, il sera éternellement le sacrifice du ciel.

« Ce retour et cette nouvelle entrée du Fils de Dieu dans son Père s'appelle communion, d'autant que, par ce mystère, tout Jésus-Christ est dans le sein du Père éternel, conformément à la prière qu'il lui en faisait la veille de sa mort : *Maintenant donc, mon Père, glorifiez-moi en vous-même de cette gloire que j'ai eue en vous avant que le monde fût. C'est-à-dire glorifiez-moi en répandant sur mon humanité la même gloire que je possède éternellement en vous selon ma divinité. Et c'est ainsi que s'accomplit, selon la vérité, la communion que les Juifs croyaient que Dieu avait avec leurs victimes ; car ils concevaient que Dieu participait et communiait au sacrifice en recevant l'odeur de leurs victimes : *Odoratus est, disent-ils, Dominus odorem suavitatis ; odoratur Dominus sacrificium.* Et la principale intention qu'ils avaient en mangeant ce qui en restait était d'entrer en communion de l'hostie avec Dieu. Ce n'était qu'une figure dont la vérité s'accomplit dans le sacrifice de Jésus-Christ. Puisqu'après la consommation de ce qu'il avait de mortel et de terrestre, il est tout consommé en Dieu par sa résurrection qui le fait être tout à son Père, il est reçu de lui dans son sein et est comme mangé par son Père, si l'on peut parler ainsi d'une chose si spirituelle et si divine. »*

³ Voir Chauvin, *Le Père Gratry*, p. 245, 250 et suiv.

Père de Condren ¹. Mais il n'en faut pas moins admirer l'effort persévérant de l'évêque d'Anthédon pour résoudre par lui-même certains problèmes de théologie, en s'aidant de ses prières et de ses réflexions personnelles. Il avait soixante-quinze ans lorsque la lumière se fit, à ses yeux, sur cette question du sacrifice qui évidemment hantait sa pensée depuis bien longtemps.

Le problème si obscur de la prédestination fournit matière à une de ces controverses qui divisent les théologiens depuis des siècles. M^{gr} Gay n'a pas discoursu *ex professo* sur la prédestination, mais l'occasion s'est offerte à lui de commenter la parole fameuse de Notre-Seigneur : *Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus* ².

Notre auteur observe que le Seigneur prononce cette parole à deux reprises : « à l'occasion précisément de ce festin dont un seul pourtant est exclu ; puis dans cette autre parabole des ouvriers appelés pour travailler, à des heures différentes, et qui cependant reçoivent tous le même salaire, c'est-à-dire le denier promis ».

Il semble que, dans l'interprétation de la parabole du festin, M^{gr} Gay ait appliqué la parole du Seigneur : *Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus*, à l'unique invité qui n'était point vêtu de la tunique blanche. Il y a pourtant tout lieu de croire qu'elle vise avant tout les invités qui refusèrent de venir. Quant à la parabole des ouvriers invités à travailler dans la vigne du père de famille, M^{gr} Gay remarque justement que, « de l'aveu de tous, Pères et commentateurs, cette parabole s'adresse aux Juifs, appelés les premiers à la foi en la personne de leurs ancêtres, tandis que les Gentils, venus plus tard, ont cependant la même part à l'héritage céleste que les Juifs convertis. Il s'agit donc ici de la vocation à la grâce, qui est universelle, et non de l'élection à la gloire qui, par le fait, est limitée. »

M^{gr} Gay estime, au reste, les deux paraboles trop obscures pour qu'on en puisse tirer l'explication de l'énigmatique sentence : *Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus*. Le Seigneur a jugé indiscrette la question suivante qu'on lui posa un jour : *Sont-ils peu nombreux ceux qui sont sauvés?* Et il a répondu

¹ Il est vrai qu'avant sa réimpression, en 1901, l'ouvrage était devenu très rare.

² *Instructions pour les personnes du monde*, t. II, p. 449 et suiv., Sermon pour le jour de l'Ascension.

simplement : *Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite*. Un seul texte, dans l'Écriture, nous permet d'assurer que les élus sont nombreux, non pas peut-être relativement au nombre des hommes qui auront vécu sur la terre, mais considérés en eux-mêmes et sans comparaison.

« Il y a, dit M^{gr} Gay, le texte de saint Jean qui, dans l'Apocalypse, raconte qu'il voit le ciel ouvert : il y aperçoit d'abord les élus juifs que, sous des nombres symboliques, il range là-haut comme ils étaient classés ici, en douze tribus ; après quoi, venant aux Gentils parvenus à la gloire, il dit que *la multitude en est tellement grande que personne ne peut la compter*. Voilà l'unique donnée certaine de la Révélation : vous semble-t-elle bien effrayante? »

Du reste, est-ce bien l'affaire des chrétiens de se préoccuper habituellement de ces mystères? N'avons-nous rien de plus pressant et de plus pratique qui nous appelle?

« Le choix et le nombre des élus sont l'affaire du bon Dieu ; laissez-la-lui, sans tant vous préoccuper de sa prescience et de ses prédestinations ; vous pouvez être tranquilles à son sujet et vous en remettre à lui en toute confiance : tout ce qu'il fait est, comme lui, sage, bon, adorable. Mais être du nombre de ces élus est notre affaire à nous. Je le répète : Dieu veut nous sauver tous ; Jésus-Christ est mort pour nous tous ; nous sommes tous appelés, nous le serons tant que nous vivrons sur la terre, jusqu'à ce suprême *veux-tu* de Dieu qui est la grâce de notre dernier instant. Nous pouvons tous nous perdre ; mais tous aussi nous pouvons nous sauver. Comme Moïse le disait jadis au peuple d'Israël, après lui avoir donné et expliqué la loi : *Chois à ton gré, tu es libre ; la vie et la mort sont devant toi*. Il en sera éternellement comme tu l'auras voulu dans le temps. »

Il nous semble évident, par les citations qui précèdent, que M^{gr} Gay admettait la prédestination à la gloire *post prævisa merita*.

Tous les théologiens admettent que la prédestination, au sens complet du mot, est gratuite, car elle inclut la prédestination à la foi qui l'est certainement. Mais ils diffèrent sur la question de savoir si, au sens divisé du mot, la prédestination à la gloire l'est également ; les uns soutiennent qu'elle doit l'être, car elle n'est que la suite logique de la prédestination à la foi ; de plus, ils font remarquer que, dans les enfants morts après le baptême et avant l'âge de raison, la prédestination à la gloire est gratuite entièrement, et ils concluent de là que la même règle doit s'appli-

quer aux adultes : c'est ce qu'on nomme prédestination à la gloire *ante prævisa merita*. Les autres pensent que la prédestination à la gloire, fondée sur un décret divin, inclut la prescience des mérites, de la libre coopération de l'homme aux grâces actuelles qu'il recevra. Si, pour les enfants morts après le baptême et avant l'âge de raison, cette prescience ne s'exerce pas, c'est qu'elle n'a pas lieu de s'exercer, puisque les actes méritoires n'existeront pas ; mais, quant aux adultes qui agiront, qui mériteront ou qui démériteront, cette divine prescience s'exerce, et le décret de prédestination à la gloire est dit *post prævisa merita*. C'est à cette dernière école que M^{gr} Gay se rattache.

De même, M^{gr} Gay ne croyait pas à la *prémotion physique*, à la prédétermination *ad unum*. On donne ces noms à l'acte par lequel, selon le système de Bañez, Dieu, sans faire violence à la liberté humaine, au contraire en la sauvegardant pleinement, pousse infailliblement l'homme à telle ou telle action, qui est dite alors *prédéterminée*. Tout acte, considéré en soi, est bon, bon dans son essence ; mais la malice humaine vient s'y joindre ou peut venir s'y joindre, et, si elle s'y joint, elle le corrompt. Alors ces théologiens disent que Dieu a prédéterminé l'homme, non au péché, ce qui serait l'hérésie de Calvin, mais au matériel du péché : *ad materiale peccati* ; et, lorsque Dieu le fait, le péché formel s'unit infailliblement au matériel du péché.

Les Molinistes enseignent, au contraire, que Dieu accorde à l'homme la grâce au moins suffisante pour éviter le péché et faire le bien. Si l'homme refuse, il assume toute la responsabilité du mal commis. En ce cas, Dieu ne lui dénie pas, en général, le concours naturel qui lui est nécessaire pour agir, car, en qualité de cause première, Dieu intervient dans tous les actes humains. Mais ce refus du concours naturel est, de la part de Dieu, chose rare, parce qu'elle sort de l'ordre établi et qu'elle comporte une violence faite à la nature ; nous en lisons pourtant des exemples dans la Bible. Néanmoins, en général, Dieu ne suspend pas l'ordre naturel des événements, il ne paralyse pas la main du pécheur ou du criminel et permet au mal de s'accomplir. Lorsque, au contraire, l'homme accepte la grâce qui lui est offerte, cette grâce l'aide à produire un acte salutaire, s'il est en état de péché grave, un acte salutaire et méritoire de la vie éternelle, s'il est

en état de grâce sanctifiante. M^{gr} Gay adopte, pour sa part, l'opinion des Molinistes ; le texte cité plus haut sur la libre coopération à la grâce ne permet pas d'en douter.

IV

De toutes les questions théologiques abordées et résolues par M^{gr} Gay dans ses écrits, nous n'avons examiné que celles qui nous ont paru les plus propres à fixer la physionomie du théologien. Le nombre et l'importance objective de tous les sujets qu'il nous a fallu passer sous silence démontrent l'abondance des richesses dogmatiques renfermées dans l'œuvre de l'évêque d'Anthédon.

S'agit-il maintenant de formuler un jugement d'ensemble, on doit avant tout se rappeler que, chez notre prélat, le théologien reste toujours au service de l'ascète et de l'apôtre. Le théologien est également tributaire, dans une large mesure, de ce tempérament un peu spécial de philosophe et d'artiste, si remarquable dans M^{gr} Gay.

L'auteur des *Élévations* reçoit avec une simplicité d'enfant, des mains de l'Église, sa mère, la doctrine révélée. Loin de lui la prétention de reconstituer, par le seul effort de sa pensée, le travail des Pères et des théologiens, comme Pascal enfant reconstituait, sans autre secours que celui de sa logique, la géométrie euclidienne. Il profite des efforts de ses devanciers, mais, sachant que l'Écriture est un trésor inépuisable, il ne résiste pas au plaisir d'y découvrir par lui-même des enseignements qui nourriront sa vie intérieure. Un double principe, qui est une double garantie, le guide dans ses investigations doctrinales : d'une part son inviolable attachement à la plus scrupuleuse orthodoxie, de l'autre une ferme résolution d'éviter ce qui sentirait la pure spéculation.

Cette double règle lui laisse d'ailleurs une très grande liberté ; elle ne le gêne pas comme le ferait le propos bien arrêté de s'inféoder à telle ou telle école de théologiens. Il se meut à l'aise dans le champ des théories et des systèmes, prenant son bien où il le trouve, peu soucieux de savoir s'il n'emprunte pas tour à tour à des écoles rivales.

Partisan enthousiaste de l'opinion scotiste sur l'Incarnation, il distingue pourtant, comme les thomistes, la grâce de la charité ¹. D'accord avec l'Ange de l'école sur la plupart des questions, il se sépare de lui sur quelques-unes, par exemple en refusant d'admettre la prédestination *ante prævisa merita* et en n'admettant pas que seuls les anges d'un ordre inférieur soient envoyés par Dieu en mission ². D'où un certain embarras quand on cherche à rattacher à une école théologique celui qui ne voulait se réclamer d'aucune.

On s'accorde généralement à rapprocher M^{sr} Gay de Thomassin, de Bérulle, d'Olier.

« On pouvait se demander, écrit l'abbé Houssaye à propos de la *Vie et les Vertus chrétiennes* ³, qui entrerait dans l'héritage des Bérulle, des Condren, des Olier. Pour quiconque a vu les titres de M. Gay, l'hésitation n'est plus possible. Il est de leur race, leurs richesses lui appartiennent. La chaîne est donc renouée et les grandes traditions vont se continuer parmi nous. »

« Si j'osais ranger l'évêque d'Anthédon dans une des écoles qui se sont partagé le domaine de la théologie, écrit de son côté l'abbé Perdrau ⁴, je dirais qu'il appartient à l'école de l'Oratoire, si célèbre dans la France du XVII^e siècle ; c'est le disciple de M. de Bérulle et de Thomassin. »

« Il ne me déplait point, écrit M. Paul Lallemand ⁵, de retrouver dans M^{sr} Gay l'héritier du patrimoine oratorien. Nos ancêtres, à l'heure où la dévotion à Jésus-Christ était menacée, si je l'ose dire, par des dévotions d'ordre secondaire, avaient réagi contre un modernisme qui exaltait les membres au préjudice du Chef. A la contemplation et à l'imitation, ils avaient présenté Jésus, Verbe incarné, Pontife de Dieu, Témoin de sa Vérité, de sa Sainteté et de sa Justice... Ce qu'avaient fait nos grands patriarches, dans le XVII^e siècle, que menaçaient le rationalisme, par Descartes, et la libre pensée, par ce groupe des irréguliers, dont

¹ « Cette nature, à qui la grâce et la charité font la guerre, c'est exclusivement la nature qui s'oppose à la grâce... » (*Vie et Vertus chrétiennes*, t. II, p. 406.)

² « Quoi qu'il en soit des anges gardiens proprement dits, l'Écriture nous fait voir que les plus sublimes de ces esprits sont au besoin députés comme les autres. » (*Conférences aux Mères chrétiennes*, t. II, p. 395.)

³ Un livre de spiritualité, dans le *Correspondant*, n^o du 25 octobre 1874, p. 321.

⁴ *Les Mystères du Rosaire*, feuilleton du *Monde*, n^o du 3 mars 1887.

⁵ M^{sr} Gay, article paru en feuilleton (Quinzaine littéraire) dans le journal *la Défense* n^o du 24 janvier 1892.

Saint-Evremond, Gassendi et Molière étaient les chefs, M^{gr} Gay l'a repris, à notre époque, où l'Évangile, même naturalisé, reste, dit-il lui-même, « pour tant d'âmes pusillanimes une charge écrasante ».

L'abbé François Chesnel, collègue de M^{gr} Gay dans les commissions préparatoires au Concile du Vatican, a dû recueillir de sa bouche même l'aveu d'une certaine sympathie pour l'école du premier Oratoire français. L'abbé Chesnel craignait sans doute que ces sympathies, qu'il ne partageait vraisemblablement pas, s'affichassent trop ouvertement dans le premier ouvrage de M^{gr} Gay, *la Vie et les Vertus chrétiennes*. Il lui écrivait en effet (22 août 1874) : « J'avais peur de trouver dans ces deux volumes beaucoup d'idées et d'expressions, soit du premier Oratoire français, soit de M. Olier. Mais je me trompais : cela ne se trouve qu'à dose homéopathique. » Il convient aussi de rappeler la conviction et l'habileté avec lesquelles l'abbé Gay s'employa en 1868 et 1869 à détourner les foudres de l'Index près de s'abattre sur l'ouvrage de M. Fillion : *la Vie intérieure de la sainte Vierge*.

Chez M^{gr} Gay, la forme, le vocabulaire, le style sont au moins aussi personnels que la doctrine et rendent difficiles les rapprochements avec les autres théologiens. L'évêque d'Anthédon écrit en un français très pur, où l'abondance des images ne saurait souffrir l'emploi des termes scolastiques. En dépit de la dextérité avec laquelle l'écrivain manie sa phrase et du soin qu'il prend de choisir les termes les mieux appropriés, on constate parfois que la langue française ne se prête pas toujours à l'expression rigoureusement exacte des doctrines théologiques les plus relevées et les plus subtiles. M^{gr} Gay laisse aussi quelquefois échapper des *lapsus calami*, erreurs doctrinales dans lesquelles il n'est jamais tombé et que le lecteur rectifie de lui-même ¹.

¹ Dans un compte rendu des *Instructions en forme de retraite*, publié par les *Etudes des Pères Jésuites* (partie bibliographique, 31 mars 1890), un critique qui signe J. P., S. J., relève les petites incorrections suivantes :

P. 197. — « l'âme du Verbe », — mieux : « l'âme de Jésus-Christ ou de Notre-Seigneur ».

P. 208 — « Entre la nourriture et celui qui l'a prise, il y a assimilation, union et à la fin identité de substance. » Il n'y a pas identité de substance entre Notre-Seigneur et nous dans la communion.

P. 48 — « Dieu, qui pouvait nous laisser dans le néant, pouvait, s'il lui plaisait de nous en faire sortir, nous assigner dans son œuvre telle place qu'il eût voulu. Etre une fleur pour briller un jour et charmer un regard réfléchi ; être un fruit qu'une

Entre les maîtres de la théologie, saint François de Sales est celui auquel on pense de préférence quand on lit M^{gr} Gay. Tous deux ont écrit en langue vulgaire et dans un style très imagé. Sur les questions libres, M^{gr} Gay adopte l'opinion de l'évêque de Genève. Faut-il y voir une conséquence de la très vive sympathie que l'évêque d'Anthédon avait pour le grand Docteur de l'Église, ou bien est-ce la similitude des vues doctrinales qui a engendré cette sympathie? Question délicate et au surplus oiseuse.

Pas plus du reste que saint François de Sales, M^{gr} Gay n'a voulu composer une théologie didactique complète. Il a simplement fait de la théologie, non à la manière d'un érudit ou d'un polémiste, mais en penseur et en apôtre. Cette façon de comprendre sa mission de théologien ne manquait ni de grandeur, ni d'utilité, et j'imagine qu'en lisant les lignes suivantes que lui adressait son ami le Père Fessard, il a dû bénir Dieu et tressaillir de joie. « Vraiment, lui écrivait le pieux et savant jésuite ¹, Dieu vous a accordé une grâce très spéciale et suréminente pour faire connaître et aimer Notre-Seigneur Jésus-Christ, et je ne me rappelle pas avoir vu des pages qui m'aient mieux ou même aussi bien montré, si je puis m'exprimer ainsi, la physionomie entière, intérieure et extérieure, du Verbe incarné. »

L'œuvre théologique de M^{gr} Gay prendra rang parmi les meilleures qu'ait produites le XIX^e siècle. Elle se recommande spécialement par son originalité et sa profondeur, qualités de premier ordre quand elles s'allient, comme c'est ici le cas, à la sûreté de la doctrine. Mais, en raison même de ces éminentes qualités, M^{gr} Gay ne nous paraît être ni l'auteur qu'il faille lire en premier lieu, ni celui qu'il convienne d'étudier exclusivement. Ces réserves faites, il compte et comptera toujours parmi les théologiens qu'on fréquente avec autant d'agrément que de profit.

créature intelligente mangerait avec délices, y prenant sujet de rendre grâces à Dieu ; être une étoile du firmament et y raconter, pour une part, la gloire du Créateur, ce serait déjà sans doute un honneur et un bien. Mais être une créature humaine... » etc. La pensée est ingénieuse et agréablement exprimée, mais elle a le tort de n'être pas, du moins dans son expression, suffisamment conforme à la vérité.

L'auteur veut dire sans doute que Dieu, au lieu de nous créer, nous, hommes, aurait pu, à notre place, produire un autre être et cela est vrai. Mais quant à faire de nous une fleur, il ne le pouvait pas.

¹ A propos de ses *Instructions en forme de retraite*, 3 mars 1890.

CHAPITRE XVI

L'ORATEUR

I

Chez l'évêque d'Anthédon, remarque M^{sr} d'Hulst ¹, « le prédicateur est né du théologien. » A vrai dire, il doit en être ainsi pour tout orateur sacré digne de ce nom. On ne conçoit pas, en effet, un prêtre osant monter en chaire sans avoir acquis, au préalable, une connaissance suffisamment approfondie de la théologie. Mais, si tout prédicateur est à quelque degré théologien, la réciproque ne se vérifie pas nécessairement. Un théologien ne devient orateur qu'à la condition de posséder des aptitudes spéciales pour la parole.

M^{sr} Gay était très bien doué sous ce rapport ². La Providence avait déposé dans sa riche nature les germes de dons remarquables. Cependant, détail à noter, ces aptitudes ne se révélèrent pas spontanément. Collégien, Charles Gay se fit même plutôt remarquer par une certaine propension au silence. Quand vint l'âge de choisir une carrière, et alors qu'il ne songeait pas encore au sacerdoce, il ne sentit aucun attrait pour le barreau. Prêtre, il lui fallut prêcher et c'est seulement à ce moment qu'on remarqua en lui l'étoffe d'un orateur.

Au reste, il appréciait à sa juste valeur la grandeur et l'efficacité du ministère de la parole, et, sur ce point, ses idées ne

¹ M^{sr} Gay, *Sermons de Carême*, préface, p. XL

² Telle page de ses notes intimes écrite vers 1838 montre combien l'expression de sa pensée prenait aisément sous sa plume un tour oratoire. — (Voir aux *Documents et pièces justificatives* certaines réflexions que lui inspira la lecture d'un ouvrage d'Edgar Quinet.)

varièrent jamais. D'où cet attrait surnaturel qui, jusque dans sa vieillesse, l'incitera à prêcher sans relâche, au risque de compromettre parfois sa santé. La prédication l'emporta même toujours, dans son estime, sur l'apostolat par la plume. Ses succès d'écrivain ne modifieront en rien cette conviction, appuyée d'ailleurs sur des motifs de l'ordre le plus élevé.

« Dieu, dit-il, pour qu'on lût dans ses pensées, a demandé un cœur droit et humble, il n'a pas requis qu'on sût même l'alphabet. Le grand foyer de l'illumination divine, l'organe royal de la vérité, ce n'est donc point le livre, c'est la parole. »

Mais, si l'abbé Gay se pliait volontiers au devoir d'annoncer la parole de Dieu, sa modestie, peut-être aussi la crainte des responsabilités, semblent lui avoir fait écarter, à une époque au moins, l'idée de prêcher de grandes stations.

« Je ne suis pas du tout prédicateur, avouait-il aux environs de 1848 à la prieure du carmel de Limoges ; j'ai parlé assez souvent, mais je n'ai jamais fait de sermon ; vous dirai-je même que je n'en veux pas faire ; il serait trop long de vous dire le pourquoi. »

Néanmoins, sur le conseil de la carmélite, l'abbé Gay changea d'avis et prêcha en 1851 son premier carême à la cathédrale de Limoges, on se rappelle avec quel succès. Ainsi commença une carrière d'orateur qui, sous des formes diverses et avec des alternatives imposées par les circonstances, devait se prolonger pendant quarante années.

L'évêque d'Anthédon a beaucoup parlé et devant des auditoires très divers ; il a abordé presque tous les genres, depuis les panégyriques, les oraisons funèbres, les sermons de station jusqu'aux allocutions familières. Or, de ce ministère qui fut « une des grandes occupations de sa vie », il reste plus que le souvenir, autre chose que le regret de le savoir terminé. Nous possédons un nombre considérable de sermons manuscrits, en grande partie publiés².

Cette bonne fortune est due à la résolution prise et constamment suivie par M^{gr} Gay de ne jamais parler en public sans une sérieuse préparation. M^{gr} Gay ne négligeait rien, en effet, pour se montrer digne de l'honneur et des responsabilités attachés à

¹ *Sermons de Carême*, t. II, p. 311.

² *Sermons de Carême*, 2 volumes. — *Sermons d'Avent*, 1 volume. — *Nouveaux Sermons*, 1 volume, Oudin, éditeur.

sa vocation d'orateur sacré. La préparation éloignée comme la préparation prochaine faisaient l'objet de ses soins.

Question de devoir plutôt que nécessité inéluctable. Il lui eût été, en effet, loisible d'improviser, au moins dans une certaine mesure ; jamais il ne voulut s'y résoudre. La prieure du carmel du Dorat lui conseillait de s'en tenir à l'inspiration du moment pour les conférences qu'il donnait aux religieuses. Elle s'attira cette réponse de M^{gr} Gay : « Non certes, on n'annonce pas la parole de Dieu comme une autre parole, sans y avoir pensé. »

Si la méditation prolongée de son sujet lui semblait indispensable, le recours à Dieu dans la prière offrait, à ses yeux, plus d'importance encore. Aussi bien, réflexions et prière s'associaient intimement dans son âme. « Les thèmes suffisamment développés sont tous écrits, lui arrive-t-il de déclarer ¹. Pour les prêcher, j'y devrais encore certainement réfléchir en priant. »

Ses sermons ne sont souvent que l'écho fidèle de son oraison du matin. « J'ai fait comme d'autres fois, écrit-il un jour ², j'ai donné au fond mon oraison de ce matin. »

Témoin de la conscience avec laquelle M^{gr} Gay se dispose toujours à prêcher, Dieu intervient parfois de façon mystérieuse : il féconde cette préparation par l'envoi de souffrances physiques et morales, prodromes certains du succès.

« Tout s'est bien passé hier, écrit l'évêque d'Anthédon ³, au lendemain d'une cérémonie de profession ; j'ai dit, je crois, ce qu'il fallait ; professes, religieuses, prêtres, membres de la famille m'ont exprimé un grand contentement ; j'avais souffert pour aboutir. Je crois que, plus que jamais, Dieu veut que je paie l'honneur de parler de lui et la grâce de servir mes frères. C'est bien, tout est bien. »

« Vous savez la conduite ordinaire de Dieu sur votre évêque, écrit-il encore ⁴. Je dois parler tantôt pour l'Association de Notre-Dame de Salut, demain soir à une réunion des Messieurs de Saint-Vincent-de-Paul, mardi aux probanistes du Sacré-Cœur. Il fallait bien payer cette grâce ; cela arrive presque toujours que, lorsque je dois prêcher, je souffre avant de parler. Isaïe demandait à Dieu de purifier ses lèvres avec un charbon ardent. Mon charbon à moi, c'est la souffrance. Dieu soit béni ! »

¹ Lettre inédite, 10 novembre 1879.

² Lettre inédite, 19 avril 1878.

³ Lettre inédite à une carmélite, 25 octobre 1886.

⁴ Lettre inédite à une carmélite, 6 mars 1887.

Cette épreuve survenait, non à la façon d'un justicier qui impose l'expiation, mais comme une bienfaitrice qui ajoute une suprême beauté aux saintes dispositions de l'âme et qui couronne, à sa manière, de très généreux efforts. Car la confiance filiale avec laquelle M^{gr} Gay implorait le secours du ciel ne lui faisait négliger aucun des moyens qui, selon le cours ordinaire des choses, contribuent au succès de l'orateur. Il écrivait quelquefois ses sermons en entier. Cette pratique lui fut surtout habituelle dans les débuts de son ministère. Les ratures et les surcharges qui pullulent sur ses manuscrits trahissent le labeur auquel il devait alors se livrer.

J'arrive avec du travail à faire des choses sortables, avoue-t-il à l'abbé de Conny¹ ; mais, hormis que le bon Dieu ne me vienne en aide, par ces assistances qu'il donne quelquefois, mais qu'on ne doit guère attendre pour l'ordinaire, j'ai besoin de travail, partant de temps et de loisirs. »

Ces loisirs se faisaient-ils trop rares, il s'ingéniait à utiliser des moments qui pour beaucoup d'autres eussent été des moments perdus, par exemple les heures qu'il passait en chemin de fer. Témoin cette phrase extraite d'une lettre à une carmélite² :

« Je viens de jeter tout de bon sur le papier l'homélie que je dois prêcher demain et dont la substance m'est venue samedi en wagon, durant le voyage. »

Cette application méritoire qu'il apportait à la préparation de ses sermons lui obtenait parfois du ciel des faveurs spéciales.

« J'ai rarement été plus occupé que je ne le suis ces temps-ci, écrit-il en juin 1888³ à une carmélite, et, pour dire tout de suite ce qui vous rendra heureuse et vous fera bénir Dieu, je ne crois pas avoir été jamais plus sensiblement assisté. Je compose quasi sans cesse et pour parler à des œuvres très diverses. Je n'ai qu'à me mettre à genoux devant mon tabernacle pour recevoir de là des idées, de bonnes idées qui conviennent aux circonstances. Je puis dire que je ne me reconnaissais pas, mais je reconnais bien Jésus et la fidélité à ses promesses, car il a dit des siens : « Ils seront éclairés et conseillés dans leurs voies secrètes et difficiles. »

¹ Octobre 1849.

² Lettre inédite, 14 octobre 1878.

³ Lettre inédite, 5 juin 1888.

Citons encore un trait bien significatif. Comme M^{gr} Gay se trouvait au carmel de Niort en janvier 1883, une indisposition subite vint lui ravir le temps qu'il comptait employer à la préparation d'un sermon pour le lendemain.

« Pour m'éviter une fatigue qui me semblait inopportune et inutile, raconte-t-il ¹, je comptais reprendre d'anciennes notes qui allaient à mon sujet. Mais, quand je les relus, après l'oraison, je trouvai que mes pensées d'il y a vingt ans n'étaient plus le vrai mot, le mot actuel du moins, de mon âme, et comme c'est l'âme qui prêche, je me disais que, pour pouvoir monter utilement en chaire à 4 heures, il faudrait transformer ce travail d'autrefois. Or, imaginez qu'en assistant à la grand'messe où l'on fit d'excellente musique, et durant toute laquelle je sentis mon âme très fervente et toute en Dieu, j'entendis chanter à l'Élévation un *O salutaris* fort bien écrit et d'une grande expression. C'était contre les règles, mais on n'avait pas pu faire autrement par des raisons de convenance. Pendant que j'écoutais cela plus au dedans qu'au dehors, les paroles s'ouvrirent, pour ainsi parler, devant moi et je vis, dans ces quatre vers, tant et de si belles doctrines que je fus comme poussé à les prendre pour thème de mon sermon. C'était bien hardi, car il était 10 heures et demie et il fallait trouver, avec la place du repas et d'une courte visite aux Sœurs, le loisir suffisant pour m'emparer de ce sujet et monter en chaire à 4 heures. Ayant prié, je crus devoir me livrer à Dieu en toute confiance. Bien m'en a pris, car, aisément et dans une vive lumière, j'écrivis presque vingt pages de notes et je prêchai de manière à contenter tout le monde, à commencer, j'espère, par Jésus qui a tout fait par son petit serviteur et pour le bien des religieuses, des prêtres assez nombreux et de la foule qui remplissait l'église. »

Mais, s'il préparait très soigneusement ses prédications, M^{gr} Gay ne s'astreignit jamais à réciter mot pour mot ce qu'il avait écrit. Son excellente mémoire ne lui manqua jamais de fidélité, toujours exacte à lui fournir l'idée qui convenait le mieux et les termes les plus appropriés à l'expression de cette idée. Il aurait donc pu, sans présomption, se confier à sa mémoire dans une plus large mesure ; mais débiter par cœur lui paraissait un expédient dont il était heureux de pouvoir s'affranchir. Selon sa forte et très juste pensée, « c'est l'âme qui prêche, » et l'âme répugne à s'emprisonner dans une formule, elle réclame une certaine liberté, afin de pouvoir pleinement correspondre, le cas échéant, à une inspiration opportune.

De fait, il modifia toujours plus ou moins le texte de son

¹ Lettre inédite à une carmélite, 31 janvier 1883.

manuscrit. Comme, par ailleurs, les paroles de l'orateur n'ont pas été sténographiées, les sermons, même ceux écrits en entier, tels que nous les possédons actuellement, ne sont que la reproduction approximative de ce qu'entendit l'auditoire ¹.

Dans la plupart des cas, M^{gr} Gay ne nous a laissé que des notes, souvent très étendues, mais, à tout prendre, des notes. « La suite des pensées y est complète ; certains développements y sont achevés ; d'autres, au contraire, n'y sont qu'indiqués et laissés à l'improvisation du prédicateur. On s'aperçoit souvent que l'âme, toute échauffée par les idées qui se pressent, craint d'en refroidir l'expression en les traçant sur le papier... Elle les retrouvera plus tard dans la communication qui s'établit entre celui qui parle et ceux qui écoutent ². »

De plus, le texte écrit des sermons de M^{gr} Gay n'a pas été retouché par l'auteur avec le soin qu'il y aurait apporté, s'il l'avait destiné à la publication. Faut-il le regretter ? Peut-être, car autrement, tout permet de le croire, la pensée de l'orateur se présenterait sous une forme plus étudiée. Par contre, nous saisissons moins bien cette pensée telle qu'elle était lorsqu'elle jaillissait de l'âme de M^{gr} Gay. Un élément nous manquerait donc pour apprécier, dans leur manifestation la plus sincère parce que la plus spontanée, les qualités foncières de son intelligence et de son cœur.

Dans le verdict qu'on porte sur un orateur, la valeur des paroles qu'il a prononcées constitue évidemment l'élément principal, mais non pas le seul élément. Sans même s'arrêter à la question si importante de l'action oratoire, voix, débit, gestes, attitudes, etc., on doit se rappeler les influences multiples et complexes qui ont orienté le prédicateur dans telle ou telle direction, décidant parfois de l'évolution de ses facultés natives et finalement des résultats obtenus.

Il est vrai que la maturité précoce de M^{gr} Gay et les caractères nettement accusés de son tempérament devaient soustraire, en partie du moins, son talent d'orateur à l'action de l'atmosphère ambiante. Les mêmes qualités maîtresses se retrouvent, en effet, sous la variété des formes imposées par l'audi-

¹ Exception doit être faite pour l'oraison funèbre de M^{sr} Pie que M^{sr} Gay lut en chaire.

² Abbé Rivière, préface des *Nouveaux Sermons* de M^{sr} Gay, p. xi.

toire ou le sujet traité. A quarante ans d'intervalle, on reconnaît sans peine l'orateur, autrefois plus vieux, aujourd'hui plus jeune que son âge.

Malgré tout, l'impartialité l'exige, il faut se souvenir que M^{gr} Gay appartient, par sa formation oratoire, à une époque bien différente de la nôtre, au temps des Lacordaire et des Ravignan, et aussi qu'un quart de siècle s'est écoulé depuis sa mort.

II

M^{gr} Gay déploie, dans son œuvre oratoire, toutes les ressources de sa belle et riche nature. Et d'abord son amour, son culte pour la vérité.

« De tous les malheurs où puisse tomber un homme, déclare-t-il ¹, le plus lamentable, c'est l'absence en lui de la vérité ; et, de toutes les immoralités, la plus immorale, la plus désespérée, c'est le mépris formel de la vérité. » Un lien essentiel, indissoluble rattache la vérité au bien : « la vertu est le témoin né de la vérité ². » Toutefois, « ce n'est pas la vertu qui fait la vérité ; la vérité ne se fait pas, elle est et elle se montre ; et, si sévère semble-t-elle, elle est toujours profondément amie ³. »

Cette vérité, principe de tout bien et compagne dévouée, M^{gr} Gay veut la faire connaître à son auditoire ; elle constituera le premier de ses dons ; l'orateur s'en servira aussi comme d'un héraut, d'un précurseur. M^{gr} Gay veut, en effet, pénétrer dans l'âme de ses auditeurs par la porte de l'intelligence ; il s'efforce de convaincre pour obtenir l'assentiment de la volonté.

« Pas d'équivoque : il convient avant tout de s'entendre et, pour n'avoir que des idées exactes, d'expliquer nettement les mots ⁴. » « Croyez, dit-il ⁵, que Dieu a le vague en horreur. Est-ce que vous trouvez jamais le vague dans les institutions de Dieu ? Y en a-t-il dans le mouvement des astres gravitant autour de leur centre ? Et vous voulez qu'il y en ait dans le mouvement des âmes vers leur divin soleil ? »

¹ *Sermons de Carême*, I, p. 74.

² *Loc. cit.*, I, 228.

³ *Loc. cit.*, I, 227.

⁴ *Loc. cit.*, II, 37.

⁵ *Loc. cit.*, II, 187.

Au vague s'opposent la clarté, la précision, deux qualités chères à M^{sr} Gay. L'orateur se propose avant tout de résoudre les grandes questions d'où dépend, pour une large part, le sort des individus et des sociétés. Il nous montre la doctrine catholique projetant sa lumière sur les difficiles problèmes de la vie, du droit, de la liberté, de la paix, du mariage, du sacerdoce, sur d'autres encore. Il sait d'expérience le vif intérêt que provoquent une exposition claire et une discussion serrée des questions fondamentales ; il sait aussi le grand profit qu'en peuvent tirer des auditeurs attentifs. De là son souci marqué de ne pas désertier prématurément le terrain des principes et d'insister sur les données dogmatiques.

« J'ai prêché dimanche à l'issue de la procession, écrit-il un jour ¹ : tout le monde a paru content. Au reste, j'étais en pleine doctrine, et l'effet de cela est immanquable. »

Porte-parole de la vérité en général, M^{sr} Gay se souvient que, prêtre et ministre de Jésus-Christ, il doit surtout transmettre à ses auditeurs la vérité révélée. Faute d'y songer, certains prédicateurs se transforment involontairement en orateurs profanes. Alors le respect pour le saint lieu empêchera seul les assistants de discuter avec eux. Peut-être, parmi l'auditoire, se trouve-t-il des personnes plus compétentes que le prédicateur sur les questions d'ordre purement humain. A supposer même que le prêtre apprit quelque chose à ses auditeurs sur des sujets étrangers à la religion, sa parole ne sera pas celle d'un envoyé de Dieu, et nul, en sortant de l'église, ne se pourra flatter d'avoir été instruit par Jésus-Christ.

« Tout autre, au contraire, sera l'autorité du prédicateur, tout autre le fruit de son éloquence, s'il se contente d'ouvrir l'Évangile, de distiller sur les âmes la doctrine du Maître et des Apôtres, de commenter avec sûreté la tradition des Pères, la science des théologiens, les enseignements des saints, les définitions de l'Église. C'est là ce que croyants et incroyants viennent écouter dans l'enceinte sacrée, parce que c'est cela qu'ils ne trouvent pas ailleurs ². »

« Lorsqu'on explique l'Écriture sainte, remarque M^{sr} Gay ³, on marche sur un sol si ferme, et dans une lumière si pure, on est si sûr

¹ A l'abbé Perdrau, 11 novembre 1859.

² M^{sr} d'Hulst, préface des *Sermons de Carême* par M^{sr} Gay, p. XI.

³ *Instructions pour les personnes du monde*, préface, p. IX et X.

de faire écho à la parole divine, d'enseigner selon Dieu, de donner aux âmes le pain qui peut les nourrir et dont, avec plus ou moins de conscience, elles ont toutes et toujours faim ! Si trop souvent et avec trop de raison on se plaint de ce que la prédication moderne touche si médiocrement, éclaire si imparfaitement et fait si peu d'effets dans les âmes, n'est-ce pas parce qu'on s'est trop écarté de cette vieille tradition de l'apostolat chrétien ?

« Saint Augustin, saint Jean Chrysostome, sans parler de tant d'autres, avaient-ils autrement conçu l'enseignement de leur peuple ?... Qui ne sait aussi les admirables fruits de cette prédication scripturaire ? Nous pensons, quant à nous, que, gardant une sage liberté réclamée par la nature de notre ministère, et par la diversité des temps et des mœurs, on gagnerait à reprendre cette sainte coutume.

« Toujours est-il que, confirmé dans notre sentiment par le témoignage unanime et constant des personnes qui nous écoutent, nous sommes resté fidèle à cette méthode de nos saints Pères. »

M^{gr} aGy livre donc aux fidèles la doctrine évangélique dont son ordination sacerdotale l'a constitué gardien et dispensateur.

« Nous sommes de l'école de Dieu, » déclare-t-il au début d'une de ses stations de carême¹ ; c'est-à-dire de l'école de la Vérité par essence. Aussi le voyons-nous définir en fonction de Dieu et des principes révélés les réalités dont il traite. On saisit là sur le vif pour ainsi dire son dessein de faire reposer tout l'édifice spirituel sur les assises inébranlables des assertions divines. Peut-être heurtera-t-il ainsi certaines notions communément admises, mais qu'importe ! « Dieu seul résout pleinement les questions², » la foi nous révèle le vrai mot sur toutes choses.

Qu'est-ce, par exemple, que le droit ? Le droit, répond M^{gr} Gay, « c'est la rectitude des pensées et des vouloirs de Dieu³ ». Qu'est-ce que la liberté ? C'est « l'imprescriptible droit qui est dans l'être de réaliser la vérité en lui et hors de lui, c'est le droit de l'activité et l'activité du droit⁴ ». Qu'est-ce que la paix ? « C'est l'être dans la vérité et l'amour... Pour nous, c'est d'être dans la même vérité et dans le même amour que Dieu, dans la vérité et l'amour qui est Dieu⁵. » Qu'est-ce que la richesse ?

« L'accumulation dans une même main des biens extérieurs ? Nullement. Il n'est rien de moins extérieur en soi que la richesse. Dieu,

¹ *Sermons de Carême*, I, 7.

² *Loc. cit.*, I, 196.

³ *Loc. cit.*, I, 134.

⁴ *Sermons d'Arcueil*, p. 224.

⁵ *Loc. cit.*, p. 239.

le premier riche, le seul riche, n'a absolument rien d'extérieur ; il n'a même, à vrai dire, absolument rien, car tout ce qui est en lui, il ne l'a pas, il l'est. La richesse, ce n'est donc pas d'avoir, c'est d'être ; et si, pour les créatures qui ne sont que ce que Dieu les fait, qui, par là même, ne sont que ce qu'elles ont, être riche, c'est avoir beaucoup, assurément ce n'est pas avoir beaucoup hors de soi, c'est avoir beaucoup en soi-même. Être son propre bien à soi-même, c'est la richesse absolue et c'est celle de Dieu ; avoir son bien en soi-même, c'est la richesse relative et c'est celle des créatures ¹. »

On pressent le caractère d'un enseignement appuyé sur des données aussi surnaturelles. Le théologien qu'est M^{gr} Gay y déploiera ses qualités hors ligne, la sûreté et la profondeur de sa doctrine, la variété et l'étendue de ses connaissances.

Avec lui aucun point important de doctrine, aucune conséquence notable d'ordre pratique ne resteront dans l'ombre. Serviteur autant qu'ami de la vérité, il s'efforcera de la mettre en pleine lumière, de la manifester dans son intégrité. Son tempérament l'y porte sans doute, mais plus encore la volonté de remplir son devoir d'apôtre. Malheur au prédicateur qui, cédant à la crainte d'effrayer et par suite de ne pas plaire, retiendrait captive la parole de Dieu ! De nos jours surtout, l'éloquence de la chaire doit se tenir en garde, éviter de trop condescendre aux habitudes, même aux frivolités de l'époque. « Nous voulons être charmés, remarquait naguère un publiciste chrétien ², nous ne voulons pas être instruits et surtout nous ne voulons pas être repris. » M^{gr} Gay, lui, ne flatte pas ces funestes tendances de notre nature, il passe outre ; mais, qu'il instruisse ou qu'il reprenne, ce sera toujours en montrant l'idéal vers lequel il faut tendre et dont il ne faudrait jamais s'écarter.

Un esprit pratique et un tact remarquables s'allient, chez M^{gr} Gay orateur, à cette fermeté apostolique. Le choix des vérités sur lesquelles il insiste s'inspire des besoins présumés de l'auditoire. Psychologue avisé, l'évêque d'Anthédon connaît la société au milieu de laquelle il vit ; aucun de ses préjugés ne lui échappe, à commencer par ceux qui concernent la religion.

« Il y a aujourd'hui, déclare-t-il ³, beaucoup de gens, dans une certaine classe surtout, qui nous concèdent le droit d'avoir des croyances

¹ *Loc. cit.*, p. 56.

² Laurentie, dans *l'Union* du 17 janvier 1868.

³ *Sermons de Carême*, I, 157, 158.

urnaturelles, qui consentent volontiers à ce que, plusieurs se trouvant toujours, parmi les peuples, qui ont le goût de ces croyances, elles aient, sous le bon plaisir et la surveillance des gouvernements, leur place autorisée dans la société et leur organisation régulière. Je leur rends cette justice qu'ils veulent même, au besoin, voir cette place et cette organisation défendues contre les turbulents qui en nient la légitimité. Mais, dans la pensée de ces tolérants, l'organisation catholique n'est qu'un fait respectable : cette conviction, cet amour du surnaturel n'est autre chose, pour eux, qu'une des nombreuses variétés de l'esprit naturel de l'homme.

« Si je me souviens bien de leur philosophie, car ils ont une philosophie, c'est ce qu'ils nomment *l'amour du merveilleux*. La religion est donc admise au même titre que la poésie, que la science, que les industries, un peu au-dessus des beaux-arts, beaucoup au-dessous de la philosophie. Pourquoi, dans une société, n'y aurait-il pas des prêtres, puisqu'il y a des littérateurs, des professeurs, des artistes et des savants? »

Voilà, entre parenthèses, une esquisse joliment crayonnée. Mais, devant cette société gagnée au naturalisme, notre prédicateur va-t-il se poser en contempteur de tout progrès réalisé par l'esprit humain? Le verrons-nous prendre rang parmi « ces prédicateurs tonnants qui n'arrivent guère qu'à effrayer les bonnes femmes, endormir les indifférents et éloigner les esprits d'élite? » Évidemment, nous déclare un de ses auditeurs ¹, M. Gay s'est donné une autre mission », celle-là même que Jésus a remplie sur la terre, convertir les pécheurs, fortifier les justes, d'un mot : sauver les hommes. Le prédicateur s'y applique avec la confiance que fait naître le spectacle auquel il assiste.

Détournant, en effet, ses regards de l'indifférence ou de l'impiété d'un trop grand nombre, il les porte vers une autre catégorie de personnes, vers cette « foule vivante, compacte, généreuse, où la jeunesse est déjà mûre, où la vieillesse est encore ardente, où le talent reluit, où la science abonde, où le génie n'est pas plus rare qu'ailleurs et à laquelle nul au monde ne dispute l'honneur d'une éminente vertu. »

« Ce sera, j'espère, dit-il ², un des titres de notre époque à la miséricorde de Dieu que, tandis qu'au dernier siècle (xviii^e siècle) et spécialement en France, le relief était d'être incroyant, ce qui donne aujourd'hui le droit d'être fier, c'est de se montrer croyant et chré-

¹ M. Brethé, compte rendu manuscrit de la station d'Avent prêchée par l'abbé Gay, en 1852, dans l'église des Missions à Paris.

² *Sermons de Carême*, I, 430.

tien. On délaisse, on néglige le christianisme ; on l'attaque même et on le déteste, — c'est la meilleure manière, en vérité, dont quelques gens puissent l'honorer, — mais on a définitivement trouvé que, pour se passer d'abord la fantaisie d'en rire, il fallait ensuite trop pleurer. Le temps est passé d'en rire ! »

Vers 1850, en effet, on ne tournait plus le catholicisme en dérision, comme l'avaient fait les libertins du siècle de Voltaire, et, plus récemment encore, les incrédules de 1830. La France traversait une période de prospérité, conséquence de l'essor rapide qu'avaient pris l'agriculture, le commerce et l'industrie. Les questions du droit, de la richesse, de l'aumône intéressaient une génération témoin de plusieurs révolutions politiques et jalouse de son bien-être matériel.

Sans se départir de son rôle de prêtre, l'abbé Gay devient donc à l'occasion sociologue. Il lui suffit pour cela d'ouvrir l'Évangile ; il y trouve la réponse aux objections formulées de tout temps contre l'inégale répartition des richesses.

« Si, remarque l'orateur ¹, aucun pont n'est jeté sur l'abîme qui, dans nos sociétés, sépare Épulon de Lazare, il faut dire que, sous le gouvernement d'un Dieu juste et tendre pour tous, Lazare qui, selon la nature, pouvait vivre encore, va mourir aujourd'hui, mourir d'inanition, à la porte fermée d'une maison où l'on regorge ! Pensez-vous que, même pour le temps si court du voyage, Dieu trouve cela tolérable ? Pensez-vous qu'il ne prévienne pas ce mal par une loi, et qu'il ne sanctionne pas la loi par une peine ? — Il était impossible, mes frères. — Dieu a jeté le pont, Dieu a formulé la loi, Dieu a muni la loi d'une sanction. Il a établi le devoir, il a ordonné l'impôt de l'aumône ; et l'aumône a détruit cette apparente contradiction entre l'amour de Dieu qui nous embrasse tous, sans acception de personnes, et nos inégalités sociales si choquantes. Oui, Dieu a promis le ciel à ses pauvres, c'était beaucoup ; à la rigueur c'était assez. Mais il n'a pas voulu les laisser sans gage ici-bas ; et comme il a envoyé des anges pour les diriger dans leurs voies, des prêtres pour les sanctifier dans leur âme, il a chargé les riches de pourvoir à tous leurs besoins, de leur fournir le pain, le vêtement, l'abri, le nécessaire enfin. »

Ainsi M^{gr} Gay appelle l'aumône un impôt. Au premier abord, le terme pourrait paraître impropre, éveiller quelque soupçon. Mais l'orateur se hâte de préciser quel genre d'impôt constitue le devoir de l'aumône.

« Vous entendez, mes frères, vous à qui Dieu a donné la fortune ; ne craignez pas que le christianisme touche à vos droits ; que, vous

¹ *Sermons de Carême*, t. II, p. 69.

disant à tous dans la publicité des temples : Vous êtes les économes de Dieu, les pourvoyeurs du pauvre, ses tuteurs et ses chargés d'affaires, pour parler avec saint Ambroise, l'Église attaque en rien vos titres de propriété. D'où qu'ils viennent : par héritage, par contrat, par industrie, dès qu'ils ne sont pas venus par injustice, ces biens sont à vous : *bona temporalia quæ homini conferuntur, ejus quidem sunt quoad proprietatem : sed quoad usum, non solum debent esse ejus, sed et aliorum qui ex eis sustentari possunt* ¹.

« Mais, comme l'Église défend vos droits, elle vous prêche aussi vos devoirs. Si vous savez si bien l'applaudir quand elle vous protège, sachez donc lui obéir alors qu'elle vous instruit. Vous êtes propriétaires, c'est bien. A ce titre, votre racine est plantée dans le ciel. Ce n'est pas où la placeront vos philosophes et vos économistes : c'est où nous la plaçons et nous pensons qu'elle en est ainsi beaucoup plus ferme. Votre racine est dans le ciel, nous le disons, nous le dirons à tous ; mais les fruits doivent pousser sur la terre. C'est l'ordre immuable de cette cité de Dieu, dont l'amour est le fondement, dont l'amour est la loi, dont l'honneur est la vie. L'homme peut s'en exiler : mais il n'y peut point demeurer, hormis qu'il ne subisse les douces et glorieuses charges que le législateur y impose. L'impôt de l'aumône en est une et l'une des plus sacrées. »

« Voilà de fortes paroles, note à ce propos M^{gr} d'Hulst ² : elles ne ressemblent pas, grâce à Dieu, aux déclamations des tribuns ; elles laissent chacun à sa place, elles respectent tous les droits, mais elles proclament hardiment tous les devoirs. Le pauvre, en les entendant, ne se croit pas autorisé à la révolte, mais le riche courbe la tête et, frappant sa poitrine, s'accuse de n'avoir pas payé entièrement une dette dont le créancier est Dieu même. »

Quand il parle ainsi, M^{gr} Gay suppose chez ses auditeurs la foi à l'Évangile ou, tout au moins, le désir de la posséder. Ses discours ne sont pas des conférences mais des sermons. Il n'exerce pas le ministère du parvis du temple, mais celui du temple proprement dit, ce ministère qui consiste à éclairer, défendre et fortifier la croyance des fidèles.

« Croyez, demeurez fermes, s'écrie-t-il ³, et sachez bien que si tout ne se comprend pas encore, tout du moins se peut justifier. Gardez donc votre foi et laissez-moi penser que je vous parle à tous, qu'il n'y a pas ici d'incrédules. »

¹ « Les biens temporels qui sont donnés à l'homme lui appartiennent en tant qu'il en a la propriété ; mais s'agit-il de leur emploi, ces biens ne doivent pas servir seulement à leur propriétaire, mais encore aux personnes qui pourraient en recevoir leur subsistance. » Saint Ambroise, *Sermon* 81.

² Préface aux *Sermons de Carême* de M^{gr} Gay, p. XIV.

³ *Sermons de Carême*, II, 117.

Est-ce à dire que les incrédules, s'il y en avait eu dans l'assistance, eussent dû quitter l'église sur cette parole de l'orateur? Nullement.

« S'il en était parmi vous qui ne soient pas chrétiens, déclare M^{gr} Gay dans un autre sermon ¹, qu'ils demeurent cependant et qu'ils écoutent. Je ne leur demanderai pas d'abord une foi qu'ils n'ont plus, quoique je fusse assurément en droit de leur demander pourquoi ils ne l'ont plus, l'ayant reçue au baptême. Mais je leur demanderai, avec cette attention dont tout homme raisonnable est capable, cette loyauté intérieure que toute âme, si elle est honnête, se commande à elle-même. »

Conseils marqués au coin de la sagesse. Bien que M^{gr} Gay ne s'adresse pas directement et principalement à eux, les incrédules profiteront beaucoup à l'écouter. Les sermons de l'évêque d'Anthédon revêtent, en effet, souvent un caractère apologétique.

Étant donné que l'apologétique se résume dans la défense de la foi chrétienne, il s'ensuit que tout prédicateur est plus ou moins apologiste. Car la foi ne compte pas seulement des ennemis qui la persécutent, la combattent à visage découvert; elle se voit attaquée jusque dans les âmes les plus chrétiennes par des adversaires sournois mais irréductibles, ces tendances dépravées de l'intelligence et de la volonté qui entravent l'action de l'Esprit-Saint. Une certaine apologétique répond donc aux besoins de ceux qui, croyants ou incrédules, se groupent autour d'une chaire.

M^{gr} Gay fait donc de l'apologétique, mais peu et à sa manière. La dialectique, au reste, n'eut jamais ses faveurs. « Plus le prêtre se connaît, a-t-on justement remarqué ², mieux il apprécie la religion qu'il enseigne, plus il souffre d'avoir à l'accréditer par de longues argumentations, mais surtout à la commettre dans une sorte d'égalité polémique avec les idées et les conceptions humaines, comme une reine obligée d'en venir aux mains avec ses dames d'honneur... » Par contre, « il jouit de maintenir la Vérité dans sa naturelle attitude; maîtresse et reine qui enseigne de haut et commence de se prouver en se montrant. » « Pour les âmes loyales, dit le Père Monsabré ³, une exposition franche,

¹ *Loc. cit.*, I, 5, 6.

² R. P. Longhaye, *XIX^e siècle*, t. IV, p. 413.

³ R. P. Monsabré, *Avant, pendant, après la prédication. Conseils aux jeunes ecclésiastiques*, p. 155.

claire, raisonnée, bien conduite de la vérité catholique peut être plus efficace que toutes les discussions. »

Ainsi pensait, ainsi a toujours pensé l'évêque d'Anthédon. Dès 1840, alors jeune séminariste, il écrivait ¹ :

« La controverse dans l'enseignement ne doit avoir qu'une place relative et accidentelle, car elle n'est qu'une conséquence du péché comme la guerre. L'exposition, voilà la méthode essentielle : il est de l'essence même de la vérité d'apparaître en s'affirmant. Il faut donc n'admettre la discussion qu'à cause de l'infirmité et autant qu'elle peut aider à la guérison de cette infirmité. »

Ces principes domineront tout le ministère de M^{gr} Gay prédicateur. Le prélat gardera jusqu'à la fin une foi entière dans la vertu libératrice, sanctifiante, que possède la vérité sur des âmes droites et loyales. Traitant de la piété chrétienne devant un auditoire de chrétiens pratiquants, il ne craint pas de dire :

« Que si même, par bonheur, il s'est glissé ici quelque incrédule, peut-être cette exposition paisible de ce qu'il y a dans le christianisme de plus intime et plus saint avancera sa conversion autant et plus que les doctes controverses et les démonstrations éclatantes. La chaleur autant que la lumière prouve que le soleil est présent dans les cieux. Que cet étranger reste ! Qui sait si, en écoutant les conversations des enfants, il ne se sentira pas venir l'envie d'être de la famille ! ² »

Toutefois, l'expérience en témoigne : les ombres du doute et plus encore les ténèbres de l'erreur ne se dissipent pas toujours à la seule apparition de la vérité. L'infirmité native de notre esprit et surtout ses préjugés exigent souvent la réfutation en règle des objections soulevées contre les vérités religieuses. M^{gr} Gay travaille, dans plusieurs passages de ses sermons, à satisfaire ces humiliantes nécessités. Il y apporte beaucoup de perspicacité et une grande vigueur de logique.

Pour lui tous les systèmes philosophiques en désaccord avec la doctrine de l'Église se groupent autour de deux systèmes, qui sont eux-mêmes diamétralement opposés : le matérialisme et l'idéalisme.

« On a fait de l'homme une matière, remarque l'orateur ³, on a fait de l'homme un esprit. Les sens ont été tout, pour les uns, l'idée

¹ Notes inédites.

² *Sermons de Carême*, II, 253.

³ *Sermons de Carême*, II, p. 49.

rien; l'idée a été tout, pour les autres, et les sens ont été néant : matérialisme, idéalisme. Les fils de Dieu, qui sont les chrétiens, marchent depuis six mille ans entre ces deux abîmes; et, depuis six mille ans, ils voient les enfants du démon se jeter volontairement dans l'un ou dans l'autre, bien plus souvent dans le premier que dans le second. La même mort est au fond des deux, parce qu'à la surface des deux est le même mensonge. Les sens ne sont pas tout; mais l'idée n'est pas tout non plus. »

Comblér ces deux abîmes en réfutant cette double erreur, besogne indispensable sans doute, mais simple travail préliminaire. L'important consiste à édifier et à le faire sur des bases inébranlables.

Or, pour point de départ d'une argumentation, rien ne vaut un fait objectif, un fait historique par exemple. La question de la Révélation peut se discuter à l'aide de données philosophiques.

« Mais à quoi bon? Dieu, qui aime la philosophie, s'est défié pourtant de ceux qui pourraient en traiter, et n'a, d'ailleurs, jamais voulu sauver le monde par la philosophie. Dieu a fait l'histoire : c'est plus net et moins facile à contrefaire. Fait qui veut des systèmes; mais, pour l'histoire, en fait qui peut. Faisons comme Dieu, allons au plus simple ¹. »

Ainsi fait M^{gr} Gay lorsqu'il démontre la divinité de Jésus-Christ par le miracle de sa résurrection ².

Cependant, son tribut payé à ce procédé éminemment traditionnel de démonstration, M^{gr} Gay ne s'interdit pas d'appuyer sa discussion sur des faits moins objectivement précis que la résurrection du Christ ou tel autre événement de la vie mortelle du Sauveur. Ainsi lui semble-t-il « possible et consolant de prendre dans nos cœurs mêmes la divine mesure de Jésus », en d'autres termes de prouver la divinité du Christ par ce fait que Jésus a inspiré et inspire encore un amour tel qu'aucune créature humaine n'est, rationnellement parlant, capable d'en inspirer de semblable. L'éloquence qu'il déploie dans la démonstration de cette thèse révèle la sympathie que lui inspirait un tel sujet. A son tour cette sympathie trahit sa tendance instinctive vers l'étude des phénomènes d'ordre subjectif, des faits de conscience, de ce qu'il se plaît à nommer « le dedans », « l'intime ».

¹ *Sermons d'Avent*, p. 190.

² *Sermons de Carême*, t. I, p. 168 et suiv.

Dans ses *Instructions en forme de retraite*, ouvrage où il expose ses doctrines favorites, on le voit développer, avec un rare bonheur, cette vérité que Jésus, et Jésus seul, contente pleinement, surabondamment, les ardentes aspirations que nous découvrons au fond de nous-mêmes et qui nous portent vers la lumière, l'amour, la liberté. Ici, remarquons-le, le prédicateur s'adresse à des personnes pieuses; son intention n'est pas de leur présenter une preuve irréfutable de la divinité de Jésus-Christ; il cherche plutôt à stimuler leur confiance et leur amour envers Celui qu'elles ont toujours reconnu pour leur Dieu. Nous ne croyons pas, en effet, que M^{gr} Gay ait utilisé, dans ses sermons de station, ni ailleurs, des arguments ou des méthodes qui se réclament d'un immanentisme suspect. Il possède un sens théologique très sûr; de plus il tient grand compte de l'auditoire devant lequel il parle.

Les sujets traités et aussi la manière de les envisager varieront notablement selon qu'il prêche dans une cathédrale, devant une assistance nombreuse, hétérogène et inconnue de lui, ou bien qu'il exhorte un petit groupe de personnes pieuses, habituées à sa parole ¹.

De fait, M^{gr} Gay s'est adonné de préférence, dans les débuts, aux prédications d'avent et de carême. Puis, sa santé l'y obligeant, il a renoncé aux grandes prédications, pour exercer le ministère de la parole dans les communautés religieuses et les réunions de confréries.

Ce sacrifice, si même c'en fut un, ne lui coûta guère. A l'auditoire des grandes églises il préférerait celui des petites chapelles. Parler devant des inconnus ne l'inspirait pas.

« Il me semble que je n'ai pas bien prêché, ce qui m'arrive assez ordinairement quand je parle à un auditoire inconnu, comme était le mien hier soir, inconnu et mêlé ². »

Des remarques analogues se retrouvent ici et là dans la correspondance de M^{gr} Gay. Par contre, le prélat avait-il devant

¹ A cet égard, il est intéressant de comparer deux sermons de M^{gr} Gay sur la confession. Devant un auditoire de cathédrale, il justifie l'institution du sacrement de pénitence. Son discours est apologétique (*Sermons de Carême* II, p. 179 et suiv.). Aux fidèles qui suivent les exercices d'une retraite pascalle il montre combien la fréquentation du tribunal de la pénitence doit leur être chère (*Sermons de Carême*, I, p. 56 et suiv.).

² Lettre inédite à une carmélite, 25 février 1881.

lui un groupe homogène de personnes pieuses, il pouvait alors parler longtemps sans grande fatigue.

« Notre-Seigneur m'a donné une grande et précieuse assistance, écrit-il à propos d'une retraite prêchée à des dames du monde ¹. Ces six cents personnes étaient là, m'écoutant comme de vraies religieuses et la chapelle ressemblait à un cénacle. Cela me soutenait beaucoup et donnait à ma pauvre parole quelque chose de simple et d'intérieur qu'elle n'a pas toujours. »

Les pensées se pressaient alors dans son esprit et les sentiments dans son cœur.

« Or, nous avoue-t-il ², autant j'ai de joie et de facilité à parler d'abondance, autant j'ai peu de goût à faire de grands sermons écrits. Toute chose a son temps, dit l'Écriture ; le temps de me retirer dans l'intime semble venu pour moi ; il durera, sans doute, jusqu'à ce que Dieu me retire dans son intime à lui, qui est la fin de tous ses enfants et leur béatitude. »

Moins de fatigue d'une part, de l'autre un profit plus grand pour l'auditoire et même pour le prédicateur, ce double avantage que lui avait révélé son expérience personnelle, accrut en M^{sr} Gay un attrait qu'il s'était toujours connu pour exercer son ministère auprès d'une élite. Il engageait ses amis à l'imiter sur ce point :

« Prêchez les choses du dedans aux personnes du dedans, écrit-il à l'abbé Perdrau ; vous ferez plus de bien à vous et aux autres ³. »

Toutefois, le contraste entre les sermons de carême et d'avent, d'une part, et les allocutions de circonstance, d'autre part, n'est pas tel qu'on ne relève ici et là des traits communs. La forte personnalité de M^{sr} Gay marque, en effet, partout son empreinte. Essayons d'en noter les caractères les plus saillants.

Le goût marqué de l'orateur pour les abstractions trahit un

¹ Lettre inédite à une carmélite, 18 avril 1886.

² A sa sœur, février 1877.

³ 11 novembre 1859, *Corresp.*, t. I, p. 289.

⁴ L'abbé Perdrau écrit dans ses *Souvenirs d'un prêtre* (p. 197) :

* M^{sr} Gay ne serait jamais devenu ce qu'on appelle un prédicateur ; il n'était pas assez populaire pour cela. Tout en lui était d'élite : esprit, pensée, langage, habitudes. Certes, il a beaucoup aimé les pauvres et les petits de l'Évangile ; il les a servis et leur a donné abondamment ; mais il n'était pas destiné à les évangéliser. Dieu lui réservait les choisis du troupeau : les religieux, les vierges du cloître, les prêtres et, parmi les fidèles, ceux qui voulaient être parfaits. D'ailleurs, il n'eût pas eu la force physique de l'état : sa voix s'y fatiguait aisément et prenait alors un flux et un reflux, des notes aiguës qui nuisaient à sa diction. Il lui fallait le sanctuaire et le recueillement d'une assemblée silencieuse. »

tempérament de philosophe. Certains prédicateurs redoutent de s'aventurer dans le domaine des idées pures, comme certains passagers craignent de perdre de vue la terre ferme ; ils risquent, disent-ils, de compromettre la portée pratique de leur sermon. M^{gr} Gay, lui, a toujours ignoré ces appréhensions. Le monde des abstractions lui est familier, sa pensée y trouve sa nourriture, son cœur s'y repose comme en un lieu sûr ; aussi déserte-t-il, dès qu'il le peut, le domaine des contingences pour celui des généralités, de l'absolu. C'est, en effet, loin de la région des phénomènes, du transitoire, du multiple sous toutes ses formes qu'il découvrira les causes premières et le dernier mot des réalités sensibles. Or, rien ne saurait le satisfaire tant qu'il n'a pas pénétré dans l'intime des choses, dans « leur dernier fond ». Mais est-il parvenu, d'échelon en échelon, jusqu'à « la cime de la doctrine », a-t-il planté sa tente sur les sommets, de là son regard atteint jusqu'aux dernières conséquences des principes : il les voit se reliant aux vérités fondamentales par une chaîne ininterrompue de déductions irréfutables : l'esprit et le cœur goûtent alors la joie et la paix de la vérité reconnue, possédée.

Dans cet orateur philosophe, on découvre aussi un théologien et un mystique dont la doctrine gravite autour du mystère du Verbe incarné. Le Verbe incarné tel que, selon l'opinion scotiste, il existe de toute éternité dans la pensée de Dieu, et le Verbe incarné tel qu'il s'est montré sur la terre, sont les deux ordres de considérations vers lesquels il ramène sans cesse l'attention de ses auditeurs.

« Je fais et je publie plusieurs ouvrages, écrivait un jour M^{gr} Gay à Charles Gounod, mais je ne fais et ne ferai jamais qu'un livre : mon livre à moi, c'est Jésus-Christ ¹. »

L'évêque d'Anthédon n'a non plus, en un sens, fait qu'un seul sermon qui a pour sujet : le mystère du Christ.

Créé à l'image de Dieu, l'homme trouve, dans la vie même de Dieu, l'exemplaire incréé de sa propre vie. M^{gr} Gay nous parle, à ce propos, des relations entre les trois personnes de la sainte Trinité, puis il ajoute :

« Nous sommes ici au cœur du plus grand des mystères : le dedans même de Dieu... Ces choses, ces grandes choses, ces divines choses,

¹ Cité par l'abbé Rivière, dans sa préface aux *Nouveaux Sermons* de M^{gr} Gay, p. vi.

elles doivent se reproduire en nous. Il n'y a pas deux vies, mais une seule vie : celle de Dieu. La créature y doit participer, sous peine de ne pas vivre ; et ces deux actes infinis qui constituent la vie en Dieu, la production de sa parole et celle de son esprit, sa connaissance, si vous voulez, et son amour, constituent aussi, nécessairement, la vie pour nous. Chaque âme, dans le temps, doit devenir une trinité créée, comme Dieu, dans l'éternité, en est une increée ; et quand vous dites : O Père, que votre volonté se fasse sur la terre comme dans le ciel, vous ne lui demandez rien autre chose, sinon que ce qu'il est, vous le deveniez vous-mêmes, afin qu'il puisse se retrouver, se mirer, se bénir en vous et en toute créature, comme en lui... Le Verbe présent en nous tend à produire en nous le Saint-Esprit lui-même. Car, comme ce qui illumine surnaturellement notre intelligence, c'est la raison de Dieu ou le Verbe, ce qui purifie notre cœur et nous rend vraiment saints, c'est la sainteté même de Dieu, sa pureté, sa charité, son Saint-Esprit. Toute sainteté créée sort de la foi, comme la sainteté increée sort du Verbe. Voyez-vous la hauteur et l'inviolabilité des lois qui nous régissent ? C'est l'essence même de Dieu ¹ ! »

Autre thème favori de l'orateur : nos rapports surnaturels avec Jésus-Christ doivent se modeler sur les relations que Jésus entretenait avec son Père pendant son passage sur la terre. Ainsi voit-il dans la piété chrétienne une participation à l'éminente et infinie piété du Verbe envers son Père ².

« Comme notre état fondamental, dit-il, n'est qu'une participation réelle à la filiation éternelle du Verbe..., de même la perfection morale de cet état de fils, qui est la piété, n'est et ne peut être jamais qu'une participation à l'éminente et comme infinie piété de ce Verbe incarné, disant le premier à Celui qui l'engendre : *Pater meus es tu, tu es mon Père* ! »

M^{gr} Gay insiste aussi beaucoup sur cette vérité que le Verbe incarné vit en nous par la grâce.

« L'Incarnation du Verbe qui reprend à nouveau l'humanité pour la réformer à l'image de Dieu, la façonner dans le moule divin dont elle doit garder l'empreinte dans toutes les manifestations de son activité, l'humanité rachetée devenue comme une extension de l'Incarnation, le Verbe qui s'est fait homme se faisant humanité, la vie du Christ devenant la vie de tous ; c'est la doctrine qui coule à larges flots dans ses sermons comme dans ses plus beaux traités ³. »

¹ *Sermons d'Avent*, p. 196 et 202.

² *Sermons de Carême*, II, p. 467.

³ Abbé J. Marandat, article sur les *Nouveaux Sermons* de M^{gr} Gay.

Le prédicateur la développe de préférence devant des auditoires de religieuses ; ses allocutions de vîture ¹ nous en font admirer les multiples et attrayants aspects.

En somme, la vie intime de Dieu, la vie intérieure du Verbe incarné pendant son passage sur la terre, cette vie de Jésus se continuant d'une manière mystique dans les âmes, tel est le triple idéal vers lequel M^{gr} Gay ramène sans cesse ses auditeurs.

Cet exemplaire surnaturel de toute vie humaine, l'orateur le propose généralement dès le début de son discours. Le sujet choisi par le prédicateur se trouve ainsi étudié d'abord dans ses rapports avec le grand mystère du Verbe incarné. Pour un auditoire de croyants, cette méthode offre de grands avantages. Mais, remarque un critique ², « ce procédé si relevé n'est pas à la portée de toutes les classes de lecteurs. Il ne peut guère être bien saisi et bien goûté que par des intelligences déjà cultivées et solidement instruites des vérités de notre sainte religion. » L'orateur prend pour point de départ une vérité fondamentale et indiscutable, d'où la solidité de son argumentation. Encore faut-il que l'auditeur comprenne bien cette vérité fondamentale. Or, par son caractère très élevé et très abstrait, elle risque de lui échapper, et, s'il en est ainsi, l'argumentation perd alors pour lui sa valeur probante. Là serait le côté faible de la méthode à laquelle se rallie de préférence M^{gr} Gay.

Celui-ci s'en est-il douté? A-t-il jugé tous ses auditeurs capables de comprendre les parties les plus élevées de la doctrine qu'il expose dans ses sermons? Il semble qu'on puisse répondre par l'affirmative.

« C'était une conviction *a priori* chez moi, écrit-il à sa mère ³ en 1851, et l'expérience la confirme chaque jour, que les plus sublimes vérités de la religion peuvent être toujours mises à la portée du peuple et qu'expliquées d'une certaine manière, elles ne sont pas moins claires que les vérités d'un ordre inférieur... Ce n'est pas seulement l'évêque et le clergé qui ont été contents, mais le peuple. J'ai entendu de ces mots de bonnes femmes qui font bien plaisir parce qu'ils prouvent qu'on a été compris. »

¹ Réunies en un volume sous le titre de *Nouveaux Sermons*.

² *Etudes* des PP. Jésuites. Partie bibliographique, 31 mars 1890. Article signé J. P., S. J. La remarque que nous citons, faite à propos des *Instructions en forme de retraite* de M^{gr} Gay, nous paraît s'appliquer, plus ou moins, à toute l'œuvre oratoire de M^{gr} Gay.

³ Mars 1851, *Corresp.*, t. I, p. 161.

Nous avons là l'opinion de M^{gr} Gay jeune prédicateur. Or rien n'autorise à croire que cette opinion se soit modifiée par la suite, autrement le prédicateur n'aurait pas persévéré dans la même voie.

Outre l'élévation de la doctrine et l'emploi de la méthode déductive ou d'autorité, le recours très fréquent aux textes de l'Écriture constitue une des caractéristiques de la prédication de M^{gr} Gay. Très heureusement choisis, les textes cités sont toujours brefs. Quant aux scènes évangéliques, il n'y est guère fait que des allusions. L'orateur ne s'arrête pas à les raconter, les jugeant sans doute connues de ses auditeurs. On se prend parfois à regretter cette manière de faire : l'insertion de quelques récits reposerait l'esprit fatigué, à certains moments, par l'abondance des considérations abstraites.

Il est arrivé à M^{gr} Gay, rarement d'ailleurs, de prononcer des panégyriques de saints et de saintes. D'ordinaire il se départit alors de ses procédés habituels et déroule sous nos yeux l'existence du saint ou de la sainte, avec les événements les plus notoires qu'il rapporte dans leur ordre chronologique. Ainsi a-t-il fait pour saint Charles Borromée, saint Vincent de Paul, sainte Radegonde¹. Le résultat est fort satisfaisant et dénote de la souplesse dans le talent de l'orateur.

III

Relativement secondaire, la question de la forme n'est cependant pas négligeable, quand il s'agit d'un sermon. L'action bienfaisante de la vérité religieuse dépend, en effet, pour une bonne part, de la manière plus ou moins heureuse dont cette vérité est présentée. Une longue expérience a permis de fixer les règles qu'il convient de suivre à cet égard. M^{gr} Gay les suit docilement. Ses discours sont jetés dans le vieux moule classique. Répondant aux exigences primordiales de l'esprit humain, ce vieux moule donne au discours toute sa force, sauvegarde l'unité du sujet et respecte l'harmonie qui doit exister entre les différentes parties. « La pensée vigoureuse et bien disciplinée de M^{gr} Gay ne craint pas ces cadres qui interdisent les divagations

¹ Ces panégyriques sont encore inédits.

ou les digressions fantaisistes ; elle s'y meut librement. Ses divisions n'ont pas, du reste, cette rigueur géométrique que Bourdaloue a poussée jusqu'à l'excès dans quelques-uns de ses sermons. Elles sont en général peu compliquées ; souvent c'est la division la plus simple, la division en deux parties qui prévaut. Quelques sermons peuvent servir de modèles à ce point de vue, par exemple celui sur la pénitence : la résurrection des âmes par la pénitence est un chef-d'œuvre, c'est un bienfait ; ou encore le sermon sur la vie chrétienne. Pour répondre à cette question : Qu'est-ce que cette vie ? L'orateur examinera quelle est sa fin (la béatitude) ; quel est son principe, celui qui la fait aboutir à sa fin (la grâce) ; quelle est sa loi (l'amour) ¹. »

Quant au style des sermons de M^{sr} Gay, il présente cette élégance fleurie, cette pureté, cette richesse d'expressions et d'images si notables dans les traités ascétiques de l'écrivain. Signalons aussi la docilité du style à suivre toutes les fluctuations de la pensée. Celle-ci passe souvent plusieurs fois, au cours d'un même sermon, de considérations graves et austères à d'autres douces et reposantes. Fidèle interprète de l'idée, le style en traduit les mêmes nuances et en souligne les beautés. Donnons-en une preuve choisie parmi beaucoup d'autres qu'on pourrait fournir ici.

Est-il une cérémonie plus fertile en contrastes qu'une vêtue de novice au Carmel ? D'une part, ce drap mortuaire jeté sur les vingt ans et les espérances mondaines d'une jeune fille ; cette sombre grille qui va lui fermer pour toujours les horizons d'ici-bas, ces larmes qu'elle répand au moment de quitter sa famille ; et d'autre part, cette joie céleste qui illumine son visage ; toutes ces impressions si vives, M^{sr} Gay excelle à les traduire dans l'allocution qu'il lui arriva de prononcer un jour au cours d'une cérémonie de ce genre.

« Voici les fleurs apparues sur notre terre ; le temps est venu de les cueillir. » Telles sont les gracieuses paroles de l'Écriture dont M^{sr} Gay nous dévoile, en cette occasion, le sens profond et la haute portée. Le texte était d'autant mieux choisi que deux jeunes postulantes allaient, ce jour-là, recevoir l'habit religieux.

« ... Dans ce sanctuaire si grave, au pied de cet autel si saint, en face de cette grille austère, il s'agit de fleurs, de fleurs écloses,

¹ R^{me} Dom Cabrol, *M^{sr} Gay orateur chrétien*, p. 13.

épanouies, apparues. *Flores apparuerunt*. Ces fleurs, c'est vous, mes filles, si jeunes, si vivantes, si florissantes, pourvues abondamment de tout ce que le monde envie... Ces fleurs paraissent, les voici tout à fait écloses. C'est donc le moment de les couper...

« Cueillir une fleur : quoi de plus simple en apparence ! A peine s'il est besoin que vous soyez le maître du jardin où elle a poussé. Une fleur. C'est si peu de chose ! D'ailleurs Dieu n'en est point avare : il y en a dans les prairies, il en pousse à l'ombre des forêts, il en naît au flanc des montagnes. C'est donc un jeu pour nous d'arracher une fleur à sa tige et d'ailleurs une action parfaitement innocente. Cependant, faut-il tant réfléchir pour voir que ce que vous faites là, il n'y a qu'un roi, qu'un prêtre, et véritablement un Dieu qui puisse régulièrement le faire. Car enfin vous détruisez une vie, et, chose considérable, une vie que vous n'avez pas faite.

« Vous troublez mille rapports, vous brisez mille liens, vous changez tout un ordre, un ordre primitif et établi de Dieu. La fleur a une vie propre, elle a sa nature et sa forme, elle a son organisme merveilleux et son sang ; elle a peut-être ses larmes ; elle a certainement sa beauté, sa grâce, son parfum, ses lois, ses forces, ses amours, ses alliances ; elle a son monde, sa patrie, son berceau, son foyer, ses remparts protecteurs ; elle a sa mère, elle a ses sœurs ; elle a sa part aux doux festins que font chaque jour aux choses d'ici-bas, et le soleil et l'air et la rosée du ciel ; elle a son passé, elle a son avenir. Et d'un seul coup, en une seconde, souvent par caprice, vous tranchez, vous ruinez, vous mettez à néant tout cela.

« Ne vous rendez-vous pas compte que si la fleur pouvait raisonner et parler, elle aurait mille choses à vous dire, mille objections à faire ; que vous lui dénieriez malaisément le droit, sinon le devoir, de se refuser à votre action et de faire résistance ? Cependant vous allez devant vous et agissez sans scrupule.

« ...Vous usez donc des droits reçus, et si même vous en abusez, Dieu ne voit point de raison suffisante de vous les retirer sur l'heure. Mais du moins convenez que ce droit est celui d'un roi, que ce que vous faites est un acte de prêtre, que si vous n'étiez pas roi, vous seriez un tyran ; que vous seriez un bourreau si vous n'étiez pas prêtre et que si votre action n'était pas un vrai sacrifice, elle ne serait qu'une violence et une énormité.

« Mais c'est un sacrifice : fleur cueillie, victime immolée, c'est une seule et même chose. Et c'est ainsi que jusque dans les détails infimes de votre vie se déclarent ces caractères augustes, sacrés, divins, dont Dieu a doté votre nature et orné votre race. Vous êtes les rois des éléments, les pontifes du monde extérieur, les dieux de la terre. Tout est à vous, saint Paul le dit, ou plutôt Dieu même le dit dans ce livre de la nouvelle Alliance, qui était la déclaration de ses droits et définitivement la charte de nos grandeurs. *Omnia vestra sunt*¹.

¹ I Cor., III, 22.

« ...Jésus aussi, je vous l'ai dit, descend dans nos vallées ; il y rêve. Rêver pour lui c'est contempler ; c'est contempler son Père, c'est regarder le monde des âmes, c'est aimer les âmes et son Père. Il est rempli d'amour et de saintes convoitises. Il y a des heures surtout où son cœur est ardent, où son âme est haletante, où son zèle le dévore et lui donne soif. C'est en particulier cette sixième heure dont parle l'Évangile, *Hora erat quasi sexta* ¹ ; l'heure où le soleil monte à son apogée pour prophétiser qu'à cette heure aussi, Jésus montera sur la croix. C'est l'heure où, en attendant de mourir, il s'assied fatigué sur le bord des fontaines : *fatigatus ex itinere, sedebat sic super fontem* ². C'est l'heure des fleurs choisies et marquées pour être coupées : c'est l'heure des vocations religieuses.

« Petite fleur, lui dit-il, veux-tu venir ? Si quelqu'un est petit, il est « apte à venir à moi. — O Maître, à qui irai-je ³ ? Vous êtes la vérité, « la vie, la liberté, l'amour, vous êtes tout ce qui est aimable et « vraiment tout ce que j'aime. Oui, je veux bien venir, cueillez-moi, « prenez-moi. — Prends garde cependant. Les petits des oiseaux ont « leurs nids, les petits des renards ont leur tanière, le fils de l'homme « n'a pas où reposer sa tête ⁴. Je vais à la croix, j'y vais d'un pas « rapide, promettant la douleur à ceux qui me suivront et leur « disant tout haut qu'il faut définitivement mourir. Veux-tu venir ? « — O mon Jésus, il me semble que je le veux, je crois le vouloir « plus que jamais. — Mais il faudra tout quitter : tes biens, ton « nom, ta condition, tes relations, ton père, ta mère, tes frères, « tes sœurs, tant d'amis que tu avais, tant de joies que tu goûtais « et encore et par-dessus tout, ta propre âme. — Seigneur Jésus, « je le sais, je le veux, cueillez-moi, emmenez-moi, enlevez-moi au « monde, enlevez-moi à moi-même. »

« O mes frères, elles ne sont que sages, car tout caché qu'il soit sous ces paroles austères, c'est l'amour qui cherche ces âmes, et il les cherche pour leur bien.

« ...Oh ! oui, il est bon, souverainement bon à ces fleurs d'être cueillies. Dieu fait voir par là de quel amour il les aime ». »

La longueur de l'allocution ne nous a pas permis de la citer tout entière ; mais elle mérite d'être lue intégralement, tant elle révèle de mérites chez celui qui l'a composée.

M^{gr} Gay possédait donc de nombreuses et belles qualités comme orateur. Possédait-il la plus belle de toutes, l'éloquence ? Oui, il était éloquent à ses heures ; de nombreuses pages de ses sermons le prouvent ; si l'on veut citer, le choix

¹ Joan. IV, 6.

² Joan. IV, 6.

³ Jean. VI, 69.

⁴ Luc. IX, 58.

⁵ *Nouveaux Sermons*, p. 127 à 134, *passim*.

devient embarrassant, tant les passages remarquables abondent.

Voici un extrait d'un très beau sermon sur la divinité de Jésus-Christ.

« Avez-vous jamais réfléchi aux abîmes que la diversité des âges, des sexes, des mœurs et des conditions crée entre les hommes? On unit, physiquement par la navigation, moralement par des alliances, des contrées que l'océan sépare. Mais trouvez le secret de réunir dans l'amour d'une même chose et surtout d'une même personne, les enfants et les hommes faits, les illettrés et les lettrés, les riches et les pauvres, les puissants et les petits, les fils d'une époque et ceux d'une autre époque, les habitants d'un climat et ceux d'un autre climat, les hommes et les femmes, enfin, de tout siècle, de tout pays, de tout âge, de tout rang, de toute éducation, de tout caractère.

« Chacun, sans doute, aime quelque chose et quelqu'un; mais autant de personnes, de classes au moins de personnes, autant d'amours. Si les poètes aiment Homère, qu'importe Homère au paysan? Si César est aimé des soldats, que fait César au manœuvre et à l'humble servante? Nous n'avons trouvé personne qui fût aimé après son siècle. Où est celui qui, même en son siècle, est aimé de tous sans exception?

« Cherchez-le donc, cet homme qui convoque à un même festin tous les hommes de la terre jusqu'au dernier, et qui là sait le moyen, sans même se montrer, de faire pleurer d'amour pour lui et le petit enfant de douze ans, qui n'a encore aimé que ses jeux et sa mère; et le pécheur qui jusque-là a tout aimé excepté Dieu; et la vierge et l'épouse, et la veuve et l'artiste, et le pâtre des champs et le mendiant et le prince, et le philosophe et l'ignorant, et le guerrier vieilli dans les batailles et quiconque enfin veut venir, pourvu qu'il ait une conscience pure et un cœur capable d'envoyer une larme à ses yeux.

« Si vous l'avez trouvé, cet homme, si vous l'avez, où que ce soit, rencontré, nommez-le-moi pour que je l'invoque; amenez-le-moi, ou plutôt menez-moi vite à lui pour que je l'adore; car, s'il est sur la terre, je n'ai que faire d'aller au ciel; et moi, fils de l'infini, affamé de l'universel, je ne sens pas le besoin d'un autre Dieu ¹. »

Citons encore cette page où l'orateur montre la puissance de la prière :

« Le monde est plein de forces, de forces telles que, quand la science vient à les calculer, l'esprit est saisi de vertige; et celles qu'on peut calculer sont les moindres, puisque les spirituelles échappent à nos supputations. Elle est grande la force qui tient les flots unis aux flots dans le lit d'une même mer : la prière est une force plus grande puisqu'elle divise ces flots et y ouvre une voie ferme et large à laisser passer tout un peuple. Elle est plus étonnante encore la force qui fait tourner notre globe autour du soleil; la prière la surmonte, car,

¹ *Sermons de Carême*, t. I, p. 204.

sans que l'ordre naturel en soit troublé, elle retient ce globe enchaîné l'espace de douze heures. Les démons sont une force incomparablement plus indomptable ; la prière les chasse et les lie. Il y a une force plus invincible, ce semble, que les démons : c'est la mort ; la prière la retarde, l'écarte, et parfois la contraint de rendre ses proies.

« Qu'y a-t-il ici-bas de plus fort que la mort ? L'amour et par là même aussi la haine, qui n'est qu'un amour retourné. Une âme qui aime, une âme qui hait, vous savez bien qu'elle brave la mort et s'en rit parfois comme d'un jeu. Nous avons vu pourtant la haine céder à la prière. Étienne prie, Paul devient apôtre. — Monterons-nous encore ? Au-dessus des forces de l'homme, il y a celles de Dieu, les pensées de Dieu, ses volontés, ses décrets. Chacun avoue qu'ils sont irrésistibles. La prière ici va sans doute rester interdite, et comment espérer une victoire là où la lutte elle-même semble une folie ? La prière n'hésite pas cependant, elle s'arme, elle s'avance. Dieu l'entendant venir, cette force hardie et singulière, Dieu sentant ses atteintes et, pour ainsi dire, son étreinte, lui crie : Laisse-moi, *Dimitte me*. Ne me fais pas ainsi violence ; c'est chose arrêtée, je veux châtier ce peuple ; la mesure est comblée, ma patience est à bout — La prière n'écoute pas ; elle persiste, elle s'obstine, elle combat. Elle vient à bout de Dieu, triomphe de sa volonté, désarme sa puissance et l'oblige à faire tout ce qu'elle lui a demandé. Va donc, dit à Moïse ce Dieu vaincu : va, à cause de toi, je leur fais grâce : *Dimisi juxta verbum tuum* ¹. »

M^{gr} Gay savait donc écrire des pages animées d'un réel souffle d'éloquence. Sur son attitude en chaire, sa voix, ses gestes, en un mot sur le caractère de son action, nous avons l'appréciation d'un témoin oculaire. M. C. Brethé, rendant compte de la station d'avent prêchée en 1852 par l'abbé Gay dans l'église des Missions étrangères à Paris, écrivait : « M. Gay est grand ; il a les traits réguliers, le visage un peu ascétique, le geste digne, la tenue parfaite ; son organe est un des plus ravissants que nous ayons jamais entendu ; sa parole, profondément évangélique, charme et captive son auditoire ; il l'émeut ² et le pénètre par l'onction et la suavité répandues dans tout son discours. »

Plusieurs fois, au cours des stations que M^{gr} Gay prêcha à Paris et en province, l'auditoire transporté dut se contenir pour ne pas éclater en applaudissements. Sa réputation attirait autour de sa chaire des gens qui d'habitude ne fréquentaient guère

¹ *Conférences aux Mères chrétiennes*, 53^e Conférence, t. II, p. 413, 414.

² « ...J'ai à peu près improvisé deux discours, plus assisté encore de Dieu que ce matin, si bien que ma parole a fait plus d'une fois pleurer et les enfants et les Sœurs, et jusqu'aux prêtres. » (M^{gr} Gay, lettre inédite à une carmélite, 9 juin 1878.)

les églises, quelques-uns de ses anciens camarades de lycée, comme Edmond Rousse ¹, ou de ses anciens professeurs comme le philosophe Adolphe Garnier.

M^{gr} Gay avait certes un beau talent d'orateur, mais c'était principalement par l'ardeur de ses convictions qu'il produisait sur son auditoire une impression profonde. On sentait quelqu'un parlant d'expérience, ne recommandant aucune pratique dont il n'eût le premier reconnu l'utilité, ne formulant aucune règle à laquelle il ne se fût déjà assujéti. Tout dans ce qu'il dit a été vécu et vivement ressenti. « C'est la science, la piété, le dévouement qui sont les qualités essentielles du prédicateur, lui écrit le Père Lacordaire (6 janvier 1855). Tout prêtre qui aime Jésus-Christ et qui porte un peu sa croix, qui est retiré, sobre et sans ambition, touchera infailliblement les âmes, celles-ci ou celles-là. C'est la vie profane, la vie vulgaire, l'ambition qui stérilisent la parole de Dieu sur les lèvres du prêtre. »

A ce compte, les sermons de M^{gr} Gay devaient produire et produisirent, en effet, d'heureux effets sur les âmes. Aussi bien, le prédicateur ne se proposait-il pas d'autre but. Questions de forme ou de style, tout cédaient devant les exigences de son zèle apostolique.

« Il a fallu briser la proportion régulière du discours, déclare-t-il un jour en chaire ²... Qu'importe! mon art c'est de vous convertir, et ma loi, c'est votre besoin. J'ai bien fait de manquer aux règles; il fallait surtout exposer ce qui était le moins compris et défendre ce qui était attaqué davantage. »

¹ Edmond Rousse écrit à un ami (novembre 1854) :

« Je suis allé entendre à la Madeleine l'abbé Gay, un autre de nos camarades de collège, dont tu dois m'avoir entendu parler, et avec qui j'ai été lié intimement. Celui-là a commencé par la musique et a fini par la chaire, comme Gounod a passé par le séminaire pour arriver à l'Opéra. Quelle navette que cette vie! Aujourd'hui l'abbé Gay, qui a toujours été un garçon de talent, est une des jeunes espérances du clergé néo-catholique de cette école dont les adeptes sont plus ultra-montains que le Pape et plus chrétiens que le bon Dieu. C'est le mysticisme dans ce qu'il a de plus obscur, la théologie du moyen âge dans ce qu'elle a de plus subtil, la contorsion de la pensée comme du style, tous les sentiments enflés, toutes les idées grossies à l'extrême ou passées à un laminoir qui les exténue; tous les mots de la langue dénaturés par une rhétorique de convention ou par un dictionnaire d'apocalypse. Avec tout cela, une grande pureté de parole, un bel organe, un geste absolu qui veut s'imposer: du talent enfin, mais qui aurait grand besoin d'être discipliné par le bon sens net et sain de Bossuet. Mais si! Bossuet était gallican... » (Edmond Rousse, *Lettres à un ami*, t. 1, p. 219, Paris, 1909.)

Le sectarisme évi'ent — Edmond Rousse nous dispense ici de tout commentaire.

² *Sermons de Carême*, t. 1, p. 77.

IV

De tout temps, mais en particulier au cours du XIX^e siècle, on a vu les orateurs chrétiens combattre énergiquement l'ignorance et les préjugés semés ou entretenus contre le catholicisme. Lacordaire, de Ravignan, Félix, M^{gr} Berteaud, M^{gr} Pie, M^{gr} Freppel, autant de noms qui, parmi beaucoup d'autres, ont illustré, au siècle passé, les annales de l'éloquence religieuse en France.

Il ne semble pas que l'évêque d'Anthédon se soit fait le disciple d'aucun d'eux. L'éloquence de Lacordaire l'a vivement impressionné, comme elle a, du reste, enthousiasmé toute une génération d'auditeurs. L'abbé Gay, alors au début de sa carrière de prédicateur, ne songea cependant pas à adopter la manière de l'illustre dominicain. Mais peut-être subit-il, à son insu, l'influence des imitateurs maladroits du conférencier de Notre-Dame, très nombreux à cette époque.

« Vous voudriez savoir des nouvelles de ma prédication, écrit-il à la prieure du carmel de Limoges, le 13 novembre 1851¹. En somme, elles vont bien jusqu'ici. On me fait de sérieux reproches pour la forme qu'on trouve théâtrale et un peu outrée (un peu les critiques de Limoges). Je suis bien reconnaissant à ceux qui m'avertissent ainsi. Quant à me corriger, j'en ai bonne envie et je me suis mis devant Dieu pour y voir clair. Je ne sais comment faire cela directement, car je n'apprête rien de cette forme et je parle comme je parle selon le mouvement du moment. J'ai donc pensé qu'il n'y avait qu'à prier Notre-Seigneur de délivrer sa sainte parole de ce vêtement de théâtre que je suis très honteux de lui donner sans le vouloir ; puis ensuite que je devais parler un peu plus, ou plutôt tout à fait, si Dieu m'en fait la grâce, comme saint Paul veut qu'on parle, en la présence de Dieu, en Jésus-Christ. »

M^{gr} Gay ne cite pas nommément ceux qui lui signalaient ce petit défaut dans sa manière de prêcher. Tout porte à croire que l'abbé Gibert, alors son commensal rue Cassette, était du nombre de ces charitables critiques. Il disait un jour à l'abbé Gay : « Mon cher abbé, nous sommes là au pied de votre chaire, vous écoutant avec amour, recevant vos paroles avec pleine conviction et assentiment. Pourquoi semblez-vous vous irriter, comme si vous vous adressiez à des auditeurs indociles? »

¹ Lettre inédite.

De fait, le ton des *Sermons d'Avent* et des *Sermons de Carême* a parfois quelque chose d'autoritaire et de tranchant. L'âge et l'expérience remédièrent bientôt, chez M^{gr} Gay, à ce qui était simplement la manifestation d'un saint zèle. D'autres petits défauts subsistèrent toutefois ; mais, chose remarquable, parvenu à la cinquantaine, M^{gr} Gay ne faisait preuve ni de moins d'humilité dans l'acceptation des critiques, ni d'un désir moins grand de se montrer toujours plus digne de sa mission de prédicateur. Il écrit à son ami, l'abbé Perdrau, en 1865 (11 décembre¹) :

« Je veux vous dire que Notre-Seigneur a singulièrement béni la monition que vous avez eu la charité de me faire à Trasforêt, touchant ma manière de parler et de gesticuler. Si je ne suis pas complètement corrigé de ces défauts, on m'assure qu'ils sont, en grande partie, disparus. Merci donc ; c'est un bienfait, puisque c'était une ombre dans une affaire qui intéresse Notre-Seigneur et les âmes. »

Oui, pour M^{gr} Gay, la prédication intéressait avant tout Dieu et les âmes et ne le concernait, lui, que dans la mesure où son rôle d'intermédiaire pouvait favoriser l'action de la grâce sur l'âme de ses auditeurs. Il se plaçait toujours à ce point de vue vraiment surnaturel ; aucune considération ne pouvait l'en détourner. Dégagé de toute préoccupation purement humaine, il veillait uniquement à remplir ses devoirs de prêtre, d'apôtre, c'est-à-dire de défenseur et de dispensateur des vérités révélées. On le complimenta un jour au sujet d'un sermon qu'il venait de prêcher dans l'église paroissiale d'Arcachon. Il accueillit les félicitations avec sa simplicité habituelle ; puis, dans la voiture qui le ramenait de l'église chez lui, il ne put s'empêcher de dire à sa nièce :

« Mon Dieu, que j'ai mal parlé ! J'avais hâte, en descendant de chaire, de me mettre à genoux pour demander pardon à Dieu d'avoir si maltraité sa parole. »

Nous avons déjà remarqué que, grâce à son tempérament très personnel, M^{gr} Gay occupe une place un peu à part parmi les prédicateurs de son temps. Si, par certains côtés, son apologétique rappelle de loin celle de Lacordaire, elle a, en revanche, des rapports plus étroits avec l'apologétique affective et mystique de M^{gr} Bougaud. Au dire de ceux qui l'enten-

¹ *Corresp.*, t. II, p. 22.

dirent prêcher vers 1850, M^{gr} Gay paraissait s'inspirer un peu du genre mélancolique et sentimental de M^{gr} Cœur ¹.

Ses sermons tranchent, au contraire, nettement sur ceux du cardinal Pic et de M^{gr} Freppel. L'évêque de Poitiers, comme celui d'Angers, sont de vaillants et rudes lutteurs; la force caractérise leur éloquence, celle de M^{gr} Gay respire plutôt la douceur et l'onction. Au mois d'août 1887, des fêtes données à Poitiers en l'honneur de sainte Radegonde avaient amené M^{gr} Freppel et M^{gr} Gay à prêcher l'un après l'autre. Dans le compte rendu des cérémonies, la presse avait surtout parlé du beau panégyrique de la sainte prononcé par l'évêque d'Angers. L'évêque d'Anthédon écrivait à ce propos :

« Dans les comptes rendus de journaux, je demeure très effacé, la gloire étant, comme de juste, pour le cher et grand évêque d'Angers. Mais je vous dirai que la parole de votre pauvre évêque a touché beaucoup plus que celle de l'éloquent panégyriste. Cela m'a été dit par tout le monde, et je m'en rends bien un peu compte, parce que, outre que mon genre de parole est plus onctueux, j'étais naturellement bien plus, dans cette circonstance, l'homme et la voix de la population ². »

Une doctrine très élevée sous une forme charmante, voilà, en somme, ce que nous présentent les sermons de M^{gr} Gay. Il n'en faut pas davantage pour justifier leur publication. On plaint d'ordinaire les orateurs dont on imprime les œuvres, parce que, leurs discours une fois privés de la vie que leur donnait l'action oratoire, leur parole a ainsi perdu de son lustre. M^{gr} Gay, lui, devait le meilleur de son succès à la beauté de son enseignement et à la pureté de son style. Ces qualités fondamentales, on les retrouve intactes dans le texte imprimé. L'abbé Perdrau va jusqu'à dire que les discours de M^{gr} Gay, relus à tête reposée, dans le silence du cabinet de travail, paraissent peut-être plus beaux qu'au jour où ils furent prononcés en chaire. « On a plus de temps pour goûter la doctrine qu'ils renferment; on savoure en paix la multitude de pensées qu'ils vous offrent ³. »

Quant à la forme, elle plaît toujours, car elle ne porte pas la

¹ « ... Il nous rappelle le genre mélancolique et sentimental de l'abbé Cœur (M^{gr} l'évêque de Troyes), qui n'a paru que quelques années dans la chaire chrétienne et y a laissé de si beaux souvenirs et de si grands regrets... » (C. Brethé, *loc. cit.*)

² Lettre inédite à une carmélite, 17 août 1887.

³ Abbé Perdrau, *Souvenirs d'un prêtre*, p. 197.

marque d'une époque disparue. C'est là une heureuse conséquence de la nature bien personnelle de M^{gr} Gay. « S'il fallait absolument ranger M^{gr} Gay dans une catégorie d'orateurs, remarque M^{gr} d'Hulst ¹, ce ne serait pas parmi les classiques, ni parmi les romantiques que nous marquerions sa place. Il a devancé son temps en s'affranchissant à la fois du joug des deux écoles. »

Mais ce n'était pas seulement pour la satisfaction des théologiens et des lettrés qu'il convenait de faire connaître et de conserver à la postérité l'œuvre oratoire de M^{gr} Gay. Des motifs plus élevés encore commandaient qu'on la publiât. Ce surnaturel, à la fois si ardent et si logique, si enthousiaste et si raisonnable, si tendre et si élevé, devait être révélé en ce siècle de terre à terre banal, de naturalisme absorbant, d'activité outrée et négligente souvent des principes et de la méditation qui pourtant devraient faire sa base et lui donner sa vertu ². »

¹ Préface des *Sermons de Carême*, p. XV.

² Rivière, *loc. cit.*, p. X.

CHAPITRE XVII

L'ÉCRIVAIN

I

M^{GR} Gay était presque sexagénaire lorsque parut *la Vie et les Vertus chrétiennes*. Il débuta par un coup de maître : son premier ouvrage le consacrait écrivain. Aussi bien, c'était là un succès préparé de longue date. En effet, simple écolier, Charles Gay manie déjà facilement la plume, et couronne ses études par un prix d'honneur remporté au Concours général. La porte du collège franchie, on le voit noter avec plaisir, spontanément, ses impressions de voyage et les réflexions que lui suggèrent ses lectures. Questions d'art ou de philosophie, il traite ces sujets délicats avec un réel talent. Lui-même prend conscience de ses aptitudes, et, dans la belle assurance de ses vingt ans, écrit fièrement à sa sœur :

« Il ne faut pas que la vérité soit déformée par des gens faibles, parce qu'ils la compromettent... Il faut savoir le mot de l'art, savoir le mot religieux, le mot philosophique, le mot social, le mot historique... Voilà pourquoi je travaille et travaillerai bien longtemps... Le labeur est considérable... mais aussi quand l'heure de la réalisation sera venue, ne sera-ce pas une belle gloire? Que Dieu m'accorde seulement la vie, et j'arriverai, j'en suis sûr¹. »

Quarante ans s'écoulaient entre cette profession de foi de l'écrivain et la publication de son premier ouvrage. Qu'est-il donc advenu? L'insouciance, le découragement auraient-ils ruiné ce beau programme, ou bien assistons-nous à la méprise d'un pré-

¹ A sa sœur, juin 1837.

somptueux? Rien de cela ; mais, dans l'intervalle, Charles Gay, ordonné prêtre, est devenu un brillant orateur et un directeur de conscience apprécié. Les loisirs lui manquant pour composer de gros volumes, du moins aurait-il pu collaborer aux journaux ou aux revues catholiques qui surgissaient alors de toutes parts. Fixé à Paris, en relation avec l'élite intellectuelle du clergé, ami de Gerbet, de Bautain, de Lacordaire, il aurait pu combattre dans la presse pour les libertés de l'Église. Il n'en fit rien ; personne ne l'en blâmera. Dans la suite il arriva qu'on sollicita souvent de son talent la faveur d'une préface ou d'un compte rendu. Sa complaisance ne savait pas refuser, mais il lui en coûta toujours de rendre ce genre de services.

« Nous tâcherons de vous faire un article, écrit-il à l'abbé Perdrau ; cependant nous n'avons guère la main à ces sortes d'ouvrages, vous le savez ; vous en trouveriez vingt qui feraient cela mieux que moi ¹. »

La même note se retrouve dans des lettres à sa sœur.

« J'ai préparé et vais tâcher d'écrire, la semaine prochaine, un petit travail depuis si longtemps promis sur les *Lettres de la Mère du Bourg*. Je tâcherai qu'il soit publié ici et là pour faire connaître cet excellent livre. Ce genre de travaux m'ennuie beaucoup, mais je devais celui-ci pour toutes sortes de bonnes raisons ². »

Et ailleurs :

« As-tu lu dans *l'Univers* du jour de la Pentecôte un compte rendu du septième volume des *Œuvres de l'évêque de Poitiers*, et en as-tu deviné l'auteur sous ces initiales d'un pseudonyme qui cachait ton frère Charles? L'évêque m'avait bonnement demandé ce petit travail que j'ai fait tout à la fois de bon cœur, à cause du plaisir que j'ai à l'obliger, et à contre-cœur, parce que je déteste écrire dans les journaux, et que cela me dérangeait fort dans le temps où il a fallu le faire. Enfin c'est fait : il paraît qu'on en est content ³. »

Pareille répugnance, explicable de la part d'un inconnu, surprend chez un vicaire général dont la plume ignorait la fatigue quand il s'agissait de correspondre avec ses dirigés. Toute question d'attrait ou d'amour-propre écartée, M^{gr} Gay ne se crut jamais appelé à écrire dans la presse. Craignait-il de gaspiller son talent en productions éphémères? Refusait-il de croire à l'action moralisatrice de certaines feuilles? Ne préférait-il pas

¹ 17 mai 1867, *Corresp.*, t. II, p. 40.

² Lettre inédite à sa sœur, 4 mai 1872.

³ Lettre inédite à sa sœur, 30 mai 1874.

se consacrer uniquement à la sanctification d'une élite? Raisons plausibles que semble dominer une question de principe.

« Le prêtre n'est pas tout à fait libre d'écrire sur les sujets qu'il veut, remarque-t-il dans la préface de *la Vie et les Vertus chrétiennes*. La vie qu'il mène, les fonctions qu'il exerce, les besoins auxquels il est obligé de pourvoir, le caractère et la condition des personnes avec qui il traite, déterminent presque forcément le cours de ses pensées, le choix de ses études et la matière de ses travaux. »

Plaisir de dilettante, appât du gain, ambition, autant de motifs indignes d'inspirer une plume. M^{gr} Gay ne comprenait pas davantage un prêtre s'égarant sur des sujets profanes. Pour lui, écrire c'était en quelque sorte exercer une fonction de son sacerdoce. Il attendit, pour le faire, un signe de la Providence.

Comme d'ordinaire, Dieu parla par la voix des circonstances.

Le jour vint où sa santé lui interdit de prêcher des stations. Il fallait songer à autre chose. L'abbé Gay le comprit.

« Je serais bien heureux, écrit-il à son père (octobre 1858), de laisser après moi quelques bons livres, qui puissent encore éclairer, persuader et suppléer par là à l'insuffisance de mon ministère. »

« Un bon livre fait tant de bien : c'est encore chose si rare ! avoue-t-il à l'abbé Perdrau¹. Puis écrire est peut-être plus dans mes aptitudes que parler et surtout qu'agir. »

M^{gr} Gay était sincère, mais disait-il vrai? Écoutons-le vingt ans plus tard :

« Où j'en suis, j'aurais le besoin et l'envie de ne plus faire que prier et contempler, ou lire des livres parlant de Dieu, de la vie intérieure, de l'union ; sauf à jeter en passant des notes sur le papier pour ne pas perdre ce qui me semblerait venir de Dieu et pouvoir être communiqué aux âmes, mais par la parole, parce que la parole est l'expression spontanée de l'âme et ne coûte guère plus que de vivre, et qu'enfin Jésus a parlé, qu'on parlera encore dans le ciel et que Dieu même parle éternellement. Mais écrire, composer, avoir à tant employer son esprit, faire une œuvre extérieure inévitablement passagère et qui est forcément *artificielle* dans une mesure, cela me coûte énormément. Sentant cette peine et le dégoût qui en naissait, je me suis jeté à genoux, et, comprenant cependant, au fond de l'âme, que ce que j'avais résolu et comme promis de faire était bon en soi et pouvait être utile, je me suis surmonté pour Dieu et j'ai repris ma plume. Cela durera, je pense, le temps d'écrire ces entretiens² ; ensuite je doute fort que je sois en état d'entreprendre un autre ouvrage. Mais

¹ 30 juin 1860, *Corresp.*, t. I, p. 280.

² *Entretiens sur les Mystères du Rosaire*.

Dieu est le Maître et moi je lui appartiens ; il dira et je ferai ; il commandera et j'obéirai ; à la vie, à la mort, je suis dans sa volonté et ne veux vivre que pour la faire ¹. »

M^{gr} Gay aimait donc mieux, semble-t-il, parler qu'écrire. Sans cet attrait qui le porta vers la prédication, peut-être ne se serait-il jamais révélé écrivain.

Les ouvrages de l'évêque d'Anthédon sont, en effet, le fruit de son ministère. On y retrouve la substance d'un enseignement déjà donné de vive voix. Mais il y a loin de la parole prêchée à celle qui peut devenir un livre. L'auteur le constate avec tristesse.

« Quand on se remet en face des notes qui suffisent pour parler de Dieu utilement, il est inévitable qu'on les trouve plus qu'imparfaites... L'honneur de Dieu qu'on cherche à faire connaître, l'intérêt spirituel de ceux qui aspirent à cette science bénie obligent alors le prêtre à reprendre son premier travail pour lui donner, avec une forme moins défectueuse, cette précision, cette clarté, ces compléments enfin qui sont le fruit presque exclusif de l'étude, de la réflexion, de la prière. L'obligation ici s'impose à la conscience ²... »

Rédiger et grouper en un volume une vingtaine d'instructions données dans les carmels de Limoges et de Poitiers, tel fut le premier objectif de l'abbé Gay. Il se met à l'œuvre en 1858.

« Je tâche d'avancer mon livre, écrit-il deux ans après ³. Je suis bien loin d'être au terme : la route s'allonge devant moi et je me sens si las ! »

Un moment il semble toucher au but :

« J'ai repris mon pauvre livre, auquel je me remets avec entrain : je souhaiterais tant l'achever bientôt ! Je souffre à certains égards du temps si long que j'emploie à cet ouvrage, parce que les circonstances demandent qu'on se tienne prêt à parler et à agir ; et, sans cette tâche, qui me préoccupe alors même qu'elle ne m'occupe pas, je sens que je pourrais faire beaucoup de choses utiles. Enfin ce livre l'est aussi, et, où il en est, c'est pour moi une affaire de conscience que de le terminer ⁴. »

Mirage trompeur.

« A mesure que je travaille la lumière grandit, la matière se développe, et je trahirais la vérité si je n'essayais de dire ce que j'entrevois. »

¹ Lettre inédite à une carmélite, 29 février 1880.

² *Instructions en forme de retraite*, préface.

³ A sa sœur, 8 juin 1860, *Corresp.*, t. I. p. 278.

⁴ Lettre inédite à sa sœur, 10 mai 1861.

L'aveu en est fait par l'auteur à la prieure du carmel de Niort. Mais d'autres obstacles surgissent, et l'ouvrage n'avance guère. Voici ce que l'abbé Perdrau apprend en mai 1864 :

« Je suis naturellement effrayé de tout ce qui me reste à faire, lui écrit l'abbé Gay. Car non seulement je suis loin d'avoir traité tous les sujets indispensables, mais il est impossible que je ne modifie pas, que je ne change pas complètement beaucoup de choses dans le premier volume. Autrement la fin et le commencement ne s'ajusteraient point du tout. »

Mais l'écrivain n'est pas au bout de ses peines.

« Je suis dérangé si souvent par d'autres occupations, confie-t-il à sa sœur, puis encore empêché par mes migraines, sans parler des impuissances intellectuelles auxquelles Dieu me réduit parfois. Bien des gens qui me lisent s'imaginent que chez moi tout coule de source, que je vis dans une abondance intérieure et que je baigne dans la clarté. Rien ne ressemble moins que ce tableau à l'état de ma pauvre âme ¹. »

Que sont au juste ces impuissances intellectuelles? M^{gr} Gay va nous le dire.

« C'est toujours la même chose : de hautes lumières qui poignent dans des ténèbres épaisses, et qu'on ne peut ni ne point chercher, parce qu'elles attirent impérieusement, ni dégager des ombres sans des efforts violents et nombreux parce qu'elles dépassent, par beaucoup d'endroits, les forces de l'intelligence ². » « Je vois tant plus avant et tant plus haut ! » avouera-t-il encore non sans une pointe de tristesse ³.

Ce dur labeur de l'écrivain contraste d'ailleurs avec l'aisance du directeur de conscience traitant, sous forme épistolaire, des sujets analogues de spiritualité. Mais les situations sont très différentes. Quand M^{gr} Gay écrit une lettre de direction, il connaît la personne à laquelle il s'adresse ; il la sait au-dessus des questions de forme ; un certain laisser-aller dans le style ne la choquera pas. Il n'écrit pas, au sens littéraire du mot, il cause la plume à la main.

Bien différentes les perspectives de l'auteur composant un ouvrage. Au lieu d'une personne connue, ce sphinx qui s'appelle le grand public. Interdit ce délicieux abandon, qui est un des

¹ Lettre inédite, 13 juin 1867.

² A l'abbé Perdrau, octobre 1865, *Corresp.*, t. II, p. 1^o.

³ Lettre inédite, 26 décembre 1868.

charmes de l'intimité. Pour le remplacer, la minutieuse étiquette d'une rhétorique exigeante : il faut ordonner ses pensées, ménager les transitions, peser ses mots, équilibrer ses phrases, refondre des chapitres entiers, raturer et raturer encore... Qui ne connaît l'ennui qu'engendre ce travail de mise au point ?

Pour M^{gr} Gay la tâche fut d'autant plus lourde que, fort de ses aptitudes naturelles, il s'en était tenu jusqu'alors au premier jet, nécessité inéluctable quand on est surchargé d'occupations. Le voici contraint, la quarantaine bien passée, de retourner courageusement à l'école du vieux Boileau, de remettre vingt fois sur le métier son pauvre livre, de le polir sans cesse, de le refondre désespérément. Il lutte avec vaillance. L'homme de devoir, le lettré sont là qui le harcèlent.

« Tu sais, mande-t-il à sa sœur, que je ne puis me contenter d'à peu près : ma conscience ne me laisse point en paix quand je n'ai pas poussé les choses au degré de bien où je sens le pouvoir faire. »

« J'ai pris beaucoup de peine pour le livre sans avancer beaucoup. Ah ! que selon l'homme je laisserais là cet ouvrage ! Il me dépasse tant ! Et cependant je dois aller. Je vis pour cela sous la loi des enfantements ¹. »

Les années succèdent aux années. On a choisi un titre pour le « pauvre livre ». Il s'appellera : *De la Vie et des Vertus chrétiennes considérées dans l'état religieux*.

On sait le reste, l'éclatant succès de l'ouvrage qui plaça d'emblée son auteur au nombre des meilleurs écrivains ascétiques de son temps. On sait aussi que M^{gr} Gay, voyant dans ce succès le signe évident d'une vocation providentielle, ne donna plus de repos à sa plume jusqu'à sa mort. Après *la Vie et les Vertus chrétiennes*, les *Conférences aux Mères chrétiennes*, les *Élévations sur la vie et la doctrine de N.-S. J.-C.*, puis les *Entretiens sur les mystères du Rosaire*, les *Instructions en forme de retraite* ; autant de glorieuses étapes d'une féconde carrière, strophes d'une hymne à la gloire de Jésus. Demeurant jusqu'à la fin l'homme du devoir, c'est d'une main mourante qu'il tracera les dernières lignes de ses *Instructions pour les personnes du monde*.

M^{gr} Gay retourné à Dieu, beaucoup de pages intéressantes demeureraient inédites. Une main dévouée à sa mémoire eut l'heureuse idée de les faire connaître au public. Ainsi un *Exposé*

¹ A l'abbé Perdrau, 12 mars 1866.

théologique et mystique des Psaumes, malheureusement inachevé, quatre volumes de sermons et six volumes de lettres sont-ils venus confirmer la réputation de l'orateur et du directeur spirituel.

Nous avons analysé brièvement les ouvrages qui furent publiés du vivant de M^{gr} Gay. Bornons-nous à crayonner ici la physionomie de l'écrivain. Aussi bien s'accuse-t-elle de façon précise, se reflétant dans son œuvre comme dans un miroir. C'est là, nous avoue M^{gr} Gay, « que je résume toutes mes pauvres pensées de chaque jour ». Mes livres « sont le mot de ma vie intérieure, autant qu'une chose publique peut être le mot d'une chose aussi intime ¹ ».

Une âme tendre et généreuse, sereine comme l'atmosphère élevée où elle vit; un langage doux et fleuri : ainsi se résumerait la première impression du lecteur. Ne cherchez pas dans les ouvrages de M^{gr} Gay ces inconséquences, ces inégalités de pensée ou de style si fréquentes parmi les hommes de lettres. Volontiers vous enfermeriez sa carrière d'écrivain dans les limites étroites d'un petit nombre d'années, tant est manifeste la parenté qui unit les différentes parties de son œuvre. L'évêque d'Anthédon n'a pas plusieurs manières : il n'en possède qu'une ; et voilà pour nous faciliter la tâche.

Écrivain ascétique, M^{gr} Gay l'est exclusivement par choix, nous l'avons dit ; on peut ajouter qu'il l'est par tempérament. Encore étranger à la pratique religieuse, il oriente d'instinct sa pensée vers les éternels problèmes de la philosophie. Chrétien, il reçoit des mains de l'Église la divine réponse à ces troublants mystères. Désormais les vérités surnaturelles sont le champ immense qu'il cultive avec un zèle infatigable, véritable éden où il cueille en abondance les fleurs et les fruits. La Bible devient son livre de chevet ; l'Évangile nourrit sa pensée.

« Que ce livre est donc profond dans sa simplicité ! s'écrie-t-il, Quelles lumières y resplendissent et quelles saveurs célestes il nous donne à goûter ! Son charme ne diminue pas plus que sa vertu ne s'épuise ². »

Ouvrez au hasard un volume de M^{gr} Gay. Ces références qui se serrent au bas de la page vous renvoient presque toutes au

¹ A sa sœur, 26 avril 1859, *Corresp.*, t. I, p. 245.

² *Entretiens sur les Mystères du saint Rosaire*, t. I, p. 140.

texte sacré. Des paroles saintes il excelle à composer, comme jadis saint Bernard, de fines et délicates mosaïques. Les Pères, en particulier saint Augustin, les théologiens, surtout saint Thomas et Suarez, les mystiques, Hugues de Saint-Victor entre autres, enfin la plupart des auteurs des XVI^e et XVII^e siècles, tels sont les maîtres qui l'ont formé. Mais il cherche par-dessus tout son inspiration dans la prière et dans l'union habituelle avec Dieu.

Il écrit à l'abbé Perdrau ¹ :

« Je signerai seul ce livre, puisqu'en fait je l'aurai seul écrit. Mais comme au ciel on verra bien que je n'étais qu'une plume !... Je reçois la substance, je le sens bien. »

« Je sens que Notre-Seigneur m'aide beaucoup, confie-t-il à sa sœur ; et, quand je relis ces pages, j'ai une sorte de peine à croire que ce soit moi qui les aie écrites ². »

Et encore :

« Tant de fois je l'ai senti et dit que Jésus en personne est ma grâce et que je n'en ai pas d'autre. Tous mes livres sont sortis de là ³. »

Constitué par Dieu représentant et ministre de la vérité auprès des âmes, M^{gr} Gay accomplit, en qualité d'écrivain, la mission de docteur. *Ut veritas pateat, placeat, moveat*, ce mot de saint Augustin lui sert de programme.

Toute l'œuvre de M^{gr} Gay justifie ces principes ; elle pousse à agir parce qu'elle donne à penser. « C'est une nourriture substantielle et comme une moelle de lion, » remarque avec raison M^{gr} Meignan. Fort bien, dira-t-on, mais allons-nous remonter au moyen âge et nous perdre dans les subtilités de l'École ? — Nullement. A côté du maître en théologie, vous découvrirez un poète et un musicien. M^{gr} de Cabrières en témoigne dans une lettre à M^{gr} Gay ⁴ : « Je ne crois pas qu'il soit possible de se conformer plus sûrement que vous ne l'avez fait à la précision de l'enseignement scolastique. Mais vous avez couvert l'aridité et la sécheresse des détails ou des distinctions sous le manteau d'un style élégant et gracieux qui m'a fait souvenir du vif intérêt que vous preniez, même pendant la préparation des *schemata* du Concile, à la musique de la Chapelle Sixtine, ou aux suaves

¹ 13 mai 1864, *Corresp.*, t. I. p. 392.

² Lettre inédite, 14 juin 1871.

³ Lettre inédite à une carmélite, 31 octobre 1878.

⁴ 2 août 1876.

mélodies que nous entendions ensemble dans les basiliques de la Ville éternelle. Et vous aussi, vous n'avez pas dédaigné, même en tenant la plume du Docteur, de vous rappeler qu'elle pouvait être, entre des doigts exercés, l'instrument qui exprime les inspirations du poète ou les chants harmonieux de l'artiste. »
 « Dieu est artiste dans les âmes comme dans le monde, affirme à son tour M^{sr} Bougouïn. Il vous a donné pour le dire et le montrer le pinceau mystique qui ne néglige rien et donne à chaque nuance son ton et sa couleur. »

Pour faire écho à ces paroles autorisées, citons celles d'une femme du monde qui, après avoir critiqué *la Vie et les Vertus chrétiennes*, excuse ainsi la franchise de son appréciation : « Voilà, Monsieur, un propos bien profane, on aurait dit jadis bien impertinent : mais les vieilles gens ont des licences. Je n'en prenais point quand j'étais jeune. Vous l'êtes sans doute encore, tant vous mettez de poésie et de musique dans vos pensées ¹. » La noble dame ne se doutait pas que son correspondant frisait la soixantaine.

Chez l'évêque d'Anthédon, le docteur et l'artiste collaborent intimement, non toutefois sur un pied d'égalité. « La poésie est la servante docile mais charmante de la théologie ². » Elle attend des ordres pour se produire, évitant d'empiéter sur le domaine de la doctrine. Le dogme reste-t-il silencieux, l'imagination peut alors s'ébattre à son aise. « La théologie du purgatoire est l'une des pages les plus humiliantes de la science sacrée ³. » avoue tristement le docteur. Le poète, lui, exulte. La belle occasion de prendre son vol, pour se jouer et se perdre au milieu des comparaisons, des images, des métaphores ! Écoutez plutôt :

« Tout (au purgatoire) y est dans une paix grave, totale et immuable. On comprend qu'il y a des soupirs ; on n'y entend point un seul cri. Ces âmes gravitent dans leur douleur comme les astres dans leur orbite, sans interruption, sans secousses et en silence. L'Église nomme leur état le *sommeil de la paix*. Elles veillent pourtant, je vous l'ai dit ; mais quand elles dormiraient, elles ne seraient pas plus paisibles. Le sommeil d'un petit enfant n'offre certainement pas l'image d'un tel repos. La douleur les prend, les plie et les roule, pour ainsi parler, comme le vent fait des feuilles, quand les premiers frimas les ont fait tomber et sécher. Elles s'écoulent sous un souffle, comme

¹ M^{me} de Monsilly à l'abbé Gay, janvier 1875.

² M^{sr} Bougouïn.

³ *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, t. II, p. 567.

la neige tardive sous les tièdes haleines du printemps. La douleur est leur reine : une reine dont le sceptre n'est pas seulement respecté, mais aimé, mais baisé, mais couvert de baisers. Toutes ensemble sont comme ces eaux d'avant le premier jour, sur lesquelles l'Esprit de Dieu planait suavement et librement. On dirait un lac immense, limpide, tranquille, reflétant fidèlement, et jusque dans son fond, les nuages que la justice divine fait successivement passer dans l'atmosphère nocturne qui le domine et l'enveloppe. Car, je le répète, elles sont dans la nuit. L'Église implore pour elles le jour comme un rafraîchissement ; mais leur nuit n'est point orageuse ; je ne puis même me figurer qu'elle soit tout à fait noire : il y a là tant d'amour ! Peut-être que ces âmes en sont justement les étoiles : il se peut que chacune soit ténèbres à ses propres yeux ; qui sait si elle n'éclaire pas les autres ¹ ? »

On pourrait multiplier les citations : les pages de ce genre abondent dans l'œuvre de M^{gr} Gay. Et qu'on n'y voie pas le jeu d'un écrivain en verve de fantaisie. Personne ne niera la sincérité de Charles Gay, jeune étudiant, écrivant après avoir contemplé un paysage alpestre :

« J'avais de la musique plein l'âme, plein le cœur, plein la tête ; et encore une musique morale bien autrement belle que celle qui se peut formuler par des sons ! Dieu était au fond et au sommet de tout cela ²... »

Enthousiasme juvénile, dira-t-on peut-être ; ardeurs que les années vont bientôt éteindre. Aucunement. Compulsons, en effet, les notes intimes du prélat devenu sexagénaire. Nous y lisons, à la date du 13 janvier 1878 :

« Tout à l'heure, à la cathédrale,... mon âme a été prise par divers sentiments. Mais, comme durant la messe, on jouait des symphonies, dont l'une au moins ne manquait pas de mérite, j'ai été saisi au dedans par le charme si puissant de cet art merveilleux et toujours tant aimé, quoique je ne m'en occupe plus sur la terre. Et comme, selon le besoin et l'habitude de mon cœur, je m'élevais par-dessus mon émotion sensible pour surnaturaliser et déifier ma joie, en cherchant à pénétrer jusqu'à ces hautes régions d'où la musique dérive, j'avais un désir ardent d'en comprendre le type divin et de contempler cet art dans sa source, assuré que cette source est Dieu même. Chaque harmonie nouvelle succédant à celle qui l'avait précédée et préparée me ravissait si fort que je ne pouvais pas m'empêcher d'être sûr que, dans l'ordre des béatitudes célestes, ces sortes de joies se retrouvent éminemment ; et je voulais deviner quelles elles peuvent être, et

¹ *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, t. II, p. 576.

² A sa sœur, 16 août 1838, *Corresp.*, t. I, p. 22.

je priais notre Dieu adoré de m'en dire quelque chose. Qu'est-ce donc qui me faisait jouir ainsi d'une manière à la fois si vive, si profonde et si haute? Assurément ce n'étaient point les sons que j'entendais, quoiqu'ils y contribuassent ; mais leur office ici était de traduire quelque chose de plus intérieur et de plus beau. Qu'était-ce? La contexture sans doute de cette phrase musicale où l'harmonie roulait comme les flots d'une rivière limpide que le soleil éclairait. Mais cette contexture elle-même, où mon âme prenait de vraies délices, sans en tirer cependant une pensée exprimable, que disait-elle et pourquoi me charmait-elle ainsi? C'est une langue très assurément ; cela dit plus que bien des mots, encore que l'on ne puisse rendre ce que cela veut dire. Cette langue parle-t-elle donc immédiatement au cœur, sans passer par l'esprit? Peut-être. Cependant l'âme est si unique et par là même si harmonique dans ses puissances que, lorsque le cœur est pris à ce point, l'intelligence ne saurait être tout à fait exclue, ni absente. Quelle est donc la lumière de ceci, le vrai mot de cette joie et l'idéal divin dont cette succession d'harmonies sensibles donne à l'âme le pressentiment, l'intuition, la saveur? Ah ! sans doute ce que la foi nous enseigne de la vie intime de Dieu, unique en trois personnes, revient naturellement à un esprit chrétien, et il est manifeste que le premier secret de cet art est là, dans cette vie exemplaire. La Trinité est le concert absolu, l'harmonie infinie, la musique essentielle. Et au-dessous d'elle on comprend, par la foi, que le Verbe descendant au centre de sa création pour en relier toutes les parties et former d'elle un second concert accordé avec le premier où il prend son appui, son point de départ, son ton, sa mesure, la loi de ses évolutions, leur cadre, leur sens, leur terme, la musique a là son type créé et sa perfection suprême. Oh ! l'harmonie, la vie dans l'ordre, la liberté même dans la vérité, la joie dans la sainteté, l'épanouissement dans la sagesse, l'embrassement des choses dans l'amour, l'activité paisible, la paix active ! C'est là le rêve de Dieu, le rêve aussi des créatures ; et, quand le temps aura fini son œuvre, quand l'heure du règne de Dieu par l'avènement du Christ aura sonné, quand le jugement final aura tout établi dans l'immuable justice, quand selon qu'on l'a dit : deux seront un et que le dehors sera comme le dedans, les créatures accordées en elles-mêmes, vraies, sincères, pures, saintes et accordées avec Dieu dont elles ne seront plus que la pensée réalisée et la volonté faite ; alors sera ouvert, pour ne se clore jamais, le concert universel et éternel. C'est là la musique divine, la musique chrétienne, la musique du paradis, et ce dont la musique de la terre éveille en nous le sentiment plus ou moins confus. Si l'on veut définir cet art sublime et expliquer l'étrange action qu'il a sur nous, même à l'état infime et élémentaire où nous le pratiquons ici, il faut dire, ce me semble, qu'il est l'une des formes du mouvement de la vie dans l'unité ¹. »

¹ Notes inédites.

M^{gr} Gay, d'ailleurs, tout musicien qu'il est, se montre aussi fin lettré, et, comme tel, demeure fidèle aux principes de la composition. L'unité lui apparaît comme nécessaire à tout écrit.

« Vous avez lu la lettre de Tulle, remarque-t-il à propos d'une lettre pastorale de M^{gr} Berteaud : à plusieurs égards, elle m'a été une déception; j'attendais beaucoup mieux. Il y a de très belles choses, mais ce n'est point une belle œuvre; on n'y trouve ni ensemble, ni ordonnance, ni goût; et, sans cela, qu'est un écrit? Ce sont des blocs théologiques posés les uns sur les autres, et à distance encore, sans que rien fasse deviner qu'ils font partie d'un tout. Cela a éveillé dans mon esprit le souvenir de ces monuments celtiques, composés de pierres isolées et plantées dans le sol : c'est ferme, ce n'est pas sans grandeur; mais on n'y comprend pas grand'chose et surtout cela ne sert pas d'abri ¹. »

Lui-même évite de commettre la faute qu'il signale chez autrui, et il fait aux lecteurs de *la Vie et des Vertus chrétiennes* cette judicieuse recommandation :

« Nous prions qu'avant de lire le livre, on veuille bien jeter un coup d'œil sur la table analytique placée à la fin de chaque volume : on y verra rapidement le plan et l'ordonnance de ce voyage divin et peut-être se sentira-t-on par là encouragé à nous y suivre ². »

Il a raison : l'auteur d'un ouvrage ne saurait fournir de meilleur encouragement. M^{gr} Gay le donne toujours. A cet égard il ne mérite que des éloges.

Quant au style, on s'accorde à le juger très personnel. Élégance, belle tenue, couleur, harmonie sont des qualités qu'il faut lui reconnaître et qui suffisent à mettre l'écrivain en bonne place. Ajoutez-y de l'onction; enfin jetez sur le tout une gaze brillante donnant à l'ensemble quelque chose d'éthéré.

Circonstance à noter : les images abondent. Gracieuses, légères, fraîchement écloses dans cette âme de poète, elles sont semées avec une munificence royale. Quand M^{gr} Gay parlait des choses invisibles, les réalités du monde sensible se présentaient spontanément à son esprit. Avec son ami, l'illustre évêque de Tulle, il voyait dans toutes les créatures « les syllabes d'or du poème immortel que le Verbe chante à la gloire de son Père ». Pour l'évêque d'Anthédon l'image est donc plus qu'un ornement de style; il y découvre l'expression d'une autre vérité plus haute

¹ A sa sœur, 4 mars 1865, *Corresp.*, t. II, p. 10.

² *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, préface.

et plus profonde ; le langage imagé est à ses yeux le plus fidèle et le plus vrai ¹.

Impossible de faire face à de pareilles exigences sans posséder un riche vocabulaire. M^{gr} Gay forme le sien sur les bases d'un large éclectisme. Dans le choix des termes il tient grand compte de l'impression que les termes produisent sur sa sensibilité. « Les mots ont une âme, dit quelque part Guy de Maupassant. La plupart des lecteurs et même des écrivains ne leur demandent qu'un *sens*. Il faut trouver cette âme, qui apparaît au contact d'autres mots, qui éclate et éclaire certains livres d'une lumière inconnue, bien difficile à faire jaillir. » Pour prêter une âme aux mots, l'évêque d'Anthédon n'avait qu'à obéir aux tendances de son tempérament poétique. Il écrit à une religieuse :

« Jésus, abandon filial et paisible et plénier à son Père ! C'est ce qu'il faut imiter ; et, parce que ce mot « imiter » est trop froid, trop inanimé, trop lointain, je dirai un mot de vie... Je dirai donc : « communiez » à cet état si prolongé et si saint de Jésus ². »

C'est encore l'artiste qui se révèle dans la structure de la phrase généralement bien construite et harmonieusement cadencée. On reconnaît une prose qui confine à la poésie. Rien d'étonnant. A ses moments perdus, ou quand la fatigue lui interdisait un travail suivi, M^{gr} Gay moraliste donnait sa liberté au favori de la Muse. Il composait alors de jolis vers, qui semblaient appeler une partition musicale. On peut regretter que le pieux prélat n'ait pas cultivé davantage ses aptitudes pour la poésie. Peut-être la même résolution qui le fit rompre avec la musique le détourna-t-elle de la poésie. Mais, après cela, on comprend que M^{gr} Gay s'élève parfois jusqu'au lyrisme ³.

Plus ordinairement le style ne monte pas si haut, alors même que la pensée gagne les cimes. L'auteur évite les contrastes violents, les brusques changements d'allure. On dirait qu'il les redoute comme le signe du caprice. Mais en revanche l'onction pénètre partout, telle une brise douce et vivifiante chargée d'enivrantes senteurs. Bref, « un indéfinissable mélange de haute raison et d'imagination charmante, de souffle passionné et de bon sens exquis ⁴ ; » « une musique d'âme très douce, très péné-

¹ Cf. G. Breton, *Discours de M^{gr} Berteaud*, introduction.

² A une carmélite, 3 février 1881.

³ En particulier dans ses *Élévations*. Voir, par exemple, la 4^e élévation.

⁴ Abbé Houssaye, *Un livre de spiritualité* (*Correspondant* du 25 octobre 1874).

trante, très simple, une musique d'âme qui exprime sans fin des tendresses sans cesse renouvelées, des élans toujours renaissants, une joie qui ne s'épuise pas, une confiance que rien n'altère et des espérances que tout illumine et fortifie ¹. »

M^{gr} Gay a connu le sort des auteurs vraiment personnels. Admiré d'un grand nombre, discuté par quelques-uns, il intéresse tous les critiques. Des jugements qui ont été formulés sur M^{gr} Gay, plusieurs surprennent : tel celui qui lui attribue un style rappelant la première manière de Bossuet. D'autres semblent plus équitables. Ainsi reproche-t-on à l'écrivain son insistance à planer sur les hauteurs. Mais, répondra-t-on, n'est-il pas libre de choisir ses sujets ; n'a-t-il pas écrit : « Il n'est pas bon de cacher, même au grand nombre, les cimes du christianisme ; il suffit de les éclairer ? » Noble dessein, tout à l'honneur de celui qui le conçoit et le réalise. Que le mystique réclame de ses lecteurs un sérieux effort, que cette tension d'esprit ne se puisse soutenir sans provoquer, chez un grand nombre, la fatigue, voire une certaine lassitude, c'est indiscutable. Mais de cette lassitude, le sujet lui-même est-il seul responsable ? Nous n'oserions l'affirmer. Avouons-le cependant : M^{gr} Gay n'est pas toujours aisé à comprendre ; un de ses intimes, l'abbé Bougouin, va nous dire pourquoi. « Vous êtes comme Beethoven, lui écrit-il² ; on est tout d'abord frappé, c'est vrai. Néanmoins, pour tout comprendre, pour tout savourer, plusieurs auditions sont nécessaires. Votre parole est, je le veux, un hameçon qui souvent prend du premier coup ; elle est surtout un germe, une semence qui n'éclate et ne produit tout son fruit que dans une âme silencieuse et dans un esprit réfléchi... Comme tous vos développements sont des développements d'idées, — ce qui rend votre phrase si pleine, si harmonieuse, à la façon de saint Léon, — il en résulte une certaine difficulté parfois à suivre votre idée générale. Tant de fleurs et de fruits émaillent la route qu'on s'attarde à en respirer le parfum, à en savourer le goût ; on oublie un peu le but auquel on doit accéder. Je crois qu'il serait très facile de remédier à cet inconvénient par quelques mots un peu froids peut-être, un peu à la Bourdaloue. Les poteaux n'ont rien de bien poétique, mais comme ils sont commodes, et cela plus

¹ R. P. Laberthonnière, *Un mystique au XIX^e siècle (la Quinzaine, 1^{er} août 1899)*.

² A. l'abbé Gay, 1876.

la forêt est vaste et belle et touffue ! » Planter de prosaïques poteaux, se servir de mots froids, inanimés... l'artiste, le poète s'y résigneront-ils jamais ?

Après le réquisitoire, voici un aveu de l'accusé jugeant son œuvre : « Cela me semble bien plein, plutôt trop que pas assez. C'est mon défaut, vous le savez ¹, » confesse M^{gr} Gay.

L'écrivain a raison : il donne trop généreusement. Des idées ? Non pas ! On ne se lasse jamais de ces pensées neuves, élevées, fécondes, rencontrées presque à chaque page. Mais, à mon sens, trop de comparaisons, d'images, de métaphores. L'auteur « se tient par endroits trop longtemps dans l'abstrait poétisé ² ». A se montrer d'une complaisance exagérée pour sa belle imagination, il laisse passer des expressions comme celles-ci : « Le lit de mort des scrupules, c'est sans doute la confiance en Dieu, mais la lumière est leur sépulcre ³. » — « Pierre est la fleur du Christ ⁴. » — « Jésus est la mamelle de Dieu ⁵. »

Conséquence plus grave : on constate dans son style cette « opulence et cette prodigalité verbales » que note justement le Père Longhayc. On se lasse de ces « éructations trop pressées de la bonne parole ⁶ ». Parfois l'idée maîtresse ne se distingue pas assez des idées secondaires, des images et des comparaisons qui lui font cortège. On voudrait écarter cette foule de courtisans sur lesquels l'attention se disperse presque nécessairement.

Souvent aussi la structure de la phrase manque de variété. L'écrivain enfile des perles sur un fil assez ténu. Jolies en elles-mêmes, ces perles gagneraient à être montées d'une façon moins rudimentaire ; leur grand nombre ne produirait pas alors une impression fâcheuse de monotonie.

M^{gr} Gay abuse un peu des énumérations et aussi des épithètes. Un exemple entre mille :

« Veillez de bonne heure à ce que vos enfants aient un caractère élevé, noble, généreux, digne enfin. Faites-leur honte de tout ce qui fait qu'on déroge ⁷. »

¹ A l'abbé Perdrau, 19 mai 1865, *Corresp.*, t. II, p. 14.

² R. P. Longhayc. *XIX^e siècle*, t. V, p. 172.

³ *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, t. I, p. 204.

⁴ *Elévations*, t. II, p. 356.

⁵ *Elévations*, t. I, p. 141.

⁶ L'expression est du chanoine U. Maynard, dans son compte rendu sur les *Entretiens du Rosaire* (*Univers*, du 21 février 1887).

⁷ *Conférences aux Mères chrétiennes*, t. I, p. 217.

Un tel luxe d'épithètes ne lui suffisant pas toujours, il lui arrive de renforcer l'adjectif par un adverbe :

« Oh ! le dessein inexprimablement beau ! Oh ! l'accent ineffablement tendre ! Oh ! la grâce sans pareille de la mélodie ¹ ! »

Les exclamations abondent. On peut croire qu'une plus grande réserve à cet égard n'aurait en rien diminué la chaleur de ses effusions.

« Oh ! ce pain gagné par Joseph et mangé par Jésus, après avoir été peut-être pétri et cuit par sa mère ! O cet atelier ! O cette table ! O ce labeur ! O ce festin ² ! »

« O les sources, les racines, les principes, les auteurs, les parents, les mères, les mères surtout ³ ! »

Autre chose : l'écrivain se forge une terminologie personnelle qui déconcerte ceux qui n'y sont pas initiés. Pour la comprendre, on a besoin d'une sorte d'apprentissage et comme de noviciat ⁴. L'écrivain cède ici à son désir de se servir de mots aussi expressifs que possible.

La langue française possède assurément une souplesse remarquable, qui lui permet de traduire les nuances les plus délicates. La comparant à la langue italienne, Gounod remarque qu'« elle a moins de rouge sur sa palette » ; mais, ajoute-t-il, « elle a des violets, des lilas, des gris perle, des ors pâles que la langue italienne ne connaîtra jamais ⁵ ». M^{gr} Gay excelle à utiliser ces demi-teintes ; il leur fait produire des effets d'une douceur infinie ; tout au plus réclamerait-on ici ou là un peu plus de fermeté dans le dessin, de netteté dans les contours. Cette observation concerne surtout certaines scènes évangéliques dans son ouvrage sur les *Mystères du Rosaire*.

Quelques critiques ont signalé aussi, dans le style de M^{gr} Gay, une apparence de recherche, un grain de préciosité. Si recherche il y a, on peut du moins affirmer que l'écrivain n'en a pas eu conscience. « Point de littérature voulue et cherchée, affirme le Père Longhaye ⁶, mais le son authentique et sincère d'une nature

¹ *Élévations*, t. II, p. 270.

² *Élévations*, t. I, p. 188.

³ *Conférences aux Mères chrétiennes*, t. II, p. 172.

⁴ Longhaye, *loc. cit.*, p. 173.

⁵ Longhaye, *Théorie des belles-lettres*, p. 493 en note, citant E. Legouvé, *l'Art de la lecture*, p. 198.

⁶ Longhaye, *XIX^e siècle*, t. V, p. 172.

singulièrement haute, vibrante, fine et délicate à merveille, les plus sévères disent à l'excès. »

Tout écrivain a ses défauts. Ceux que nous avons cru apercevoir chez M^{gr} Gay sont, en somme, bien légers. Encore se sont-ils atténués avec le temps. Il semble qu'arrivé au déclin de sa carrière, le pieux auteur ait mis davantage son style en harmonie avec la beauté sobre et grandiose des dogmes révélés ; et cela tout en continuant « de faire entendre sa note à lui, sa note brillante et musicale, mais très juste et très pure dans ce concert que les siècles vont chantant au surnaturel achevé, parfait autant qu'il peut l'être ici-bas ¹ ».

II

M^{gr} Gay n'aurait jamais souffert qu'on l'appelât un homme de lettres ; il lui suffisait d'être un apôtre. Dans les remarquables aptitudes que lui avait départies la Providence, il voyait, avant tout, le moyen d'étendre le règne de Jésus-Christ. Son mot d'ordre lui venait du ciel et de l'Église ; aussi bien n'appartient-il à aucune école littéraire proprement dite. Il porte toutefois la marque de son époque et reflète les tendances de son siècle.

Tendances... Le mot n'est pas assez fort. Parlons plutôt « de l'explosion et du tumulte romantique ² » qui révolutionnaient les esprits et provoquaient des émeutes, à l'heure même où Charles Gay terminait ses études. Notre brillant collégien est un enthousiaste de *Marion Delorme* et de *Volupté*. Allons-nous le retrouver au Cénacle ? Mais d'abord, comment définir la doctrine qui semblait alors ouvrir en littérature une ère nouvelle ? D'un mot, c'est l'expansion de l'individualisme se présentant sous une double forme : d'une part « l'homme rendu pour ainsi dire à l'émancipation de son caprice, et par là débarrassé non seulement des règles de l'art ou des conventions de l'usage, mais encore de la tyrannie du bon sens et de la raison ³ » ; d'autre part, « la représaille du moi, c'est-à-dire de l'imagination et de la sensi-

¹ Longhaye, *loc. cit.*, p. 172.

² P. Lasserre, *le Romantisme français*, p. 189.

³ Brunetière, *Nouvelles Questions de critique*, p. 197.

bilité ¹. » Car, observe justement un critique ², « par où sommes-nous facilement et constamment individuels ? Non pas sans doute par les idées de notre intelligence, mais bien plutôt par les phénomènes de notre sensibilité. » — « Dépouillez-les (les innovations romantiques) de leur fantasmagorie ; percez-en la comédie. Elles répètent invariablement moi et moi ³. »

En face de pareilles théories, imaginez maintenant un jeune homme doué d'une belle intelligence, possédant une nature réfléchie quoique expansive et un tempérament très impressionnable sous une apparente gravité. N'est-il pas acquis d'avance au romantisme ? Par bonheur, Charles Gay possédait le sens inné de l'harmonie, donc celui de l'ordre et de la mesure. Par bonheur aussi, son cœur resta chaste : ce fut sa sauvegarde. La grâce divine et la piété firent le reste. « Priez pour que je disparaisse de ma vie, » écrit-il un jour. — « Sois simplement Jésus, c'est tout le mot de ma grâce, » lui arrive-t-il d'avouer. — « Jésus est le seul verbe qui me suffise pour chanter Dieu, » affirme-t-il hautement. Que peuvent, devant un pareil idéal, les représailles du moi ?

La plume en main, M^{GR} Gay se montre ce qu'il sera partout et toujours, un homme de tradition, attaché aux principes d'une saine rhétorique, ennemi de l'exagération et de la grandiloquence.

Cependant, du domaine des idées la révolution romantique avait gagné les formes du langage. « La langue est usée jusqu'à la corde, écrivait Flaubert. Nous avons trop de choses et pas assez de formes. De là la torture des consciencieux. » Libertins et consciencieux échappèrent vite à leur tourment. « Abjurant les doctrines reçues sur la richesse et la pauvreté, si longtemps ressasées, on se mit à aimer les mots. Or qui ne voit que, dans ce goût du mot, l'appétit néologique était en germe ? Enfin, dernière conséquence, celle-là plus grande encore, le romantisme, par les destructions qu'il a osées, a inauguré le règne de l'individualisme dans le langage. Une règle de langue commune continue à exister, sans doute, mais beaucoup plus large, si large qu'il y a dans la langue générale de quoi se faire dix langues poétiques

¹ G. Pellissier, *le Mouvement littéraire au XIX^e siècle*, p. 249.

² G. Lanson, *Histoire de la littérature française*, p. 918.

³ P. Lasserre, *loc. cit.*, p. 191.

différentes ¹ », et, pourrait-on ajouter, cent manières d'écrire en prose.

M^{gr} Gay se sentait plus libre sur le terrain de la grammaire que dans le champ des idées. La réforme romantique satisfaisait en partie ses goûts d'artiste ; il en profita largement. Deux amis, qu'il avait constitués ses censeurs, le surprennent une fois en flagrant délit de licence grammaticale.

« Ma seconde observation, lui écrit l'abbé Bougouïn, porte sur certains mots, certaines tournures qui me font à moi l'effet que produirait sur vous une fausse note. Cela détone. Deux fois vous avez employé le mot « étourdissant ». Mais surtout ce malheureux mot d' « officiel » qui me rappelle et les candidatures de l'Empire et les nominations de préfets et les déclarations du gouvernement et la promotion dans la Légion d'honneur, mais rien autre chose. Ah ! que je voudrais donc les biffer ! Je ne crois pas que cette expression se trouve dans aucun auteur. — Vous dites aussi « virginiser ». Faire un mot, c'est toujours grave. Du moins ne pourriez-vous pas, comme Bossuet et comme Bourdaloue en circonstance analogue, vous en excuser : si l'on peut ainsi parler ? »

A l'abbé Houssaye qui lui signalait les mêmes incorrections, M^{gr} Gay répond ² :

« Quant à mon « virginiser », que voulez-vous ? j'en ai besoin et rien pour moi ne le remplace. Il est d'ailleurs fort clair et très correct par l'étymologie. Je crois que c'est un droit de l'écrivain de mettre la langue au service de la pensée, et, s'il est besoin, de la plier même sous le joug. Reste l' « officiel » que je vous abandonne très volontiers, quoique n'ayant pas à cet endroit tous vos scrupules, peut-être parce que, dans ma solitude, j'ai moins souffert que vous de l'emploi abusif qu'on en a fait. Autant que possible, je l'effacerai. »

L'écrivain n'en finirait pas s'il voulait justifier les libertés qu'il prend avec le vocabulaire. Afferventer, affervitement, tribuler, espérable, exorbitance, etc., longue est la liste de ses néologismes. L'évêque d'Anthédon pratique ce qu'on nomme aujourd'hui « l'écriture artiste ». Il dira : « des souplesses et des

¹ Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue et de la littérature française* (Petit de Jullenville), t. VIII, p. 755.

² Lettre inédite, 22 décembre 1876.

énergies, des docilités et des forces, des transparences et des foyers ¹. » Et encore :

« On ne peut ici-bas adhérer entièrement au divin d'un mystère, si ce n'est par la foi ². »

Ailleurs, parlant de Marie au jour de la glorieuse Ascension de son Fils :

« Elle eut, nous dit-il, la claire vue de tout ce qui se passait en cette fête, sans excepter ce comble de gloire et de joie qu'est la séance du Christ à la droite de son Père... Elle aurait contemplé tous ces jaillissements de vie, de lumière, de perfection, de divinité, qui, de cet intime profond où se noue en Jésus l'union hypostatique, inondait successivement sa sainte humanité ³. »

Sans qu'il convienne d'y attacher trop d'importance, ces petites fantaisies sont amusantes à glaner dans les ouvrages d'un ascète. Bagatelles, d'ailleurs, comparées aux excentricités de nos modernes décadents. Chateaubriand avait ouvert la voie. Tandis qu'un grand nombre d'auteurs y courent à perdre haleine, M^{gr} Gay, lui, avance à pas comptés. D'autres écrivains célèbres, religieux et prêtres séculiers, y marchent également. Je n'oserais toutefois tenter un parallèle entre eux et l'évêque d'Anthédon, tant leur mentalité me semble, à certains égards, différer de la sienne.

Un nom cependant se présente à la mémoire et vaut d'être mentionné : c'est celui de M^{gr} Gerbet, le philosophe-poète qui, dans l'atmosphère d'abord enflammée puis orageuse de la Chesnaie, personnifiera toujours la mesure, la douceur, la grâce engageante. Écrivain, M^{gr} Gerbet a, « au degré le plus éminent, le don de l'artiste, ce sens exquis et rare qui pénètre les choses, qui en saisit les secrètes beautés et qui les livre à nos regards. Sa langue est digne des majestueuses douceurs de la ville sainte (Rome) : c'est une langue sereine, mélodieuse, admirablement pure, dont le caractère fondamental est la grâce, mais qui atteint sans effort et comme naturellement à toutes les hauteurs ⁴ ». Il suffit de lire ce jugement porté par Louis Veillot sur l'auteur de *Rome chrétienne* pour reconnaître une parenté assez étroite entre son talent et celui de M^{gr} Gay. Si l'on me permettait aussi

¹ *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, t. I, p. 45.

² *Mystères du saint Rosaire*, t. I, p. 67.

³ *Mystères du saint Rosaire*, t. II, p. 264.

⁴ Louis Veillot, *Parfum de Rome*, t. II, p. 370.

de traverser la Manche et de chercher en Angleterre un autre écrivain mystique dont la manière rappelle un peu celle de M^{gr} Gay, je signalerais un oratorien que l'évêque d'Anthédon estimait beaucoup. « Oh ! disait-il plaisamment à propos du Père Faber, quand un Anglais se mêle d'avoir de l'imagination, il en a pour mille, parce que les autres n'en ont pas. » Et voilà signalé un premier lien entre nos deux mystiques. Telle page de *la Vie et les Vertus chrétiennes* pourrait être signée par le Père Faber ; par exemple celle où M^{gr} Gay analyse le tempérament de l'amour ¹. Dans l'étude des mystères de l'Évangile, une même tendance les porte à insister sur les états d'âme de Jésus, de sa Mère, des disciples. Le cadre extérieur ne retient guère leur attention, concentrée sur ce que M^{gr} Gay appelle « le dedans, l'intime » du mystère.

Mêmes qualités ; on peut dire aussi mêmes imperfections. « Un des principaux défauts du style de notre cher Père (Faber), rapporte un de ses fils spirituels ², était son exubérance, sa surcharge de pensées, de phrases ou d'épithètes accessoires... Le Père Faber préparait longtemps et de loin, mais il écrivait tout d'une pièce, sans revoir, autrement que pour vérifier les épreuves. On a, dans son style et même dans ses pensées, les grâces et les défauts d'un premier jet ».

Les ouvrages de l'évêque d'Anthédon sont également le fruit de mûres réflexions. Le pieux auteur parlait d'expérience lorsqu'il écrivait à M^{gr} Pie ³ :

« Vous savez mieux que personne combien il faut que l'esprit baigne longtemps et paisiblement dans les eaux divines pour donner le moindre fruit divin. »

Il est cependant regrettable que ses absorbantes fonctions de directeur de conscience aient en quelque sorte obligé M^{gr} Gay de laisser sa plume courir sur le papier, afin de pouvoir faire face aux exigences d'une correspondance spirituelle très active. Un certain laisser-aller dans le style devait nécessairement en résulter. Travaillait-il à la composition d'un livre, M^{gr} Gay se voyait alors obligé de combattre ce défaut au prix d'un rude labeur. Pour son renom littéraire, félicitons-le de n'avoir pas

¹ T. I. p. 108.

² Le R. P. de Rivière à M^{gr} Gay, 25 janvier 1875.

³ 12 septembre 1865.

reculé devant cette tâche, plus courageux à cet égard que le Père Faber.

On trouverait difficilement, parmi les contemporains et les compatriotes de M^{gr} Gay, un auteur mystique ayant suivi les mêmes sentiers que lui. C'est là une preuve d'originalité, mais aussi le signe d'une vocation spéciale.

Au moment où parut *la Vie et les Vertus chrétiennes* (1874), on n'aurait pas reconnu la France incrédule de 1830. La loi Falloux portait déjà ses fruits ; bien des yeux s'étaient ouverts aux leçons de la guerre et de la Commune. Une élite d'âmes ferventes surgissait plus nombreuse de jour en jour. M^{gr} Pie, pourtant sagace d'ordinaire, ne s'en aperçut pas. Parlant de l'ouvrage de son vicaire général à la veille de paraître en librairie : « C'est bien beau, aurait-il dit, trop beau même ; ce ne peut jamais être que le livre d'une élite très restreinte. » Le succès éclatant de l'œuvre vint démentir ce pronostic.

Or tant de bonnes volontés éprises de perfection demandaient à être guidées. En prêtre qui connaît le xix^e siècle, ses âmes à la fois ardentes et faibles, l'évêque d'Anthédon sait adapter ses conseils à leurs misères et « leur redire, en leur langue transfigurée, les paroles éternelles de la Vérité et de la Vie ¹ ».

« En leur langue transfigurée, » expression très juste, car M^{gr} Gay, répudiant les formes scolastiques, utilise le langage de son époque et le transfigure par son talent. Après saint François de Sales et beaucoup d'autres, il estime possible et utile de présenter les doctrines traditionnelles sous une forme plus accessible que celle de l'École. Il semblait d'ailleurs spécialement désigné pour un travail de ce genre, lui qu'un élan du cœur emportait plus loin que tous les procédés discursifs. « Sa pensée, qui s'alimentait incessamment à la réalité vivante de son expérience intime, répugnait à prendre la forme abstraite que lui avait fournie son éducation scolastique. Et, en même temps, elle restait trop engagée dans le sentiment qui lui correspondait pour qu'elle pût s'exprimer didactiquement en une forme qui lui fût propre et adéquate. Née dans le cœur, en montant au cerveau elle trouvait des moules trop étroits et trop rigides pour la contenir. Elle s'en accommodait du mieux qu'elle pouvait, non

¹ C^hesse de Castelbajac à M^{gr} Gay, juin 1875.

cependant sans les faire éclater par endroits ¹. » D'où cette aversion instinctive pour les formules reçues.

« La formule, dit M^{gr} Gay, est une maison que notre condition terrestre rend précieuse (peut-être indispensable); mais que de gens tendent à changer cette demeure en prison! Il faudrait l'élargir toujours pour se rapprocher de l'état céleste, et eux vont la rétrécissant sans cesse. Que faire alors? ou briser la muraille ou étouffer. Dieu ne pose point de tels dilemmes ². »

M^{gr} Gay adopte le parti que lui suggère son zèle d'apôtre. Tout en demeurant irréprochable quant à l'orthodoxie de sa doctrine, il élargit ses formules dans l'espoir d'être accessible à un plus grand nombre. Il recherche ingénieusement le terrain sur lequel il pourrait joindre les âmes égarées, languissantes ou avides de perfection.

Artiste, poète, il connaît l'invincible attrait qu'exercent les beautés de la nature. Son instinct de psychologue lui a révélé dans cet attrait une lumière et un remède pour nos générations contemporaines.

« Étudiez donc la beauté de Dieu, d'abord dans ce monde visible qui vous entoure et où elle reluit déjà partout. Regardez-la dans la splendeur des jours, dans la paix profonde et majestueuse des nuits, dans la terre si ornée et si riche, dans l'océan si vaste, dans l'immense firmament et dans les prodigieuses et silencieuses évolutions des astres qui le peuplent; regardez-la dans cette expansion de vie créée qui est comme l'âme de l'univers et donne naissance à tout ce qui s'y produit; regardez-la plus radieuse encore dans cette ineffable harmonie de toutes choses qui fait que toutes les variétés s'unissent, que tous les contrastes s'accordent, que le désordre lui-même n'est que le serviteur de l'ordre, que tout enfin s'attire, s'enchaîne, s'embrasse, se complète, et que là création entière n'est qu'un concert. Ne craignez pas, en faisant cette étude, que le spectacle des choses sensibles vous égare ou même vous distraie : quand sincèrement et purement vous y chercherez Dieu, la nature ne sera pour vous que ce qu'elle est en elle-même, c'est-à-dire sainte et sanctifiante ³. »

Mais ce mystérieux langage de la création sera-t-il toujours entendu?

« Oui, répond M^{gr} Gay, car s'il y a dans l'homme une passion naturelle, profonde, vivace, assurément c'est celle du beau. Le beau le prend, le saisit, le ravit à lui-même : non que tout ordre de beauté

¹ Laberthonnière, *loc. cit.*

² A l'abbé Perdrau, 27 mai 1868, *Corresp.*, t. II, p. 69.

³ *De la Vie et des Vertus Chrétiennes*, t. II, p. 114.

frappe ainsi tous les hommes ; mais il n'y a aucun homme qui, en face de la beauté que sa nature et son éducation le rendent capable de sentir, ne subisse un charme qui le domine, et n'éprouve, avec cette délicieuse stupéur qui constitue l'admiration, cet épanouissement intérieur que nous nommons la joie. Il n'y a qu'à voir son visage à l'heure de ces rencontres : ce visage s'illumine alors, et va parfois jusqu'à se transformer : comme si c'était le propre de la beauté qu'on ne puisse jamais la regarder sans en refléter quelque chose ¹. »

Ainsi donc, écrivant pour son époque, M^{gr} Gay travaille encore pour l'avenir. Dans ses grandeurs comme dans ses servitudes, l'homme au fond ne change pas. A mille ans d'intervalle, on le retrouve agitant les mêmes problèmes ; et la solution reçue par ses ancêtres, après avoir pacifié son cœur, calmera encore les angoisses de ses descendants. Or cette solution de notre destinée, venue du ciel avec Jésus-Christ, M^{gr} Gay, dans son œuvre, en expose la divine splendeur. Si par impossible la forme sous laquelle l'écrivain nous la transmet cessait un jour de plaire, nos arrière-neveux trouveraient encore dans les ouvrages de M^{gr} Gay le charme des livres qui demeurent vivants parce qu'ils ont été vécus. Sous leurs feuillets jaunis ils découvrirait avec joie le penseur et le poète, ils sentiraient avec émotion palpiter l'âme d'un saint.

Recueillons en passant quelques confidences du pieux auteur :

« Parfois, écrit-il, il me semble que ma vie d'écrivain est achevée ; je n'y attache d'ailleurs plus d'importance. Je suis affecté comme si écrire était descendre, mais je n'ai aucun parti pris ². »

Les Conférences aux Mères chrétiennes viennent de paraître.

« Le livre est en vente à Paris depuis hier, mande-t-il à une carmélite. Je suis heureux de la sainte joie que cette publication produit déjà ; mais si vous saviez comme cela me laisse calme au fond et tout silencieusement tourné avec vous vers notre Jésus, comme s'il n'y avait que lui au monde et que nous n'eussions rien fait ni rien à faire que de l'aimer ³ ! »

Après s'être humilié, M^{gr} Gay veut traduire sa reconnaissance envers Dieu.

« Je ne puis me défendre d'espérer, dit-il, que, pour plusieurs, ce livre des Conférences sera le lieu de la rencontre (avec Notre-Sci-

¹ *De la Vie et des Vertus Chrétiennes*, t. II, p. 111.

² A la prière du carmel de Niort, mardi de Pâques, 1880.

³ 27 janvier 1877. lettre inédite.

gneur) : alors que puis-je vouloir de plus ? En vérité, rien au monde.

« Je sens pourtant que mon âme est plus pleine après avoir tant donné. Ainsi en va-t-il dans l'ordre des choses divines : se dépenser, c'est toujours s'enrichir. J'ai besoin de repos, ma raison me le dit et je ne suis pas sans le sentir ; mais mon repos rêvé et le seul qui m'attire, le seul au fond que je prendrai, c'est de vaquer à Dieu davantage dans l'oraison et de vivre plus de Jésus-Christ par le cœur que par l'intelligence. Mais comme tout se tient dans la grâce, le cœur que Jésus remplit monte à l'esprit pour l'éclairer. Il m'est évident que j'écrirai encore. Comment douter que ce soit ma vocation et le fruit principal de mon tant aimé sacerdoce ? Rendre témoignage à Dieu est véritablement ma vie ¹. »

¹ A son neveu A. P., 16 janvier 1877.

CHAPITRE XVIII

LE DIRECTEUR DE CONSCIENCE

I

On connaît le mot de saint Grégoire le Grand : *Ars artium, regimen animarum*. Cet art des arts qu'est la direction spirituelle, M^{gr} Gay l'a exercé pendant près d'un demi-siècle. De toutes les fonctions du saint ministère, c'est, je crois, celle qui avait ses préférences. On eût dit qu'il était né directeur de conscience. A peine sorti du collège, n'ayant pas encore revêtu la soutane, il se fait le prudent conseiller de son frère et de sa sœur. Jeune prêtre, il égale les plus expérimentés des directeurs. Le Père Lacordaire le choisit pour confesseur, beaucoup d'autres font de même. Dès lors la direction spirituelle occupe une place importante dans la vie de M^{gr} Gay. Ni l'âge, ni la fatigue ne le retiennent. En voyage ou pressé d'occupations, il trouve toujours les loisirs nécessaires pour recevoir les personnes qu'il dirige ou correspondre avec elles. « Voici la septième lettre que j'écris ce matin, avoue-t-il un jour, et je suis assez loin d'avoir terminé ma correspondance. » Après ce témoignage, recueilli entre mille autres, il serait superflu d'insister.

Que le secours d'un directeur soit indispensable au progrès de l'âme, nul ne l'a mieux compris ni plus fermement affirmé que saint François de Sales : « Voulez-vous à bon escient vous acheminer à la dévotion, dit le célèbre Docteur ? Cherchez quelque homme de bien qui vous guide et vous conduise. C'est icy l'avertissement des avvertissements : quoy que vous cherchiez,

vous ne trouverez jamais si assurément la volonté de Dieu, que par le chemin de cette humble obeyssance tant recommandée et pratiquée par tous les anciens dévots ¹ ... »

Rien de plus juste. Nous vivons, en effet, trop près de nous-mêmes ; l'amour-propre ne nous permet pas ce regard froidement impartial qu'il conviendrait de jeter sur notre conduite ; par nos mauvaises passions, l'ennemi possède des intelligences dans la place. Ajoutez que pratiquement la ligne de démarcation entre le bien et le mal, plus encore entre le bien et le mieux, ne se découvre pas toujours aisément. En vérité, « il est souvent plus difficile de connaître son devoir que de le faire. » Bref, le conseil de saint François de Sales se justifie à tous les points de vue.

Trois siècles écoulés n'ont fait qu'ajouter à sa valeur et à son opportunité. Rarement a-t-on vu, dans l'histoire, se dépenser une activité comparable à celle dont nous sommes les témoins. On pense, on écrit, on publie, on lit, on se remue avec fièvre ; chacun s'arrogé le droit de juger de tout et se reconnaît compétent pour tout faire. Jamais aussi peut-être les questions religieuses et morales ne se sont mêlées plus intimement à la vie politique, sociale, collective ou individuelle. On les retrouve partout, au théâtre, dans la presse et la littérature ; elles s'agitent dans les salons comme à l'atelier, au parlement et jusque dans la rue. Au milieu de ce dévergondage de paroles et d'écrits, l'illusion et l'erreur ont beau jeu pour égarer les esprits les mieux intentionnés et troubler les consciences les moins scrupuleuses. Joignez à cela les scandales publics ou privés, les désaccords trop fréquents entre catholiques, les mauvais exemples tombant parfois de haut, une fureur satanique qui s'attaque au christianisme, voire à la morale la plus élémentaire, et vous admettrez que la route est souvent périlleuse, la tâche bien ardue pour quiconque aspire à la sainteté.

M^{gr} Gay le comprenait comme personne. Il voyait nombre d'âmes, hésitantes sur le chemin à suivre, aux prises avec la tentation ou la souffrance, venir à lui, implorant appui, consolation, lumière. A tous sans distinction il tendait une main charitable ; à tous également il semblait un envoyé divin, pénétré du caractère surnaturel de sa mission, aussi défiant de ses ressources personnelles que confiant dans le secours d'en-haut.

¹ *Introduction à la Vie dévote*, 1^{re} partie, chap. IV.

« Je vous l'ai dit, écrit-il à un prêtre. Je n'ai dans ma conscience et dans mon cœur que de l'inclination à recevoir votre confiance et à vous promettre toute l'assistance qu'il plaira à Notre-Seigneur de vous donner par moi. Il sait qu'en disant cela je passe par-dessus un sentiment de confusion et de timidité que produit en moi l'évidence de mon insuffisance à conseiller un prêtre ; mais il m'a tant de fois signifié que je ne devais pas me regarder moi-même, mais le regarder Lui, en qui tout devient possible et facile, que je vous dis tout simplement : Venez à moi et le bon Maître vous aidera par moi ¹. »

Se soumettre à la conduite d'un directeur n'est pas abdiquer complètement entre ses mains. Il y a place ici pour une illusion que signale un délicat moraliste, M. Caro : « A force de tribulations secrètes et de troubles, j'ai peur que l'âme dévote ne se lasse de ses luttes, ne se remette complètement aux mains d'autrui, et ne cherche son repos dans une abdication... On est presque heureux de sentir qu'on ne s'appartient plus, parce qu'on espère vaguement qu'on n'aura plus à répondre de soi... Voilà, selon moi, le péril le plus sérieux de la direction. Sous quelque prétexte que ce soit, l'âme n'a pas le droit de se démettre de sa responsabilité propre, elle n'a pas le droit de renoncer à la noble fatigue de vivre ². »

M^{gr} Gay connaît aussi ce danger et le signale avec sa loyauté habituelle :

« Je vous serai le Cyrénéen, mais rien de plus, écrit-il à un homme du monde ; je vous aiderai, je ne me substituerai point à vous. Les natures fortes ont grand-peine à l'obéissance ; les natures faibles, dont vous êtes, y ont une douceur qui favorise trop leur paresse : il faut mener chacun selon ses besoins. Donc je ne vous veux pas pour esclave (le mot est bien de vous, mais il est excessif et répréhensible) ; je vous veux pour fils et pour fils raisonnable, s'éclairant des conseils du père et s'étayant, en une mesure, de son autorité, mais marchant comme un homme et non comme un enfant, moins encore comme l'animal qui cède au fouet ou à la bride ³. »

« Je ne suis que l'ami de l'Époux, mande-t-il à une religieuse, et mon rôle est de mener l'épouse à l'Époux, de faire que l'épouse s'appuie sur l'Époux. C'est vis-à-vis de Notre-Seigneur que vous devez sentir le besoin de soutien et vous exercer à en prendre ⁴. »

¹ Lettre inédite, 12 juin 1872.

² Caro, *Nouvelles Études morales sur le temps présent*, p. 166 et suiv.

³ A. M. de L..., 17 juin 1852. *Corresp. Lettres de direction spirituelle*, 4^e série, p. 10.

⁴ Lettre inédite, 30 août 1851.

M^{gr} Gay constate-t-il l'action immédiate de l'Esprit-Saint sur une âme, son intervention se réduit alors à une légère impulsion.

« Je ne sens rien à vous écrire quant à votre conduite, avoue-t-il une fois. Il me semble que je vous dirige en partageant avec vous, comme je le puis, ce que le Maître, notre Maître, me donne, et qu'une impulsion vous vaut bien plus présentement qu'une direction... Votre lumière à vous c'est votre foyer, c'est l'amour. Et la source inépuisable de l'amour, c'est Jésus ¹. »

Non que le directeur se dérobe, mais il s'écarte pour faire place au Guide suprême. De sa part, c'est déférence respectueuse et réserve prudente.

» Nous devons avoir toujours l'œil ouvert et l'oreille dressée pour découvrir tous les signaux que le bon Dieu nous donne, car tout le secret de la direction est de saisir la vraie volonté de Celui qui s'appelle par excellence l'évêque de nos âmes ². »

Au surplus, il sent, à certaines heures, le poids de sa responsabilité peser lourdement sur ses épaules.

« Je sens mon sacerdoce comme une chose si grave, confesse-t-il, et l'on me soumet souvent des questions ou des états d'âme si difficiles ! Prêtres, religieuses, fidèles, on s'adresse à ma pauvreté, et il faut juger, répondre, conduire. Et les voies de Dieu sont souvent cachées, étant si hautes ³ ! »

« Ah ! dit-il un jour par manière de parenthèse, il faut une discrétion et une sagesse très grandes dans le gouvernement des âmes... Ce qui convient à l'un ne convient point à l'autre... Je dis quelquefois à Dieu : Mon Dieu, vous savez ce que vous avez à faire ; mais nous, que faire pour rester dans la mesure ? Ai-je été trop doux ou trop fort, trop lent ou trop précipité ? »

La solution du problème, il la demandait à Dieu dans la prière, certain d'obtenir en même temps la tranquillité pour son âme.

« C'est toujours une des peines de cette pauvre vie, explique-t-il, d'accommoder ces deux vertus de la simplicité et de la prudence, de la vaillance et de la discrétion, de la confiance en Dieu et de la fidélité aux voies ordinaires. Il n'y a donc de refuge qu'en Dieu pour ceci, car lui seul, par son Saint-Esprit, peut nous faire rencontrer juste et nous tenir dans la mesure. Ce recours forcé est la consolation de cette peine, qui sans cela deviendrait un vrai petit tourment ⁴. »

¹ Lettre inédite, 8 novembre 1874.

² Lettre inédite, 12 septembre 1857.

³ Lettre inédite, 6 août 1877.

⁴ Lettre inédite, 2 mai 1877.

La pensée du devoir soutenait aussi M^{gr} Gay au milieu de ces anxiétés. Un ecclésiastique le questionnant sur les obligations du prêtre dans son ministère auprès des âmes, lui disait entre autres choses : « Je suis fixé sur mes obligations par rapport à cette direction élémentaire que comporte la bonne administration des sacrements. La théologie me renseigne sur ce point. Mais là où elle se tait, c'est quand il s'agit d'un autre genre de direction, de celle qui porte seule ce nom dans le langage des fidèles, et qui consiste à conduire les âmes à la perfection par une suite de confidences reçues et de conseils donnés sur une matière autre que les péchés, comme les défauts, les exercices de piété, la pratique des vertus, les états d'âme, les tentations, etc. »

M^{gr} Gay lui répond :

« ... Le confesseur n'a pas seulement l'obligation de bien disposer les pécheurs à l'absolution, mais il a également, en certains cas, l'obligation d'aider les âmes à faire des progrès dans les voies de la perfection... Cette obligation est une obligation d'office, une obligation de justice, une obligation grave en elle-même... »

L'évêque d'Anthédon s'est toujours souvenu de ces conclusions formulées avec tant de précision. Il en a fait la règle devant laquelle sa conscience n'a jamais transigé et le levier qui a constamment maintenu ses forces à la hauteur de la tâche.

II

La direction de M^{gr} Gay était avant tout « une direction de lumière », ainsi s'exprime un de ses fils spirituels.

« Nous sommes fils de lumière, dit le pieux prélat dans la préface de son ouvrage *la Vie et les Vertus chrétiennes*, ... notre Maître, c'est le Verbe. Le christianisme est une révélation, et l'illumination est un des noms que toute l'antiquité a donnés à notre baptême. Rien n'est donc sûrement et efficacement pratique s'il n'est très solidement et de tout point assis sur la doctrine. »

Et ailleurs :

« Les théories bien exposées font les pratiques faciles. Loin d'effrayer, la lumière attire et anime. La vérité ne décourage jamais ¹. »

¹ *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, 17^e édit., t. II, p. 422.

« Voir clair, c'est le principe de tout bien, de tout bonheur, par suite ¹. »

Aussi, dans ses lettres de direction, insiste-t-il sur les considérations dogmatiques. « La vérité fonde tout et l'amour consume tout, » écrit-il quelque part ². La flamme qui réchauffe est aussi la lumière qui éclaire, mais, pour nous, la foi, lumière surnaturelle, précède logiquement la charité. L'une et l'autre viennent de Dieu pour se terminer à Lui : Dieu est l' α et l' ω , le principe et la fin dernière, l'exemplaire éternel de toute perfection.

C'est donc vers Lui que M^{gr} Gay dirige (avant tout) le regard de l'âme. Montrer dès l'abord le but à poursuivre, l'idéal à réaliser, c'est faire œuvre de lumière, éviter les malentendus, coordonner les efforts du directeur et ceux de la personne dirigée.

« Nous sommes créés à l'image de la sainte Trinité ; la grâce est pour nous faire vivre comme cette Trinité adorable ³. » Il nous faut donc introduire dans notre vie, toute proportion gardée, la simplicité, l'unité qui caractérisent la vie divine au sein de la Trinité.

« Simplicité d'esprit, unité avec soi-même, conformité de la parole avec la pensée, de l'extérieur avec l'intérieur, opposée à la duplicité et à l'hypocrisie. Simplicité de cœur, unité avec soi-même, opposée à la multiplicité, à la vanité et à l'inconstance des affections. De plus, comme la vérité de l'homme n'est pas en l'homme mais en Dieu, tandis que la simplicité pour Dieu consiste uniquement à être un avec soi-même par la parole et par l'amour, pour l'homme, elle consiste encore et surtout à être un avec l'idée que Dieu a de lui, c'est-à-dire avec Dieu même. Étant simple, on est vrai et on est saint ⁴. »

« En somme, le terme de notre élection, c'est la sainteté : une sainteté éminente, surnaturelle, divine, qui fait de nous de vrais dieux créés, et nous rend aptes à vivre à la manière du Dieu incréé, Père, Fils et Saint-Esprit ⁵. »

« La sainteté, c'est d'adhérer à Dieu de manière à ne plus être avec lui, comme dit saint Paul, qu'un seul et même esprit, épris de sa volonté, dépendant de sa conduite, assorti à ses goûts, conforme à ses pensées, uni à ses amours, qu'on soit comme possédé par lui et qu'on n'ait plus de vie propre et indépendante. Cela fait qu'on vit non seulement loin du péché et à l'antipode du péché, mais bien plus haut que le

¹ *Sermons d'Avent*, p. 349.

² *Exposé théologique et mystique sur les Psaumes*, p. 193.

³ Lettre inédite, 3 mars 1884.

⁴ Notes inédites de M^{gr} Gay.

⁵ M^{gr} Gay, *Instructions en forme de retraite*, 6^e édit., p. 51.

monde et pur du monde, bien plus haut que soi et pur de soi... Rien n'est plus simple. On pourrait dire précisément que la sainteté est la suprême simplification de l'âme. Être saint, c'est tout réduire à l'unité et s'y réduire soi-même. C'est un oui plénier et perpétuel que la créature dit à Dieu, un oui vivant où tout l'être passe, un oui ardent, un oui actif, efficace, pratique, un oui qui accroche et enlève tout ce qui est en bas pour le dévouer, le consacrer, le livrer, l'abandonner à ce qui est en haut, c'est-à-dire au Très-Haut ¹. »

Idéal sublime, à la vérité ; mais n'est-ce pas présomption que de chercher à l'atteindre ? Non, répond M^{gr} Gay.

« Il me semble, et je le crois bien vrai à mesure que je le regarde davantage, que pour se maintenir ici-bas dans la stricte justice, il faut viser et tendre toujours à la sainteté ; que le seul moyen de n'offenser pas Dieu, c'est de s'appliquer souverainement et ardemment à le servir ; que si l'on ne cherche pas activement et fortement à faire pour lui plus qu'il n'est requis en rigueur, on ne fait pas, on n'est jamais assuré de faire ce qui est requis ². »

Mais, direz-vous, je suis un homme, non un pur esprit. Et M^{gr} Gay de répondre : « Regardez Jésus-Christ, vrai Dieu, vrai homme ; lui seul nous conduira au Père. »

« Vous voyez qu'à chaque page, pour ainsi dire, de mes lettres, écrit-il à un ami, je vous parle de Jésus-Christ, ramenant tout à lui, datant tout de lui, appuyant tout sur lui. C'est qu'il est véritablement, comme l'appellent nos saints Livres, « la pierre angulaire, la clef de voûte » de notre édifice, « le fondement unique que nul ne peut changer, et sur lequel seul on peut bâtir... » Lui seul connu vous révélera tout le reste ; tout le reste connu sans lui vous laisserait dans vos ténèbres. Considérez-le donc ³. »

« C'est de connaître Jésus qui fait la simplicité de l'esprit, c'est de l'aimer qui réduit le cœur à l'unité, une unité qui fait face à l'universalité des devoirs, des relations, des personnes. C'est de le posséder qui fait la grande joie, la joie qui donne le secret et de goûter saintement celles qu'on a et de se passer volontiers de celles dont on manque ⁴. »

« Bref, Notre-Seigneur est ma réponse à ce qu'on me demande et la substance de ce que je promets ⁵. » — « Tout, dit saint Ignace « d'Antioche, va à l'union avec le Christ ; » là est la fin dernière. Que ce mot dit de choses ! quelle lumière il jette sur tout ce qui est ter-

¹ Lettre inédite, 9 mars 1877.

² Lettre inédite, 18 septembre 1884.

³ *Correspondance de M^{gr} Gay*, lettres de direction spirituelle, 4^e série, p. 469 et 470.

⁴ A sa sœur, 18 février 1866.

⁵ A l'abbé Perdrau, 13 octobre 1863.

restre, quelle sûreté il donne à nos voies, quelle paix il fait déjà goûter à l'âme ! »

Voici donc le but à atteindre nettement indiqué : c'est la sainteté se résumant pratiquement dans l'imitation de Jésus-Christ.

« Visez à ce qui importe : votre conformité intérieure à Jésus, à ses pensées, à ses sentiments, à ses conduites. Que sa sainte âme vous soit présente comme l'atmosphère que Dieu vous montre, exemplaire qu'il a mis en vous et qui y opère toujours pour procurer, de son côté, cette ressemblance à laquelle vous travaillez du vôtre ². »

Retenons ces derniers mots. Ils nous rappellent que Jésus n'est pas seulement notre fin, mais encore le moyen qui nous permettra d'y atteindre. Jésus, en effet, vit dans l'âme du juste, la purifie, la sanctifie dans la mesure où l'âme correspond à cette action divine. Doctrine consolante et féconde que M^{gr} Gay ne cesse de répéter, au point d'en faire comme le « leit motive » de sa direction spirituelle.

« Dieu a mis la main au travail, écrit-il ; l'important est de le laisser faire ; et, selon que vous le pourrez sans agitation et sans empressement, favorisez son action ³. » « Le service du prochain et la gloire de Dieu procurée au dehors n'est qu'une suite, un épanouissement, une irradiation de ce service personnel et secret de Jésus. Comme, en se produisant dans l'air et donnant aux hommes ses fleurs et ses fruits, la branche ne quitte pas le tronc où elle tient par sa racine et où elle puise sa sève, vous non plus, vous ne devez jamais quitter Jésus ou le cœur de Jésus ⁴. » « C'est surtout par le dedans que vous parviendrez aux réformes souhaitables. Qu'on émonde l'arbre, c'est bien, mais c'est principalement sa sève qui fait les bonnes pousses, donne la saveur aux fruits, après avoir donné l'éclat aux fleurs ⁵. » « Je ne dirai jamais de mal de l'émondage des plantes, il est utile et parfois nécessaire, mais j'engagerai à cultiver toujours l'arbuste par la racine, l'arrosant, y mettant de l'engrais, afin de rendre la sève plus saine et plus riche, ce qui donnera et des feuilles plus vertes, et des fleurs plus parfumées, et des fruits plus savoureux ⁶. » « Transformez-vous peu à peu, ou plutôt laissez cette forme idéale, intime et active qui est Jésus, déjà vivant en vous et possédant votre être par toutes ses racines, étant le roi de vos puissances et surtout de votre cœur, laissez cette forme se déclarer, vous investir, rayonner

¹ Lettre inédite, 15 février 1889.

² Lettre inédite, 19 novembre 1888.

³ Lettre inédite, 25 décembre 1878.

⁴ Lettre inédite, 30 novembre 1888.

⁵ Lettre inédite, 28 octobre 1888.

⁶ Lettre inédite, 4 mai 1890.

au dehors, étant d'abord votre foyer, votre inextinguible foyer. Cela se fera comme de soi, par le seul fait de votre recueillement, de votre attention, de votre union à Dieu et de votre dépendance de son Saint-Esprit ¹. »

M^{gr} Gay résume sa pensée dans cette formule délicieuse :

« Que tout le dehors vienne du dedans, et que tout le dedans soit tellement à Jésus qu'on en puisse dire que c'est Jésus lui-même ². »

Impossible de parvenir à cette union intime sans pratiquer le recueillement.

« Le recueillement, dit le sage directeur, me paraît être l'indispensable condition de tout ; le recueillement jusqu'au silence, un recueillement de sanctuaire ³. »

Mais qu'est-ce au juste que ce recueillement ? M^{gr} Gay nous l'explique :

« On conçoit et Dieu donne un certain sentiment de lui qui ne suppose même pas une vue de l'esprit, quoiqu'il soit à propos, pour l'entretenir, que l'esprit regarde aussi de temps en temps avec un sentiment doux, comme celui que l'on a de son âme, par exemple, ou même, si vous voulez, de son cœur de chair. Le seul acte de recueillement ne suffit-il pas pour qu'on sente son âme ? C'est ainsi qu'on peut arriver à sentir Dieu dans son âme... Eh bien ! exercez-vous à agir et à penser dans ce sentiment intime de Dieu. Puis, ici et là dans le jour, dirigez d'une manière expresse vos intentions vers lui... Pénétrez-vous fortement de cette pensée que Dieu est substantiellement et intégralement dans votre âme, que comme Marie portant Jésus dans ses entrailles était un tabernacle, vous êtes un tabernacle, que Dieu vous ayant choisie pour demeure, il l'a fait par amour, qu'il ne s'est rendu là si présent que pour vous faire du bien, pour vous illuminer, vous purifier, vous unir à lui par la ressemblance et finalement vous unir à lui dans les félicités de l'éternel amour. Nourrissez-vous de cette doctrine fondamentale, et, pour mieux jouir de ce saint commerce intérieur, éloignez-vous, séparez-vous le plus possible, par l'esprit, du commerce des créatures ⁴. »

« Faites-vous un cloître aimable, mais cloîtrez-vous un peu. L'amabilité, la variété, le soleil, les visages, la bibliothèque, le lit de repos, la conversation, le foyer de ce cloître, c'est Jésus ⁵. »

Il ne s'agit donc pas d'un recueillement oisif ou contraint, mais d'un retour habituel de l'esprit et du cœur vers Jésus,

¹ Lettre inédite, 23 novembre 1880.

² Lettre inédite, 30 août 1851.

³ Lettre inédite, 4 avril 1881.

⁴ Lettre inédite, 1^{er} janvier 1876.

⁵ Lettre inédite à l'abbé Houssaye, 15 avril 1877.

hôte de l'âme fidèle, modèle et source de toute sainteté. Les exercices spirituels ne tendent, en dernière analyse, qu'à nous rendre plus dépendants du divin Maître, plus attentifs à sa voix, plus dociles à son action. C'est aussi vers cet objectif que doivent se concentrer nos efforts. M^{gr} Gay cherche en tout l'unité ; il la veut dans sa doctrine spirituelle. Ainsi résume-t-il tous ses enseignements dans ce conseil : pratiquez l'abandon à Dieu.

On voudra lire les pages admirables écrites par le pieux auteur pour célébrer « l'amour qui n'aime absolument plus rien si ce n'est le bon plaisir du bien-aimé, et qui, saintement indifférent à tout le reste, s'abandonne tout entier à Dieu pour souffrir ou pour jouir, pour vivre ou pour mourir, pour être quelque chose ou pour n'être rien ¹. »

« Rien n'est meilleur que cet abandon et cette foi toujours égale à elle-même, par laquelle on se perd dans l'inconnu de Dieu, plutôt que d'attirer Dieu à soi, à ses pensées, à ses désirs ². »

M^{gr} Gay parle d'une personne qui avait pris pour devise : « Aimons Jésus et laissons-le faire. » « Cela est fort de mon goût, » ajoute-t-il. Dans sa correspondance spirituelle, il revient sans cesse sur l'abandon à Dieu, ce « ciel des cieux », cette « région suprême de la grâce », ce « vestibule immédiat de la gloire ». Aucun de ces qualificatifs n'est exagéré : nous atteignons ici, en effet, les sommets de la vie spirituelle, puisque l'abandon est le plus haut terme où parvienne le pur amour avant de devenir amour extatique. Le terme de « pur amour » ne semble pas effrayer le pieux directeur.

« Entre nous, écrit-il, je vous confie mon étonnement de voir qu'on admire tant ce qu'on nomme le pur amour de Dieu. Il me semble que c'est si simple et que, dès qu'on connaît Jésus, on l'aime ainsi ³. »

Laisser faire Dieu, aimer Jésus d'un pur amour ; M^{gr} Gay ne céderait-il pas à des tendances quiétistes ? Non, en vérité. Hâtons-nous de mettre sa mémoire à l'abri d'un pareil reproche. Il distingue nettement entre l'état habituel du pur amour et l'acte de pur amour.

¹ *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, « De l'abandon à Dieu ».

² A sa sœur, 31 octobre 1874, *Corresp.*, t. II, p. 231.

³ Lettre inédite, 17 janvier 1891.

« Certes, je sais bien que, pour simple qu'il soit, cet acte (de pur amour) ne se fait point sans la grâce ; je sais bien aussi qu'entre cet acte fait sincèrement, ou même fréquemment, et un état d'âme habituel où l'on se tiendrait à cette hauteur et se maintiendrait dans cette pureté, il y a une distance énorme ¹. »

Jamais non plus M^{gr} Gay n'a compris le « laissez faire Jésus » dans le sens du « laissez-vous vivre » des quiétistes.

« Dans ce saint des saints qui est le ciel de la grâce et le lieu des mystères divins, en Dieu où la vie des élus de son cœur est cachée avec le Christ, les âmes vivent divinement, j'ose le dire. Par la cime, c'est le ciel. Mais vous dites bien, s'il est bon de savourer quelque temps les délices surhumains, il faut surtout y puiser la force de servir Dieu comme il veut être servi ici-bas, de vaquer à sa tâche et de se livrer au devoir ². » « Le travail est la grande affaire de la vie ; la joie et la gloire sont celles de l'autre monde ³. »

III

Exposer les vérités surnaturelles convient, dans une certaine mesure, au directeur spirituel, mais ne constitue pas son principal devoir. Sa fonction primordiale est de formuler des décisions, ordres ou conseils, intéressant la conscience d'une personne déterminée, et cela dans des circonstances spécifiées. Pour arrêter son jugement, le directeur doit tenir compte des facteurs souvent très nombreux et très différents qui entrent en ligne de compte, tâche qui requiert parfois une prudence consommée.

Ce sens de la mesure, ce tact exquis, M^{gr} Gay les possédait à un haut degré. Joint à sa connaissance du monde et des relations sociales, ils lui permettaient de donner déjà des avis éclairés. Mais le directeur de conscience vise plus haut : il cherche à sanctifier les âmes, c'est-à-dire à tempérer si bien toutes choses que la grâce trouve dans la nature un instrument efficace et docile. Il lui faut éviter un double écueil : d'une part, un certain rigorisme qui restreindrait outre mesure l'expansion des énergies naturelles, de l'autre, une sorte de laxisme qui, émancipant la

¹ A l'abbé Perdrau, 5 novembre 1860.

² Lettre inédite, 27 mai 1884.

³ A M. de L..., 29 avril 1858. *Corresp.* Lettres de direction spirituelle, 1^{re} série, p. 71.

nature, entraverait l'influence de la grâce. L'évêque d'Anthédon s'est tenu à l'écart de ce double danger.

Rigoriste, M^{gr} Gay ne l'est certes pas. « Fidèle aux enseignements de l'ange de l'École, il estime que la grâce, loin de détruire la nature, la suppose et la perfectionne. Sans doute, la nature n'est point un édifice dont les pierres brutes, mais intactes et respectées, n'attendent plus que le ciseau du sculpteur pour en recevoir leur dernier ornement. Dégradées, disjointes, privées de cette blancheur éclatante qu'elles avaient au sortir de la carrière, il faut qu'on les restaure avant de les décorer. Il n'en reste pas moins que la nature et la grâce ont le même Dieu pour auteur et que, pénétrée et transformée par la grâce, la nature concourt avec elle à n'exprimer plus qu'une pensée, à ne dire plus qu'un mot : Jésus-Christ.

« Voilà pourquoi, tout en gardant un amer souvenir des conséquences désastreuses de la chute originelle, tout en enseignant que, par elle, l'homme n'a pas été seulement dépouillé des biens gratuits de la grâce, mais qu'il a été encore blessé dans ses facultés naturelles, et d'une blessure si profonde que la cicatrice s'en voit toujours, M^{gr} Gay cependant n'oublie jamais ni la bonté intrinsèque de la nature, ni par suite le respect avec lequel il importe de la traiter, ni l'amour qu'on doit lui porter, ni la liberté qu'il est juste et bon de lui reconnaître et de lui laisser ¹. »

Mais, en bon directeur spirituel, M^{gr} Gay connaît les hommes de son temps, ceux-là seuls qu'il a mission de guider. Il vient à eux en médecin, en ami, en prêtre qui cherche la qualité pour l'admirer, la blessure pour la guérir, l'aptitude surnaturelle pour la satisfaire. Parlez-lui des misères morales que font germer le luxe, la frivolité, une soif insatiable de richesses et de plaisirs ; parlez-lui des passions et des tristesses de notre pauvre cœur ; il a déjà jeté sur elles un regard rempli de mansuétude et de pitié. Il saura humilier, reprendre et corriger. Mais comme il préfère enseigner l'amour, la confiance, l'abandon ! Aucune rigidité chez ce prêtre rompu à la pratique de la vertu. Sa connaissance des degrés les plus élevés de la vie spirituelle ne lui inspire qu'indulgence pour le débutant qui tente son premier effort. Il ne dissimule à personne les aspérités du chemin qui conduit

¹ Abbé Houssaye, « La Femme chrétienne, » le *Correspondant*, n° du 25 février 1877, p. 627-628.

à la perfection : question de loyauté, sans doute ; mais aussi occasion pour lui de témoigner sa sympathie et de glisser une parole d'encouragement. La charité envers le prochain est une vertu exigée de tous et d'une pratique journalière. Écoutez à ce propos M^{sr} Gay :

« J'admire saint Jérôme écrivant à propos de la facilité de ce précepte (de l'amour du prochain) : « Dites, si vous le voulez, je ne puis « pas jeûner ; mais ne dites pas, je ne puis pas aimer. » Moi, je renverrais volontiers la proposition et je dirais : jeûner n'est à peu près jamais une difficulté insurmontable, mais aimer positivement, non pas même son ennemi, mais certaines personnes désagréables, exerçantes, mal douées, en qui tout vous déplaît et vous choque, c'est très difficile, et l'on n'en devient capable que par une grâce insigne et une très éminente vertu ¹. »

Ailleurs il ajoute :

« Chaque vertu est bien difficile pour sa part ; mais encore, avec la grâce de Dieu, on s'en tire ; la difficulté des difficultés, c'est de les mener de front, les exerçant les unes avec les autres ². »

On devine la conclusion : le travail de la sanctification d'une âme est œuvre de longue haleine ; d'habitude, on progresse lentement, d'une manière presque insensible. Certaines natures ardentes s'en désolent ; elles voudraient brûler les étapes.

« Ayez la dévotion du peu à peu, leur répond le sage directeur. C'est peu à peu que Dieu a fait le monde et que Jésus-Christ l'a enseigné, réformé et racheté ³. »

« Il faut beaucoup vous apaiser, conseille-t-il encore, même dans vos ardeurs pour le bien : ce ne sera pas être moins fervente, mais rendre cette ferveur plus féconde en la rendant plus pure et plus sainte ⁴. » « Ne provoquez rien, ne précipitez rien ; il faut que Dieu vous conduise en toutes choses, et que votre ardeur se dépense surtout à mesurer votre pas sur le sien. Ni plus tard, ni plus tôt, ainsi a vécu Jésus sur la terre ⁵. » « Encore bien qu'il ait dit : je suis venu allumer le feu sur la terre et que veux-je sinon qu'il s'embrase ? cependant il restait le pacifique par excellence ; il ne se hâtait jamais, il ne se consumait pas lui-même ; il avait le feu de la santé et de la vie, il n'avait pas l'ardeur de la fièvre... Dilatez-vous en Dieu ; ouvrez-vous à la grâce *comme les fleurs au soleil*. Voyez comme leur mouve-

¹ Lettre inédite, 21 décembre 1886.

² Lettre inédite, 14 mars 1888.

³ A l'abbé Houssaye, 15 avril 1877.

⁴ Lettre inédite, 20 octobre 1871.

⁵ Lettre inédite, 30 juin 1874.

ment est suave. Loin d'être violent ou soudain, il est comme *insensible* et cependant comme il va au but, comme cet épanouissement les livre à l'action de l'astre céleste et comme cette action s'exerce sur elles librement, pleinement, fortement ¹ ! »

Ayant indiqué le but, M^{gr} Gay suggère un moyen de l'atteindre :

« La pensée habituelle et forte de la présence réelle de la sainte Trinité dans votre cœur devra vous aider beaucoup à apaiser les élans naturels... Je crois donc que si vous vivez pénétrée de cette vérité, vous calmeriez le feu de votre esprit et qu'alors il arrivera deux choses : la première et la principale, c'est que le Saint-Esprit vous trouvant plus enchaînée et plus morte, sera plus libre et plus vif en ses opérations ; la seconde, c'est que votre propre esprit se dépensant moins pour l'extérieur sera plus riche, plus énergique et plus capable pour l'intérieur ². »

Le conseil est excellent. Il n'en reste pas moins que la lutte contre les élans naturels exige de pénibles efforts. Faudra-t-il donc mortifier toutes ses inclinations, sous prétexte que la nature nous égare parfois jusque dans la recherche du bien ? L'admettre serait une erreur et condamnerait l'âme au désespoir.

Désespoir ! le mot seul ferait tressaillir d'horreur l'évêque d'Anthédon, ce sage directeur qui veut bannir de l'âme la tristesse et jusqu'à l'ennui.

« Que fais-tu dans ta solitude et ton repos forcé ? écrit-il à sa sœur... D'abord, avant toutes choses, je ne te permets pas de te livrer à l'ennui ; l'ennui est plus qu'une maladie : c'est une faute ³. »

Étrange assertion, peut-être une simple boutade, qui du moins révèle l'estime de M^{gr} Gay pour la joie chrétienne.

« En principe, nous dit-il, c'est pour la vie spirituelle une condition très favorable, et vraiment une avance énorme qu'un caractère joyeux. Les tristes, je ne dis pas les sérieux, mais les tristes sont de tristes lutteurs. Qui n'est pas né avec un joyeux caractère, « doit y suppléer par vertu » ; et quoique cette vertu (de la joie chrétienne) soit sublime, peut-être même parce qu'elle est sublime, il n'y en a pas à laquelle la grâce nous pousse si volontiers et nous aide davantage. ...A vrai dire, tout est joie dans la grâce... Au fond, Jésus n'est que joie ; sa religion n'est que joie, mais une joie telle, qu'elle fait jouir de pleurer et rend heureux de souffrir ⁴. » « Cherche, en général, dans les choses, le côté le plus consolant, réjouissant même, écrit-il à sa

¹ Lettre inédite, 9 mars 1884.

² Lettre inédite, février 1857.

³ 9 mai 1838, *Corresp.*, t. I, p. 17.

⁴ *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, « De la tentation, » *passim*.

sœur, et crois que c'est le plus divin... Plus tu es portée par nature à la mélancolie, plus tu dois t'exercer à la joie spirituelle ¹. »

Fille de la prudence, cette joie spirituelle suppose un tact, un esprit de mesure qu'ignorent souvent les âmes les plus généreuses. Aussi M^{gr} Gay prêche-t-il la modération avec une insistance significative.

« Accommodez donc ensemble la charité et la prudence, recommande-t-il; ne faites point de peine (au prochain), mais ne vous écrasez pas non plus; un peu de sacrifice vous est salutaire et possible; un sacrifice très grand et trop constant vous ferait tout briser. Il faut rendre au cheval qui se cabre, et mieux vaut renoncer à aller le train qu'on voudrait que de s'exposer à une chute ². »

Et encore :

« Je vous prie de ne vous pousser point plus que de raison au travail et à la pénitence corporelle. C'est une illusion de tant tenir à mortifier le corps qu'on se mette hors d'état de vaquer au service direct de Dieu ³. » « Il vous faut unir une mesure d'austérité avec la simplicité et la liberté d'esprit... L'Esprit-Saint vous aidera, si vous l'en priez bien, à trouver ce joint délicat; mais s'il y avait (en l'absence de lumière précise pour trouver le joint juste) une nécessité de verser d'un côté ou de l'autre, j'aimerais cent fois mieux vous voir verser du côté de la simplicité et de la liberté ⁴. »

Simplicité et liberté : deux qualités inséparables auxquelles M^{gr} Gay attachait le plus grand prix.

« Que ce mot de simplicité dit de choses : rien en bas, tout en haut; rien là où est le multiple, tout là où est le un ⁵! » « La confiance et la simplicité sont une grande sauvegarde. Elles ont cet avantage sur certaines vertus plus austères qu'elles n'attristent ni ne resserrent, ce qui n'arrive point sans danger ⁶. »

La simplicité est toujours de mise, mais nulle part autant que dans nos rapports avec Dieu.

« La simplicité et l'enfance (spirituelle), jointes à une confiance sans bornes, écrit-il, vous mettront plus au niveau de cette amitié divine que tous les efforts de votre intelligence ⁷. » « Demandez à Dieu d'être simple. Pourquoi plusieurs regards, puisqu'il n'y a qu'une

¹ Mars 1877, *Corresp.*, t. I, p. 265.

² A. M. de L..., 29 avril 1858.

³ Lettre inédite, 2 avril 1876.

⁴ Lettre inédite, 12 décembre 1878.

⁵ A l'abbé Perdrau, 17 mai 1867, *Corresp.*, t. II, p. 39.

⁶ A l'abbé Houssaye, 14 août 1875.

⁷ A l'abbé Houssaye, 7 novembre 1878. Lettre inédite.

lumière et un but ? pourquoi plusieurs amours, puisqu'il n'y a qu'un seul bien ¹ ? » « Oh ! que cette simplicité du regard épargne à l'âme de peines et de périls ! Elle nous laisse toute notre liberté et toute notre énergie pour bien faire l'action du moment, et cette action bien faite nous assure la grâce nécessaire pour mieux faire encore la suivante ². »

Mais cette simplicité de l'âme suppose une grande confiance en Dieu. Nous touchons ici à l'un des sujets sur lesquels M^{gr} Gay revient avec une prédilection marquée. Il nous montre la foi comme « le principe de tous les progrès dans le bien, la défiance « comme la cause de toutes les ruines spirituelles ³ ».

« Rien n'est plus capital dans la vie spirituelle, écrit-il encore, qu'une foi imperturbable à l'amour que Dieu a pour nous. C'est le secret de la patience avec soi-même, de la soumission à tous les événements de Providence, de la force contre les tentations, de la sérénité intérieure et de cette joie spirituelle qui nous est recommandée dans les Livres saints ⁴. » « Je ne sais pas de quoi n'est pas capable un homme qui croit très fermement que Dieu l'aime : rien ne peut ni l'abattre, ni même le troubler. Sans doute, cet homme-là sent les croix ; mais elles ne le scandalisent jamais, et, même alors qu'il plie sous le faix, il n'est point découragé : il est par terre, aux yeux des hommes ; il est debout et il marche encore, aux yeux de Dieu. Il est debout parce que sa foi à l'amour divin est intacte, et il marche parce qu'il aime toujours... Que la raison crie tant qu'elle voudra et que la sensibilité se révolte : Dieu n'est que sagesse et bonté ; ses voies sont pleines d'amour, et l'amour seul conduit la vie humaine ⁵. » « Ouvre ton âme à cet amour, mande-t-il encore à sa sœur, et sache le reconnaître sous toutes les formes petites, basses, vulgaires, qu'il prend d'ordinaire pour se présenter à nous : petites actions, petites croix, petits sacrifices, petites vertus, petites misères... Tout cela, c'est peut-être et c'est souvent le vêtement sous lequel l'amour nous aborde, nous demandant l'aumône et l'hospitalité, lui qui est la grande richesse et la patrie des âmes ⁶ ! »

Quelle hospitalité sinon celle de notre cœur, et quelle aumône sinon le crédit donné à sa parole et à ses promesses ? M^{gr} Gay le remarque avec humour :

« Dieu travaille souvent comme font les tapissiers des Gobelins : par derrière et sans que l'ouvrage paraisse. Ce qui paraît, c'est un

¹ Lettre inédite, 6 avril 1855.

² A sa sœur, 30 décembre 1864, *Corresp.*, t. II, p. 7.

³ A sa sœur, 23 novembre 1861, *Corresp.*, t. I, p. 321.

⁴ A sa sœur, 11 décembre 1861, *Corresp.*, t. I, p. 323.

⁵ A sa sœur, 20 mai 1861, *Corresp.*, t. I, p. 302.

⁶ 5 avril 1862. *Corresp.*, t. I, p. 338.

brouillamini fort laid, qui semble n'avoir aucune valeur ; mais, quand le travail est fini, on retourne la toile et l'on voit un chef-d'œuvre ¹. »
 « Mon Dieu ! s'écrie le pieux prélat, notre pauvre vie n'est qu'un tissu de bontés, de miséricordes, de bienfaits de toutes sortes ². »
 « Nous sommes des êtres heureux entre tous, et je voudrais passer ma vie à chanter à notre grand Dieu des cantiques de reconnaissance ardente et joyeuse ³. »

Ce pressant désir, il voudrait le communiquer aux âmes qu'il dirige :

« N'est-ce pas qu'une vie chrétienne, religieuse et qui veut être sainte, peut et doit n'être qu'un cantique ⁴ ? »

Assurément, lui répondrons-nous, empruntant ses propres paroles, « rien ne pousse les âmes en avant comme la reconnaissance ⁵ ». Les grâces que le Seigneur répand sur les fidèles montrent aussi « et de quelle liberté il veut que ses enfants jouissent et la sécurité dilatée où ils doivent être dans tous leurs rapports avec lui ⁶ ».

Nos qualités naturelles, les heureuses dispositions de notre tempérament comptent parmi les bienfaits dont nous sommes redevables à la libéralité divine. Ici la grâce surnaturalise ; elle ne détruit rien de ce qui est bon, et il ne convient pas de contrarier son influence, sous le fallacieux prétexte d'une plus grande perfection. M^{gr} Gay signale très justement le péril.

« Tout en vous transformant, écrit-il, prenez garde de vous fausser. Vous vous améliorerez, mais vous serez toujours vous-même. Et pourquoi ne seriez-vous pas vous-même ? N'est-ce pas Dieu qui vous a faite?... Je vous l'ai dit vingt fois ; il s'agit bien plus de vous hausser que de vous corriger,... d'adhérer à Dieu que de vous activer et de vous agiter pour le servir et le contenter. En vous, c'est toujours Marie qui fera Marthe, Marthe ne fera jamais Marie... Je serais désolé, et pour vous et pour l'œuvre à faire, que vous cessiez de garder votre fond, votre caractère, votre entrain, votre enjouement... A la bonne heure qu'il y ait à ceci, vu la fragilité humaine, quelques inconvénients ; outre que cela est inévitable, cela n'a point de conséquence... Donc, prenez-en votre parti et demeurez dans la vérité, ce qui est l'unique secret de se tenir dans la mesure ⁷. »

¹ A sa sœur, 12 mai 1878. *Corresp.*, t. II, p. 291.

² Lettre inédite, 11 juillet 1890.

³ Lettre inédite, 5 mars 1878.

⁴ Lettre inédite, 12 décembre 1878.

⁵ Lettre inédite, 30 janvier 1890.

⁶ *Instructions pour les personnes du monde*, t. II, p. 230.

⁷ Lettre inédite, 18 août 1879.

Sur ce dernier point, M^{gr} Gay prêchait d'exemple. Son respect pour la mesure et la discrétion n'avait d'égal que son culte pour la vérité.

« Je ne comprends pas cela, avouait-il un jour : il y aura toujours de ces personnes qui tremblent à la moindre louange pour la vertu des autres. Mais pourquoi ne point donner la louange méritée et encourager à l'occasion ? Pas de louanges ! Pas de compliments ! Oh ! mes enfants, ceci est encore du jansénisme. C'est une hérésie que de vouloir détruire la nature. Mais il faut du charme, de l'agrément, de la grâce ; il faut plaire, et le contraire est faux. S'il ne faut point se surfaire, il ne faut point non plus se défaire ¹. »

« Vous savez que Jésus me donne assez le sens et la grâce des ménagements et adoucissements dont les âmes ont toujours besoin. Que je voudrais que tout le monde l'eût autour de vous ! On ne se rend pas compte que cela est très nécessaire et que ni la *raison* ni le *devoir* ne sont tout. En racontant l'histoire de la *raison* et de la loi divines descendues pour nous dans le monde, l'Apôtre dit : Elle a apparu la grâce, elle a apparu la *bénignité* et l'*humanité* de Dieu notre Sauveur. Qu'il serait bon qu'on ne sortît jamais de cet esprit ² ! »

Élevée, large, ennemie de tout ce qui sent le rigorisme, la direction de M^{gr} Gay ajoute à ces mérites celui d'être très pratique. Pas de contrainte, aucune mesquinerie, mais une attention vigilante à tout ce qui concerne la vie spirituelle, fût-ce un détail négligeable en apparence.

« Depuis que le Verbe s'est fait chair, remarque le sage directeur, les grandes choses se sont faites petites et les petites sont devenues grandes. » « Ne négligez rien : rien n'est petit de ce qui touche nos rapports avec Dieu et intéresse l'avancement de notre âme. C'est par une multitude de petits actes que les habitudes vertueuses se contractent... Appréciez grandement vos devoirs domestiques et soyez-y invariablement fidèle. La vraie élévation de la vie ne vient pas du tout des choses qu'on fait, mais de la manière haute, pure, désintéressée, dévouée, divine dont on les fait ³. » « La première maternité est celle de nos œuvres ; rien ne sort plus immédiatement et réellement de nous que cela : l'Écriture le dit et tous les saints le répètent ⁴. »

Pour bien faire toutes nos actions, la première condition serait de nous y appliquer tout entiers, de vivre tout entiers dans le moment présent. Quoi de plus sage et de plus simple en théorie ;

¹ Souvenirs inédits.

² Lettre inédite, 8 janvier 1879.

³ *Corresp.* Lettres de direction spirituelle, 1^{re} série, p. 192, 193.

⁴ Lettre inédite, 13 février 1882.

quoi de plus difficile dans la pratique? On dirait que notre imagination, cette « folle du logis », se trouve à l'étroit dans l'occupation du moment. Trop souvent s'échappe-t-elle alors pour vagabonder dans le passé ou vers l'avenir. M^{gr} Gay connaît le danger.

« Occupe-toi plus du présent que du passé et de l'avenir, écrit-il à sa sœur ¹. Le passé est aux mains de Dieu, qui est bon et miséricordieux pour en pardonner les faiblesses, et qui est sage et puissant pour en réparer les dommages. Quant à l'avenir, nous ne pouvons pas le savoir : à quoi bon s'efforcer d'y lire et de se préparer à des tâches que, peut-être, Dieu ne nous réserve point? Laisse chaque jour apporter son devoir, sa peine, sa grâce aussi. Nous n'avons point de force pour porter les souffrances que notre imagination seule nous montre ; Dieu n'envoie pas de secours pour des combats qui n'ont pas lieu. »

Mais voici un autre ennemi redoutable de notre progrès spirituel, l'illusion. « Compagnon insupportable, toujours au pas, nous suivant sans se lasser..., toujours à grimacer et à contre-faire invisiblement les allures de notre ange gardien. » Ainsi la définit le Père Faber ² ; et, ajoute le célèbre écrivain : « Il y a de quoi dégoûter de la vie, de se voir exposé à ce fléau et suivi de si près par un ennemi moqueur et triomphant. » L'illusion est partout : autant dire qu'elle constitue, pour le directeur de conscience, un thème inépuisable d'observations et de conseils.

« Même pour des âmes très éclairées et très saintes, on voit qu'une mesure d'illusion se mêle parfois à leurs vues intérieures ³. »

La chose ne doit pas nous surprendre, car « le plus souvent nos illusions ont leurs racines dans cet amour naturel si profond, si vivace, si obstiné que nous avons pour nous-mêmes ⁴ ».

Une des illusions les plus communes et les plus tenaces chez les personnes pieuses consiste à mesurer l'intensité de la charité d'après le degré de ferveur sensible. M^{gr} Gay insiste sur ce point capital de la vie spirituelle.

« Souvenez-vous, écrit-il, que le siège de la charité n'est pas le cœur sensible, ni rien de ce que nous nommons la partie inférieure de notre

¹ 30 décembre 1864, *Corresp.*, t. II, p. 7.

² R. P. Faber, *Conférences spirituelles*, « Sur les illusions ».

³ M^{gr} Gay à sa sœur, 17 mars 1875, *Corresp.*, t. II, p. 235.

⁴ M^{gr} Gay à sa sœur, mars 1877, *Corresp.*, t. II, p. 364.

âme, mais la puissance-reine qui est en nous, celle dont nous sommes les maîtres, notre volonté. Si bien que qui veut véritablement aimer aime véritablement, quand bien même Dieu permettrait que l'objet de son amour lui causât de la répugnance ¹. » « La sensibilité est aussi peu l'homme que possible : l'homme, c'est la volonté libre qui choisit, qui décide. Le sensible est en nous ce qui touche l'animalité ; le volontaire est ce qui en nous touche Dieu ². » « L'ensemble de votre vie donne bien mieux la mesure de votre charité que l'intensité et la douceur de vos sentiments dans la prière ³. »

Est-ce à dire qu'on doive compter pour rien les mouvements sensibles du cœur? Nullement.

« La sensibilité et la volonté sont en nous deux sphères différentes. La première doit nécessairement être subordonnée à la seconde ; mais chacune a sa perfection propre, et celle du cœur est d'être sensible, comme celle de la volonté est d'être forte et soumise à Dieu. Que par la *volonté* on accepte complètement et tout de suite tout ce que Dieu pourrait vouloir, ce n'est que justice ; et il faut que l'âme chrétienne soit toujours prête à accomplir la justice : mais qu'elle s'y rende *indifférente* par le sentiment, non seulement ce n'est pas meilleur, mais, si cela pouvait être, ce serait monstrueux... Même en sa perfection la plus haute, la grâce ne détruit pas et ne contredit pas la nature : elle ne fait que la dépasser ⁴. »

En dépit de l'analogie verbale, sensibilité naturelle, sensiblerie sont deux choses très différentes. M^{gr} Gay, qui reconnaît les titres de la première, condamne sans pitié la seconde. Il écrit à une veuve qui s'était mise sous sa direction :

« Votre âme aime à se tenir dans une sphère un peu rêveuse et à se nourrir de ce qu'on nomme la poésie... Il faudra que votre âme perde un peu de ses élans, pour gagner plus d'assiette, et que la poésie, même celle de la douleur, cède peu à peu la place au devoir du sacrifice... Je ne vous défendrai certes pas de vous souvenir, mais je veux que de ce souvenir sorte une ardeur plus grande de sanctification... Vous devez vous exercer beaucoup à la pratique des vertus fondamentales, et notamment au sacrifice de cette atmosphère de poésie sentimentale en laquelle votre âme aime à se tenir. Elle a, je le sais, pour vous le charme et presque la consécration d'une religion ; mais sous cette apparence, je ne puis pas ne pas voir combien elle amollit votre âme, combien elle diminue sa capacité pour les choses divines, combien, en ne semblant vous lier qu'à *une créature*, elle vous tient proche *des créatures* et vous rend sensible à leur contact ⁵. »

¹ Lettre inédite, 30 octobre 1870.

² Lettre inédite, 21 mars, 1887.

³ Lettre inédite, 26 mars 1873.

⁴ Lettre inédite, 17 juillet 1875.

⁵ Lettre inédite.

Mais où ne se glisse pas l'illusion ? Un directeur avisé la découvre jusque sous les dehors d'une sainte horreur pour le monde.

« Je ne suis pas fâché que vous preniez de plus en plus le monde en haine et en dégoût, observe-t-il ; mais prenez garde à deux choses : la première c'est de n'en vouloir point aux personnes qui aiment encore le monde, mais au contraire de les plaindre avec indulgence ; la deuxième, c'est de purifier cette haine en faisant que sa principale raison soit l'opposition du monde à Jésus-Christ, au bien des âmes, au règne de Dieu, et non l'opposition accidentelle qu'il a avec votre cœur naturel, à cause du souvenir humain qui le remplit ¹. »

Au regard de M^{gr} Gay, une des meilleures garanties contre les illusions consistait à suivre les sentiers battus et à se méfier des voies extraordinaires. Cette recommandation revient à chaque instant sous sa plume. Apprenant un jour que certaines illusions venaient de conduire à sa perte une âme qui avait donné les plus belles espérances :

« Ah ! l'extraordinaire, l'extraordinaire ! ne peut-il s'empêcher d'écrire. Tout cela rend passionné pour les voies humbles, communes, battues ². »

Assurer le triomphe de la grâce dans l'âme qui s'est placée sous sa conduite, tel est le seul objectif du directeur spirituel. Mais la grâce ne triomphe que sur le tombeau du vieil homme. « Dieu n'est pour nous le Dieu des vivants qu'après avoir été le Dieu des morts, » remarque justement M^{gr} Gay ³. Aussi, « la principale sollicitation de la grâce et le plus rude ouvrage de la vertu consistent-ils dans « cette mort à nous-mêmes, à nos vœux, à nos volontés, à nos goûts ». Dans un certain sens, « la grande œuvre de Dieu est de nous faire mourir ⁴ ». Comment cette œuvre divine, surnaturelle, ne serait-elle pas aussi, à quelque égard, celle du directeur spirituel ?

De fait, elle le préoccupe au premier chef. Il revient sans cesse sur la nécessité du renoncement, d'un renoncement complet, généreux, surnaturel, à tout ce qui entraverait les opérations de la grâce. Son amour de la vérité, sa loyauté, son zèle l'obligent à ne rien retrancher d'une loi inexorable, dont la méconnaissance rendrait impossible tout progrès spirituel. Il use, pour en pré-

¹ Lettre inédite.

² Lettre inédite, 16 avril 1884.

³ A l'abbé Perdrau, 5 novembre 1860, *Corresp.*, t. I, p. 285.

⁴ A sa sœur, 15 mars 1861. Lettre inédite.

ciser l'application, d'une rare sagacité et d'une fermeté inébranlable. Il engage parfois la personne qu'il dirige à prendre elle-même l'initiative du sacrifice ; d'autres fois c'est lui qui suggère les actes de renoncement ; le plus souvent il laisse la Providence fixer elle-même la nature et la durée des épreuves sanctificatrices. Dieu s'en montre prodigue envers tous, mais spécialement envers les âmes privilégiées.

On a parlé d'un « art de souffrir ». Art ou science, la manière de souffrir constitue un des sujets les plus fréquemment traités par les directeurs spirituels. Question d'un intérêt toujours actuel et délicate entre toutes. Il est rare que la souffrance n'ait pas sa répercussion, heureuse ou néfaste, sur la vie spirituelle. Désirée, ou du moins chrétiennement acceptée, elle devient un merveilleux instrument de progrès ; rejetée, maudite, elle éloigne à son tour de Dieu l'âme qu'elle aurait désiré purifier et instruire. Dans ces heures de crise, l'intervention du directeur spirituel est souvent décisive. Celle de M^{gr} Gay fut plus d'une fois très heureuse.

On connaît les pages délicieuses consacrées à la douleur par l'auteur de *la Vie et des Vertus chrétiennes*. La correspondance spirituelle de l'évêque d'Anthédon contient certains passages d'une égale beauté. Ici et là, d'ailleurs, c'est le même souffle surnaturel soulevant l'âme et la transportant au ciel. M^{gr} Gay ne s'attarde pas dans les régions basses de la simple résignation. Les sommets l'attirent : c'est aussi vers leurs cimes radieuses qu'il oriente notre regard. Souffrance, amour : deux mots inséparables dans la pensée comme sous la plume du pieux directeur, deux mots qui deviennent lumineux et suaves au souvenir de l'Homme des douleurs.

« Cher ami, écrit-il à l'abbé Houssaye ¹, souriez à votre croix qui est le gage de l'amour de votre Père céleste... Embrassez bien la croix dans laquelle Dieu même vous embrasse. C'est le lieu de ses rendez-vous et de ses plus sanctifiantes étreintes... La croix que vous sentez n'est que le passage de cette vie divine que Jésus met en vous, parce qu'il vous aime, parce qu'il nous veut de plus en plus conforme à lui... Il prend en venant ainsi s'asseoir à votre foyer. Mais combien ce qu'il prend est plus petit que ce qu'il apporte, ce qu'il apporte pour le laisser, car ses dons sont sans repentance, et de plus éternels. »

¹ 4 avril 1875. Lettre inédite.

Gracieuses métaphores, insinuera-t-on peut-être. Nullement : nous écoutons ici un théologien dont le langage traduit à la lettre de consolantes vérités.

Les souffrances sont plus ou moins pénibles ; aucune peut-être n'est aussi lourde à porter que cette souffrance indéfinissable des croix intérieures.

« Ces épreuves d'esprit sont extrêmement pénibles, avoue M^{gr} Gay répondant à un ami, et, comme vous le dites très bien, les racines étant alors attaquées, on ne sait plus où prendre appui ¹. »

Et il ajoute dans une autre lettre :

« ...De ne plus savoir où prendre pied, commence de faire pousser des ailes et de savoir cela est la science maîtresse d'un bon directeur ². »

Cette science lui permet de calmer bien des angoisses.

« Vous le dites et c'est vrai, écrit-il à une personne torturée par des peines intérieures, c'est un temps de sépulture ; mais le Verbe qui vivait et agissait souverainement dans le tombeau de Jésus, vivra et agira par son Saint-Esprit dans le vôtre. Ce n'est pas un tombeau noir ; la mort n'y est qu'une ouvrière docile et non point un tyran ; elle y fait une sainte et n'y dévore point une proie. Oh ! que je sens que vous sortirez de là renouvelée, ressuscitée, déjà presque glorieuse. Patience ! Dieu exercera votre foi, mais ne fera jamais qu'augmenter votre amour. Il lui faut sourire en tout temps et baiser sans interruption ses mains adorables ³. »

Les croix intérieures comptent, en effet, parmi les plus riches présents que le Sauveur puisse faire à une âme.

« Aie patience, lit-on dans une lettre de M^{gr} Gay à sa sœur ; cette crise est décisive dans l'histoire de ta perfection morale qui est, en germe, ton état éternel. Il peut ne pas te sembler que tu avances, parce que, étant soutenue, tu n'es pas consolée ; crois-moi, tu marches. Une de ces tristes journées après lesquelles tu te demandes, peut-être avec inquiétude : qu'ai-je fait ? un de ces tristes jours à ciel gris où ton âme a été sèche, ennuyée, accablée, où tu n'as pas eu d'occasion particulière, ou, du moins, notable de vertu et de sacrifice, mais où tu as simplement traîné ta croix, humblement, docilement, avec un fond de volonté abandonnée, te vaut mieux que plusieurs jours d'entrain, de santé, d'activité comme ceux que Dieu t'a donnés autrefois, dans lesquels il bénissait visiblement tes œuvres, et après lesquels tu lui rendais grâces avec un contentement enthousiaste ⁴. »

¹ A l'abbé Houssaye, 14 août 1875. Lettre inédite.

² A l'abbé Houssaye, 15 avril 1877. Lettre inédite.

³ Lettre inédite, 8 janvier 1879.

⁴ A sa sœur, 22 octobre 1862; *Corresp.*, t. I, p. 355.

« Sache qu'il y a tout un ordre de lumières, de puissance, de liberté, d'amour, d'union avec Dieu où l'on n'entre que par le sacrifice. Ni les livres, ni les méditations, ni les œuvres, ni la pratique ordinaire des vertus ne suffisent pour introduire là. La porte unique de ce paradis, qui est le vestibule terrestre de l'autre, c'est la croix : non pas toute croix, car celles qu'on se forge à soi-même servent peu, mais celles que Dieu lui-même fabrique et impose. Je dis qu'il les fabrique : c'est vrai, encore qu'il en prenne en nous les éléments. Mais c'est lui qui, ajustant d'une certaine manière nos sentiments, nos besoins, nos relations, les circonstances de notre vie, nous les façonne en croix et plante cette croix au milieu de notre cœur. Voilà qui guérit, qui éclaire et qui sanctifie, à la seule condition d'être docilement accepté ¹. »

Et pourquoi refuser à Dieu quelque chose?

« C'est tant son droit de tout avoir !... Souviens-toi qu'aller habituellement aux bornes du licite, ce n'est ni d'une âme prudente ni d'un cœur généreux. Sacrifier le mal, hélas ! c'est déjà une grande justice ; elle est difficile, elle est rare ; et cependant, si notre faiblesse et notre condition la rendent déjà très méritoire, il faut pourtant convenir qu'au regard d'un Dieu qui a donné tout son sang, c'est une justice mesquine, misérable et plus propre à donner de la confusion qu'à inspirer de la fierté ². »

Après ces témoignages si formels, impossible de reprocher à M^{gr} Gay une indulgence exagérée envers les réclamations de la nature. Bien plutôt prend-il le parti de la grâce, même lorsqu'elle exige de notre cœur les plus cruelles immolations. Mais qu'il condescende ou doive demeurer inflexible, toujours il parle ce langage surnaturel qui, ajoutant à la douceur des joies humaines, fait descendre, jusque sur la souffrance, un rayon d'espérance et d'amour.

IV

Quelques citations, empruntées à la volumineuse correspondance de M^{gr} Gay, nous ont permis de mettre en relief les qualités du directeur, sa science et sa prudence consommées, son tact et sa sagacité, son égale aversion pour une sévérité outrée et pour une indulgence trop complaisante. Il nous est apparu comme un véritable ministre de Dieu, pénétré du caractère auguste de ses fonctions, planant au-dessus des préoccupations

¹ A sa sœur, 9 octobre 1862, *Corresp.*, t. I, p. 350.

² *Ibid.*

purement humaines, n'ayant de zèle que pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Homme de doctrine, ce directeur hors pair s'astreint-il à suivre une méthode déterminée? La question vaut d'être posée et même étudiée. Peut-être, en effet, découvrira-t-on dans ses lettres la trace de ses procédés habituels; qui sait si lui-même n'a pas fait quelques aveux à cet égard? Pourtant, ne nous berçons pas de vaines espérances.

Par sa nature même et le mystère dont elle s'entoure, la direction de conscience échappe en grande partie à nos investigations. Les sujets si délicats dont elle traite imposent une grande réserve. D'ailleurs, pour se garder des indiscretions, les intéressés recourent à toute sorte de précautions. Autant que possible, on évite de s'écrire; quand il le faut absolument, on correspond, mais à mots couverts et dans un langage de convention. Le directeur le plus zélé disposant rarement de loisirs nécessaires pour entretenir une correspondance suivie avec un grand nombre de personnes, les avis spirituels se donnent au confessionnal. Les lettres de direction sont généralement adressées à des personnes d'élite, déjà avancées sur les chemins de la perfection. Quant aux personnes moins avancées, qui forment la catégorie la plus nombreuse, nous ne sommes guère renseignés d'habitude sur les conseils qu'elles reçoivent de leurs directeurs. Bref, on voit sur quelle base fragile, sur quelle documentation obscure et incomplète repose le jugement de quiconque veut apprécier les méthodes d'un directeur spirituel.

Je dis *les* méthodes, car il ne saurait être question d'une méthode unique applicable dans tous les cas. Le directeur de conscience doit se plier, jusqu'à un certain point, aux exigences des tempéraments et tenir compte d'une foule de circonstances. Dès lors, ne devrait-on pas dire qu'il lui convient de renoncer à toute méthode?

A toute méthode rigoureuse, étroite, certainement; mais non pas à une méthode, au sens large du mot. La direction spirituelle est une science; elle obéit comme telle à des lois, ce qui implique l'existence de procédés en harmonie avec ces lois.

Du reste, voulût-il se dégager de toute idée préconçue, le directeur de conscience n'y réussirait pas. Il est, lui aussi, guidé par son tempérament, ses habitudes, soumis à de multiples

influences plus ou moins aperçues, mais auxquelles il ne saurait se soustraire.

Enfin, dominant tout, l'action de l'Esprit-Saint imprime à la direction spirituelle un caractère surnaturel et dérouté parfois les investigations de notre faible raison.

Ces remarques ont semblé utiles pour préciser la portée véritable des pages qui vont suivre et pour souligner les réserves avec lesquelles il convient de les accepter.

Les directeurs de conscience s'accordent à fixer la sainteté comme le but à atteindre et la coopération à la grâce comme le moyen d'y parvenir. Mais ils diffèrent d'avis sur les procédés de sanctification, c'est-à-dire sur les objectifs successifs qu'ils proposeront comme autant d'étapes sur la route de la perfection. Quels sont, parmi les innombrables procédés de sanctification, ceux que préfère M^{gr} Gay? La réponse à cette question nous révélera les traits saillants de sa doctrine spirituelle.

L'Écriture enseigne deux moyens pour arracher l'âme au péché et l'orienter vers Dieu :

« Ou bien, il faut montrer à l'âme que derrière ce bien imparfait qu'elle convoite, et dans la jouissance illicite de ce bien, il y a pour elle un mal plus grand, un mal incomparable ; et alors l'âme qui a l'horreur naturelle de son mal se déprendra du faux bien qui le lui cachait et elle s'enfuira ; c'est la voie dont parle le Saint-Esprit quand il nous dit : « La crainte est le commencement de la sagesse. » C'est là la part et le chemin des serviteurs. — Ou bien, il faut lui montrer, au-dessus de ces biens passagers et vains qui la séduisent, un bien si immense, une beauté si parfaite, un bonheur si pur, si profond, si durable, que notre cœur s'en éprenne ; et alors vaincue, ravie par l'apparition de ce bien inconnu ou mal connu, l'âme ne pourra plus avoir, pour tout ce qui n'est pas lui, ni admiration, ni amour, ni regard, ni souvenir ; ou, tout au moins, s'il y a souvenir et quelque mesure d'affection, il ne pourra plus y avoir préférence... C'est la voie sublime et royale de l'amour qui, selon Dieu même, est la perfection de la sagesse ¹. »

Entre la voie de la crainte et celle de l'amour, M^{gr} Gay préfère, sans conteste, la seconde. Il nous en donne ailleurs les raisons :

« Tout va à l'amour, écrit-il, et l'amour est la réponse à tout. Dieu ne fait qu'aimer, et l'amour est tout ce qu'il demande en échange ². »

« Vous dites mal qu'avec tout ce qui vous manque, il doit y avoir

¹ *Sermons de Carême*, t. II, p. 333-335.

² Lettre inédite, 30 juin 1874.

plus à faire que seulement d'aimer. Si haut et si bas que l'on soit, il n'y a jamais rien à faire qu'à aimer, parce que l'amour est la plénitude de la loi. Que votre vie, qui est une sorte de création, une sorte d'univers, vienne toute de l'amour, comme de sa grande unité créatrice ¹ ». « L'amour est le secret de la sainteté, l'amour qui étant d'abord la grande grâce est ensuite la grande vertu... Je vous dis le terme, je vous dis la voie ². »

D'un mouvement irrésistible, l'amour arrache l'homme à lui-même pour l'unir à l'objet aimé. Privilège incomparable qui confère à la charité son empire sur les autres vertus. L'oubli de soi est un critère infailible de l'amour.

« Par contre, qu'une âme se parque dans la considération de sa propre misère, elle tombera presque toujours dans une tristesse qui la resserrera, la refroidira, la rendra toute pusillanime, la poussera au découragement : autant de pertes spirituelles et d'obstacles pour aller à Dieu. Qu'on prenne pied sur la terre, c'est bien, puisqu'on y doit marcher ; mais en même temps qu'on respire l'air et *qu'on regarde souvent le ciel*. C'est la vraie attitude de l'homme et le premier hommage que son Créateur attend de lui ³. » « Le grand secret pour mener cette vie libre, pure et presque déjà surhumaine, ce n'est pas tant de considérer la vanité du monde, la fragilité de la vie présente et sa propre misère à soi-même, ... et ses défauts et ses péchés... Le plus efficace, ici comme partout, le plus déterminant, le plus triomphant, c'est de regarder autant qu'on le peut et habituellement en haut, c'est de considérer Dieu et Jésus ⁴... »

M^{re} Gay pose ici un des axiomes de sa direction spirituelle et se place résolument aux antipodes de la méthode janséniste. Au stérile et désolant pessimisme de cette méthode, notre directeur oppose l'optimisme surnaturel et dilatant de sa doctrine. Pas une page que n'éclaircit une parole de consolation, un mot d'encouragement et d'espérance. Toutes ces paroles de réconfort mériteraient d'être citées ; recueillons-en quelques-unes au passage.

« Il n'y a qu'un prodige plus grand que la faiblesse de l'homme, c'est l'amour que Dieu a pour lui. »

¹ Lettre inédite, 30 août 1851.

² Lettre inédite, 9 mars 1877.

³ Lettre inédite.

⁴ *Élévations*, t. II, p. 242 et 243. Il semble y avoir ici une réminiscence de la parole de l'Apôtre : « Pour nous tous, le visage découvert, contemplant comme dans un miroir la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image de plus en plus resplendissante, comme par l'Esprit du Seigneur (II Cor. III, 18). » Peut-être aussi M^{re} Gay songe-t-il à l'enseignement de saint Denys, suivant lequel c'est le même regard divin qui purifie, éclaire et unifie.

« Il y a dans la vie bien moins de causes de peines que d'occasions de vertu : ceci met tout à son vrai point et dans sa vraie lumière. »

« La mort n'est que la délivrance de l'amour. L'amour est captif ici-bas. »

« Se dire : rien n'est à moi, peut sembler dur à la nature ; se dire : tout est à Dieu, est doux au cœur d'un baptisé. Ce sont deux aspects d'une même chose ; mais le premier éveille surtout en nous l'idée de sacrifice ; le second nous fait penser surtout à la religion. L'un nous rappelle plus ou moins à nous-mêmes ; l'autre nous met en face de Dieu. Pour un grand nombre d'âmes, celui-ci est sans comparaison plus touchant et plus décisif que celui-là. Faites-en l'expérience. »

Les labeurs auxquels doit se livrer l'ascète effraient par eux-mêmes ; mais rien n'ajoute à cette crainte comme la perspective d'un programme détaillé, renfermant de multiples et minutieuses observances. Celui de M^{gr} Gay tient tout en entier dans la pratique de l'abandon à Dieu. Cette simplification apaise, attire, stimule. Personne, au reste, ne se méprendra sur l'étendue de la tâche qui se dérobe sous cet apparent laconisme.

« S'abandonner, c'est se renoncer, se quitter, s'aliéner, se perdre, et tout ensemble se livrer sans mesure, sans réserve, et presque sans regard, à celui qui doit posséder ¹. »

D'un mot, c'est le comble de la perfection.

On avouera que M^{gr} Gay a bien choisi l'objectif sur lequel il désire qu'on concentre ses efforts. Il le définit « l'acte suprême, l'acte décisif de l'amour » ; et ce seul terme d'« acte » nous révèle qu'il s'agit de la vertu d'abandon, plutôt que de l'état d'abandon. L'idéal proposé n'est donc pas transcendant. « Tous les maîtres de la vie spirituelle s'accordent à dire que cette vertu est nécessaire à tous les chrétiens et qu'il n'en est point de plus propre à les sanctifier ². »

« Jésus et Marie n'ont eu qu'un seul acte, ils n'ont dit qu'un seul mot : *amen* ! toujours *amen* ! C'est bien simple, cette perfection ; et quoique ce soit tout ce qu'il y a de plus sublime, chacun de nous, dans notre petite sphère et dans notre mesure de grâce, nous pouvons l'imiter ³. »

M^{gr} Gay ne distingue pas explicitement la vertu d'abandon, à laquelle chacun doit s'exercer, de l'état d'abandon auquel, de

¹ De la Vie et des Vertus chrétiennes, « De l'abandon à Dieu, » § II.

² P. J. P. de Caussade, S. J. *L'Abandon à la Providence divine*, 11^e édition. Avant-propos du P. H. Ramière, S. J., p. x.

³ A sa sœur, 24 juillet 1861, *Corresp.*, t. I, p. 305.

fait, très peu parviennent. Toutefois, la pensée du docte prélat n'en reste pas moins claire : la pratique généreuse de la vertu d'abandon est pour conduire à l'état d'abandon. Un lecteur attentif percevra sans peine, dans les citations suivantes de M^{gr} Gay, la distinction entre l'exhortation à pratiquer les actes de la vertu et la description des faveurs réservées à l'état d'abandon.

« Tu as les deux pieds dans la vraie voie, écrit-il à sa sœur ¹, dans celle qui peut seule te mener à la paix, à la sainteté, au bonheur. Marches-y avec une foi de plus en plus confiante, te livrant jour par jour, heure par heure, comme la toute petite enfant du bon Dieu ; réservant toute ta volonté à vouloir la sienne et ne tenant à rien du reste ; ce qui n'est point l'indifférence du cœur, mais le vrai détachement chrétien et la liberté des enfants de Dieu. »

Voilà qui concerne les actes de la vertu d'abandon. Ailleurs, il parle de l'état d'abandon :

« Si tu es la victime, il (Jésus) est le prêtre : il est doux d'être dans ses mains, même pour être immolé... Si tu savais comme on y est bien, comme on y respire, comme on y nage, comme on y aime, comme on y est aimé ! Dieu vous y fait un cœur tout neuf, d'autant plus tendre qu'il est moins faible, aimant de haut, aimant pour aimer et sans retour sur soi-même ². »

La distinction entre les actes de la vertu d'abandon et l'état d'abandon à Dieu ne retient guère M^{gr} Gay ; on le sent pressé de toucher au cœur même de la question, en précisant ce à quoi, ou plutôt Celui auquel nous nous livrons, nous nous abandonnons ainsi.

« Il importe extrêmement ici de se mettre au vrai point de vue, car de là peut dépendre tout le succès de l'entreprise... Ce n'est pas précisément aux choses voulues de Dieu qu'il faut s'abandonner d'abord, ni même, j'oserais le dire, aux volontés spéciales de Dieu... c'est en Dieu qu'il faut s'écouler, trépasser et se perdre ; c'est à lui, et à lui seul, qu'il s'agit de s'abandonner. Cela fait, on pourra beaucoup plus aisément rester livré à ses divers vouloirs, et à tout ce qui en sort pour nous d'extérieur et de pratique... Voyez donc Dieu tout seul, et tout le reste à travers lui. Dites-vous-le bien, c'est à Dieu même que vous avez affaire ³. »

¹ Lettre inédite, 21 décembre 1860.

² Lettre inédite, 26 février 1867.

³ *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, « De l'abandon à Dieu », § II.

L'insistance de l'auteur nous révèle qu'il touche ici à un point capital de sa doctrine. Laissons-le développer toute sa pensée :

« Le malheur de la plupart des chrétiens, écrit-il à sa sœur¹, est que la religion n'est pour eux qu'un ensemble de lois plus ou moins rigoureuses, et non point une *vie* dont l'amour est le principe, le soutien et la fin. Dieu reste pour eux un être métaphysique, éloigné, glacé, effrayant par beaucoup d'endroits. Le moyen que le cœur en devienne épris? Et le moyen qu'on serve bien quelqu'un sans que le cœur y soit? Tâche donc de connaître de plus en plus Jésus-Christ, qui est la forme vivante du Dieu vivant, une forme rapprochée de nous, facile à connaître, facile à aimer, puisqu'il a pris notre nature et mené notre vie... Ne te place jamais en face du devoir comme devant une pure abstraction ; dis-toi que ce que tu as à faire, c'est la volonté de Dieu, c'est l'œuvre de Jésus-Christ ; et qu'il est en toi pour t'aider à la faire ; que les impulsions de la conscience ne sont que les mots qu'il te dit dans le secret, et qui de son cœur passent dans le tien pour l'éclairer, l'échauffer, le féconder et préparer sa béatitude éternelle... Tu peux suppléer même aux sacrements par une union bien entretenue avec Notre-Seigneur, présent et vivant dans ton âme. Reviens-là souvent dans la journée, comme toute chose va à son centre : établis-toi avec Jésus dans une très simple intimité, lui disant tout : peines, joies, fautes, besoins, désirs ; recourant à lui à propos de tout et même à propos de rien, par la seule activité de ton amour pour lui ; l'associant à tous les actes de ta vie, sachant qu'il veut leur être ce que la racine est à la plante, ou ce que la sève est au fruit. »

En somme, dépendance aussi entière que possible à l'égard de Jésus vivant dans l'âme fidèle, tel nous semble être le programme de M^{gr} Gay, directeur spirituel. Que ce programme soit doctrinalement orthodoxe et fécond en fruits de sainteté, il suffira pour s'en convaincre d'écouter Notre-Seigneur l'affirmer lui-même dans l'Évangile². N'est-ce pas d'ailleurs vivre continuellement en présence de Dieu, réagir contre l'attrait des choses sensibles, s'exercer sans relâche à la pratique des vertus, de l'humilité par exemple?

« La vraie humilité consiste, en effet, beaucoup moins dans le sentiment et surtout la contemplation de sa misère, que dans le parti pris de se laisser pour ce que l'on est et de s'occuper uniquement de Dieu³. »

Enfin l'âme abandonnée goûte une paix inaltérable, première et ineffable récompense de sa générosité.

¹ 11 décembre 1861, *Corresp.*, t. I, p. 323.

² Jean, xv, 5. — Voir aux *Documents et pièces justificatives*, une note sur la Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus (du carmel de Lisieux).

³ A sa sœur, mars 1877, *Corresp.*, t. II, p. 265.

A tous ces avantages s'en joint un autre particulièrement apprécié de M^{gr} Gay, celui de rendre inutile « tout cet appareil de considérations particulières, d'attentions divisées, de motifs et de fins dont les hommes ont ordinairement besoin pour bien agir. Non que ce ne soit l'Esprit de Dieu qui leur suggère des moyens si approuvés, mais il ne le fait que pour le temps où cela leur est nécessaire. Les vrais spirituels, — lisez les âmes abandonnées, — sont leur loi à eux-mêmes, voyant très simplement Jésus en toutes choses et toutes choses en Jésus ¹. »

Allusion transparente aux méthodes ascétiques rappelant celle de saint Ignace. M^{gr} Gay s'explique sur ce sujet dans une lettre à l'abbé Perdrau ² :

« Je crois bien que vous avez eu besoin de passer par où vous êtes passé, et très spécialement, par la forte discipline de saint Ignace. Il vous fallait sans doute ces assujettissements, ces liens serrés, ces exercices ; mais soyez sûr aussi que ce ne sont là, pour vous, que des préparations. Vous arriverez plus, maintenant, par la contemplation que par la recherche, par l'amour direct de Notre-Seigneur que par la pratique étudiée des vertus. Il vous faut, je crois, un recueillement d'esprit continu, une vie toute de foi, une attention douce, simple, fidèle, à votre hôte intérieur, à cette source de vie qui est en vous et qui n'est autre que Notre-Seigneur, une dépendance humble et fidèle de son esprit, un abandon absolu à tous ses bons plaisirs. C'est l'amour qui achèvera de vous détacher, et c'est la vie qui vous fera mourir. Vous verrez que c'est plus prompt et plus sûr. Songez donc ! Dans cette voie, c'est Dieu qui travaille, et toute l'activité s'emploie à le laisser travailler ; — dans l'autre, l'âme travaille, il est vrai, pour Dieu, mais enfin, c'est elle qui travaille, quoique sous la garantie et par l'impulsion de Dieu. Cette voie est très bonne ; je crois l'autre meilleure. »

Pour nous, nous n'entrerons pas dans le débat. Constatons d'ailleurs qu'avec saint Ignace et tous les auteurs spirituels, M^{gr} Gay proclame l'excellence de la vie intérieure et son influence prépondérante sur notre activité extérieure. « Il semble, remarque le Père Faber ³, que nos pensées sont notre mesure plutôt que nos actions... Les sources de la parole et de l'action sortant des cavernes secrètes du monde de la pensée, se saisir des fontaines, c'est se rendre maître de la cité... Celui qui est maître à l'in-

¹ Lettre inédite, 20 septembre 1857.

² 27 avril 1859, *Corresp.*, t. I, p. 247.

³ *Conférences spirituelles*, « De la bonté, de la bonté en pensée ».

térieur est maître partout. » La correspondance spirituelle de M^{gr} Gay commente à chaque page ces principes. « Le dedans fera le dehors, écrit-il ¹, parce que Dieu remplit le dedans. » Et encore : « Allez toujours du dehors au dedans, voilà votre travail et pour vous la voie du progrès. Laissez à Jésus le soin de vous faire aller du dedans au dehors ². »

Toutefois, si on gouverne ses actes par ses idées, le dehors par le dedans, on peut aussi gouverner ses sentiments par ses actes, en d'autres termes, faire réagir le dehors sur le dedans. Notre directeur connaît ce second principe de l'ascèse, mais moins fréquentes sont pour lui les occasions d'en parler. S'adresse-t-il, en effet, à des religieux ou à des religieuses, les règles sont là qui déterminent heure par heure tous les actes à accomplir. « Obéissez fidèlement ; » le directeur spirituel ne saurait alors dire autre chose. Notons pourtant ce petit conseil d'une saveur toute salésienne :

« Faites bon visage à tout le monde... Qu'on ne s'aperçoive jamais qu'on vous exerce, qu'on vous fatigue, qu'on vous ennuie... Quand vous rendez service, que votre physionomie traduise la joie, ou même la gratitude. C'est obliger deux fois que d'obliger ainsi ³. » « Il ne faut pas plus de temps pour sourire que pour faire une grimace, » disait-il un jour à une personne qui avait mauvais caractère.

Plus libres dans le choix de leurs occupations que les religieux et les religieuses, les personnes du monde recourent souvent à leur directeur spirituel, lui demandant le secret de sanctifier le dedans par le dehors, d'utiliser leur activité extérieure pour régler leurs sentiments :

« Tâchez d'être bon homme, écrit M^{gr} Gay à un de ses amis : vous verrez comme cela vous rendra bon chrétien ⁴. »

Mais se soumettre à l'ascèse la plus savante et la mieux réglée, travail presque inutile s'il n'est fécondé par la prière. Convaincues avec saint Augustin que « celui-là sait bien vivre qui sait bien prier ⁵ », les personnes soucieuses de leur perfection répètent à leur directeur les paroles que les Apôtres adressaient à leur divin

¹ Lettre inédite, 14 octobre 1876.

² Lettre inédite, 31 août 1855.

³ *Instructions en forme de retraite*, p. 521.

⁴ M. de L., 28 novembre 1854.

⁵ Serm. XLV.

Maître : « Seigneur, apprenez-nous à prier ¹. » C'est la question des méthodes d'oraison, si fertile en controverses de tout genre. L'unanimité qui s'établit sur les principes fondamentaux en cette matière n'empêche pas chacun d'envisager la prière selon son tempérament, son idéal, son genre de vie ou même les grâces particulières qu'il reçoit du ciel. L'oraison prend, avec les uns, des allures militaires ; avec d'autres, elle se fait reposée, doucement affective. Ces aspects très différents provoquent des divergences d'opinion, lorsqu'on en vient à déterminer la technique de la prière.

Ici, M^{gr} Gay montre une grande largeur d'esprit. Une idée maîtresse le guide, à savoir que l'oraison est une œuvre de grâce, non une œuvre de nature ; qu'il faut suivre la direction de l'Esprit-Saint, la favoriser, sans jamais la prévenir ou la contrarier. L'oraison lui apparaît comme « un centre auquel tout doit venir se rattacher, même l'étude ² », comme la « grande école de théologie » où l'on apprend « que ce sont les yeux illuminés du cœur qui font percevoir *ea quae sunt spiritus Dei* ³ ».

« De l'oraison, écrit-il à l'abbé Houssaye, sortira pour vous l'abandon pieux, religieux, affectif à toutes les volontés, à tous les droits, à tous les bons plaisirs de Dieu, ce qui est le fond de la sainteté ⁴. »

Usez d'une grande liberté pour ce qui touche à l'oraison ; M^{gr} Gay donne ce conseil à tous indistinctement. Ses *Instructions pour les personnes du monde* sont explicites à cet égard ⁵ :

« Ce que saint Paul écrit : « Là où est l'esprit de Dieu, là est la liberté » ⁶ doit s'entendre de plusieurs manières et éclairer une vaste région de la vie spirituelle ; nous ne savons pas si cette parole, vraie toujours et partout, a son application quelque part plus que dans nos rapports intimes avec Dieu, et, par là même, dans l'oraison et la méditation... »
« On peut se demander si, pour méditer, converser avec Dieu, faire oraison enfin, il convient d'adopter et de suivre une méthode. Les saints et les auteurs les plus approuvés en ont donné plusieurs : toutes valent et sont estimables... Mais, tout en exhortant les âmes à s'exercer d'abord et plus ou moins longtemps, selon l'attrait et le besoin, à cette méthode (celle qui vient d'exposer) ou à quelque autre, ce qui est se soumettre à une discipline très utile, nous ne saurions

¹ Luc, XI, 1.

² A l'abbé Houssaye, 14 août 1875. Lettre inédite.

³ Au même, 7 décembre 1875. Lettre inédite.

⁴ Tome II, X^e Instruction, « De la méditation, » *passim*.

⁵ II Cor., III, 17.

trop revenir à ce que nous avons dit déjà de la grande liberté que les chrétiens doivent garder dans ces choses. Qui médite s'embarque sur un navire dont l'Esprit-Saint est le pilote ; l'âme qui a la foi vive à cette conduite, est dans les meilleures conditions pour que Dieu la dirige. Sans renoncer à prendre les précautions et, si l'on veut, les provisions voulues, qu'elle se livre surtout à son guide... Quelques-uns font ce choix (du sujet de méditation) dès la veille : on ne peut que louer cette coutume ; elle a ses avantages ; mais il n'est nullement nécessaire de s'y astreindre, et plusieurs y répugnent... Après cela, quels sujets préférer ? Nous disons hardiment : ceux pour lesquels on se sent plus d'attrait. Ce que l'appétit est au repas que l'on s'apprête à prendre, l'attrait l'est d'ordinaire à la méditation. On fait bien ce qu'on aime à faire. L'attrait est une indication ; il peut être parfois une vraie invitation divine. Suivez donc votre attrait ¹... Vous êtes là pour faire un acte de religion et non de pénitence. »

En résumé, il convient de s'astreindre à une méthode d'oraison, pourvu que la liberté de l'âme n'ait pas à en souffrir. Il faut éviter toute contrainte, toute fatigue corporelle ou intellectuelle qui transformerait l'oraison en étude ou en exercice de mortification. Elle est « un entretien cordial et filial avec Dieu ». A tout prix, conservez-lui ce caractère.

Elle connaît pourtant ses heures de travail.

« Je sais bien que, tout en restant sous la conduite de l'Esprit-Saint, votre barque ne pourra pas toujours avancer sans que vous recouriez aux rames ; je sais bien qu'il vous faudra, alors, subir un vrai et rude exercice, affronter même plus d'une souffrance... Alors, vous sera-t-il bien difficile d'avoir de la patience et du courage, de soutenir « les fardeaux du Seigneur ² », de rester paisible et confiant, d'aller à lui, avec lui et quand même ? »

C'est le cas de rappeler « que le *sentiment* ne nous donne pas du tout la vraie mesure des choses, et que, si partout le juste vit de foi, cela n'est peut-être vrai nulle part autant que dans l'*oraison* ³. »

Mais, que notre âme soit triste ou joyeuse, il faut toujours aller à l'oraison comme à un lieu de repos. « Aux heures de consolation, nous devons aller nous y reposer dans la joie spirituelle ; aux heures de désolation, nous devons aller y chercher le repos dans la pensée que Dieu nous y attend comme le meilleur des

¹ Voir à ce propos, *Vie et Vertus chrétiennes*, 17^e édition, t. I p. 531.

² Jérém., xxxiii, 36.

³ A l'abbé Houssaye, 14 août 1875. Lettre inédite.

pères, et dans la conformité à la volonté divine, infiniment juste, sainte et digne d'être aimée ¹. »

Saint Ignace, lui aussi, veut que l'âme « se tienne tranquille, pacifiée, prête à subir l'action de Dieu ». « Toute méditation où l'entendement travaille, fatigue le corps. Il y en a d'autres qui sont dans l'ordre et qui reposent. Elles apaisent l'entendement, ne fatiguent pas les parties inférieures de l'âme et se font sans tension extérieure ni intérieure ². »

Sur ce point, l'évêque d'Anthédon se rencontre avec le fondateur de la célèbre Compagnie. L'accord cesse quand il s'agit des formes d'oraison dites « supérieures ». Parlait-on à saint Ignace de contemplation, il revenait, avec une insistance significative, sur la question de la mortification et sur la nécessité de prévenir l'entêtement, l'attachement au sens propre, défauts qui menacent, pensait-il, ceux qui s'aventurent dans les oraisons mystiques. « Sur cent personnes admises à l'oraison (ici opposée à la méditation proprement dite), quatre-vingt-dix sont dans « l'illusion ». Ce sont les paroles qu'on lui prête ³. »

M^{gr} Gay ne partageait pas cette manière de voir. Volontiers aurait-il fait siens les principes de la spiritualité franciscaine, qui, sans favoriser l'indolence, ou les mysticités équivoques, garde à la vie intérieure une allure plus confiante, plus spontanée. Avec sainte Thérèse, il croit qu'une vie de prière et de méditation « aboutit à la contemplation et à l'oraison de quiétude et de recueillement comme à son terme naturel ».

D'ailleurs M^{gr} Gay ne confine pas l'oraison de quiétude derrière les grilles du carmel. Voici, en effet, le conseil qu'il donne à une mère de famille :

« Quand la pensée de la présence de Dieu vous occupe dans la prière, n'allez pas outre; vous quitteriez le plus pour le moins. Rien ne vous éclairera, ne vous nourrira, ne vous fortifiera comme ce simple regard échangé avec Dieu dans le silence, la paix, l'adoration et l'amour ⁴. »

On le voit, qu'il s'agisse des sujets, des méthodes ou des formes d'oraison, M^{gr} Gay demeure fidèle au principe de liberté que

¹ R. P. de Maumigny, *Pratique de l'oraison mentale*. I, p. 221-222.

² Texte cité par H. Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. II, p. 128, d'après un article du R. P. Brou, S. J. : « La Compagnie de Jésus » dans la *Revue de philosophie*, mai-juillet 1913.

³ H. Bremond, *loc. cit.*, t. II, p. 139.

⁴ *Corresp.* Lettres de direction spirituelle, 1^{re} série, p. 199.

nous l'avons entendu formuler. La raison profonde de cette fidélité réside dans sa foi à l'intervention directe de Dieu, dans son respect pour ce que le Maître intérieur opère au plus intime de l'âme. Il se rappelle l'importance qu'attachait saint François de Sales à ces « attraites, mouvemens, reproches et remors intérieurs, lumières et connaissances que Dieu fait en nous, prévenant notre cœur en ses bénédictions par son soing et amour paternel, afin de resveiller, exciter, pousser et attirer aux saintes vertus, à l'amour céleste, aux bonnes résolutions, bref, à tout ce qui nous achemine à nostre bien éternel ».

Mais l'évêque d'Anthédon ne pousse-t-il pas trop loin sa religieuse déférence envers cette action secrète de l'Esprit-Saint ?

Un auteur ascétique américain, le Père Hecker, écrivait, il n'y a pas très longtemps : « L'œuvre du sacerdoce consiste à guider dans la conduite les chrétiens fidèles, sans perdre de vue que Dieu les dirige toujours intérieurement. Dans la direction d'une âme innocente, il faut bien nous persuader que Dieu habite en elle, et ne pas nous considérer comme le remplaçant de Dieu ². » Autrement dit, le maître intérieur guide le maître extérieur, la direction intérieure de l'Esprit-Saint prime celle du prêtre, son ministre. Théorie dangereuse qui détruit l'autorité du magistère extérieur et que Léon XIII a du reste condamnée.

Non, affirmons-le très haut, M^{sr} Gay n'a pas versé dans les erreurs du Père Hecker. Il a toujours revendiqué, dans la conduite des âmes, les droits que lui conférait son titre de représentant de Dieu, et il a exercé ces droits.

A la vérité, un esprit prévenu relèverait çà et là, dans sa correspondance spirituelle, quelques passages qui surprennent au premier abord, celui-ci par exemple, tiré d'une lettre que le prélat écrit à sa sœur ² :

« Appuie-toi pleinement sur Jésus-Christ. Lui seul te dirige en définitive. Moi, je ne suis ici qu'un surveillant et une manière de contrôleur. Et s'il est vrai que, quand je te transmets les paroles mêmes de Dieu dans ses saints Livres et l'enseignement certain de l'Église, je ne puis pas me tromper, pour le reste je le puis, hélas ! et sans doute plus que bien d'autres. »

¹ Le P. Hecker, par le P. Elliott, traduction française, Paris, 1897, p. xvi, cité par M^{sr} Chollet, *l'Ascétique moderniste*, p. 144, 145.

² 7 février 1875. Lettre inédite.

Le directeur s'humilie, mais n'abdique pas son rôle de contrôleur.

On ne saurait donc soupçonner M^{gr} Gay d'américanisme. Par ailleurs, en maint endroit, il fait appel à l'autorité de son ministère. D'abord, pour exiger une complète ouverture de cœur.

« Je devinais la cause de votre silence et attendais patiemment que vous le rompissiez. Vous vous en ouvrez aujourd'hui davantage : il faudrait le faire complètement. Certes, cher ami, je respecte et je loue même votre délicatesse; mais du moment que vous voulez prendre mon conseil et ne rien décider sans moi, j'ai besoin de la vérité tout entière, vérité du dehors et du dedans ¹. »

Le directeur ne s'en tient pas là. S'il enquête, c'est pour juger et prendre des décisions. Voici, à cet égard, le témoignage d'une personne qu'il a dirigée pendant de longues années : « Un des avantages de sa direction, nous dit-elle, était la manière pleine d'autorité dont il déchargeait la conscience de ses pénitents, prenant sur lui l'entière responsabilité des choses ordonnées ou conseillées par lui. »

V

Autoritaire, M^{gr} Gay l'était dans la mesure où l'exigeait son ministère auprès des âmes. Mais personne ne ressemblait moins que lui à « ces directeurs qui ne savent que frapper à grands coups de marteau, comme le forgeron sur l'enclume ² ». Chez lui, rien d'un homme *a priori*, inféodé à une école, hypnotisé par un système. Sa physionomie, comme directeur, n'en demeure que plus originale. Toutefois la direction spirituelle est une science, avec des règles et des maîtres. Impossible de devenir soi-même un maître sans avoir étudié. Quelle école l'évêque d'Anthédon aurait-il donc fréquentée ?

Toutes ou presque toutes, semble-t-il. Mais il donne un tour si personnel à ce que lui ont légué ses devanciers qu'on distingue avec peine ses modèles préférés.

Au frontispice de son œuvre, dont elle illustre toutes les pages, apparaît la douce figure du Verbe incarné. « Conformez, réduisez

¹ 9 février 1884. *Corresp.* Lettres de direction spirituelle. 4^e série, p. 308.

² Saint Jean de la Croix, *Vive flamme d'amour*, strophe 3.

à Jésus et votre vie et votre être, » écrit-il quelque part ¹. Cette conformité avec le divin Sauveur résume aussi tout son enseignement.

Saint Augustin « intériorise Dieu » en quelque sorte, a-t-on dit, en ce sens que l'ascension de l'âme vers la sainteté lui apparaît comme une affaire personnelle entre l'âme individuelle et Dieu ². M^{gr} Gay, lui, « intériorise Jésus », si l'on peut ainsi parler. « Au reste, qu'y a-t-il qui soit plus certainement dans l'esprit de saint Paul et du disciple bien-aimé que cette intériorité du Christ, que cette intimité de Jésus?... Il est l'intérieur même quant à son humanité ; il est l'*époux* de l'âme, qui agit avec elle et en elle ; il est l'*ami* ³. » Cette intelligence, cet amour, ou, pour mieux dire, cette « passion de l'humanité du Christ » dont a brûlé le moyen-âge mystique, se retrouvent à chaque page dans la correspondance de M^{gr} Gay. Saint Bernard et saint François ont certainement inspiré le pieux directeur. Ces effusions ne présentent d'ailleurs rien de factice : elles ne sont que le magnifique épanouissement d'aperçus dogmatiques fort élevés. Mais tout en échauffant, la flamme éclaire.

Par ce côté lumineux de sa direction, M^{gr} Gay se rattache à l'école oratorienne des Bérulle et des Condren ; car là aussi doctrine et ascétisme s'orientent vers le mystère du Verbe fait chair, vers les abaissements, le sacrifice et les triomphes de l'Homme-Dieu.

Moins étroit nous semble le lien qui reliait les méthodes de notre directeur avec celles des fils de saint Ignace. Non qu'il n'apprécie grandement ces méthodes et n'en recommande à l'occasion la pratique ; mais il hésite parfois à conseiller des procédés dont il n'a pas lui-même retiré grand profit. Question de tempérament chez M^{gr} Gay. Théologien, il répugne souvent aux analyses scolastiques ; directeur, il ne goûtera pas davantage la stratégie qu'on cherche à introduire dans le jeu des facultés de l'âme ; cette stratégie lui paraîtra quelque peu artificielle, susceptible d'entraver plutôt que de régler, dans nombre d'âmes, le développement de la vie intérieure.

Saint Ignace et lui sont d'accord pour ériger en axiome fonda-

¹ *Instructions en forme de retraite*, p. 528.

² Joseph Huby, *Christus, manuel d'histoire des religions*, p. 842.

³ Joseph Huby, *loc. cit.*, p. 843.

mental le droit imprescriptible de Dieu à une gloire sans limites. Soldat d'hier, Ignace reste, sous la bure, le chevalier servant du Roi des rois. « Avec cette tournure d'esprit, avec cette pente du cœur, assez naturellement la poursuite des droits divins prendra, chez le pénitent de Manrèse, un tour agissant et militaire ¹. » Sa doctrine se distinguera par l'effort de la volonté dans la lutte méthodique pour l'acquisition des vertus. Il ne s'interdira pas la considération de ses misères natives ; la pensée du vieil homme le stimulera dans cette lutte à mort contre l'ennemi de Dieu. *Agere contra!* lui deviendra un cri de guerre, tout comme l'*Ad majorem Dei gloriam!*

Militant, M^{gr} Gay l'est aussi, mais à sa manière. Tandis que saint Ignace prêche l'indifférence, notre prélat conseille l'abandon à Dieu.

« Aurions-nous mieux parlé en nous servant du mot d'indifférence, qui est aussi un mot très exact et très employé? se demandait-il. Il exprime, en effet, l'état d'une âme qui rend à la volonté de Dieu l'entier hommage dont nous voulons parler; mais il dit surtout cet état au regard de ce que cette âme n'aime plus, au moins d'une affection dominante, et dont, par là même, elle est dégagée. C'est un mot négatif. L'amour en use, mais comme d'un marchepied, car rien n'est définitivement positif comme l'amour ². »

La crainte nous fait songer au mal, l'indifférence, aux biens de ce monde; seul l'amour surnaturel nous dégage entièrement et de la pensée du mal et de celle des choses terrestres, pour nous plonger en Dieu. Qui ne pressent ici la tendance vers le pur amour?

Gardons-nous cependant d'évoquer le souvenir de Fénelon. M^{gr} Gay ne le souffrirait pas. Volontiers nous rappellerait-il le mot de Louis XIV, appelant l'archevêque de Cambrai « l'esprit le plus chimérique de son royaume », et ce ne serait pas pour le démentir. Au contraire de Fénelon, Bossuet fait l'admiration de notre prélat, par la profondeur de sa doctrine et son ferme bon sens comme directeur de conscience. L'auteur de *la Vie et les Vertus chrétiennes* nous montre ³ l'aigle de Meaux cherchant « quelque chose en l'homme qui soit parfaitement un; un acte qui renferme toutes choses dans son unité; qui, d'un côté, ren-

¹ A. Brou, *la Spiritualité de saint Ignace*, p. 10.

² *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, « De l'Abandon à Dieu. » § 11.

³ *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, *ibid.*

ferme tout ce qui est dans l'homme, et, d'un autre côté, réponde à tout ce qui est en Dieu ¹ ». Ce quelque chose est l'acte d'abandon. Hanté par le même problème, M^{gr} Gay adopte d'enthousiasme la solution de l'évêque de Meaux. Il suit en cela l'exemple du Père de Caussade, dont la direction spirituelle gravite également autour de la vertu d'abandon.

Avec le pieux jésuite nous sommes en plein XVIII^e siècle et nous approchons de l'époque contemporaine. Ici, M^{gr} Gay se tient sur une prudente réserve et ne prodigue plus ses sympathies. Répondant à son frère et à sa sœur qui le consultaient sur des livres de piété :

« Ne lisez strictement, leur mande-t-il, que ce qui est approuvé par l'Église... Sans condamner les modernes, tenez-les un peu en suspicion ². »

Propos de jeunesse, je le sais, et dont il ne convient pas d'exagérer l'importance. A cette date, au surplus, un nom manquait encore sur la liste des auteurs préférés de l'évêque d'Anthédon, celui du Père Faber.

« Il faudra lire tout le Père Faber, relevons-nous dans une lettre écrite en 1879 ³, mais avec précaution pour ce qui est du *Progrès de l'âme* et des *Conférences spirituelles*.

Il y a ici et là, dans ces deux ouvrages, des passages où la doctrine est un peu forcée et qui ne sont pas du tout dans ma grâce, où pourtant ce saint homme chemine fort habituellement. »

S'agit-il au contraire de sainte Thérèse, plus de restrictions. M^{gr} Gay s'inspire pour une large part de ses doctrines mystiques. Il admire en elle « l'union exquise de la prudence et de la simplicité ». La réformatrice du Carmel « est peut-être, parmi les saintes de l'Église, à la fois la plus humaine et la plus divine, admirable par la fusion complète du sens pratique, de l'héroïsme et de la plus sublime contemplation ⁴ ».

« Elle qui monte si haut, remarque M^{gr} Gay, inspire volontiers les sentiments qu'il faut à ceux qui ont encore le pied sur les premiers degrés de la montagne. Cela tient à la solidité de sa doctrine et à la tournure particulière de sa grâce, qui était très humble et très pénitente. Puis, son esprit très fin pénétrait fort avant dans ce petit

¹ Bossuet, *Discours sur l'acte d'abandon*.

² A sa sœur, 20 novembre 1839. *Corresp.*, t. I, p. 55.

³ 3 février. Lettre inédite,

⁴ J. Huby, *loc. cit.*, p. 905.

dédale qui est le cœur de la femme. Elle aide aussi beaucoup à révéler l'âme à elle-même, et, quoiqu'elle soit pleine de vigueur à la correction, elle est si jeune, si enjouée, si bonne enfant, qu'elle rend tout aimable et presque facile ¹. »

Charmant portrait : rien n'y manque. Le peintre y a mis plus que sa signature. Inconsciemment peut-être il nous révèle les qualités qui font, selon lui, le parfait directeur de conscience. Inutile, d'ailleurs, de chercher bien loin le maître dont l'évêque d'Anthédon semble plus spécialement le disciple. Je l'aperçois, à peine plus jeune que sainte Thérèse, et portant au front l'auréole des bienheureux. Le lecteur l'a reconnu : c'est François de Sales, le plus aimable des saints. Et je gage que s'il avait vécu trois siècles plus tard, l'évêque de Genève aurait, à son tour, compté M^{gr} Gay parmi les meilleurs d'entre les directeurs spirituels. Il aurait reconnu en lui l'héritier de sa pensée, l'homme pénétré de cet esprit « d'humanité et de bénignité » qu'il estimait si fort, le moraliste à la fois ferme et tendre qui sait si bien imposer l'obéissance aux volontés divines et, d'autre part, compatir à la faiblesse humaine. Dans les lettres de M^{gr} Gay, il eût retrouvé cette note optimiste, si caractéristique de sa grâce, la « douce traînée et disposition de moyens accorts » dont parlait un de ses contemporains. « Élever pour guérir, » cette règle que s'impose l'évêque d'Anthédon, on l'imagine volontiers extraite d'un ouvrage de saint François de Sales.

Chez l'évêque de Genève comme chez M^{gr} Gay, c'est le même style imagé, mettant certaines doctrines abstraites au niveau d'intelligences qui ignorent les méthodes scolastiques ; c'est le même charme qui attire vers les pratiques austères les bonnes volontés chancelantes. De part et d'autre aussi une égale délicatesse de touche, une énergie tempérée de douceur, la fermeté s'armant de patience et sachant au besoin sourire, d'un mot la charité se faisant toute à tous.

« Mon Dieu, écrivait un jour M^{gr} Gay à propos de saint François de Sales, malgré la douce harmonie de cet être et ce qui en ressort pour nous d'attirant et d'avenant, quel géant de sainteté !... Nous ne sommes que des pygmées, et nous ne fréquentons pas, même un peu, de telles âmes sans être abîmés de confusion. Ah ! que les hommes sont étranges et que leurs jugements sont souvent ridicules ! Imaginez que précisément à l'heure où je tâchais d'exprimer mon admiration

¹ A sa sœur, 5 avril 1862. *Corresp.*, t. I, p. 337.

pieuse pour ce bien-aimé évêque de Genève, un Belge (j'ignore s'il est laïque ou ecclésiastique, mais c'est le principal d'un collège important) m'écrit pour me demander de lui envoyer mes ouvrages, et il ajoute qu'un de ses amis, écrivain catholique de ce pays, en porte ce jugement que je suis « le saint François de Sales du XIX^e siècle » ! C'est bonnement à hausser les épaules, et de vrai je ne me sens pas digne d'essuyer la poussière des chaussures d'un tel homme ¹... »

N'en déplaise à l'évêque d'Anthédon, nous ne hausserons pas les épaules au jugement porté par l'écrivain belge. Écoutons d'ailleurs la voix autorisée de M^{sr} d'Hulst proclamer M^{sr} Gay « le maître de la direction spirituelle au XIX^e siècle ² ». Le beau titre en vérité, et que de choses il évoque !

C'est le souvenir d'une science profonde jointe à une prudence consommée ; ce sont des âmes sans nombre guéries, consolées, fortifiées, ennoblies ; c'est un concert de reconnaissance se prolongeant très loin dans l'avenir ; c'est enfin et surtout, — vision ravissante, — Jésus mieux connu, plus aimé, mieux servi.

¹ Lettre inédite, 26 mai 1878.

² M^{sr} d'Hulst. *Mélanges*, t. III, p. 633.

CHAPITRE XIX

L'HOMME INTIME

I

Il suffisait d'avoir approché M^{gr} Gay pour conserver de sa personne un souvenir inoubliable. « C'était un homme de Dieu. » On retrouve ce témoignage sur toutes les lèvres. « Je le vois encore, rapporte quelqu'un qui l'a beaucoup connu, traversant les rues de Poitiers d'un pas rapide, absorbé dans ses réflexions. On devinait en lui le familier d'un autre monde : les pieds touchaient à la terre, mais le regard se perdait dans la contemplation des réalités surnaturelles. »

Lui-même semble avoir eu conscience de l'impression qu'il produisait.

« J'ai regardé à la clarté de Jésus, lisons-nous dans ses notes de retraite ¹, si j'étais bien, au moins par goût, dans les voies communes, si je ne me rangeais pas moi-même à de vraies singularités. Mon Dieu ! je suis bien forcé de convenir que ma vie extérieure et surtout intérieure, ne ressemble pas à ce que je crois savoir de la vie du grand nombre. Mais il ne me semble pas que j'aie cherché cela. Je suis peut-être à part, mais je ne suis pas singulier : je n'aurais point de goût à l'être, et si je l'étais, j'en aurais peur. Je n'aime point ce qui est vulgaire, mais vous non plus, Jésus, vous ne l'aimez pas, et dans les choses les plus communes, vous restez trop élevé pour n'être pas très distingué. »

Et oui, voilà le mot de l'énigme. A la distinction naturelle venait s'ajouter, chez M^{gr} Gay, cette distinction suprême, fleur exquise et délicate que fait éclore le commerce intime avec Dieu.

¹ Retraite de 1867.

Devrait-on s'en étonner de la part d'un prêtre, d'un évêque surtout? Entre un monarque et ses ministres, un souverain et ses ambassadeurs existent des relations étroites et cordiales. Or M^{gr} Gay se montrait au dehors ce qu'il était par vocation, le ministre du Dieu trois fois saint, son envoyé auprès des hommes et le dispensateur de ses grâces.

Mais, prérogative remarquable, la sainteté respecte les qualités naturelles, elle laisse prédominer certaines tendances du tempérament. Du pontife, M^{gr} Gay incarnait surtout le magistère doctrinal. Il était vraiment le docteur, gardien-né des vérités éternelles. « Dieu m'a fait pour penser et non pas pour agir, » avouait-il un jour à M^{gr} Pie ; mot assez juste au fond, car l'activité de l'évêque d'Anthédon s'est dépensée de préférence à concevoir et à traduire de très nobles idées.

Aussi bien, son tempérament l'inclinait vers l'étude.

« Je me repose tout en travaillant, écrit-il à son évêque ¹ ; mais un travail tranquille, uni, et qui, étant dans mes goûts plus que celui du Concile (du Vatican), m'est un vrai délassement. »

Il ne goûtait pas, en effet, toute espèce de travail : à un attrait prononcé pour des études d'un certain genre s'opposaient chez lui de vives répugnances pour des études d'un caractère différent. D'ailleurs il ne s'en cache pas. Il écrit par exemple à sa sœur ², à propos d'un travail dont l'avait chargé M^{gr} Pie :

« J'ai dû travailler pour cela toute cette semaine : j'espère en être quitte, car, quoique je me prête à ces sortes de travaux et tâche de les faire de bon cœur, quand je vois que Dieu me le demande ou me les fait demander, j'y vais toujours comme à des choses hors de ma sphère. »

On ne s'étonnera pas de voir l'homme d'étude rechercher le silence et la solitude, conditions de tout travail fructueux ; on comprendra qu'il aime son « home », qu'il en goûte la douce intimité et le calme apaisant. Dès sa prime jeunesse, au temps où l'on rêve d'ordinaire d'aventures et de folles équipées, M^{gr} Gay manifeste déjà un penchant pour la vie sédentaire :

« Les ouvriers sont partout à l'ouvrage (dans la maison), écrit-il à sa sœur ³, et je te prédis le plus joli appartement. Mon petit chez-moi te plaira, je crois. »

¹ 24 août 1869. Lettre inédite.

² 24 juin 1871. Lettre inédite.

³ 29 juin, 1837 *Corresp.*, t. I, p. 9.

Les distractions d'un voyage en Italie ne lui font pas oublier son intérieur d'étudiant :

« Faites-moi pour mon retour une chambre bien gaie : je serai si content de retrouver mon chez-moi ¹. »

Dix ans plus tard, à la veille de s'installer rue Cassette, il écrit à sa mère ² :

« J'ai eu des nouvelles de mon déménagement dont le gros est fait. Attends-moi pour les petits arrangements : j'y veux présider, et j'aime mieux me passer des choses quelque temps, pour les avoir ensuite à mon goût. »

Nouveau changement de résidence : le voici à Poitiers. Pour la première fois, il voit le printemps sourire dans son petit jardin et de gais rayons de soleil pénètrent dans son logis. Sa joie s'épanche dans une lettre à son ami, l'abbé Perdrau ³ :

« Si vous saviez comme mes arbres ont fleuri ce printemps, comme il fait calme et doux dans mon petit jardin, comme ma chapelle est pieuse ! »

Ma chapelle ! voilà le secret de l'attachement de M^{gr} Gay pour son « home », disons mieux, pour le toit qui abrite le saint Sacrement. L'artiste délicat qu'était l'évêque d'Anthédon prenait plaisir à orner son oratoire avec goût.

« Vous me demandez des nouvelles de mon crucifix, écrit-il encore à l'abbé Perdrau ⁴. Cher ami, j'en suis très content, et vous n' imaginez pas ce qu'est devenue ma petite chapelle. J'ai dû faire repeigner mon cher Jésus par notre sculpteur et faire repeindre sa chevelure qui était couleur de chocolat. Tout est bien venu ; la croix est parfaitement réussie, comme taille et comme ton. Bref, je ne pouvais rien souhaiter de plus dévôt, et je vous remercie de la part que vous y avez prise. Gaston de Ségur m'a fait cadeau d'une charmante petite lampe qui brûle maintenant, jour et nuit, devant ma chère image. »

« Je me suis acheté un nouveau petit calice d'argent, simple mais d'une grande élégance, d'un style parfait et qui me fait l'effet d'un lys ou d'une Vierge en métal ⁵. »

Nature d'artiste, donc nature impressionnable ; M^{gr} Gay ne fait pas exception à la règle. Dès lors, on conçoit le charme

¹ De Desenzano, 15 septembre 1838, *Corresp.*, t. I, p. 38.

² 23 octobre 1849, *Corresp.*, t. I, p. 159.

³ 20 avril 1858, *Corresp.*, t. I, p. 225.

⁴ 13 juillet 1864, *Corresp.*, t. I, p. 308.

⁵ Lettre inédite, 3 janvier 1877.

qu'exerça toujours sur lui la beauté sensible, charme impérieux mais transposé, ennobli par des vues surnaturelles.

Les créatures, qu'il admirait tant, ne lui étaient plus qu'un voile diaphane, au travers duquel il voyait le Créateur¹. Il comprenait jusqu'à l'évidence la beauté, la bonté essentielles de tout ce qui sort des mains de Dieu. Au cours d'un voyage en Italie, il avait eu l'occasion de voir, à Naples ou aux environs, le masque de saint Alphonse de Liguori sur son lit de mort, et un éblouissant reflet de sainteté lui était apparu sur les traits de ce vieillard affaissé et décrépité. Il se plaisait, bien des années plus tard, à évoquer ce souvenir, tant avait été vive l'impression ressentie.

Par contre, en lui révélant dans les personnes et dans les choses quantité de lacunes et de travers, son sens esthétique très affiné devenait pour lui la source de mille petites déceptions.

M^{gr} Pie s'en amusait et lui rappelait, en souriant, le mot du fabuliste : « Les délicats sont malheureux... »

Intellectuel, artiste, deux qualificatifs que mérite sans conteste l'évêque d'Anthédon. Mais auquel de ces deux titres attribuer la prééminence ? On ne saurait dire, tant ils se complètent et s'harmonisent à souhait, sous l'empire d'une volonté énergique. Tempérament viril, caractère fortement trempé, M^{gr} Gay n'aurait jamais laissé le sentiment jouer dans son âme un rôle prépondérant, s'aventurer au delà des limites fixées par la droite raison. Le caprice lui était chose inconnue.

Écoutons-le faire cette déclaration catégorique :

« Vois-tu, dit-il à sa sœur², je ne peux jamais avoir confiance dans les êtres dépourvus d'un caractère quelconque, qui ne sont ni bons ni mauvais, et qui n'ont de goût à être ni l'un ni l'autre. On peut finir par s'entendre avec le non, mais on ne s'entend jamais avec le rien. »

Recueillons aussi cet aveu à la Mère Marie de Jésus du Bourg³ :

« Il y a des jours où l'exil paraît long ; mais qu'on sent, même en ces jours-là, qu'il fait meilleur travailler que jouir ! »

¹ Vous savez que c'est ma pente et ma coutume de regarder tout simplement les œuvres de Dieu, pour m'élever de là aux réalités surnaturelles. C'est bien entendre la nature et bien en user que de s'en servir ainsi » (Lettre inédite à une carmélite, 22 février 1888).

² 15 septembre 1838. *Corresp.*, t. I, p. 37.

³ Lettre inédite, 2 mars 1855.

Après les paroles, les actes. Ayant promis de prêcher, dans une paroisse aux environs de Poitiers, le panégyrique du bienheureux Benoît Labre, il arrive au jour dit avec une migraine effroyable. Quelques minutes avant l'heure fixée pour le sermon, il était dans la sacristie, la tête entre les mains et penché au-dessus d'une cuvette. On lui conseille de renoncer à prendre la parole ; le curé offre d'aller prévenir l'assistance. M^{gr} Gay s'y refuse ; il monte en chaire et tient l'auditoire sous le charme de son éloquence. Mais cet effort l'avait épuisé ; il lui fallut garder le lit les jours suivants. Plus que septuagénaire, il ne s'écoutait pas davantage. Remerciant une religieuse d'avoir contribué, par ses prières, au succès d'une retraite qu'il venait de prêcher à l'église Sainte-Clotilde, à Paris, il ajoute :

« Le secours était d'autant plus appréciable que, depuis dimanche, j'étais souffrant, d'une grippe, et qu'entre les instructions j'avais souvent d'étranges malaises et le soir une extrême fatigue. Malgré cela, rien n'en paraissait plus en chaire ; j'y avais la tête et même la voix libre ¹. »

Humainement parlant, les choses auraient pu tourner autrement. Encore un fait qui se rapporte à la chronique de ses dernières années de ministère :

« Dimanche prochain, écrit-il le 9 décembre 1885, je fais un essai, risquant d'officier pontificalement et de faire l'homélie le matin (ce qui implique un jeûne jusqu'à midi), sans parler de l'office du soir, que j'ai promis tout entier. Je le fais pour la solennité transférée de saint Ambroise dans l'église paroissiale dédiée à ce grand saint et qui répond à une population de quatre-vingt-deux mille âmes. C'est effrayant. Je crains que la tâche ne dépasse un peu mes forces, mais il faut bien s'éprouver pour savoir où l'on peut aller. »

Cette mâle énergie, M^{gr} Gay l'entretenait par une fidélité constante à son règlement particulier, par son attention à ne jamais perdre une minute, par un amour de l'ordre qui perçait jusque dans les moindres détails de ses occupations journalières. Il fallut une injonction formelle du médecin pour le décider à prolonger d'une demi-heure le temps qu'il consacrait au sommeil. Or il avait à cette date soixante-dix ans sonnés.

La part faite aux devoirs de son ministère et à ses obligations sociales, M^{gr} Gay aimait qu'on respectât ses heures de prière ou

¹ Lettre inédite, 29 mars 1889.

d'étude. On se gardait surtout de le déranger dans l'après-midi entre cinq et sept, temps qu'il réservait à la composition de ses ouvrages. Volontiers eût-il alors écrit sur sa porte comme M^{lle} de Lespinasse :

« Ceux qui viennent me voir me font honneur ; ceux qui ne viennent pas me font plaisir. »

Il prenait note, sur un cahier spécial, de toutes les lettres reçues ou écrites. Rien ne put jamais lui faire oublier le spectacle qu'il eut un jour sous les yeux lorsqu'il pénétra pour la première fois dans le cabinet de travail de M^{gr} Berteaud : des livres et des feuilles de papier épars sur tous les meubles, voire sur le plancher, et le bon évêque disparaissant derrière une montagne de paperasses accumulées en désordre sur son bureau. Ce spectacle lui avait servi d'avertissement et de leçon.

Au reste, l'amour de l'ordre et du règlement était un trait de son caractère.

« Je m'attache extrêmement à mes habitudes, confia-t-il à sa sœur dès 1837¹ : j'ai toujours été triste quand il a fallu me transporter d'un lieu dans un autre ; mais une fois le changement accompli, je me suis tout de suite établi d'une manière convenable. »

Sous-entendu : grâce à un judicieux emploi de mon temps. Ni le séminariste, ni le prêtre, ni l'évêque n'ont sur ce point démenti le jeune étudiant.

II

M^{gr} Gay s'accuse quelque part de n'avoir pas, dans l'ordinaire de la vie, la douceur et la suavité désirables. Que son abord fût un peu froid, qu'il se montrât distant, plusieurs l'ont affirmé. Le nouveau venu ne rencontrait pas toujours en l'abordant ce visage épanoui et ce sourire bon enfant qui mettent tout de suite à l'aise. Venait-on parler au prélat d'intérêts matériels, sa retenue ne surprenait qu'à demi. Elle paraissait moins justifiée aux personnes qui voulaient l'entretenir des affaires de leur conscience. L'abbé Bougouïn en fit un jour la remarque à M^{gr} Gay, et ce

¹ 1^{er} juin.

dernier avoua humblement à son ami qu'il n'était pas le seul à penser ainsi.

Qu'y avait-il au fond de cette froideur apparente? De la fierté? Non certes. L'évêque d'Anthédon était si simple par le fond, si enfant même, que le malaise éprouvé par certains visiteurs lui demeurait un mystère. La vérité est qu'il ne pouvait se défendre d'une timidité d'autant plus tenace qu'elle lui était naturelle. La crainte de commettre une indiscretion le maintenait souvent dans l'expectative. Il s'y renfermait, épiant, pour en sortir, le premier signe de son interlocuteur, mais sans oser provoquer lui-même cette ouverture.

Sa vie intérieure était trop intense, trop spéciale pour qu'il eût l'adaptation rapide. Changeait-il de milieu, sortait-il de son atmosphère habituelle, on peut dire que là où il se rendait il n'arrivait tout à fait qu'un jour ou deux après lui-même. Au premier moment, il semblait assez distant pour que ceux qui le connaissaient mal fussent portés à le croire inconstant dans ses sympathies. Rien n'était plus faux; seulement il lui fallait le temps d'entrer dans le courant, de revenir.

Il n'était pas d'ordinaire assez attiré vers le monde pour faire des avances et on lui en faisait peu dans les milieux où il intimidait. Mais la personne qui, loin de se laisser décourager par sa réserve, était assez osée pour « pousser la porte », et se mettre à l'aise avec lui, ne tardait pas à découvrir un cœur très chaud et capable de se donner dans une amitié aussi fidèle que dévouée.

Le moindre encouragement, même émanant de gens peu qualifiés, trouvait M^{gr} Gay ému et plein de reconnaissance. Peut-être même devons-nous à ces charitables interventions la publication de ses meilleurs écrits. Faute de ce stimulant, qui sait s'il eût travaillé pendant vingt ans à son traité *De la Vie et des Vertus chrétiennes*?

Qu'on ne s'imagine pas toutefois qu'en stimulant son amour-propre d'écrivain on le touchât au point sensible; on triomphait seulement ainsi de sa répugnance à se produire; car sortir de « sa chère ombre », comme il disait, lui coûta toujours beaucoup.

Jamais il ne recommandait aux autres la lecture de ses ouvrages.

Prenez-vous les devants à cet égard et lui posez-vous une

question, vous provoquiez une réponse embarrassée, que la modestie entourait de réticences. Il ne pouvait, disait-il, « se guérir (*sic*) de trouver beaucoup de rien, beaucoup d'infirmité » dans tout ce qu'il faisait.

« Vous tenez à appeler cela de l'humilité, ajoutait-il ¹, ce ne serait pas humble de discuter sur ce point ; moi, je parle comme je sens et je sens comme je viens de vous dire. »

Il s'étonnait que ses « pauvres lettres » pussent faire tant de bien. Au reste, pensait-il, Jésus, quand il le veut, fait prophétiser même les ânesses, et si grand est son amour pour les âmes que tous les instruments lui semblent aptes à servir ses desseins ².

De s'entendre répéter qu'il était éclairé et qu'il éclairait les autres, l'humiliait et l'attristait.

« Pauvre bougeoir fumeux que je suis, confessait-il un jour, et ayant besoin de recevoir à toute heure cette misérable clarté dont on me dit que je brille ³ ! »

La lecture d'une vie édifiante le couvrait de confusion à ses propres yeux. Aux rudes travaux et aux souffrances d'une existence de missionnaire, il opposait la douce quiétude de la sienne. Les exigences culinaires que lui imposait sa santé débile lui rappelaient, par contraste, le régime austère des filles de sainte Thérèse.

« Voyez, disait-il, Dieu m'a fait Père et pasteur de carmélites, et quand je leur devrais donner l'exemple de la mortification, j'ai besoin d'un cordon-bleu pour vivre ⁴. »

Il lui arrivait parfois de s'impatier. Un jour entre autres, qu'on n'avait pas disposé convenablement des ornements qu'on lui demandait de bénir, il donna quelques signes de mécontentement. Il s'en aperçut aussitôt et s'en excusa auprès des personnes présentes, les priant de l'avertir charitablement à l'avenir quand il lui échapperait un mouvement d'humeur. « Et voilà votre évêque », conclut-il dans la lettre où il raconte l'aventure ⁵.

A l'en croire, ses amis se méprenaient étrangement sur le fond de misère qu'il remarquait en lui. Rien ne justifiait l'estime

¹ Lettre inédite, 31 janvier 1881.

² Lettre inédite, 8 avril 1867.

³ Lettre inédite, 13 janvier 1888.

⁴ Lettre inédite, 21 juillet 1881.

⁵ Lettre inédite, 25 septembre 1884.

dont on l'entourait. Son esprit n'était habile que pour dissimuler son inhabileté ; son pauvre corps, incapable d'énergie parce que débile, n'avait de vigueur que pour le tyranniser. Il trompait le prochain en lui déroband le spectacle de sa lamentable indigence. Pourtant, avec les années, cette vue le dépitait un peu moins ; en cela consistait le seul progrès dont il voulût convenir.

Par malheur, les habitudes exemplaires du prélat plaidaient contre les allégations de son humilité. Existence retirée, quasi monacale, vouée à la prière, à l'étude et au ministère dans les communautés religieuses. Avait-il ainsi organisé sa vie pour satisfaire un penchant vers la misanthropie ? Certains indices semblaient autoriser cette supposition : l'ombre dans laquelle il se complaisait visiblement, son amour pour la solitude et le silence, son intention bien arrêtée de restreindre le cercle de ses relations, le refus qu'il opposait très souvent aux invitations à dîner, d'autres raisons encore.

Cependant, sur plusieurs points, la réalité n'était pas d'accord avec les apparences. Ainsi, bien des gens pouvaient croire M^{gr} Gay porté à la tristesse. Or personne n'était moins triste que lui. Il avait, à l'occasion, le rire facile, ce qui d'ailleurs n'implique pas même une ombre de vulgarité. Malade, cherchant à se reposer l'esprit, il prenait plaisir à la lecture de Molière, dont il admirait le bon sens et le génie. Mais se laissait-il aller à rire franchement, cet accès de gaieté ne durait pas ; c'était un simple moment de détente et comme une parenthèse qu'il ne tardait pas à fermer.

M^{gr} Gay vivait plus au dedans qu'au dehors. Sa vie intérieure baignait dans la joie, mais dans une joie trop profonde pour se trahir sur son visage, trop délicate aussi pour ne pas s'offusquer des audaces du mal et des triomphes de l'injustice.

Esprit pénétrant, observateur sagace, M^{gr} Gay souffrait beaucoup des lacunes et des défauts, grands ou petits, qu'il constatait chez le prochain. De là des heurts, des sursauts péniblement comprimés et dont il cherchait à prévenir le retour, en évitant de rencontrer les personnes qui en avaient été la cause souvent inconsciente. Cette insistance qu'il mettait à se tenir à l'écart pouvait passer pour un penchant inné vers la solitude. Il n'en était rien cependant. M^{gr} Gay avait besoin d' « assor-

timent » beaucoup plus que de solitude. Il lui fallait des amis, mais des amis intimes, menant une vie intérieure analogue à la sienne, partageant ses convictions, ses affections, ses craintes et ses espérances, en un mot des gens qui lui fussent bien assortis. L'isolement qu'on éprouve parfois au centre même d'une grande ville ou, comme il disait, « cette affreuse solitude au milieu du monde », lui inspirait un véritable effroi. Il goûtait au fond cette solitude qu'on trouve à l'ombre bénie du cloître et qui s'accompagne des douceurs de la charité fraternelle. En tout cas, ce qu'il voulait, c'était vivre dans une atmosphère de quiétude, estimant cette atmosphère plus favorable qu'aucune autre à l'épanouissement de sa vie intérieure. Ne rien voir devant lui d'absolument obligatoire lui procurait une tranquillité d'esprit qui « lui valait mieux que tous les remèdes ». Par contre, il écartait, comme un cauchemar, l'encombrement, l'agitation, la fièvre au milieu desquels se consomment, à notre époque, tant d'existences ; et, dans la crainte d'être atteint par la contagion, il se gardait de respirer l'air ambiant, qu'il estimait saturé de ces miasmes dangereux.

« Le genre humain est indiscret, » répétait-il volontiers. D'où, chez lui, un souci marqué de défendre son temps, de le sauvegarder, afin de pouvoir s'appartenir. Il lui répugnait d'être livré au public. Avec les années, la grâce aidant, ce qu'il y avait de trop humain dans cette préoccupation s'atténua et finit par disparaître. Dans les derniers temps de sa vie, on ne percevait plus du tout l'impression d'ennui ou de lassitude que devait fatalement lui causer un dérangement quelconque dans ses habitudes.

A vivre ainsi dans un isolement relatif, M^{gr} Gay faisait plus que suivre le courant de sa nature, il restait fidèle à sa vocation, et cela pour son profit personnel sans doute, mais aussi pour celui du prochain. Rien ne valait à ses yeux un jour de solitude complète « pour opérer en lui les divins renouvellements et l'enrichir de ces provisions divines qu'il jugeait si nécessaires pour lui et pour les autres ». En outre, il se croyait « plus destiné que bien d'autres à une vie cachée et intérieure, vide de grands emplois et surtout d'honneurs ¹ ». Dans les premiers temps de son séjour à Poitiers, sa conviction était que « plus il irait, moins

¹ Notes de retraite, 1867.

il serait engagé dans la vie publique ». Il ne s'y reconnaissait aucune aptitude. Elle l'effarouchait au point de le paralyser. On l'y aurait traîné « comme au martyr », à un martyr plus cruel que celui du sang. D'ailleurs, sa mission d'écrivain ascétique, exigeant de grands loisirs, l'obligeait « à défendre sa solitude ». Le tout sous réserve d'une volonté contraire de Dieu.

Malgré son attrait marqué pour le recueillement et l'étude M^{GR} Gay, faisait, dans sa vie, une large place aux devoirs de famille et aux relations d'amitié. Nous parlons, bien entendu, d'amitié chrétienne, car l'évêque d'Anthédon n'en cultiva jamais d'autre. Toujours il ignora ces liaisons mondaines qui naissent de calculs intéressés quand elles ne servent pas à flatter l'amour-propre. Pour lui, amitié et intimité marchaient de pair, au moins dans une certaine mesure. On conçoit dès lors qu'il n'ait jamais cherché à étendre le cercle de ses amis.

Mais quel agréable commensal, surtout quel charmant causeur ! Pour plusieurs c'était une révélation. Simple, gai mais non pas trivial, ouvert sans rien perdre de sa distinction et de sa gravité naturelles, il abordait tous les sujets, trouvant toujours moyen de glisser une remarque judicieuse, une allusion délicate, un mot aimable. En lui rien d'un moraliste sermonneur. Souvenirs de Paris et de Rome, personnalités du monde religieux, impressions d'art, réminiscences de voyage, il évoquait le passé ou parlait du présent avec un charme incomparable. De-ci, de-là un trait d'esprit décoché de main de maître. Car notre prélat ne s'interdisait pas la plaisanterie, j'entends celle qui divertit sans blesser. Moins charitable, il se fût montré caustique. Son coup d'œil d'artiste saisissait les moindres travers avec une promptitude surprenante. Pour peu qu'on insistât, il crayonnait une silhouette avec la dextérité d'un La Bruyère ou d'un Saint-Simon. Deux mots et voilà le personnage campé, déshabillé, confessé. Tout le monde riait et lui le premier. A se détendre ainsi, il éprouvait un réel bien-être. N'estimait-il pas la distraction le meilleur des remèdes pour sa santé ¹? Il en fut ainsi jusqu'à la fin. Témoin le fait suivant.

C'était peu de temps avant sa mort. Il se remettait lentement d'une crise de sa maladie de cœur. A demi étendu sur une chaise

¹ A sa sœur, 6 juillet 1874.

longue, il devisait avec quelques amis sur la terrasse de Trasforêt. On parlait des excentricités que se permettent parfois les orateurs en renom. Soudain, dans un accès d'humour, M^{gr} Gay se met à débiter, d'une voix forte, un passage singulier d'un discours de Lacordaire, en parodiant le ton et le débit du célèbre dominicain. Surprise des personnes présentes qui virent surtout dans cette saillie imprévue l'heureux présage du retour du malade à la santé.

Même dans un corps déprimé par l'âge, M^{gr} Gay conserva toujours une âme jeune. Cette jeunesse de l'âme, fleur exquise de l'humilité et du renoncement, rehaussait sa conversation d'un cachet d'aimable sérénité. Le sujet s'y prêtant, l'entretien s'animait, sans que jamais toutefois la polémique y fit entendre sa note aigre-douce. Ami loyal et soucieux des droits de la vérité, il n'avait pas le tempérament batailleur. Croyait-il s'être laissé entraîner dans l'ardeur de la discussion, il s'en excusait sur-le-champ. Tous ceux qui l'ont connu le trouveront dépeint au naturel dans un passage où il traite du précepte de la charité. Il y parle « de cette disposition favorable où la vraie charité tient notre cœur à l'endroit du prochain et qui fait qu'on le croit vite et volontiers quand on n'a pas de bonnes raisons pour ne le point faire, qu'on présume bien de sa sincérité, de son bon vouloir ; qu'on interprète en bien ses paroles et ses intentions ; qu'on augure bien pour lui de sa fidélité à la grâce ¹ ».

Chez M^{gr} Gay le cœur ne le cédait en rien à l'intelligence. Une religieuse éminente a parlé de son *âme maternelle*. On lui avait signalé cependant une certaine raideur dans ses procédés ; il ne s'ingéniait pas assez pour faire le bien, disait-on.

« Rien n'est plus vrai, avoue-t-il humblement ; que de fois j'ai senti mon cœur lourd, lent et sans ressources ! »

Et se reprenant :

« Tel que je puis le voir dans une clarté qui me semble vraie, c'est plutôt un cœur petit, faible, timide, pusillanime qu'un mauvais cœur. Oh ! non, certes, il n'est pas mauvais ; je le sens rien qu'aux larmes qu'il envoie à mes yeux à la seule pensée qu'il le serait ². »

¹ Lettre inédite, 4 juin 1887.

² Retraite de 1881.

En somme, timidité mise à part, nature aimante s'il en fut.

« Peu sont peut-être aussi riches que moi en fait d'affection, confie-t-il à un intime ¹, et j'ai dans cet ordre une liberté peu commune en même temps qu'une ardeur très vive. »

Avec lui nulle crainte qu'un témoignage de sympathie demeure incompris, d'où qu'il vienne ; nulle crainte non plus que le plus léger service ne soit payé de retour et même avec usure. Sous cette apparente froideur, qui écarte de lui bien des confidences, se cache, chez M^{GR} Gay, un impérieux besoin d'expansion. Il lui en coûte de voyager seul. Les grands spectacles de la nature le pressent de « jeter quelque chose de son âme dans une âme » qui vibre à l'unisson de la sienne. Surtout quand vient l'heure des épreuves crucifiantes, son cœur cherche aussitôt l'affection d'un cœur ami :

« Aide-moi dans cette passe, cher ami, écrit-il à son neveu ². Vois donc : je devrais t'aider et je te demande assistance ; mais donner et recevoir, dans la charité, c'est tout un... Et surtout, je t'en prie, ne me plains point : ma souffrance n'est pas telle qu'elle mérite même la compassion : seulement, implore pour moi la grâce de n'offenser pas Dieu. »

Son expérience personnelle de la douleur le poussait à partager les souffrances du prochain. Premier supérieur de plusieurs communautés religieuses, il était souvent témoin des adieux déchirants qu'échangent, au seuil du cloître, l'élue du Seigneur et ses parents en larmes. Il ne manquait pas alors de verser sur ces plaies vives le baume des consolations surnaturelles, et sa charitable commisération lui suggérait, pour cela, des paroles charmantes.

« Courage ! écrit-il à une mère dont la fille allait se faire religieuse. Le président Frémiot disait à celle qui devait être un jour sainte Chantal : Allons, ma fille, faisons honneur à la volonté de Dieu. Il avait dit d'abord : Séchons ces larmes. Je ne le vous dis point, Madame, trouvant tout simple et innocent que des larmes coulent de vos paupières. Marie aussi pleure en montant au Calvaire, mais elle y monte jusqu'au bout. Votre sacrifice qui glorifie le bon Dieu et assure le bonheur et la sainteté de votre fille, ouvre votre âme à des grâces que vous ne connaissez point et qui vous feront sentir, par expérience, la vérité cachée dans ces paroles apostoliques : « Mourir est un gain. »

¹ Lettre inédite. 15 novembre 1889.

² 9 mai 1883, *Corresp.*, t. II, p. 384.

Mais les vocations religieuses n'amènent pas seules des séparations douloureuses. Bien autrement cruelles sont les visites que la misère, la maladie, la mort surtout font au foyer d'une famille. Avec son cœur, M^{gr} Gay ouvrait alors largement et discrètement sa bourse. Un jeune homme bien né, espoir et soutien de sa mère, en appela un jour à la générosité de notre prélat. Celui-ci lui prêta une somme d'argent importante, avec l'espoir que ce petit capital ramènerait l'aisance dans cet intérieur éprouvé. L'emprunteur répondit par une indécatesse au bienveillant intérêt qu'on lui avait témoigné. Enfin M^{gr} Gay apprit un matin par le journal le double suicide du malheureux jeune homme et de sa mère. Cette triste nouvelle n'éveilla dans son cœur que des sentiments de pitié. Il oublia le dommage matériel qui se trouvait impliqué pour lui dans cette fin tragique, et ne songea qu'aux âmes des pauvres infortunés.

« Je m'efforce de croire que leur esprit était égaré, mande-t-il à sa sœur¹ : la veille de sa mort, la mère m'a écrit une lettre pleine d'absurdités, qui, pour une personne de bon sens, seraient d'affreux mensonges. Enfin, Dieu les a jugés. Pour moi, je le supplie de ne leur imputer point le tort matériel qu'ils m'ont fait ; et si les messes que je dis pour eux ne leur peuvent point servir, qu'au moins elles réparent l'offense qu'ils ont faite à Dieu en s'ôtant la vie eux-mêmes. »

M^{gr} Gay avait consacré sa plume à la défense de l'Église et au salut des âmes. De ses droits d'auteur il ne toucha jamais un centime ; les œuvres de charité en recueillirent tout le bénéfice. Et combien d'autres traits ne trouveraient pas ici leur place !

Cette inlassable générosité laisse deviner sa tendresse pour ses amis, « les vrais, les bons, disait-il, ceux dont le Seigneur est le premier ami ». Au jour de son sacre, alors que, la cérémonie terminée, chacun s'empressait autour de lui, on le vit chercher en vain du regard l'abbé Perdrau, puis quitter soudain le salon de l'évêché, à la recherche de son vieil ami :

« Je vous cherchais, dit-il en lui tendant les bras ; mon cœur déborde, j'ai besoin de vous. »

Expansive aux jours heureux, son amitié restait fidèle dans le malheur. Frappés par leur évêque dans les circonstances que l'on sait, l'abbé Louis (Klingenhoffen) et l'abbé Ulysse Maynard

¹ 18 février 1866, *Corresp.*, t. II, p. 25.

trouvèrent toujours auprès de M^{gr} Gay sa cordiale franchise et son indulgente bonté d'autrefois. La charité de l'évêque d'Anthédon ne recula pas devant une démarche bien méritoire : il intercéda en faveur de l'abbé Louis auprès de M^{sr} Bellot des Minières ; mais cette généreuse initiative se heurta à un refus formel du prélat.

Moins durement atteint que son ancien collègue du chapitre, le chanoine Maynard résidait à Poitiers, mais dans un isolement aggravé par des accès de mélancolie et de terribles scrupules. M^{gr} Gay ne s'arrêtait jamais à Poitiers, fût-ce seulement quelques heures, sans rendre visite à son ami, espérant ainsi lui procurer « le peu de joie qu'il fût encore capable de ressentir ».

De même que sa bonté compatissante, sa complaisance ne savait pas faire acception de personnes, Elle s'exerçait quotidiennement à l'égard de ses deux servantes. Rarement domestiques connurent un meilleur sort : nulle exigence, aucun reproche de la part du maître. L'abbé Gay pensait un jour : « Vraiment, mes deux servantes doivent se trouver bien heureuses chez moi ; jamais je ne leur fais d'observation. » A quelque temps de là, l'une d'elles vient le trouver toute en larmes, et, comme l'abbé Gay s'enquérât de la cause de sa peine : « C'est, répondit la brave fille, que Monsieur l'abbé ne nous dit rien à ma sœur et à moi. » Et, racontant l'aventure, M^{gr} Gay ajoutait : « Voyez comme on peut se faire illusion ! » Ce qu'il oublia de dire et qu'on apprit plus tard, c'est que, désolé du chagrin qu'il avait inconsciemment causé par son silence, il se montra plus loquace à l'avenir.

M^{gr} Gay semblait compter pour rien les mille petits services qu'il rendait au prochain. Il se dévouait sans réserve et sans l'ombre d'une arrière-pensée. Par contre, à la plus légère marque de sympathie il répondait par de chaleureuses expressions de gratitude. « Ce cher mot de « merci » est toujours dans mon cœur, même lorsqu'il ne s'échappe pas de mes lèvres », écrit-il quelque part. Il reconnaissait avoir trouvé, toute sa vie, secours, affection, estime, bien au delà de ses mérites ; et sa reconnaissance s'épuisait à solder tant de dettes.

En vérité, c'était une nature attachante entre toutes que celle de M^{gr} Gay.

III

Nous sera-t-il permis maintenant de franchir les limites de sa vie privée, familiale, et de pénétrer jusqu'au sanctuaire, témoin de ses rapports avec Dieu? Entreprise attirante, mais qui ne va pas sans une certaine témérité. Tout d'abord la discrétion invoque ici des droits imprescriptibles. Puis, les témoignages oraux manquent complètement. Par bonheur, M^{gr} Gay avait la plume alerte et volontiers confiait au papier l'histoire ou plutôt le journal de sa vie intérieure. Des notes de retraite, des confidences faites ici et là dans des lettres, nous permettent de reconstituer, au moins dans ses grandes lignes, la vie intime du vénéré prélat. « Tôt ou tard, disait le Père Lacordaire, on ne jouit que des âmes. » Celle de M^{gr} Gay nous réserve trop de jouissance, et surtout de trop précieux enseignements pour que nous délaissions un semblable trésor.

« C'est bien beau et grand d'être évêque, écrivait-il un jour ¹. c'est plus beau et meilleur d'être saint. »

Les efforts de toute sa vie convergèrent vers la réalisation de cet idéal de sainteté. Rien au monde ne le fascinait comme « cette parfaite beauté d'où naît la béatitude. » Il se sentait « fondre et brûler » à la seule pensée de cette « adhérence totale et immuable de l'être à Dieu, de cette adhérence active qui, par une union toujours croissante, mène cet être à la consommation en Dieu ² ».

« Voici la loi de toute ma vie, écrit-il à la fin de sa retraite de 1871, la formule de ma sanctification, le fruit de ma retraite et ma résolution formelle ; plus que cela, la promesse que je fais, l'engagement que je prends : Je veux vivre sous la dépendance du Saint-Esprit, en union avec Jésus, pour la gloire du Père. Je veux cela souverainement, je le veux uniquement. »

Ici, nous entendons le chrétien renouveler les engagements de son baptême, nous écoutons le prêtre affirmer que, de sa sainteté personnelle dépend, pour une large part, l'efficacité de son

¹ A l'abbé Perdrau, 9 janvier 1878, *Corresp.*, t. II, p. 286.

² Lettre inédite, 16 juin 1884. — Voir aussi, dans ses *Elévations sur la Vie et la Doctrine de N.-S. J.-C.*, la 105^e Elévation.

ministère. Encore quelques années et le caractère épiscopal portera au comble l'ardeur de ses pieux désirs.

« Un être qui a reçu la grâce de l'épiscopat ne peut être qu'un saint, écrit-il. N'être pas saint, pour moi est un affreux désordre. Si même il n'y avait dans la sainteté pas l'ombre d'une béatitude, la sainteté resterait le bien le plus désirable et par moi le plus désiré. Elle est la vérité, la justice, le bien ¹. »

Nobles paroles où se révèlent le ferment et aussi le terme de toute vie intérieure. Mais fixer le but n'est pas déterminer la voie. Des routes sans nombre conduisent aux diverses demeures que le ciel nous prépare. Entre tant de chemins, ceux que suivent les âmes privilégiées sont les plus enviabiles; non qu'ils soient jonchés de fleurs : on y rencontre plutôt les croix et les épines, mais ils gagnent les hauts sommets, régions où l'âme s'irradie déjà de célestes clartés.

Tout n'est cependant pas transcendant dans l'histoire des plus saintes âmes. La Providence se cache sous le voile des causes secondes, elle utilise en particulier le ministère du directeur de conscience, qui se trouve être ainsi l'organe officiel des volontés divines. Pas de progrès dans la vie spirituelle sans une entière docilité à la direction du confesseur. M^{gr} Gay ne s'est pas soustrait à cette loi. L'abbé Dumarsais et le Père Jandel exercèrent une grande influence sur l'orientation de sa vie. Toutefois, chose remarquable, Dieu ne lia jamais son avancement dans la vertu à la direction efficace et prolongée d'un confesseur quelconque. L'abbé Dumarsais et le Père Jandel lui servirent « de garde-fou plutôt qu'ils ne le poussèrent dans l'amour. Hommes de bon conseil, leur parole ne pénétrait pas profondément », non que la sainteté leur fit défaut, il les appelle au contraire « deux saints », mais dans leur parole il ne savait pas, à son grand regret, trouver assez Jésus ². Or vainement chercha-t-il à Poitiers ce que Paris n'avait pu lui procurer. Ni le bénédictin Dom Ferron, ni le Père Fessard, jésuite de sainte mémoire, ni le chanoine Ulysse Maynard, homme de science et de doctrine, ne le dirigèrent réellement dans les voies intérieures. On peut même se demander s'ils essayèrent de prendre de l'ascendant sur son âme? Il semble que leur rôle se soit plutôt borné à suivre

¹ Lettre inédite, 27 février 1885.

² A l'abbé Perdrau, 14 mars 1858, *Corresp.*, t. I, p. 223.

l'action que le Saint-Esprit exerçait directement sur l'âme de leur pénitent. C'est du moins ce qui paraît ressortir des notes de retraite et de la correspondance de M^{gr} Gay.

« S'il m'est aisé de dépendre de Dieu au dedans, remarque-t-il, il ne m'est pas facile d'obéir. Je n'ai pas de supérieurs, et, si j'en ai, ils ne me commandent rien. Je n'ai pas même de directeur, encore que depuis si longtemps j'en désire et en cherche un. Les religieux sont heureux : j'envie leur sort ¹. » « Moi, je suis là tout seul et mon maître à moi-même ; non tout seul du côté du cœur, certes non, et Dieu sait comme je l'en bénis ; mais tout seul pour la direction. Je n'ai ni règle, ni supérieur, à grand'peine un confesseur et *qui ne me dit rien*, loin de me commander quelque chose ². »

Ainsi en allait-il à Poitiers ; pendant son séjour à Arcachon, ce fut la même chose :

« J'ai trouvé, écrit-il, un confesseur qui est le père spirituel du collège des Pères (du Tiers Ordre enseignant de Saint-Dominique), mais il ne me dit absolument rien. »

Alors, « il marchait comme il pouvait, s'aidant de tout, mais sans rien de régulier. » Parfois il se prenait à craindre. Dans ce cas, une prière humble et confiante lui servait comme de refuge. Il songeait à Jésus ne dépendant que de son Père pendant sa vie publique ; il se souvenait de saint Joseph commandant à Jésus et à Marie, sans relever lui-même d'aucun supérieur. Un acte d'abandon à Dieu achevait de lui rendre la paix. « Je n'ai que Jésus de ce côté, dit-il dans une allusion à sa conduite intérieure, mais il suffit. »

La pensée de confier à M^{gr} Pie les secrets de sa conscience ne se présenta jamais à l'esprit de M^{gr} Gay. Circonstance d'autant plus notable que M^{gr} Pie manifesta à son protégé son désir de le prendre pour confesseur. C'était au lendemain de l'installation de l'abbé Gay à Poitiers. Soit humilité, soit discrétion, celui-ci se déroba. M^{gr} Pie se garda d'insister. On dit que, dans la suite, M^{gr} Gay regretta d'avoir, par son refus, contristé peut-être son bienfaiteur. En tout cas, son exquise délicatesse rend la chose vraisemblable. Du reste, par tempérament, M^{gr} Pie et M^{gr} Gay se sentaient inclinés à suivre, en spiritualité, des voies assez divergentes.

¹ Notes de retraite (inédites) 1867.

² Lettre inédite, 4 décembre 1881.

Personne, en effet, ne niera l'influence du tempérament sur l'orientation de la vie intérieure. Autre saint Pierre et autre saint Jean, quoique sublimes tous les deux. Docteur du Verbe incarné, guide-né d'âmes éprises de perfection, M^{gr} Gay semblait tenir de cette vocation spéciale un tempérament mystique. Qu'est-ce à dire? Les multiples significations données au mot « mystique » appellent ou même exigent ici quelques éclaircissements ¹.

Par « tempérament mystique », on peut entendre, si l'on veut, « cette disposition naturelle qui porte certaines âmes à saisir directement, amoureusement, par une sorte d'étreinte soudaine, le spirituel caché sous les apparences sensibles, l'un dans le multiple, l'ordre dans la confusion, l'éternel dans ce qui passe et le divin dans le créé ² »; d'un mot, une tendance marquée pour l'idéalisme et la synthèse. Tendance, hâtons-nous de le dire, qui n'a rien d'exclusif. Le mystique ne condamne pas l'analyse. Homme, il se plie docilement aux exigences de sa nature. « Analyser en vue de mieux saisir l'ensemble, » telle est la formule qui traduirait exactement sa pensée. Car, en fin de compte, toutes ses énergies le portent irrésistiblement vers la synthèse, l'unification des divers objets de connaissance. L'unité lui plaît pour l'impression de repos qu'elle procure à son intelligence; il la recherche également comme condition de la compréhension intuitive et, par suite, de l'union aussi étroite que possible entre la réalité objective et son âme tout entière.

L'union allant jusqu'à l'unité entre l'objet et le sujet, tel est, en effet, le désir, le rêve du mystique. Et voici venir l'amour. Amour ardent, mais bien éloigné de la passion brutale et sensuelle, en réaction contre elle et cela en vertu même de la nature de son objet. Spirituel, simple, insaisissable par les sens, cet objet n'a rien de commun avec la matière qui pourtant le révèle. Quant aux caractères de l'amour mystique, ils semblent être la pureté, le désintéressement, la fidélité, la générosité portés à un haut degré.

Et cet amour sous l'impulsion duquel l'intelligence, illuminée

¹ Strictement parlant, le terme « mystique » désigne certaines grâces surnaturelles d'un ordre élevé, ou les personnes qui en sont favorisées. Mais le mot « mystique » peut-être entendu d'une manière large; il est alors pris dans des acceptions très diverses.

² H. Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. I, p. 518.

par des grâces de choix, découvre le divin parmi l'infinie variété de ses manifestations sensibles, admirez-le groupant en un faisceau harmonieux toutes les forces de l'âme, afin de la jeter tout entière et de se perdre lui-même avec elle dans les abîmes de la divinité.

L'intelligence simplifiant son objet pour le saisir plus étroitement, l'amour de son côté arrachant l'âme à elle-même pour s'unir à ce même objet au point de s'y perdre, l'intelligence et l'amour concentrant en un seul acte leurs opérations particulières, voilà, semble-t-il, dans ses éléments essentiels, l'acte propre du tempérament mystique. N'est-ce pas, à l'état d'ébauche, l'*una uni* de saint François d'Assise?

Et ne reconnaît-on pas les tendances du tempérament de M^{gr} Gay? Mais il est artiste, objectera-t-on, et par là captif de la beauté sensible. Sans doute, mais, dans sa plus haute expression, l'art ne répudie ni la religion, ni le mysticisme entendu dans son sens large. « Mystiques et artistes sont frères, remarque justement un critique ¹. Tous deux s'absorbent dans leurs visions intérieures : vision du Bien-aimé, vision d'idéales beautés. » Mystique et artiste ne font qu'un, chez celui qui proclame Dieu l'éternel exemplaire de toute beauté sensible.

« Dieu, dit Pascal, a créé l'homme avec deux amours : l'amour de Dieu et l'amour de soi-même. » Pas d'alternative entre l'égoïsme et la charité. Une personne humaine ou une personne divine, l'amour finalement ne connaît pas d'autre objet. D'où, dans le tempérament mystique, aimant à miracle, cette spontanéité à s'abstraire des choses pour ne voir que les personnes, à juger, par exemple, une loi moins par la teneur de ses prescriptions que par l'intention du législateur, à faire de l'obligation de justice engendrée par la loi le tribut de la reconnaissance ou l'offrande de l'amour.

Cette fascination que la personne aimée exerce sur le mystique simplifie étrangement sa vie intérieure. Plus d'hésitations, inutile de raisonner à perdre haleine. Une seule question, toujours la même, un seul critère : le désir de la personne aimée.

Merveilleux instrument au service de la grâce, le mysticisme entendu dans son sens large ne relève pas exclusivement de l'ordre surnaturel. « Il est des états surnaturels, profanes, où

¹ R. P. Pachen, *Psychologie des mystiques*, p. 87.

l'on peut déchiffrer les grandes lignes, reconnaître l'image et déjà l'ébauche des états mystiques (proprement dits) ¹. »

Le sens des mots « tempérament mystique » une fois précisé, demandons-nous d'abord sous quel aspect M^{gr} Gay se représentait la sainteté. Non à la manière d'une froide abstraction, mais personnifiée en Jésus.

« Jésus, cet idéal qui est la théorie divine de notre vie, ... l'idée divine absolue, renfermant toutes les autres. Qu'on doive être apôtre ou pontife, ou martyr ou docteur, ou vierge, ou religieux, ou séculier, ... grand selon le monde, ou petit, ou obscur, c'est lui qu'il faut regarder, qu'il faut copier, qu'il faut réaliser en soi. Il n'y a pas d'autre image, d'autre physionomie, d'autre beauté que la sienne qu'on doit présenter à Dieu au jugement et qu'on puisse espérer de contempler dans le ciel ². » « C'est lui, Jésus, mon tout unique, ... c'est lui qui m'est toutes choses : vérité, lumière, charité, liberté ³. » « Hors de lui, tout ce qu'on nomme est un vain mot pour moi. Il est le corps de tout ce que j'aime, la vérité de tout ce que j'admire, le fond de tout ce que je cherche ⁴. »

Les joies de la paix intérieure lui inspirent cette réflexion :

« Ce n'est pas une chose abstraite cette paix dont je parle, ce n'est même pas un état, c'est un être, un être vivant, opérant, aimant ; et cet être c'est Jésus-Christ lui-même, le don de Dieu et Dieu en personne ». « Jésus est toute ma religion, tout mon culte, et par là ma justice, et par là mon bonheur ⁵. » « De plus en plus, mon Dieu est Jésus et Jésus est mon Dieu ⁷. »

Saint enthousiasme que devraient partager tous les chrétiens. Rédempteur, médiateur, Jésus est aussi le plus beau des enfants des hommes, et voilà pour combler de joie l'artiste qu'est M^{gr} Gay. Son regard ne se détache pas du Verbe incarné « toujours si divinement beau et unique ⁸ », « l'harmonie en personne et comme l'accord universel ⁹ », le « charme humain de Dieu » où se réunissent et « les charmes essentiels de Dieu et ceux que le Créateur a dispersés dans ses ouvrages ». Bref Jésus est pour lui tout ensemble l'idéal de la beauté immaté-

¹ R. P. de Grandmaison, *Etudes*, 5 mai 1913.

² Notes de retraite (inédites), 1871.

³ A son neveu, 16 janvier 1884, *Corresp.*, t. II, p. 402. Cf. Joan. VIII, 12; XVI, 6.

⁴ Lettre inédite, 27 novembre 1858.

⁵ A sa sœur, 18 février 1866, *Corresp.*, t. II, p. 24. Cf. Eph., II, 11.

⁶ Lettre inédite, 15 décembre 1876.

⁷ Lettre inédite, 3 décembre 1890.

⁸ Lettre inédite, 26 mars 1891.

⁹ *Entretiens sur les mystères du Rosaire*, t. I, p. 341.

rielle et celui de la beauté sensible. « Toute vertu, écrira-t-il, c'est pour moi une beauté de Jésus, et par là j'arrive à l'aimer et en l'aimant à la pratiquer. » Après cet aveu, comment nier l'influence profonde de son sens esthétique sur sa vie intérieure ?

Chez M^{gr} Gay, l'artiste ne renie pas le philosophe. Aussi bien tous deux se prévalent-ils des lois de l'harmonie. Ici encore le mystère de l'Incarnation comble leurs plus chères aspirations ¹.

Mais l'Incarnation conçue à la manière scotiste ne s'est pas réalisée dans les faits. Partisans et adversaires de l'école franciscaine doivent s'incliner devant les tristesses de la chute originelle. Nous naissons pécheurs, et la transcendence de la sainteté divine s'accroît encore de la profondeur de l'abîme où nous a jetés le péché. Cette pensée, traversant l'esprit de M^{gr} Gay, le laissait parfois sous une impression d'écrasement, d'anéantissement. Jésus était alors le refuge où son âme se rassérénait, en contemplant les perfections de la nature divine jointes à la bénignité de l'Homme-Dieu. Le Verbe Incarné demeure toujours un abîme de sainteté, « mais de sainteté abordable, attirante, invitante, de sainteté *humanisée*, de sainteté qui, sans cesser d'être celle devant laquelle les anges éblouis se prosternent, charme et fait fondre le cœur des enfants d'Adam ². »

Et que lui dit-elle, cette Sainteté invitante ? Sans doute le *sequere me* de l'Évangile, mais encore une parole plus intime, qui résonne ineffablement à l'oreille de son cœur : « Sois simplement Jésus ³. » C'est là tout le mot de sa grâce. Son « salut n'est que là, mais il est là avec l'intime de son intime de grâce ⁴ ».

« Être Jésus », formule surprenante. Peut-être une de ces pieuses exagérations qu'on pardonne à l'impétuosité de l'amour. Elle étonne M^{gr} Gay lui-même :

« Oui, écrit-il, je désirais être un avec Jésus. C'est une folie. Dieu me dirait que c'est un crime ; je n'aurais guère de peine à le croire, tant je trouve cela audacieux et exorbitant. Mais je ne puis ni me guérir de cette folie, ni me soustraire à la fascination de ce crime... Notre-Seigneur m'avait mis au cœur cette parole de saint Paul : *Qui adhère au Seigneur est un seul esprit avec lui* ⁵... J'ai admiré qu'il ne soit pas dit : qui adhère au Seigneur a un seul esprit avec lui, mais

¹ Voir le chap. xv : le Théologien.

² Lettre inédite, 4 décembre 1881.

³ Voir *Élévations*, 123^e élévation, t. II, p. 437-444.

⁴ Lettre inédite, 12 juillet 1878.

⁵ I Cor. vi-17.

est un seul esprit, un même esprit. Mon Dieu ! c'est donc vrai que l'unité avec vous est possible, promise, facile, et qu'à des degrés divers tous peuvent et doivent y prétendre. Qui êtes-vous, vous l'incommunicable, le Dieu scellé de ce septuple sceau qui est votre Saint-Esprit, qui êtes-vous pour devenir ainsi un être ouvert, occupable à chacun et si peu réservé, dans ce prodigieux abandon de vous-même, que chacun en peut venir à l'identité avec vous ? Sans doute, c'est une identité de grâce et d'assimilation, mais enfin, c'est vous qui le dites en nous le faisant dire, c'est une réelle identité. Vous et votre disciple, vous et l'âme épousée dans la foi, vous et votre membre, vous *êtes* un seul esprit... C'est l'esprit même de Dieu qui était la vie dans toute sa plénitude et qui nous a été donné avec effusion, afin que nous puissions crier à Dieu comme vous (ô Jésus) : « Mon Père, mon Père ! » En vous, nous sommes cet esprit-là... C'est un esprit de fils, l'Esprit même du Fils, qui procède de lui et du Père, c'est l'esprit de Jésus. Jésus, faites que je l'aie afin que je le sois ¹ ! »

Cependant les plus sublimes vérités ne retiennent pas M^{gr} Gay loin de la vie pratique. Toute idée veut s'épanouir en actes ; il faut « vivre ce que l'on est ». Aussi bien les conséquences morales de notre identité de grâce avec Jésus-Christ se précisent-elles à son regard. Il sera le Jésus de Dieu et celui des créatures, Jésus à la croix, Jésus à toutes choses.

« Être le Jésus de Dieu, explique-t-il ², résume ma vie intérieure d'adoration, d'amour, d'action de grâces, de prière, d'immolation. Être le Jésus des créatures demande que je sois à chacun de mes frères ce que Jésus lui eût été dans sa vie mortelle et lui veut être en moi. Jésus à la croix me livre d'avance à toute peine physique ou morale, extérieure et intérieure. Enfin être Jésus aux choses m'ouvre la voie du parfait détachement, me condamne à vivre chez moi comme chez mon Maître, pratiquant au moins la pauvreté en esprit, puisque ma vocation m'interdit d'en faire le vœu. »

Une pensée domine et définit ce magnifique programme : être le Jésus de Dieu, ou, plus simplement, imiter la conduite de Jésus à l'égard de son Père. Or, « ce qui surpassait tout dans l'âme de Jésus, c'était la religion envers son Père, l'adoration de son être, le culte de ses droits, l'amour de ses bons plaisirs et la soumission totale, ardente à ses ordres ³. » Vingt fois, M^{gr} Gay nous le rappelle, nous dévoilant en même temps l'adoration comme le besoin suprême de son âme. Aux transports et aux

¹ Notes de retraite, 1862 (inédites).

² D'après une lettre inédite du 4 janvier 1880.

³ Notes de retraite, 1864 (inédites).

ravissements de l'amour, il préfère l'adoration. Elle le comble, en effet, parce qu'elle l'anéantit et lui fait trouver, dans la perte totale de lui-même, « le grand tout de Dieu ¹ ».

« Il me semble, dit-il, que mon âme vit à genoux devant lui. Ce sera sans doute cette attitude au ciel et durant toute l'éternité ². »
« Je me sens fait pour adorer ; je suis né adorateur de Dieu ³. »

Cette adoration ne le sépare pourtant jamais de Jésus médiateur. L'union vivante, un rapport personnel avec lui restent le point de départ et le soutien de sa vie intérieure. Il s'effraie à la seule pensée de la solitude ; son âme veut prendre appui sur une réalité vivante ; à tout prix il faut qu'elle embrasse et soit embrassée.

Dans un de ses ouvrages ⁴, M^{gr} Gay définit Jésus-Christ « une humanité possédée par le Verbe ». Qui ne devine, à travers l'originalité de la formule, la dévotion de l'écrivain pour la sainte Humanité du Sauveur ?

« Je me sens toujours porté, écrit-il ; et tout entier, à l'étude de la science, à la dévotion, à la pratique de la sainte Humanité du Sauveur, quoique souvent mon esprit soit tout occupé et tout enivré de la pensée de la Sainte Trinité, ou tout délicieusement perdu dans cette nuit toute noire de la foi qui est si glorieuse à Dieu. Mais toutes choses se touchent, car « le Verbe s'est fait chair ».

Cent témoignages analogues pourraient être cités s'échelonnant dans la vie de M^{gr} Gay depuis ses premières années sacerdotales jusqu'à sa mort. Mentionnons ces quelques lignes bien significatives, écrites exactement deux ans avant qu'il ne parût devant Dieu :

« J'ai eu pendant quelques jours un état assez pénible par suite de lectures et de réflexions sur le redoutable mystère de la prédestination. Serrant l'humanité de Jésus de toutes mes forces, j'étais comme

¹ Lettre inédite, 4 janvier 1880.

² Lettre inédite, 7 mai 1888.

³ Lettre inédite, 10 janvier 1885. — Voici encore du témoignage à ce propos :
« ...Je vous dis que j'attache encore plus de prix à lui (Jésus) appartenir qu'à l'aimer. Pour moi, l'appartenance telle que je la comprends implique l'adoration, l'adoration absolue, et l'adoration surpasse encore l'amour, car on aime les créatures et on n'adore que Dieu. J'ai besoin que ce que j'aime avec le suprême de mon cœur soit plus grand que mon cœur et que je puisse légitimement l'adorer... Je ne sens rien de plus vrai, de plus sincère, de plus profond en moi que cette *restitution*, cette donation plénière que je fais à Dieu de moi et de tout ce qui est en moi... » (Lettre inédite, 31 octobre 1889.)

⁴ *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, t. I, p. 151.

⁵ A la Mère Marie de Jésus du Bourg, 15 janvier 1849. Lettre inédite.

en retraite et en resserrment du côté de sa divinité. Elle m'écrasait par trop, et n'avait été ce refuge du Sauveur, je ne sais ce que je serais devenu. Aussi me cramponnais-je à lui, disant et répétant : « Je me suis tenu à l'ombre de Celui que j'aime »... Quel besoin j'ai de Jésus ! Ce matin, je criais avec bonheur : Dieu a un cœur humain, Dieu a un cœur ! Il a un cœur de chair comme il a un nom historique, le doux nom de Jésus qui dit son cœur et son office ¹. »

Toutefois, plus encore que le Cœur de l'Homme-Dieu, « son humanité entière, Jésus tout entier » attirent M^{gr} Gay. « Ce *tout Jésus* est toujours ce que je regarde, ce que je vois, ce que j'aime ². » Ici, nous retrouvons le mystique qui délaisse « la manière suivie, particularisée, consciente, de connaître, pour saisir l'objet d'un seul bloc, tout d'une pièce ³ ».

Voici à son tour l'apôtre écrivant dans les débuts de son ministère ⁴ :

« Plus je vais, plus j'entre profondément dans cette vérité que la sainte Humanité de Jésus est la source de toute la sanctification des âmes. Je le vois, par les impressions divines de son corps béni, purifier les cœurs, illuminer les esprits et rendre triomphantes les volontés. »

Comment ne pas brûler de s'unir à cette sainte Humanité ? Mais le moyen ? M^{gr} Gay prête l'oreille et une voix lui répond :

« Moi, le Verbe de Dieu, ton hôte intime, toujours présent, toujours vivant, toujours aimant, je suis ton lien et ton nœud avec cette humanité divine que tu aimes. C'est en moi que tu la trouveras et tu me trouves en toi... Tu n'as qu'à regarder ton cœur, qu'à entrer dans ton cœur ; j'y suis, j'y vis, moi le Verbe qui possède cette humanité, et

¹ Lettre inédite, 19 janvier 1890.

² Lettre inédite, 26 décembre 1888. Citons encore ce passage d'une autre lettre : « ...Un autre jour, ayant intérieurement monté comme d'amour en amour, je vins à entrevoir l'amour et partant le Cœur de Jésus, mais d'une manière qui n'est pas du tout celle sous laquelle on représente ordinairement cette dévotion. Le Cœur restait en sa place, intérieur, secret, invisible et je le sentais bien plus que je ne le voyais ; je ne voyais que Jésus, mais ce Jésus était tout amour et, pour ainsi dire, tout cœur. Et ce qui me frappait c'est que, à cause de l'éminence et de la perfection ineffable de cet amour, Jésus y était *tout seul*, je veux dire qu'il était seul à pouvoir aimer comme il aime, et il me semblait que cet amour si grand, cet amour sans nom et unique, l'oppressait d'une certaine manière, qu'il avait porté ce fardeau toute sa vie et que, soit du côté de son Père, soit du côté des hommes ses frères, il n'était soulagé et contenté que par sa sainte Passion ; son sacrifice était devenu comme une *nécessité* pour son amour, et j'avais devant les yeux l'état dont il parlait en disant : « Je dois être baptisé d'un baptême de sang et combien je suis pressé et angoissé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse ! » Cette vue m'est restée et elle me fait aimer Jésus d'un amour plus ardent. J'estime cela une vraie grâce... » (Lettre inédite, 1^{er} juillet 1889.)

³ R. P. de Grandmaison, S. J., *Etudes*, 5 mai 1913.

⁴ A la Mère Marie de Jésus du Bourg, 15 janvier 1849.

en me trouvant tu la trouves... Je suis au milieu entre elle et toi, moi l'immense qui vis hors du lieu, et ce milieu que je suis, ce milieu qui n'est pas local, ne sépare point les choses qui se cherchent à travers lui ; il les unit tout au contraire et finit, quand elles se sont trouvées, par les consommer dans son unité toute divine ¹. »

IV

Hélas ! il n'est perspective si riante où ne se mêlent quelques-unes de ces ombres, qui trahissent la misère humaine. La loi en a été portée : pas d'union intime avec Dieu sans un complet renoncement. Condition inéluctable, nécessité cruelle que la nature déchue envisage avec effroi. Constitué victime du sacrifice, l'amour-propre devra-t-il donc brandir le glaive et s'immoler lui-même ? Non pas précisément.

« Jésus m'apaisa et me consola, nous dit M^{gr} Gay, en me montrant que la grande tâche de l'âme ici était de le laisser faire, que lui seul était chargé de mener sa vie propre, que lui seul en était capable, qu'il continuait, dans ses membres, la vie qu'il avait menée dans son humanité personnelle, que nous n'avions qu'à le recevoir, à le conserver, à nous maintenir en lui purs de nous-mêmes, à consentir à tous ses desseins, à subir toutes ses opérations, à nous livrer à toutes ses manœuvres et à le suivre en toutes choses. Tout le positif de l'œuvre était son affaire, et sa grâce nous aidait toujours à nous abstraire et à nous nier pour le laisser pratiquement agir ². »

Avec quelle fidélité M^{gr} Gay suivit « sa chère voie de l'abandon », lui-même va nous le dire, et son humilité garantit assez la valeur de son témoignage. Il avoue donc qu'au-dessus des agitations inséparables de sa faiblesse native, « une chose, par la grâce de Notre-Seigneur, demeure très ferme et comme immuable : c'est la religion des volontés divines et l'abandon de tout son être aux desseins de Dieu ³. »

« M'abandonner à vous, ô mon Dieu, c'est toute ma science, toute ma sagesse, toute ma paix, toute ma joie. Je ne suis qu'un être abandonné, abandonné à vous, sans réserve, sans regard, sans limite et pour l'éternité ⁴. »

¹ Notes de retraite, 1871 (inédites).

² Notes de retraite, 1862 (inédites).

³ A l'abbé Perdrau, 15 novembre 1864, *Corresp.*, t. II, p. 3.

⁴ Notes de retraite, 1887 (inédites).

Cette science, cette joie, cette paix, fruits savoureux de l'abandon, M^{gr} Gay les recueillait surtout dans l'oraison. Ici, se présentent à la mémoire les beaux vers du poète ¹ :

..... Ne comptons pas sur nous,
Comptons sur Lui (Jésus). Pensons et vivons à genoux ;
Tâchons d'être sagesse, humilité, lumière,
Ne faisons point un pas qu'il n'aille à la prière.

Qui chercherait la réalisation de cet idéal la trouverait, je pense, dans la vie de l'évêque d'Anthédon, une vie de prière s'il en fut. Seul, l'appel du devoir décidait le pieux prélat à quitter son prie-Dieu pour sa table de travail. Il vient de commencer ses *Entretiens sur les mystères du Rosaire*. Rude besogne. « Que j'aimerais donc mieux faire oraison qu'écrire et que la parole *composée* me fatigue ² ! » La nuit même ne suspendait pas ses pieux colloques. Il aimait ses fréquentes insomnies avec leurs entretiens dans l'intimité du divin Maître. Se sentait-il vivre « moins haut que sa grâce », il recourait à un remède infailible en prolongeant sa prière. Son entourage pressentait quels trésors de lumière, de consolation, de patience sa confiance et son amour devaient arracher à Jésus dans la prière. On désirait, sinon avoir part au festin de ses oraisons, du moins en recueillir quelques miettes, et lui satisfaisait à ces demandes dans la mesure où il pouvait. Ainsi nous renseigne-t-il sur le sujet de ses oraisons, sur le programme qu'il s'est fixé et qu'il a suivi pendant de longues années ³, sur l'attrait qui le ramène sans cesse vers le mystère de l'Incarnation. « Les trois grands mots de saint Paul ⁴, » comme il les appelle, l'absorbent toute une semaine. Entre temps, nous dit-il, docile aux inspirations d'en-haut, il s'arrête à méditer sur telle parole de l'Évangile, ou sur un verset de psaume.

Mais c'est surtout à la manière dont il fait oraison que s'en prend la curiosité de ses intimes.

« Vous me demandez de vous dire quelque chose de mon oraison, répond-t-il. Cela n'est guère aisé tant elle est simple et tant le cœur y a plus de part que l'esprit. Elle se passe surtout à aimer ⁵. » « Je

¹ Victor Hugo, *Contemplations*, VI, 5.

² Lettre inédite. 24 février 1880.

³ Dimanche, la Sainte Trinité; lundi, l'Incarnation; mardi, la vie cachée de N.-S.; mercredi, sa vie publique; jeudi, sa vie eucharistique; vendredi, sa Passion; samedi, la sainte Vierge.

⁴ *Super omnia, per omnia, in omnibus nobis.* (Eph. IV, 6.)

⁵ Lettre inédite, 13 janvier 1888.

médite peu dans l'oraison ; je n'y ai guère de pensées distinctes ; voir, me reposer, aimer, prier, c'est tout¹. » « Je ne méprise point l'esprit, à Dieu ne plaise, mais encore je prie surtout par le cœur, parce que le cœur est plus moi que le reste et que, si le cœur est bon, j'aurai l'œil assez éclairé². »

Il s'établissait dans la sainte âme de Jésus, « âme sœur de la nôtre, » possédant la même vie, les mêmes goûts, « sentant à notre manière, toute ouverte pour recevoir et pour donner. » Son regard « savourait la sainte âme de Jésus³ ». Il entrait dans sa prière personnelle, universelle, incessante. De s'y fondre, de s'y perdre comblait tous ses désirs.

Au reste, qu'on ne s'illusionne pas sur les difficultés de cette voie en apparence si simple. Excellente en soi, qui en doute ? mais dangereuse pour beaucoup à cause du vague où elle maintient les facultés. Seule une foi très vive est capable de prémunir contre ce danger. M^{gr} Gay en convient tout le premier, mais de ses tentatives répétées pour suivre d'autres méthodes, aucune n'avait abouti. Rien dès lors ne l'empêchait de croire son attrait d'accord sur ce point avec la volonté de Dieu.

Nous signalions à l'instant la dévotion de M^{gr} Gay pour la prière personnelle de Jésus. De cette prière il trouvait la formule dans la sainte Écriture et spécialement dans le Psautier qu'il nomme⁴ « le livre de la prière du Christ militant et patient ». Aussi rattachait-il à l'oraison l'étude des Livres saints. Chaque ligne de la Bible lui semblait « un rayon créé du soleil éternel, un fragment du Verbe fait chair⁵ ». Son humilité et son respect pour l'Écriture lui inspiraient de prendre la discipline avant de lire le texte sacré. Étude, prière, sa lecture était l'une et l'autre.

« Si la diversité de mes occupations et la spécialité de mon art ne me faisaient un devoir de multiplier mes recherches et de faire route par plusieurs chemins, écrivait-il dès 1837 dans son règlement de vie, je serais très porté de cœur à ne lire que les saintes Écritures. Mais je m'y conformerai au moins d'esprit, ne lisant tous les autres livres que pour mieux comprendre celui-là. »

Il a accompli dans la perfection cette résolution. Il notait par écrit les passages où s'expriment de façon particulièrement

¹ Lettre inédite, 19 octobre 1874.

² Notes inédites de retraite, 1856.

³ Lettre inédite, 28 mai 1877.

⁴ *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, De la Tentation. § III.

⁵ *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, De la Tentation. § III.

touchante et la tendresse de Dieu envers l'homme et ses miséricordieux appels au pécheur. Les cahiers où il consignait ces extraits portent les titres suggestifs de *Sacrum memoriale*, *Verba divinae caritatis*, *Sagittae in corda inimicorum Regis*.

Mais comment saisir le « léger murmure de la voix divine », comment surtout y répondre sans vivre recueilli, sans aimer la solitude et le silence ?

« Ah ! le silence, quel ami ! écrit M^{gr} Gay¹. Quelle ouverture sur Dieu ! Quelle atmosphère salubre pour l'âme ! Et comme je comprends bien que saint Jean ne pouvant pas tout dire pour nous décrire le bonheur du paradis, ait tenu à n'omettre point ce trait capital : *neque clamor... erit ultra*. Plus de vacarme, plus même de bruit ! La terre est si bruyante ! Dieu ne l'a pas faite ainsi, mais les hommes y font tant de tapage ! »

Le recueillement de M^{gr} Gay était si habituel et si profond qu'il n'était pas troublé par l'agitation d'une grande ville.

« Vous n'imaginez pas, avoue-t-il à un intime, comme dans ce grand Paris et malgré les relations qui vont se nouant et s'étendant, je reste tranquille et souvent seul ! J'en bénis Dieu². »

Chose curieuse ! Ce passionné de recueillement, ce méditatif, cet affamé de la parole divine, ce prêtre pénétré de l'esprit sacerdotal n'aimait pas les retraites ecclésiastiques.

Très significatif à cet égard, le petit billet qu'il adresse à sa sœur³.

« Nous avons à Poitiers la retraite ecclésiastique. J'en prendrai ce que je pourrai. Ce n'est pas pour moi que j'y vais ; ces retraites me sont peu fructueuses. Mais il est bon que j'y sois pour l'exemple et aussi pour les quelques âmes qui voudraient s'adresser à moi. »

L'utilité, voire la quasi nécessité de la retraite annuelle pour tout prêtre ne sont pas ici en cause. M^{gr} Gay le prouvait par son exemple. Mais il lui fallait à lui la solitude complète et l'Esprit-Saint pour unique prédicateur. Il allait donc « se cacher » dans une maison religieuse et « s'y récréer », selon son expression habituelle.

Au retour de ces fugues, trop rares et trop courtes à son gré, il retrouvait les préoccupations et les affaires « du dehors ». Il se gardait de leur faire grise mine. Son énergie s'employait à

¹ Lettre inédite à l'abbé Bougouin, 15 septembre 1876.

² Lettre inédite, 27 novembre 1885.

³ 8 juillet 1878. Lettre inédite.

maintenir en bonne intelligence « ces frères ennemis qui disent, l'un : je mène à Dieu, l'autre : je sers l'Église ». A les contenter l'un et l'autre, son tempérament impressionnable éprouvait parfois quelque peine; du moins la mortification y trouvait-elle l'occasion de s'exercer. C'étaient des escarmouches souvent plus rudes que des batailles rangées. Il en appelait alors à ses armes favorites : la pénitence, la fidélité au règlement, surtout la dépendance continuelle envers Jésus, l'hôte aimé de son âme. Et que d'occasions de guerroyer ! Lui, l'homme de l'idéal, qui se plaît à habiter sur les cimes, obligé vingt fois le jour de quitter inopinément ses hauteurs pour venir se heurter au terre-à-terre de l'existence et à des vulgarités qui choquaient sa délicatesse native. Une installation confortable, avec une pointe d'élégance, aurait séduit l'artiste qu'il fut toujours. Au lieu de cela, un intérieur convenable mais banal, un mobilier sans cachet, une chambre à coucher tapissée avec une modeste cretonne et le reste à l'avenant. Détail typique : lors de son retour à Paris, l'ameublement de son cabinet de travail demandait à être renouvelé d'urgence. Sa nièce se chargea d'y pourvoir. L'étoffe dont on recouvrit les fauteuils lui parut trop voyante. Dès le lendemain, il dit à sa nièce :

« Je n'ai pas dormi de la nuit. La pensée de ces meubles me poursuivait. Il faudra changer cette étoffe. Je désire un mobilier convenable, digne, mais rien de plus. »

Surprenait-il au fond de lui-même la moindre attache pour quelque objet, il s'en défaisait sur-le-champ. Ainsi donna-t-il au carmel du Dorat le crucifix qu'il avait reçu des mains mourantes de M^{me} de Beaucourt. La prieure du carmel comprit son sacrifice au regard qu'il jeta sur la sainte image. « Oh ! mon Père, gardez-le encore, fit-elle spontanément. — Oui, confessa M^{gr} Gay, c'est pour moi un sacrifice ; je le baisais chaque soir en pensant à Nazareth » (surnom qu'il donnait volontiers au carmel du Dorat). Et son interlocutrice insistant pour qu'il ne s'en séparât point. « Non, non, reprit-il, c'est fait. Je reviendrai à mes premières amours : je reprendrai le crucifix de mon séjour à Rome ; il m'est cher aussi. Ce crucifix meurt, mais l'autre est mort. »

Ainsi la pratique continuelle du renoncement le plaçait-elle dans une dépendance toujours plus étroite envers les volontés

divines. « Cela va très loin et je ne sais pas de mortification plus rude, » avouait-il un jour ¹.

On le croira sans peine. Cette mort à tout désir humain est le crucifiement de la nature. En outre la Providence excelle à frapper au point sensible les âmes généreuses, qu'elle purifie ainsi de leurs plus secrets attachements. M^{gr} Gay reçut et porta le fardeau d'une santé débile comme un gage de la tendresse de Jésus. A l'en croire, ses misères étaient « de vrais jeux d'enfant ».

« J'avais été si heureux tous ces derniers temps, écrit-il à ce propos, et du côté de la santé si tranquille qu'en vérité je craignais de trouver cette vie par trop douce et commode. De sorte que ces petites visites du Maître m'ont vraiment soulagé : elles ne me laissent que des actions de grâces ². »

Une forte migraine qui lui survient la veille d'un jour où il devait prêcher, lui inspire cette réflexion :

« Isaïe demandait à Dieu de purifier ses lèvres avec un charbon ardent. Mon charbon à moi, c'est la souffrance. Dieu soit béni ³ ! »

Rien ne valait une journée pénible, spécialement une journée de souffrance physique, pour « lui assainir l'âme ». La douleur le faisait « se fondre en Jésus pour de là contempler la volonté du Père céleste, l'adorer et s'y livrer ». Sa foi lui interdisait tout retour sur lui-même, et l'amour le fixait dans la patience et l'abandon.

Dispositions d'autant plus admirables que l'impuissance, cette compagne de la douleur, occasionne presque toujours de fâcheux contre-temps, bouleverse les projets, oblige à des dédits souvent fort désagréables et provoque d'autres contrariétés du même genre. Telle année, ses migraines valurent à M^{gr} Gay soixante jours de diète absolue, et lui fournirent ainsi une ample compensation pour les dispenses de jeûne et d'abstinence auxquelles sa santé l'obligeait parfois de recourir. Mais son zèle pour la mortification exigeait davantage et venait le seconder très heureusement dans ses fonctions de directeur spirituel. C'est ainsi qu'une religieuse, surmenée par sa charge de supérieure, jugea prudent d'omettre certaines pratiques de pénitence. Tenu au

¹ Lettre inédite, 11 novembre 1880.

² Lettre inédite, 31 octobre 1878.

³ Lettre inédite, 6 mars 1887.

courant, M^{sr} Gay ne fit aucune observation. Ce silence, peu en rapport avec ses habitudes, intrigua la religieuse qui en demanda l'explication.

« Sachez, ma fille, répondit M^{sr} Gay, que tout ce que vous omettez, je le fais à votre place. »

Les dévotions ne sont pas la dévotion ; mais elles révèlent certains attrait, expliquent certains états d'âme et méritent, à ce titre, de retenir l'attention.

A peine le terme de « dévotion » convient-il quand on parle de la sainte Eucharistie. Les jours où M^{sr} Pic et plus tard le cardinal Guibert permirent à M^{sr} Gay de conserver les saintes Espèces dans sa chapelle privée comptèrent parmi les meilleurs de sa vie.

« Devinez si je suis heureux, écrit-il à cette occasion. Jésus sous notre toit, c'est le soleil ne s'éclipsant pas et le baromètre au beau fixe, ... le refuge de toutes les tristesses et par-dessus tout un foyer de sanctification ¹. » « C'est un peu du ciel sur la terre et, à certains moments, c'est presque tout le ciel ². »

Il ne se passait pas un jour qu'il ne remerciât Dieu de l'avoir fait prêtre. Sa vocation sacerdotale lui parut toujours « miraculeuse ». Jamais pourtant les responsabilités du sacerdoce ne lui causèrent cet effroi qu'elles inspirèrent à plusieurs. Vainement mille raisons de craindre se présentaient-elles à son esprit. Il vit toujours dans la réception des saints Ordres un gage de salut et ne put y voir autre chose ³. Chaque matin, c'étaient des transports de reconnaissance au moment de célébrer les saints mystères. La messe formait « le tout de sa vie, de sa religion, de son culte..., son repos, sa suffisance, sa joie suprême. » A l'autel, il satisfaisait pleinement à la justice en accomplissant « l'acte de l'union universelle et de l'unité consommée ⁴ ».

Du jour où se fit entendre la voix qui l'appelait au sacerdoce, M^{sr} Gay plaça sa vie cléricale sous la sauvegarde de la sainte Vierge. « Je veux être le prêtre de Marie, » lit-on dans son règlement de vie, et, devant l'heure des engagements solennels, il fait vœu de chasteté entre les mains de sa Mère du ciel. Lourdes le vit souvent venir en dévot pèlerin. Il légua même sa crosse

¹ Lettre inédite, 14 octobre 1885.

² Lettre inédite, 1^{er} mai 1888.

³ A l'abbé Perdrau, 11 novembre 1871, *Corresp.*, t. II, p. 195.

⁴ Lettre inédite, 18 janvier 1887.

et son bougeoir au trésor de ce sanctuaire. Bref, Marie peut le compter parmi ses plus fervents serviteurs.

Et que dire de la confiance de M^{gr} Gay envers son Ange gardien? Un jour, à son réveil, raconte-t-il, deux mots qu'il était « moralement sûr de devoir à son bon Ange » lui furent « jetés dans l'esprit » sans que rien les eût préparés, et se trouvèrent lui fournir le thème d'un sermon qu'il devait prononcer le jour même.

« C'est bien souvent, ajoute-t-il, que j'ai reçu de mon bon Ange des services de cette sorte. Aussi, le prié-je chaque jour avec la plus grande confiance, me servant de lui un peu pour tout ¹. »

A un titre différent, mais cependant très réel, les saints ² veillent aussi sur nos intérêts du temps et de l'éternité. « Ils sont notre famille, comme le ciel est notre patrie ³. » Dans leur multitude innombrable, notre cœur cherche d'instinct ceux dont le tempérament et la vocation se rapprochent davantage des nôtres, ceux auxquels nous unit une communauté de joies et de douleurs. A cet égard, les préférences de M^{gr} Gay trahiront quelque chose de son âme. Aussi bien nous renseigne-t-il d'un mot : « J'aime les saints *harmoniques*. » Expression savoureuse où il se peint à merveille. Physionomie harmonique, en effet, celle de saint Jean l'Évangéliste, où la sublimité de la pensée s'allie à la tendresse et à la virginité du cœur. Mais voici le grand évêque d'Hippone.

« Vous savez comme j'aime saint Augustin, écrit M^{gr} Gay. Avec saint François de Sales ce sont mes deux grands évêques ; il n'y en a pas, si différents soient-ils, qui me représentent mieux Jésus-Christ ⁴. »

Philosophe et théologien, saint Augustin forçait l'admiration de M^{gr} Gay. « Quoique je fasse, aurait dit volontiers notre prélat après l'humaniste Bonal ⁵, c'est un vaillant victorieux qui me désarme ou un saint enchanteur qui me ravit. Quand la raison n'a pas la force d'emporter mon consentement, l'onction de l'esprit a la vertu d'édifier ma conscience. La grâce est répandue

¹ Lettre inédite, 23 septembre 1885.

² « Ces verbes passagers du Verbe éternel, » comme il les définit quelque part.

³ Lettre inédite, 5 mai 1887.

⁴ Lettre inédite, 28 août 1884.

⁵ *Le Chrétien du temps*, II, p. 298, cité par II. Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. I, p. 399.

sur ses lèvres ; pour cela Dieu l'a béni éternellement ; partout il demeure pour cela le maître. » On connaît le faible de saint Augustin pour la musique, « cet art qui, nous découvrant le pouvoir des nombres, nous conduit par degrés jusqu'aux secrets les plus intimes et les plus élevés de la vérité, et découvre à ceux qui l'aiment et la recherchent la Sagesse et la Providence divines en toutes choses ¹. » M^{gr} Gay n'imitera pas le saint Docteur jusqu'à se reprocher les jouissances que procurent parfois les chants d'église ; mais il sympathisera avec cet homme de génie qui manifesta, jusque dans son agonie, une vraie prédilection pour la musique. Il n'est pas jusqu'aux écarts de jeunesse du grand évêque d'Hippone qui ne rappelassent à M^{gr} Gay les années qu'il avait lui-même passées en dehors de la pratique religieuse, et ne l'excitassent à marcher sur les pas du célèbre pénitent.

Quant à la tendre dévotion de notre prélat pour saint François de Sales, nous l'aurions devinée, tant elle s'imposait, pour ainsi dire. « Piété, religion profonde, filiale confiance en Dieu, simplicité d'enfant, sérénité angélique, douceur mêlée de force et de vaillance, » autant de vertus bien faites pour séduire l'évêque d'Anthédon.

« Entre les saints du paradis, écrit-il ², c'est bien un des plus aimables, encore qu'ils le soient tous beaucoup... Personne qui fasse plus croire à la vertu et qui donne plus de cœur à la pratiquer. »

Le souvenir du doux évêque de Genève lui remplissait l'âme de suavité ³. Il en allait autrement de saint François d'Assise : une dévotion d'admiration demeura longtemps tout ce que put lui offrir M^{gr} Gay. Peut-être un cachet d'étrangeté et comme

¹ Saint Augustin. 101^e lettre, à Memorius.

² A sa mère, octobre 1851, *Corresp.*, t. I. p. 163.

³ « Oh ! quel saint accompli ! Quelle image vive de Notre-Seigneur ! Quelle créature bien faite, divinement pourvue selon la nature et selon la grâce ! Quel être plein de charmes et d'amabilités ! Mis à part Jésus-Christ, Marie, Joseph, et ce sénat des Apôtres qui entourent le trône où l'Agneau est assis et semblent comme les plus prochains satellites de ce soleil autour duquel tous les astres du ciel gravitent, vous imaginez-vous la vertu, vous représentez-vous la sainteté sous une figure plus ressemblante, plus attrayante, plus invitante que celle de notre Saint ? On se demande ce qui lui manque. Tout est lumière en lui ; et pour pure et vive qu'elle soit, sa lumière n'éblouit personne... Je le dirai sans crainte d'être démenti par personne, saint François de Sales est certainement l'un des plus grands chefs-d'œuvre qui soient jamais sortis des mains du Père céleste... » (Allocution de l'abbé Gay à l'Association catholique de Saint-François-de-Sales, 29 janvier 1874, *Semaine liturgique du diocèse de Poitiers*, n° du 8 février 1874.)

un défaut de mesure chez saint François d'Assise empêchaient-ils l'évêque d'Anthédon « d'entrer dans sa grâce ». Mais le jour vint où M^{gr} Gay comprit que l'amour « avait été le tout de saint François d'Assise, et lui avait tenu lieu de tout ». Il n'en fallut pas davantage pour que le pieux évêque s'agrégât, de cœur au moins, à la grande famille franciscaine.

Ainsi M^{gr} Gay manifeste sa largeur d'esprit jusque dans le domaine réservé de ses dévotions personnelles. Son âme se dilate au spectacle de l'Église triomphante. Il contemple la charité, reine des vertus, unissant tous les Bienheureux dans un éternel concert de louanges et inclinant leur regard compatissant vers les misères et les tristesses d'ici-bas.

V

M^{gr} Gay, nous l'avons vu, était, par tempérament, porté vers le mysticisme. Est-il devenu un mystique proprement dit? La question vaut d'être posée. Mais, de même que nous avons défini le *tempérament mystique*, précisons ce qu'on entend par *mysticisme et état mystique*.

Pris dans son acception stricte, le mot mysticisme désigne « un ensemble de phénomènes, spécifiquement définis, éprouvés et soigneusement décrits par les contemplatifs, en particulier par sainte Thérèse et saint Jean de la Croix ».

« L'essentiel de l'état mystique consiste dans une connaissance de Dieu reçue passivement dans l'âme, connaissance quasi expérimentale, différente non seulement quant au degré, mais quant au genre, de celle que peut procurer l'exercice naturel de l'intellect et accompagnée d'une adhésion amoureuse toute différente aussi de celle de l'oraison ordinaire ¹. » Généralement pauvre en éléments enseignés, en détails, la connaissance mystique est habituellement d'une richesse affective, d'une force de pénétration et de rayonnement intérieur incomparables. A la sèche et banale connaissance abstraite se substitue une sorte d'évidence immédiate, indiscutable, imposée. Aucun terme ne peut exprimer l'impression *sui generis*, tantôt crucifiante,

¹ J. Huby, *Christus. Manuel d'histoire des religions*, 2^e édit., p. 905.

tantôt savoureuse, mais nouvelle et puissante, qui résulte de cette perception quasi expérimentale de Dieu. Faveur toute gratuite et du plus haut prix, il est à peine besoin de le dire.

M^{gr} Gay a-t-il eu sa part de ces grâces insignes? Question intéressante mais trop délicate pour que nous nous permettions de la trancher. Tenons-nous-en au témoignage de l'intéressé. Amené, dans ses *Instructions en forme de retraite*, à parler des grâces de contemplation et d'union, il dit textuellement (p. 334) : « Nous n'allons point vous parler de nous-même ; et que vous dirions-nous? L'expérience seule apprend ces choses et elle nous fait complètement défaut. » Nettement caractérisés par les auteurs spirituels, les phénomènes proprement mystiques ne se distinguent pas toujours aisément, dans la pratique, des opérations ordinaires de la grâce. « Dans les commencements de cet état (mystique), dit saint Jean de la Croix ¹, cette connaissance amoureuse se fait à peine remarquer. » Innombrables sont les degrés d'initiation, indéfinies les frontières qui séparent les « basses vallées » de la vie chrétienne ordinaire des régions élevées de la vie mystique ². En outre, rarement arrache-t-on à l'humilité du mystique l'aveu formel de pareilles faveurs. Sainte Thérèse allait jusqu'à s'en confesser, dans la crainte que le péché ne se fût glissé en elle à leur suite ³. Autant de motifs qui rendent osé, en pareille matière, le prononcé d'un jugement. Mais les pièces du procès, je veux dire les confidences de M^{gr} Gay sur certains phénomènes de sa vie intérieure, n'en conservent pas moins leur intérêt au seul point de vue documentaire, et c'est à ce titre qu'elles figureront ici.

Dieu n'épargne pas les épreuves à qui veut lui être intimement uni. C'est là une loi de la vie spirituelle dont l'évêque d'Anthédon a vérifié par lui-même l'exactitude. Sans doute, ses rapports avec Dieu étaient d'ordinaire « assez lumineux, faciles et doucement intimes ⁴ ». Il a pu écrire :

« Moi que Dieu a fait pour vivre dans l'intime, je me trouve si comblé là où sont les réalités vraies, immuables, éternelles, que je ne suis qu'actions de grâces et louanges pour les bontés de Dieu ⁵. »

¹ *Montée du Carmel*, livre II, chap. XIII.

² Cf. Abbé A. Saudreau, *les Degrés de la Vie spirituelle*, t. II, livre V, 1^{re} partie, ch. II.

³ H. Joly, *Psychologie des saints*, p. 117.

⁴ Lettre inédite, 12 mars 1891.

⁵ A son neveu, 1^{er} janvier 1883. *Corresp.*, t. II, p. 380.

Mais conclure de ce témoignage à l'absence de toute épreuve intérieure serait contredire ouvertement les faits. M^{gr} Gay ne nous parle-t-il pas ailleurs « du creuset par lequel il a passé », « de l'horrible agonie » (*sic*) qui a torturé son pauvre cœur ? Alors toute foi lui semble partie de son âme ; rien ne s'offre à lui qu'il puisse saisir, rien dont il soit certain.

La terre, minuscule planète dans le système solaire, est un atome de poussière dans le système sidéral. Cette pensée a plongé soudain son esprit dans les ténèbres.

« Je ne pouvais plus rien dire à Dieu, écrit-il, à Dieu qui était perdu pour moi dans l'inaccessibilité de son être, si ce n'est qu'il est un être écrasant et que, devant lui, une créature humaine, ce rien que nous sommes, ne peut que se taire et s'anéantir. Il est trop fort pour nous. Puis Jésus était disparu, et je doutais même de lui : son tabernacle me semblait vide... Tout ce que je pensais, lisais, entendais, se tournait en objection contre la vérité et la réalité des choses divines ¹. »

Parfois, il lui semble n'avoir plus « ni âme, ni cœur, ni rien » ; il se compare à une ombre ayant seulement conscience de son persistant bon vouloir. C'est la paix, mais sans la joie : tout repose sur la foi pure, la foi nue.

A d'autres moments, le voici aux prises avec « la lassitude, l'ennui spirituel, le dégoût des choses divines », une impuissance totale à agir, à prier, à aimer même. Il croit avoir reculé de cent lieues dans sa vie spirituelle. Il est « simplement lui, ce qui est la chose la plus affreuse du monde ² ».

Dans ces pénibles conjonctures, sa tactique consistait à vivre comme si de rien n'était, se dépensant, se donnant au prochain, multipliant les bonnes œuvres. A plusieurs reprises, la violence de la tentation le contraignit de se reprendre à l'objet de sa foi « par une sorte de démonstration rationnelle, comme l'eût pu faire une âme qui se convertirait ». Mais d'habitude, son impuissance à formuler un désir, à ressentir même une contrariété, ne lui laissait d'autre alternative que de se livrer à Dieu avec une apparente indifférence. Suprême ressource, il s'adressait à la sainte Vierge.

« Si cela dure, écrit-il à propos de ses peines intérieures ³, j'irai prier devant la statue où pria saint François de Sales quand il subit

¹ Lettres inédites, 27 février, 2 mars 1887.

² Lettre inédite, 21 juillet 1881.

³ Lettre inédite, 23 décembre 1880.

l'assaut que l'on sait ¹. Si cela ne suffit pas, j'irai à Notre-Dame des Victoires ². »

D'ordinaire, ces épreuves purifiantes ne se prolongeaient pas. Il note comme exceptionnelle une crise de ce genre qui le fit souffrir toute une semaine.

Mais le Bien-aimé ne se dérobaient ainsi que pour se donner ensuite davantage. A ces « nuits » crucifiantes succédait généralement un jour radieux.

« Je veux vous dire tout de suite que *l'hiver est passé, que la pluie s'en est allée et retirée* et qu'enfin je suis rentré dans la lumière accoutumée, dans la paix, dans l'onction, dans l'union vivante à Jésus... Hier, en lisant un chapitre du saint Évangile, j'ai senti mon âme inondée des flots d'une onction si surhumaine que la divinité de Celui dont on racontait là les actes et les paroles m'affectait comme si je la voyais, comme si j'en vivais, pour mieux dire ³. »

Dans une autre circonstance, il goûte « quelque chose des délices douloureuses et des douleurs pleines de délices » dont parle saint Jean de la Croix, quand il traite de l'oraison « où l'on vit devant Dieu et de Dieu, sans connaissance distincte ni pensée formulée ⁴ ».

« Je ne cherche plus, lisons-nous dans ses notes de retraite (1871) ; je ne travaille plus, l'œuvre est faite. Je suis arrivé ; je n'ai qu'à m'asseoir, à aimer et à vivre. Si je regarde, c'est plus contemplation que méditation. Mon esprit se tait et fait halte, c'est mon cœur qui fait tout. »

Il aimait à se jeter aux pieds de son Créateur et à demeurer là « l'être tout entier ouvert pour ne plus rien faire que boire sa souveraine volonté avec amour, adoration, pour s'y perdre et y trouver tout ⁵ ».

Tout, qu'est-ce à dire ? D'abord des lumières comme celles qui lui arrachent cet aveu :

« Ah ! que je vois autrement que certains écrivains cette doctrine de « Dieu seul » et que mon expérience intime, qui est pour moi une grâce hors de prix, m'apprend de choses là-dessus qui ne se trouvent point dans les livres ! ⁶ »

¹ Une « Vierge noire » vénérée dans la chapelle des religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve, alors située à Paris, rue de Sèvres.

² M^r Gay parle aussi de ses peines intérieures dans des lettres publiées dans la *Correspondance* avec sa famille (t. II, p. 383 et 404).

³ Lettre inédite, 2 mars 1887.

⁴ Lettre inédite, 7 décembre 1879.

⁵ Lettre inédite, 6 avril 1888.

⁶ Lettre inédite, 20 janvier 1883.

C'est, par exemple, l'amour de Jésus lui apparaissant comme « quelque chose de gigantesque, d'exorbitant », de tellement supérieur à nos conceptions de l'amour et à nos manières d'aimer « que le cœur en est saintement et délicieusement dépassé ». Cette impression s'étend à toutes les perfections même humaines de Jésus, à sa sagesse, à ses conduites, enfin à ses manières d'être et d'agir.

« Je ne puis dire, ajoute M^{gr} Gay, où cela me met et me lance, en pleine région de foi, là où la raison n'est quasi plus de mise. Je sens que là est le monde de Dieu, et qu'entre ce monde et le nôtre (je dis même lorsque Dieu y est, mais selon notre manière ordinaire de concevoir et de traiter avec lui), il y a plus de différence qu'entre le ciel visible et la terre. Ce monde m'attire inexprimablement et, par un côté de moi, je vis sur ces cimes ¹. »

Il y rencontrait Jésus qui lui donnait alors « un sentiment vif, doux et plein de sa présence ». Grâce très précieuse qui « saisit l'être dans ses profondeurs, le lie par son centre » et le fait entrer en possession de Dieu « d'une manière toute divine ».

« Cette possession est suave et souveraine ; elle agit comme la vie : c'est insensible et irrésistible. Cet état change pour nous l'aspect de toutes choses »... « Comme j'étais dans cette joie si simple et si parfaite, remarque notre prélat, j'ai senti tout d'un coup dans mon cœur une puissance d'aimer toute nouvelle et que je puis bien dire divine, car c'était le Cœur même de Jésus qui en était le foyer dans mon cœur. Je ne sais si j'ai jamais tant aimé que dans ces quelques instants bénis... Dans cet état, aucune confusion n'est possible, ni aucune jalousie ; tout est distinct et cependant tout est un : on donne à chacun quelque chose qui lui est propre, et cependant on ne pourrait pas dire qu'il y a un partage. Certainement, c'est quelque chose de l'état de l'amour dans le ciel. Je sentais au fond de mon être, et même d'une manière sensible, comme une racine puissante qui poussait des rameaux, comme une source abondante qui épanchait des fleuves. Mon Dieu ! qui peut faire cela si ce n'est vous ? ² »

Vingt ans plus tard, nous recueillons de lui cet aveu :

« Je crois que si une âme quelconque entrevoyait Jésus comme il daigne me permettre de le voir dans ces instants bénis que je passe à ses pieds, elle serait pour toujours dans la foi et toute prise par l'amour. Cela me rapproche si fort de l'autre monde que, par la cime de mon âme, je ne vis plus dans celui-ci ³. »

« ...La miséricordieuse bonté de cet adoré Maître, écrit encore l'évêque d'Anthédon, m'a conduit à l'état de vierge épousée par

¹ Lettre inédite, 11 février 1891.

² Notes inédites, de retraite 1867.

³ Lettre inédite, 4 novembre 1888.

Jésus. Cela s'est fait comme tout seul dans l'oraison qui, je crois, suivit le jour où je vous écrivais, et j'y fus pris suavement en me mettant à mon prie-Dieu. Je puis dire que c'est tout nouveau pour moi et une nouvelle source de lumière, de grâce, de vie, d'amour et de sainteté. Avant tout, j'ai de ces épousailles divines une compréhension très claire et cela me semble aussi simple que d'être l'enfant du Père céleste, l'ami et le serviteur de Jésus ou toute autre chose analogue. Je vois que cela est et comment cela est et que c'est l'ordre comme tout le reste. Alors le premier effet qui s'en suit, c'est dans mon âme un sentiment d'humilité qui m'anéantit devant cet Époux qui daigne me vouloir à ce titre d'épouse et m'approche. Je n'y repense quasi jamais sans être abaissé intérieurement, mais d'une manière inexprimablement douce. Cette grâce m'affecte comme le comble de la miséricorde, le suprême triomphe de la grâce et le chef-d'œuvre de l'amour. Cela m'ouvre sur le cœur divin et humain de Jésus des jours splendides, mais dont la splendeur n'éblouit pas, des profondeurs qui attirent au lieu d'inspirer de l'effroi, des admirations sans mesure, enfin de vrais transports de religion, de respect, de confiance, de tendresse... Un autre effet de cette grâce est un sentiment d'intimité avec lui que rien jusqu'ici ne m'avait donné au même degré. C'est comme une vie de *communauté* et d'échange entre lui et sa misérable mais si aimée et si aimante épouse. Les confidences vont d'elles-mêmes : on lui dit tout,... il n'y a plus ni voiles ni distances, tout est sûr, tout est abrité, tout est reçu en même temps que donné. Ce me semble un excès de hardiesse, et cependant l'âme voit, sent, confesse le rien qu'elle est et ne sort pas de sa place de créature, de créature pécheresse, mais divinement épousée par le fait d'une miséricorde dont Dieu seul est capable ¹. »

✠ Arrêtons-nous devant le bel horizon que nous découvre ici M^{gr} Gay, et avant de clore ce chapitre, rappelons les traits qui nous semblent caractériser la piété de l'évêque d'Anthédon. Spéculative, elle l'est sans conteste. Lui-même avoue n'être « que trop disposé à rester en face des idées, les admirant et les goûtant, sans en faire la loi de sa conduite ² ». Mais qui ne pourrait s'adresser le même reproche, et répéter le célèbre *Video meliora proboque, deteriora sequor*? Au reste, l'esprit de foi trouve, dans l'étude approfondie des vérités dogmatiques, une garantie puissante contre les tristes conséquences de la routine. L'accoutumance risque moins de désenchanter l'atmosphère et la lumière surnaturelle où nous vivons. D'ailleurs, à scruter, comme notre auteur le fait si bien, les vérités éternelles,

¹ Lettre inédite, 16 janvier 1883.

² Notes inédites de retraite, 1864.

le cœur s'enflamme, la volonté s'attache aux divins vœux, et l'âme est d'autant plus assurée du succès qu'elle aborde la lutte, résolue à vivre plus haut qu'elle-même et à inaugurer dès ici-bas l'état du ciel.

De là, chez M^{sr} Gay, ce *sursum corda* qui retentit, allégrement joyeux, même aux heures de lassitude et de souffrance. La raison en est simple : « pour ne plus parler de la joie, il faudrait se taire de l'amour ¹ ».

Or nulle crainte d'un pareil silence avec une nature aimante et sensible comme la sienne. Son ardente charité s'épanche en accents d'une délicatesse exquise. « Que vous êtes heureux, lui disait-on un jour, de voir si bien les choses de Dieu ! — Ah ! répondit-il, je donnerais tous les faisceaux de lumière pour un degré d'amour. » Et, à quelque temps de là : « Il me semble que je n'ai plus d'autre besoin que d'aimer. » Tantôt c'est l'amour qui adore, le front dans la poussière ; et tantôt l'amour qui devient reconnaissance et proclame « l'étonnante suavité des voies par lesquelles Dieu l'a conduit ² ».

Aussi bien, depuis le jour où M^{sr} Gay s'est donné à Dieu, aucune crise violente n'a-t-elle entravé sa marche sur le chemin de la perfection. Pendant plus d'un demi-siècle, c'est un progrès continu, quasi insensible, comme celui du jour qui se lève ou de la fleur qui s'épanouit. A grand'peine marque-t-on quelques étapes. 1848 : docile aux conseils d'une sainte carmélite il s'engage pour jamais dans la voie de l'abandon à Dieu. 1856 : il précise, en se constituant le « religieux de Jésus », le programme de sa vie intérieure. Trois ans plus tard, un vœu d'appartenance spéciale le rapproche encore du divin Maître. Plus tard encore, la consécration épiscopale vient sceller son union avec Jésus-Pontife. Enfin l'épreuve et la souffrance couronnent l'édifice d'une si haute perfection. Et tandis que le soir approche, que la nuit même descend sur beaucoup de ses espérances, son âme toujours jeune achève de s'épurer et prend son vol vers des régions toutes proches du ciel. Dernière étape du pèlerinage avant le repos et le triomphe de la patrie.

¹ Lettre inédite, 15 avril 1874.

² Testament spirituel, 17 mai 1881.

CHAPITRE XX

LA DERNIÈRE MALADIE. — LA MORT.

(Août 1891-Janvier 1892.)

I

Vers la fin de juillet 1891, M^{gr} Gay quitta Paris pour aller passer deux mois de vacances à Trasforêt. Sa santé, éprouvée par les fatigues d'un ministère très actif, réclamait quelques semaines de repos. Cependant, suivant son habitude, au lieu de gagner directement Trasforêt, il s'arrêta quelques jours au carmel du Dorat.

Lorsqu'il y arriva, les religieuses furent frappées de l'altération de ses traits et de la pâleur de son visage. Il avait la respiration haletante ; une toux presque continuelle le secouait à faire pitié. Toutefois le moral ne semblait pas se ressentir de la dépression physique : aux moments d'accalmie, on voyait reparaître la gaieté et l'entrain ordinaire du prélat. M^{gr} Renouard, évêque de Limoges, était venu présider la distribution des prix du Petit Séminaire du Dorat et visiter pour la première fois le carmel. M^{gr} Gay tint à l'accompagner partout. Bien plus, il adressa une petite allocution à une députation d'ouvriers que lui présenta le vicaire de la paroisse. Bref, il ne ménagea ni son temps, ni sa peine.

L'école libre des filles d'Ambazac allait avoir sa distribution des prix. Cette humble fête était chère à M^{gr} Gay, qui, presque chaque année, depuis bientôt quarante ans, l'honorait de sa présence. Il voulut encore y assister cette fois ; mais, comme

il sortait de l'école, la distribution terminée, il faillit se trouver mal. Tout le reste de la journée, il se tint grelottant près du feu qu'on dut allumer malgré la température estivale. Cette crise n'abattit pourtant point son courage. Non seulement il continua à célébrer la sainte messe ; mais chaque soir on le voyait se traîner à la chapelle pour y réciter à haute voix la prière.

Le 13 août, constatant une aggravation dans l'état de son oncle, M^{me} Pouquet le supplia de s'épargner la fatigue qu'entraînait pour lui la célébration de la messe. « Mais, ma pauvre enfant, lui répondit-il, on ne ferait rien si on s'écoutait ainsi ! »

Le jour de l'Assomption, il monta encore à l'autel ; mais, dans l'après-midi, le médecin le trouva tellement mal qu'il le condamna à une immobilité presque absolue. La sévérité de cette prescription n'altéra en rien sa sérénité ¹. Devant la manifestation du bon plaisir divin, si mortifiante fût-elle, sa volonté s'inclinait avec amour.

« Le temps de l'épreuve est venu, écrit-il à une carmélite ², et c'est celui ou jamais de donner gloire à Dieu. Depuis plus d'un demi-siècle que je lui dis tant que je lui appartiens, qu'il est mon unique Maître et que sa volonté m'est toutes choses, c'est bien le moins que je lui tiennne parole... Mais quelle carrière de sacrifices va s'ouvrir devant moi ! On me dit que, pour une fatigue quelconque, je retomberais dans l'état où je suis ; qu'il me faut les plus extrêmes et les plus continuelles précautions, que les voyages sont un danger, que les séjours hors de mes habitudes doivent être regardés comme impossibles. Enfin vous devinez quelle rude montagne cela me donne à monter. Tout est aux mains de Dieu et je ne cesse de lui dire que de tout nous le bénissons ; mais vous devinez la peine, l'amertume du calice. Dieu peut évidemment changer les choses ; mais, s'il lui plaît de ne les changer pas, voyez-vous ma vie ! Allons, prenons notre croix, sans même demander à Dieu jusqu'où il poussera les choses... »

La Providence ne les poussa pas cette fois à l'extrême, car quelques jours plus tard la crise semblait conjurée. M^{gr} Gay avait d'ailleurs conservé toute sa lucidité d'esprit. Il passait de longues heures sur la terrasse, contemplant, de sa chaise longue, le beau panorama qui s'offrait à ses regards, lisant, cau-

¹ Les assujettissements auxquels il dut alors se soumettre lui étaient cependant particulièrement pénibles, d'abord à cause de son manque de dextérité pour les soins que réclamait son corps, ensuite à cause de la nervosité de son tempérament. Sa parfaite égalité d'âme et sa sérénité toujours aimable, même dans les moments les plus difficiles, édifièrent tous ceux qui eurent l'occasion de l'approcher.

² Lettre inédite, 16 août 1891.

sant avec ses amis intimes venus, comme de coutume, se reposer un peu à Trasforêt.

Au début de septembre, son directeur spirituel, M. Bieil, lui ayant rendu visite, il en profita pour lui faire sa confession générale. Ému de l'impossibilité où se trouvait son pénitent de dire la sainte messe et même de communier, le digne sulpicien en référa à l'archevêque de Paris. Celui-ci obtint du Pape, pour M^{gr} Gay, l'autorisation de communier trois fois chaque semaine sans être à jeun. Cette délicate attention toucha fort le saint prélat.

« Suis-je gâté, et allez-vous en être heureuse ! écrit-il à une carmélite. J'ai donc reçu Notre-Seigneur ce matin, ce que je ferai encore deux fois d'ici dimanche. Et que vous dire de ce que me donne, de ce que m'est Jésus dans ces communions où il vient en moi depuis que je suis malade ? Je vous assure que c'est impossible ; mais je crois n'avoir, de ma vie, rien éprouvé de semblable, soit pour la préparation, soit pour la communion, soit pour l'action de grâces. »

Tout en reconnaissant que sa santé était gravement atteinte, M^{gr} Gay s'illusionnait cependant sur l'avenir. Il se voyait déjà de retour à Paris, reprenant le chemin du carmel de la rue d'Enfer, de l'Assomption, du Sacré-Cœur, retrouvant partout ses auditoires aimés ; il se ménagerait les loisirs nécessaires à l'achèvement de ses *Instructions pour les personnes du monde* ; peut-être mettrait-il sur le métier d'autres ouvrages. La date de son départ de Trasforêt était déjà arrêtée dans son esprit : il arriverait à Paris de manière à pouvoir célébrer la messe, dans son oratoire, le jour de la fête de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Pour ne pas l'attrister, on se gardait de lui représenter le caractère très aléatoire de ces projets. Mais il fallut obtenir qu'il renonçât à l'idée d'un arrêt au carmel du Dorat. Ce sacrifice lui coûta beaucoup. L'espoir qu'il reverrait son cher Nazareth au printemps de l'année suivante lui apporta cependant quelque réconfort.

« Quant au voyage (au Dorat), confiait-il à une carmélite¹, j'ai écrit hier à votre Mère prieure qu'il me semblait vraiment impossible. J'en ai encore causé longuement avec le bon Alfred, et c'est comme une évidence, pour lui et pour moi, que je suis encore hors d'état de risquer cette journée. Mais, tout en demeurant, vous et moi, dans cet abandon sans bornes, qui est la patrie divine de nos âmes

¹ Lettre inédite, 20 septembre 1891.

et le lien d'où nous ne sortirons que pour entrer au ciel, ne croyez pas du tout que nous ne nous reverrons pas sur la terre. Hormis (ce que je ne crois pas du tout) que Dieu m'appelle à lui cet hiver, j'irai certainement au Dorat dès les premiers beaux jours, et sans pouvoir espérer d'y passer une semaine, j'y resterai néanmoins assez pour faire notre œuvre et contenter nos cœurs. »

En somme, grâce à des soins éclairés et à des précautions minutieuses, les forces de M^{gr} Gay se soutenaient, et chaque jour se fortifiait l'espoir que les désirs du pieux prélat seraient bientôt réalisés.

« Je comprends bien, disait l'évêque d'Anthédon, que ce sera désormais une vie diminuée, une vie de précautions, de ménagements, de sacrifices. Mais quelle bonne préparation pour mourir ! »

Et il traçait à l'avance les détails de cette nouvelle existence, toute consolée par le voisinage de sa petite chapelle, contiguë à sa chambre et où il pourrait visiter le saint Sacrement, dire la messe, communier. A cette pensée, son cœur s'épanchait en accents de gratitude envers Dieu.

Presque à la veille de quitter Trasforêt, il voulut aller, avec son ami l'abbé Perdrau, jusqu'au bout de la terrasse, où était la chapelle. « Il resta longtemps abîmé devant le Tabernacle, raconte l'abbé Perdrau. Au retour il s'arrêta tout à coup. Penché sur (mon) bras, il regarda longtemps cet immense horizon dont il connaissait tous les contours : il les bénit et leur dit adieu de la main. « Rentrons, » (me) dit-il alors ; son sacrifice était achevé ¹. »

Après un voyage accompli dans de bonnes conditions, M^{gr} Gay arriva à Paris le samedi 3 octobre, veille de la fête du Saint-Rosaire. Il aurait voulu dire la messe le lendemain, mais le médecin s'y opposa. On pria un prêtre du Séminaire des Missions étrangères de venir célébrer devant M^{gr} Gay. Ce prêtre ayant été empêché au dernier moment, M^{gr} Gay vit dans cette circonstance fortuite une indication de la Providence, une faveur de son Jésus qui voulait, après un intervalle de six semaines, s'immoler de nouveau entre ses mains. Il célébra donc la sainte messe ce jour-là et put le faire au moins deux fois chaque semaine durant le mois d'octobre.

¹ Abbé Perdrau, *Souvenirs d'un prêtre* (1820-1906), p. 201, 202.

Période bénie que celle qui suivit le retour de M^{gr} Gay à Paris ; sa correspondance en témoigne surabondamment.

« Je vis surtout au dedans, écrit-il à une carmélite ¹, et je ne puis vous dire à quel point je ressens le bénéfice de ces deux mois d'infirmité... Je ne me sens pas capable d'aimer plus, ni d'aimer mieux. Dieu est le tout de tout cela et, si la mort venait, tout serait emporté là-haut pour y vivre éternellement. Ce que Notre-Seigneur a fait là est au-dessus de la mort, comme sont les choses mortes à la vie du temps ressuscitées et enlevées dans la gloire. Rien de ce qui est humain ne monte là et n'est là, je le sens. Vous pouvez bien bénir Dieu et l'aimer. Bénissez-le de l'amour qu'il me donne. Je puis dire qu'à ce degré je ne le connaissais pas. Voyez-vous, j'ai besoin maintenant des paroles du Cantique : je m'en sers en priant et elles seules me contentent. Il y a tant de moments où je me sens blessé et qu'un peu plus il faudrait mourir ! Le désir de cette mort me vient souvent, mais jamais il ne domine en moi cet abandon religieux à la volonté de Dieu que vous savez être ma grâce. » « Me voici parvenu aux années extrêmes, écrit-il à l'abbé Bougouïn ², et j'ai fait depuis trois mois une connaissance nouvelle, celle de la vieillesse. Elle nous rapproche trop de Dieu pour qu'on ne l'accueille pas avec bonheur. Elle a d'autres grâces que la jeunesse, mais j'ose bien dire que, si précieuses que soient celles-ci, celles-là valent mieux encore. Mon ministère extérieur est forcément fini, mais il me reste encore une bonne et belle part. Je puis prier et même travailler, pour continuer de faire quelque bien aux âmes qui me visitent. »

M^{gr} Gay n'avait jamais cessé complètement, même au plus fort de sa maladie, de prier et de travailler. Comme on lui interdisait d'écrire, son neveu et sa nièce lui lisaient la première rédaction de ses *Instructions pour les personnes du monde* et notaient, sous sa dictée, les corrections à faire.

« Encore un bon jour, disait M^{gr} Gay se promenant un soir au bras d'un ami sur les terrasses de Trasforêt ; encore un bon jour et bien rempli : mes deux secrétaires ont écrit à eux deux, sous ma dictée, un chapitre entier de mon cher livre. » « Grâce à Alfred et à la bonne Claire, mande-t-il à une carmélite ³, je dicte chaque jour un peu de mon premier volume. J'emporterai d'ici trente entretiens écrits. Il y en a en tout quarante ou quarante-deux et tout est composé. Le carmel de l'avenue de Saxe (à Paris) veut bien se charger de copier ces feuilles pour l'impression. Je prévois donc que cette impression pourra commencer en novembre et les deux volumes paraître à Pâques. Combien j'en bénis Dieu ! »

¹ Lettre inédite, 5 octobre 1891.

² Lettre inédite, 6 novembre 1891.

³ Lettre inédite, 25 septembre 1891.

Cependant, vers le milieu de novembre, M^{gr} Gay ressentit une petite atteinte d'influenza qui fut accompagnée de symptômes alarmants et renouvela les angoisses du mois d'août précédent. Le traitement prescrit par les médecins causa au malade de violentes douleurs et de pénibles insomnies. Ce fut durant une de ces nuits de souffrances que la pensée lui vint de demander l'extrême-onction, non qu'il crût sa dernière heure arrivée ¹, mais il voulait recevoir les derniers sacrements en pleine connaissance.

« Ce sera, dit-il à M^{me} Pouquet, un complément des grâces que Dieu m'a faites. Je ne veux en moi rien d'interrompu, rien d'inachevé. »

Dès la pointe du jour on alla chercher M. Bieil, son confesseur. M^{gr} Gay voulut se lever pour le recevoir. On n'imagine pas quelque chose de plus touchant que cette cérémonie de l'extrême-onction accomplie dans la plus stricte intimité.

« Rien de solennel, avait dit le malade à son neveu et à sa nièce ; pas d'affaires, n'est-ce pas ? — qu'il n'y ait personne que vous deux. »

Le prélat avait auparavant communiqué en viatique. « Je n'oublierai jamais, rapporte M^{me} Pouquet, l'expression de ce visage couvert de larmes et illuminé par une sainte joie au moment où il recevait l'hostie. Tout son être se portait au-devant de Notre-Seigneur et aspirait à lui. La terre, on le sentait, ne pouvait plus retenir longtemps cette âme si éprise de Dieu et qui exultait à la pensée de la vision béatifique. »

Trop précieuse était pourtant la vie du saint évêque pour qu'on n'épuisât pas tous les moyens de la prolonger. Une consultation de médecins fut décidée : elle eut lieu le 24 novembre et confirma les craintes déjà ressenties de voir une issue fatale se produire à brève échéance. La science humaine n'accordait plus à M^{gr} Gay que quelques semaines de vie, et à quelles conditions ! Une immobilité presque complète, pas de travail intellectuel afin d'écartier toute fatigue. C'est à peine si on l'autorisait à recevoir la visite de quelques amis, en manière de distraction.

¹ v ... Je ne crois pas que l'heure du départ soit venue. Il me sera bon de vivre longtemps comme je vis, c'est-à-dire sur l'autel, avec ma grande Victime, avec laquelle il me semble me fondre un peu plus chaque jour... » (Lettre inédite à une carmélite 24 novembre 1891.)

II

Mais Dieu sait cacher des trésors de joie sous les dehors de l'existence la plus pénible. M^{gr} Gay en fit alors la délicieuse expérience.

« Vous devinez tout ce que Dieu me demande, écrit-il à une carmélite ¹, mais si vous saviez la joie qu'il me donne de voir qu'il prend réellement possession de moi ! Il ne le fait pas tant par la consolation que par la souffrance, et on en a bien le sentiment, mais le progrès de son règne en nous est, même en ce pauvre monde, le commencement de la béatitude... Je suis prêt à tout, me semble-t-il, et, si c'était l'heure d'aller à Dieu, je ne pourrais me défendre d'une grande joie. Voyez-vous, j'aime Jésus comme jamais, et comme jamais je lui appartiens ; il m'est tout et je me sens tout à lui. »

En nous découvrant ainsi le fond de son âme, M^{gr} Gay nous révèle le secret de sa douceur et de sa patience au cours d'une maladie qui le reléguait, suivant sa propre expression, « hors de la vie humaine. » Jamais il ne fit entendre une plainte, alors que sa reconnaissance pour Dieu et les créatures se manifestait à tout instant. Au lieu de s'arrêter à ses souffrances, il considérait toujours les atténuations, les ménagements de la Providence envers lui. Et c'était, semble-t-il, sans effort, tant son âme avait contracté l'habitude, ou plutôt le besoin, d'envisager les conduites de Dieu par le côté favorable et de compter pour rien la peine. Il n'aimait pas qu'on se plaignît de la vie et, chose remarquable, l'affliction n'altérait en rien ces dispositions de son âme. Bénir Dieu, le louer de tout, trouver que tout ce qu'il fait est bon, que, pour un temps d'épreuve, la vie abonde en joies semées par l'infinie bonté du Père céleste, tel était le mouvement spontané de son cœur, même au plus fort de la souffrance. Au témoignage de ceux qui ne le quittèrent pas pendant les cinq derniers mois de sa vie, M^{gr} Gay ne manifesta ni une exigence, ni la plus légère inégalité d'humeur. La nervosité de son tempérament ne parvint pas, même sous l'excitation de la souffrance, à altérer son admirable douceur. On sentait que si toujours il souriait aux créatures, c'est que d'abord il souriait intérieurement à toutes les volontés de Dieu.

¹ Lettre inédite, 24 novembre 1891.

Les nuits si souvent douloureuses étaient pour lui un temps de prière. Il récitait des versets de l'Écriture : le psaume *Laetatus sum* revenait fréquemment sur ses lèvres. Par moments on entendait des exclamations où il faisait passer toute son âme :

« Mon Dieu, votre bon plaisir, votre règne, votre joie, votre gloire ! Mon Dieu, je suis tout à vous ! La sainteté, mon Dieu, la sainteté ! »

Il s'entretenait volontiers de la mort avec M^{me} Pouquet. Une nuit, comme il souffrait cruellement, sa nièce ne put s'empêcher de lui dire : « Je comprends que vous ne redoutiez pas de mourir ; ce sera une telle délivrance ! — Oh ! ne prononcez pas ce mot de « délivrance », repartit le malade, ce n'est pas le mot de mon âme ; non, la mort c'est voir Dieu. » Et ses larmes trahissaient l'émotion que cette pensée avait éveillée dans son âme. D'ailleurs, Dieu ne l'éclairait pas spécialement sur le moment précis où il quitterait la terre, et lui-même ne cherchait pas à soulever le voile qui lui cachait l'avenir. Il ne posait aucune question sur ce sujet à son entourage et s'en tenait à ce qu'on lui disait. Ces incertitudes nourrissaient son parfait abandon entre les mains de Dieu. Sa sérénité en face de la mort étonna jusqu'à sa nièce, M^{me} Pouquet.

« Ah ! lui dit-il, ce n'est certes pas que je me croie meilleur qu'un autre ; mais, si Dieu a des reprises à exercer, je veux tant qu'il le fasse ! J'adore sa justice comme toutes ses autres perfections. De quoi aurais-je donc peur ? »

La ferveur qui soutenait son courage ne lui laissait pas non plus le loisir d'un retour sur lui-même. « Votre état est bien méritoire, lui disait un de ses amis. — Je ne sais, répondit-il, je n'y regarde pas. Cet état est celui où Dieu veut que je sois, je l'aime et j'y adhère de tout mon être. »

La sainte Vierge tenait aussi une grande place dans sa vie intérieure. Il avait avoir compris beaucoup de choses sur la sainte Vierge depuis qu'il était malade.

« Si j'allais seulement un peu mieux, disait-il, j'ajouterais une instruction à mon livre. Il me serait très doux de dire d'elle ce que j'ai vu dans ces derniers mois. »

Chaque matin, la messe était dite dans sa chapelle, soit par son ami l'abbé Perdrau, soit par un prêtre appartenant à la Société des Frères de Saint-Vincent-de-Paul. De sa chambre,

contigue à la chapelle, il suivait, par la porte ouverte, le saint sacrifice. On lui apportait la communion et, la messe terminée, il aimait à prolonger son action de grâces.

Au sortir de ces affectueux colloques avec le Roi du ciel, les liens qui le retenaient ici-bas lui semblaient plus pesants que jamais.

« Que la terre est donc l'exil ! s'écriait-il. Qu'il est dur de se sentir si proche de ce monde si solide, si immuable, si plein, si victorieusement attrayant du surnaturel, et en même temps d'en être séparé par cette muraille qui est notre corps ! »

De la contemplation de l'au delà, M^{sr} Gay savait toutefois descendre aux réalités de la vie présente. Le même regard amoureux qu'il élevait vers son Jésus, il l'abaissait sur ses proches, ses amis. Tous, sans distinction d'âge ou d'emploi, se sentaient de sa part l'objet d'une affection tendre et surnaturelle. Loin de les écarter de son lit de souffrances, il les accueillait avec son affabilité coutumière. D'un commun accord, ils ont déclaré que jamais la bonté du saint prélat n'avait été aussi exquise, son charme aussi captivant. Il recevait avec une parfaite affabilité tous ceux qui venaient le voir. Il continuait à s'intéresser à tout et causait volontiers avec ses neveux. Deux jours avant sa mort, comme un de ceux-ci prenait congé de lui, pour se rendre à un concert :

« N'oublie pas de me rapporter le programme, lui dit-il : la musique est le seul de vos plaisirs qui me touche encore. »

« J'ai pu pénétrer encore hier auprès de notre vénéré Père, écrit une personne amie de M^{sr} Gay ¹. Il était fatigué parce qu'il venait d'avoir une longue causerie avec Gounod. Mais enfin il avait pu avoir cette conversation, ou plutôt supporter cette présence pendant un long temps. On ne lui permet encore aucun travail, ni aucune lecture, mais il espère que bientôt le travail, ou plutôt l'occupation, lui sera rendu. Beaucoup d'amis lui ont envoyé des albums, et on cherchait une table à pupitre pour appuyer ses albums... M. l'abbé Perdrau est sans cesse là, entourant le prélat de son zèle et de sa capacité... Sa nièce veille à ce que tout soit aussi confortable que possible. Le cher malade porte un vêtement doublé de fourrure, car il est immobile sur un

¹ M^{me} de Cholet, 15 décembre 1891.

fautcuil *droit*, ne devant plus se pencher; son pauvre cœur ne le supporterait pas... Hier, il me disait avec cette suavité que nous lui connaissons, en frappant sur son cœur : « J'ai là un organe qui est si faible qu'il empêche tout pour moi. Je ne puis dire ma messe, je ne puis lire mon bréviaire, je ne puis m'occuper. je suis dépendant des autres à un degré absolu; » puis souriant : « Mais c'est la volonté de Dieu. » -- Oh ! mon Père, repris-je, comme vous mettez vos livres en action ! Alors, avec un élan de gaîté, il m'a répondu : « Oh ! il ne faut pas que, lorsque je mourrai, le bon Dieu me les jette à la tête. »

Ses livres, surtout le dernier de ses livres, hantaient sa pensée. Le manuscrit des *Instructions pour les personnes du monde* était achevé, mais non la correction des épreuves, et puis il lui restait à composer la préface. Entre deux crises de suffocations, il essayait de dicter quelques phrases, écoutait la lecture de certains passages. Ceux qui venaient le voir le surprenaient avec un feuillet d'épreuves dans les mains, guettant la minute où il pourrait travailler. La date à laquelle l'ouvrage paraîtrait en librairie le préoccupait également. Il parlait de la fin de février comme d'une échéance que la Providence semblait devoir lui permettre d'atteindre.

Cependant les forces diminuaient toujours et, selon les prévisions humaines, la première crise qui surviendrait amènerait une issue fatale. Dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 janvier 1892, se sentant très mal, il pria sa nièce de réciter les litanies des saints, afin d'obtenir un peu de soulagement. Comme le ciel restait sourd à ces prières, M^{me} Pouquet ne put retenir un léger signe d'impatience. M^{gr} Gay s'en aperçut. « Tout ce que Dieu fait est bon, dit-il aussitôt à sa nièce. Dieu ne donne jamais que ce qu'on peut porter et, si je gémiss, c'est que je suis faible. »

La journée du lundi 18 fut très pénible : une toux incessante, des nausées continuelles, des crises d'étouffement, une faiblesse extrême, pas une heure de sommeil depuis trois jours. Dans la matinée du mardi, survint un malaise si grave qu'on crut la fin imminente. Il ne s'agissait que d'une alerte, car le malade se remit et retrouva un peu de calme. M^{me} Pouquet en profita pour lui adresser quelques paroles. Elle lui exprima son étonnement que, dans la mort, il n'eût pas peur de la souffrance physique.

« C'est un rideau à tirer, il faut bien le faire, » répondit-il en souriant. Jetant alors un regard sur sa vie :

« Le mot qui la résume, avoua-t-il, c'est l'appartenance à Dieu. Autrefois, j'avais fait le vœu de justice, le vœu d'abandon ; il y a longtemps que je ne m'en occupe plus : l'appartenance dit tout ; être son domaine, sa chose, sa proie, et, s'il le veut, sa victime. Plus il agit en Dieu, avec moi, plus je le bénis et, dans cette maladie, je me suis donné à tout cela plus que jamais. J'aimais le travail, mais je n'avais pas d'attrait pour la souffrance ; je me suis donné à la souffrance. Comme il voudra, tant qu'il voudra. Oh ! l'amour pratique, l'amour qui s'aliène !... Je ne veux rien, rien qui ne lui appartienne en moi... »

Il était alors 11 heures du matin. L'arrivée des médecins interrompit la conversation. Devant la légère amélioration qui s'était produite dans l'état du malade, on se décida à essayer un nouveau traitement. La veille, M^{gr} Gay avait supplié qu'on ne lui fit plus rien ; cependant il imposa silence à ses répugnances et se soumit, sans mot dire, aux prescriptions des médecins. Il ne voulait rien refuser à Dieu, ni une lueur de vie, ni un instant de souffrance. « On va essayer de me faire vivre encore deux ou trois jours, » se contenta-t-il de remarquer.

L'après-midi se passa dans des alternatives de calme et de souffrances aiguës. Vers 6 heures il éprouva une angoisse indicible, prodrome certain de l'agonie. Il demanda à être porté de son fauteuil dans son lit. A peine eut-on accédé à son désir que les étouffements et les douleurs devinrent intolérables. « C'est le moment, n'est-ce pas ? dit-il doucement à son neveu, le docteur Pouquet. — Je ne le pense pas, répondit ce dernier, je crois que cette crise sera encore surmontée. » M^{me} Pouquet, alors au chevet du moribond, ne partageait pas la manière de voir de son mari. S'adressant à M^{gr} Gay : « Je crois, au contraire, que c'est la fin, dit-elle. Je serais si désolée si la mort vous surprenait sans que vous nous ayez tous bénits ! — Ah ! oui, je veux vous bénir, » et, faisant s'agenouiller tous les assistants, il bénit chacun avec une ineffable bonté. M^{me} Pouquet reprit : « Je vous parle de la mort parce que je sais que vous n'en avez pas peur. » A ce mot, M^{gr} Gay joignit les mains et d'un accent inoubliable : « Moi, j'aurais peur de Dieu ? »

Les gémissements que lui arrachait la souffrance étaient entrecoupés d'oraisons jaculatoires : « J'étouffe, j'étouffe... Mon

Dieu, ayez pitié de votre pauvre petit serviteur qui n'a plus de force que pour vous aimer!... — Dieu doit être content, Père, hasarda M^{me} Pouquet. — Oh ! ne dites pas cela, » reprit-il soulignant sa réponse d'un geste plein d'humilité.

Cependant la mort approchait. On commença les prières des agonisants. M. et M^{me} Pouquet, leurs deux fils, l'abbé Perdrau, l'abbé Rivière ¹, les domestiques, étaient agenouillés près du lit. « Père, regardez-nous encore une dernière fois, » dit M^{me} Pouquet. Et le moribond promena autour de lui un long regard où visiblement il épanchait tout son cœur. Sur ses lèvres on surprenait encore quelques mots. « Rien ne meurt, rien ne meurt, » répéta-t-il aussi longtemps qu'il lui fut possible d'articuler une parole, c'est-à-dire jusqu'au moment de rendre le dernier soupir. Il était 8 heures du soir quand l'âme du saint évêque quittait cette terre pour paraître devant Dieu.

Le corps fut exposé, revêtu des ornements et des insignes pontificaux, sur un lit de parade. Rien d'impressionnant et de consolant tout ensemble comme ce visage où se reflétait quelque chose de la paix et de la sérénité dont l'âme du saint évêque avait été comblée dès ici-bas. On se rappelait tout naturellement les paroles de l'Écriture : *In pace, in idipsum dormiam et requiescam* ². En vérité, l'évêque d'Anthédon s'était endormi dans le Seigneur.

Les obsèques célébrées à l'église Saint-Thomas-d'Aquin, le vendredi 22 janvier, revêtirent le caractère de solennité sobre et recueillie qui convenait à la personne d'un prélat. Ce fut un ami et un fils spirituel du défunt, l'abbé Rivière, alors vicaire à la Madeleine, qui célébra la messe. Le cardinal Richard, archevêque de Paris, donna ensuite l'absoute. En tête de l'imposant clergé présent à la cérémonie on remarquait NN. SS. de Briey, évêque de Meaux, et Soulé, ancien évêque de la Réunion, ainsi que M^{gr} d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris. Enfin une foule considérable, où figuraient de nombreuses personnalités, se pressait dans l'église, témoignant de l'estime et de la sympathie que s'était acquises le regretté défunt.

Déposé provisoirement dans un caveau de l'église, le corps fut transporté à Ambazac, où l'inhumation eut lieu le lende-

¹ Aujourd'hui archevêque d' Aix.

² Ps. IV. 9.

main. L'évêque de Limoges, M^{gr} Renouard, tint à présider la cérémonie. Il était assisté par ses vicaires généraux, entre autres par M. l'abbé Gilbert, le futur évêque du Mans, et le successeur immédiat de M^{gr} Gay comme supérieur du carmel du Dorat. Le chanoine Moynat, supérieur du Petit Séminaire du Dorat, traça, en termes émus, le portrait de celui qu'il se plaisait à nommer un saint, un docteur et un apôtre. Le corps de M^{gr} Gay repose dans un caveau de famille ménagé sous le chœur de la chapelle édiflée en 1867 par M. et M^{me} Paul Pouquet ¹. C'est là que l'évêque d'Anthédon avait depuis longtemps marqué sa place près de ses parents, de sa sœur et de son beau-frère, c'est-à-dire près de ceux qu'il avait entourés d'une particulière affection.

La mort de M^{gr} Gay mettait en deuil l'Église de France. De toutes parts les condoléances affluèrent. La presse rendit unanimement hommage à la noblesse d'une vie consacrée tout entière aux intérêts du Christ et de son Église. Elle rappela l'aménité du prélat, la douceur de ses relations, son désintéressement et sa serviabilité à toute épreuve, la dignité et l'élévation de son caractère aussi conciliant sur les questions de personnes qu'intraitable et ferme sur le chapitre de la doctrine.

Le diocèse de Poitiers ne pouvait « rester indifférent à la perte d'un Pontife qui, après avoir eu la mission de le diriger et de l'instruire, lui avait consacré ses années les plus fécondes, y avait répandu des flots de savoir et d'éloquence et imprimé un nouvel essor à la vie surnaturelle des âmes. » M^{gr} Juteau présida le 25 janvier un service solennel célébré pour l'évêque d'Anthédon dans la cathédrale de Poitiers et s'honora en publiant, à cette occasion, dans sa *Semaine religieuse*, une lettre pleine d'éloges pour la mémoire du prélat défunt.

Le Dorat, Paris, Niort entendirent bientôt des voix éloquents ² célébrer, dans des oraisons funèbres, les talents et les vertus de M^{gr} Gay, louer en lui le contemplatif et l'homme du Carmel,

¹ Cédant aux sollicitations de ses chères carmélites du Dorat, M^{gr} Gay consentit à ce que son cœur fût déposé dans un oratoire attenant à la chapelle du couvent. Il s'y trouve encore, pour la consolation et la joie des religieuses qui continuent à mener, dans leur monastère, leur vie de prière et de pénitence.

² L'abbé Marandat, dans la chapelle des carmélites du Dorat (1^{er} février 1892) ; R. P. Delaporte, supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, dans l'église Saint-Roch à Paris (15 février 1892) ; le chanoine F. Laprie, dans la chapelle du carmel de Niort (21 juillet 1892).

lui décerner le titre de docteur du Verbe incarné, garantir à sa personne la vénération des générations futures.

Naguère encore ¹, le carmel du Dorat célébrait le centenaire du baptême de M^{gr} Gay, son fondateur, avec la discrétion qui convient à un monastère, mais aussi avec toute l'ardeur d'une piété reconnaissante; et, en présence de l'évêque diocésain, M^{gr} Quillet, un autre prélat, M^{gr} Rivière, alors évêque de Périgueux, rappelait, en termes émus, qu'il devait sa vocation sacerdotale au docte et saint évêque d'Anthédon.

« Rien ne meurt, » disait M^{gr} Gay au moment de quitter la terre. Rien ne meurt, en effet, de ce que Dieu fonde pour l'éternité. Le souvenir de l'évêque d'Anthédon ne mourra pas, tout permet de le croire. Il continuera de vivre, comme ses œuvres, pour l'édification de ceux qui cherchent la sainteté, la paix et le bonheur dans une union intime avec Jésus-Christ.

¹ Le 27 novembre 1915.

DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

se rapportant aux chapitres XI à XX

*M^{or} Gay à M^{or} Bellot des Minières, évêque de Poitiers*¹.

Trasforêt, 12 mars 1881.

MONSEIGNEUR.

J'ai bien tardé à vous écrire, encore que, pour plusieurs raisons, je me sentisse pressé de le faire : mais j'ai trouvé plus à propos d'attendre votre rentrée à Poitiers. Puis, j'avais besoin moi-même de me recueillir, de me rendre compte d'une situation que je juge très grave, et d'y réfléchir mûrement devant Dieu.

Mon bon et cher Seigneur, de toute l'effusion de votre âme, encore toute chaude des saintes ardeurs de votre sacre, vous m'avez crié à Bordeaux : « Soyons frères ; » et je vous ai répondu : « C'est fait. » Depuis, loin que, de votre part, rien soit venu démentir cette douce et solennelle parole, tout l'a confirmée au contraire ; et si j'ai eu à me plaindre, ce n'est que de l'excès de vos égards et de vos bontés pour moi. De mon côté, j'ai considéré ce premier mot échangé, non seulement comme le prélude d'une très grande confiance réciproque, mais encore et surtout comme le principe de devoirs très sérieux qui m'obligeraient envers vous désormais. Je veux n'y manquer jamais, et je demande à Dieu de m'assister pour les remplir.

Le temps est venu de commencer, et je sais trop la loyauté et la magnanimité de votre cœur, pour n'être pas certain que vous me saurez gré d'être absolument franc. J'aurais voulu, dès avant le départ, vous ouvrir toute mon âme au sujet de votre mandement. Ne trouvant pas possible d'aborder ce sujet, autrement qu'en tête-à-tête et avec l'espoir que l'entretien ne serait pas troublé, je vous avais demandé de causer avec vous, à l'évêché, la veille de mon départ. Vous avez tenu, malgré mes prières, à vous rendre chez moi : je ne pouvais que m'incliner devant cette volonté si gracieuse et si persistante ; mais vous savez ce qu'a été cette visite. Je suis donc parti, le cœur triste et angoissé, d'autant plus que, dans ce court espace de temps qui s'écoula entre votre prise de possession et mon départ, je dus constater, et dans une évidence cruelle, que mon impression personnelle, sur ce premier acte de

¹ Chap. XII, p. 59. Cette lettre a été publiée dans la *Correspondance de M^{or} Gay*, t. II, p. 330 à 340.

votre épiscopat, était celle de tous, et que ce mandement qui, dans votre intention, et votre conviction sans doute, était une œuvre de pacification, soulevait toute la ville, pour émouvoir ensuite le diocèse et y jeter un trouble qui, hélas ! n'est pas près de finir.

Nous avons travaillé, MM. les vicaires capitulaires et moi, à vous aplanir le chemin, à détruire bien des préventions causées par d'indiscrètes correspondances, à vous concilier les esprits, à vous gagner les cœurs ; et j'ose dire que nous y avons réussi. Vous avez vu, de vos yeux, l'empressement des fidèles à venir à la cathédrale ; le soir, on devait se rendre en foule à l'évêché : tout, en somme, vous était favorable, et la confiance remplissait les âmes. Lorsqu'on entendit ce que vous dites en chaire, toutes ces dispositions changèrent brusquement : la surprise, une sorte de révolte intérieure et, à la fin, une tristesse humiliée succédèrent à la respectueuse bienveillance de cet auditoire innombrable, devenu votre troupeau. Vous l'a-t-on dit, mon cher Seigneur, que plusieurs de vos prêtres pleuraient, et que tous, ou baissaient les yeux, ou s'interrogeaient du regard avec anxiété ? Mais, disait-on, c'est juste le contraire de ce que, depuis trente ans, on nous a enseigné dans cette grande chaire d'Ililaire ! Les nobles, les lumineux, les fiers débuts de votre prédécesseur, venu pourtant, lui aussi, quand nous étions en république et à une époque troublée et difficile autant que la nôtre ; ces débuts, dis-je, revinrent dans toutes les mémoires, et le contraste était navrant. Aussi, la cérémonie n'était point terminée, que les plus amères critiques circulaient dans le clergé, et les jugements les plus fâcheux dans la foule...

De ma retraite, j'ai suivi comme il était possible le premier mouvement. Je ne parle point de la presse, encore que, à mon sens, il n'en faille pas faire complètement abstraction ; — car enfin, les applaudissements unanimes des journaux hostiles à l'Église, joints au silence, unanime aussi, des feuilles catholiques, n'était-ce point une marque évidente que, voulant servir la sainte Église de Dieu, vous n'y aviez pas réussi ? Mais je regarde surtout notre bien-aimé diocèse, et j'y vois à peu près partout le trouble, l'alarme et la défiance.

Mon cher et vénéré Seigneur, il me semble que tout le monde sans exception (je dis parmi les chrétiens) reconnaît et apprécie l'extrême bonté de votre cœur et rend justice à vos intentions ; mais, pour ce qui est du mandement, et des allégations qui s'y lisent, et des principes qui y sont posés, et de l'attitude que vous semblez prendre à l'égard, — je ne dis pas de la République, qui n'est nullement en cause, mais de la *Révolution* dont les républicains maintenant au pouvoir s'inspirent en tout et font les affaires, — j'en suis encore à trouver quelqu'un qui vous approuve.

Je connais les jugements qu'ont portés plusieurs évêques et archevêques : tous ont blâmé et déploré votre acte ; et, de je ne sais combien de lieux, des prêtres sûrs, pieux, doctes, dévoués corps et âme à l'Église, m'ont écrit leur douleur et manifesté leur effroi. On ne comprend pas, par exemple, que vous ayez pu qualifier de *malentendu* cette guerre impie, savante, acharnée que la franc-maçonnerie, notoirement maîtresse des choses, à l'heure présente, en France et en Europe, fait à l'Église de Dieu, et la résistance que l'Église s'efforce d'y opposer. Quoi ! un malentendu, Monseigneur, cette phase aiguë de la lutte qui dure depuis l'origine des siècles et durera jusqu'à la fin, entre la vérité et le mensonge, le bien et le mal, le ciel et l'enfer, le monde et l'Église, Jésus-Christ et Satan ! lutte où, — réserve faite de la patience envers les errants, que Notre-Seigneur veut pourtant qu'on dénonce, et de la miséricorde qu'il commande d'exercer envers les repentants. —

la première de toutes les charités et la doctrine formelle de l'Église font une obligation étroite de ne pas rester *neutre*, mais de prendre parti ostensiblement, et de défendre chacun à son rang et selon son pouvoir, le parti qu'on a pris, aucune conciliation n'étant ici possible ni légitime. On se demande comment, déclarant que la France ne peut blesser l'Église sans se blesser elle-même (ce qui est si vrai), vous louez, comme « dévoués à cette France », ces hommes iniques et sacrilèges qui viennent de l'amoinrir, de la déshonorer et de risquer de la perdre, en détruisant chez nous, autant qu'ils le pouvaient, le saint et nécessaire état religieux, la fleur et l'honneur de l'Église ; et qui, marchant d'un pas libre et rapide dans la voie des destructions et des profanations, continuent de saper, dans ses fondements, l'édifice du christianisme. On cherche encore comment ces hommes et vous, oint du Seigneur, lumière divine de votre peuple, « êtes faits pour vous entendre et avec les mêmes aspirations » ; comment, dans le cœur d'un évêque, l'amour de la patrie terrestre et celui de la sainte Église, qui est l'amour même de Jésus-Christ, peuvent être à la même hauteur et se confondre au point de devenir *un sentiment unique* ; — comment aussi et dans quel sens, *les faits qui s'enchaînent et se déroulent ne sont que l'expression de la volonté de Dieu*, de cette adorable volonté, qui défend, déteste et punit jusqu'à l'ombre du mal, y compris celui-là même que, dans sa profonde sagesse et sa redoutable justice, il permet qui arrive. On s'interroge, enfin, pour savoir si l'apostasie officielle et légale des peuples et des gouvernements est *une évolution* (normale, légitime, respectable) *du genre humain*, et l'une des formes de *ce progrès* où vous paraissez dire que l'Église doit le suivre, avec lequel, du moins, elle *doit s'accommoder* ; et aussi, quelles sont « ces libertés » qu'après le cardinal-archevêque de Bordeaux, vous avez l'ambition et l'espoir de rassurer toutes.

On juge qu'il y a là, et dans plusieurs autres passages du mandement, tout autre chose que des paroles de modération et de convenance, qui eussent été comprises et approuvées par tous. On estime que, sans le vouloir, peut-être, vous avez émis là de véritables doctrines, devant servir de base à la direction de vos conduites, à la formation de votre clergé, au gouvernement de votre diocèse. C'est là ce qui jette et tient dans l'angoisse les âmes qui vous sont confiées, et très principalement celles de vos prêtres ; car tous ont appris, de l'Écriture, que l'« évêque doit être docteur », qu'il est établi de Dieu pour être « la forme de son troupeau », et que ce troupeau, quand lui-même est selon le cœur de Dieu, il le mène avant tout « aux pâturages de la vraie science et de la saine doctrine ».

Je sais, mon bon et vénéré Seigneur, et les nécessités de votre situation et même les conseils que vous avez reçus de qui avait qualité pour vous en donner. Je crois fermement qu'en eux-mêmes ces conseils étaient sages et que, pour ce qui est de vous, ils étaient superflus ; car comment imaginer qu'un homme de bon sens, élevé à l'épiscopat dans les tristes et dangereuses conjonctures où nous sommes, eût pu compromettre d'emblée les intérêts de son Église en débutant par d'âpres récriminations ou par un cri de guerre ? Mais ne craignez-vous pas de vous être écarté, dans la forme, des voies qu'on vous avait tracées, et d'avoir engagé la question de fond bien plus qu'il n'eût fallu ? On juge l'arbre à ses fruits. Croyez-vous que si Monseigneur le Nonce et surtout Léon XIII étaient à même de voir l'état d'agitation inouï où le mandement a mis votre peuple, ils trouveraient un tel discours correct et séant ? Le pouvoir ecclésiastique, dont l'enseignement pastoral est la première vertu, est institué, vous le savez comme moi, cher Seigneur, « pour l'édification et non pour la ruine ». Or, il est manifeste que l'effet de ce premier

discours n'est point « l'édification » dans le sens où l'entend l'Apôtre.

Encore espérait-on (vous voulez bien que je continue de tout vous dire?) qu'ayant vu ce qui se passait, vous insinueriez après coup, soit dans quelque exhortation publique, soit, au moins, dans votre mandement de Carême, une allusion quelconque au mouvement produit, et quelque ombre d'explication pour rassurer les âmes. Rien de tel ne s'y trouve, et j'ai la certitude qu'on s'est étonné, qu'on a été même très péniblement affecté en vous entendant exprimer là une joie *sans mélange*, causée par ce que vous appelez « les témoignage d'une confiance filiale et l'accueil qu'on vous a fait unanimement comme à un ami et à un guide ». L'ami, on l'a senti, c'est vrai, Monseigneur ; mais le guide, on a craint de ne le trouver pas ; et tant s'en faut que, sur ce point, vous ayez gagné la confiance ! Dieu sait s'il m'est pénible d'affliger votre cœur, et je le fais assurément ; mais nous sommes frères, vous l'avez dit : je vous aime donc et vous veux tous les biens. Or, si le Saint-Esprit nous commande d'imiter Dieu, comment ne point se rappeler ce que dit Notre-Seigneur : « Ceux que j'aime, je les accuse et les poursuis ? » Avertir et reprendre, c'est donc aussi prouver l'amour et procurer le bien de l'ami. Je crains sincèrement, cher Seigneur, que dans cette déplorable retraite qui s'est opérée et qui persiste, vous fassiez beaucoup plus de place que de raison à l'esprit de parti et à la politique.

On peut, à Poitiers comme ailleurs, exercer son jugement et se faire une opinion sur cette question très grave et *incontestablement très libre* de la forme du gouvernement qui convient le mieux à la France. Que, dans votre nouveau diocèse, les principes monarchiques soient encore en faveur et, notamment (chose indéniable), chez les chrétiens les plus fidèles, cela n'est pas douteux. Il n'y a peut-être pas à s'en plaindre, et cela devrait être, à tout le moins, singulièrement respecté. Mais tous ces monarchistes, ces légitimistes, si vous voulez, sont loin de faire un dogme de leurs convictions politiques (je parle, au moins, des éclairés, qui sont le plus grand nombre). Tous savent que l'Église, essentiellement compatible avec les diverses formes du pouvoir humain, tâche toujours, pour sauvegarder l'intérêt sacré des âmes et poursuivre l'œuvre dont Dieu l'a chargée, de vivre au moins en paix avec tous les pouvoirs de fait qui se succèdent. Est-ce que cela a jamais fait de doute pour personne ? Mais l'impiété et l'injustice ne sont, nulle part ni jamais, « une forme de pouvoir » ; et si, en Poitou comme dans la France entière, la République est si fort contestée, ce n'est certes pas tant parce qu'elle est la République que parce que, du fait de ceux qui l'ont fondée et la régissent encore, elle semble vouloir s'identifier, et par ses actes et par ses principes, avec la haine de la religion et, spécialement, de la seule vraie, qui est la catholique.

Quant à la politique, prise en elle-même, je m'assure, Monseigneur, que vous ne vous rangez pas parmi ceux qui la regardent comme indifférente à la sainte Église, ou comme, de tout point, indépendante de son contrôle. Une si énorme et si funeste erreur ne saurait avoir place dans votre esprit. Or, croyez-m'en, ce qui a tant choqué et effrayé dans votre mandement, c'est que, par quelques endroits, il donnait à redouter que telle fût votre pensée ; et, aux yeux du clergé et du peuple dont vous êtes l'évêque, ce n'est pas là, du tout, une question politique, mais bien une question religieuse où se trouvent impliqués, avec les droits souverains de Dieu et de son Christ sur toutes les sociétés humaines, les indéniables et imprescriptibles devoirs envers Dieu et son Christ, de toutes ces sociétés et, très éminemment, de ceux qui les gouvernent.

En somme, cher vénéré Seigneur, on a senti qu'il s'agissait, dans votre premier acte, non point d'une attitude morale prise ou à prendre au regard de l'État tel qu'il est présentement constitué dans notre pays, mais d'un principe théologique sur les rapports essentiels (et, par là même, immuables) des deux puissances, principes qu'il est d'autant plus nécessaire de garder aujourd'hui et d'éclairer aux peuples. — surtout quand on a reçu mission pour les instruire, — qu'il est nié par les impies avec plus de fureur et faussé avec plus d'habileté et d'obstination par les libéraux, catholiques ou non.

Certes, par ses préférences personnelles, appuyées sur de longues études, une science profonde et de très graves raisons, notre cher Cardinal était légitimiste : ce qui ne l'empêcha pas, dans la lumière plus haute et l'indépendance de son caractère épiscopal, de vivre toute sa vie *au-dessus des partis*. Sa constance en ceci lui a valu bien des reproches et des ennuis fort douloureux ; mais, toute sa vie aussi, il a employé son talent et ses forces à combattre le libéralisme, qu'il appelait, avec raison, « le naturalisme politique », jugeant, à bon droit, que ce naturalisme odieux et mortel est le fruit, la somme et, tout ensemble, le père, le protecteur et le nourricier de tous les autres, lesquels constituent visiblement l'antichristianisme absolu. Il n'oublia jamais que, le jour de son sacre, l'évêque consécrateur, priant tout haut pour lui, avait demandé à Dieu : *Non ponat lucem tenebras nec tenebras lucem ; non dicat bonum malum nec malum bonum*. Il savait que, comme celle de l'Épouse, la charité de l'Époux d'une Église doit être et demeure « en ordre » ; que la première mission d'un évêque et le plus grand service qu'il puisse rendre à son peuple, « c'est de rendre témoignage à la vérité », à cette « vérité qui délivre », qui seule délivre, et qui, étant tout le fondement de la foi, devient le principe même du salut. Il se souvenait que, chaque jour, l'Église met sur nos lèvres les paroles sacrées où David allègue à Dieu, en preuve de l'amour qu'il porte à sa loi, le jugement ferme, invariable, sévère qu'il fait de tous les pécheurs : *Prævaricatores reputavi omnes peccatores terræ ; ideo dilexi mandata tua...* Peut-être notre Dieu trois fois saint, « qui sonde les reins et les cœurs », a-t-il jugé, après la mort, que son serviteur était digne de quelques répréhensions ; je m'assure du moins qu'il lui aura donné la même louange qu'à l'évêque d'Ephèse, dans l'Apocalypse : *Sed hoc habes quod odisti facta Nicolaitarum quæ ego odi*. Il a été, en effet, le dénonciateur assidu, l'adversaire infatigable de l'erreur, et comme cette « bouche de Dieu » dont Jérémie nous dit qu'elle « discerne et sépare ce qui est précieux de ce qui est vil ». De vos premières paroles, mon bon et cher Seigneur, on a cru devoir conclure que vous ne marchiez ni dans cette voie, ni sous cette grande lumière, qui était celle de notre précédent docteur et conducteur. De là, tout ce qui nous fait gémir et ce dont je pense, ce dont je sais que vous gémissiez vous aussi.

Vous le confesserai-je, cher Seigneur vénéré ? Je n'ai pu me retenir de me dire à moi-même, dans le secret de mon âme : pourquoi, sachant ou pouvant si aisément savoir qui je suis, et qu'en vérité Dieu et l'Église me sont toutes choses, et que, depuis un quart de siècle, je vivais en Poitou ; que, doctrinalement surtout, j'y avais été mêlé à toutes choses, initié à toutes les pensées du Cardinal, associé par lui-même à ses travaux ; pourquoi M^{sr} Bellot, qui d'abord m'a pressenti et m'a écrit avec tant d'ouverture, ne m'a-t-il pas parlé de son premier mandement avant de le rendre public ? Qu'aisément, et sans changer beaucoup le fond, et respectant même les idées auxquelles il aurait cru devoir tenir, je lui aurais fait comprendre ce que son peuple inconnu attendait, ce qu'il avait besoin ou d'entendre ou de n'entendre point : que

sûrement, par là, je lui aurais épargné le chagrin et le dommage incalculable, irréparable peut-être, de ce malheureux début ! Que c'eût été, là aussi, pour nos rapports, un fondement solide, un gage assuré pour notre mutuelle amitié, une force enfin et une certitude d'entente pour cette grande œuvre épiscopale dans laquelle il daigne vouloir que je continue d'avoir une part !

Mais on m'a dit, Monseigneur, que vous n'aviez pas même lu ce mandement à vos plus intimes amis de Bordeaux. Je me suis alors tristement répété cette maxime de nos saints Livres : *Fili, sine consilio nihil facias, et post factum non pœnitebit.*

Où est le remède, à présent, cher vénéré Seigneur ? Dieu est puissant, sa grâce est grande, vous êtes son fils et son Christ ; mais je demeure persuadé que si, avec la prudence qui convient, vous ne quittez point ce chemin où il nous semble à tous que vous avez mis les deux pieds, si vous ne le quittez de telle sorte que ce revirement soit manifeste et puisse être allégué, — non seulement vous ne serez point suivi, mais vous trouverez partout d'invincibles résistances et d'insurmontables obstacles à ce bien dont vous êtes pourtant, je le sais, si ardemment ambitieux.

Vous serez délaissé, Monseigneur, non de nous et de quelques-uns, qui comme moi, veulent à tout prix vous rester soumis, fidèles, attachés et dévoués, même s'ils ont le chagrin de différer de vous sur des points de doctrine ; mais vous serez délaissé de presque tous vos prêtres et des fidèles les plus considérables, par leurs vertus, leur position, leur influence et les ressources de tout genre qu'ils vous eussent apportées. Cette situation, si elle s'établissait (ce qu'à Dieu ne plaise !) deviendrait douloureuse jusqu'à cesser d'être tenable.

Vais-je, en terminant, vous demander pardon, mon bon et bien-aimé Seigneur ? Je vous entends me le défendre ; aussi ne le ferai-je point. Vous devez sentir et comprendre que ma conscience seule et mon cœur m'ont dicté de si sérieuses et si longues pages. Vous m'y répondrez certainement, et, en attendant cette réponse, je confie tout à celui qui est notre Père commun, notre amour souverain, et qui ne trompe jamais l'espérance.

.

A Dieu, mon cher et vénéré Seigneur, que le Saint-Esprit de Jésus soit toujours notre lien ; ce qui le rendra tout à la fois, doux, sûr, indissoluble et précieux pour la gloire de Dieu, qui est ce que vous et moi avons le plus à cœur.

Je suis, avec les sentiments de la plus respectueuse et tendre affection,
De votre chère Grandeur, le tout dévoué serviteur et frère en Jésus-Christ.

CHARLES, *Évêque d'Anthédon.*

Humbles remontrances adressées à M^{gr} l'Évêque de Poitiers¹.

Au sujet de sa lettre du 3 juillet dernier, « portant à la connaissance de son clergé un jugement de la Sacrée Congrégation du Concile », et communiquée aux prêtres du diocèse confidentiellement, comme la lettre épiscopale.

MONSEIGNEUR,

Le Chapitre de votre église cathédrale croit qu'il est de son devoir et de son honneur d'adresser à Votre Grandeur d'humbles remontrances à l'occasion de la « lettre confidentielle » du 3 juillet, « portant à la connaissance de votre clergé un jugement de la Sacrée Congrégation du Concile ».

Il ne nous appartient pas de rechercher s'il était nécessaire d'accuser, de dénoncer de nouveau, après un jugement quelconque porté, un prêtre dès longtemps frappé par vous, réduit momentanément à l'impuissance de se défendre, puni déjà, s'il était coupable, par six mois de souffrances préventives et forcé enfin à une expatriation douloureuse.

Il ne nous appartient pas davantage de discuter si l'on a bien traduit le *Lectum ad instantiam* de la Sacrée Congrégation par « l'ordre du jour » ou la dédaigneuse « question préalable » ; si l'on a bien interprété le vrai sens de la sentence même en supposant que la Sacrée Congrégation signifiait par là qu'elle n'avait « même pas jugé digne de discussion » l'appel porté devant elle ; si, véritablement, « la cause est finie », ou si, en d'autres circonstances et sur d'autres motifs, il n'y a pas droit à un nouvel appel.

Mais, « qu'il y eût là une cause », et une cause grave, voilà, malgré le doute soulevé par Votre Grandeur, ce qui ne nous paraît pas contestable.

Et c'est ici que nous demandons permission de vous adresser deux protestations respectueuses : l'une, générale, et de droit ; l'autre, personnelle et d'honneur.

La protestation de droit, Monseigneur, va contre le passage de votre lettre, déclarant que M. l'abbé Louis Klingenhoffen « ajoutait encore à ses fautes » en déposant une plainte aux pieds du Souverain Pontife, ce qui donnerait à entendre qu'il se faut incliner, sans rien dire ni faire, sous toute sentence épiscopale, et qu'il y a faute à recourir au Saint-Siège, juge pourtant des évêques aussi bien que des simples prêtres.

La protestation d'honneur porte contre plusieurs passages de la même lettre, où, avec une insistance marquée, nous sommes visés, accusés, flétris, plus que M. l'abbé Louis Klingenhoffen lui-même.

Qui, en effet, sinon nous, voulez-vous désigner, Monseigneur, par ceux qui auraient soutenu et encouragé hautement M. l'abbé Louis Klingenhoffen, tandis qu'ils « auraient dû, les premiers, le blâmer sévèrement » ? par ceux qui auraient fait rougir votre front et navré votre âme en blessant « si gratuitement tout ce qu'il y a de plus délicat et de plus généreux dans le cœur d'un évêque » ? par ces « quelques ecclésiastiques, oublieux de leurs promesses de respect et d'obéissance envers leur évêque », que vous rappelez « à des sentiments dignes de leur caractère et de leur passé » ?

Oui, Monseigneur, c'est nous, nécessairement, — et tout votre clergé en a jugé ainsi, — que vous dénoncez à nos frères en ces termes offensants, puisque nous sommes les seuls « ecclésiastiques » de votre diocèse qui soient

¹ Chap. XII, p. 81.

intervenues officiellement et publiquement dans l'affaire de M. l'abbé Louis Klingenhoffen. Et en quoi aurions-nous mérité de tels blâmes? Vous savez, Monseigneur, qu'en délivrant à M. l'abbé Louis Klingenhoffen la pièce testimoniale qu'il nous demandait, nous avons écarté respectueusement, — nos registres en font foi, — votre personne sacrée, évité avec soin toute appréciation de votre conduite, et que nous nous sommes bornés à rendre un témoignage indéniable d'honneur et d'affection à un des prêtres les plus honorables et les plus aimés de votre diocèse ; à un prêtre qui, frappé sans motifs allégués, — nous ne disons pas sans motifs quelconques, — restait en butte à des soupçons infamants, soupçons que les accusations un peu moins vagues de votre lettre laissent encore planer sur lui.

Premier corps ecclésiastique et Sénat de votre Église de Poitiers, nous avons dû défendre notre autorité et notre bonne renommée. Et c'est pourquoi nous sommes venus protester en faveur du droit au nom de tout le clergé diocésain, et repousser toute flétrissure pouvant rejaillir sur nous de plusieurs insinuations de votre lettre. Nous ne saurions permettre que notre conduite, toujours conforme au droit et au devoir, soit qualifiée « d'opposition factieuse ». Guidés toujours par des sentiments « dignes de notre caractère et de notre passé », nous n'avons jamais oublié les « promesses de respect et d'obéissance » dont nous avons une si longue habitude. Au besoin, nous les renouvelons aujourd'hui, devant vous, et vous prions humblement d'en accueillir la sincère expression.

De votre Grandeur, Monseigneur, les très humbles et très obéissants serviteurs.

† CHARLES, évêque d'Anthédon ; — L'abbé AUBER, faisant fonctions de doyen et de président ; — CHARBONNEAU ; — J.-Ch. de LIGRON ; — Th. MORISSON ; — U. MAYNARD.

N.-B. — Manquent deux signatures : celle de M. Héline, vicaire général honoraire, absent, et celle de M. Poutier, secrétaire de l'évêché.

Lettre de M^{sr} Gay à M^{sr} Freppel¹.

Personnelle et confidentielle.

Biarritz, Grande Plage, 11 juin 1881.

« CHER ET VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

Depuis la mort du Cardinal, je n'ai plus d'évêque à qui ouvrir mon âme, quand une pensée m'occupe touchant les intérêts de l'Église. Permettez-moi de venir à vous en toute simplicité et confiance.

Vous savez et comprenez ce qu'il importerait tant que tous les évêques français sussent et comprissent. Dieu, vous ayant d'abord doté de si beaux dons, vous a fait, dans notre chère Église de France, une position considérable. Vous êtes constamment sur la brèche ; et, armé des armes les mieux trempées, vous les maniez avec autant d'habileté que de vaillance. Les enfants de Dieu vous applaudissent et vos ennemis eux-mêmes sont contraints de vous écouter. J'ai souvent joui de vos paroles et prié Dieu de vous bénir dans ces combats où vous êtes engagé. Mais autres sont les discours du député,

¹ Chap. XIII, p. 113. Cette lettre a été publiée dans la *Correspondance de M^{sr} Gay*. — Lettres de direction spirituelle. 4^e série, p. 368 à 373.

autres les enseignements et les actes de l'évêque, quoique l'évêque inspire si bien le député et que le député serve efficacement la cause de l'évêque. C'est votre charge, Monseigneur, et celle de tout l'épiscopat, d'enseigner, de conseiller, de diriger les fidèles, d'éclairer leur conscience et de les prémunir contre les écarts de conduite. Or, quand les évêques exerceront-ils cette charge divine, sinon dans les temps orageux et troublés, dans les passes difficiles et périlleuses ; et ne sommes-nous pas dans l'un de ces temps. ne subissons-nous pas l'une de ces passes ?

« La Révolution nous condamne à tirer du suffrage populaire et nos législateurs et jusqu'à nos gouvernements. C'est risquer de faire monter du sein de la mer ces bêtes néfastes dont parle l'Apocalypse. Mais enfin, tel est notre sort, et, s'il nous fait courir d'effroyables dangers, il nous impose de graves devoirs. Peut-être que notre principale, sinon même notre unique ressource, est de les bien connaître et de les remplir fidèlement. Or, ces devoirs, Monseigneur, vous savez aussi bien que moi qu'ils ne sont point compris d'un trop grand nombre de chrétiens ; grâce aux erreurs libérales, dont le propre est de séparer ce que Dieu veut unir ; par suite aussi de l'ignorance où ils sont des vrais principes sociaux, et par l'effet de tant de sophismes qui circulent partout, s'affirmant comme des axiomes, fauchant les mots, brouillant les idées, nos pauvres frères, et souvent les meilleurs, déraisonnent, agissent de travers et font le jeu de Satan en aidant, sans le savoir ni le vouloir, ceux qui se sont constitués ses esclaves et travaillent à son œuvre. Ce ne serait pas de trop que, pour porter remède à ce grand désarroi, l'épiscopat tout entier se concertât comme il fait dans presque tous les pays de l'Europe, et que, s'étant mis d'accord sur le fond, il l'expliquât aux croyants et leur donnât la vraie direction.

« Dans les circonstances présentes, cet accord préalable est un rêve. Nous avons des évêques et d'excellents évêques, mais nous n'avons pas, à proprement parler, d'épiscopat ; et quel malheur est cela ! Quelle diminution de nos forces et quel détriment pour les catholiques ! N'est-ce point une raison de plus pour que ceux qui ont la grâce de bien juger la situation élèvent la voix avec force ? D'autant que si l'un, et surtout quelques-uns commencent, il y a bien lieu d'espérer qu'ils seront suivis par d'autres. Et quel bien en résulterait ! Nos ennemis semblent redouter cette intervention, puisque, du haut de la tribune sénatoriale, ils osent bien dire qu'ils comptent sur la *neutralité* du clergé et de tout l'épiscopat dans les élections qui se préparent.

« Certes, il ne s'agit pas d'entrer directement, comme évêque, dans la question purement politique, j'entends la préférence à donner à tel ou tel candidat eu égard à son opinion sur la forme même du pouvoir ; si importante que soit cette question, nous ne saurions ni la traiter ni même y exercer une influence publique à titre de ministres de Dieu et de pasteurs des peuples. Mais n'est-il pas possible et licite et urgent de faire, épiscopalement, en vue de l'acte qui s'impose aux fidèles, une exposition pratique des principes où ils doivent s'appuyer ; de leur montrer, en particulier, qu'abstraction faite de tout parti, ils ne peuvent, sans péché grave, donner à un sectaire notoire une voix qui est un concours direct et efficace à l'institution des législateurs de la France et à la constitution même du pouvoir qui doit nous régir ? N'est-ce pas le moment de déclarer à nouveau, en se fondant sur tant de bulles pontificales publiées depuis un siècle et demi, que tous les membres connus des sociétés secrètes, et nommément les franc-maçons, doivent être absolument exclus du suffrage de quiconque veut ne

compromettre point son salut en cessant d'être docile à Dieu et à l'Église ; que, partant, avant même de s'informer de l'opinion politique des candidats, tout catholique doit s'enquérir s'ils appartiennent ou non à cette secte abominable ?

« La chose, en elle-même, Monseigneur, vous paraît-elle douteuse ? N'est-il pas trop certain que les fidèles ont besoin d'en être actuellement instruits ou avertis, et que c'est à leurs pasteurs de faire briller à leurs yeux cette lumière ? Est-ce pour les évêques sortir de leurs attributions ? Ne sont-ils pas établis de Dieu pour commenter la loi et former les consciences ? Les ennemis jetteront les hauts cris ? N'est-ce point là une preuve qu'on se défend bien contre eux, qu'on les blesse où il faut, qu'on déjoue leur tactique ? Or, les irritera ? Oui, sans doute ; mais, est-ce le temps de les ménager ? et le silence, en accusant davantage notre faiblesse, en faisant croire, peut-être, que la peur nous domine, n'encouragera-t-il pas leurs projets, loin d'en retarder l'exécution ou d'en adoucir la violence ? Est-ce, d'ailleurs, de ceux qui, par un choix déclaré et opiniâtre, se sont mis hors de l'Église, que les évêques se doivent d'abord préoccuper ? Le premier regard de leur cœur n'appartient-il pas de droit aux brebis demeurées fidèles et qui n'attendent que la voix du pasteur qu'ils connaissent pour marcher à sa suite, comme lui-même suit Jésus-Christ ? Ne pensez-vous pas, Monseigneur, que se taire en cette occurrence serait et frustrer leur droit et tromper leur attente ? Ne vous semble-t-il pas, comme à moi, que cet acte de courage (puisque c'en est un, aujourd'hui, de remplir son devoir jusqu'au bout) ranimerait la foi des bons, confirmerait leur espérance, augmenterait leurs forces et diminuerait le mal, si même il ne procurerait pas le bien ? Malgré la malice de nos temps et les succès de l'enfer, nous n'en sommes pas au point de défaillance où les impies nous croient parce qu'ils voudraient nous y voir. La parole des évêques demeure encore chez nous une puissance énorme ; si tous parlaient cette fois, on en aurait une nouvelle preuve. S'adresseraient-ils à un peuple plus aveugle et perverti que n'est le nôtre ? Ne seraient-ils pas toujours bénis d'en haut pour avoir accompli cette justice ? N'est-ce pas la foi qui triomphe du monde ? Et si tout est possible au baptisé qui croit, que ne peut pas un évêque qui a la foi et qui, en parlant, soutient la foi des autres ?

Je crois bien, à dire vrai, cher et vénéré Seigneur, que vous aurez pensé toutes ces choses avant moi ; j'ai cru, néanmoins, devoir vous faire cette ouverture qui, du reste, faite à vous, ne saurait avoir d'inconvénient. Pour moi, placé comme je le suis, je n'ai aucun titre pour parler et mon devoir est plutôt de me taire ; mais je m'estimerais heureux si j'avais pu contribuer à déterminer un mouvement que je regarde comme très utile, nécessaire peut-être, et qui, s'il doit se produire, ne doit point être retardé.

Et maintenant, que Notre-Seigneur vous éclaire, vous assiste, et nous sauve ; car a-t-on jamais vu dans une plus grande splendeur la vérité de cette parole : *Vana salus hominis* ; et de cette autre : *Non est aliud nomen daturum hominibus in quo oportet nos salvos fieri* ?

Je vous écris de Biarritz, où le médecin m'a envoyé prendre un repos jugé par moi indispensable et où je dois rester jusqu'à la fin du mois.

Agréez, cher et vénéré Seigneur, la nouvelle expression de mes plus affectueux respects.

Votre humble et tout dévoué serviteur en Notre-Seigneur,

† CHARLES, *Év. d'Anthédon,*
Anc. auxil. de son Ém. le Card. Év. de Poitiers.

Lettres de Ch. Gounod à M^{sr} Gay¹.

M^{sr} Gay ayant eu l'occasion d'entendre, au collège Saint-Elme d'Arcachon, *Rédemption* de Gounod, avait écrit au grand compositeur pour le féliciter de son œuvre. Gounod lui répond :

Morainville, 20 août 1884.

Très cher ami,

Ainsi que tu le supposais, je suis encore à Morainville, où ta lettre m'a été renvoyée de Paris. Merci de la réponse que tu fais à mes questions concernant la personne dont je t'avais parlé; je vais de suite communiquer, non ta lettre, mais sa substance, en ayant soin qu'on ignore absolument qu'Alfred a été l'intermédiaire de tes informations.

Tu me demandes ce que je fais? Je prie et je travaille, ce qui veut dire que je goûte les deux grands bienfaits du repos auprès de l'amitié qui en est un troisième, bien excellent aussi. Que je suis heureux de l'impression que t'a produite *Rédemption*! Où donc peux-tu bien l'avoir entendue? Tu ne m'en dis rien; mais, en dépit de ce que ton sens de la musique est très capable de te faire sentir et comprendre à travers une exécution imparfaite, je regretterai toujours que tu n'aies pas eu l'occasion (j'ose presque ajouter la joie) d'assister à une exécution comme celle que j'ai dirigée en Angleterre ou au Trocadéro, dans les conditions monumentales que comporte et requiert l'ouvrage pour qu'on s'en puisse faire une idée exacte.

Quant à *Mors et Vita*, c'est achevé et je vais livrer ma partition fin octobre. Tu me demandes si cela vaut *Rédemption*? Hé! cher ami, Dieu seul le sait! Tout ce que je puis t'en dire, c'est que je l'ai écrit avec la même foi et le même amour pour ce dont j'y parle et que ma chère petite Jeanne trouve que cela va plus haut. Se trompe-t-elle?... Dieu veuille que non.

L'œuvre comprend trois parties : la première, relative à la mort est un grand *requiem*, avec rapprochements intercalaires au point de vue oratoire et tirés de l'Écriture sainte. La seconde est le jugement : sommeil des morts, réveil par la trompette des anges, apparition du juge entouré des chœurs célestes ; jugement des bons et des mauvais. Enfin la troisième, *la Vie*, est tirée du chapitre XXI de l'Apocalypse, — ciel nouveau et nouvelle terre. C'est le séjour des bienheureux.

Cela dit bien des choses comme tu le vois. Ici j'ai fait une « hymne à saint Augustin » sur la demande de l'évêque, pour la future consécration d'une nouvelle basilique à Hippone. Mais mon occupation principale est une sorte de biographie de ma mère et de ma jeunesse. En outre, j'ai écrit plusieurs méditations sur la foi, le doute, la prière, la tiédeur, l'hostilité contre l'enseignement de l'Église... et une étude intitulée *la Nature et l'Art*. Tu verras tout cela.

Me voici au bout de mon papier, je n'ai plus que la place de t'embrasser pour moi et mes amis que je quitte mardi. Ma femme et Jeanne sont en Suisse : *il se peut* que nous passions septembre soit à Venise, soit à Arcachon. Amitiés au cher Alfred.

Tout à toi.

CH. GOUNOD.

¹ Chap. XIII. p. 114.

En 1884, Gounod vint passer quelques semaines à Arcachon. M^{sr} Gay se trouvait alors à Trasforêt et fut ainsi privé du plaisir qu'il aurait éprouvé à retrouver son ami. Gounod lui écrit :

Arcachon, mardi, 16 septembre 1884.

Mon très cher ami,

Je m'assure que tu es persuadé de la très grande déception que je ressens à la nouvelle des obstacles qui me priveront de passer ici, avec toi, les quelques jours que je m'étais promis et dont je me faisais une joie d'autant plus grande qu'elle est plus rare. Il n'y a pas d'autre parti à prendre que de se conformer et de se dire que Dieu est le mieux servi là où nous le sommes le moins ; ce qui, pour n'être point une joie selon la nature, n'en est que plus salutaire selon l'éducation divine. Oh ! cher ami, que l'on a souvent occasion et besoin de se répéter que toutes les plénitudes d'en haut sont faites de tous les vides d'en bas, et comme il est constamment vrai *en toutes choses* que la richesse des consolations est la mort de *la consolation*, laquelle n'est absolument que dans la résignation ! *Voluit consolari* ! Et quant au *quia non sunt*, il me semble qu'on peut, sans contre-sens envers le Saint-Esprit, l'entendre du *non être* de presque tout ce qui semble nous consoler temporellement, mais qui en réalité nous débilite plutôt qu'il ne nous console. D'ici peu, nous serons là-haut... toi du moins sûrement ; moi, je veux l'espérer. Et alors, comme nous verrons béatiquement ce que nous sentons douloureusement ! Quelle contre-épreuve rayonnante de la sombre épreuve négative d'ici-bas !

Oui, j'aurais voulu te confier, entre tant de croquis de mon âme, un peu de *Mors et Vita*. Je désire, s'il plaît à Dieu, que mes forces me mènent jusqu'à cette campagne qui ne s'ouvrira que dans un an. Et si je le souhaite, c'est que j'en espère du bien *pour le bien*. Quant à l'exécution à Paris, elle ne peut avoir lieu qu'après celle d'Angleterre, et alors qui sait quand ? Paris n'a guère d'empressement pour ces choses-là. Enfin, comme Dieu voudra !

Nous quittons Arcachon vers le 20 octobre. D'ici là, si ta tâche te permet de m'écrire, tu sais avec quelle joie je te lirai. Demande bien pour moi cette vertu suprême sans laquelle les autres courent tant de risques, le *support patient et humble*. Ah ! mon ami, je sens que cela me manque tant encore ! Adieu, tu sais comme je t'aime.

Affectueux souvenirs des miens.

A toi,

Ch. GOUNOD.

*Lettre-circulaire de S. G. M^{sr} l'Évêque de Meaux
sur les derniers jours et la mort de M. l'abbé Fossin, curé de Varreddes¹.*

Nos bien chers Frères,

Nous devons attendre d'être définitivement fixé nous-même sur le sort d'un de nos vénérables prêtres du diocèse, M. l'abbé Fossin, curé de Varreddes, avant de vous en informer et de le recommander encore à vos prières.

Malgré de nombreuses et incessantes recherches, des renseignements toujours incomplets, venus de diverses sources, restaient assez incertains

¹ Chap. XIII, p. 117.

pour nous permettre un vague espoir de le retrouver, après une trop longue captivité. Nous avons acquis aujourd'hui la douloureuse certitude qu'il fut assassiné par les Allemands, sous de faux prétextes, et nous devons constater une fois de plus que les ennemis se sont trop souvent, hélas ! acharnés contre les prêtres, en France et en Belgique, parce qu'ils voyaient en eux, comme ils l'ont proclamé, « l'âme de la résistance, » lorsqu'il s'agissait du salut de la Patrie.

Le vénérable abbé Fossin fut donc chez nous une des premières victimes sacerdotales de la barbarie teutonne.

Nommé curé de Varreddes en 1899, il arrivait à sa 76^e année, quand il disparut, en septembre 1914. On le vit toujours très attaché à sa paroisse, s'occupant avec zèle de toutes les œuvres par lesquelles il pouvait exercer un utile apostolat : la visite et le soulagement des pauvres et des malades, l'assistance des mourants, l'instruction religieuse et l'éducation des enfants dans les catéchismes, les écoles libres, les patronages et les œuvres de jeunesse.

Il ne se contentait pas d'instruire les fidèles à l'église, et les enfants par de nombreux catéchismes, toujours pleins d'attraits. Mais, désireux d'atteindre les familles qui, malheureusement, ne fréquentaient pas suffisamment la paroisse, il publiait et répandait autour de lui les enseignements de la religion et de la morale chrétiennes, à l'aide d'un bulletin paroissial, qu'il savait, par ses recherches locales, rendre à la fois intéressant et instructif pour tous.

Il avait le zèle de la maison de Dieu, se plaisant à entretenir soigneusement, à réparer et décorer lui-même son église, dans laquelle il aimait à célébrer les offices divins avec toute la dignité et la solennité possibles. Pour se procurer les ressources nécessaires à ces travaux et à ces œuvres, il ne craignait pas de s'imposer souvent des démarches pénibles et persévérantes, en faveur du bien qu'il poursuivait sans relâche.

Ce sont ces qualités qui l'avaient recommandé au choix de notre vénéré prédécesseur, M^r de Briey, lorsqu'il lui confia la paroisse de Varreddes. Tel il était, tel vous l'avez toujours vu, dans l'accomplissement assidu de son ministère sacerdotal, et ses paroissiens fidèles lui rendront l'hommage dû à la mémoire d'un prêtre pieux, charitable et zélé pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Il nous reste maintenant à vous communiquer les renseignements les plus exacts que nous avons pu recueillir sur la fin douloureuse, mais glorieuse, de ce cher pasteur des âmes. Elle a été marquée par les traitements barbares d'une soldatesque furieuse, qui voulait se venger sur ce prêtre, ministre de la Paix, du premier échec qui préluait à la victoire de la Marne.

Mais en même temps, à côté de la douleur et de l'indignation que doit causer ce récit, nous y trouverons le sujet d'une consolation véritable et d'un grand enseignement. Nous constaterons, en effet, que ce bon prêtre, comme tant d'autres, a offert à Dieu son sacrifice, et on peut dire son martyre, avec les sentiments d'une foi religieuse et d'un patriotisme ardent, qui lui firent tout supporter vaillamment jusqu'au bout, pour la France et pour Dieu.

Voici le simple résumé de ce qui s'est passé, d'après les récits des témoins les plus véridiques. Ils nous sont providentiellement venus, d'abord d'un jeune officier, interné en Suisse après trois ans de captivité, qui nous a fait parvenir ses notes personnelles. Nous avons pu y joindre le témoignage d'un petit chasseur, rapatrié comme infirmier après vingt-cinq mois de captivité, et rencontré dans une ambulance de Paris. Les uns et les autres

s'accordent pleinement avec le récit des otages de Varreddes, que nous avons pris soin de recueillir.

Le jeune lieutenant P. B. Nous rapporte que : « Fait prisonnier à Borest (3 kil. est de Senlis) le mercredi 2 septembre 1914, en même temps que les hommes de sa section, ils marchèrent avec l'unité qui les avait capturés, dans la direction de Trilport, traversant Ermenonville et Varreddes. Ils passèrent la nuit du 6 au 7 à Trilport.

« Le lundi 7 au matin, ils sont emmenés toujours vers le sud ; mais, après quelques heures de marche, le groupe des prisonniers militaires revient à Trilport ; ils sont dirigés sur Lizy, en repassant par Germigny, Varreddes et Congis.

« C'est au cours de cette seconde traversée de Varreddes, presque vide de ses habitants, que P. B. trouva le curé qui était resté à son poste. Il vint au-devant des prisonniers, s'entretint avec eux et les reconforta. Il obligea P. B. à accepter sa propre ration de pain et de fromage.

Après une courte halte, ces prisonniers sont séparés de lui et emmenés à Lizy. C'est dans l'école de Lizy que P. B. et ses hommes passèrent la nuit du lundi 7 au mardi 8 septembre. »

Mardi 8 septembre, à 1 heure après-midi. — « Les prisonniers militaires dont P. B. fait partie voient arriver à Lizy un détachement d'autres prisonniers, parmi lesquels se trouvent des zouaves et des civils, dont un prêtre en soutane et sabots, mais sans chapeau ni rabat. Pour se protéger contre l'ardeur du soleil, il n'a qu'un mouchoir qui lui couvre la tête (un peu plus tard, on trouva sa barrette le long du canal). Il a les pieds en sang. Harassé de fatigue, il cherche à s'asseoir, il est roué de coups. »

P. B. s'avance. Il reconnaît le curé de Varreddes et engage conversation avec lui. Le prêtre lui fait le récit suivant :

« Le 6 septembre vers 4 heures après-midi, une automobile allemande contenant des officiers d'état-major, dont un général, est arrivée à Varreddes. Le curé, obligé de donner aux Allemands l'hospitalité, désigne le presbytère pour les loger, et l'église pour étendre les blessés à venir. Lui-même se rend à l'église pour en sortir les chaises et mettre de l'huile dans les lampes. Ceci fait, il récite sa prière, et sort enfin de l'église vers 7 heures, pour rentrer au presbytère, une bougie à la main... Le matin suivant, les Français attaquaient. Le curé de Varreddes est accusé de leur avoir fait, la veille au soir, des signaux lumineux dans le clocher, qui était inaccessible. Il est arrêté et 18 civils avec lui. »

Les otages revenus de captivité ont raconté que « tout le long de la route les Allemands avaient brutalisé M. le curé, le traitant d'espion. Ils le rouèrent dans les orties, le frappèrent à coups de crosses de fusils et même avec des betteraves qu'ils lui jetaient ensuite à la tête ; et lui firent toutes sortes de misères et d'avanies. » (Témoignage de R. P.)

Vers 5 heures du soir, le 8 septembre, les prisonniers civils et militaires, au nombre d'environ 180, sont rassemblés et menés dans la grange sous le hangar de M. G. Ils sont arrêtés devant la porte de cette ferme quand les uhlans passent. Le curé, reconnu par eux, est l'objet particulier de leurs menaces. Bafoué, bousculé par ces uhlans, il demeure très digne, immobile sur le chemin, sans s'émouvoir des blasphèmes que l'ennemi adresse surtout à son caractère sacerdotal.

Les prisonniers entrent dans la ferme. P. B. a pour voisin le curé de Varreddes. Il lui propose de « faire son lit », de disposer la paille pour permettre au vieillard épuisé de s'étendre sans retard. Celui-ci le remercie. « Il en a bien

vu d'autres », dit-il ; et il raconte à P. B. la vie qu'il avait l'habitude de mener, dédaigneux des fatigues ; les cantonnements qu'il avait lui-même organisés pour ses chers patronages, quand ses jeunes gens et lui, avant la guerre, parcouraient les mêmes campagnes... Il dit aussi son attachement pour son pays, son église, son diocèse et son évêque...

P. B. conservait sur lui un petit flacon de curaçao blanc. Il décide le curé à le partager avec lui. Il y en avait deux quarts.

Presque aussitôt après, à 6 heures du soir, commence la scène tragique dont P. B. a été le témoin à trois mètres environ.

Un Allemand, capitaine de gendarmerie, fait apporter une table et trois ou quatre chaises. C'est un jeune officier allemand, classique monocle, cravache, et parlant d'ailleurs français sans aucun accent. Seul officier, plus deux ou trois gendarmes.

Le curé de Varreddes est appelé. Immédiatement un interrogatoire sommaire commence : « Nom, prénoms, âge ? Expliquez-vous... » Le curé accusé d'avoir la veille au soir fait des signaux à l'armée française du haut du clocher, veut s'expliquer et répond qu'il a allumé des cierges dans l'église parce qu'il devait enterrer un soldat français. On l'interrompt immédiatement. « Taisez-vous ! — N'ai-je pas le droit de me défendre ? réplique le curé. — Vous n'êtes qu'un menteur, » lui est-il répondu. Et dans son injuste insolence l'Allemand furieux généralise l'outrage en l'appliquant à tous les prêtres français.

Avec quelle fierté patriotique nous relevons comme le plus honorable témoignage l'insulte d'un ennemi réduit à l'impuissance devant la noble attitude du prêtre français dont la franche parole, comme le courageux silence, condamne la brutalité et les mensonges dont il s'efforce en vain de couvrir ses crimes !

« Le prêtre reste stoïquement au garde à vous.

« Avez-vous un témoin à décharge ? » lui est-il cependant demandé... Après hésitations, un civil se présente et raconte l'histoire que le curé lui-même avait narrée : « Vous n'étiez donc pas présent ? — Non, c'est M. le curé qui me l'a raconté. » Le témoignage est considéré comme nul. Sans autres formes, le curé de Varreddes est immédiatement condamné à être fusillé.

P. B. a personnellement, distinctement, entendu la sentence.

Le curé, merveilleux de calme, revenant vers les prisonniers français, dit à P. B. : « La plus belle mort est de mourir pour la France. Priez pour moi, comme je prierai pour vous de là-haut. »

« Me trouvant à ses côtés, dit un autre soldat prisonnier, j'ai voulu le rassurer en lui disant qu'il ne serait pas fusillé. Il m'a répondu qu'il avait fait son devoir, et qu'il était assez vieux pour mourir. »

On fit alors sortir les prisonniers de la ferme, à l'exception du curé, et on les conduisit un peu plus loin.

« A partir de ce moment, dit un des otages, on ne revit plus M. le curé, qui avait été très maltraité à coups de crosses de fusils et grossièrement injurié. Les Allemands le roulaient dans les grandes orties de la ferme ; défiguré, soutane en lambeaux et le visage tuméfié. On nous défendait de lui parler et même de le regarder, pour qu'on ne puisse pas rendre compte des mauvais traitements qu'il avait subis... On nous fit partir, laissant M. le curé tout seul dans un coin de la cour, gardé baïonnette au canon. Un grand chef nous dit qu'il serait jugé, mais cela voulait dire fusillé. »

Dix minutes après, dit encore le soldat prisonnier, nous avons entendu une fusillade, et nous n'avons plus revu M. le curé.

P. B., qui avait été conduit quelques centaines de mètres plus loin, n'a pas entendu la fusillade, mais sa conviction de la fin tragique du prêtre est absolue. Les gardiens allemands, qui les ont depuis accompagnés, ont confirmé l'événement.

P. B. croit que M. le curé a été fusillé et enterré dans la cour de la ferme, et est persuadé que des recherches en cet endroit permettraient de découvrir les restes du martyr.

Les bourreaux ont sans doute enfoui ou détruit, pour les faire disparaître, les restes de leur innocente victime. Malgré les recherches les plus actives plusieurs fois renouvelées, nous n'avons pu les retrouver. C'est ce qui nous avait laissé quelque espoir qu'il reviendrait un jour de la captivité, comme tant d'autres en sont rentrés depuis. Mais ses compagnons, ni les prisonniers ne l'ont plus revu depuis le mercredi 9 septembre, jour où se sont passés les faits sur lesquels nous venons de vous apporter un dernier témoignage.

Il importe de conserver religieusement, surtout dans notre diocèse et dans sa paroisse, la douloureuse mais glorieuse mémoire de ce prêtre si vaillant, et de ce bon pasteur. Désormais, sa prière près de Dieu continuera, nous en avons la confiance, l'œuvre de son sacerdoce, en assurant aux fidèles, comme à ses successeurs, une plus large part des bénédictions divines.

Aussi nous nous réservons d'inaugurer dans sa paroisse un juste hommage de piété et de reconnaissance, qui honorera à la fois le souvenir du dévouement religieux et patriotique de ce digne curé, celui de ses paroissiens pris avec lui comme otages, et de tous ceux qui, dans cette paroisse, sont tombés comme lui au champ d'honneur, au cours de cette terrible guerre, pour la France et pour Dieu.

† EMMANUEL, évêque de Meaux.

Victor Gay¹.

Victor Gay vient de mourir après une longue et douloureuse maladie ; il laisse inachevé son *Glossaire du Moyen Âge et de la Renaissance*, un des monuments les plus considérables de l'érudition contemporaine.

C'était une figure de l'ancien temps. Comme Montaigne il pouvait dire : « Mon monde est failly, je suis tout du passé. » La tête énergique et pensive, la longue chevelure romantique, l'allure robuste gardaient je ne sais quelle empreinte éloignée des vieux maîtres du moyen âge. Il avait leur sens droit et ferme, leur patience indomptable au travail, leur foi vigoureuse. A le voir parmi ses livres ou dans son atelier, maniant tour à tour la plume ou le marteau, on songeait au moine Théophile.

J'ai rendu compte jadis des premiers fascicules du *Glossaire*. A cette occasion, il m'adressa l'histoire de sa vie, une vie simple, silencieuse et vouée au travail, « cette autre maladie dont il désespérait de jamais guérir ». Soyez sobre de renseignements, me disait-il ; j'ai toujours peu aimé à faire parler de moi ; c'est une habitude de famille ; j'aime que l'auteur s'efface derrière son ouvrage. »

¹ Chap. xiv, p. 157. — Extraits d'une plaquette d'Edmond Bonnaffé : *Victor Gay* (1820-1887). Paris, 1888. Imprimerie de l'Art, 44, rue de la Victoire.

Il était né à Paris en 1820. Il fit ses études au lycée Saint-Louis avec son frère aîné qui devint plus tard évêque d'Anthédon et l'auxiliaire du cardinal Pie. Au sortir du collège, sa vocation était décidée. A dix-neuf ans, il suivait les cours d'archéologie française professés d'abord par Alexandre Lenoir, puis par son fils Albert et par Didron aîné.

« En même temps, dit-il, j'étudiais l'architecture chez Piel, qui m'a laissé pour suivre à Rome le Père Lacordaire, quand il songea à rétablir l'Ordre des Dominicains en France. Je suis alors resté trois ans dans l'atelier Labrouste. Je l'ai quitté pour travailler avec Verdier à la monographie de la cathédrale de Chartres. Nous avons fait ensemble, en deux saisons d'été, les plans, coupes et la façade méridionale. Après avoir terminé cette besogne, nous nous sommes, avec Boeswilwald, Verdier, Gaucherel, Abadie et Viollet-le-Duc, enfermés pendant un mois chez Lassus pour préparer le projet de restauration de Notre-Dame de Paris auquel Viollet-le-Duc est resté attaché pendant trente ans.

« En 1848, j'ai été nommé architecte diocésain de Bourges. J'ai rempli ces fonctions trois ans sans mettre à mon actif aucun travail important, vu l'insuffisance des allocations. Ma santé m'a obligé à résigner cet emploi, et, en face d'une liberté intermittente, je suis allé chez un orfèvre pour m'initier à la pratique de son art. J'ai fait venir un ciseleur pour me donner des leçons, et, pendant plusieurs années, j'ai fait des travaux chimiques relatifs à la préparation des émaux. Une fois au courant de la technique des arts du métal, j'ai cherché à utiliser ces connaissances et j'ai conçu la première idée de mon *Glossaire*. De 1840 à 1880, j'ai dessiné un peu partout des monuments du moyen âge. Vers 1844, j'ai collaboré aux *Annales archéologiques* de Didron, en y publiant une série d'articles avec planches sur les vêtements sacerdotaux. Vers 1845 ou 1846, j'ai également publié quelques articles dans l'*Encyclopédie nouvelle* ; le plus important est sur l'art byzantin. Depuis que je m'occupe de mon *Glossaire*, je n'ai, avec intention, rien publié que quelques dessins dans *le Moyen Age et la Renaissance*. Les dessins de mon *Glossaire* sont, comme vous l'avez vu, pris un peu partout, mais la source la plus abondante d'informations a été, pour moi, la longue série des comptes de l'argenterie conservée aux Archives et que j'ai dépouillée entièrement.

.....
 L'origine de ma collection est fort ancienne : elle remonte à 1845 environ. Pendant les travaux de dragage de la Seine, j'ai acheté à Forgeais beaucoup d'objets de toute sorte et surtout des plombs historiés. J'ai recueilli, à sa mort, ce qu'il avait de plus intéressant dans ses séries, en dehors de celle qui est à Cluny et d'une autre achetée par la ville et détruite dans les incendies de la Commune.

« J'ai également recueilli presque tous les débris intéressants de bronze qu'avait amassés M. Fèvre, à Mâcon. Le surplus est entré chez moi pièce à pièce, à des dates correspondantes aux notes du *Glossaire* et avec l'idée qu'il y trouverait sa place. »

.....
 ...La collection de M. Victor Gay avait un caractère très personnel. L'amateur cherchait, de préférence, la menue curiosité, pourvu qu'elle eût un sens historique, le fragment, le débris significatif, le renseignement, la note...

Commencée sans tapage, la collection ne tarda pas à se faire une place exceptionnelle dans la curiosité parisienne.

A ce premier bagage, l'intrépide chercheur joignait un recueil incomparable de plus de deux mille dessins et de trente mille textes. Le moment était

venu de mettre au jour cette provision de matériaux et d'en faire profiter le public. Dans la pensée du savant archéologue, son *Glossaire* devait être un répertoire alphabétique de documents et de monuments originaux, une sorte de du Cange illustré. Donner au public un dictionnaire où chaque article présenterait à la fois l'image du monument et les textes contemporains, image et textes s'expliquant et se prouvant l'un par l'autre, ajouter un commentaire sobre, substantiel, ne disant que juste le nécessaire, en un mot, disparaître autant que possible pour laisser le passé raconter son histoire, tel était le programme arrêté depuis de longues années ; il s'agissait de le mettre en œuvre. Le premier fascicule du *Glossaire* parut en 1882...

Du premier coup, le public intelligent, l'historien, l'archéologue, l'amateur, l'artiste, chacun comprit qu'il avait à faire à un maître. Cette érudition saine, généreuse, maîtresse d'elle-même, s'appuyant d'une part sur des textes abondants puisés aux sources les plus sûres, de l'autre sur les dessins mêmes de l'auteur recueillis dans sa propre collection ou dans les collections les plus autorisées, s'imposait avec un accent de sincérité irrésistible. Du jour au lendemain, l'inconnu de la veille devenait célèbre ; son livre prenait le premier rang parmi les classiques de l'archéologie.

Victor Gay est l'homme fort de Quintilien, *homo unius libri*, l'homme d'un seul livre. Architecte nourri à la grande école de Lassus et de Viollet-le-Duc, érudit dépouillant les vieux textes des archives et des bibliothèques, amateur recueillant, jour par jour, les monuments témoins du passé, orfèvre-émailleur rompu à toutes les difficultés du métier, dessinateur d'une précision peu commune, il a mis ces facultés diverses au service exclusif de son *Glossaire*. Quel monument homogène ne devait pas produire cette communauté d'efforts dirigés vers un seul but, par une volonté tenace et patiente !

En dehors d'un cercle étroit, Victor Gay était peu connu. Habitué à marcher droit devant lui, il s'orientait malaisément sur ce terrain mouvant de la curiosité parisienne où son titre et ses goûts de collectionneur l'avaient entraîné un peu malgré lui. Sa santé toujours incertaine, ses recherches de bénédictin, une certaine timidité naturelle, l'éloignaient du monde ; il était *nourri parmi les morts*, comme dit un ancien, et *s'effarouchait facilement du bruit des vivants*. Il se livrait et ne se laissait pas pénétrer tout d'abord ; mais, une fois la porte ouverte, il se donnait loyalement, et sans réserve.

Depuis longtemps, il sentait les atteintes du mal qui devait l'emporter. En 1881, à la suite d'une première crise, il avait dû suspendre son travail. Bientôt les crises se succédèrent, amenant des interruptions nouvelles. Mais l'infatigable travailleur utilisait les moindres quarts d'heure de grâce.

Miné par la fièvre, il s'acharnait à son livre ; il lui avait donné toute sa conscience. « J'userai, me disait-il, mes dernières forces à son achèvement. » Hélas ! ses forces s'émiettaient avec une effroyable rapidité. Retiré à Labarde (Dordogne), sans espoir de pouvoir rentrer à Paris, il eut encore l'énergie de terminer la cinquième livraison, c'est-à-dire la moitié du *Glossaire*. Il m'écrivait : « Je vis au jour le jour et bien tristement. Voilà près de trois semaines que je n'ai pas écrit une seule ligne. Les heures de souffrances sont bien longues et celles que je puis consacrer au travail, de plus en plus courtes. » Dans son lit qu'il ne quittait plus, il rédigeait ses notices, corrigeait les épreuves, et quand sa main fut impuissante à tenir la plume, il dictait à sa fille...

C'est ainsi qu'il est mort, le 12 décembre dernier (1887), l'œil et l'esprit

ouvert, sans la consolation suprême d'achever son œuvre, mais calme et résigné, avec la conscience de l'honnête homme et la foi sereine du chrétien.

Edmond BONNAFFÉ.

Février 1888.

M. Victor Gay laissait une veuve et une fille, M^{lle} Marie Gay, filleule de M^{sr} Gay. Cette dernière, après avoir survécu à sa mère et s'être dévouée aux bonnes œuvres, est morte célibataire. Labarde, propriété de M^r Victor Gay, où M^{sr} Gay allait chaque année passer une huitaine de jours, chez son frère, est actuellement une maison où les personnes pieuses peuvent faire des retraites fermées.

Lettre de Gounod à M^{sr} Gay¹.

Morainville. 13 décembre 1890.

Très cher ami.

Que tu es bon de m'avoir aussi vite et aussi tendrement répondu ! Mais en vérité tu me fais plus d'honneur que je n'en peux porter. Je vais pourtant commencer par t'obéir, mais si cette obéissance est stérile, il faudra bien que je frappe de nouveau à la porte de ton trésor. Je vois que j'ai bien plus l'émotion de ce qu'il faut que je n'en ai les termes suffisants. Il y a là une nécessité de langage mystique, qui touche au ravissement, à l'extase. C'est presque de l'ineffable.

Or tu es un de ceux qui *entendent l'ineffable* : c'est pourquoi j'ai eu recours à ton entremise. J'avais bien le plan que tu indiques et qui me semble le seul vrai et possible ; mais les mots ! les mots tombés de là-haut ! Et ceux qui vont presque là-haut ! C'est là ce dont je me sens misérablement loin. Enfin, puisque tu le veux bien, j'en irai causer avec toi à mon retour qui, sans doute, sera lundi prochain 20 courant, avec Jean qui va venir me trouver et me ramener.

Je t'embrasse, très cher ami, bien bien tendrement.

Ch. GOUNOD.

Saint François et le Crucifix².

(Poésie de M^{sr} Gay)

SAINT FRANÇOIS

Mon Sauveur adoré, seul amour de ma vie,
 Tout ce qui n'est pas toi n'est plus rien pour mon cœur ;
 Ton mystère m'enivre et mon âme ravie
 Allume en tous mes sens une ineffable ardeur.

¹ Chap. XIV, p. 167.

² Chap. XIV, p. 168.

Si tu veux que je vive encore sur cette terre,
Tempère les rayons qui viennent jusqu'à moi,
Ou bien finis ton œuvre et laisse ta lumière
Me brûler à ce point que je me fonde en toi.

Qu'es-tu donc devenue, ô Sagesse éternelle?
Mourir pour nous en croix, n'est-ce pas insensé?
Doux Maître, que fais-tu? Ma blessure est mortelle
Quand je vois l'offenseur sauvé par l'offensé!
Ton sang est ma rançon! Désormais le martyr
Peut-il être pour moi plus qu'un juste retour?
Sous le fer d'un tyran, fais que bientôt j'expire,
Ou, sur ton Cœur sacré, fais-moi mourir d'amour.

Tu vois bien que déjà ton amour me dévore;
J'ai tout mis sous mes pieds pour m'envoler vers toi;
Lorsque, baigné de pleurs, je contemple et j'adore,
J'entrevois tout un monde au delà de ma foi.
C'est le ciel qu'il me faut; le ciel, c'est ton visage;
Le ciel, c'est ton baiser; le ciel, c'est ton bonheur!
Sois-moi plus qu'un espoir, sois-moi plus qu'une image;
Montre-toi, livre-toi, soyons un, mon Sauveur!

LE CHRIST

Viens, l'amant de ma croix, viens, ma douce victime!
En attendant la mort qui comblera tes vœux,
De mon amour pour toi touche un instant la cime,
Et vois que plus que toi je veux ce que tu veux.
(Le crucifix se détache et embrasse François).

FRANÇOIS

Un miracle, Jésus! Et jusqu'à cet excès!
Je ne suis plus à moi; j'adore et je me tais.

CHŒUR DES ANGES

Oh! voyez comme il aime
Et comme il est aimé!
Voyez le don suprême
Qu'il fait au cœur qu'il a charmé!

Heureux François! Dieu magnifique!
Richesse de la pauvreté!
Puissance de la sainteté!
Pour chanter aujourd'hui la divine bonté,
Il nous faut un nouveau cantique.

Oh! voyez comme il aime
Et comme il est aimé!
Voyez le don suprême
Qu'il fait au cœur qu'il a charmé!

*Conférence inédite de M^{re} Gay sur la Sainte Trinité (mars 1850)*¹.

PREMIÈRE PARTIE

I. — *Comment peut-on et doit-on résoudre les objections que proposent les incrédules contre le mystère de la Sainte Trinité? Est-il nécessaire d'en montrer positivement la fausseté? — Cela même est-il possible?*

La formule catholique du dogme de la Trinité est la formule même de l'incrédulité, de l'être infini, de la vie absolue. Les objections que l'esprit humain peut faire contre ce dogme ne peuvent jamais être tirées que de l'ordre créé, fini, relatif. Or, la saine raison défend de conclure, au moins absolument, du second de ces ordres au premier. L'incompréhensibilité est l'essence même de Dieu ; et, comme c'est une maxime universelle de droit que nul n'est distrait de ses juges naturels, c'est le droit de Dieu aussi de n'être jamais jugé que par lui-même, aucune intelligence créée n'étant capable de le juger. Ici donc plus encore que dans les autres mystères, car le mystère de Dieu est nécessairement le plus grand, il faut résoudre les objections proposées par voie d'exclusion, en déclinant, au nom de l'incompatibilité divine, la compétence du tribunal de la raison. Cette méthode éminemment rationnelle coupe à la racine toutes les objections possibles. C'est, en effet, suffire à toute controverse que de démontrer tout à fait inacceptable et logiquement impossible le terrain de la controverse.

Non que pour les mystères et avant l'acte de foi il n'y ait préalablement un acte rationnel, légitime, nécessaire même, et par conséquent un terrain ouvert à la discussion. Sans cela l'acte de foi chrétien ne serait pas un acte rationnel, ce qu'il est essentiellement. *Si rationabile est*, dit saint Augustin dans cette lettre à Consentius où il détermine si admirablement la part et les rapports logiques de la foi et de la raison, *ut ad magna quaedam quae nondum capi possunt, fides praecedat rationem, procul dubii quantulumcumque ratio quae hoc persuadet, etiam ipsa antecedit fidem*. Mais ce terrain, ce n'est pas l'intérieur du mystère, c'est ce qui lui est extrinsèque, à savoir le fait de sa révélation, la crédibilité des motifs qui autorisent cette révélation et la nécessité logique qu'il y a pour notre esprit d'adhérer à une révélation autorisée. Jésus-Christ, de qui toute connaissance surnaturelle part comme de sa source, a-t-il prouvé la divinité de sa personne avec des discours? La raison ne me commande-t-elle pas d'accepter des affirmations quelles qu'elles soient dès que je les sais évidemment divines? Enfin, ce que vous me proposez spécialement à croire a-t-il véritablement été affirmé par Jésus-Christ? Voilà tout le sujet de la discussion. Hors de là, ce n'est plus le domaine de la raison, mais celui de la foi ; la raison n'y abdique pas tout exercice, — à Dieu ne plaise ! et nous le montrerons bientôt, — mais elle y abdique sa souveraineté, et cela sous peine de s'abdicuer elle-même.

Il suit de là qu'il est complètement inutile de montrer *positivement* la fausseté des objections. On ne discute pas les pièces d'un procès lorsqu'il est juridiquement hors de doute que le tribunal n'en peut pas connaître.

Mais, si on le veut, le peut-on faire? Il me semble que cela dépend. Ou l'objection vient d'une fausse entente des termes qui forment la croyance

¹ Ch. xv, p. 174. La deuxième d'une série de trois conférences sur le même sujet. Ces conférences ont été trouvées dans les papiers de M^{re} Gay, après sa mort.

catholique, comme si quelqu'un, confondant la notion de personne avec celle de nature ou d'essence, dit qu'être trois et être un s'exclut au même titre qu'être ou n'être pas ; et alors on peut montrer la fausseté positive de l'objection. Ce qui est dans l'esprit de l'adversaire à l'état de difficulté n'était pas ce que l'Église propose à croire. Ou bien l'objection porte sur le fond du mystère et vient de l'incapacité inhérente à l'esprit créé de se rendre un compte entier de la réalité qu'expriment en Dieu les mots d'essence et de personne ; et alors on ne peut prouver positivement la fausseté de l'objection, car cela supposerait, dans la raison, le pouvoir de démontrer positivement la vérité du mystère, ce qui n'est pas, ainsi que nous allons le dire. Il faut donc ici s'en tenir à déclarer la raison humaine incompétente et pour nier et pour prouver et répondre à tout par l'exclusion logique de toute réclamation.

C'est ainsi qu'à l'objection la plus forte apparemment que puisse soulever la raison, puisque, dans l'ordre créé, l'axiome allégué est incontestable et universel : *deux choses qui sont la même chose qu'une troisième sont une seule et même chose*, saint Anselme (lib. de Incarn. et Trinit.), saint Hilaire (lib. I de Trinit.), saint Thomas et Suarez (de Trinit. l. IV, c. 3) opposent cet autre principe évident qu'il n'y a aucune conclusion absolue à tirer du créé à l'incréé. En somme, dit Suarez, pour terminer la question du rôle que la raison peut jouer vis-à-vis de ce mystère, *Ratio naturalis solum probat non posse demonstrari impossibile, quia omnia principia naturalia sumuntur ex rebus finitis, quibus omnibus superior est res infinita ; de qua ipsa naturalis ratio docet esse posse aliquid, vel aliquo modo, qui naturali discursu invenire non possit* (lib. I., C. 12).

II. — *Pourrait-on, par les lumières de la raison, sinon découvrir ce mystère au moins, une fois qu'il est connu, en démontrer la possibilité?*

C'est l'opinion unanime des théologiens que la raison humaine n'aurait pu, sans le secours de la Révélation, découvrir ce mystère. *Deum nemo vidit unquam*, dit le Saint-Esprit par saint Jean ¹. *Unigenitus qui est in sinu Patris ipse enarravit*. C'est lui et donc pas un autre, et cela ne pouvait pas ne pas être, car *Nemo novit Filium nisi Pater*, dit ce Fils lui-même, *neque Patrem quis novit nisi Filius et cui voluerit Filius revelare* ². D'où l'apôtre saint Paul écrivait : *Loquimur Dei sapientiam* ³. Que cette sagesse de Dieu soit Jésus, seconde personne de la sainte Trinité, ou la doctrine chrétienne tout entière qui a pour racine unique cette Trinité adorable, le sens est le même et il en peut ajouter : *quam nemo principum hujus saeculi cognovit*, ce que saint Thomas, après saint Jérôme, entend des princes humains de l'intelligence ou des illustres philosophes. C'est le cri de la Tradition comme de l'Écriture : *Sic excedit omne quod cogitare possumus*, dit saint Fulgence (lib. II de Trinit. ad Trasim), *sicut superat omne quod sumus*. Et la raison peut, elle aussi, s'en donner la raison à elle-même, car, dit saint Thomas, suivi par Suarez : « L'homme ne peut, suivant sa raison naturelle, parvenir à la connaissance de Dieu qu'en allant des créatures au Créateur, comme remontant des effets à la cause. On ne peut donc naturellement connaître de Dieu que ce qu'implique en lui la notion de premier principe. Or, la puissance créatrice étant commune à toute la Trinité, appartient à l'unité de l'essence et non à la

¹ Joan. I, 18.

² Matth. XI, 27.

³ I Cor. II, 7.

trinité des personnes, que par conséquent elle ne révèle en aucune manière ¹. » Du reste, le fait confirme ici le droit, comme il ne pouvait manquer, et l'examen fait, dans la dernière conférence des passages allégués des anciens philosophes, touchant la Trinité divine, a surabondamment prouvé : 1^o que le dogme catholique ne s'y trouvait pas ; 2^o que si l'on y en trouvait quelques vestiges, il les fallait rapporter tout entiers aux données religieuses, débris de la Révélation primitive.

Il y a plus : c'est que, loin que nous puissions, sans la Révélation, découvrir ou même soupçonner possible le mystère de la Trinité, cet assentiment réfléchi et le seul méritoire pour le ciel que notre esprit donne à la Trinité telle que la Révélation nous la fait connaître, assentiment qui n'est pas la simple adhésion au fait même de la Révélation, mais celle que donne l'esprit à ce que la Révélation lui propose par une certaine connaissance réelle, quoique très imparfaite, qu'elle lui en communique, nous ne le pouvons donner, ni conserver, si une assistance spéciale et une grâce surnaturelle n'élèvent notre esprit au-dessus de lui-même et le mettent en proportion avec le système révélé. C'est ce qu'enseigne, non seulement pour la Trinité mais pour tous les mystères de foi, Suarez ² après saint Augustin.

Le mystère de la vie divine est donc essentiellement inaccessible à la raison naturelle de l'homme ; il l'est même, tant est grande sa sublimité, à l'intelligence naturelle de l'ange. L'ange, non plus que nous, n'y peut être initié que par révélation. C'est aussi ce que prouve Suarez ³ contre Scot.

Maintenant, la Révélation une fois posée, la raison est-elle capable de démontrer la Trinité ? Il s'agit ici d'une démonstration rigoureuse, produisant l'évidence dans l'esprit. Quelques théologiens ont paru le croire. On cite après Claudien Mamert (*De statu animæ* l. VIII) Abailard, contre qui, à ce sujet, saint Bernard écrivit au pape Innocent III. « Pour faire de Platon un chrétien, il devient païen lui-même. » Puis Richard de saint Victor, qui, au troisième livre de son traité *De Trinitate*, déduit rationnellement de la plénitude de bonté, de félicité et de gloire qui est nécessairement en Dieu, la pluralité des personnes divines. « Voyez, dit-il, comme aisément la raison donne la conviction que cette pluralité est nécessaire, et il raisonne ainsi. Rien de meilleur que la charité : la charité, et une charité parfaite, ne peut manquer d'être là où est la plénitude de la bonté. Or la charité, au moins la plus parfaite, ce n'est pas de s'aimer soi-même, mais d'aimer un autre et de l'aimer d'une dilection souveraine. De là la nécessité qu'il y ait en Dieu quelqu'un qui soit le digne objet de l'amour souverain, lequel objet ne peut être objet d'amour s'il n'est distinct de celui qui aime, et digne objet de cet amour suprême s'il n'est lui-même tout divin. Après un raisonnement analogue sur la plénitude de la félicité à laquelle ne peut manquer cette joie excellente d'aimer et d'être aimé, et sur la plénitude de la gloire, à laquelle il appartient de communiquer magnifiquement ce qu'on possède, il dit : *Ecce de pluritate divinarum personarum tam aperte ratione docuimus, ut insanix morbo videatur laborare qui tam evidenti attestationi velit contraire*⁴. La pluralité ainsi établie, il cherche à prouver qu'elle se termine à une Trinité par ce raisonnement fort subtil que, puisqu'il est plus parfait et plus heureux d'être deux que d'être un, comme il l'a déclaré, pour que chacune des deux personnes ait cette perfection d'aimer et d'être aimée et de se communiquer, perfection sans laquelle

¹ I^a pars, 9, 32.

² De Trinit. l. I, c. XII.

³ De Trinit. l. I, c. XII.

⁴ L. III, c. v.

elle ne serait pas le digne objet de la dilection de l'autre, il faut que chacune des deux ne soit pas seule pour l'autre. De là une troisième personne qui reçoit communication de tout ce que possèdent les deux autres et que ces deux ont cette joie, nécessaire à leur souverain bonheur, d'aimer ensemble (*condilectio*)¹.

Il suffit de lire Richard pour voir que, prétendant tirer une démonstration de ses raisonnements, il ne la dit évidente que d'une manière oratoire : parlant comme il est naturel à tout homme qui raisonne et qui trouve que les raisonnements, sans être absolus, sont justes. Il croit si peu à la toute-puissance de son argumentation que, dans le passage précité du chapitre v où il affirme qu'on ne peut, sans folie, le contredire, il ajoute : *Ecce funiculus triplex (il a raisonné sur la bonté, la félicité et la gloire) qui difficile rumpitur, unde phreneticus quivis fidei nostrae impugnator (donante Dei sapientia) fortiter alligetur*. Une conviction qui n'entre qu'à l'aide d'une grâce n'est pas de celles que donne une démonstration mathématique. D'ailleurs il fait précéder sa recherche philosophique de la Trinité de ces fort belles et chrétiennes parois : « *In hoc inquisitionis meae proposito, qui voluerit rideat, et qui voluerit irrideat et digne quidem. Nam (ut verum fatear) ad tentandi ausum non me quidem tam scientia elevat quam aestuantis animi ardor instigat. Quid si non detur pervenire quo tendo? Quid si currendo deficio? Gaudebo tamen inquirendi faciem Dei mei semper pro viribus cucurrisse, laborasse, desudasse. Et si contingat pro nimia viae prolixitate, asperitate, assiduitate deficere, non nihil effeci si veraciter mihi dicere contingat : feci quod potui, quaesivi et non inveni illum, vocavi et non respondit mihi* »². Plût à Dieu que tous les chercheurs de la vérité eussent pensé et parlé ainsi!

Frère Raymond Lulle. Je ne puis vérifier s'il a véritablement prétendu démontrer la Trinité d'une manière absolue, mais c'est l'opinion de tous ceux qui parlent de lui. *Per illas demonstrationes Gentilis et Paganus convincendus est si adeo velit attendere eos qui penetrare valeant*. Voici, d'après Suarez qui cite de lui cette phrase, le résumé de son argumentation. « En Dieu est la bonté, donc l'acte de bonifier, donc aussi quelqu'un qui bonifie. » Le français répugne un peu à cette dialectique surannée. J'achève la citation en latin : *ergo est bonificans et bonificatum, seu bonificativum et bonificabile, ergo est concordia inter bonificatum et bonificabile in actu bonificandi, ergo est distinctio inter illa tria quia concordia non est nisi inter distincta. Ergo illa tria sunt tres personae in Deo*³.

Mais tous les théologiens, dit Suarez, enseignent avec saint Thomas qu'on ne peut donner, même après la Révélation, de démonstration évidente de la Trinité, et cela, dit-il, est certain dans la doctrine de la foi, *certum in fide* : ce qu'il prouve en citant le passage des saintes Écritures par lesquels nous avons montré l'impossibilité pour la raison de découvrir ce mystère par elle-même. « Prétendre au reste, dit saint Thomas, à une démonstration rationnelle de la Trinité, c'est faire à la foi une double injure. C'est d'abord offenser sa dignité, laquelle consiste en ce que les vérités de la foi soient invisibles et supérieures à la raison naturelle. Puis c'est mettre obstacle à sa diffusion parmi les hommes, car présenter aux incroyants des raisons qui ne prouvent pas, c'est leur donner à penser que la foi des croyants repose sur des fondements imparfaits, et, par suite, sujet d'en rire »⁴.

¹ L. III, c. XI, ad 20.

² L. III, c. I.

³ Suarez, *de Trinit.*, l. I. c. XI.

⁴ I^a pars, α. 3^o, n. 1.

Il importe pourtant, si l'on veut rester dans le vrai, de restreindre les paroles de Suarez et de saint Thomas touchant l'impossibilité et l'inconvenance d'une démonstration, à une démonstration adéquate, emportant l'évidence et embrassant la formule entière du mystère, c'est-à-dire non seulement la pluralité des termes de l'Être absolu, mais la trinité en Dieu de subsistances intelligentes, consciencielles ou de personnes divines. Ces réserves faites, il est bon, il est nécessaire de laisser à la foi sa base divine qui est l'autorité et de maintenir ce principe posé par saint Augustin : *Per fidem venit ad cognitionem et non a converso*¹. C'est le résumé de tout ce que nous avons dit et la préparation de ce qui nous reste à dire.

III. — *Peut-on du moins éclairer le mystère en quelque manière et le rendre plus accessible à notre esprit par des similitudes ou comparaisons? — Quelle marche convient-il de suivre à cet égard en instruisant les fidèles?*

S'il est vrai, et s'il faut maintenir à l'honneur éternel de l'inaccessible majesté de Dieu qu'il y a, pour la raison humaine, une impossibilité absolue d'arriver à une démonstration adéquate qui supposerait une intelligence entière du mystère de la vie divine, il faut craindre aussi de violer la majesté de la raison humaine, un si grand don de Dieu, en lui interdisant de scruter à tout jamais cette confidence mystérieuse que Dieu lui a faite de lui-même et de la scruter avec l'espérance, sinon d'arriver ici-bas à l'évidence qui enchaîne et triomphe même d'un ennemi, au moins d'obtenir cette lumière qui attire l'ennemi et dans laquelle l'ami se repose. La conquête totale de Dieu par la raison créée n'est pas à craindre : elle est, elle restera toujours impossible. En quelque état qu'elle soit de nature, de grâce ou de gloire, et quoi qu'elle fasse en cet état, cette intelligence née d'hier, l'infini la dépasse de tous côtés. Oui, même au ciel où elle verra l'infini, elle n'en mesurera jamais les profondeurs, ni les sublimités ; elle touchera l'adorable Trinité, elle ne l'embrassera pas ; elle la connaîtra dans l'évidence, elle ne la comprendra pas ; elle sera toute plongée en elle, elle ne la contiendra pas. Mais l'entreprise que fait la raison guérie et perfectionnée par la foi, fidèle à la foi, de conquérir ce Dieu dont la connaissance est sa vie, sa gloire, sa sainteté, son bonheur, c'est une entreprise légitime ; c'est non seulement un droit, mais un devoir. Et, loin de s'en effrayer comme plusieurs, loin de la condamner comme quelques-uns, il faut, Dieu demande qu'on y encourage les autres et qu'on s'y efforce soi-même. Il faut lire comme saint Augustin revendique ce noble et nécessaire usage de la raison chrétienne dans cette réponse à Consentius, où il reproche d'absorber la raison dans la foi. *Si jam fidelis rationem poscat, dit-il, ut quod credit intelligat, capacitas jus intuenda est ut secundum eam, ratione reddita, sumat fidei suae quantum potest intelligentiam. Et plus loin : hoc dixerim ut fidem tuam ad amorem intelligentiae cohorter, ad quam vera ratio perducit et cui fides animam præparat. — Plus loin encore : Porro quia vera ratione jam quod tantummodo credebat intelligi profecto proponendum est ei qui cupit adhuc intelligere quod credit, si autem nec cupit et ea quae intelligenda sunt tantummodo credenda existimat cui rei fides prosit ignorat : nam pia fides sine spe et charitate esse non vult. Sic igitur homo fidelis debet credere quod nondum videt, ut visionem et speret et amet. C'est dans cette même lettre que se trouve cette parole devenue célèbre : *Intellectum valde ama : quia et ipsae Scripturae quae magnarum rerum ante intelligentiam suadent fidem, nisi eas recte intelligas, utiles tibi esse non possunt*. La même doctrine est magnitiquement*

¹ In Joannem, tract. 27.

² Epist. ad Cons. 120.

exposée au sujet même de la Trinité dans le neuvième livre de son ouvrage sur ce grand mystère. *Trinitatem quamlibet, non quamlibet, sed illam Trinitatem quae Deus est... Talia quaerentem nemo juste reprehendit, si tamen in fide firmissimus quaerat, quod aut nosse aut eloqui difficillimum est. Affirmantem vero cito juste qui reprehendit quisquis melius vel videt vel docet.* Celui-là, mais non pas celui qui ne voit rien.

Voici sur cette intervention permise et même nécessaire de la raison dans la théologie un fort remarquable passage de saint Hilaire. « Les Apôtres ne nous ont pas transmis une croyance dépourvue de raison. A la vérité c'est la foi principalement qui conduit au salut ; mais, si la science n'accompagne pas la foi, celle-ci pourra bien, dans le combat, se cacher dans une embuscade d'où il sera impossible de la faire sortir, mais elle n'aura pas la certitude de vaincre. Après la fuite de l'ennemi, le faible vainqueur peut s'emparer du camp, mais il n'y entre pas avec l'intrépidité d'un conquérant armé. Il faut que tous les orgueilleux ligués contre Dieu soient humiliés, il faut que les esprits qui s'élèvent contre une foi pieuse soient écrasés, non pas avec les armes de la chair, mais avec des armes spirituelles ¹. »

Quaerite, inquit, Deum et vivet anima vestra ², continue saint Augustin. *Et ne quisquam se tanquam apprehendisse temere gaudeat : Quaerite, inquit, faciem ejus semper* ³. *Et Apostolus : Si quis se putat aliquid scire, nondum scit quemadmodum scire oporteat... Sic ergo quaeramus tanquam inventuri et sic inveniamus tanquam quaesituri. Cum enim consummaverit homo tunc incipit* ⁴.

C'est là la vérité catholique et plût à Dieu qu'elle eût été toujours bien connue de tous ses adversaires, comme même de ses défenseurs ! Bien des malentendus eussent été évités et, par là, bien des luttes.

La raison chrétienne a, du reste, si bien compris le vaste champ de spéculations intelligentes que lui ouvrait la Révélation et l'essor qu'elle pouvait prendre, infailliblement appuyée sur cette possession, par la foi, des termes rigoureux du problème divin, que, depuis Jésus-Christ, elle a entrepris et n'a cessé de poursuivre dans les Pères, les théologiens et les philosophes religieux, la connaissance scientifique de la Trinité. Elle a cherché la trace et l'analogie de ce mystère dans toute la création, elle en a même essayé l'explication ontologique.

Au début, on paraît s'être attaché à montrer, surtout par des comparaisons, qu'une Trinité est compatible avec l'unité.

« La Trinité divine, dit saint Basile, est comme une nuée qu'un même rayon peint de trois couleurs différentes. »

« C'est, dit Origène ⁵, comme les eaux de trois puits séparés qui viennent de la même source. »

Tertullien ⁶ en trouve l'image dans la même eau qui est source, ruisseau et fleuve, dans les trois branches d'un arbre qui ont chacune toute la nature de l'arbre et qui sont un seul arbre, dans le soleil, où trois choses se réduisent à une seule : la lumière qui en est comme la substance, l'éclat qui en est comme l'ornement, la chaleur qui en est comme la vertu. C'est une analogie souvent depuis répétée et rendue plus expressive par les progrès modernes de la science.

¹ De Trinit., l. XII, c. xx.

² Ps. Lxviii.

³ Ps. civ.

⁴ Eccles. xviii.

⁵ Num. 12, in Num.

⁶ Adv. Prax.

L'esprit si profondément philosophique de saint Augustin pénètre plus avant. Dans son *Traité de la Trinité* composé tout exprès pour rendre, autant qu'il est possible, à l'esprit, chrétien, raison de ce grand mystère, il dépasse l'ordre imparfait de la comparaison et il cherche dans la nature des êtres, soit corporels, soit spirituels, le vestige et l'image de la divine Trinité. Au sixième livre (chap. x), il montre comment, en toute chose créée, il y a nécessairement unité, espèce ou apparence (les modernes diraient « forme » et ordre). L'unité qui fait qu'une chose existe, l'espèce qui fait qu'elle est elle et non une autre, qui la distingue, qui la formule, l'ordre qui la fait se tenir où elle est ou tendre où elle doit être, comme est le poids pour le corps, l'amour pour les âmes. Dans sa lettre à Nebridius (Epist. 11), il s'exprime plus rigoureusement encore, surtout quant au troisième terme, à savoir l'ordre, qu'il considère ici en tant qu'il est le rapport de l'être, non pas à un autre être, mais à lui-même, rapport selon lequel l'être s'aime lui-même, tend à lui-même, s'unit à lui-même, se repose en lui-même, d'où résulte sa permanence identique. Depuis, on n'a rien trouvé de plus exact ni de plus profond. C'est là, en effet, la loi absolue de l'être et le triple terme dont se compose nécessairement son unité. Plus loin (livres VIII et IX), partant de l'idée de la charité, où il trouve celui qui aime, celui qui est aimé et l'amour qui les unit, il entre dans l'examen psychologique de l'âme et il y trouve cette image vivante de la Trinité divine, *impur imago*, dit-il, *sed imago*, que tout le monde après lui a reconnue et célébrée : un esprit intelligent, une pensée qui est le fruit de la fécondité de l'esprit et véritablement sa progéniture, *proles*, et l'amour qui a pour principes l'esprit et la pensée : trois qui sont un ; car c'est une seule et même âme qui est esprit, qui pense et qui aime, trois qui sont un encore et davantage en tant que c'est elle-même que l'âme intelligente connaît par sa pensée et aime par son amour, terminant ainsi en elle-même et dans l'unité ce mouvement qu'elle fait d'elle-même à elle-même. Sous un autre aspect (livre X), il voit la Trinité dans cette triple puissance de l'âme qui est la mémoire, par laquelle il me semble qu'il entend la conscience que l'âme a d'elle-même, son identité consciencielle, l'intelligence et la volonté, trois facultés évidemment distinctes, et dont l'essence est une, à savoir l'âme.

Telles sont les principales données philosophiques de saint Augustin sur ce mystère sublime. Elles ont été la base principale de toutes les explications rationnelles présentées au Moyen Age par la philosophie théologique et la mystique (saint Thomas dans la *Somme* et tous les scolastiques, Ruysbroek, Tauler). Il a été de plus en plus autorisé que le Fils naissait du Père comme étant sa pensée et sa propre connaissance, *per modum notitiae*, et que le Saint-Esprit procédait du Père et du Fils *per modum amoris*, comme étant l'amour de l'un et de l'autre. Bossuet a magnifiquement développé ces doctrines (*Sermon sur la Trinité. Avertissement aux protestants. Méditations sur l'Évangile.*)

Toutefois, la prédominance de cette explication n'exclua pas au Moyen Age d'autres essais tirés soit de l'étude même de la nature divine, soit de l'idée de ses perfections, par exemple de l'idée de bonté et de félicité absolue, comme nous l'avons vu dans Richard de Saint-Victor et Raymond Lulle, soit de certaines analogies. Ainsi Hugues de Saint-Victor voit l'image de la Trinité dans l'unité de la famille : *Est vir principium, unde mulier, de quibus procedit tertium, id est proles*¹.

Saint Bonaventure² en voit un reflet dans la division ternaire des sciences.

¹ Sacram 1-28.

² Itiner. ad Deum, c. 8.

La philosophie se divise en naturelle, intellectuelle et morale. La philosophie naturelle comprend à son tour la métaphysique, la science mathématique et la physique ; la philosophie intellectuelle, se divise en grammaire, logique et rhétorique : la morale en monastique, économique, politique.

Dans sa lutte contre les rationalistes du XVIII^e siècle, M. de Pressy (*Instructions pastorales*) sort de l'analogie, sans y renoncer pourtant, pour aller jusqu'à l'hypothèse. Il suppose une seule âme animant trois corps humains, prétendant la chose métaphysiquement possible. Dans ce cas, dit-il, il y a réellement trois personnes humaines distinctes, la personnalité humaine étant un individu composé de corps et d'âme, et qui se trouve ici dans chacune ; et cependant, il y a simultanément non pas seulement unité de nature mais un seul homme en trois personnes humaines ; car, pour qu'il y eût trois hommes, il faudrait trois âmes comme il y a trois corps. Il développe longuement et ingénieusement cette pensée, dont il a trouvé quelque germe dans saint Augustin.

Beaucoup d'écrivains catholiques modernes ont poursuivi ce noble travail, et les nouvelles données scientifiques prêtant la main à l'esprit philosophique, on a trouvé partout l'image de la Trinité. Le nom trois fois saint de Dieu s'est montré admirablement écrit dans tout l'univers. Il y a trinité et unité dans l'accord parfait, composé de trois notes et source de toute mélodie et de toute harmonie musicales dans les trois couleurs primitives fournies par l'arc-en-ciel, d'où sortent toutes les couleurs et toutes les nuances des couleurs ; dans les trois fluides impondérables calorique, électrique, lumineux, que toutes les études récentes tendent à faire regarder comme un fluide unique à trois énergies distinctes, répandu partout et véritable âme du monde matériel. Le même système se révèle dans le langage, où toute proposition s'énonce nécessairement en trois termes, le sujet, le verbe et l'attribut : dans les trois personnes pronominales je, tu, il, exprimant tous les rapports logiques possibles, moi qui te parle, toi à qui je parle, lui ou elle dont je te parle. On le voit figuré dans les trois dimensions sous lesquelles toutes les choses sensibles sont perçues, hauteur, largeur et profondeur ; dans les trois aspects dont se compose l'idée unique du temps : le passé, le présent, l'avenir ; dans la triple notion qui caractérise toute action faite dans le temps : la cause, le moyen et l'effet ; dans la notion simple aussi de commencement, de milieu et de fin.

En somme, il est impossible de ne pas trouver partout ce système et on est en droit d'affirmer à priori que, depuis l'atome jusqu'à l'ange, il n'y a pas un être qui ne porte en soi la trace et comme la signature divine de l'Être absolu qui l'a créé, et qui ne soit établi suivant la formule même de cet être qui est l'Être : *Ego sum qui sum*.

Éclairée par cette double lumière, la lumière positive, surnaturelle, traditionnelle de la foi, et la lumière négative, naturelle, expérimentale de la science, la philosophie chrétienne arrive à découvrir que l'être à ses trois degrés, matériel, spirituel, divin, est nécessairement une Trinité une, une unité trine. Tout ce qui est, est d'abord, dans sa racine, dans son énergie fondamentale qui est comme sa substance, le premier terme de son être et le principe des deux autres. Puis, comme rien n'existe à l'état indéterminé, tout ce qui est est telle chose et non pas telle autre, tout ce qui est substance est aussi forme. C'est la forme qui individualise les êtres et les rend perceptibles, intelligibles, en les rendant distincts. C'est le deuxième terme de l'être, aussi nécessaire que le premier et ontologiquement contemporain du premier. Enfin, de cette substance unie à cette forme, de cette forme unie à une sub-

stance, résulte nécessairement un terme de rapport, d'harmonie, d'amour, d'unité qui est le troisième terme et la conclusion de l'être, qui l'établit dans sa permanence identique et dans sa totale perfection. Qu'on appelle ces trois termes puissance, intelligence, amour, comme M. Maret (*Théod.*, leçon 13), ou, ce qui convient mieux à toutes sortes d'êtres, vie, forme, unité ou harmonie, comme l'auteur des harmonies de l'être, c'est toujours, au fond, la même vérité et celle précisément qu'avait vue saint Augustin quand il écrivait à Nebridius : toute chose 1^o subsiste, 2^o subsiste dans son mode, 3^o subsiste dans un ordre et un rapport quelconque, au moins et avant tout avec elle-même.

Et il y a ici une lumière si vive qu'on pourrait peut-être ne pas refuser à cette théorie de l'être le nom de démonstration. Je ne dirai pas, comme l'auteur des *Études philosophiques sur le christianisme* (Auguste Nicolas) : « Cela nous paraît tellement fort que, n'aurait-on jamais reçu la notion du mystère de la Trinité, il suffirait d'avoir l'idée véritable de Dieu (infini, indépendant, parfait en lui-même) pour arriver, de déduction en déduction, à la découverte de ce mystère, tant cette idée de Dieu le contient nécessairement. » « Je crois bien qu'un esprit surnaturalisé par la société depuis si longtemps chrétienne dans laquelle il est né, par l'éducation et par les sacrements, reçoit de ces toutes-puissantes influences une particulière aptitude à l'intelligence des choses spirituelles et des mystères divins ; mais, les choses étant ce qu'elles sont, j'avoue que cette loi de l'être fait sur mon esprit l'impression des vérités évidentes, et qu'il ne me serait pas plus possible de concevoir un être quelconque, et à plus forte raison Dieu, sans trois termes que de concevoir deux et deux faisant cinq. Ce qui ne va pas à infirmer ce que nous avons dit de l'impossibilité, même après la Révélation, d'une démonstration adéquate de la Trinité. Autre chose est de démontrer que ces trois termes sont trois personnes, trois substances distinctes et pouvant dire moi et toi. C'est pourtant en quoi consiste surtout le mystère de la Trinité divine. Les auteurs que j'ai cités et sans doute bien d'autres que j'ignore ont essayé cette démonstration et ils ont bien fait. Mais *hic opus, hic labor est*. Et, quel que soit le mérite de leurs éclaircissements, en admettant même qu'ils rendent plausible la triple personnalité en Dieu, il y a loin de là à une démonstration évidente.

Pour ce qui est maintenant de la méthode à suivre en instruisant les fidèles sur ce mystère, deux choses me paraissent d'une égale et souveraine nécessité. La première, c'est d'asseoir avant tout et d'une manière inébranlable tout ce que l'on enseigne, sur la base divine de l'autorité. Cela est particulièrement nécessaire aujourd'hui où le rationalisme tend davantage à absorber le traditionalisme et à se substituer tout à fait à la Révélation. La seconde, c'est, après ce fondement posé, de s'efforcer, soit en s'appropriant les travaux déjà faits, soit en travaillant soi-même, de rendre les données de la foi aussi accessibles et aussi plausibles qu'on peut à la raison, soit par des comparaisons et des analogies, soit même, suivant la portée de l'auditoire, par des explications philosophiques. Ce ne sera ni déroger, ni innover pour céder aux entraînements du temps. De tout temps, on a fait ainsi dans l'Église et il ne se pouvait pas qu'on ne fit pas ainsi. Au reste, il ne faut pas céder, sans doute, à son temps quand on prêche des doctrines éternelles ; mais il faut être de son temps. On le peut, parce que l'éternité est de tous les temps, et on le doit, parce qu'il s'agit de convertir à l'éternité les hommes qui vivent dans le temps. Or incontestablement et surtout à une époque où la raison a, sinon plus de puissance acquise, au moins plus d'activité ; ces rayons lumi-

neux dont la raison chrétienne éclaire le temple sacré et toujours mystérieux de la doctrine, sont tout à la fois pour ceux qui sont dehors une puissante invitation à entrer et pour ceux qui y sont entrés un affermissement précieux de leurs croyances, une arme puissante pour les défendre. Et ces lumières rationnelles, on les peut donner toujours, sinon par l'explication philosophique, au moins par l'analogie dont tout le monde, même l'enfant, est capable et toujours fort frappé. Certes, c'est avoir fait beaucoup pour l'esprit humain que de lui montrer que ce qu'on lui annonce ressemble à autre chose qu'il connaît. L'esprit créé, divinement préparé pour la vision de l'harmonie infinie qu'est Dieu, a naturellement horreur de ce qui lui paraît n'avoir pas de lien avec le reste qu'il voit, et il se refuse à admettre ce qui ne ressemble à rien, et c'est son droit, car ce qui est ressemble toujours à quelque autre chose, au moins à Dieu, et Dieu lui-même, qui est essentiellement unique, se ressemble à lui-même, puisque son Verbe, qui est son image, lui est essentiel. Dieu, lui non plus, n'admet pas dans son intelligence ce qui ne ressemble à rien, et à ceux qui ont perdu la similitude et l'analogie qu'ils devaient avoir avec lui, il leur dit : *Nescio vos*.

Montrons donc que nos mystères, et en particulier celui de la Trinité, sont écrits partout, tiennent à tout, expliquent tout, sont la base de tout : attachons les hommes à cette croyance principale par la nécessité où nous leur prouverons qu'ils sont, s'ils le nient, de voir s'écrouler tout l'édifice religieux, philosophique et moral, scientifique et social.

J'ajoute cependant ceci qui paraît importer et dont plusieurs de ceux qui suivent cette voie, d'ailleurs excellente, ne tiennent peut-être pas toujours assez compte ; c'est qu'il faut élever les hommes à la Trinité, sans rabaisser la Trinité, et que partant il est nécessaire de dire et de bien faire comprendre que tout ce qu'on propose d'images et d'explications de la Trinité, si sublimes et si vraies qu'elles puissent être, n'est jamais de la Trinité adorable qui est Dieu qu'une image et une explication très imparfaite, et qu'ainsi demeure vraie cette parole de saint Fulgence : *Sic excedit omne quod cogitare possumus, sicut superat omne quod sumus*.

SECONDE PARTIE

I. — *Quelles sont les diverses relations des personnes divines entre elles, avec l'essence divine et avec la créature dont les théologiens ont coutume de parler?*

On nomme relation en Dieu le rapport qui unit la personne produisant à la personne produite et *vice versa*. Le fondement des relations en Dieu, ce sont donc ces actions immanentes dont le principe et le terme sont des personnes divines et que l'on nomme *procession*. Ces relations sont réelles et non pas seulement de raison ; elles subsistent non pas seulement intelligiblement, mais essentiellement, unissant essentiellement et nécessairement deux réalités relatives. Selon Witasse, elles constituent tout à la fois et distinguent les personnes ; ce qu'il montre très bien être l'effet d'un seul et même acte, une chose n'étant constituée dans son entité individuelle qu'autant qu'elle est distinguée de tout ce qui n'est pas elle. Et elles constituent ces personnalités distinctes, non pas en tant qu'elles expriment leur rapport réciproque (non *per esse ad*), mais en tant qu'elles ont leur racine dans ces personnalités (*per esse in*).

Les processions sont les fondements des relations ; ces processions étant au nombre de deux, comme il va être établi, donnent quatre relations. La première procession donne la double relation de la première personne à la

seconde, à savoir la *paternité*, et de la seconde à la première, à savoir la *filiation*. La seconde procession donne la double relation des deux premières personnes produisant la troisième en unité de principe, à savoir la *spiration active*, et de la troisième produite par les deux autres, à savoir la *spiration passive*. Il est très important d'observer que ces relations divines ne sont réellement distinctes que des relations opposées, comme la paternité de la filiation, mais non pas des relations disparates. Ainsi la *spiration active*, commune au Père et au Fils, n'est pas réellement distincte de la *paternité*, ni de la *filiation*, quoique distinguée d'elles par une distinction de raison. Ceci se prouve par cet axiome capital du *Traité de la Trinité* et reçu par tous les théologiens que : *in divinis omnia sunt unum ubi non obviat relationis oppositio* (Witasse).

Les relations ne sont pas non plus distinctes de l'essence, elles n'en sont pas des modifications en dehors desquelles on puisse concevoir un substratum absolu, comme l'homme, parmi nous, se conçoit sans le père et sans le fils ; elles sont cette essence même. Par ce mot de relation on veut donc seulement exprimer, comme on le peut avec un langage si disproportionné que le nôtre, la réalité divine en tant qu'elle se rapporte à une réalité identique, il est vrai, par le fond, mais distincte par une opposition qu'elle a avec la réalité qui se rapporte à elle. Ainsi la paternité est l'essence, la filiation est l'essence et tout ensemble la paternité est distincte de la filiation et la filiation de la paternité. Et de même la spiration active est l'essence et aussi la passive, et tout ensemble l'active et la passive essentiellement identiques sont relativement opposées.

Il suit de là que le rapport des personnes divines avec l'essence est, comme nous l'avons d'ailleurs établi dans la conférence précédente, un rapport essentiel d'unité et d'identité.

La relation fondamentale et spéciale qui existe entre Dieu et la créature est une relation qui n'existe pas et ne saurait exister entre les trois adorables personnes divines, c'est celle de la cause à l'effet, cause libre d'un effet librement produit. Cette relation n'est pas réelle en Dieu, en ce sens que rien dans la réalité essentielle de Dieu n'exige la création, quoiqu'on puisse dire que quelque chose l'appelle, mais elle est réelle dans la créature, parce que dire créature, c'est dire un être qui a une cause et qui est essentiellement dépendant de la volonté libre qui l'a fait être.

II. — *Exposer spécialement ce qui regarde : 1^o les processions divines. En quoi consistent-elles? Combien en distingue-t-on? En quoi diffèrent-elles?*

Procéder dans le sens vulgaire, c'est aller d'un lieu à un autre ; la procession, c'est le mouvement qui, partant d'un terme, aboutit à un autre terme. Par extension, ce mot a signifié l'acte par lequel une chose est produite par une autre, émane d'une autre (Witasse). Il y a une sorte de procession dont le terme est extérieur au principe : c'est ainsi qu'un édifice matériel procède de la conception d'un architecte. Il y a une autre procession dont le terme est intérieur : c'est ainsi que la conception idéale de l'œuvre procède de l'esprit de l'ouvrier ; elle en procède sans en sortir ; elle est *immanente*. S'il y a procession en Dieu, ce doit être selon le mode le plus parfait qui soit parmi nous, et en lui attribuant ce que nous voyons ou concevons de plus digne, on demeure encore bien au-dessous de la réalité. Les processions en Dieu seront donc immanentes, comme l'émanation de notre verbe intelligible qui.

sorti de la fécondité intelligente de notre esprit, demeure dans notre esprit. Mais elles ne seront pas, comme en nous, accidentelles ; notre intelligence, pouvant actuellement produire ou ne produire pas son Verbe ; elles seront nécessaires, elles seront éternelles, elles seront substantielles et parfaites, le terme de la procession étant de nature identique avec le principe et complètement adéquat à lui.

Qu'il y ait procession en Dieu, c'est un dogme de foi. Notre-Seigneur dit en saint Jean ¹ : *Ego ex Deo processi et veni*, et plus loin ² : *Cum venerit Paraclitus quem ego mittam a Patre, Spiritus veritatis qui a Patre procedit*. Le même terme de procession se trouve dans les Symboles.

Mais la procession est un mouvement. Tout mouvement suppose trois choses : un principe, un terme et le mouvement de l'un à l'autre. Qu'est-ce en Dieu que le principe de la procession ? Les théologiens en distinguent deux : 1^o le *principium quid*, et tous sont d'accord pour dire que ce principe est la personnalité active d'où sort la procession ; 2^o le *principium quo*, à savoir la forme, l'énergie, la vertu particulière par laquelle cette personne agit. Ici, grande controverse. On distingue d'abord le *principium quo* éloigné, et tous conviennent encore que c'est la nature ou l'essence divine ; mais on dispute sur le *principium quo* prochain. Durand nie qu'il y en ait un autre que l'essence divine ; il veut que le Père engendre le Fils par la nature divine, elle-même prise abstractivement de tout acte intellectuel ou volontaire, et son opinion, combattue par Suarez est par lui notée de témérité. Saint Bonaventure croit que le *principium quo proximum* n'est autre que la relation et, par exemple, la paternité pour la procession du Fils, la spiration active pour la procession du Saint-Esprit. Saint Thomas, Suarez et la généralité des théologiens, se fondant sur l'Écriture, les Pères et l'analogie, disent que ce principe prochain, c'est, pour la procession du Fils, l'acte intellectuel du Père énonçant son Verbe, et, pour la procession du Saint-Esprit, l'acte de volonté, d'amour, de dilection du Père et du Fils produisant l'Esprit en unité. Il faut remarquer que, parlant ici d'un acte intellectuel divin, on l'entend, non pas de l'intelligence divine en tant qu'elle est commune aux trois personnes, mais de l'intelligence en tant qu'elle est dans le Père avant toute production, principe sans principe de l'intelligence des deux autres personnes, qui reçoivent l'intelligence comme l'essence et toute la divinité ; d'où vient que cette intelligence infiniment féconde dans le Père pour produire le Fils, n'est pas féconde dans le Fils pour produire d'autres Fils, encore qu'il reçoive de son Père toute l'intelligence divine. Il faut raisonner de même touchant l'acte volontaire ou amoureux par lequel le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Il reçoit tout l'amour divin, mais non pour être le principe amoureux d'un autre terme (Suarez, *De Trinit.*, l. 1. c. 5 ad 10).

Il faut pourtant observer, dit Perrone, que ceci ne tient pas à l'essence du dogme, ce que je note, dit-il, afin que les rationalistes, à qui ces explications ne plaisent pas, ne s'en fassent pas un appui pour attaquer la vérité de notre foi, laquelle demeure entièrement indépendante des expositions scolastiques.

Combien distingue-t-on de processions en Dieu ?

Il est de foi qu'il y en a deux et qu'il n'y en a que deux (Suarez). L'Écriture les indique dans les textes précités ; les Symboles de Nicée et de saint Athanase le déclarent. La première, c'est celle du Fils procédant du Père

¹ Ch. VIII.

² Ch. XV.

la seconde, celle du Saint-Esprit procédant du Père et du Fils, comme d'un seul principe.

Saint Thomas et après lui les autres théologiens établissent ceci par l'analogie. Les processions sont les actions immanentes de la nature intelligente. Or, dans l'homme qui est une de ces natures, combien y a-t-il de ces sortes d'actions? L'homme pense, sa pensée reste dans son esprit et l'objet de sa pensée peut y être, ce qui arrive par exemple, quand c'est sur lui-même qu'il réfléchit : première action immanente. L'homme veut ou aime ; son amour demeure en lui et l'homme peut être lui-même l'objet de son amour : second acte immanent. Mais hors de là qu'y a-t-il? L'homme sent. On peut dire, il est vrai, que le sentiment est immanent en celui qui l'éprouve : mais d'abord le sentiment dépend en partie de l'extérieur, le sentiment n'étant actuel que par l'action de l'objet sensible sur la sensibilité ou sur les sens : de plus, le sentiment est étranger à une nature purement intellectuelle comme celle de Dieu (saint Thomas).

Il n'y a donc que deux processions en Dieu, lesquelles se peuvent appeler la procession intellectuelle et la procession volontaire. Et ces deux processions épuisent manifestement dans sa totalité l'infinie fécondité de la nature divine. En nous, dit saint Thomas, il y a plusieurs pensées, un verbe naît d'un autre verbe, parce qu'aucun de ces verbes n'exprime adéquatement notre faculté intelligente. Il y a aussi en nous plusieurs amours et un amour en produit un autre, parce qu'aucun objet n'épuise et ne comble entièrement notre puissance affective. Mais en Dieu tout est plein, tout est parfait, il n'y a qu'un Verbe, terme intégral de l'intelligence du Père et qu'un esprit, terme intégral de l'unique volonté du Père et du Fils.

En quoi ces deux processions diffèrent-elles?

Ce que nous avons dit établit déjà une différence entre les processions divines, à savoir que la première a pour principe l'intelligence active du Père et que le principe de la seconde est la volonté aimante du Père et du Fils. Cette différence aussi en ressort que la procession du Fils est ontologiquement la première et celle du Saint-Esprit, la seconde. En tout être capable de connaître et d'aimer, la connaissance précède logiquement l'amour, et l'amour logiquement naît de la connaissance.

Mais, de plus, l'Écriture, les Symboles, la théologie et l'analogie nous révèlent une autre et plus sublime différence, c'est que la première procession divine est une génération, ce que n'est pas la seconde. La première personne divine est Père, la seconde est Fils. Le Père engendre : *Ego hodie genui te*¹ ; le Fils est engendré. *Unigenitus qui est in sinu Patris ipse enarravit*².

Qu'est-ce qu'une génération? Dans son acception la plus haute et la plus complète, la seule par conséquent qui puisse être appropriée à Dieu, la génération, suivant les théologiens, est *l'origine d'un être vivant sortant d'un autre être vivant comme de son principe conjoint*. C'est une origine, une issue, mais ce qui sort c'est un être vivant, et c'est d'un vivant qu'il sort, et ce premier vivant qui engendre l'autre est par là même le principe de l'autre, principe conjoint, par où l'on entend, dans ce principe, son activité volontaire, sa détermination d'engendrer, son application à le faire, en même temps que la communication qu'il fait à celui qu'il engendre d'une partie de sa substance ou de sa substance totale, d'où vient qu'il y a conjonction, union, unité entre le Père et le Fils, et parfaite similitude de nature. Or le Verbe sort de l'intel-

¹ Ps. II.

² JOH. I.

ligence divine comme un être vivant, car le Fils a la vie en lui, il est lui-même la vie. Il en sort comme d'un principe vivant, car si le Fils a la vie, c'est le Père qui lui a donné de l'avoir ; le Père est donc vivant, il est donc vie comme le Fils ; et ce principe vivant du Verbe est un principe conjoint au Verbe : il l'engendre, le voulant engendrer et sachant qu'il l'engendre. Il l'engendre, non pas en lui donnant une partie de sa substance, comme il arrive dans la génération humaine, mais la totalité de sa substance, substance qui est toute la divinité, la fécondité, l'intelligence, l'amour, tout ce qui se pourrait dire et ce qui ne se peut pas dire, hormis son incommunicable paternité. Car, dit saint Augustin ¹, le Père ne reçoit rien du Fils : il est Sagesse engendrante avant que le Fils soit Sagesse engendrée. Au contraire, le Fils reçoit tout du Père, excepté d'être Père. Ainsi, entre ce Père et ce Fils il y a conjonction, union, unité, partant similitude parfaite de nature allant jusqu'à l'identité.

C'est là ce que nous pouvons dire de la génération du Verbe. Mais a-t-on, par là, déclaré cette génération ? Non certes, et après les conceptions les plus sublimes, l'esprit de l'homme doit dire en s'inclinant devant l'infinie majesté de ce système : *Generationem ejus quis enarravit* ² ?

Quel est le caractère de la seconde procession divine ? Il y a acte intellectuel quand l'objet de l'intelligence est, selon sa ressemblance idéale, dans cette intelligence. Il y a acte volontaire quand la volonté incline et se meut vers son objet. Le caractère distinctif de la seconde procession divine, dont nous avons vu que le principe est l'acte volontaire en Dieu, c'est donc l'impulsion, le mouvement vital. D'où, le terme de cette procession n'est point appelé Fils mais souffle, Esprit. La procession elle-même a été caractérisée, dans les théologies, par le nom de spiration. Au demeurant, il est bon de dire ici, avec saint Augustin ³, « que tu le saisisses, que tu ne le saisisses pas, le Fils sort du Père, le Saint-Esprit sort du Père ; mais le Fils est engendré, le Saint-Esprit est procédant. Maintenant quelle différence y a-t-il entre naître et procéder ? Qui, parlant de cette nature souverainement excellente qui est Dieu, le pourra expliquer jamais ? Tout ce qui procède ne naît pas, quoique tout ce qui naît procède, je le sais ; mais, pour distinguer entre cette génération et cette procession, je ne m'en sens pas capable. » « Oui, je l'ignore, dit saint Hilaire ⁴, et je ne cherche pas et cependant je me console, car les Archanges l'ignorent eux aussi, c'est un secret pour les Anges ; la Sagesse des siècles n'en dit rien, la prophétie s'en tait, l'Apôtre a craint d'interroger et le Fils lui-même ne l'a point mis en lumière. »

III — De l'appropriation de certains attributs à chacune des personnes divines.

Fondement et légitimité de ces appropriations. Quelles sont les principales de celles que nous fournissent l'Écriture et la doctrine de l'Église ?

On est d'accord, en théologie, sur ce point que chaque personne divine est distinguée par des *propriétés* exclusivement personnelles, propriétés qui constituent les *notions*, c'est-à-dire les formes idéales déterminées sous lesquelles notre esprit conçoit la personne.

De plus, suivant saint Thomas, certains noms sont exclusivement propres à la personne en tant qu'ils l'expriment dans un de ses caractères individuels.

¹ De Trinit.

² Isaïæ.

³ Contra max., l. II, c. XIV.

⁴ De Tim., l. II.

C'est ce qu'il appelle les *noms personnels*, ceux qui nomment, non pas l'essence divine, mais telle personne divine.

C'est, pour la première personne, le nom de Père signifiant, *in concreto*, la propriété personnelle qu'exprime abstractivement le mot « paternité ».

C'est, pour la seconde, le nom de Fils, le nom de Verbe, pris dans sa signification la plus haute, en tant qu'il exprime le concept intérieur de l'esprit, l'idée ; le nom d'image encore, en tant que l'image est l'expression adéquate de l'être. L'Écriture, qui dit du Fils *Verbum erat apud Deum*, dit aussi de lui *Imago Dei invisibilis*, à quoi revient la *figura et character substantiae Dei*.

Ce sont enfin, pour la troisième personne, les noms moins exclusivement personnels, puisqu'ils peuvent aussi, en un sens, signifier l'essence, mais se pouvant prendre personnellement aussi, d'*Esprit-Saint*, d'*amour*, de *don*.

Hors de ces dénominations personnelles, il ne reste plus que les dénominations qui conviennent à l'essence et qui expriment les attributs absolus de Dieu. Telles sont l'éternité, la toute-puissance, la sagesse, la justice, la béatitude, et les autres.

Il n'y a aucun doute que toutes ces propriétés essentielles de Dieu, et par conséquent les noms qui les expriment, appartiennent en commun et indistinctement aux trois personnes et à chacune des trois personnes. L'essence étant commune, puisqu'elle est absolument une, tout ce qui est essentiel est commun par là même. C'est ce qui fait dire à Jésus-Christ : *Omnia quaecumque habet Pater mea sunt* (Joan. XVI).

Cependant, parmi ces propriétés absolues et ces dénominations essentielles, il y en a qui sont particulièrement attribuées et véritablement *appropriées* à telle ou telle personne. Ces appropriations sont très fréquentes dans l'Écriture où le Père est appelé (Éccles. XXIV) *creator omnium*, le Fils (I Cor.) *Dei virtus et sapientia*, le Saint-Esprit (I Joan. IV) *Charitas*. Rien n'est plus formel sur leur légitimité que ce passage de saint Augustin (*De Trinit.* I, XV, c. XVII) : « De même que nous nommons proprement *sagesse* l'unique Verbe de Dieu, encore qu'universellement le Saint-Esprit et le Père soient *sagesse*, de même, quoique le Fils et le Père soient universellement *charité*, ce nom de *charité* est spécialement approprié au Saint-Esprit. » Witasse cite encore cet intéressant passage du diacre Paschase (lib. I, *De Spiritu sancto*, c. IX) : *Quantum in Scripturis sacris manifeste deprehenditur, alia Pater ipse per se, alia specialiter per Filium, alia per Spiritum, licet sub privilegio potentiae communis, operatur. Quia sumus, ad Patrem proprie referri videtur... quod vero rationis ac sapientiae capaces sumus, illi specialiter qui est ratio et Sapientia... id est Filio deputatur ; quod autem regeneramur vocati, innovati sanctificamur, per divina cloquia personae Spiritus Sancti evidenter adscribitur.*

Ces appropriations personnelles diffèrent beaucoup des noms personnels. Dans les noms personnels, la personne est manifestée par les propriétés personnelles. Dans l'appropriation, ce sont les propriétés essentielles qui manifestent la personne. Et la possibilité de les manifester ainsi nous est d'un grand secours, car, dit saint Thomas, notre raison a de l'essence divine une connaissance bien plus claire que des personnes.

Il est, de plus, très important d'observer que ces appropriations faites aux personnes ne doivent jamais être considérées comme des propriétés personnelles. Autrement on ferait d'une personne la forme d'une autre « forme » au sens de saint Thomas : *forma id quod informat sicut anima informat corpus*. Or ceci est tout à fait faux, comme le montre fort clairement saint Augustin au 6^e livre *De Trinitate*, où il dit que le Père n'est pas la

Sagesse engendrée par lui, comme si le Fils seul était la Sagesse, de manière à ce que le Père et le Fils ne pussent être dits Sagesse qu'autant qu'ils sont unis, le Père seul n'étant pas Sagesse ; mais que le Fils est appelé Sagesse du Père, parce qu'il est Sagesse d'un Père qui est Sagesse. Chacun d'eux est Sagesse en soi-même et tous deux ensemble sont une seule Sagesse. Ainsi, conclut saint Thomas, le Père n'est pas sage par la Sagesse qu'il engendre, mais par la Sagesse qui est son essence.

Quelles sont, après cela, les principales appropriations qui se trouvent dans la tradition catholique ? Voici comment saint Thomas les résume et les justifie. Saint Hilaire attribue l'éternité au Père, l'apparence, la beauté (species) au Fils, au Saint-Esprit qu'il appelle don (*munus*) l'usage (*usus*) qui paraît vouloir dire ici la jouissance.

Saint Augustin (1. *De doctr. Christi*) approprie l'unité au Père, l'égalité au Fils, au Saint-Esprit la concorde de l'unité et de l'égalité (on dirait bien, l'harmonie). Ailleurs, il attribue au Père la puissance, au Fils la sagesse, au Saint-Esprit la bonté. Cette dernière appropriation, qui est la plus usitée, est conforme à l'Écriture et aux Symboles, où la toute-puissance est appropriée au Père et la sagesse au Fils, à qui est appropriée aussi la vérité. *Egsum veritas* (Joan. XIV).

Or, dit saint Thomas, quand on considère philosophiquement un être on le regarde d'abord d'une manière absolue, en tant qu'il est être, puis en tant qu'il est un, puis en tant qu'il y a en lui une puissance pour agir et produire. En appliquant cet ordre à Dieu, si on le considère en tant qu'il est l'être, les appropriations qui conviennent sont celles de saint Hilaire, l'éternité, la beauté, la jouissance. L'éternité signifie un être sans principe et par là même elle convient à la propriété personnelle qu'a le Père d'être principe sans principe. L'apparence ou la beauté convient aux propriétés personnelles du Fils, car trois choses font la beauté : l'intégrité, la proportion et la convenance, la consonance, l'harmonie des parties et l'éclat. Or, en tant que la beauté est l'intégrité, elle convient à la propriété qu'a le Fils d'avoir en soi intégralement la nature du Père ; en tant qu'elle est proportion, consonance, harmonie, elle convient à cette propriété qu'a le Fils d'être l'expression, l'image adéquate du Père ; en tant qu'elle est éclat et splendeur, elle convient à la propriété qu'a le Fils d'être le Verbe, le verbe étant la lumière et la splendeur de l'intelligence, comme dit saint Jean Damascène. Enfin l'usage qui est ici la jouissance par laquelle le Père et le Fils jouissent l'un de l'autre convient à la propriété personnelle du Saint-Esprit qui est amour et, comme l'appelle saint Augustin, la *suavité du Père et du Fils* (*De Trinit.*, l. VI, cap. XI).

Si on considère ensuite Dieu comme être unique, on arrive à l'appropriation de saint Augustin, à savoir l'unité pour le Père, l'égalité pour le Fils, la concorde ou la connexion pour le Saint-Esprit. Ces trois termes impliquent l'unité mais différemment. L'unité se dit d'une manière absolue, en tant qu'elle ne présuppose rien. C'est pourquoi elle est appropriée au Père, principe sans principe. L'égalité implique l'unité, mais par rapport à un autre terme. C'est pourquoi elle appartient au Fils qui est principe issu d'un principe. La connexion, c'est l'unité de deux termes ; c'est pourquoi elle s'approprie au Saint-Esprit qui procède des deux en unité.

Si enfin on considère Dieu en tant qu'il possède la puissance et la fécondité, on lui approprie justement la puissance, la sagesse et la bonté. La puissance parce qu'elle emporte l'idée de principe ; c'est pourquoi elle convient au Père, principe de toute la divinité. La sagesse qui convient au Fils en tant qu'il est Verbe, le Verbe n'étant autre que le concept de la Sagesse. La bonté

qui, étant la raison et l'objet de l'amour, convient au Saint-Esprit, qui est amour.

La vérité est appropriée au Fils, puisque la vérité est la conformité parfaite de la réalité conçue avec l'intelligence qui conçoit et que le Fils est l'image parfaite de la conception du Père. « Elle n'est pourtant pas *propre* au Fils, dit saint Thomas, car, qu'on la considère dans l'intelligence qui conçoit ou dans la réalité conçue, la vérité appartient à l'essence et non à une personne.

On peut encore attribuer au Père la *vie*, dont l'idée est toute voisine de l'idée de puissance (la puissance c'est la faculté d'expansion, et l'expansion est la manifestation de la vie), — au Fils, *l'intelligence*, la *justice* qui n'est que la distinction légitime des êtres. — au Saint-Esprit, la lumière qui partout est une unité résultant de deux termes (ceci est vrai de la lumière physique, vrai aussi de la lumière intelligible, car il n'y a de lumière possible dans l'esprit que par la connaissance de ce qui est et de ce qui n'est pas une chose. Le résultat de cette idée positive et de cette idée négative dont se compose toute notion, c'est la lumière. L'intelligence explique, la lumière fait voir. Le Verbe incarné dit la vérité aux hommes et, en ce sens, il est aussi lumière; mais, pour qu'ils voient et adhèrent, il faut que le Saint-Esprit vienne les leur illuminer, éclairant par son illumination intérieure toutes les choses que Jésus a dites), — la *sainteté* qui est la concentration de Dieu en lui-même, son application à lui-même, son unité avec lui-même et l'exclusion, l'éloignement, l'éloignement infini de tout ce qui n'est pas lui-même. — La *béatitude* qui est la possession intelligente, amoureuse, savoureuse que Dieu a de lui-même. C'est, au reste, ce que saint Hilaire appelait *usus* et saint Augustin *fruitio, delectatio*.

IV. — *Exposer les missions divines. — Que doit-on entendre par mission divine? Quelles sont les principales missions du Verbe et du Saint-Esprit?*

C'est la sainte Écriture elle-même qui, en plusieurs endroits, nous parle de missions divines, disant de telle personne qu'elle est envoyée par une autre. Jésus dit : *Ego et qui misit me Pater* (Joan. VIII). *Spiritus Paraclitus quem mittam vobis a Patre* (Joan. XIV). Mais qu'entend-on précisément par ces missions?

Le mot « mission » pris en général signifie le mouvement qu'une personne reçoit d'une autre vers un terme quelconque, soit un lieu, soit une action. Parmi les hommes, le principe d'une mission est un commandement ou un conseil. De l'homme aux choses, c'est une impulsion volontaire, comme lorsque mon bras envoie une pierre dans un champ. Mais l'imperfection est ici partout : l'envoyé se meut, change de lieu, se sépare de celui qui l'envoie, lequel souvent aussi se meut pour envoyer. Quand on parle de mission en Dieu, il faut l'entendre métaphoriquement et écarter ces imperfections ou toute autre qui se concevrait (Suarez).

En Dieu, la mission c'est une destination donnée à une personne par la personne dont elle procède, pour un effet extérieur et temporel; comme pour être en un lieu autrement qu'elle n'était, ou pour y faire ce qu'elle ne faisait point encore. La racine de la mission, c'est la procession. La personne envoyée procède de la personne qui l'envoie, et, comme elle procède en égalité parfaite et non en dépendance, l'envoi divin de ce divin envoyé ne suppose ni commandement, ni autorité dans l'un, ni subordination dans l'autre, mais seulement ordre d'origine. *Missio non est inaequalis substantiae sed orde*

naturae (S. August., contra Maxim.). De plus, à l'encontre des missions humaines, il n'y a, dans les missions divines, ni mouvement de l'envoyé, ni par conséquent séparation entre lui et celui qui l'envoie. La personne qui reçoit la mission ne quitte pas la personne qui la lui donne; elle ne va pas où elle n'était pas, elle commence seulement d'être d'une nouvelle manière là où elle était déjà auparavant, étant partout puisqu'elle est Dieu et y a tout avec les deux autres personnes, puisque toutes trois sont un seul Dieu. Ce qui change ici, ce n'est donc pas la personne divine, mais l'être en qui elle commence d'être autrement qu'elle n'y était, l'être à qui elle est donnée pour qu'il jouisse d'elle et qui ne jouissait pas d'elle auparavant.

La mission suppose et implique la procession, et, en tant qu'elle l'implique, elle est éternelle. Mais, comme le mot « procession » est réservé pour désigner l'issue éternelle des personnes procédantes et par conséquent le principe premier de la mission, le mot de « mission » exprime plus particulièrement l'habitude ou la destination de la personne procédante vers un effet temporel. C'est pourquoi, aboutissant au temps et au monde encore qu'elle parte de l'éternité, la mission est dite simplement *temporelle*. C'est ce qu'indique d'ailleurs cette parole de l'Apôtre : *Ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum factum ex muliere* (Galat. iv).

Quelles personnes peuvent envoyer et quelles personnes être envoyées?

Toutes peuvent venir : *Si quelqu'un m'aime, nous viendrons à lui et nous demeurerons en lui* (Joan. xiv). Mais, comme celui-là seul envoie qui est principe d'une personne, et comme celui-là seul est envoyé qui procède d'un autre comme de son principe, le Saint-Esprit, de qui nul ne procède, n'envoie pas, et le Père, qui ne procède d'aucun, n'est pas envoyé. Le Fils, au contraire, qui procède du Père et de qui procède le Saint-Esprit, est envoyé par le Père et envoie le Saint-Esprit avec le Père. Ceci s'entend dans la rigueur du langage théologique; car, quand on signifie précisément, dans la mission, l'effet soit visible, soit invisible, qui en est le terme extérieur, on peut dire que la Trinité tout entière envoie. C'est en ce sens que saint Augustin dit que le Fils est envoyé par lui-même et par le Saint-Esprit et que le Saint-Esprit, envoyé par le Fils, l'est aussi par lui-même.

Il y a deux sortes de missions divines, en ce sens qu'il y a deux effets de nature différente (quoique aboutissant finalement à un effet unique) pour lesquels les personnes ont été ou sont envoyées. Il y a des missions visibles et des missions invisibles.

La fin des missions divines et leur effet, c'est la déification de la créature. Cette déification, qui est le terme dernier de la création, se fait par une affluence et une permanence active de Dieu dans l'âme de la créature. Les missions visibles n'ont donc eu lieu que pour cette mission invisible. *Missio divinarum personarum*, dit Suarez, *proprie non fit nisi in ordine ad sanctificationem*. Dieu n'est apparu dans le monde que pour régner dans le cœur des créatures qui sont dans le monde. Dieu ne s'est converti à nous, comme dit l'Écriture, c'est-à-dire au visible, au palpable, à l'infini, au transitoire que pour nous convertir à lui, c'est-à-dire à l'éternel, à l'invisible, à la puissance, à la vie. *Deus tu conversus vivificabis nos*.

Le Fils a été envoyé visiblement quand le Verbe s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous. C'est là proprement la seule mission visible du Fils, hormis que l'on ne veuille encore donner ce nom à toutes ses apparitions humaines subséquentes et à son apparition dernière pour juger le monde. Suarez ne le réprouve pas tout à fait; cependant cela paraît peu usité en théologie. Il se fait bien, tous les jours, une mission du Verbe dans l'Eucha-

ristie, mais, comme le fait remarquer Suarez, ce n'est pas là une mission visible, car, encore que le Verbe y soit sous la forme visible du pain, cependant cette forme visible qui le revêt n'est pas formée pour cette mission, ni par elle.

Le Fils, dans la Trinité, est avec le Père le principe du Saint-Esprit. Il lui convient donc, quand il est visiblement envoyé au monde, d'y paraître comme auteur de la sanctification et par conséquent dans une nature raisonnable, l'autorité ne pouvant être là où n'est pas la raison. Mais, en Dieu, le Saint-Esprit procède comme amour ; c'est pourquoi il convient, s'il est visiblement envoyé, qu'il paraisse, non plus comme auteur de sainteté, mais comme don saint et sanctifiant. C'est pourquoi il apparaît, non pas en une nature intelligente, mais en une créature appropriée pour servir de symbole à la sainteté, y étant, non comme le Verbe était dans l'humanité sainte, mais comme la réalité signifiée est dans le signe. Le Saint-Esprit a été visiblement envoyé au baptême de Jésus-Christ sous forme de colombe, qui est un animal très fécond, pour exprimer, dit saint Thomas, la fécondité de Jésus donnant à tous la vie de la grâce par la régénération spirituelle. D'autres aspects découvriraient d'autres significations. Il a été visiblement envoyé encore aux apôtres sous forme de langues de feu, pour signifier le ministère de la parole évangélique qui est d'illuminer le monde et de l'embraser. Saint Thomas compte encore, parmi les missions visibles, la nuée de la transfiguration et le souffle de Jésus disant : *Accipite Spiritum sanctum* (Joan. xx)

Restent les missions invisibles. La mission invisible, c'est l'infusion et comme l'affluence d'une personne divine dans l'âme pour y être et y agir autrement, plus abondamment, plus parfaitement qu'auparavant. Le terme comme le principe de la procession, c'est une personne divine, le terme de la mission dont une personne divine est aussi le principe, c'est une créature, et ceci est admirable. C'est là *a fine usque ad finem fortiter*. Or, entre ces deux fins comme infiniment distantes, il y a quelque chose qui correspond au *suaviter*, il y a un trait d'union, c'est la grâce sanctifiante, c'est cette grâce qui est la raison et la mesure des missions divines en nous ; elle rend l'âme capable de la personne divine, lui donne convenance et proportion avec elle, de manière à ce que l'âme la possède véritablement et jouisse d'elle. C'est, en effet, une doctrine incontestable que la grâce ne nous donne pas seulement des puissances divines, des aptitudes, des affinités divines, des dons divins, mais réellement les personnes divines, de sorte que, substantiellement, la Trinité habite l'âme du juste, la vivifie et l'inspire. La Trinité est l'épouse de l'âme par le Verbe, l'âme est l'épouse de la Trinité ; la grâce est l'union conjugale (*copula*, disent les Pères) de ce divin et béatifique mariage.

Toutes les fois donc que la grâce est de nouveau infuse dans une âme, soit comme y entrant pour ressusciter cette âme morte par le péché, soit comme y faisant surabonder la vie où déjà elle abondait, comme il arrive quand on fait un grand acte de vertu ou qu'on est élevé à un état plus saint, il y a mission divine dans l'âme. Et ceci n'est pas le privilège de quelques-uns ; c'est le patrimoine de tous les justes. Tous peuvent dire : *portio mea Dominus*.

Dans cette âme justifié, le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont présents et agissent. Mais le Fils et le Saint-Esprit sont seuls envoyés, par les raisons que nous avons dites. De plus, comme l'opération divine a plusieurs effets différents et que de la mission même d'une personne résulte, dans l'âme qui la reçoit, une assimilation à cette personne, ces différents effets d'une même divinité, tout entière présente par une seule et même grâce, sont appro-

priés aux deux personnes envoyées selon leurs propriétés ou leurs appropriations personnelles. Par exemple, l'illumination, la fécondation de l'intelligence est attribuée à la mission divine du Verbe et la rectitude, l'énergie de la volonté, la ferveur de l'amour est attribuée à celle du Saint-Esprit. Ainsi, la sagesse assimile l'âme au Fils, l'amour l'assimile à l'Esprit-Saint.

Mais il est extrêmement important de remarquer qu'encore que la mission de ces deux divines personnes se distingue et de son principe éternel et de son effet temporel, cependant elle est radicalement identique, le Fils n'étant jamais envoyé dans une âme sans le Saint-Esprit, ni le Saint-Esprit sans le Fils. D'où ressort cette conclusion qui fait bénir Dieu : c'est que, si puissant et si lumineux que soit le génie de certains hommes, il ne suppose pas en eux une mission, une inhabitation substantielle du Verbe, si d'ailleurs ils ne sont pas en grâce. Car le Verbe dont nous parlons, dit magnifiquement saint Thomas, ce n'est pas un Verbe quelconque, mais un verbe d'où procède l'amour, l'amour universel, l'amour de Dieu et de toutes les créatures de Dieu. Par conséquent, là où n'est pas cet amour, là où n'est pas la charité, si grand que soit l'esprit, il est vide du Verbe, c'est une terre déserte et sans eau. Et au contraire, là où l'amour abonde, chez les simples, encore que la manifestation du Verbe en eux soit peut-être, pour un temps, réservée et, si l'on veut, pour tout le temps de leur vie terrestre, cependant il y est, cependant il y abonde et il y apparaîtra à la fin dans l'évidence qu'ils ont été les princes de l'intelligence puisqu'ils ont été les dévots de l'amour.

En somme, le Saint-Esprit est le premier don puisqu'il est l'amour, source de tout ce qui est donné ; c'est donc par le Saint-Esprit que le Verbe entre dans l'âme et, avec le Verbe, le Père qui le dit éternellement.

Le temps me manque pour traiter la dernière question dont la solution est tout entière dans la doctrine des missions que nous avons exposée.

Laus Deo et B. M. V.

G. GAY, prêtre.

32, rue Cassette.

Note sur la bibliothèque et les notes théologiques de M^{gr} Gay¹.

M^r Gay possédait une très belle bibliothèque, presque entièrement composée d'ouvrages se rapportant aux sciences sacrées. Après la mort de M^{gr} Gay, cette bibliothèque a été acquise par les Bénédictins de la Congrégation de France et se trouve actuellement à l'abbaye de Saint-Maurice, près Clervaux (Grand-Duché de Luxembourg). Les livres qui traitent de théologie dogmatique et morale, d'ascétisme, de mystique et de philosophie en forment la majeure partie. L'importance de cette bibliothèque, qui comprenait de sept à huit mille volumes, ne permet guère de préciser quels étaient les auteurs préférés de M^r Gay.

Mais, comme nous l'avons dit, l'évêque d'Anthédon lisait volontiers la plume à la main et prenait beaucoup de notes, analysait, résumait pour son compte personnel les ouvrages auxquels il attachait une valeur spéciale.

¹ Chap. XV, p. 177.

Quelques-unes de ces notes ont été conservées. Elles renferment des extraits des auteurs suivants :

- Saint Clément de Rome, *Epîtres*.
 Tertullien, *Exhortation à la chasteté*. — *Lettre à Scapula, proconsul d'Afrique*.
 — *De la résurrection de la chair*.
 Saint Cyprien, *Traité de l'unité de l'Eglise catholique*.
 Saint Hilaire, *Commentaires sur les psaumes*.
 Saint Grégoire de Nazianze, *Poèmes*. — *Eloge de la virginité*.
 Saint Jean Chrysostome, *Homélie*.
 Cassien, *Conférences*.
Règle de saint Benoît.
 Saint Bernard, *Traité sur l'amour de Dieu (De diligendo Deo)*.
 Saint Thomas d'Aquin, *Commentaires sur les Epîtres de saint Paul*. — *Sur l'obéissance* (2^o 2^o q. 104).
La Légende dorée. — *Purification de la très sainte Vierge*.
 Saint Bonaventure, *Lettres*.
 Sainte Catherine de Sienne, *Dialogues*.
 Bienheureuse Angèle de Foligno, *Sa vie*, par le frère Armand, son confesseur.
 Saint Ignace de Loyola, *Lettre aux étudiants de Coïmbre*.
 Saint François de Sales, *Entretiens*.
 Dom Angelo de Bergame, *Sur l'union*.
 M. Olier, *Extraits divers*.
 Suarez, *Mariologie*. — *Des vertus et de l'état religieux*.
 Saint-Jure, *L'homme religieux*.
 Bossuet, *Traités au libre arbitre et de la concupiscence*. — *Histoire des variations*. — *Sermons*.
 P. Nouet, *Extraits divers*.
 De Bonald, *Du divorce considéré au XIX^e siècle*.
 Gerbet, *Le dogme générateur*.
 Catherine Emmerich, *La douloureuse Passion de Jésus-Christ*.
 P. Faber, *Le progrès de l'âme*.
 Mähler, *Saint Athanase*.
 M. Ferretti, *Les Evangélistes unis*.

Exposé de la controverse entre Thomistes et Scotistes au sujet du mystère de l'Incarnation (Dom Jules Souben)¹

On sait que saint Thomas d'Aquin enseigne que le Verbe s'est incarné pour racheter les hommes, que l'Incarnation n'aurait pas eu lieu si Adam n'avait pas péché. Cette manière d'envisager l'Incarnation paraît encore aux fidèles disciples de saint Thomas la mieux justifiée par l'Écriture qui annonce le fils de la femme comme le vengeur et le rédempteur de l'aïeule pécheresse, — par la tradition, qui se résume dans l'article du Symbole de Constantinople : *Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de caelis*. — et par diverses raisons théologiques.

¹ Chap. xv. p. 197.

Reprenons un à un ces arguments divers.

1^o Rien ne fait prévoir, dans les premiers chapitres de la Genèse, que le Verbe incarné soit, dès avant le péché, la fin du dessein créateur. Sans doute, il n'eût pas été impossible que ce motif de la création fût resté secret ; mais comment expliquer que dans aucun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, pas une fois il n'ait été fait allusion à l'Incarnation entendue au sens scotiste, tandis qu'il est parlé souvent de la fin rédemptrice de l'Incarnation, du salut que l'Homme-Dieu a procuré à ses frères, de la gloire qu'il s'est acquise pour lui-même ¹.

Ce silence constant de l'Écriture sur la thèse scotiste est une mauvaise note, c'est la conclusion la plus modérée qu'on en puisse tirer. Car, bien que tous les dogmes ne soient pas nécessairement contenus dans l'Écriture et que ce fût une prétention blâmable que celle de les y retrouver tous, il faut bien pourtant qu'on les rencontre, soit dans l'Écriture, soit dans la Tradition, qui sont les deux sources de l'enseignement ecclésiastique. Or, la théorie scotiste n'est ni dans l'une ni dans l'autre. Nous venons de voir qu'on ne la trouve pas dans l'Écriture ; non seulement elle n'est pas contenue dans la Tradition, mais on s'y heurte à des textes qui la contredisent formellement, et ces textes émanent des Pères et des docteurs les plus estimés.

2^o L'article du Symbole : *Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de caelis*, est vraiment l'organe et la synthèse du témoignage patristique :

Saint Athanase : *Humanæ naturæ susceptionem hominum antecedit necessitas, sine qua carnem non induisset* ². *Quod autem homo est factus nunquam accidisset, nisi hominum necessitas causam præbuisset* ³.

Saint Grégoire de Nazianze : *Quæ humanitatis a Deo propter nos susceptæ causa existit? Profecto ut nobis salus pareretur. Quid enim aliud causæ afferri possit* ⁴ ?

Les témoignages des Latins ne sont pas moins explicites :

Saint Ambroise : *Quæ erat causa Incarnationis nisi ut caro quæ peccaverat, per se (i. e. Christum) redimeretur* ⁵ ?

Saint Augustin : *Dominum Jesum Christum non aliam ob causam in carne venisse ... nisi ut hac dispensatione misericordissimæ gratiæ omnes, quibus tanquam membris in suo corpore constitutis caput est, ad capessendum regnum caelorum vivificaret, salvos faceret, liberaret, redimeret* ⁶.

Rien de plus facile que d'allonger cette liste de tous les textes colligés par Petau et Thomassin. Mais ceci suffit pour montrer que saint Bonaventure et saint Thomas n'étaient que les échos vivants de la Tradition lorsqu'ils se prononçaient en faveur de la thèse exposée par les Pères. On aurait tort de croire, en effet, que la théorie dite scotiste ait été imaginée par Duns Scot ; celui-ci ne l'a pas plus inventée qu'il n'inventa l'immaculée conception de la sainte Vierge. Mais son enseignement et sa célébrité donnèrent dès lors à l'opinion qu'il adopta une popularité qu'elle n'avait pas connue auparavant. Donc elle existait déjà, elle avait été soutenue notamment par Albert le Grand, avant que saint Bonaventure et saint Thomas eussent écrit leurs œuvres théologiques ; s'ils se sont prononcés en faveur de la thèse

¹ Cf. Isaïe, ch. LIII ; Jean, III, 16 ; Philip. II, 5 et suiv.

² Orat. II^a contra Arianos, n^o 54. P. G. XXVI, 261.

³ *Loc. cit.*, 268.

⁴ Orat. XXX, n^o 2, P. G. XXXVI, 105.

⁵ De Incarnatione, c. 6, n^o 56, P. L. XXI, 832.

⁶ De peccat. merit. et rem., l. I, c. 26, n^o 39, P. L. XLIV, 131.

opposée, c'est en toute connaissance de cause, et ils l'ont fait avec beaucoup de mesure, se contentant de revendiquer pour leur thèse une plus grande probabilité. Saint Bonaventure va jusqu'à reconnaître que, philosophiquement, la théorie scotiste est plus satisfaisante ; mais il lui semble qu'en matière de révélation, les enseignements de l'Écriture et les textes traditionnels ont plus de valeur que les raisonnements : *Videtur autem primus modus* (dit scotiste) *magis consonare iudicio rationis ; secundus tamen* (dit thomiste) *plus consonat pietati fidei, quia auctoritatibus Sanctorum et sacrae Scripturae magis concordat*¹. De même, saint Thomas concède, dans le Commentaire sur les Sentences, que l'opinion de son Maître Albert le Grand doit être considérée comme probable, bien que celle qu'il embrasse lui semble plus probable.

Voilà ce que les thomistes et beaucoup de théologiens de l'école franciscaine et autres soutiennent. Écoutons maintenant leurs adversaires.

Ceux-ci sont devenus de nos jours, du moins un certain nombre d'entre eux, combatifs et pleins d'espérance. Il leur semble qu'une définition future de l'Église assurera le triomphe de leur doctrine, comme il est arrivé pour l'Immaculée Conception. Ils font valoir que le dernier des docteurs proclamés, saint François de Sales, s'est prononcé en faveur de cette thèse, qu'un bon nombre d'écrivains doctes et pieux, parmi lesquels M^{sr} Gay, le Père Faber, Dom Guéranger, se sont déclarés pour l'opinion scotiste.

Ils nient que l'Écriture et la Tradition décident nettement les choses en faveur des thomistes, et il faut convenir que saint François de Sales voyait déjà la question sous ce même aspect².

1^o Le texte de la Genèse (II, 24) : *Quamobrem relinquet homo, etc., et erunt duo in carne una*, rapproché du texte de l'épître aux Ephésiens (v. 31 et ss.) : *Hoc sacramentum magnum est, dico in Christo et Ecclesia*, leur paraît supposer ou insinuer que l'incarnation du Verbe était connue d'Adam par révélation, lorsqu'il a parlé du mariage ; or, il n'est guère probable que l'Incarnation eût été révélée à Adam avant le péché, si elle n'eût dû être qu'un remède au péché.

L'Écriture nous présente le Christ comme le premier des prédestinés et la cause de toute prédestination. V. g. *Dominus possedit me in initio viarum suarum antequam quidquam faceret a principio*. Or, le texte grec portait « m'a créé », et les Pères se tiraient d'ordinaire de la difficulté que les ariens déduisaient de cette expression en y voyant l'annonce de la création de l'humanité du Verbe incarné³.

Mais alors le sens naturel du texte biblique est que la nature humaine du Verbe a été en tête de tous les desseins de Dieu sur le monde et sur l'homme. Lors même que les Pères n'auraient pas vu toutes les conséquences du principe qu'ils admettaient, ils les ont pourtant admises en vertu du principe. Beaucoup d'entre eux n'avaient pas vu davantage les conséquences qui résultaient des appellations de « pleine de grâce », de « Panaghia », attribuées à la sainte Vierge, de l'éloignement de tout péché que supposaient les textes bibliques et ecclésiastiques.

Ces réflexions sont d'autant mieux fondées que d'autres textes viennent fortifier l'impression laissée par celui-là. C'est encore de la nature humaine du Christ que la plupart des Pères expliquent les paroles de saint Paul :

¹ In sentent. III, d. 1, a. 2, 2.

² *Traité de l'amour de Dieu*, L. II, ch. iv.

³ Cf., par exemple, saint Cyrille d'Alexandrie, *Thesaurus assert.* XV, P. G. LXXV, 261.

*Primogenitus omnis creaturae, quoniam in ipso condita sunt universa in cælo et in terra*¹. Mais, comme la nature humaine du Christ n'est point primordiale, au point de vue chronologique, il reste qu'elle l'est au point de vue de la prédestination éternelle.

Enfin le Christ, en sa nature humaine, est la cause finale de la création, selon saint Paul qui nous dit : *propter quem omnia et per quem omnia*²; or la fin est évidemment antérieure aux moyens dans l'intention de ceux qui se la proposent.

2^o C'est sur ces interprétations que les scotistes s'appuient pour en conclure que la tradition patristique est favorable à leur thèse : la nature humaine du Christ est la cause finale de la création, elle est prédestinée avant toute autre œuvre, elle est au commencement des desseins de Dieu, de ses voies. Parfois certains textes semblent même dépasser ces assertions générales, v. g. saint Cyrille d'Alexandrie :

*Antea itaque nobis fundamenti loco ponitur Christus, atque in ipso omnes nos superaedificamur, et quidem ante creationem mundi juxta prænotionem Dei omnia praescientis, ut, quemadmodum modo diximus, antiquior in nobis sit benedictio quam maledictio, antiquior promissio ad vitam quam condemnatio ad mortem, antiquior adoptatio in libertatem quam diabolica servitus... Quemadmodum si quis sapiens architectus, domus aedificationem incipiens, cogitans secum, ut par est, ne domus successu temporis aliquod vitium accipiat eorum quae domibus accidere solent, firmissimum fundamentum jactat, ac veluti radicem inconcussam operibus excogitat, ut, si vitium faciat, cum principium sive fundamentum saluum sit, aliam rursus domum ei superstruere possit : eadem ratione omnium Creator Christum salutis nostrae fundamentum etiam ante mundi creationem jecit, ut, cum eam per peccatum labefactari contingerit, iterum in ipso instauremur*³.

Les scotistes font remarquer que le sens naturel de cette exposition, c'est que le Christ, Dieu et homme, a été placé par Dieu dans les fondations de son œuvre comme pierre inébranlable de la superstructure surnaturelle qu'il avait résolu d'édifier. Et le motif de ce choix était la volonté de soustraire l'œuvre aux accidents de caducité que tout édifice éprouve d'ordinaire ; lors même que la construction surnaturelle de Dieu serait, comme il arrive trop souvent, vouée à la ruine, le fondement ayant été posé avant cette ruine et échappant par nature à tout ébranlement, devait présenter une surface parfaitement adaptée à la réparation et restauration que Dieu entendait faire.

Après avoir pris connaissance des arguments scripturaires et traditionnels que les deux écoles invoquent, essayons de comparer les deux doctrines en elles-mêmes. Après tout, la théologie n'est pas un alignement de textes ; c'est la science synthétique des rapports de l'ordre surnaturel et de l'ordre naturel, et aussi des harmonies de l'ordre surnaturel.

Les scotistes soutiennent que l'Incarnation ne peut être réduite, sans déchoir, au rôle de moyen et d'instrument. Or, si le décret divin de l'Incarnation est logiquement postérieur à la prévision du péché d'Adam, il suit de là que c'est un instrument de réparation pour l'œuvre divine, et ce rôle leur semble indigne de la valeur en soi de l'Incarnation. A leur point de vue, le Verbe se serait incarné en tout état de cause, car il est le motif et la fin du dessein

¹ Coloss. I, 15 ssq.

² Hebr. II, 10 ; I Cor. III, 23 ; Coloss. I, 16.

³ *Thesaurus assert.* 15, P. G. LXXV, 294 et suiv. — Cf. saint Irénée, *Advers. haeres.* lib. I, 3. C. 22, n^o 3, P. G. VII, 958.

créateur ; s'il ne l'était pas, le monde ne serait plus qu'une œuvre en soi naturelle, c'est-à-dire de caractère purement profane, et il ne paraît pas vraisemblable que Dieu ait voulu et réalisé une œuvre profane. Sans doute, Adam a été élevé à l'ordre surnaturel et enrichi des dons de la grâce ; mais le surnaturel entraine ainsi dans le monde d'une manière tout accidentelle et pour ainsi dire subreptice, tandis que la théorie scotiste place au début des desseins de Dieu, *in initio viarum suarum*, la figure du Verbe incarné. Le monde est un temple construit en l'honneur du Verbe, fait pour le recevoir, et l'union du Fils avec sa créature, non pas une créature quelconque, mais avec une créature matérielle et raisonnable, justifie pleinement l'acte créateur, qui est, dans la fin qu'il se propose, un acte pleinement surnaturel. Le Verbe s'unit hypostatiquement la matière et l'esprit, et par là il défie toute la création. Le Logos qui a créé, a créé pour lui-même : *propter quem omnia et per quem omnia*. Dès l'éternité, il a été la fin véritable que Dieu entendait réaliser : fusion en une Personne divine du Créateur et de la créature, réalisation, en un sens pleinement orthodoxe, des rêveries malsaines du panthéisme, divinisation des êtres créés dans toute leur extension ontologiste, esprit et matière. Alors l'épreuve proposée aux anges s'explique ou plutôt s'impose : le Verbe, voulant s'unir toute la création, devait s'incarner, non revêtir une nature angélique toute spirituelle. Et c'était évidemment une épreuve redoutable, pour des esprits fiers de leur beauté propre et de leur nature en soi supérieure, que d'être tenus de constater et d'approuver pratiquement le choix du Verbe en s'humiliant devant la nature humaine, en soi inférieure, qu'il adoptait. Ce dont le péché a été la cause occasionnelle, c'est non le décret de l'Incarnation qui lui est antérieur, mais le mode de l'Incarnation. Le Verbe incarné eût été le Roi pacifique et le Prêtre qui aurait régné sur des sujets fidèles et aurait offert à Dieu un culte non sanglant d'adoration et de louange. Le péché a introduit en tout ce plan des modifications profondes et douloureuses : l'Incarnation ne devait être qu'un mystère glorieux et triomphal pour le Verbe ; elle est devenue, par le fait de la volonté rédemptrice de Dieu, un mystère d'abaissement, de souffrance et de mort. Mais, encore une fois, le péché n'a pas été l'occasion du décret de l'Incarnation ; il a été l'occasion du décret rédempteur qui a bouleversé toutes les conditions primitives de l'Incarnation du Verbe.

D'autre part, les thomistes assurent que c'est diminuer beaucoup le prix de l'Incarnation, en rabaisser la valeur aux yeux des hommes rachetés, que d'admettre le décret logiquement antérieur à tout péché. La Rédemption reste un bienfait supérieur ; mais l'Incarnation ne touche plus les hommes comme dans la théorie thomiste. Celle-ci prend à la lettre le texte du symbole ; c'est bien pour nous, pour nous seuls que le Verbe s'est fait chair. Et il y a là aussi une explication de l'enthousiasme du *Praeconium paschale* : *O felix culpa ! O necessarium Adae peccatum !* Dieu, en restaurant l'ordre surnaturel par l'Incarnation et la Rédemption, a fait bien plus pour manifester sa bonté et sauver les hommes qu'il n'avait fait au commencement en créant nos premiers pères, en les dotant de la grâce, en les plaçant dans le paradis terrestre. La réparation a eu un caractère de magnificence gratuite, de pardon miséricordieux, qui dépassait totalement les biens concédés à l'homme innocent. C'est un nouvel Adam, un Adam céleste, que Dieu envoie pour guérir les maux que l'Adam terrestre a causés et pour être à son tour le chef d'une race nouvelle qui se rattache à lui par la semence spirituelle dont il est l'auteur.

La thèse thomiste ne compromet pas le rôle de fin que revêt nécessaire-

ment le Verbe incarné. L'Incarnation, il est vrai, garde dans cette opinion son caractère de moyen et d'instrument du salut des hommes. Mais, dès que le Verbe incarné paraît dans le monde, il ne peut pas ne pas devenir le centre d'attraction de toutes les créatures ; tout gravite désormais vers lui, et comme le péché d'Adam était prévu de Dieu, l'Incarnation aussi avait été voulue, prévue, décrétée, de sorte que ce mystère a été, avant tous les temps, le cœur des œuvres divines *ad extra*.

De plus, elle conserve à l'Incarnation du Verbe ce caractère d'humiliation, d'abaissement profond que lui reconnaît saint Paul : *Semetipsum exinanivit formam servi accipiens, et habitu inventus ut homo*¹. En effet, l'union personnelle du Verbe à une nature créée ne peut s'opérer sans un incompréhensible rapprochement de l'Infini et du fini, de l'Être et du néant, une condescendance inouïe de Dieu pour la créature, une sorte de déchéance de la nature divine dans le créé, que saint Paul compare à un anéantissement. Or, cet anéantissement qui est, dans la théorie thomiste, une preuve extraordinaire de l'amour de Dieu pour l'homme pécheur et de sa volonté salvifique, devient, dans l'opinion scotiste, l'objet d'un décret divin qui, en tout état de cause, avait résolu de fondre, si j'ose dire, en une seule personne le Créateur et la créature, de faire de l'Homme-Dieu le médiateur né entre Dieu et son œuvre.

Entre ces deux thèses et après réflexion, M^r Gay s'est décidé nettement pour la théorie scotiste.

Fr. Jules SOUBEN, O. S. B.

*Notes inédites de Charles Gay, rédigées vers 1838, dans le but de réfuter certaines allégations d'Edgar Quinet, contenues dans la préface de sa trilogie de Prométhée*².

« L'art n'est point l'orthodoxie ; ni le drame, ni l'épopée ne sont le culte ; le poète n'est pas le prêtre. Loin de là, en choisissant à son gré les éléments du dogme qu'il peut s'approprier, en rejetant ceux qu'il désespère d'assouplir, c'est-à-dire en exerçant sa critique sur les formes du culte, l'art commence le premier à altérer les traditions du sacerdoce³. »

Est-ce un droit ou un fait que vous prétendez affirmer ici ? Voyons l'un et l'autre. Comme fait, vous pourrez, en effet, trouver de ceci quelque justification dans l'histoire ; oui, cela est vrai : l'art quelquefois a protesté, il a fait œuvre de ruine et de dissolution, il s'est séparé, il a demandé son héritage et, prodigue, il s'en est allé. C'est bien ; mais voyons la suite. Qu'est-il devenu ?

Oh ! comparez : ce récit de la parabole lui va jusqu'à l'extrémité. Il quitte la maison du père, n'est-ce pas ? et d'abord sa vie est apparemment brillante : elle se passe en joies bruyantes et en fêtes. Oh ! qu'il fait bon d'être libre et quelle folie de se soumettre ! Je suis si beau, et si jeune, et si riche ! Oh ! je veux la royauté et les airs d'Empire vont à ma tête. J'étais enfant hier : qui dit enfance dit sottise, en vérité. Ma vie commence seulement aujourd'hui : faisons la fête. Nature belle et féconde, nature, sois ma servante :

¹ Philip., II, 7.

² Edgar Quinet, *Prométhée*, préface, page xxxv, Paris, 1838.

³ Chap. xvi, p. 219.

j'ai de l'or pour t'acheter et je veux jouir de toi. Femmes, créatures admirables et douces, venez, vous aussi, que je sois heureux par vous : j'ai de l'or pour payer votre amour. Et toi, homme, courbe-toi, bas, plus bas, sous ma fantaisie ; il me faut tes bras pour me porter et tes veilles pour garder mes nuits : j'ai de l'or pour payer ta liberté. Je suis roi, je suis roi !

Et, sous le vêtement de la royauté, c'est la servitude qui entre, de telle sorte que ce maître sera moins libre que le dernier des esclaves couchés à ses pieds. En place de la jeunesse, c'est la décrépitude qui vient ; en place de la joie, c'est l'angoisse et la colère et l'insatiable avidité ; en place de la richesse, la misère ; en place de la vie, la mort en peu de temps. Tout s'altère, tout s'énerve, tout s'efface, tout se ruine, tout est perdu dans cet homme. Le voilà, ce fort, ce dominateur, qui va se vendre à je ne sais quel riche qu'il dédaignait, parce qu'il n'a plus d'or et qu'il lui en faut à tout prix. Et tout s'épuise encore et sa faim, son horrible faim, crie en lui sans relâche et plus que jamais. Suivez-le cet indiscipliné, suivez-le ce révolté, ce prodigue : il ira, je vous le dis, jusqu'à la garde des porceaux et au repas de glands disputé à grand peine à la faim et à l'appétit de ces bêtes immondes. Ne dites pas qu'il s'arrêtera avant cette extrémité : c'est le sort de tous les prodiges. Hommes et choses, tout ce qui se sépare périt ; tout ce qui veut vivre de soi est livré à soi. Le père ne refuse à personne la part demandée ; mais malheur à la branche qui prétend être sa racine à elle-même ! La bonne et vraie racine ne la retiendra pas ; mais elle séchera sur la terre et sera jetée au feu.

Oui, l'art a cette puissance et cette faculté de demander sa part d'héritage ; oui, il lui appartient de fuir la maison du père et d'aller faire sa vie, lui tout seul. Cela s'est vu souvent dans le monde. Mais hors du principe de vie il n'y a que mort, hors de l'unité il n'y a que ruine — ruine est trop dire : — tout s'évanouit, le mal n'est qu'un néant. Voilà le fait dans sa vérité. Si vous l'aviez pris ainsi, vous en auriez témoigné de l'aversion et de l'effroi et vous auriez signalé un si triste enseignement. Il faut donc avouer que vous approuvez un tel schisme et que vous le réclamez pour l'art comme un droit ? Ici il n'y a plus qu'à se taire. Jugez votre œuvre et la fin de votre souhait : *Tradidit vos Deus in reprobum sensum.*

*Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus du Carmel de Lisieux
et la voie de l'abandon à Dieu¹.*

(Extrait de *The Messenger of the Little Flower*. January 1914, cité par Cunningham. *The Unfolding of the Little Flower*, p. 132-134).

...Nous avons déjà insisté sur ce point que la voie du parfait abandon Dieu enseignée d'une manière si éloquente et si attirante par la Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus n'est pas une nouvelle doctrine, mais seulement l'enseignement unanime des saints de tous les temps, ni plus ni moins. C'est ainsi que nous avons trouvé comme une description anticipée et vivante de l'état d'âme de la Sœur Thérèse dans l'ouvrage bien connu de M^{re} Gay : *la Vie et les Vertus chrétiennes*. Cette description reproduit d'une manière si frap-

¹ Ch. XVIII, p. 306.

pante les caractéristiques de la sainteté de Sœur Thérèse que, n'était-ce le fait que l'ouvrage a été écrit longtemps avant elle, un lecteur non prévenu serait tenté de croire que le pieux et savant auteur a décrit son caractère d'après nature. Nous citons ce qu'il dit dans son traité sur l'Abandon à Dieu ¹.

« L'âme qui pratique le saint abandon est pauvre, chaste, obéissante ; elle est humble, douce, patiente et vraiment juste. Elle mène la vie de foi, elle espère comme elle respire, elle aime sans interruption. Chaque volonté divine, quelle qu'elle soit, la trouve libre et s'empare d'elle comme d'un terrain qui n'est à personne. Tout lui semble également bon... Elle veut tout parce qu'elle ne veut rien ; et elle ne veut rien parce qu'elle veut tout, etc. »

Cette admirable peinture d'une âme enracinée en Dieu semble comme une photographie de l'âme de Sœur Thérèse. La sainteté de l'ange de Lisieux n'était donc pas une voie nouvellement imaginée et facile pour aller au ciel, mais un détachement absolu et amoureux de toutes les choses créées...

¹ *Vie et Vertus chrétiennes* : De l'abandon à Dieu, t. II, p. 378-383.

†
Jesuy. Marie
Joseph.

In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti
Amen

Ignorant le temps que je dois passer sur la terre
et le moment où il plaira à Dieu de m'appeler à lui, je
vous fais acte de prudence chrétienne en rédigeant
mon testament.

J'accepte la mort de la main de Dieu, mon Créateur,
mon Seigneur et mon Père; j'accepte avec humilité,
respect, amour et reconnaissance; comme le juste Sabaar
de mes innombrables péchés, comme la délivrance des misères
et des dangers de cette vie, enfin comme la délivrance
à la vie éternelle à laquelle Dieu nous a gratuitement
destinés. J'accepte la mort pour le temps, dans le
Lieu et avec toutes les circonstances que Dieu voudra.
J'estime en union avec mon adoré Maître et
Rédempteur Jésus, mourant sur la Croix pour le salut
des Hommes. C'est en lui seul que je mets toutes
mes espérances, et je le prie très humblement de
m'assister selon mon besoin dans ce dernier passage,
continuant ainsi jusqu'au bout l'inimitable Miséricorde
de Dieu, il n'a pas cessé d'user envers moi toute
sa vie.

Je recommande spécialement mon agonie à
ma bonne et tendre Mère la Sainte et immaculée

Vierge Marie à qui j'appartiens à tout de titres
et fin lie' par tout d'obligations. Une éternité
de gratitude, d'amour et de louanges ne suffira
point à payer les bienfaits dont elle a comblé
les jours de mon pèlerinage. Après Jésus je lui
dois tout

Je prie St Michel, mon bon ange gardien, les
fidèles et tous les bons anges, St Joseph, mes
saints patrons, St Charles et St Louis, St Jean
l'Évangéliste, St Augustin, St François, St Jean
St Médard, St Thérèse, St Catherine d'Alexan.
Vie. la Sainte de Montsaun, et tous les saints
d'intercéder pour moi à l'heure de mon trépas

Je meurs, comme j'ai vécu, dans la foi de
ma sainte Mère l'Église catholique, Apostolique
Romaine, en communion d'esprit et de cœur
avec le saint Siège et dans l'obéissance
filiale au Pape qui, lors de mon décès,
occupe la Chaire de St Pierre

Je meurs l'âme toute remplie d'admiration
et de reconnaissance pour l'étonnante suite
des voies par lesquelles Dieu m'a conduit.
Sur le Voeu de l'éternité et avant de quitter
la terre, je voudrais pouvoir chanter et de
manière à ce que tous les hommes m'entendent
Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in saeculum
misericordia eius. Je remercie avec effusion

ce Dieu qui est tout amour, des dons fort
naturels fit surnaturels qu'il a daigné m'faire
comme autre de text & benedictions qu'il veult
à se conté de repandre sur moi. Je le remercie
partout de ma vocation au sacerdoce et de
cette grace supreme de l'episcopat qui, d'ell. mem.
et de ma grande confusion, se veult me trouver
per la confiance et consequente charité
du cher et vénér. cardinal de, dont l'amitié
m'a été si honorable et si précieuse, et par
la jeté, de benévolence de Dieux d'inspiration
et sainte mémoire

Je remercie aussi de amour, tous ceux qui
m'ont aimé: mon excellente famille, ma famille
d'adoption, et de grâces mes chères communautés,
mes amis enfin tous ceux qui m'ont fait ou
d'être du bien. & ineffable bonté de Dieu se
cause qu'ils ont été nombreux. J'ai taché
de n'être pas ingrat sur la terre; je ne le
serai point dans le ciel si, comme je le desiré
de et l'esper, Dieu daigne m'y faire entrer.

Je bénis de tout mon cœur les âmes qui
m'ont le plus intimement liées de la
Sainte dilection de Jésus. Je bénis toutes les
religieuses dont j'ai été le supérieur, et
le père, et généralement toutes les âmes
que Dieu m'a confiées. Je leur demande
sincèrement pardon pour ce qui a manqué

par ma faute au bien qu'ils devraient faire ou
pour le mal que je leur aurais fait sans le vouloir.
Qu'ils ne m'oublient pas devant Dieu
et m'accablent de secours de leurs prières

Je demande au Seigneur humblement pardon
à tous ceux à qui j'ai pu causer quelque
peine ou qui par involontairement scandalisés
ou mal édifiés.

Je ne crains pas avoir d'ennemis; si peu
ai je leur pardon du fond du cœur et les
aime tous dans le Christ de Jésus.

Je laisse et surs mon âme au Seigneur
Miséricordieux de mon sauveur Jésus, et je
prie instamment la sainte Mère qui est
au Ciel de lui présenter elle-même
cette pauvre âme après qu'il la juge avec
indulgence et daigne l'admettre en paradis.

J'abandonne mon corps à la terre afin
qu'il y subisse la sentence de l'adorable
Justice de Dieu jusqu'au jour de la
Résurrection que j'attends avec une inébran-
lable et périlleuse.

Soit le 17 Mars 1881.

en l'anniversaire de mon ordina-
tion sacerdotale

Charles, évêque d'Orléans.

BIBLIOGRAPHIE

I. — ŒUVRES DE M^{GR} GAY

1° Œuvres publiées de son vivant

Le Concile de Périgueux et M. Jean Reynaud, par un vicaire général. — Poitiers, Oudin, 1859, broch. in-8°, 47 pages.

Instruction donnée dans l'église de Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers, aux associés du Rosaire perpétuel, au retour d'un voyage à Rome (12 juillet 1862), publiée dans le *Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres*, n° du 19 juillet 1862.

Notice sur la vie et la mort de M. l'abbé Jacques-Jean-Georges Creuzé, chanoine honoraire de l'Église de Poitiers, professeur de dogme au grand séminaire de Poitiers. — Poitiers, Oudin, 1863, in-8°, 20 pages.

Acclamations seu Supplicationes in fine Solemnitatis, composées pour la fête du couronnement de Notre-Dame-des-Clefs, à Poitiers, le 8 décembre 1863, insérées dans les *Œuvres du Cardinal Pie*, t. V, p. 290-296

Compte rendu de la troisième Synodale de M^{sr} Pie sur les Erreurs du temps présent, paru dans le *Monde* (n° du 2 août 1864) sous le pseudonyme de Louis Hilerin, prêtre.

L'Evêque de Tulle au Carmel de Poitiers. — Samedi 13 août, Article publié dans le *Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres* (n° du 16 août 1864) et contenant le texte d'une homélie de M^{sr} Berteaud.

Lettre aux Religieuses de l'Assomption sur le nom, l'esprit et le but de leur institut, par un supérieur de communauté. — Poitiers, Oudin, 1866, in-8°, 29 pages.

Lettres de la Révérende Mère Marie-de-Jésus du Bourg, fondatrice et première supérieure générale de la Congrégation du Sauveur et de la Sainte-Vierge, article publié dans la *Semaine liturgique du diocèse de Poitiers* (n° du 9 juin 1872), pour faire connaître l'ouvrage susnommé (2 vol. in-8°, Paris, 1870), paru en 1870.

Œuvres de M^{sr} l'évêque de Poitiers, septième volume. Poitiers, Oudin, article signé l'abbé L. H..., *prêtre*, et paru dans l'*Univers* (n^o du 24 mai 1874).

Éloge funèbre de M^{me} Claire de Montenon, présidente des Mères chrétiennes de Poitiers, prononcé le 13 juin 1874, dans la chapelle du monastère de Sainte-Croix, à Poitiers, et publié par la *Semaine liturgique du diocèse de Poitiers* (n^o du 21 juin 1874).

Allocution prononcée lors de l'inauguration du nouveau prieuré des Sœurs de l'Assomption (24 juin 1874), publiée dans la *Semaine liturgique du diocèse de Poitiers* (n^o du 4 juillet 1874).

De la Vie et des Vertus chrétiennes considérées dans l'état religieux. — Poitiers, Oudin, 1874, 2 vol. in-8^o.

M. de Bérulle et les Carmélites de France. Le R. P. de Bérulle et l'Oratoire. Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu, par M. l'abbé Houssaye, *prêtre du clergé de Paris* (Paris, 3 vol. in-8^o). — Article publié dans la *Semaine liturgique du diocèse de Poitiers* (n^o du 28 mai 1876).

Conférences aux Mères chrétiennes. — Poitiers, Oudin, 1877, 2 vol. in-8^o.

Allocution prononcée par M^{sr} Gay, évêque d'Anthédon, à l'occasion de la bénédiction nuptiale donnée à M. Edgard de Parsay et à M^{lle} Marie de Fouquet, le 23 juillet 1878. — Poitiers, 1878, in-8^o, 11 pages.

Allocution prononcée lors de la présentation au Cardinal Pie d'une *cappa* offerte par le clergé diocésain, publiée par la *Semaine liturgique du diocèse de Poitiers* (n^o du 18 mai 1879).

Elévations sur la vie et la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Poitiers, Oudin, 1879, 2 vol. in-8^o.

Allocution prononcée par M^{sr} Gay à l'occasion du mariage de M. Richard de Villequier avec M^{lle} Noémi Vauquelin, célébré à Rouen, en l'église Saint-Vincent, le 30 octobre 1879. — Rouen, 1879, in-8^o, 14 pages.

Allocution prononcée par M^{sr} Ch. Gay, évêque d'Anthédon, à la bénédiction nuptiale donnée à M. Jean Gounod et à M^{lle} Alice Galland dans l'église de la Trinité, 26 avril 1880. — Poitiers, Oudin, 1880, in-8^o, 16 pages.

Oraison funèbre de Son Eminence Louis-François-Désiré-Edouard Pie, évêque de Poitiers, cardinal de la sainte Eglise romaine, prononcée dans l'église cathédrale de Poitiers, 7 juillet 1880. — Poitiers, Oudin, 1880, in-8^o, 63 pages.

Discours sur l'œuvre du Denier des écoles libres catholiques, le 23 janvier, en l'église Saint-Porchaire de Poitiers, par M^{sr} Ch. Gay. — Poitiers, Oudin, 1881, in-8^o, 23 pages.

Lettre à M. Claudio Jannet, à l'occasion de la publication de son ouvrage sur les *Sociétés secrètes et la société*, datée de Poitiers. 2 février 1881, et parue dans l'*Univers* du 14 mars 1881.

Allocution de M^r Ch. Gay sur la sainte Face, le 31 juillet 1881, dans l'église du monastère de Sainte-Croix, à Poitiers. — Poitiers, Oudin, 1881, in-8°.

Discours prononcé par M^r Ch. Gay, évêque d'Anthédon, à l'occasion de la bénédiction nuptiale donnée à M. Marie Pollet et à M^{lle} Radegonde de Montenon, dans l'église de Sainte-Radegonde, le 4 janvier 1882. — Poitiers, Oudin, 1882, in-8°, 14 pages.

Troisième centenaire de sainte Thérèse. Trois discours sur les vertus, l'amour et l'œuvre de la sainte, prêchés par M^r Ch. Gay, évêque d'Anthédon, octobre 1882. — Poitiers, Oudin, 1882, in-8°, 55 pages (réimprimé et inséré dans les *Nouveaux Sermons*).

Lettre ouverte au directeur de l'*Univers* pour démentir l'information suivant laquelle un différend se serait produit entre l'évêque de Poitiers et lui. Lettre datée de Niort, 17 octobre 1882, et parue dans l'*Univers* du 19 octobre 1882.

Lettre ouverte au directeur du journal *le Soir* pour démentir certaines allégations inexactes publiées par ce journal. Lettre datée de Poitiers, 21 octobre et parue dans le *Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres* du 27 octobre 1882.

Lettre sur l'extension à toutes les nations catholiques de l'adoration réparatrice des Quarante-heures à Rome, adressée à M. l'abbé Brugidou. — Poitiers, Oudin, 1883, in-8°, 32 pages.

Vie de la Révérende Mère Thérèse de Jésus (Xavérine de Maistre), par l'abbé Houssaye, terminée et publiée par M^r Gay. — 1 vol. in-12.

Lettre à M. l'abbé Castaing, auteur de la *Vie de M^r Faurie*, datée d'Arcachon, 11 juin 1884, et parue dans le *Bulletin catholique du Poitou* (n° du 13 juillet 1884).

L'Union des associations catholiques ouvrières. Discours prononcé par M^r Gay, évêque d'Anthédon, à Limoges, le 4 septembre 1885, pour la clôture solennelle du congrès de l'Union des œuvres ouvrières catholiques de France. — Paris, Dumoulin, 1886, in-8°, 23 pages.

Cercle catholique du Luxembourg. Séance solennelle de rentrée, sous la présidence de M^r Gay, le 25 novembre 1885. — Discours de M^r Gay. — Bourges, 1886, in-8°.

Allocution reproduite d'après les paroles prononcées par S. G. M^r Gay, év. d'Anthédon, à la réunion générale de l'Association des institutrices, le dimanche 14 février 1886 (Lithographie).

M. Léon Pagès, 1814-1886. — Paris, Dumoulin, plaquette in-8°, 54 pages. — Préface par M^r Gay, 4 pages.

L'œuvre du bureau central de l'Union des associations ouvrières. Discours prononcé dans l'église de la Madeleine, à Paris, le 21 février 1886, par M^r Ch. Gay. — Paris, Mersch, 1886, 12 pages.

Homélie prononcée par M.^r Gay, évêque d'Anthédon, pour le cinquantième anniversaire de la fondation de la Maison-mère des Sœurs du Sauveur, à la Souterraine. — Poitiers, Oudin, 1886, in-8°, 15 pages (réimprimée et insérée dans les Nouveaux Sermons).

Lettre au président de l'assemblée régionale des Cercles catholiques, tenue à Limoges en décembre 1886. — Lettre datée de Paris, 2 décembre 1886. et parue dans le *Bulletin de l'Union des associations ouvrières catholiques*, n° 25, janvier 1887.

Entretiens sur les Mystères du saint Rosaire. — Poitiers, Oudin, 1887. 2 vol. in-12°.

Discours prononcé par S. G. M.^r Gay, évêque d'Anthédon, au mariage de Maurice Billaudel et de Jeanne Clausse, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, le 5 octobre 1887. — Paris, Motteroz.

Sermon de charité pour l'église de Saint-Sernin-de-Brive, prêché par M.^r Gay, évêque d'Anthédon, 22 janvier 1888. — Tulle, Mazeyrie, 1888, in-8°, 13 pages.

Discours en faveur de l'Union des œuvres ouvrières, prêché le 29 janvier 1888, en l'église de Sainte-Madeleine. — Paris, Mersch, in-8°, 11 pages.

Triduum célébré en l'honneur du Bienheureux J.-B. de la Salle à la maison-mère des Frères des Ecoles chrétiennes. — Paris, Procure générale, rue Oudinot, 27, 1888, in-8°, 78 pages. — Homélie de M.^r d'Anthédon publiée à la suite des Entretiens du P. Tissot.

Allocution prononcée au service de trentaine de la T. R. Mère Thérèse-Emmanuel, première maîtresse des novices et assistante générale des religieuses de l'Assomption, dans la chapelle de la maison-mère à Auteuil, le 12 juin 1888. — Paris, 1888, in-8°, 16 pages.

Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société bibliographique, à Paris, le 29 mai 1888, paru dans le *Bulletin de la Société bibliographique*, n° de juin 1888.

Instructions en forme de retraite, à l'usage des âmes consacrées à Dieu et des personnes pieuses. — Poitiers, 1890, 1 vol. in-12.

Lettre d'adhésion aux déclarations du Cardinal Richard, archevêque de Paris, sur les obligations sociales des catholiques, parue dans l'*Univers* du 19 mars 1891.

2° Œuvres posthumes

Instructions pour les personnes du monde, dédiées aux agrégées de N.-D. du Cénacle et aux Associations des Enfants de Marie. — Paris, Poitiers, 1892, 2 vol. in-12.

Sermons de Carême, précédés d'une préface par M^r d'Hulst. — Paris-Poitiers, 1894, 2 vol. in-8°.

Sermons d'Avent. — Paris-Poitiers, 1895, 1 vol. in-8°.

Exposition théologique et mystique des Psaumes. — Paris-Poitiers, 1896, 1 vol. in-12.

Correspondance de M^r Gay, précédée d'une introduction par M^{sr} Baunard. — Paris-Poitiers, 1899, 2 vol. in-8°.

Correspondance de M^r Gay. Lettres de direction spirituelle — Paris-Poitiers, 4 vol. in-8°, 1^{re} série 1902, 2^e série 1905, 3^e série 1906, 4^e série 1908.

Extraits des œuvres de M^r Gay :

Marie et les Mystères de Jésus. — Paris-Poitiers, 1908, 1 vol. in-32, 89 pages.

Fragments eucharistiques. — Paris-Poitiers, 1908, 1 vol. in-24.

Fleurs de Doctrine et de Piété. — Paris-Poitiers, 1 vol. in-18°.

Abrégé des Conférences aux Mères chrétiennes. — Poitiers, 1 vol. in-12.

Opuscules extraits des Œuvres de M^{sr} Charles Gay, évêque d'Anthédon :

De l'abandon à Dieu. — De la charité envers Dieu. — De la charité envers le prochain. — De la charité fraternelle. — De la chasteté. — Le Ciel, le Purgatoire, la Terre. — De la crainte de Dieu. — De la douleur chrétienne. — De l'espérance chrétienne. — De la foi. — De l'humilité. — De la mortification. — De l'obéissance. — De la pauvreté. — Soirée du Jeudi saint. — De la tentation.

Nouveaux Sermons, précédés d'une préface par M. l'abbé Rivière, chanoine honoraire de Paris, curé de la Madeleine. — Paris-Poitiers, 1914, 1 vol. in-8° (ce volume contient presque exclusivement des sermons de vêtue prononcés entre 1851 et 1887).

II. — ÉCRITS DIVERS

Abbé H. DELOR. — *Station du Carême de 1851 à la cathédrale de Limoges*, par M. l'abbé Gay. — Limoges, Ducourtieux, 1851, brochure in-8°, 8 pages.

L'abbé HOUSSAYE. — *Un livre de spiritualité. De la vie et des vertus chrétiennes*, par l'abbé Ch. Gay, vicaire général de Poitiers, dans le *Correspondant*, livraison du 25 octobre 1874.

R. P. COCHARD, S. J. — *Un cours de théologie mystique. Compte rendu de la Vie et les Vertus chrétiennes*, paru dans les *Études* des RR. PP. Jésuites. Livraison de novembre 1874.

L'abbé M. HOUSSAYE. — *La Femme chrétienne*. Conférences aux Mères chrétiennes, par l'abbé Ch. Gay, vicaire général de Poitiers, dans le *Correspondant*, livraison du 25 février 1877.

M^{sr} PIE. — *Lettre circulaire* annonçant le sacre de M^{sr} Louis-Charles Gay chanoine théologal et vicaire général de Poitiers, évêque élu d'Anthédon, *in partibus infidelium*, 15 novembre 1877, dans les *Œuvres du Cardinal Pie*, Oudin éditeur, t. IX, p. 534-537.

M^{sr} PIE. — *Homélie* prononcée dans l'église cathédrale de Poitiers à l'occasion du sacre de M^{sr} l'évêque d'Anthédon et du 28^e anniversaire de notre consécration épiscopale, 25 novembre 1877, dans les *Œuvres du Cardinal Pie*, t. IX, p. 538-550.

L'abbé HOUSSAYE. — M^{sr} Gay. Article paru dans le *Français* (n^o du 25 novembre 1877), reproduit presque intégralement dans la *Semaine liturgique du diocèse de Poitiers* (livraison du 2 décembre 1877).

H. BOUGOUÏN. — *Sacre de M^{sr} Louis-Charles Gay, évêque d'Anthédon in partibus et 28^e anniversaire de la consécration épiscopale de M^{sr} l'évêque de Poitiers*. Compte rendu paru dans la *Semaine liturgique du diocèse de Poitiers* (livraison du 2 décembre 1877).

Ernest HELLO. — *Élévation sur la vie et la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par M^{sr} Charles Gay. Compte rendu paru dans la *Civilisation* (n^{os} des 22 septembre et 6 octobre 1879).

Un théologien. — *Œuvres de M^{sr} Gay*, article paru dans la *Semaine liturgique du diocèse de Poitiers* (livraison du 18 avril 1880).

Marquis DE SÉGUR. — *M^{sr} de Ségur. Souvenirs et récit d'un frère*. — Paris, 1882, 2 vol. in-18.

Divers articles parus dans la presse de Paris et de la province à propos de l'interdiction faite par M^{sr} Bellot des Minières à M^{sr} Gay d'user des insignes pontificaux dans son diocèse.

Le Mémorial des Deux-Sèvres, 12, 16, 17, 18 octobre 1882.

L'Estafette, 14 et 20 octobre 1882.

La Patrie, 14 octobre 1882.

Le Monde, 15 octobre 1882.

Le Temps, 15 et 18 octobre 1882.

Le National, 18 octobre 1882.

Le Soir, 18 octobre 1882.

La République Française, 20 octobre 1882.

Le Gaulois, supplément littéraire, 27 octobre 1882.

U. MAYNARD, — *Entretiens sur les mystères du saint Rosaire*, par M^{sr} L.-Ch. Gay, article paru dans l'*Univers* du 21 février 1887.

- F. GONDRAND, missionnaire apostolique, chanoine de Tulle et de Valence. — *L'œuvre théologique de M^{sr} Gay*, article paru dans le *Courrier du Jura et de Franche-Comté*, du 2 mars 1887.
- L'abbé J. PERDRAU. — *Les Mystères du Rosaire par M^{sr} Gay*, article paru dans le *Monde* du 3 mars 1887.
- Anonyme. — *Entretiens sur les mystères du saint Rosaire, par M^{sr} Louis-Charles Gay*, article paru dans l'*Univers* du 28 septembre 1889.
- J. P., S. J.— *Instructions en forme de retraite, par M^{sr} Charles-Louis Gay*. Compte rendu paru dans les *Etudes* des RR. PP. Jésuites. — Partie bibliographique, livraison du 31 mars 1890.
- LOUIS PAGNERRE. — *Charles Gounod, sa vie et ses œuvres*. — Paris, Sauvaître, 1890, 1 vol. in-8°.
- FR. du SAINT-SACREMENT, de l'Ordre de Saint-Dominique. — *Instructions en forme de retraite, par M^{sr} L.-Ch. Gay*, article paru dans l'*Univers* du 28 janvier 1891.
- PAUL LALLEMAND. — *M^{sr} Gay*, article paru dans la *Défense* du 24 janvier 1892.
- Chanoine J. PERDRAU. — *M^{sr} Gay, évêque d'Anthédon*, article nécrologique paru dans la *Semaine religieuse de Paris* (livraison du 30 janvier 1892).
- Abbé MARANDAT. — *Le Docteur du Mystère de Jésus-Christ. Oraison funèbre de M^{sr} L. Ch. Gay, prononcée dans la chapelle des carmélites du Dorat, le 1^{er} février 1892*. — Paris-Lyon, brochure in-8°, 40 pages.
- Abbé L. GERBIER. — *M^{sr} Gay, évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire du Cardinal Pie*, notice biographique parue dans la *Semaine religieuse du diocèse de Poitiers* (livraisons des 7, 14 et 21 février 1892).
- A. DELAPORTE, président du Bureau Central. — *M^{sr} Gay*, article nécrologique paru dans le *Bulletin de l'Union des associations ouvrières catholiques* (livraison de février 1892).
- H. LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, prêtre des Frères de Saint-Vincent-de-Paul. — *M^{sr} Gay, ami des ouvriers*, article paru dans le *Prêtre*, journal des études ecclésiastiques (livraison du 3 mars 1892).
- E. D., prêtre. — *Instructions pour les personnes du monde, par M^{sr} Ch. Gay*. Compte rendu paru dans la *Revue littéraire*, bulletin de bibliographie, supplément littéraire au journal l'*Univers*, n° de juin 1892.
- Abbé F. LAPRIE. — *Oraison funèbre de M^{sr} L.-Ch. Gay*, prononcée le 21 juillet 1892 dans la chapelle du carmel de Niort. — Bordeaux, brochure in-8°, 45 pages.
- Dom CABROL. — *M^{sr} Gay, orateur chrétien*, — Paris-Poitiers, in-12, 16 pages.

- R. P. LABERTHONNIÈRE. — *Un mystique au XIX^e siècle*, dans la *Quinzaine*, 1^{er} août 1899.
- M^{sr} BAUNARD. — *M^{sr} Gay*, dans la *Revue de Lille*, 1^{er} juin 1900.
- Abbé G. DE PASCAL. — *M^{sr} Charles Gay*, dans la *Revue du clergé français*, 1^{er} mai et 15 juin 1900.
- Anonyme. — Notice biographique sur M^{sr} Gay, dans l'*Ami du clergé*, 10 janvier 1908.
- R. P. LONGHAYE, de la Compagnie de Jésus. — *Dix-neuvième siècle*, esquisses littéraires et morales. — Paris 1908, 5 vol. in-12°. — *M^{sr} Gay*, t. V, p. 159-174.
- Abbé G. DE PASCAL. — *M^{sr} Gay, d'après sa correspondance*. — Paris, Bédouchaud, 1910, 1 vol. in-18°, 143 pages (Tome XVI de la collection : Les grands hommes de l'Église au XIX^e siècle).
- Camille BELLAIGUE. — *Gounod*. — Paris, Alcan, 1910, 1 vol. in-12.
- J. G. PROD'HOMME et A. DANDELLOT. — *Gounod, sa vie et ses œuvres, d'après des documents inédits*. — Paris, Delagrave, 2 vol. 1911.
- A. de V. — *Nouveaux Sermons de M^{sr} Gay*, article paru dans l'*Univers* (9-10 février 1914).
- G. VOISINE. — *Un apôtre de la lumière. A propos d'un nouveau livre de M^{sr} Gay*, article paru dans la *Croix* du 18 mars 1914.
- Chanoine J. MARANDAT. — *Le Centenaire de M^{sr} Gay au carmel du Dorat*, 27 novembre 1915, article paru dans la *Semaine religieuse du diocèse de Poitiers* (livraison du 12 décembre 1915).
- Chanoine E. ROSSIÈRE. — *Anniversaire centenaire de M^{sr} Charles Gay, évêque d'Anthédon, au carmel du Dorat, le 27 novembre*. Article paru dans la *Semaine religieuse du diocèse de Poitiers* (livraison du 21 novembre 1915).
- Charles GOUNOD. — *Mémoires d'un artiste*. — Paris, Calmann-Lévy. 1 vol. in-18 (sans date).
-

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE XI

L'ÉVÊQUE AUXILIAIRE DE M^{sr} PIE (1877-1880)

- I. Démarches répétées de M^{sr} Pie en vue d'obtenir un évêché pour l'abbé Gay. — L'abbé Gay est résolu de refuser la charge d'une administration diocésaine. — Le gouvernement est décidé à ne jamais nommer l'abbé Gay évêque. — M^{sr} Pie demande à l'abbé Gay s'il consentirait à devenir son évêque auxiliaire. — L'abbé Gay accepte la proposition. — M^{sr} Pie annonce à l'abbé Gay que le gouvernement ne s'oppose pas à son élévation à un siège épiscopal *in partibus* (septembre 1877). — L'abbé Gay se rend à Paris pour remplir, à la Nonciature, les formalités canoniques. — Il reçoit de toutes parts de chaleureuses félicitations. — Rome lui attribue le siège épiscopal d'Anthédon (Palestine). 1
- II. Nouveau voyage de M^{sr} Gay à Paris. — Il célèbre la messe dans la chapelle de l'Elysée. — Il rentre à Poitiers et se prépare à son sacre par une retraite de dix jours. — Il est sacré par M^{sr} Pie dans la cathédrale de Poitiers (25 novembre 1877). 12
- III. Etat d'âme de M^{sr} Gay au lendemain de son sacre. — Progrès dans la vie intérieure. — Débuts de son ministère épiscopal. — Il accompagne M^{sr} Pie dans ses tournées pastorales. — Il s'intéresse aux œuvres sociales catholiques. — Le Pape lui accorde les dispenses nécessaires pour concilier ses obligations de chanoine avec ses devoirs d'évêque auxiliaire. — M^{sr} Pie reçoit la pourpre cardinalice. — Témoignages d'affection donnés par M^{sr} Gay au nouveau cardinal 16
- IV. Evêque, M^{sr} Gay continue à composer des livres de spiritualité. — Il trouve la substance d'un livre dans les notes intimes qu'il écrivait au sortir de ses oraisons. — Après quelques hésitations, il se décide à publier ses *Elévations sur la vie et la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. — Jugement porté par les amis de l'auteur et par la presse sur les *Elévations*. — On fait quelques réserves au sujet de la hardiesse de certaines expressions et de la parfaite orthodoxie d'un point de doctrine. — M^{sr} Pie obtient du Pape un Bref laudatif des œuvres de M^{sr} Gay. — Opinion de M^{sr} Gay sur ses *Elévations*. 26
- V. En 1880, commence une ère de persécution religieuse ouverte et violente. — Mesures prises par le gouvernement contre la Faculté de théologie de Poitiers. — M^{sr} Gay hénit, à Paris, le mariage de M. Jean Gounod (avril 1880). — Protestation de M^{sr} Pie contre la politique anti-religieuse du gouvernement. — Mort soudaine de M^{sr} Pie à Angoulême (18 mai 1880). — Douleur de M^{sr} Gay. — M^{sr} Gay prononce l'oraison funèbre du cardinal (7 juillet 1880). 36

CHAPITRE XII

POITIERS (1880-1882).

- I. Aux obsèques du cardinal Pie, M^{sr} Gay est l'objet d'une manifestation de sympathie. — Des démarches sont faites en haut lieu pour lui obtenir la succession du prélat défunt. — M^{sr} Gay est certain d'avance que cette succession ne lui sera pas offerte. — Les nominations d'évêques vers 1880. — Politique sournoisement sectaire du gouvernement. — Le ministre des Cultes refuse d'agréer M^{sr} Gay comme vicaire capitulaire. — Expulsion des Jésuites de Poitiers (août 1880). — M^{sr} Gay se rend en pèlerinage à Lourdes (septembre 1880). — Expulsion des Chanoines réguliers de Beauchesne, des Dominicains de Poitiers et des Bénédictins de Ligugé (octobre-novembre 1880). 43
- II. L'abbé Henri Bellot des Minières, vicaire général de Bordeaux, est nommé évêque de Poitiers. — Premiers rapports de M^{sr} Gay avec M^{sr} Bellot. — M^{sr} Gay assiste au sacre de M^{sr} Bellot. — Jugement qu'il porte sur le nouvel évêque. — Mandement de prise de possession de M^{sr} Bellot. — Impression déplorable produite dans le clergé et parmi les fidèles. — Tout en rendant justice aux qualités et aux intentions de M^{sr} Bellot, M^{sr} Gay éclaire le nouvel évêque sur les périls de la voie dans laquelle il s'engage. — M^{sr} Bellot se dérobe et recourt à des arguments dilatoires. — Il conserve à M^{sr} Gay tous les pouvoirs que lui avait accordés M^{sr} Pie. — M^{sr} Gay séjourne chez sa sœur à Biarritz (juin-juillet 1881). — Il refuse la présidence de l'Œuvre de Saint-François-de-Sales. 51
- III. Reconstruction du carmel du Dorat. — Etat du monastère en 1878. — La Providence envoie l'argent nécessaire pour la reconstruction du couvent. — M^{sr} Gay suit avec intérêt la marche des travaux. — Il compatit aux souffrances des carmélites pendant l'hiver de 1879-1880. — Les carmélites prennent possession de leur nouveau monastère (septembre 1880). — M^{sr} Gay redoute qu'elles n'en soient expulsées. — La consécration de la chapelle est, de ce fait, remise à une date ultérieure. 66
- IV. M^{sr} Gay met à profit la liberté complète que lui laisse M^{sr} Bellot d'exercer le saint ministère. — Des différends s'élèvent entre M^{sr} Bellot et le Chapitre de sa cathédrale. — L'affaire de l'abbé Louis Klingenhoffen. — Nouveau séjour de M^{sr} Gay à Biarritz. — Les *Entretiens sur les mystères du Rosaire*. — L'administration des Cultes argue de ce que M^{sr} Gay s'est absenté de Poitiers, sans congé régulier, pour lui supprimer son traitement de chanoine. — Mort de M^{me} Pouquet à Biarritz (2 juin 1882). — Rome donne raison à M^{sr} Bellot dans l'affaire de l'abbé Louis. — Mort de M^{sr} de la Bouillèrie. — Le Chapitre de Poitiers présente à M^{sr} Bellot d'« humbles remontrances » (juillet 1882). — M^{sr} Gay refuse la présidence des congrès eucharistiques. — Il consacre la chapelle du carmel du Dorat (octobre 1882). 71

CHAPITRE XIII

TRASFORÊT-ARCAÇON (1882-1885).

- I. M^{sr} Bellot interdit à M^{sr} Gay l'usage des pontificaux dans son diocèse (octobre 1882). — Protestation du Chapitre. — La presse entière commente la mesure prise par M^{sr} Bellot. — M^{sr} Gay reçoit de nombreux témoignages de sympathie. — Il proteste contre les allégations erronées de certains journaux. 85
- II. Voyage de M^{sr} Bellot à Rome (novembre-décembre 1882). — Lettre du cardinal Jacobini à M^{sr} Gay. — Réponse de ce dernier. — Jugeant sa situation difficile à Poitiers, M^{sr} Gay n'y réside plus qu'à de rares intervalles. — Il réside habituellement à Trasforêt. 94

- III. Séjour de M^{sr} Gay à Biarritz (juin 1883). — M^{sr} Gay s'installe chez son neveu, à Arcachon (novembre 1883). — Vie de famille à la villa Clara. — M^{sr} Gay poursuit ses travaux d'écrivain. — Il aspire à exercer d'une manière plus active son ministère épiscopal. — Il s'attriste de la situation de l'Eglise de France . . . 104
- IV. A Poitiers, la mauvaise gestion des finances diocésaines, dévoilée par l'économe du petit séminaire, cause un grand émoi parmi le clergé. — Le Chapitre réclame la réunion de la Commission des Séminaires instituée par le Concile de Trente. — M^{sr} Bellot lui donne satisfaction. — M. l'abbé de Vareilles fait de cet acte de M^{sr} Bellot le point de départ de négociations qui aboutissent à la réconciliation de M^{sr} Gay avec M^{sr} Bellot. — Cette réconciliation devient publique lorsque M^{sr} Gay officie pontificalement à la cathédrale de Poitiers pour la solennité de la Saint-Hilaire (18 janvier 1885). — M^{sr} Gay donne sa démission de chanoine (20 janvier 1885). 114
- V. Maladie et conversion du frère de M^{sr} Gay (février-mars 1885). — M. et M^{me} Pouquet se décident à aller habiter Paris. — M^{sr} Gay les y suivra. — M^{sr} Gay écrit à M^{sr} Bellot pour le mettre au courant de ses projets. — La nouvelle de la prochaine installation de M^{sr} Gay à Paris donne consistance à des bruits d'après lesquels la réconciliation de M^{sr} Gay avec M^{sr} Bellot n'aurait pas été sincère. — La publication de la lettre de M^{sr} Gay à M^{sr} Bellot démontre la fausseté de ces bruits. — Léon XIII songe, un instant, à M^{sr} Gay pour diriger le *Moniteur de Rome*. — M^{sr} Gay quitte définitivement Poitiers (juillet 1885). 129

CHAPITRE XIV

PARIS (1885-1891).

- I. M^{sr} Gay s'installe à Paris, 1, rue de Narbonne, dans un appartement communiquant avec celui qu'occupent son neveu, sa nièce et leurs enfants. — Son programme pour l'emploi de son temps : « ne plus écrire, agir et parler. » — Il accepte la présidence d'honneur du Bureau central de l'Union des associations ouvrières catholiques. — Son ministère dans les paroisses des faubourgs de Paris. — Il continue, à Paris, son ministère « de défense et de préservation » sur le terrain doctrinal, et se livre à la prédication. 139
- II. M^{sr} Gay publie ses *Entretiens sur les mystères du saint Rosaire* (février 1887). — Analyse et critique de l'ouvrage. — M^{sr} Gay rédige, en vue de leur publication, les instructions d'une retraite prêchée en 1882 au carmel de Niort. — Analyse et critique des *Instructions en forme de retraite*. — Succès obtenu par leur publication (février 1890). 149
- III. M^{sr} Gay perd son frère M. Victor Gay (décembre 1887). — Mort de M^{sr} Blanger, évêque de Limoges (décembre 1887), et de M^{sr} Bellot des Minières, évêque de Poitiers (mars 1888). — Nomination de l'abbé Juteau à l'évêché de Poitiers. — M^{sr} Gay donne sa démission de supérieur du carmel de Niort (mai 1889). — Il prend une part active aux travaux du congrès que l'Union des associations ouvrières catholiques tient à Montauban en septembre 1889. — La santé de M^{sr} Gay commence à fléchir pendant l'hiver 1889-1890. — Pèlerinage à Lourdes (août 1890). — Il rédige ses *Instructions pour les personnes du monde*. — Il compose, à la demande de Charles Gounod, un petit poème sur le baiser du Crucifié à saint François d'Assise. — Il se livre avec ardeur aux travaux du ministère extérieur, en dépit des conseils de son entourage et des atteintes qu'en éprouve sa santé (janvier-juin 1891). 157

CHAPITRE XV

LE THÉOLOGIEN.

- I. M^{sr} Gay mérite le titre de théologien. — Il a étudié tout seul la théologie ; il l'a étudiée toute sa vie et dans un but apostolique. — Il est conservateur en théologie. 171
- II. Les ouvrages de M^{sr} Gay contiennent une théologie diffuse, souvent profonde, mais fragmentaire. — Les tendances du tempérament de M^{sr} Gay ont exercé une profonde influence sur son œuvre théologique. — Le « mystère du Christ », mystère d'harmonie, d'amour, d'union. — Doctrine de M^{sr} Gay sur la grâce et les vertus théologiques 180
- III. M^{sr} Gay est un adepte déterminé de l'opinion dite « scotiste », sur la cause finale de l'Incarnation. — Cachet spécial que cette opinion donne à l'œuvre théologique de M^{sr} Gay. — Théorie de M^{sr} Gay sur le sacrifice. — Son opinion sur la question de la prédestination. 197
- IV. Jugement sur M^{sr} Gay théologien. — Il ne se réclame d'aucune école théologique, mais se rapprocherait plutôt de l'école du premier Oratoire français. — Il rappelle saint François de Sales tant par sa doctrine que par la forme sous laquelle il l'expose. — Son œuvre théologique compte parmi les meilleures du XIX^e siècle. 214

CHAPITRE XVI

L'ORATEUR.

- I. Aptitudes remarquables de M^{sr} Gay pour la prédication. — Son estime pour cette forme du saint ministère. — Soin avec lequel il préparait ses sermons. — Grâces célestes que lui mérita son application à préparer ses sermons. — Dans le jugement qu'on portera sur M^{sr} Gay orateur, il ne faut pas tenir compte uniquement du texte écrit de ses discours. 219
- II. M^{sr} Gay apôtre de la vérité révélée. — Il prêche l'Évangile, selon la méthode des Pères de l'Église. — Il appuie son enseignement sur les principes surnaturels. — Il l'adapte aux besoins de son temps. — Sa méthode apologétique. — Il pense que l'exposition de la doctrine catholique est plus efficace, pour convertir les incrédules, que toutes les discussions. — Il varie les sujets qu'il traite et sa manière de les développer suivant l'auditoire auquel il s'adresse. — Son tempérament de philosophe se révèle à un goût marqué pour les idées abstraites. — Il insiste beaucoup sur le mystère du Verbe incarné. — Il cite fréquemment la sainte Écriture. 225
- III. Ses sermons sont coulés dans le vieux moule classique. — Son style se modèle sur le caractère des pensées qu'il veut exprimer. — Il a des pages animées d'un réel souffle d'éloquence. — Il prêche en apôtre. 240
- IV. Il occupe une place à part parmi les prédicateurs de son temps. — Il rappelle de loin Lacordaire, M^{sr} Bougaud, M^{sr} Cœur. — Il prêche avec onction. — Il se survivra comme orateur 247

CHAPITRE XVII

L'ÉCRIVAIN.

- I. Dons naturels de M^{sr} Gay comme écrivain. — Influence de son ministère de prédicateur sur sa vocation d'écrivain. — Composer des ouvrages est à ses yeux une des formes de son ministère apostolique. — Écrivain, M^{sr} Gay se montre artiste et fin lettré. — Qualités et défauts de son style. 254

- II. M^{sr} Gay a subi l'influence de l'école romantique française. — Il rappelle M^{sr} Gerbet et le Père Faber. — Sa mission comme écrivain. — Son humilité, sa reconnaissance envers Dieu 267

CHAPITRE XVIII

LE DIRECTEUR DE CONSCIENCE.

- I. Généralités sur la direction spirituelle. — Son utilité. — Comment M^{sr} Gay comprenait son rôle de directeur de conscience. 277
- II. Il précise le but à atteindre : la sainteté par l'imitation de Jésus-Christ. — L'âme se sanctifie dans la mesure où elle correspond à l'action de Jésus sur elle. — Cette correspondance parfaite à l'action divine suppose une union intime avec Jésus vivant en nous. — Cette union intime avec Jésus exige, pour s'établir et se maintenir, la pratique d'un recueillement profond et habituel. — Le saint abandon à Dieu, terme et récompense de l'union intime avec Jésus. 281
- III. Dans l'application de sa doctrine spirituelle aux âmes qu'il dirige, M^{sr} Gay se montre mesuré, indulgent, charitable, patient. — Il s'efforce de développer la joie spirituelle, la simplicité et la confiance envers Dieu. — Il utilise les qualités naturelles, les bonnes dispositions du tempérament. — La fidélité à tous les devoirs, condition indispensable de tout progrès spirituel et garantie contre les illusions. — Comment il console les âmes affligées 287
- IV. Méthode de M^{sr} Gay comme directeur de conscience. — Réserves à faire sur cette question. — La voie de l'amour. — Optimisme surnaturel, recommandé par M^{sr} Gay. — Il ramène tout à la pratique de l'abandon à Dieu. — « Le dedans fait le dehors. » — Ses conseils relativement à l'oraison. — Il est indemne de tout reproche d'immanuisme 300
- V. Directeur de conscience, M^{sr} Gay s'inspire des enseignements de saint Bernard, de sainte Thérèse, de l'école du premier Oratoire français, de Bossuet, du Père de Caussade, du Père Faber. Mais il est avant tout le disciple de saint François de Sales 313

CHAPITRE XIX

L'HOMME INTIME.

- I. M^{sr} Gay, homme d'étude plutôt qu'homme d'action. — Combien il aimait son « home ». — Sa fidélité à son règlement particulier. — Son amour de l'ordre. 319
- II. Comment s'expliquer son abord un peu froid. — Son humilité. — Son besoin d'intimité et de quiétude. — Les charmes de sa conversation. — Son bon cœur, sa générosité 324
- III. La sainteté, objectif de toute sa vie. — Ses rapports avec ses directeurs spirituels. — Il était doué d'un tempérament mystique. — « Le mot de sa grâce : être Jésus. » — L'adoration, suprême besoin de son âme. — Sa dévotion envers la sainte Humanité du Sauveur 334
- IV. Son abandon entre les mains de Dieu. — Son amour pour l'oraison. — Son respect pour la sainte Ecriture. — Son esprit de recueillement. — Ses retraites annuelles. — Son esprit de mortification. — Sa dévotion envers la sainte Eucharistie, envers la sainte Vierge et son ange gardien. — Ses saints de prédilection. 344
- V. M^{sr} Gay a-t-il été favorisé de grâces mystiques? — Epreuves purifiantes qu'il a traversées. — Ardeur de son amour envers Dieu. — Caractères distinctifs de sa piété. — Etapes de sa vie intérieure 353

CHAPITRE XX

LA DERNIÈRE MALADIE. — LA MORT (août 1891, janvier 1892).

- I. M^{sr} Gay quitte Paris pour aller passer deux mois de vacances à Trasforêt (juillet 1891). — Avant de se rendre à Trasforêt, il s'arrête quelques jours au carmel du Dorat. — Il tombe gravement malade à Trasforêt (août). — Il obtient du Pape la permission de communier trois fois chaque semaine sans être à jeun. — Son état s'améliore. — Il forme des projets pour l'hiver. — M^{sr} Gay revient à Paris (octobre). — Il travaille à ses *Instructions pour les personnes du monde*. — Une nouvelle crise met sa vie en danger. — Il demande et reçoit l'extrême-onction. 361
- II. Patience de M^{sr} Gay. — Son abandon entre les mains de Dieu. — Sa sérénité en face de la mort. — Sa bonté envers tous ceux qui l'approchaient. — La dernière crise. — Les derniers moments. — La mort. — Les obsèques à Paris. — L'inhumation à Ambazac. — L'épiscopat et la presse rendent un témoignage d'estime et de vénération à la mémoire de M^{sr} Gay. 367

DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Lettre de M ^{sr} Gay à M ^{sr} Bellot d ^{es} Minières (mars 1881)	375
« Humbles remontrances » du Chapitre de la cathédrale de Poitiers à M ^{sr} Bellot des Minières.	381
Lettre de M ^{sr} Gay à M ^{sr} Freppel (juin 1881)	382
Lettres de Ch. Gounod à M ^{sr} Gay (20 août et 16 septembre 1884)	385
Lettre-circulaire de S. G. M ^{sr} l'Évêque de Meaux sur les derniers jours et la mort de M. l'abbé Fossin, curé de Varreddes.	386
Notice sur M. Victor Gay (Edmond Bonnaffé).	390
Lettre de Ch. Gounod à M ^{sr} Gay (13 décembre 1890).	393
Saint François et le Crucifix (poésie de M ^{sr} Gay)	393
Conférence inédite de M ^{sr} Gay sur la Sainte Trinité.	395
Note sur la bibliothèque et les notes théologiques de M ^{sr} Gay.	414
Exposé de la controverse entre Thomistes et Scotistes au sujet du Mystère de l'Incarnation (Dom Jules Souben, O. S. B.).	415
Notes inédites de Charles Gay sur le <i>Prométhée</i> d'Edgar Quinet.	420
Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus (du Carmel de Lisieux) et la voie de l'abandon à Dieu	421
Testament spirituel de M ^{sr} Gay (reproduction d'après l'original).	423
BIBLIOGRAPHIE	427

INDEX ALPHABÉTIQUE

N.-B. — Pour chaque nom, les chiffres romains renvoient au tome et les chiffres qui suivent aux pages de ce tome où le nom est cité.

- Abadie (Monsieur), II, 391.
 Abailard, II, 397.
 Abraham, I, 236.
 Acton (Lady), I, 87.
 Adam, II, 415, 417, 418, 419, 420.
 Affre (M^{sr}), I, 93, 99, 103, 112, 126, 127, 129, 137.
 Aimée de Marie (R. Mère), I, 234 ; II, 10, 11.
 Alard (Monsieur), I, 361.
 Albert le Grand, II, 200, 416, 417.
 Alexandre de Halès, II, 200.
 Alexis (Saint), I, 240.
 Alphonse de Liguori (Saint), I, 86, 293 ; II, 31, 322.
 Altieri (Cardinal), I, 266.
 Alzon (R. P. d'), I, 173, 231, 232, 277, 279, 280, 296.
 Ambroise (Saint), I, 221, 423 ; II, 231, 323, 416.
 Angèle de Foligno (Bienheureuse), II, 415.
 Angelico (Fra), I, 53, 73.
 Angelo de Bergame (Dom), II, 34, 415.
 Anne-Marie de Nazareth (Sœur), I, 245.
 Anselme (Saint), II, 32, 396.
 Armand (Frère), II, 415.
 Athanase (Saint), II, 406, 416.
 Aubert (Chanoine), II, 115, 116, 382.
 Aviau (M^{sr} d'), I, 234.
 Augustin (Saint), I, 221, 248, 369, 423 ; II, 17, 184, 189, 190, 210, 227, 258, 308, 314, 351, 352, 385, 395, 397, 399, 400, 401, 402, 403, 408, 409, 410, 411, 412, 416, 424.
 Baudon (Monsieur), II, 65.
 Baudry (Abbé), I, 159.
 Baunard (M^{sr}), I, 40, 62, 155, 179, 203, 207, 208, 221, 230, 233, 236, 305, 306, 315, 326, 334, 345, 349, 352, 366, 370, 376 ; II, 19, 24, 37, 40, 41, 91, 108, 109, 431, 434.
 Bautain (Abbé), I, 175 ; II, 252.
 Babin (R. P.) S. J., I, 276.
 Baillot (Monsieur), I, 361.
 Bailly (Emmanuel-Joseph), I, 58, 63.
 Bainvel (R. P. J.-V.), II, 32.
 Baptifolier (M^{sr}), I, 94.
 Baroche (Monsieur), I, 306.
 Basile le Grand (Saint), II, 400.
 Bastide (Dom), I, 396.
 Battandier (M^{sr}), I, 305.
 Beaucourt (C^{tesse} douairière de), I, 123 ; II, 348.
 Beaucourt (Gaston de), I, 122, 130, 137, 267, 357 ; II, 37, 97.
 Beaumont (Etienne de Touzac, sieur de), I, 105, 107.
 Béchillon (Abbé de), II, 171.
 Beethoven, I, 24, 25, 54, 361, 362 ; II, 264.
 Bellaigue (Camille), I, 83, 102 ; II, 434.
 Bellot des Minières (M^{sr}), II, 51 à 135 *passim*, 157, 158, 159, 333, 375, 378.
 Berlioz, I, 25.
 Benoit (Saint), I, 88, II, 415.
 Benoit Labre (Saint), II, 323.
 Benson (M^{sr} R. H.), II, 188.
 Bernard (Saint), I, 15, 378, 400, 411 ; II, 258, 314, 397, 415.
 Bernard-de-Sainte-Thérèse (M^{sr}), I, 120.
 Bernardin de Sienne (Saint), I, 73.
 Bersange (Abbé J.), I, 132, 283.
 Berteaud (M^{sr}), I, 97, 98, 115, 141, 142, 150, 212, 220, 263, 265 ; II, 247, 262, 324, 427.
 Bertrand (Abbé), I, 162, 163.
 Bertrand A. (Monsieur), I, 351.
 Bertrand (Général), I, 81.
 Bérulle (Cardinal de), II, 215, 314, 428.
 Besse (Dom), I, 233.
 Besson (R. P.) O. P., I, 117.

- Besson (M^{sr}), I, 306.
 Bieil (Monsieur), II, 142, 363, 366.
 Bilio (Cardinal), I, 317.
 Billaudel (Maurice), II, 430.
 Bismarck, I, 348.
 Blanc de Saint-Bonnet, I, 139, 140.
 Blanger (M^{sr}), II, 110, 143, 157.
 Blaze de Bury, I, 40.
 Bogenet (Chanoine de), I, 283.
 Boichot (Le sergent), I, 138.
 Bofeldieu, I, 25.
 Boileau, II, 256.
 Bonal, II, 351.
 Bonald (Baron de), I, 32, 58 ; II, 415.
 Bonaventure (Saint), I, 371 ; II, 401, 406, 415, 416, 417.
 Bonjean (Monsieur), I, 307, 308.
 Bonnechose (Cardinal de), I, 307.
 Bonnetty (Monsieur), I, 175.
 Bonaffé (Edmond), II, 390, 393.
 Bordelat (R. P.), II, 164.
 Borromeo (Docteur), I, 335.
 Bossuet, I, 221, 394 ; II, 246, 264, 315, 316, 401, 415.
 Bougaud (M^{sr}), II, 248.
 Bougouin (M^{sr}), I, 114, 372, 379, 392 ; II, 65, 102, 111, 123, 142, 171, 204, 259, 264, 269, 324, 347, 365, 432.
 Bouillierie (M^{sr} de la), I, 68, 75, 76, 83, 92, 99, 142, 368, 385 ; II, 41, 51, 55, 57, 80, 82, 83.
 Boulland (Monsieur), I, 43.
 Bouquet (H. L.), I, 8.
 Bourdaloue, I, 394 ; II, 241, 264.
 Bourg (M^{sr} du), I, 132.
 Bourg (Mathias du), I, 132.
 Bourg (M^{me} du), en religion Mère Marie de Jésus, I, 113, 124, 132, 133, 134, 136, 138, 159, 160, 161, 170, 171, 174, 189, 199, 268, 282, 283, 286 ; II, 252, 322, 342, 343, 427.
 Bourret (M^{sr}), II, 146.
 Bouvier (M^{sr}), I, 80.
 Brémond (Henri), I, 239 ; II, 311, 337, 351.
 Breswilwald (Monsieur), II, 391.
 Brethé (Monsieur), II, 229, 245, 249.
 Breton (Abbé G.), II, 263.
 Briey (M^{sr} Camille Albert), II, 13, 103, 104, 117.
 Briey (M^{sr} Emmanuel de), II, 39, 372, 387.
 Brigitte (Sainte), I, 183.
 Broglie (Duc de), I, 217 ; II, 4.
 Brou (R. P.) S. J., II, 311, 315.
 Brugidou (Abbé), II, 429.
 Brunet (Monsieur), II, 6.
 Brunetière, II, 267.
 Brunot (Ferdinand), II, 269.
 Buissas (M^{sr}), I, 150, 151, 153, 187.
 Bujadoux (Abbé), I, 105, 106, 288.
 Buloz, I, 62.
 Cabat (Monsieur), I, 362.
 Cabrières (Cardinal de), I, 278 ; II, 258.
 Cabrol (Dom), II, 241, 433.
 Calvin, I, 297.
 Cange (Du), II, 392.
 Carbon (Abbé), I, 91.
 Caro (Emile), I, 300, 301 ; II, 279.
 Carron (Abbé), I, 76.
 Carvalho (M^{me}), I, 361.
 Cassien, II, 415.
 Castaing (Abbé), II, 429.
 Castelbajac (C^{esse} de), II, 272.
 Catherine d'Alexandrie (Sainte), II, 424.
 Catherine de Sieme (Sainte), I, 73 ; II, 415.
 Caussade (R. P. de) S. J., II, 304, 316.
 Cavour (Comte de), I, 203, 221, 223.
 César, II, 244.
 Chaillot (Abbé), I, 323.
 Chalgrin, I, 5.
 Chambord (Comte de), I, 350, 351, 352 ; II, 64.
 Changarnier (Général), I, 138.
 Chantôme (Abbé), I, 140.
 Charaix (Abbé de), I, 76.
 Charbonneau (Chanoine), II, 382.
 Charette (Général de), I, 342.
 Charlemagne, I, 211.
 Charles Borromée (Saint), I, 411 ; II, 17, 240, 424.
 Chateaubriand, I, 270.
 Châtelain (Abbé), I, 62.
 Chauvin (R. P.), II, 240.
 Chauveau (Chanoine), I, 267.
 Chauveau (Monsieur), II, 118.
 Chesnel (Chanoine), I, 318, 385, 386 ; II, 216.
 Chigi (Cardinal), I, 260 ; II, 65.
 Cholet (C^{esse} de), II, 369.
 Chopin, I, 24, 362.
 Chollet (M^{sr}), II, 312.
 Claretie (Jules), I, 361.
 Clause (Charles), I, 3, 4, 5, 11, 42.
 Clause (M^{me} Charles), I, 5, 6, 42, 67, 98, 99, 104, 105.
 Clause (M^{lle} Constance), I, 2, 3.
 Clause (Cosme), I, 2.
 Clause (Georges et Henri), I, 3.
 Clause (Gustave), I, 287.
 Clause (M^{lle} Jeanne), I, 430.
 Clause (Jehan et Nicolas), I, 2.
 Clément de Rome (Saint), I, 415.
 Cochard (R. P. L.) S. J., I, 367, 377 ; II, 431.
 Cœur (M^{sr}), II, 249.
 Cohen (Hermann), I, 26, 265.
 Colet (M^{sr}), II, 2.
 Colonne (Signore), I, 263.
 Combes (Chanoine), II, 118.
 Compans (Chanoine), II, 98.
 Condren (R. P. de), II, 210, 211.
 Conny (M^{sr} de), I, 76, 97, 99, 100, 145 à 161, 168, 172, 174, 186, 187, 227, 263 ; II, 48, 75, 98, 101, 130, 142, 152, 155, 222.
 Conrad, I, 402.
 Consentius, II, 395, 399.
 Coppée (François), I, 7.
 Corelli, I, 362.
 Cousin (Victor), I, 16, 17, 179, 420.

- Cousseau (M^{sr}), I, 328.
 Craven (M^{me} Auguste), I, 87.
 Creuzé (Abbé Jacques), II, 427.
 Crosnier (Léon), I, 159.
 Cunningham (Chanoine), II, 421.
 Curé d'Ars (B^x Vianney), I, 182.
 Cyprien (Saint), II, 415.
 Cyrille d'Alexandrie (Saint), II, 417, 418.
 Czacki (M^{sr}), II, 95, 112.
- Dandelot (Monsieur A.), I, 83, 120, 122, 357 ; II, 434.
 Darboy (M^{sr}), I, 295, 307.
 David (Roi et prophète), II, 378.
 Debidour (Monsieur), I, 127.
 Deschamps (Cardinal), I, 230 ; II, 31.
 Deguerry (Abbé), I, 295.
 Delaporte (R. P. A.), II, 144, 145, 146, 373, 433.
 Delor (Abbé H.), I, 150, 152 ; II, 431.
 Denys l'Aréopagite, I, 250.
 Descartes, II, 215.
 Deschamps (R. P.) S. J., I, 380.
 Didron aîné (Monsieur), II, 391.
 Diemer (Monsieur), I, 361.
 Doellinger, I, 294, 346.
 Dominique (Saint), I, 411.
 Donnet (Cardinal), II, 41, 43, 51, 55, 56, 80, 98.
 Dorveau (R. P.), I, 329.
 Doucet (Camille), I, 10.
 Dreux-Brézé (M^{sr} de), I, 153, 156, 187, 380 ; II, 10, 26.
 Dufaure (Monsieur), I, 261.
 Duhamel (Abbé J.), I, 93, 121.
 Dumarsais (Abbé), I, 8, 10, 12, 27, 46, 57, 65, 67, 68, 93, 95, 96, 99, 100, 101, 103, 109, 119, 121, 122, 123, 125, 128, 129, 189 ; II, 335.
 Dupanloup (M^{sr}), I, 110, 307 ; II, 112.
 Duplessy (Abbé), I, 120.
 Duplomb (Charles), I, 120.
 Dupont (Monsieur, dit « le saint homme de Tours »), I, 243.
 Dupont de l'Eure, I, 127.
 Duval (Abbé Joseph), I, 76.
- Ecourtils (Abbé d'), I, 185.
 Elisabeth (Madame, sœur de Louis XVI), I, 5.
 Elisabeth (Reine d'Angleterre), I, 297.
 Elliott (R. P.), I, 312.
 Emilien (Saint), I, 206.
 Emmanuel de Sainte-Sophie (R. Mère), I, 236.
 Emmerich (Catherine), II, 415.
 Erceville (Monsieur d'), I, 59.
 Etienne (Saint), II, 245.
 Etienne de Muret (Saint), I, 106.
 Etoile (Monsieur de l'), I, 207.
 Eugène III (Sa Sainteté), I, 400.
- Faillon (Monsieur), I, 323, 324, 325.
 Falloux (Comte de), I, 202, 219 ; II, 272.
 Faurie (M^{sr}), II, 429.
 Félix (R. P.) S. J., II, 247.
 Fénelon, II, 315.
 Ferrand de Missol (Abbé), I, 143.
 Ferretti (Monsieur), II, 415.
 Ferron (Dom), II, 335.
 Ferronnays (Famille de la), I, 84, 85, 87.
 Ferry (Jules), II, 38.
 Fessard (R. P.) S. J., II, 32, 33, 34, 157, 186, 199, 201, 217, 335.
 Fevre (Monsieur), II, 391.
 Fillion (Monsieur) S. S., II, 216.
 Fioramonti (M^{sr}), I, 207, 208.
 Flaubert (Gustave), II, 268.
 Fleury (Monsieur), I, 362.
 Foisset (Arnaud), I, 138.
 Fonteneau (Dom), II, 246.
 Fonteneau (M^{sr}), II, 55.
 Font-Réaulx (Abbé de), I, 241, 242, 247, 248, 249.
 Forcade (M^{sr}), II, 144.
 Forgeais (Monsieur), II, 391.
 Fossin (Abbé), II, 114, 116, 117, 127, 386, 387.
 Foucault (C^{te} Arsène de), I, 68, 75, 76.
 Foulou (Cardinal), I, 94.
 Fouquet (M^{lle} Marie de), II, 428.
 Franchomme (Auguste), I, 288, 361, 362.
 Franchomme (René), I, 284, 362.
 Franck (A.), I, 17.
 François I^{er} (Roi de France), I, 2.
 François d'Assise (Saint), II, 167, 314, 338, 352, 353, 393, 394.
 François de Sales (Saint), I, 46, 47, 73, 118, 181, 232, 326, 378, 386, 411 ; II, 175, 188, 198, 217, 272, 277, 278, 312, 317, 318, 351, 352, 355, 415, 417, 424.
 Fr. du Saint-Sacrement (Sœur), II, 433.
 Franzelin (Cardinal), I, 323.
 Frayssinous (M^{sr}), I, 10.
 Frémiot (Président), II, 331.
 Freppel (M^{sr}), I, 180, 318, 366, 385 ; II, 34, 90, 111, 113, 115, 139, 143, 247, 249, 382.
 Fruchaud (M^{sr}), I, 257, 287, 288.
 Fulgence (Saint), II, 396, 404.
- Gabriel (Abbé), I, 159.
 Galland (M^{lle} Alice), II, 428.
 Gambetta, II, 44, 45.
 Ganser (Abbé Valentin), I, 8, 10, 12.
 Garnier (Adolphe), I, 16, 17, 18, 159, 166, 167, 175 ; II, 246.
 Gassendi, II, 216.
 Gaucherel (Monsieur), II, 391.
 Gautier (Léon), I, 297.
 Gautier (Théophile), I, 10.
 Gay (Antoine), I, 19, 108, 285.
 Gay (M^{me} Antoine), I, 4.
 Gay (M^{lle} Cécile), I, 5, 26, 35, 64, 66.
 Gay (Jules), I, 97, 108.
 Gay (M^{lle} Marie), II, 293.
- Faber (R. P.), I, 366, 375 ; II, 176, 271, 272, 295, 307, 316, 415, 417.

- Gay (Pierre), I, 2, 3, 4, 7, 10, 16, 22, 30, 41, 42, 65, 97, 98, 108, 190, 200, 201, 285.
 Gay (M^{me} Pierre), I, 3, 4, 5, 16, 22, 30, 41, 42, 65, 78, 108, 190, 201, 267, 342, 353, 422.
 Gay (Victor), I, 5, 19, 21, 22, 51, 55, 65, 69, 107, 108, 132, 159, 160, 167, 328, 343, 421, 422 ; II, 57, 130, 390, 391, 392, 393.
 Gay (Monsieur West), I, 159.
 Gerbet (M^{sr}), I, 32, 62, 73, 80, 81, 84, 87, 93, 118, 126 ; II, 252, 270, 415.
 Gerbier (Abbé L.), II, 433.
 Gervais (Abbé), I, 225 ; II, 52.
 Gibert (Abbé), I, 146, 153, 156, 159, 161, 187, 318, 381, 385 ; II, 11, 21, 247.
 Gibet (M^{me}), I, 159.
 Gilbert (M^{sr}), II, 273.
 Gilly (Abbé), I, 143.
 Giotto, I, 55.
 Girardin (Abbé Eleuthère de), I, 172, 185, 296.
 Godefroy (Frédéric), I, 29.
 Gondrand (Abbé F.), II, 433.
 Gorce (Pierre de la), I, 191, 300, 302.
 Gounod (Charles), I, 12, 25, 26, 71, 82, 89, 100, 101, 102, 119, 122, 123, 129, 130, 160, 214, 215, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 319, 321, 322, 357, 360, 361, 362, 366, 367 ; II, 9, 12, 14, 31, 88, 91, 108, 114, 167, 237, 246, 266, 269, 385, 386, 393, 434.
 Gounod (Jean), II, 38, 393, 428.
 Goyau (Georges), I, 348.
 Grandmaison (R. P. L. de), II, 339, 343.
 Gratry (R. P.), I, 347.
 Gréa (Dom), II, 112.
 Grégoire le Grand (Saint), II, 277.
 Grégoire de Naziance (Saint), I, 4 ; II, 415, 416.
 Grégoire XVI (Sa Sainteté), I, 80.
 Guémenée (Marquise de), I, 5.
 Guéranger (Dom), I, 92, 186, 202, 120, 210, 217, 376 ; II, 417.
 Guérin (Eugénie de), I, 29.
 Guéronnière (Viconte Arthur de la), I, 221, 222, 223, 225.
 Guibert (Cardinal), I, 347 ; II, 141, 350.
 Guilbert (M^{sr}), II, 95.
 Guizot, I, 15, 40, 61, 62.
 Guyau (Monsieur), I, 315.

 Habenök, I, 361.
 Halès (Alexandre de), I, 384.
 Harlay (M^{sr} de), I, 120.
 Harmel (Léon), II, 143.
 Haussmann (Baron), I, 8.
 Haussonville (M^{lle} d'), II, 136, 137.
 Havet (Ernest), I, 10, 14.
 Haydn, I, 54, 361.
 Hecker (R. P.), II, 312.
 Héline (Chanoine), I, 190, II, 382.
 Hello (Ernest), II, 432.
 Hennelle (M^{me}), I, 35, 36, 49.
 Hennequin (Victor), I, 10, 18, 166, 167.

 Henri II (roi de France), I, 2.
 Henri III (roi de France), I, 2.
 Henri IV (roi de France), I, 3.
 Henri VIII (roi d'Angleterre), I, 297.
 Henri de Lorraine, I, 3.
 Henri de Mayence (L'évêque), I, 400.
 Hervy (Abbé), I, 141, 239, 241, 245, 250, 257.
 Hilaire (Saint), I, 191, 202, 209, 212, 314, 422, 423 ; II, 19, 396, 400, 408, 410, 411, 415.
 Hilerin (Abbé Louis), II, 427.
 Hiron (Abbé), I, 76, 80, 158, 159.
 Hoffmann (Docteur), I, 134, 135.
 Homère, II, 244.
 Houssaye (Abbé), I, 367, 370, 374, 391, 393, 394, 394, 395, 395 ; II, 215, 263, 269, 285, 288, 289, 291, 291, 299, 309, 310, 428, 429, 431, 432.
 Huby (R. P. Joseph) S. J., II, 314, 316, 353.
 Hugo (Victor), I, 13, 14, 40, II, 345.
 Hulst (M^{sr} d'), I, 300 ; II, 103, 103, 219, 226, 231, 250, 318, 372, 431.
 Hyacinthe Loyson (R. P.), I, 294, 318.

 Icard (Monsieur), I, 94, 171, 173, 177, 182, 325 ; II, 65, 142.
 Ignace d'Antioche (Saint), II, 283.
 Ignace de Loyola (Saint), II, 307, 311, 314, 315, 415.
 Innocent III (Sa Sainteté le Pape), II, 397.
 Irénée (Saint), II, 418.
 Isaïe (Le prophète), II, 416.

 Jacobini (Cardinal), II, 99, 101.
 Jacquemet (M^{sr}), I, 206, 224, 225, 227.
 Jandel (R. P.) O. P., I, 82, 87, 117, 190, 218, 364 ; II, 335.
 Jannet (Claudio), II, 428.
 Jean l'Evangeliste (Saint), I, 193, 411 ; II, 17, 189, 190, 337, 351, 396, 424.
 Jean de la Croix (Saint), II, 188, 313, 353, 354, 356.
 Jean Chrysostome (Saint), I, 221 ; II, 415.
 Jean Damascène (Saint), II, 410.
 Jeanne de Chantal (Sainte), I, 118 ; II, 331.
 Jérémie (Le prophète), II, 378.
 Jérôme (Saint), II, 289, 396.
 Joly (Henry), II, 354.
 Joseph (Saint), I, 411 ; II, 266, 336, 352, 424.
 Josson (M^{me}), I, 231.
 Jouffroy, I, 16, 34.
 Jourdan de la Passardière (M^{sr}), I, 352, II, 41.
 Julien l'Apostat, I, 211.
 Juteau (M^{sr}), II, 158, 159, 160, 373.

 Kant, I, 17.
 Képler, I, 406.

- Ketteler (M^{sr})**, I, 348.
Klingenhoffen (Abbé Louis), II, 73, 78, 88, 116, 332, 333, 381.
Krommer, I, 54.
Kreutzer (M^{me}), I, 96, 97.
- Labrouste (Monsieur)**, II, 391.
La Bruyère, II, 329.
Laberthonnière (R. P.), II, 264, 273, 434.
Labouret (Gustave), I, 362.
Lacordaire (R. P.) O. P., I, 29, 33 à 36 *passim*, 41, 61, 63, 64, 65, 73, 74, 82, 87, 112, 117, 125 à 128 *passim*, 136, 139, 148, 149, 153, 162, 167, 169, 215 à 220 *passim*, 364 ; II, 225, 246, 247, 252, 277, 330, 334, 391.
Lacroix (M^{sr}), I, 80.
Lagrange (Abbé), II, 136, 137.
Lallemant (Abbé), I, 118.
Lallemant (Paul), II, 215, 433.
Lamartine, I, 126.
Lamazou (Abbé), II, 51.
Lamennais (Félicité de), I, 10, 30, 32, 34, 59, 60, 80.
Lanson (Gustave), II, 268.
Laprie (Chanoine), II, 373, 433.
Larnay (Abbé de), I, 236, 298.
Lasserre (Pierre), II, 267, 268.
Lassus (Monsieur), II, 391, 392.
Laurentie, II, 228.
Lavigerie (Cardinal), II, 136.
Lecanuet (R. P.) I, 128, 138, 344.
Leclercq (Dom. H.), I, 39.
Lecomte (Abbé), I, 221.
Lécuyer (R. P.), II, 30, 33.
Ledru-Rollin, I, 126, 138.
Le Gendre (Chanoine), I, 14.
Léguille (M^{me} de), I, 335.
Legouvé (Monsieur E.), II, 266.
Lehir (Monsieur), I, 94.
Lemaître (Jules), I, 33.
Lenoir (Alexandre), II, 391.
Lenoir (Albert), II, 391.
Léon le Grand (Saint), II, 264.
Léon XIII (Sa Sainteté le Pape), II, 23, 35, 95, 96, 97, 110, 112, 135, 136, 147, 151, 377.
Lépine (Chanoine), II, 118, 127, 132.
Le Rebours (Abbé), I, 181, 185, 296 ; II, 9.
Lerminier (Eugène), I, 60.
Lesueur (Jean-François), I, 25.
Lespinnasse (M^{ur} de), II, 324.
Levasseur (Monsieur), I, 361.
Libermann (R. P.), I, 136.
Liez (Monsieur), I, 12.
Lignon (Chanoine de), II, 382.
Liszt (Franz), I, 25, 26, 52, 72, 265, 318 ; II, 88.
Littré (Emile), I, 179.
Lockhart (Monsieur), I, 165, 166.
Longhayre (R. P.) S. J., I, 14, 32, 158, 304, 305, 306 ; II, 232, 265, 266, 267, 434.
Lorine (R. P.) S. J., II, 126.
- Loth**, I, 236.
Louis le Jeune, I, 400, 402.
Louis (Saint), I, 59, 411 ; II, 424.
Louis XIV, I, 120 ; II, 315.
Louis XVI, I, 5.
Louis-Napoléon (Le Prince), I, 158.
Louis-Philippe, I, 11, 59, 60, 98, 126, 158, 349.
Louis de Gonzague (Sœur), I, 245.
Louise-Charles de l'Incarnation (Sœur), I, 243, 244.
Louise de la Miséricorde (Sœur), I, 245.
Lucas-Championnière (Abbé H.), II, 147, 169, 433.
Ludovic de Besse (R. P.) O. F. M. C., I, 82.
Lulle (Frère Raymond), II, 398, 401.
Luquet (M^{sr}), I, 109.
- Mac-Mahon (Maréchal de)**, I, 351, II, 6, 12.
Mac-Mahon (Maréchale de), II, 6, 12.
Maistre (Joseph de), I, 393.
Maistre (Xavérine de), II, 429.
Malbose (R. Mère Françoise-Eugénie de), I, 278, 279, 280.
Malvau (Famille de), I, 244.
Mamert (Claudien), II, 397.
Manning (Cardinal), I, 296.
Marandat (Chanoine), I, 131, 141, 240, 241, 242, 246 ; II, 238, 373, 433, 434.
Marcello, I, 362.
Maret (M^{sr}), I, 126, 347 ; II, 403.
Marie-Antoinette (Reine de France), I, 5.
Marie-Cécile (Sœur), I, 245.
Marie-Eugénie (R. Mère), I, 125, 277.
Marie-Joseph (Mère), I, 245, 253, 257.
Marie-Madeleine (Sainte), I, 219 ; II, 424.
Marie-Théobald (Sœur), I, 245.
Marmion (R^{me} Dom Columba), II, 204.
Marnay (Chanoine), II, 40, 58, 99, 101, 115, 124, 134, 135, 160.
Martin de Tours (Saint), I, 197.
Martin (M^{sr} Conrad), I, 330.
Martindale (R. P.) S. J., II, 188.
Massart (Monsieur), I, 97.
Maumigny (R. P. de) S. J., II, 311.
Maupassant (Guy de), II, 263.
Maynard (Chanoine Ulysse), I, 387 ; II, 79, 81, 97, 133, 134, 265, 332, 333, 335, 382, 432.
Meignan (Cardinal), II, 258.
Melun (Le vicomte Armand de), I, 145.
Mendelssohn, I, 362.
Mercurelli (M^{sr}), I, 352 ; II, 151.
Mercier (Cardinal), II, 205.
Méric (M^{sr} Elie), II, 51.
Mermillod (Cardinal), I, 213, 231, 232, 261, 297, 366 ; II, 13, 15, 16, 172.
Mérode (Frédéric-François-Xavier de) I, 306.
Michardière (R. P.), II, 113.
Michel (Saint, archange), I, 234, 247 ; II, 17, 424.
Moehler, II, 415.

- Moïse, I, 402.
Molière, II, 216, 327.
Mondon, II, 87, 88.
Monsabré (R. P.) O. P., II, 232.
Monsigny (M^{me} de), II, 259.
Montaigne, II, 390.
Montalembert (Comte Charles de), I, 38, 40, 62, 63, 126, 138, 306 ; II, 186.
Montenon (M^{me}, M^{lle} de), II, 428, 429.
Monsacré (M^{lle}), I, 244.
Morisson (Chanoine), II, 382.
Morlot (Cardinal), I, 187, 210, 294, 361.
Moussac (Marquis de), I, 186, 213, 294.
Moynat (Chanoine), II, 373.
Mozart, I, 54, 361, 362.
Mun (Comte Albert de), II, 22.
Murillo, II, 167.
Musset (Alfred de), II, 22.
- Napoléon I^{er}, I, 59, 81, 120.
Napoléon III, I, 192, 202, 208, 227, 260, 296, 350.
Narishkine (Famille), I, 87.
Nebridius, II, 401, 403.
Newman (Cardinal), I, 296.
Nicolas (Auguste), II, 403.
Nicolle (Abbé), I, 7.
Noldin (R. P.) S. J., II, 183.
Norblin (Monsieur), I, 361.
Nouet (R. P.), II, 415.
Nourredin, II, 402.
- Olier (Monsieur), I, 93, 198, 323, 324, 325, 418, 419, 420 ; II, 215, 216, 415.
Ollivier (Emile), I, 308.
Origène, II, 400.
Orsan Michela, I, 55.
Ozanam (Frédéric), I, 61, 62, 63, 126.
- Pacheu (R. P.), II, 338.
Pagès (Léon), II, 98, 429.
Pagnerre (Louis), I, 361 ; II, 433.
Palestrina, I, 404.
Paris (Comte de), I, 351.
Paris (M^{sr}), I, 216.
Parme (Duchesse de), II, 64.
Parsay (Edgard de), II, 428.
Pascal, I, 13 ; II, 338.
Pascal (Abbé G. de), I, 37 ; II, 434.
Paschase (Le diacre), II, 409.
Paul (Saint), I, 411 ; II, 188, 189, 193, 207, 245, 282, 309, 340, 345, 396, 420.
Pecci (Cardinal), plus tard Léon XIII, II, 19, 20.
Pellissier (Monsieur G.), II, 268.
Pératout (Chanoine), I, 245.
Perdrau (Abbé J.), I, 4, 35, 93, 112, 114, 194 à 212 *passim*, 214, 217, 220, 227, 228, 232, 236, 237, 252, 255, 257, 260, 264, 275, 284, 293, 296, 305, 308, 312, 316, 317, 319, 321, 324, 332, 339, 341, 347, 355, 356, 360, 361, 362, 373, 374, 384 ; II, 4, 6, 8, 9, 12, 18, 23, 29, 33, 51, 57, 59, 70, 76, 78, 107, 109, 130, 215, 226, 236, 248, 249, 252, 253, 255, 256, 258, 265, 273, 283, 287, 291, 297, 307, 321, 332, 334, 335, 344, 350, 364, 368, 369, 372, 433.
Perdrau (R. Mère), I, 381.
Périvier (Abbé), II, 126.
Perraud (Cardinal), II, 45, 136.
Perrone (R. P.), I, 326 ; II, 406.
Pesch (R. P.) S. J., II, 200.
Petau (R. P.) S. J., II, 201, 416.
Petit de Julleville (Monsieur), II, 269.
Piassi (M^{sr}), I, 89.
Picard (R. P.) A. A., II, 45, 64.
Pie (Cardinal), I, 2, 18, 154, 155, 157, 168 à 236 *passim*, 253, 259, 260, 262, 263, 266, 267, 268, 279, 295 à 298 *passim*, 302 à 307 *passim*, 311 à 315 *passim*, 318, 323, 329, 330, 333 à 352 *passim*, 357, 365 à 368 *passim*, 376, 381, 385 à 392 *passim*, 396, 420 ; II, 1 à 59 *passim*, 72, 88, 108, 115, 119, 129, 148, 158, 159, 171, 172, 224, 247, 249, 271, 320, 322, 336, 350, 391, 425, 427, 428, 432.
Pie IX (Sa Sainteté le Pape), I, 208, 213, 220, 223, 232, 265, 266, 305, 313, 317, 318, 319, 322, 326, 327, 340, 397 ; II, 19, 20, 23, 35, 112, 425.
Piel (Monsieur), II, 391.
Pierre (Saint), I, 193 ; II, 265, 337.
Pierre Chrysologue (Saint), II, 171.
Pitra (Cardinal), I, 305, 319, 324.
Planche (Monsieur G.), I, 29.
Planté (Monsieur), I, 361.
Platon, II, 397.
Poisson (Abbé), II, 114, 115.
Pollet (M^{lle} Marie), II, 429.
Ponce Pilate, I, 222 à 227 *passim*, 260.
Pouquet (Docteur Alfred), I, 1, 142, 143, 288, 422 ; II, 74, 79, 103, 104 à 108 *passim*, 140, 363, 365, 366, 371, 372, 385.
Pouquet (Madame Céline, née Gay), I, 42, 43, 65, 68, 69, 105, 106, 107, 124, 130, 132, 134, 142, 143, 144, 159, 233, 281 à 288 *passim*, 353, 361 à 365 *passim* ; II, 63, 64, 78, 373.
Pouquet (Madame Claire, épouse du D^r Alfred Pouquet), II, 130, 139, 140, 168, 362, 365, 368, 370, 371, 372.
Pouquet (Cyprien), II, 105.
Pouquet (Docteur Joseph), I, 288.
Pouquet (Paul), I, 26, 41, 65, 66, 98, 105, 107, 112, 124, 142, 287, 358 ; II, 373.
Poutier (Chanoine), II, 382.
Pouyat (Léon), I, 105.
Pouyat (Léonard-Georges), I, 105.
Pressy (Monsieur de), II, 402.
Princeteau (Monsieur), I, 351.
Prod'homme (Monsieur J.-G.), I, 83, 120, 122, 357 ; II, 434.
Prométhée, II, 420.
Propora, I, 362.
Proudhon, I, 205.
- Quelen (M^{sr} de), I, 80.
Quilliet (M^{sr}), II, 374.

- Quinet (Edgar), II, 219, 420.
 Quintilien, II, 392.
- Ratisbonne (Abbé Théodore), I, 231.
 Ramière (R. P.) S. J., II, 304.
 Rachel, I, 245.
 Radgonde (Sainte), I, 168 ; II, 240, 249.
 Ravignan (R. P. de) S. J., I, 35, 41, 360 ;
 II, 225, 247.
 Reicha (Anton), I, 25, 26.
 Reisach (Cardinal de), I, 317, 326.
 Rémusat (Paul de), I, 13.
 Renan (Ernest), I, 94, 179, 205, 291, 300,
 301, 302, 303, 420.
 Rende (M^{sr} di), II, 95, 104.
 Renouard (M^{sr}), II, 361, 373.
 Reynaud (Jean), I, 175, 180, 195, 196,
 197, 365 ; II, 427.
 Rianco (H. de), I, 35.
 Ricard (M^{sr}), II, 83.
 Richard (Cardinal), I, 94, 225, 430 ; II,
 5, 141, 144, 149, 372.
 Richelieu (Cardinal de), II, 428.
 Richomme (Monsieur), I, 122.
 Rigal (Docteur), II, 163.
 Rio (A.-F.), I, 26.
 Rivié (Abbé), I, 185.
 Rivière (M^{sr}), I, 362 ; II, 224, 237, 250,
 372, 374, 431.
 Rivière (R. P. de), II, 271.
 Rivière (Monsieur), I, 362 ; II, 68.
 Robert (Cyprien), I, 38.
 Robineau (Charoin), II, 91.
 Rochemonteix (Abbé de), I, 233, 237.
 Rodolphe (Le moine), I, 400, 402.
 Rodriguez S. J., I, 377.
 Rosière (Chanoine E.), II, 434.
 Rouland (Monsieur), I, 210, 224, 225,
 228, 295, 307, 308.
 Rousse (Edmond), II, 246.
 Rousseau (Jean-Jacques), I, 5.
 Rysbrook, II, 401.
- Sachet (Monsieur), I, 271.
 Saint-Evremond, II, 216.
 Saint-Jean de Dieu (Frères de), II, 48.
 Saint-Jure (R. P.) S. J., II, 415.
 Saint-Simon, II, 329.
 Saint-Victor (Hugues de), II, 258, 401.
 Saint-Victor (Richard de), II, 397, 398,
 401.
 Sainte-Beuve, I, 28, 29, 30.
 Sainte-Foi (Charles), I, 81.
 Saivet (M^{sr}), I, 366.
 Salinis (M^{sr} de), I, 62.
 Salle (Saint Jean-Baptiste de la), II, 430.
 Sand (Georges), I, 30.
 Santeuil, I, 8.
 Saudreau (Abbé), II, 354.
 Sauvé (Chanoine Henri), I, 318.
 Sauzay (Monsieur), I, 361.
 Save (L. de la), I, 30.
 Savonarole, I, 39.
 Sayn-Wittgenstein (Princesse de), I, 319.
 Scapula, II, 415.
- Schelling, I, 205.
 Schrader (R. P.) S. J., II, 200, 201, 202.
 Scot (Duns), I, 384, 385, 397, 416, II,
 200.
 Schumann, I, 52, 361.
 Sébaux (M^{sr}), II, 81, 109.
 Ségur (M^{sr} de), I, 94, 136, 142, 145, 146,
 147, 158, 159, 168, 171, 172, 186, 213,
 214, 231, 232, 293, 294, 295, 326, 367 ;
 II, 14, 23, 34, 64, 65, 72, 82, 140, 144,
 145, 321.
 Ségur (Comte de), I, 158.
 Ségur (Marquis de), I, 158, 232 ; II, 432.
 Sibourg (M^{sr}), I, 137, 188.
 Simon (Jules), I, 193.
 Smedt (R. P. Charles de) S. J., II, 189.
 Sonis (Général de), I, 342.
 Souben (Dom Jules), II, 198, 415, 420.
 Soulé (M^{sr}), II, 372.
 Suarez, II, 175, 205, 258, 396, 397, 398,
 399, 406, 411, 412, 413, 415.
 Swetchine (M^{me}), I, 29, 219.
- Taillandier (Abbé), I, 181, 185, 296.
 Taine, I, 205, 300, 420.
 Tauler, II, 401.
- Terrien (R. P.) S. J., II, 189.
 Tertullien, II, 179, 185, 400, 415.
 Thayer (Amédée), I, 81.
 Théophile (Le moine), II, 390.
 Thérèse (Sainte), I, 141, 234, 238, 240,
 249, 378, 411 ; II, 311, 310, 317, 326,
 353, 354, 424, 429.
 Thérèse-Emmanuel (R. Mère), I, 125,
 170, 171, 173, 277, 296, 373 ; II, 430.
 Thérèse de l'Enfant-Jésus (Vénérable
 Sœur), II, 306, 421.
 Thérèse de Jésus (Mère), II, 70.
 Thérèse-Madeleine du Calvaire (Mère),
 I, 116, 131, 132, 111, 171, 181, 184, 237,
 239 à 258
 Thérèse du Sauveur (Sœur), I, 245.
 Thévet (Monsieur A.), I, 246.
 Thuibault (Abbé), I, 7.
 Thiers (Adolphe), I, 13, 349, 351 ; II, 2.
 Thomas d'Aquin (Saint), I, 27, 73, 95,
 165, 166, 384, 411 ; II, 175, 191, 200,
 201, 258, 396 à 417 *passim*.
 Thomas (M^{sr}), II, 147, 148.
 Thomas-in, II, 215, 416.
 Thureau-Dangin (Paul), I, 11.
 Tournefort (M^{sr} de), I, 132.
 Turgot (Marquis de), I, 158.
 Turinaz (M^{sr}), II, 51.
- Vacherot (Emile), I, 205, 420.
 Valette (Monsieur de la), I, 260.
 Valois (Abbé de), I, 172.
 Vareilles-Sommières (Abbé de), II, 117,
 120 à 132 *passim*, 157.
 Vaulchier (Dom de), I, 381.
 Vauquelin (M^{me} Noémi), II, 428.
 Ventura (R. P.), I, 165.

- Verdier (Monsieur), II, 391.
 Véron (Abbé), I, 76.
 Veuillot (Elise), II, 104.
 Veuillot (Eugène), I, 120, 121.
 Veuillot (Louis), I, 12, 60, 68, 97, 120,
 127, 203, 209, 263, 264, 265, 266, 270,
 349.
 Viardot (Pauline), I, 361.
 Victor-Emmanuel I^{er}, I, 222, 223, 340.
 Villefort (R. P. de) S. J., I, 75, 76.
 Villelume (François de), I, 105.
 Villequier (Richard de), I, 123 ; II, 428.
 Villoris (Abbé), I, 122, 137, 139, 140,
 161, 179.
- Vincent de Paul (Saint), I, 136 ; II, 69,
 240.
 Viollet le Duc, I, 40 ; II, 391, 392.
 Voisine (R. P.), II, 183, 434.
- Weber, I, 25, 49.
 Weill (G.), I, 10.
 Witasse, II, 404, 405, 409.
- Xérès, I, 401.
- Zimmerman (M^{lle} Anna), I, 160.